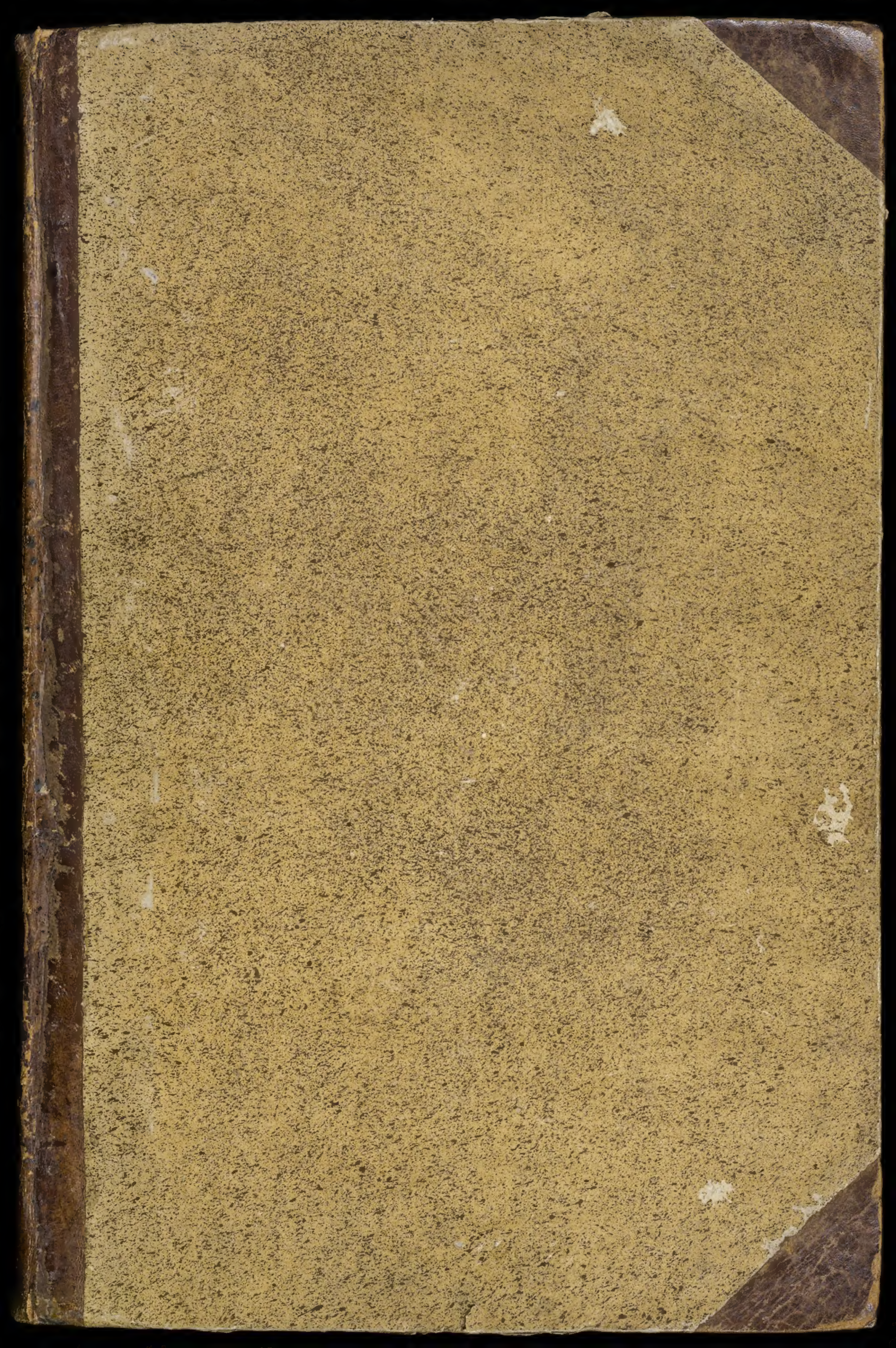


ARCHITECTURE FRANÇOISE,

OU

RECUEIL

DES PLANS, ÉLÉVATIONS, COUPES ET PROFILS

Des Eglises, Maisons Royales, Palais, Hôtels & Edifices les plus considérables de Paris, ainsi que des Châteaux & Maisons de Plaisance situés aux environs de cette Ville, ou en d'autres endroits de la France, bâtis par les plus célebres Architectes, & mesurés exactement sur les lieux.

Avec la description de ces Edifices, & des Dissertations utiles & intéressantes sur chaque espece de Bâtiment.

Par JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL, *Professeur d'Architecture.*

TOME QUATRIEME,

Contenant la Description du Louvre & du Palais des Tuileries; celle du Château, Parc, & Jardins de Versailles.

Enrichi de cinquante-huit Planches en taille douce.



A PARIS,

Chez CHARLES-ANTOINE JOMBERT, Imprimeur-Libraire du Roi pour l'Artillerie & le Génie, rue Dauphine, à l'Image Notre-Dame.

M. DCC. LVI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



AVERTISSEMENT.

PENDANT l'eſpace de tems qui s'eſt écoulé entre l'impreſſion de la deſcription du Louvre que nous donnons ici, & la publication de ce quatrieme Volume, il eſt ſurvenu des changemens ſi conſidérables dans ce Palais, que nous avons cru devoir en prévenir nos Lecteurs.

En Juillet 1754, nous avions mis ſous Preſſe cette deſcription faite long-tems auparavant, & dans l'état que cet Edifice s'étoit trouvé habité depuis pluſieurs années (*a*); mais en 1755, M. le Marquis *de Marigny*, Directeur Général des Bâtimens du Roi, détermina enfin Sa Majeſté au rétabliſſement du Louvre : rétabliſſement qui fut commencé le 16 Février de la même année; de ſorte que cet Edifice abandonné depuis près d'un ſiecle, parvenant bien-tôt à ſa perfection, annoncera à la poſtérité ce que peuvent la vigilance & les lumieres d'un Chef épris de l'amour des Beaux Arts, & attentif à leur proſpérité.

Toute la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois va être inceſſamment reſtaurée, ainſi que celle de l'intérieur de la cour du Louvre qui lui eſt adoſſée : une partie des dedans de cette aîle de Bâtiment du côté de la rue S. Honoré ſera rendue habitable pour la Juriſdiction du Grand Conſeil; dans l'autre partie, du côté de la Riviere, on ſe propoſe de diſtribuer de grandes Salles, dans leſquelles ſera dépoſée l'immenſe collection d'Hiſtoire & de Curioſités Naturelles qu'avoit raſſemblé feu M. le Comte *d'Ons-en-bray*, & qu'il a léguée à l'Académie Royale des Sciences. De magnifiques eſcaliers, des porches, des périſtiles vont prendre la place des Ecuries & Remiſes qui étoient contenues dans la plus grande partie de l'enceinte de cette aîle de Bâtiment; enfin les atteliers des Artiſtes cités dans notre deſcription, tels qu'ils étoient alors, ſeront placés ailleurs, pour qu'on puiſſe procurer plus de commodités aux Académies, dont les Salles d'aſſemblée ſont diſperſées dans les divers étages de ce Palais. Tous ces travaux ſont déja fort

(*a*) On peut voir (page 26, note *d*) que l'impreſſion de la deſcription du Louvre donnée ici, eſt de beaucoup antérieure à la publication de ce Volume, l'Auteur n'ayant pas fait mention dans cette note de l'augmentation des Membres de cette Académie dont il fait nombre depuis l'année derniere, enſorte qu'au lieu de 24 Académiciens à laquelle elle ſembloit être fixée, elle eſt compoſée aujourd'hui de 30, dont 15 de la premiere claſſe, & 15 de la ſeconde.

avancés, & promettent une exécution ſuivie ; mais ce qui contribue le plus à la gloire de M. le Marquis *de Marigny*, c'eſt la démolition des Bâtimens que la cupidité ou l'ignorance avoit fait élever au milieu de la cour, & qui venant d'être raſés de fond en comble, laiſſeront jouir du coup d'œil des chef-d'œuvres répandus dans les façades intérieures de ce Palais. Une telle entrepriſe fera d'autant plus d'honneur à ce *Mecene* des Beaux Arts, qu'il a fallu ſentir toute la beauté de cet Edifice pour en déſirer la perfection.

Nous avons promis dans notre deſcription des parties de détail qui ſe trouveront dans le ſeptieme Volume de ce Recueil ; nous aurons ſoin de rendre compte alors des événemens qui ſe feront paſſés dans la reſtauration de ce Palais : nous avertiſſons ſeulement ici que nous n'avons point prétendu que les jugemens que nous avons portés concernant l'ordonnance & les reſtaurations à faire au Louvre, ne puſſent être combattus ; ils doivent être regardés ſeulement comme le réſultat des obſervations que nous avons faites ailleurs ſur les Edifices de même genre, & élevés pour la même fin, & doivent être conſidérés comme une ſuite des préceptes fondamentaux de l'Art, qui ſont la baſe des principes que nous avons établis dans notre Introduction.

Il nous reſte à rendre compte à nos Souſcripteurs des raiſons qui ont occaſionné le retardement de ce Volume. Le Libraire plein du déſir de remplir ſes engagemens, n'a rien négligé pour ſatisfaire à ſa parole ; les occupations de l'Auteur, l'étendue de l'ouvrage, les recherches qu'il a fallu faire pour conduire ce Volume à un certain dégré de perfection, voilà les cauſes de tant de délais. Nous convenons de ce fait avec confiance, perſuadés que le plus grand nombre de nos Lecteurs trouvera les deſcriptions contenues dans ce Volume d'une toute autre importance que les précédentes. Cette conſidération, dont nous ne nous ſommes apperçus qu'en mettant la main à l'œuvre, détermina M. *Jombert* à publier l'année paſſée un Programme, qui en annonçant aux Souſcripteurs ce retardement, les avertiſſoit auſſi de retirer le troiſieme Volume mis ſous preſſe depuis long-tems.

Le précis de ce Programme eſt que l'importance des trois Maiſons Royales qui devoient compoſer ce quatrieme Volume, ayant exigé de nous un travail beaucoup plus conſidérable que nous ne nous y étions attendus, nous avions cru devoir préférer la perfection de l'œuvre entier, (quoique peut-être encore au deſſous de l'attente du Public) à des obſervations faites à la hâte, & dépouillées des principaux traits Hiſtoriques, traits qui deviennent d'autant plus intéreſſans que les trois Edifices contenus ici, ſeront toujours précieux à la Nation & à la Poſtérité.

D'ailleurs pour parvenir à quelque ſuccès dans nos deſcriptions, nous avons cru devoir marcher à pas égal dans la Théorie de l'Architecture, & dans ce qui confirme l'expérience de cet Art : pour cela nous avons

pris

pris de nouveaux engagemens avec le Public, en lui offrant des leçons qui ont exigé de nous un travail ſuivi, & qui ſont fondées ſur la plus grande partie des obſervations faites ſur les lieux avec nos Citoyens: ces leçons devenues comme le réſultat des préceptes de l'Art, nous ont conduit à concilier enſemble les principes qu'il étoit queſtion d'établir pour conſtruire, diſtribuer & décorer d'une maniere relative à chaque genre d'Edifice. Ces moyens nous ont déja prouvé quelques ſuccès, & ont paru réunir les ſentimens des Artiſtes, le jugement des amateurs, & les applaudiſſemens des hommes de goût.

Attentif à cet enchaînement qui déſormais doit nous guider, nous oſons aſſurer nos Lecteurs de plus d'exactitude pour l'avenir: peut-être nous ſeroit-il encore permis de lui promettre une plus grande perfection. Aujourd'hui membre de l'Académie Royale d'Architecture, nous avons lieu de nous flatter que les lumieres de ce Corps illuſtre réfléchiront ſur notre travail & la ſuite de ce Recueil. Pluſieurs ont déja donné leur ſuffrage à ce Volume; quel eſpoir plus ſatisfaiſant pour nous, que de pouvoir offrir au Public un tel garant!



TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS LE QUATRIEME VOLUME
DE L'ARCHITECTURE FRANÇOISE.

LIVRE SIXIEME.

Du Louvre & du Palais des Tuileries.

Du Palais des Tuileries & de la grande Façade du Louvre du côté de la Riviere.

LIVRE SEPTIEME.

Du Château de Versailles & de ses dépendances.

AVIS AU RELIEUR,

Pour placer les cinquante-huit Planches de ce quatrieme Volume.

LIVRE SIXIEME.

LIVRE SEPTIEME.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, le troiſieme & le quatrieme Volume de l'*Architecture Françoiſe*, & il m'a paru que cet Ouvrage devenoit de plus en plus intéreſſant, & qu'on ne pouvoit trop engager l'Auteur à le continuer. Fait à Verſailles le 27 Mars 1756. LE BLOND.

FAUTES A CORRIGER.

Page 78, ligne 15, au lieu de vingt-ſix ſur vingt-neuf, *liſez* $52\frac{1}{2}$ ſur $59\frac{1}{4}$.
Page 99, ligne 14, M. le Prince d'Aumale, *liſez* de Lamballe.

ARCHITECTURE


Le Palais des Thuileries du côté de la Cour.

ARCHITECTURE
FRANÇOISE.

LIVRE SIXIEME.
DU LOUVRE ET DU PALAIS DES TUILERIES.

CHAPITRE PREMIER.
Description des Bâtimens du Louvre.


OUS n'entrerons pas ici dans un grand détail sur l'histoire de ce Monument; le tems déja assez reculé de sa premiere construction, les différens régnes sous lesquels il a été discontinué & repris, enfin la contradiction qui se rencontre dans la plûpart des Écrivains auxquels nous avons été obligés d'avoir recours, seront sans doute autant d'excuses pour nous auprès des personnes plus particulierement instruites sur ce sujet. Mais si d'un côté l'on est peu satisfait de la partie historique, nous osons croire d'une autre part, que les observations que nous faisons sur la distribution & la décoration de ce vaste Palais pourront dédommager de plusieurs anecdotes curieuses qui nous ont manqué touchant son origine, à laquelle nous nous sommes d'autant moins attachés, que notre but dans ce Recueil est principalement d'y développer les préceptes de l'Architecture, nous étant apperçus que les descriptions qu'on nous en a données jusqu'à présent, n'ayant pas été faites par des hommes du métier, manquent, pour la plûpart, d'exactitude, non seulement envers la partie de l'Art, mais encore par l'ordre qu'il convient de donner à ce genre de Littérature. D'ailleurs étant dépourvûes presque toutes des planches nécessaires pour l'intelligence du Lecteur, elles deviennent d'une foible utilité pour les Artistes : ici au contraire les figures sont abondantes, détaillées d'une maniere exacte, & accompagnées de dis-

Château du Louvre.

ſertations d'une certaine etendue, dans le deſſein de multiplier les connoiſſances du beau, & de faire éviter aux perſonnes de la profeſſion les licences ou les abus qui peuvent ſe rencontrer dans le Bâtiment dont nous allons parler.

On doit donc s'attendre dans cette deſcription à nous trouver pénétrés d'admiration pour tout ce qui ſe rencontrera de louable dans la compoſition de ce monument, mais en même-tems aſſez ſincères pour y relever ſans partialité tous les défauts contraires à la ſévérité des régles de l'Art. Sans doute il nous auroit été plus agréable de n'être pas obligés de relever certaines licences, mais nous ſerions moins utiles. D'ailleurs, quoiqu'il s'agiſſe ici d'un Palais très-conſidérable, érigé par les plus habiles Maîtres du dernier ſiécle, nous croyons devoir ſuivre le même ſtyle que nous avons obſervé dans les deſcriptions des monumens qui ſont l'objet des volumes précédens; cette maniere d'écrire nous ayant paru aſſez généralement approuvée juſqu'à préſent.

Nous demandons donc à nos Lecteurs la même indulgence pour les obſervations qui ſeront répandues dans la deſcription de nos Maiſons Royales, proteſtant que l'eſprit de critique n'y aura aucune part, & que ſi nous y relevons quelque erreur, & qu'il paroiſſe au contraire qu'il nous échappe quelques-unes des beautés qu'elles contiennent, c'eſt que nous ne pouvons tout épuiſer dans un ſeul édifice, étant obligés de conſerver une ſorte d'intérêt pour la deſcription de chacun en particulier. Nous ſentons bien qu'il ſera peut-être difficile de nous juſtifier d'une conduite qui nous a paru ſi néceſſaire dans un Ouvrage de l'importance de celui-ci, principalement chez la plûpart des perſonnes peu accoutumées à un travail opiniâtre : ils ſe détermineront ſans doute avec peine à la recherche des préceptes diſperſés dans un Recueil auſſi conſidérable. Nous concevons auſſi que pluſieurs Architectes ſe révolteront contre la plus grande partie des principes qui ſont la baſe de nos diſſertations, parce que ne voulant point ſe ſoumettre aux régles de l'Art, ils ſe hériſſent à la moindre contrainte, traitant de ſyſtême tout ce qui n'a pas, diſent-ils, été approuvé ou ſuivi par leurs compatriotes, ſans s'appercevoir cependant que la plus grande partie de ceux de nos prédéceſſeurs qui ont mérité le plus d'eſtime dans l'art de bâtir, ſe la ſont ordinairement acquiſe, parce que dans leurs productions, ils ont ſuivi les opinions des Anciens, & ne s'en ſont écartés que rarement & par la néceſſité des circonſtances. Auſſi n'avons nous ici d'autre objet en vûe que de nous rendre l'interprête de ces grands Architectes, moins à la vérité pour nous donner un air de ſçavant, que pour être de quelque ſecours à ceux qui par amour pour notre profeſſion, ou dans le deſſein d'en faire leur capital, ont beſoin de principes conſtans qui leur en indiquent la route, & leur faſſent remarquer les défauts qui ſe rencontrent dans pluſieurs de nos Edifices, ſoit par inadvertance ou autrement.



ABREGE' HISTORIQUE
des Bâtimens du Louvre.

L'Origine des Bâtimens du Louvre (*a*) est assez incertaine, cependant la plûpart des Écrivains attribuent la premiere construction de ce monument à *Philippe Auguste*; ce qui est contredit par *Favin*, qui le fait subsister du tems de *Childebert*, mort en 711, ainsi que *Duchesne*, qui prétend que *Louis le Gros*, mort en 1137, le fit entourer de murailles, &c. Mais sans nous arrêter à cette contrariété, nous dirons avec *Dom Felibien* & *Dom Lobineau*, que du tems de *Philippe Auguste*, mort en 1223, le Louvre étoit un Château (*b*); que certainement il y fit bâtir la Tour neuve, qu'on a nommée depuis la grosse Tour du Louvre, à propos de laquelle *Sauval* rapporte que *Philippe Auguste* chargea, en 1204, la Prevôté de Paris de payer aux Religieux de S. Denis de la Chartre une rente de 30 sols parisis, à cause que la Tour qu'il avoit fait élever étoit bâtie sur leurs terres; de même qu'en 1222, il la chargea encore de payer une rente de 20 liv. parisis tous les ans à l'Evêque & au Chapitre de Paris, à cause de la plus grande partie du Louvre qui étoit bâtie dans leur Seigneurie directe, ce Prince ne voulant plus qu'il relevât d'aucun autre Seigneur; ce qui effectivement a toujours subsisté jusqu'à présent. Château du Louvre.

Ce Bâtiment étoit fort simple (*c*), & avoit beaucoup plus l'air d'une forteresse

(*a*) *Louvre*, c'est dans Paris, & non ailleurs, le Palais où loge le Roi. Ce mot vient, dit d'Aviler, *de l'Hôtel d'un Seigneur de Louvres en Parisis, qui étoit à l'endroit où est bâti aujourd'hui le vieux Louvre, & dans lequel logerent quelques-uns de nos Rois, après avoir quitté le Palais où se rend à présent la Justice.* Selon quelques autres, son étymologie est fort incertaine; ils croient que *Louvre* signifie l'*ouvrage* par excellence, ou *le chef-d'œuvre*, & que l'on a dit le *Louvre* pour l'*Ouvre*, ou l'*ouvrage*. D'autres enfin ont recours à la langue Saxonne, parce que chez cette nation *Louvre* signifie *Château*, ou bien ils font venir cette dénomination de ce que cette maison de plaisance étoit située originairement dans un lieu propre à la chasse du loup, & que c'est pour cela que dans les anciens titres de cette Maison royale, ce Château est appellé *Lupara*. Quoiqu'il en soit, ce nom lui est resté; & malgré que nos Rois ne l'habitent plus, on continue de dire les honneurs du Louvre, les entrées du Louvre, &c.

(*b*) Château, signifie aujourd'hui plus ordinairement une Maison royale bâtie à la campagne, qu'un édifice élevé dans une Capitale. On dit communément le Château de *Versailles*, de *Fontainebleau*, de *Meudon*, &c. Et si l'on a dit le Château du Louvre, c'est que, comme nous l'avons remarqué, ce monument fut érigé primitivement hors de l'enceinte de la ville de Paris, & qu'anciennement sous le nom de Château, on entendoit une Maison seigneuriale bâtie en maniere de forteresse dans une ville de guerre, entourée de fossés & de ponts-levis; nom qui se donne néanmoins à présent assez indistinctement à toutes les maisons d'une certaine importance, puisque communément on dit le Château de *Maisons*, de *Sceaux*, de *Chantilly*, &c.

(*c*) Nous allons rapporter la description de cet ancien Château, telle à peu près que *Piganiol* nous l'a donnée dans sa description de Paris, *tome 2. p. 131.* ne l'ayant point trouvée ailleurs aussi détaillée. Au reste, nous ne répondons point de ce qu'il avance, reconnoissant qu'il est peu exact, & souvent d'une partialité contraire à la vérité de l'histoire. » La situation du Louvre, dit-il, dans une grande plaine, & détaché entierement de Paris, nous fait connoître que ce Château avoit été bâti à deux fins, c'est-à-dire pour servir de maison de campagne à nos Rois, & de forteresse pour défendre la riviere, & pour tenir les Parisiens en respect: mais Paris s'accrut si fort, qu'en peu de tems le Louvre fut environné de maisons & de rues, « ce qui détermina sans doute Philippe Auguste à faire une nouvelle enceinte à la ville de Paris, ne voulant pas que ce Château fût renfermé dans la capitale.

» Le plan de cet ancien Louvre, continue-t-il, étoit parallelogramme, & s'étendoit en longueur depuis la riviere jusqu'à la rue de Beauvais, & en largeur depuis la rue Fromenteau jusqu'à celle d'Autriche, nommée aujourd'hui la rue du Coq. Le Louvre alors touchoit aux murs de la Ville, & le terrein qu'il occupoit, étoit de 61 toises $\frac{3}{4}$ de longueur, sur 58 t. $\frac{1}{2}$ de largeur. Ce bâtiment consistoit en plusieurs corps de logis, d'une décoration extérieure si simple, que la façade ressembloit à quatre pans de muraille, percés au hazard de petites croisées les unes sur les autres sans symmétrie. Ce Château étoit d'ailleurs fortifié & flanqué d'un grand nombre de Tours, & environné de fossés larges & profonds.

» Au centre de ce grand quarré long, étoit la grande cour, qui avoit 34 t. $\frac{1}{2}$ de longueur sur 32 t. 5 pieds de largeur. Au milieu étoit une grosse Tour, qu'on nommoit par préférence la grosse Tour du Louvre [1]. Les corps de ce logis étoient à deux étages sous Philippe Auguste, qui, selon quelques-uns, l'avoit fait bâtir vers l'an 1214, ou seulement restaurer, selon quelques-autres; mais Charles V. (mort en 1380.) les fit rehausser en quelques endroits, de 5 toises en d'autres de 6, & les couronna de terrasses. Indépendamment de cette cour principale, il y avoit dans ce Palais plusieurs basses-cours qui empruntoient leurs noms des lieux dont elles étoient voisines: ainsi l'une se nommoit la basse-cour du côté de S. Thomas, une autre, la

[1] Voyez ce que nous avons dit du Louvre & de cette Tour dans l'histoire abrégée de la ville de Paris, *premier vol. p. 178.*

Château du Louvre.

que d'un Palais; aussi *Charles Perrault* (*d*) dit-il expressément que son air de pesanteur & sa vetusté déterminerent *François I.* (mort en 1547.) à rebâtir cet édifice à neuf, l'ancien tombant en ruine, & ne se sentant point de la majesté des Rois de France.

» basse-cour vers la riviere, la basse-cour du côté de » l'Hôtel de Bourbon, la basse-cour du côté de la rue » d'Autriche, &c.

» Les Tours étoient ici répandues avec profusion, » mais sans aucune symmétrie entr'elles, à l'exception de » celles des porteaux & de celles des angles: celles-là ne » montoient que jusqu'au premier étage, & se terminoient en terrasses ou plate-formes: celles-ci étoient » plus hautes, couvertes d'ardoises, & terminées par des » girouettes peintes, & rehaussées des armes de France. » Ces Tours avoient chacune leur nom & leur Capitaine, ou Concierge particulier, qui étoit plus ou moins » qualifié, selon que la Tour étoit plus ou moins considérable. Les plus connues de ces Tours sont la grosse » Tour du Louvre, la Tour de la Librairie, la Tour » de l'Horloge, la Tour de l'Artillerie, la Tour de l'Armoirie, la Tour de la Fauconnerie, la Tour de la » grande Chapelle, &c.

» La Tour du Louvre, d'où relevoient autrefois, & » du nom de laquelle relevent encore aujourd'hui, les » grands Fiefs & les grandes Seigneuries du Royaume, » étoit au centre de la cour du Louvre.... *Rigord* l'appelle la *Tour neuve*. Nos autres Historiens la nomment tantôt la Tour du Louvre, tantôt la forteresse du » Louvre, la Tour de Paris, la Tour Ferrand, la grosse » Tour du Louvre. Elle étoit ronde & semblable à celle » de la Conciergerie du Palais: elle avoit 13 pieds de » diametre au rez-de-chaussée, & 16 toises de hauteur. » Chaque étage étoit éclairé par huit croisées hautes & » larges de quatre pieds chacune. Un fossé d'une largeur » & d'une profondeur considérable régnoit au pourtour » de cette Tour; elle tenoit à la cour du Louvre par un » pont de pierre d'une seule arche, & par un pont-levis, » & au Château par une galerie, qui aboutissoit au grand » escalier. On montoit à cette Tour par une vis [2] fermée par bas d'une porte de fer. Sur le pignon du pont-levis étoit la figure de Charles V. tenant un sceptre, » sculptée par *Jean de Saint-Romain*. Sur un des côtés » du fossé on avoit élevé une fontaine, qui fut détruite » avec la Tour sous le régne de François I. en 1528.

» Cette Tour fut funeste à trois Comtes de Flandres, » *Ferrand*, *Guy* & *Louis*. *Ferrand* est le premier de » tous les prisonniers d'Etat qui y ait été enfermé. Il y » fut amené chargé des mêmes chaînes qu'il avoit préparées pour Philippe Auguste son Souverain.

» *Guy* y fut mis avec ses enfans en 1299. pour avoir » pris les armes contre *Philippe le Bel*.

» *Charles le Bel* en 1322. y fit amener *Louis*, Comte » de Flandres & de Nevers, qui, au préjudice du traité » de l'an 1310, avoit obligé ses Sujets à lui faire hommage [3].

» Ce Château, dont la principale entrée étoit du côté » de la riviere, contenoit plusieurs grands jardins. Le » plus grand étoit nommé le parc; il étoit situé le long » de la rue Fromenteau, & il a subsisté jusqu'à Louis » XIII. qui le fit détruire pour continuer le principal » corps de logis de ce Palais sous la conduite de *Le Mercier*. Un autre moins spacieux étoit destiné pour » l'appartement du Roi, & enfin le plus petit pour celui » de la Reine: on le nomme aujourd'hui *Jardin de l'Infante*.

» Charles VII. (mort en 1461.) Louis XI. (mort en » 1483.) & Charles VIII. (mort en 1498.) logerent rarement au Louvre. *L'Hôtel Saint-Paul* ou *le Château* » *des Tournelles* étoit leur demeure ordinaire [4]. On » prétend même que Louis XII. (mort en 1515.) sur » ce que le Châtelet menaçoit ruine, permit aux Officiers de la Prévôté de Paris de transporter au Louvre » leur auditoire & leurs prisons.... Enfin François I. » (mort en 1547.) trouva au commencement de son » régne le Louvre en si mauvais état, que pour y loger » l'Empereur *Charles-Quint* en 1539. il fallut y faire des » réparations considérables, quoiqu'il eut commencé dès » l'an 1528. un nouveau bâtiment. Il laissa à son fils » Henri II. (mort en 1559.) le soin de le continuer. Les » desseins de ce bâtiment sont de Pierre *Lescot*, Abbé » de Clagny (nous les donnerons dans son lieu, avec » leurs descriptions). Ainsi ce que nous appellons aujourd'hui le vieux Louvre, fut commencé sous François I. » & achevé sous Henri II, comme il paroit par une » description gravée sur un marbre, placé au dessus d'une » des portes de ce monument.

Henricus II. Christianissimus, vetustate collapsum, refici cœptum à Patre Francisco I. Rege Christianissimo, mortui sanctissimi parentis memor pientissimus filius absolvit, anno à salute Christi M. DXXXXVIII.

» Pendant les douze années du régne de Henri II. le » Louvre fut inhabitable, ce tems ayant à peine suffi » pour achever les travaux que François I. avoit commencés: mais Charles IX. (mort en 1574.) quitta le » Château des Tournelles, où Henri II. son Pere avoit » été malheureusement tué par *Montgommeri*, & vint » loger au Louvre. Ce Palais à son tour fut ensanglanté » le 24 Août 1572. par le massacre de la S. Barthelemi. » Enfin sous Henri IV. (mort en 1610.) le 4 Décembre » 1591. le Duc de *Mayenne* fit mourir dans la basse salle » du Louvre, *Louchard*, *Aimons*, *Ameline*, & *Anrou*, » quatre des plus séditieux des seize, & l'an 1593; on y » joua aussi la farce *des États de la Ligue*.

(*d*) Nous avons déja dit quelque chose de cet Écrivain [5] en parlant de *Claude Perrault* son frere T. 2. p. 57. Nous ajouterons ici que ce même Auteur recueillit en 1693, en 2 vol. in-fol. tous les desseins que cet homme célebre avoit projettés ou fait exécuter pour les bâtimens du Louvre, de Versailles, de l'Arc de Triomphe du Fauxbourg S. Antoine, de l'Observatoire, &c. Le Roi a acheté depuis ces deux volumes, & M. *de Vandieres*, Directeur général des Bâtimens de S. M. a bien voulu nous les communiquer; faveur qui nous met en état de lever les doutes dans lesquels ont été jusqu'à présent plusieurs personnes sur les nouvelles façades du Louvre, dont ils prétendent que la composition & la conduite ne sont pas dûes à *Claude Perrault*; car non

Charles

[2] Nom qu'on donnoit aux escaliers, parce qu'ils étoient toujours circulaires & à noyau, tels que le sont encore aujourd'hui la plûpart de ceux des tours dans nos Eglises. Le nom d'escalier n'étoit pas encore en usage.

[3] Voyez encore ce que *Piganiol* rapporte dans le même volume des autres Tours que nous avons nommées, dont la plûpart furent aussi abattues sous le regne de François premier; à l'exception de six, qui n'ont été démolies que sous le regne de Louis XIII. (mort en 1643.)

[4] Voyez ce que nous avons dit de ce Palais dans le second vol. chap. xi. p. 134. (note *a*).

[5] Nous avons, entr'autres Ouvrages de cet Auteur, *Les Portraits & les Eloges des Hommes illustres qui ont paru en France pendant le 17e siècle.* Ce Livre fut publié en 1697. *Charles Perrault* y donne à son frere tous les éloges qu'il méritoit.

Charles Perrault rapporte aussi dans le premier volume manuscrit dont nous venons de parler note (*d*), » que dans ce tems *Sebastien Serlio*, Architecte Italien, vint en France, & que le Roi lui ordonna de faire un dessein pour le Louvre; Château du Louvre.

seulement nous pouvons attester que tout ce que contiennent ces recueils est dessiné par lui-même, mais que la plus grande partie des explications & des indications nécessaires pour parvenir à la description de ces bâtimens y est écrite de sa main. Ce dernier article nous est prouvé par une Lettre originale, datée du 18 Septembre 1671, qui est à la tête du premier des volumes que nous citons, & que *Claude Perrault* avoit écrite à M. *Vigarani*, pour le remercier des complimens qu'il lui faisoit touchant le nouveau chapiteau Composite François pour le troisiéme Ordre de la cour du Louvre, dont il venoit de faire un modele, & dont M. *Vigarani* devoit rendre compte à M. *de Lionne*, alors Ministre.

Nous pouvons faire observer aussi à nos Lecteurs, que ces recueils contiennent des compositions très-intéressantes, pleines de feu, de génie & d'invention; que par-tout on y reconnoît les mêmes beautés qu'on admire aujourd'hui dans le péristile du Louvre, & que les observations qui les accompagnent sont du même stile que les commentaires que ce sçavant nous a laissé sur Vitruve. On en peut faire la preuve dans les Livres originaux dont nous parlons, déposés entre les mains de M. *Portail*, Garde des tableaux du Roi, à la Sur-Intendance à Versailles.

Ce qui a sans doute fait contester à Perrault la gloire d'être l'Auteur du péristile du Louvre, vient de ce que presque personne n'ignore que M. *Colbert* chargea, par ordre de Sa Majesté, Messieurs *le Veau*, *le Brun* & *Perrault* de travailler de concert à la composition de ce monument; mais, comme on le verra par *une délibération des Bâtimens du Roi*, que nous rapporterons plus bas, il n'y a point de doute que les desseins de *Perrault* n'ayent été préférés. Cette délibération, jointe à l'autorité des desseins originaux dont nous venons de parler, leve le voile, qui jusqu'à présent avoit jetté de l'obscurité sur cet événement. Ajoutons à celà, qu'en général les Artistes qui exercent l'Architecture, endurent difficilement que ceux qui n'en font pas ouvertement leur profession, ayent des talens supérieurs. *Perrault* étoit de l'Académie Royale des Sciences, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris: en faut-il davantage pour que la plûpart des gens du métier se soient soulevés contre lui, & lui ayent refusé la qualité d'Architecte? Peut-on, disent-ils, être habile dans plus d'un genre? Sans doute: nous avons eu de grands Peintres, de grands Architectes, de grands Sculpteurs dans la même personne. *L'Abbé de Clagny*, bon Théologien, étoit aussi très-bon Architecte. *Le Brun*, célébre Peintre, possedoit l'Architecture au dessus de bien des hommes qui exercent cette profession. *Michel Ange*, *le Cavalier Bernin* dans le siécle passé, l'un grand Peintre, l'autre grand Sculpteur, ont laissé des monumens élevés sur leurs desseins. De nos jours *Gilles Oppenor*, un de nos plus grands Dessinateurs, a fait élever quelques Édifices. Messieurs *Meissonier* & *Germain*, Orfévres du premier ordre, se sont exercés à l'Architecture avec une sorte de succès. Enfin *Vitruve* recommande à un Architecte les connoissances essentielles de la Musique, de la Médecine, du Génie militaire, des Mathématiques, du Dessein, &c. La plûpart même de ceux de son tems en étoient pourvus; c'est ce que personne n'ignore. Mais aujourd'hui nos Artistes plus superficiels, plus distraits & plus dissipés, regardent avec une sorte de honte la nécessité de reconnoître des talens supérieurs en Architecture chez un homme qui paroissoit destiné pour toute autre occupation. En conséquence de ce faux raisonnement, *Claude Perrault* a de son vivant, comme après sa mort, été en butte à la cabale & à la jalousie de ses compatriotes. De là quelques Écrivains du dernier siécle, & ceux de nos jours lui ont refusé & lui disputent les connoissances profondes de l'art de bâtir. On ne peut cependant ignorer qu'il a été bon Méchanicien, par les machines qu'il composa pour la construction du Louvre, & dont il nous a donné les desseins dans sa traduction de Vitruve; grand Écrivain, par ce même Livre qu'il a composé avec autant de sçavoir que d'érudition; grand Architecte, par les façades du Louvre, l'Observatoire & l'arc de triomphe qu'il fit ériger sous Louis XIV; sans compter une quantité prodigieuse de projets qu'il avoit faits pour le vieux Louvre, & pour d'autres édifices d'importance, dont les desseins existent dans les deux volumes qui appartiennent au Roi, & que nous venons de citer: enfin profond Théoricien, par son traité des cinq Ordres, qui n'est pas sans mérite, malgré la critique qu'en vient de faire un de nos Architectes dans son *Traité du beau essentiel dans les Arts*, *&c.* dans le dessein sans doute de préconiser *François Blondel*, célébre Architecte, à la vérité, mais dans le *Cours d'Architecture* duquel il s'est glissé plus d'une erreur, que son Apologiste a copiée indistinctement. Au reste cet aveuglement est ordinaire à ceux qui par quelque motif que ce soit prennent un esprit de parti dans leurs écrits, aussi bien que dans les systêmes qu'ils ont adoptés.

Dans la crainte que les preuves que nous venons de rapporter ne suffisent pas pour persuader ceux qui par une ridicule incrédulité se font un mérite de douter de tout, nous allons joindre à cette note un extrait des registres ou journal des bâtimens du Roi, que Piganiol nous a donné dans son second volume, p. 628.

» Voici, dit-il, un papier qui m'est tombé par hazard » entre les mains, & qui non-seulement n'est pas un de » ceux que M. Dorbay [6] offroit à M. *Boileau Despreaux* de mettre sur table, mais même qui les refute » absolument. Cette piece [7] est un acte autentique, » ayant été vûe & approuvée, ainsi qu'il paroît par une

[6] *François Dorbay*, dont nous avons parlé au second volume p. 2 étoit, comme nous l'avons dit, éleve de *Le Veau*: en cette qualité il étoit antagoniste de *Perrault*, & offrit en 1694 à *Boileau*, ennemi déclaré des Perrault, qui donna cette année une nouvelle édition de ses Ouvrages, de prouver que les desseins qu'on a suivis pour la façade du Louvre étoient de *Le Veau* (mort en 1670.) Il le dit effectivement dans la premiere de ses réflexions sur le traité du sublime de *Longin*, & il déclare qu'il n'étoit pas vrai que cette façade du Louvre, ni l'Observatoire, ni l'arc de triomphe eussent été élevés sur les desseins d'un Médecin de la Faculté de Paris. Mais ce qui prouve que ce Poëte célébre avoit été aigri contre les Perrault, c'est l'aveu public que *Boileau* fit à *Charles Perrault*, en lui écrivant en 1700, que *le dépit de se voir critiqué lui avoit fait dire des choses qu'il seroit mieux de n'avoir pas dit*: excuse assez foible à la vérité, après avoir donné lieu jusqu'à présent à l'incertitude où semblent être la plûpart des Artistes sur le véritable Auteur de ces merveilles de l'Art, qui peuvent à bon droit être regardées comme le triomphe de l'Architecture Françoise, & qui ne peuvent gueres connoître de rivales que la porte S. Denis par *Blondel*, *le Château de Maisons*, & le *Val-de-Grace* par *François Mansard*, &c.

[7] Nous ignorons où Piganiol a pris cet extrait, il ne cite rien dans son Livre, & dit seulement que ce papier lui est tombé entre les mains; néanmoins il y a bien de l'apparence qu'il n'a pas avancé ce fait sans une preuve incontestable. Nous avons tenté à ce sujet de faire des recherches dans les registres de l'Académie Royale d'Architecture; mais l'entrée de ses archives est si difficile, que nous n'avons pû y pénétrer. Nous n'avons pas été plus heureux dans les recherches que nous avons faites sur le compte de *Le Veau* dans les porte-feuilles des Contrôleurs des Bâtimens du Roi, auprès de la plûpart desquels nous avons trouvé beaucoup d'affabilité, mais aucune satisfaction pour les éclaircissemens dont nous avions besoin.

Château du Louvre.

» ce qu'il fit avec une ſorte de ſuccès : mais que néanmoins celui de *Pierre Leſcot*, » Pariſien, Abbé de *Clagny*, fut preferé & exécuté tel qu'on le voit aujourd'hui, » avec l'applaudiſſement unanime des Citoyens & des Étrangers. On peut remar- » quer, dit-il, que la même choſe eſt arrivée ſous le régne de *Louis XIV*. Ce » apoſtille en marge, écrite de la main même de M. » *Colbert*, Contrôleur général des Finances, & Sur-Inten- » dant des Bâtimens du Roi.

» *Regiſtre ou Journal des délibérations, ou réſolutions* » *touchant les Bâtimens du Roi.*

» Monſeigneur le Sur-Intendant ayant conſidéré qu'au- » cun des Architectes, tant de France que d'Italie [8] » n'avoient entierement réüſſi dans les deſſeins du Lou- » vre qu'ils ont donné, & ayant eſtimé que cet ouvrage » demandoit le génie, la ſcience & l'application de plu- » ſieurs perſonnes, qui joignant enſemble leurs différens » talens, ſe ſecoureroient l'un & l'autre, & s'aideroient » mutuellement; pour cet effet ayant jetté les yeux ſur » Meſſieurs *le Veau*, *le Brun* & *Perrault*, il les manda, » & les fit venir chez lui le ... Avril *1667*, & après leur » avoir expliqué ſon intention, & fait entendre qu'il dé- » ſiroit qu'ils travaillaſſent unanimement & conjointe- » ment à tous les deſſeins qu'il y auroit à faire pour l'a- » chevement du Palais du Louvre, enſorte que ces deſ- » ſeins ſeroient regardés comme l'ouvrage d'eux trois » également, & que pour conſerver l'union & bonne in- » telligence, aucun ne pourroit s'en dire l'auteur parti- » culierement au préjudice des autres; il leur ordonna » de travailler inceſſamment en commun à former un » plan & une élévation de la façade de l'entrée du Lou- » vre, du côté de S. Germain l'Auxerrois.

» Suivant cet ordre, leſdits Sieurs *le Veau*, *le Brun* & » *Perrault* ſe ſont aſſemblés pluſieurs fois pour conférer » enſemble; & s'étant trouvés de différens avis, au lieu » d'un ſeul deſſein pour la façade, ils en firent deux, » dont l'un étoit orné d'un Ordre de colonnes, formant » un périſtile ou galerie au deſſus du premier étage, & » l'autre étoit plus ſimple & plus uni, ſans Ordre de co- » lonnes. Monſeigneur ayant vû ces deſſeins, leur dit d'y » travailler encore tous trois, & de les tenir tous prêts » pour les faire voir au Roi quand il les manderoit.

» Le 13 Mai l'ordre vint de porter ces deſſeins à Saint- » Germain-en-Laye, où n'ayant pû être montrés à Sa » Majeſté le même jour, ils lui furent préſentés le len- » demain par Monſeigneur le Sur-Intendant: enſuite de » quoi Sa Majeſté ſe détermina, & choiſit celui qui eſt » orné d'un Ordre de colonnes [9].

» Le 18 du même mois, Monſeigneur ayant mandé » les Officiers des Bâtimens, il leur dit que ſuivant l'in- » tention de Sa Majeſté, le deſſein de la façade du Louvre, » où il y a un périſtile, ſeroit exécuté, & que pour cet effet » les plans & les élévations en ſeroient faits en grand, » pour être préſentés de nouveau au Roi, & enſuite ſignés » par mondit Seigneur.

» Qu'il ſera fait un modele en bois de cette façade, » pour être monté ſur le modele général du Louvre, qui » eſt actuellement chez M. *le Veau*, afin de juger de l'u- » nion de cette façade avec le reſte.

» Qu'outre ce modele en bois, il en ſera fait un plus » grand de cette façade en plâtre ou en ſtuc, réduit de la » toiſe au pied.

» Qu'il ſera fait un deſſein au net du dôme vers la » rue S. Honoré, & ſera envoyé à Monſeigneur pour être » préſenté au Roi & enſuite arrêté [10].

» Que la ſculpture qui reſte à faire au Louvre ſur ce » qui eſt bâti, & à laquelle les Entrepreneurs ſeront » obligés, ſera eſtimée, pour le prix en être déduit auſdits » Entrepreneurs ſur ce qui peut leur être dû de ces Ou- » vrages.

» Le 24 Mai Meſſieurs *le Veau*, *le Brun* & *Perrault* » réſolurent de s'aſſembler [11] tous les mercredis & » ſamedis, pour conférer & travailler enſemble à ce qui » regarde les bâtimens.

Voilà une partie de l'extrait de ce qui regarde parti- culierement Perrault, tiré du regiſtre dont nous avons parlé. Nous finirons cette note, en aſſurant de notre im- partialité ſur la diſcuſſion dont il s'agit. Comme citoyen, ſans doute, il nous eſt égal que ce ſoit *Perrault*, *le Brun* ou *le Veau* qui ayent érigé ce monument ſi digne de la ſplendeur du régne de *Louis XIV*; mais comme Artiſte, nous avons cru qu'il n'étoit pas indifférent d'éclaircir, au- tant qu'il ſeroit en nous, un doute, qu'un peu de recher- ches de notre part peut faire évanouir à l'avenir pour les perſonnes qui prennent une ſorte d'intérêt à l'hiſtoire de nos Architectes. Au reſte, ſi l'on a quelque raiſon à nous alléguer en faveur de *le Veau*, de *le Brun*, *&c.* nous recevrons avec plaiſir les obſervations qu'on pourra nous faire à ce ſujet, n'ayant abſolument d'autre intention que de rendre juſtice à qui elle appartient. Nous déclarons donc n'avoir pris aucun parti dans cette diſpute; *Perrault* ne nous intéreſſant que comme commentateur de *Vitruve*.

[8] En effet, le Cavalier *Jean-Laurent Bernin* fut appellé d'Italie par Sa Majeſté, comme le plus fameux Architecte qui fût alors dans cette partie de l'Europe; mais après qu'on eut examiné ſes deſſeins & ſes modéles, on préféra ceux qui ont produit la décoration qui ſe voit aujourd'hui. Mais, dit un Auteur moderne, » ſi le voyage à Paris du Cavalier Bernin ſervit peu à l'embelliſſement du Louvre, il » ſervit du moins à ſignaler la magnificence de Louis XIV. qui donna à cet Architecte une gratification de cent cinquante mille livres, » une penſion annuelle de ſix mille livres, & ſon portrait enrichi de diamans. Ce Prince lui fit auſſi payer les frais de ſon voyage & ceux » de ſon ſéjour dans cette Capitale, à raiſon de cent livres par jour. · Obſervation qui prouve que *Louis XIV. étoit le premier Prince du monde pour récompenſer les talens, & exciter l'émulation des Artiſtes.* A l'égard des Architectes François, il eſt certain que pluſieurs avoient donné des deſſeins qui ne plurent que médiocrement: *Le Veau* n'en paroît pas même excepté; car, comme premier Architecte du Roi, s'il avoit été en état de rendre les intentions de Sa Majeſté, il n'auroit pas ſouffert qu'on lui eût aſſocié *Le Brun* & *Perrault*, qui n'étoient ni l'un ni l'autre Architectes de profeſſion; ce que fit néanmoins *Louis XIV.* qui comme le meilleur Prince qui fut au monde, & ne vou- lant point ſans doute chagriner *Le Veau*, lui donna pour émules des hommes d'un talent ſupérieur, qui ne pouvoient le deshonorer, n'é- tant point Architectes de profeſſion.

[9] Il n'y a point de doute que ce deſſein, choiſi par Sa Majeſté, ne fût celui de *Perrault*, non ſeulement par la preuve des deſſeins originaux, dont nous avons parlé précédemment, qui exiſtent dans les deux volumes qui appartiennent au Roi, & qui ſont ſous la garde de M. *Portail*, à la Sur-Intendance à Verſailles; mais encore parce que l'on ne reconnoît point dans cette production le goût de *Le Veau*, ainſi qu'on peut s'en convaincre par les Bâtimens que nous avons donnés de lui dans les volumes précédens; au lieu qu'il paroît certain que celui qui a imaginé l'arc de triomphe eſt l'auteur du périſtile. Voyez ce monument dans le ſecond volume de ce recueil, p. 237. Au reſte, il ſe pourroit bien que *Le Brun*, ſur-arbitre dans cette occaſion, & reconnu pour un génie grand & élevé, ait fortifié *Perrault* dans ſon projet; mais pour recevoir des avis, on n'en eſt pas moins le créateur d'un ouvrage, & cette docilité, en la ſuppoſant telle que nous la diſons, ſeroit ſeule capable de faire honneur à *Perrault*, n'y ayant que les demi-ſçavans qui ne conſultent perſonne, & qui épris de leur ignorance, n'applaudiſſent qu'à leurs productions.

[10] Tout ceci ſert encore de preuve pour *Perrault*; car on voit dans les deux volumes originaux dont nous avons parlé, les projets de ce Dôme, & une infinité d'autres relatifs au Louvre, deſſinés de ſa main, & dont les explications ſont écrites par lui-même.

[11] Sans doute M. *Le Veau*, comme premier Architecte du Roi, *Perrault* comme l'Auteur du projet, & *Le Brun* comme Arbitre.

» Monarque, ayant résolu de faire continuer le bâtiment du Louvre, & d'y ajouter » une façade digne de ce qui étoit déja fait, & s'il se pouvoit, proportionnée à la » splendeur de son régne, fit venir de Rome le *Cavalier Bernin*, célébre Architecte, » pour y travailler. Cependant le dessein de *Perrault*, aussi Parisien, mérita la préfé- » rence, & a été exécuté avec un succès qui égale ce que les Grecs & les Romains » ont fait élever de plus grand & de plus somptueux en édifices.

Château du Louvre.

Après avoir rapporté dans les notes précédentes les principaux traits historiques que nos Écrivains nous ont laissé sur le Louvre, nous allons continuer de donner dans cette description une partie de ce que *Charles Perrault* en a dit d'après *Claude Perrault* son frere dans les deux volumes manuscrits déja cités, & nous y ferons quelques remarques, selon que l'occasion paroîtra l'exiger.

La situation du Louvre, dit cet Ecrivain, » est très-belle & très-avantageuse; il » est bâti sur le bord de la Seine, à l'endroit où toutes ses eaux, après avoir été sé- » parées en plusieurs bras par les isles qu'elles forment, se réunissent en un large » canal, fort droit, & long d'une grande demi-lieue; du bord de ce canal on dé- » couvre des aspects très-agréables, tant du côté de la campagne, d'où l'on apper- » çoit les beaux côteaux de *Chaillot* & de *Meudon*, que du côté de la Ville, d'où » l'on voit les édifices du Pont-Neuf, de la place Dauphine, les Tours de l'ancien » Palais, celles de l'Eglise de Notre-Dame, & tout ce qui borde les Quais des deux » canaux. Au-delà du fleuve est le magnifique bâtiment du College des Quatre » Nations, qui forme une grande place en tour creuse, dans le fond de laquelle est » le Portail de l'Eglise de ce College, couronné d'un Dôme très-agréable, & tout le » monument enrichi des plus beaux ornemens de l'architecture & de la sculpture (*e*). » A l'endroit de ce large canal, qui sépare le Louvre de cet édifice, est un port » qu'on peut considérer comme un objet amusant à certains égards, parce que les » appartemens qui regardent sur la riviere en sont assez éloignés pour empêcher » que ni le bruit, ni la vûe trop distincte de ce qui se passe sur le port, n'ait quel- » que chose de desagréable, y ayant entre la riviere & ces appartemens un jar- » din d'une largeur assez considérable (*f*).

» A l'égard du ciel, le Louvre se trouve encore fort heureusement placé; car » les aspects du midi & du couchant (les meilleurs pour l'hyver, qui est la saison » où ce Palais est le plus habité) sont les aspects des appartemens destinés pour » le service du Roi & de la Reine. (Voyez les plans du rez-de-chaussée & du pre- » mier étage, Planches 5[e] & 6[e].)

» Le fond sur lequel ce bâtiment est posé, a été jugé par tous les Architectes le » meilleur qu'on puisse choisir, étant un sable ferme & égal, qui peut soutenir » les masses des édifices les plus pesans, sans qu'il soit nécessaire de creuser les » fondemens bien avant, ni de les piloter.

» Le rez-de-chaussée est suffisamment élevé au dessus de la riviere pour empê- » cher que les bâtimens ne soient incommodés par les plus grandes crues d'eaux, & » pour laisser cependant la commodité des canaux souterreins, qui passent aux en- » droits où le cours d'une grande eau est nécessaire pour les nettoyer.

» La grandeur & l'étendue de ce Palais n'est pas moins considérable que la com- » modité de sa situation; son bâtiment, dont on peut compter qu'il y a plus d'un

(*e*) Il paroît par cette description de *Charles Perrault*, que malgré les sujets de mécontentement qu'il dût avoir contre *Dorbay* & *le Veau* qui a bâti le College des quatre Nations, qu'il n'a pas négligé de lui rendre justice sur la composition de ce monument: cet Edifice, à la vérité, mérite des éloges, (voyez les desseins de cette Eglise, & la description que nous en avons donnée dans le premier chap. du second volume de ce recueil, p. 1.); mais cette modération de la part de cet Ecrivain lui fait beaucoup d'honneur, en prouvant sa connoissance dans les Arts, & son peu de ressentiment contre ses adversaires.

(*f*) Le Jardin du Louvre, connu sous le nom de *Jardin de l'Infante*, situé au devant de la nouvelle façade sur le bord de la riviere. (Voyez le plan de ce Jardin, Planche 5.).

Château du Louvre.

» tiers d'acheyé, y comprenant le Palais des Tuileries qui y est joint par la grande » galerie (Voyez la planche 4e), contient plus de quarante arpens, c'est-à-dire » cinq fois plus que n'en occupe *l'Escurial*, qui est regardé comme le plus grand » bâtiment du monde, & soixante fois plus que le Palais *Farnese*. Cette grande » étendue, qui, avec le jardin dépendant du Palais des Tuileries, est comprise » dans la Ville, ne lui cause aucune incommodité, ni ne lui en devoit causer aucune, » suivant le projet général qui en a été fait (*g*), qui laisse un passage dans son mi- » lieu, pour communiquer du quartier S. Honoré à celui du Faubourg S. Germain.

» Monsieur *Colbert*, suivant les intentions de Sa Majesté, s'étant proposé d'a- » chever ce grand Bâtiment, & de commencer par la face principale de l'entrée, » ne voulut rien négliger pour le porter à sa derniere perfection; & quoiqu'il eut » une très-bonne opinion de la capacité de *Claude Perrault* en fait d'Architecture, ce- » pendant comme celui-ci n'étoit pas Architecte de profession, & qu'il avoit beaucoup » d'ennemis (*h*), ce Ministre crut que le plus sûr moyen de se disculper de toutes les » fautes qui pourroient survenir dans la composition d'un Edifice de cette importance, » étoit de préferer un Architecte dont le nom seul arrêtât la critique des plus hardis, & » donnât de la réputation à l'ouvrage. Pour cet effet, il fit venir de Rome *le Cava-* » *lier Bernin*, l'Architecte le plus en vogue de son tems, & sur-tout le plus habile » à se faire valoir par ses manieres hardies & décisives; il vint, & fut reçu avec un » appareil qui peut-être n'a jamais eu d'exemple (*i*). Son dessein pour la face » principale du Louvre fut agréé, & on y travailla pendant près d'une année: mais » quand les fondations furent jettées (*k*), & qu'il fut question d'élever la façade, » l'examen qu'on en avoit fait à loisir en dégoûta; & comme son projet général » alloit à abattre presque tout ce qui étoit déja construit, parce qu'il proposoit » quatre nouveaux corps de logis dans la grande cour, qui auroient couvert les murs » de face de ceux qui y sont, & en auroient fait des murs de refend, en refondant » toute l'architecture & la sculpture, ce qui est sans doute refaire un bâtiment; il » fut décidé qu'on abandonneroit son dessein, lequel étoit directement opposé à la » condition essentielle de ne rien abattre, sur laquelle on avoit fait venir cet Ar- » chitecte en France, & il fut résolu qu'on suivroit le plan de *Claude Perrault*; ce » qui a été exécuté très-heureusement (*l*), & offre à la postérité un des plus beaux » édifices qui soit dans le reste du monde.

Indépendamment de ce que nous venons de rapporter du manuscrit de *Charles Perrault*, touchant l'état auquel étoit le bâtiment du Louvre, lorsque le Roi résolut

(*g*) Voyez ce projet du dessein de *Claude Perrault*, Planche premiere, que *Charles Perrault* prétend avoir été approuvé par Louis XIV.

(*h*) C'est toujours *Charles Perrault* qui parle, & qui donne à connoître par ce trait historique, que bien avant que *Claude Perrault* son frere fît des desseins pour le Louvre, il avoit la confiance de M. Colbert, & avoit excité la jalousie des gens du métier. Il s'étoit sans doute attiré l'une & l'autre par la traduction de *Vitruve*, à laquelle il travailloit par ordre de ce Ministre, qu'il ne mit au jour qu'en 1673, mais qui étoit connue en manuscrit long tems auparavant. Dans la suite sa réputation fut encore plus éclatante, lorsqu'il eut donné les desseins du Louvre, bâti en 1665, de l'Observatoire en 1667, & de l'arc de triomphe en 1670. (Voyez la note (*a*) du 2e vol. p. 57).

(*i*) Voyez ce que nous avons dit de l'arrivée du Cavalier Bernin en France (ci-dessus p. 6 à la note 8.) qui s'accorde avec ce que *Charles Perrault* rapporte ici touchant cet Architecte Italien.

(*k*) Nous ignorons absolument ce que nous apprend *Charles Perrault* concernant les fondations de la façade du Louvre, commencées sur les desseins du *Cavalier Bernin*. Il n'est point venu à notre connoissance qu'aucun Auteur en ait parlé; néanmoins nous croyons devoir ajouter foi à ce que cet Ecrivain nous en dit, quoiqu'il paroisse par l'extrait des délibérations que nous avons rapporté en note, page 6, que cet Architecte Italien n'ait fait que des desseins & des modeles pour cette façade.

(*l*) Cet éloge est du frere de *Claude Perrault*, qui comme Contrôleur général des Bâtimens, & l'un des quarante de l'Académie Françoise, avoit quelque droit de s'y connoître: néanmoins comme nous nous sommes annoncés pour parler avec impartialité des différens Ouvrages qui composent ce recueil, en rendant justice aux beautés dont ce chef-d'œuvre est rempli, nous nous permettrons des observations qui feront connoître que quelque vénération que nous ayons pour cet homme d'un génie si rare & si excellent, il nous est encore plus intéressant d'être conséquent dans nos remarques, & que par cette raison nous releverons les parties qui nous paroîtront contraires aux loix de la convenance, aux principes fondamentaux de l'art, & à l'idée qu'on doit se former de la demeure d'un Souverain, &c.

d'en

d'en faire bâtir la face principale en 1665, nous en rapporterons dans ce chapitre quelques autres extraits qui regarderont la description de ce vaste monument; principalement ce qui concerne les projets immenses que *Claude Perrault* avoit fait pour son embellissement, ce qui ajoutera quelque intérêt, & répandra de la diversité dans la partie du discours qui contiendra cette description. Et pour donner une idée de la grandeur & de la majesté de cet Edifice, qui devant être réuni avec le Palais des Tuileries, auroit formé le plus bel ensemble qui fut jamais exécuté en Europe, nous offrirons d'abord deux plans généraux (*m*), projettés par *Claude Perrault*, avec la description qu'il en a faite lui-même, ensuite un projet général du *Cavalier Bernin*: enfin nous donnerons le plan général des bâtimens actuels & des massifs des Maisons, Hôtels, Eglises, &c. qui divisent ces deux grands Edifices, aussi-bien que les rues qui les partagent, & qui rendent presque impossible aujourd'hui la réunion de ces deux Palais (*n*). Château du Louvre.

CHAPITRE II.

Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le premier projet de Claude Perrault. Planche I.

LE plan gravé sur cette planche présente le premier projet que *Claude Perrault* avoit composé pour réunir ensemble les deux Palais du Louvre & des Tuileries; nous en allons rapporter ici à peu près la description en forme de Mémoire instructif, que ce célébre Artiste en avoit fait lui-même pour donner une idée de la grandeur de son projet, & expliquer les avantages qui en résulteroient.

» Tous les Bâtimens qu'exprime ce projet, dit-il, sont séparés en quinze cours (*o*), » indépendamment de la grande place E & de la rue F qui sépare ce Palais d'avec » celui des Tuileries. De ces cours, il y en a trois grandes, dont la premiere A, qui » a soixante-trois toises en quarré, est environnée des appartemens destinés pour

(*m*) L'un de ces deux plans généraux a déja été gravé & se trouve dans le recueil des estampes du Cabinet du Roi.

(*n*) Jusqu'à présent nous avons nommé le *Louvre*, *Château* ou *Palais*, ce nom s'étant trouvé synonime dans les Auteurs qui ont écrit de l'origine de ce Bâtiment; cependant, comme nous l'avons remarqué note (*b*), p. 3, le nom de *Château* paroît devoir être consacré aux édifices élevés à la campagne, & celui de *Palais* paroît plus propre à exprimer en général la résidence d'une Tête couronnée, ou d'un grand Seigneur qui fait bâtir dans une grande ville. L'étimologie de ce dernier, vient, selon *Procope*, d'un personnage Grec, nommé *Pallas*, qui donna son nom à une maison magnifique qu'il avoit fait bâtir à *Corinthe*, de maniere qu'*Auguste* nomma depuis *Palais* le bâtiment habité par les Empereurs. Il étoit situé à Rome sur une hauteur, qui pour ce sujet fut appellée *Mont-Palatin*. Communément aujourd'hui on ajoute à ce mot *Palais* différentes épithetes, selon la dignité des personnes qui l'habitent. On dit *Palais Impérial*, *Royal*, *Pontifical*, *Cardinal*, *Episcopal*, *Ducal*, *&c.* D'*Aviler*, d'après *Nicod*, prétend qu'on doit aussi appeller *Palais*, l'enclos qui renferme les salles & autres piéces d'une Cour Souveraine, telles que celles d'un Parlement: mais cette opinion ne nous paroît fondée sur d'autre autorité que l'usage, quoique le Dictionnaire de l'Académie Françoise soit aussi de ce sentiment. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à Paris le Siege où se tient la Cour Souveraine du Parlement n'est nommé Palais qu'à cause que depuis *S. Louis*, & même bien avant ce Prince, cet édifice servoit de demeure à nos Rois, après qu'ils eurent cessé d'habiter le Palais des *Thermes*, que les Romains avoient fait bâtir du côté du midi: (*on en voit aujourd'hui les restes rue de la Harpe à la croix de fer*). On a nommé ensuite les bâtimens où se tiennent les autres Cours de Parlement du Royaume, *Palais*, sans doute à l'imitation de celui de cette Capitale; quoique nos Rois n'ayent pas de demeure dans les Provinces où sont établies ces Cours Souveraines. Ces Edifices devroient s'appeller plus naturellement *Basiliques*, du Grec *Basilike*, Maison Royale, qui chez les Anciens étoit une grande salle avec portiques, aîles, tribune, & tribunal, où les Rois rendoient eux-mêmes la justice. Après que ces salles eurent été abandonnées aux Juges, les Marchands vinrent aussi s'y établir, (*Voyez* Vitruve, Liv. 5. Chap. 1.) ainsi que cela s'est pratiqué à Paris, ce qui fait donner vulgairement à cet édifice le nom de Palais *Marchand*, quoique la Cour du Parlement y siege, & que depuis un tems immémorial nos Rois n'y fassent plus leur habitation.

(*o*) C'est *Perrault* qui parle, & dont nous conservons le texte original, autant qu'il a été possible: nous ferons seulement quelques remarques pour faciliter l'intelligence du discours, & dans le dessein de nous étendre sur plusieurs parties essentielles du projet que cet habile homme nous a laissé dans le premier volume manuscrit de ses Oeuvres.

Château du Louvre.

» les Perſonnes Royales. La ſeconde B, qui eſt octogone, de quarante-ſix toiſes & » demie de diametre, a dans deux de ſes côtés les appartemens de cérémonie, l'un » pour l'Eté, l'autre pour l'Hyver, & dans leſquels on entre par une grande ſalle » des Gardes I, de 24 toiſes de longueur ſur 9 de largeur, qui leur eſt commune, » & qui occupe le côté de l'entrée de cette cour; dans celui qui lui eſt oppoſé eſt » placée une grande chapelle M, compoſée de deux étages, celui de deſſous pour » ſervir de Paroiſſe aux Officiers de l'enclos du Louvre, celui de deſſus pour les » appartemens du premier étage (*p*). Entre ces deux grandes cours A, B, eſt un » corps de bâtiment qui les joint l'une à l'autre, & dans lequel devoit être compris » un grand & magnifique eſcalier double, marqué G, enfermé dans un périſtile (*q*) » de trente-deux colonnes, hautes de trente-ſix pieds, leſquelles forment une ga- » lerie tout à l'entour, par laquelle les bâtimens de la cour quarrée & ceux de la » cour octogone devoient ſe communiquer.

» La troiſiéme des grandes cours, marquée H, qui a 93 toiſes de long & 82 de » large, eſt la cour du Palais des Tuileries; ce Palais eſt joint à celui du Louvre » par une galerie, marquée O, bâtie le long de la riviere, dont nous parlerons » dans ſon lieu.

» Les douze autres cours D, C environnent la cour octogone, dont les ſix C vers » la riviere, ſont pour éclairer les cuiſines & offices, en faveur de la commodité du » port; celles D ſont pour la communication des bâtimens des Officiers logés dans » le Louvre, pour ceux deſtinés aux aſſemblées du Conſeil, pour les différentes » Académies, la Bibliothéque, les cabinets de tableaux, de figures antiques, les

(*p*) Les deſſeins de cette Chapelle projettée par *Perrault*, ſont, peut-être, ce que cet Artiſte célébre nous a laiſſé de plus parfait en Architecture; il y régne une pureté & une élégance dans les parties, qui eſt ſi bien d'accord avec la majeſté des maſſes, que le tout préſente l'aſſemblage le plus accompli qu'il ſoit poſſible d'imaginer. La décoration de la cour octogone B s'y trouve auſſi dans le même genre de perfection; l'ordonnance principale de cette derniere conſiſte dans un grand Ordre Corinthien de ſix pieds de diametre & de 54 pieds de hauteur qui embraſſe deux étages. La répartition des ornemens de ces façades, leur proportion en général, le choix des profils & la ſimilitude des parties, ſont autant de chef-d'œuvres & d'exemples à imiter. A l'égard de la Chapelle, elle devoit avoir 19 toiſes de largeur hors-d'œuvre. Son plan extérieur eſt octogone, & ſon intérieur eſt compoſé d'une coupole, dont les angles, qui ſont à pan au rez-de-chauſſée, portent les panaches du dôme. Les dehors ſont décorés d'un Ordre de pilaſtres Corinthiens, élevé ſur un ſoubaſſement formant un double piédeſtal dans chaque face de l'octogone, & au deſſus des pilaſtres eſt un fronton triangulaire, derriere lequel régne un Attique orné de bas-reliefs, & couronné d'une baluſtrade.

Au deſſus de cette baluſtrade s'éleve la coupole, d'un plan circulaire, & décorée de colonnes Compoſites iſolées: derriere régne le mur auſſi circulaire qui forme la coupole; ce mur ſert à ſoutenir le dôme en pierres qui s'éleve au deſſus, & qui eſt terminé par une lanterne ſurmontée d'une croix élevée du ſol de la cour de 38 toiſes; élévation plus conſidérable de cinq toiſes que les Tours de Notre-Dame à Paris. On voit encore dans ce même Livre un autre projet pour cette Chapelle, d'une ordonnance plus coloſſale, quoique contenu dans les mêmes dimenſions. Ce dernier projet a peut-être quelque choſe de plus ferme, de plus impoſant, & de plus analogue à la grandeur de tous les bâtimens qui environnent cette Chapelle, que le précédent; mais on peut dire en général que ces deux productions ne peuvent avoir de rivales en France que le *Val-de-Grace* & la Chapelle *du Château de Freſne*, Edifices élevés ſur le deſſein de *François Manſard*, & qu'il ſemble que *Perrault* ait pris pour modeles dans ſes deux compoſitions; mais qu'il a perfectionnées avec tant de ſuccès, de goût, & d'intelligence, qu'elles mériteroient les plus grands éloges, ſi les talens ſupérieurs de cet homme illuſtre n'étoient au deſſus de toute apologie.

Nous n'avons pû graver ces deſſeins originaux, parce qu'ils font partie des Œuvres manuſcrites de *Perrault*, qui appartiennent à Sa Majeſté; nous dirons ſeulement qu'ils méritent à tous égards l'attention des amateurs. D'ailleurs, ils ſont deſſinés avec beaucoup de ſoin, d'exactitude & de goût. On les trouve dans les pages 63, 65, 67, 69, 73, & 75 du premier volume des Œuvres que nous venons de citer.

(*q*) Cet eſcalier, d'une très belle compoſition, devoit avoir dans œuvre 19 toiſes de longueur ſur 17 de largeur, avoir deux rampes, être éclairé par en haut & enrichi de 32 colonnes d'Ordre Compoſite: il devoit auſſi être terminé par une calotte, & couvert de dalles de pierre, ainſi qu'on en voit les deſſeins dans le premier volume original déja cité, pages 13, 59 & 61. Cet eſcalier a été gravé en pluſieurs planches; mais elles ſont devenues très-rares. On a vû auſſi pendant long-tems le modele de cet eſcalier au Louvre, taillé en pierres, d'une grandeur très-ſatisfaiſante; mais ces gravures & ces modeles n'exiſtent plus. On voit encore, pag. 101, dans le recueil de *Perrault*, un autre projet d'eſcalier pour la même place, mais d'une forme circulaire & d'un très-beau deſſein. Voyez-en le plan en petit, marqué C, dans la planche II, où nous l'avons inſeré à la place de l'eſcalier quarré dont nous parlons, & qu'il paroît que *Perrault* préféroit, puiſqu'il l'avoit répeté dans ſes deux projets. Voyez auſſi dans ce recueil de deſſeins de *Perrault*, premier volume, une ſuite aſſez conſidérable de plans & élévations d'eſcaliers projettés pour le Louvre, tous d'une compoſition fort ingénieuſe, & d'un goût de décoration qui prouve à plus d'un titre la capacité de cet excellent génie.

Château du Louvre.

» ſalles de bal, de comédie, de feſtins ; enfin pour les ſalles des bains, les jeux de » paume, &c.

» Quoiqu'il n'y ait qu'environ le tiers de ce Palais qui ſoit bâti, & que le grand » eſcalier G, la cour octogone B, où ſont les grands appartemens de cérémonie, » & la grande chapelle M qui doit s'élever au milieu de ce ſuperbe Palais, ſoient » des pieces qui ſurpaſſeroient de beaucoup ce qui eſt déja fait ; on peut dire néan- » moins qu'il ne ſe voit rien dans le monde qui égale la grandeur & la majeſté des » bâtimens qui ſont achevés (*r*).

» Les bâtimens qui environnent la grande cour quarrée du Louvre ont quatre- » vingt-dix toiſes de face hors œuvre, de chaque côté, ſur dix, douze, & quatorze » toiſes de profondeur.

» La face principale du côté de Saint Germain l'Auxerrois (*s*) eſt compoſée d'un » grand avant-corps au milieu, de deux aîles, & de deux pavillons aux extrémités....... » Le ſoubaſſement a trente pieds de haut ; au deſſus de ces aîles ſont les deux périſti- » les, ayant chacun 14 colonnes ; ces colonnes ſont Corinthiennes & iſolées...... (*t*).

» Les plafonds de ces périſtiles ſont conſtruits de pierres toutes plates entre les » architraves, qui comme des poutres de pierre paſſent des colonnes aux pilaſtres ; » ouvrage dont la hardieſſe n'a pas d'exemple, ni dans l'Architecture ancienne, ni » dans la moderne (*u*).

» Le deſſus de ces portiques eſt couvert de grandes pierres en terraſſes. Pour » aller d'une terraſſe à l'autre, on paſſe ſur le fronton de l'avant-corps du milieu, » couvert de marches, la cimaiſe ſupérieure de la corniche de ce fronton eſt d'une » ſeule pierre de chaque côté, dont chacune a cinquante-deux pieds de long, huit » de large, & 18 pouces d'épaiſſeur (*x*) : au haut de l'avant-corps du milieu, il y a » un grand réſervoir où les eaux du Ciel s'amaſſent & ſe déchargent quand le ré- » ſervoir eſt plein, dans un eſpéce de puits pratiqué dans l'épaiſſeur du mur, par le » moyen d'un gros tuyau de plomb affermi par des barres de fer qui forment com- » me un eſcalier (*y*) pour viſiter & réparer le tuyau quand il en eſt beſoin. Les

(*r*) C'eſt encore *Charles Perrault* qui parle, & à qui cet entouſiaſme eſt d'autant plus permis, que non ſeulement il ſe connoiſſoit bien en Architecture, mais qu'il ſçavoit mieux que tout autre apprécier les talens de *Claude Perrault* ſon frere.

(*s*) Voyez la planche VII de ce chapitre.

(*t*) Nous avons été obligés de laiſſer quelques lacunes dans la deſcription de *Perrault*, & de faire quelques changemens dans le texte que nous avons trouvé obſcur en certains endroits, ne ſe rapportant pas d'ailleurs avec la plûpart des meſures que nous avons priſes exactement ſur les lieux avant que d'entreprendre la deſcription que nous en donnons.

(*u*) Il eſt certain que ceux qui n'ont qu'une idée imparfaite de ce monument, ont de la peine à ſe perſuader cette magie de l'Art. En Italie même, ceux qui ne connoiſſent que les eſtampes de ce périſtile, regardent cette compoſition comme un beau projet, plus propre à faire le fond de la décoration d'un tableau, que le frontiſpice d'un Palais propre à l'habitation. C'eſt le langage que tinrent auſſi les ennemis de *Perrault* en France, lorſqu'il préſenta ſes deſſeins à M. *Colbert* & à *Louis XIV*. Ils ont pourtant été exécutés avec un très-grand ſuccès, & ce monument, malgré la négligence avec laquelle il eſt entretenu, s'eſt ſoutenu ſans aucune rupture depuis qu'il a été élevé juſqu'à préſent.

(*x*) Voyez dans *Vitruve* (édition de 1684, p. 340.) la deſcription & les machines qui furent faites pour monter ces pierres qui peſoient chacune environ quatre-vingt milliers, & qui avoient été tirées d'une carriere ſituée ſur la montagne de Meudon, à deux lieues de Paris. Il paroît par la note 4 de *Perrault* dans Vitruve, p. 339, que ce ne ſont pas celles de ſon invention qui ont ſervi, quoique dans la même planche de ces machines il y ait inſeré la ſienne. (Voyez la deſcription qu'il en donne p. 342).

(*y*) Effectivement on a fait dans les vuides, que *Perrault* nomme *puits*, des eſcaliers à noyau, dans leſquels ſe dégagent les eaux du réſervoir, ainſi qu'on l'a pratiqué depuis aux eſcaliers de la nouvelle Egliſe des Invalides. (Voyez la planche VI du chap. 1er du premier vol.) Les eaux qui paſſent par ces eſcaliers ſe déchargent dans un aqueduc qui les porte dans la riviere.

Charles Perrault appuie beaucoup ſur la néceſſité de faire uſage de ces ſortes de deſcentes, & nous avertit que c'eſt à propos du bâtiment dont nous parlons qu'elles ont été miſes en œuvre pour la premiere fois, & qu'elles ſont abſolument de l'invention de *Claude Perrault* ſon frere, qui depuis s'eſt ſervi de ce moyen pour écouler les eaux de la terraſſe de l'Obſervatoire, qu'il fit bâtir en 1667. Il eſt certain qu'elles ſont d'un bien meilleur uſage que les goutieres ; l'eau de ces dernieres étant repouſſée par les vents ſur les façades, & incommodant conſidérablement ſur la voie publique. A l'égard des deſcentes de plomb ou de cuivre, dont on fait uſage à la place des goutieres, elles ſont ſujettes à s'engorger ; & déparent d'ailleurs la décoration extérieure des bâtimens, en coupant les principaux membres ſaillans de ſon architecture, ainſi qu'on le remarque aux Tuileries, au *Château de Maiſons*, &c. Il eſt vrai que cette deſcente ne peut ſe mettre en pratique que dans de grands bâtimens, où les épaiſſeurs des murs ſont conſidérables,

Château du Louvre.

» eaux amaſſées dans ce réſervoir ſont pour ſervir en cas d'incendie. Par le » moyen de ce puits on n'a plus beſoin de goutieres ni de deſcentes qui ruinent & » qui défigurent les bâtimens.

» Les trois autres faces extérieures de ce bâtiment qui environnent la grande cour, » ont auſſi chacune deux pavillons aux encoignures, & un avant-corps au milieu. » Celle qui regarde la riviere eſt de même ordonnance que la précédente, à la ré- » ſerve qu'il n'y a que des pilaſtres, & que ces pilaſtres ne ſont pas accouplés, » afin que les trumeaux ne ſoient pas trop grands. Les deux autres ſont ſimples ; » & ont ſeulement la même corniche de l'entablement, & les mêmes ornemens aux » chambranles des croiſées.

» Le dedans de la cour eſt plus enrichi d'ornemens ; car chaque étage a ſon » Ordre, celui d'en bas eſt Corinthien, le ſecond Compoſite Italien, & le troiſiéme » doit être Compoſite François (z).

» Comme il y aura lieu de faire un grand nombre de beaux appartemens » dans toute l'étendue du grand deſſein du Louvre, je propoſai (&) à M. *Colbert* » d'en faire à la maniere de toutes les Nations célébres qui ſont au monde, à l'Ita- » lienne, à l'Allemande, à la Turque, à la Perſanne, à la maniere du Mogol, du » Roi de Siam, de la Chine, &c. ; non ſeulement à cauſe de la beauté que cauſe- » roit cette diverſité ſi curieuſe & ſi étrange, mais afin que quand il viendroit des » Ambaſſadeurs de tous ces pays là, ils puſſent dire que la France eſt comme l'abrégé » du monde, & qu'ils ſe retrouvaſſent en quelque façon chez eux, après s'en être éloi- » gné de tant de lieues. Il trouva cette penſée digne d'être exécutée ; comme auſſi » une autre idée à peu près ſemblable, que le Roi eût dans ſes divertiſſemens » des danſes & de la muſique telles qu'on en donne au Grand Seigneur, au Sophi, au » Mogol, au Roi de la Chine, &c. Dans cette vûe M. *de la Croix*, que M. *Colbert* avoit » envoyé dans tous ces pays-là, pour y apprendre les Langues, en avoit apporté quan- » tité d'inſtructions & d'Auteurs, avec les inſtrumens particuliers à ces Peuples ; ce qui » auroit ſans doute eu lieu, ſi ce Palais immenſe avoit reçu ſon entiere perfection.

Après avoir rapporté en ſubſtance les principaux articles de *Perrault*, pour rendre la deſcription de cette planche plus intéreſſante, nous allons donner une explication alphabétique des différentes pieces qui la compoſent, telle à peu près que cet Auteur l'avoit écrite de ſa main ſur le plan original, d'après lequel nous avons copié celui que nous offrons ici.

Explication des lettres de renvoi marquées ſur la Planche premiere.

A, Grande cour appellée la cour du vieux Louvre, & qui exiſte aujourd'hui. B, Cour octogone projettée par Claude Perrault. C, Cour des cuiſines & offices. D, Cour projettée pour éclairer les appartemens des Officiers & autres départemens de cette Maiſon Royale. E, Place publique projettée pour ſéparer le Palais des Tuileries d'avec celui du Louvre. F, Rue projettée qui traverſe la place, & qui communique par le troiſiéme guichet qui exiſte aujourd'hui, du quartier S. Honoré à celui du Faubourg S. Germain. G, Grand eſcalier projetté pour communiquer du vieux Louvre au nouveau bâtiment de la cour octogone. H, Grande

parce qu'il faut les enfermer dans des ouvertures en forme de puits d'environ trois pieds & demi de diametre, pour parvenir à dégorger ces deſcentes, lorſqu'on ne peut leur donner un aſſez grand diametre pour deſcendre dedans, ainſi qu'on peut le remarquer dans l'intérieur du portail des Minimes, dont nous avons parlé dans le ſecond vol. p. 147, & qu'on l'a pratiqué les années dernieres dans les nouveaux bâtimens de Choiſi.

(z) Nous parlerons ailleurs des différens projets, qui ont été faits pour les façades de la cour du Louvre, y ayant actuellement dans la plus grande partie de ce bâtiment un Attique à la place de l'Ordre Compoſite François, dont le deſſein avoit été donné par *Claude Perrault*, ainſi que nous l'avons déja remarqué, note (*d*), page 5, & dont on voit encore dans la cour du Louvre des modeles en plâtre ſur pied.

(&) C'eſt *Claude Perrault* qui parle.

cour

PLAN GENERAL, AU PREMIER ÉTAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE ET DES

Riviere de Seine.

Quay de l'Ecole.

Quay

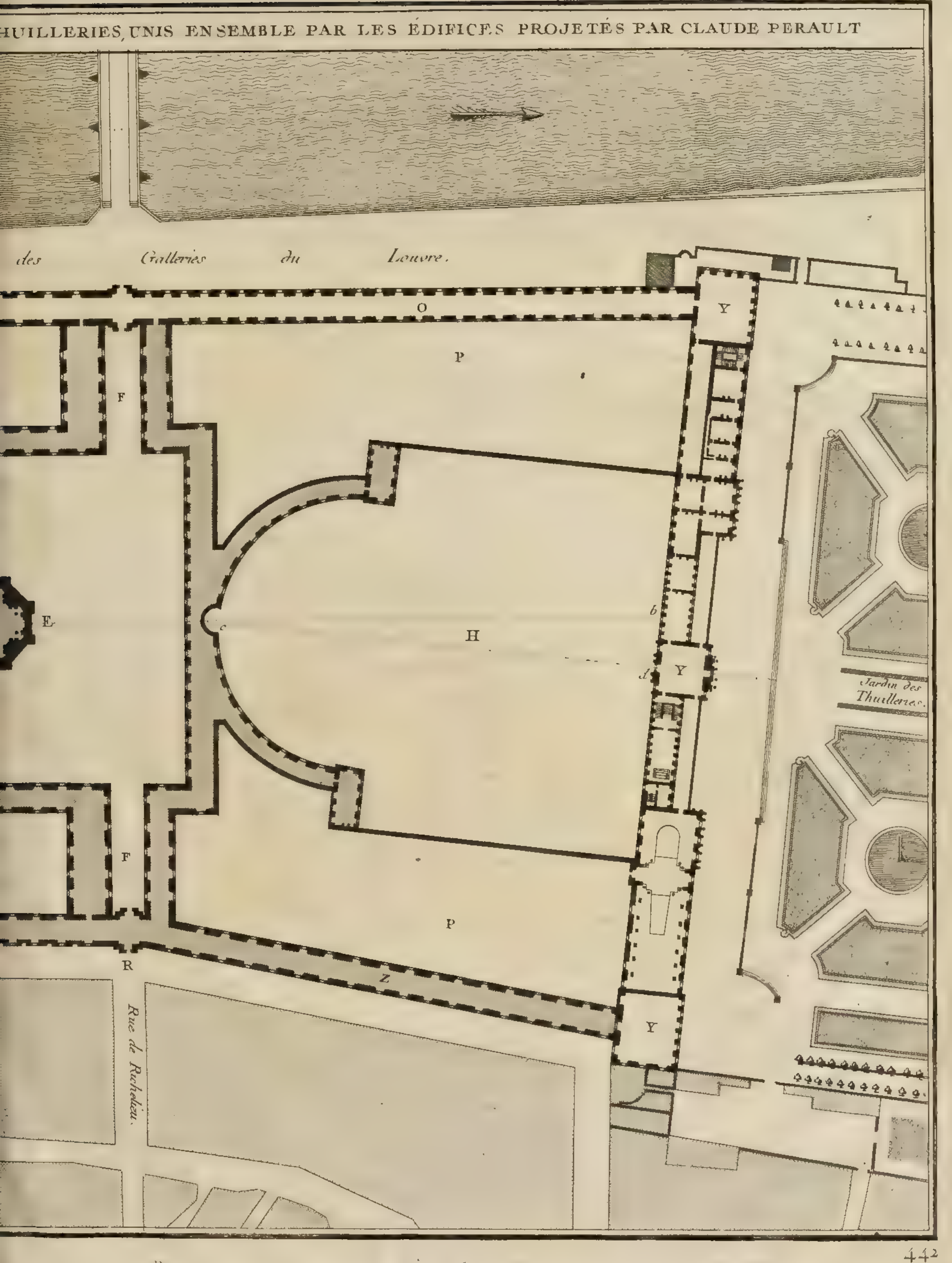
Partie du terrain qu'occupe aujourd'huy le Jardin de l'Infante

Coté de St. Germain l'Auxerrois

Echelle de 50 Toises.

Rue St. Honoré.

Le Palais Royal.


HUILLERIES, UNIS ENSEMBLE PAR LES ÉDIFICES PROJETÉS PAR CLAUDE PERAULT
des Galleries du Louvre.
O
Y
P
F
E
H
b
d
Y
Jardin des Thuilleries.
F
P
R
Z
Y
Rue de Richelieu.

Château du Louvre.

cour projettée en face du Palais des Tuileries du côté de l'entrée, & dont le défaut de la direction de l'axe *a b* du bâtiment de ce Palais avec celui du Louvre, est corrigé par la tour creuse de cette cour, & par l'axe oblique *c d*. I, Grande salle des Gardes, commune aux deux grands appartemens du Roi, l'un d'été, marqué K, l'autre d'hyver, marqué L. M, Chapelle dont nous avons parlé, note (*p*), p. 10, & qui communique aux appartemens du Roi par la galerie N. O, Grande galerie qui communique du premier étage du Palais du Louvre à celui des Tuileries. P, Cours collatérales du Palais des Tuileries, dont les irrégularités auroient été corrigées par des murs de refend, auxquels auroient été adossés des bâtimens pour les cuisines, offices, remises, & autres dépendances de ce Palais. Q, Pont de pierre projetté par *Perrault* avant le Pont-Royal, qui n'a été bâti qu'en 1685, & qui auroit été situé en face du troisiéme guichet, en alignant la rue marquée F en direction par le passage R, avec la rue de Richelieu, qui traverse Paris du côté de la rue S. Honoré; de sorte que de l'autre côté de la riviere, en face du pont Q, par la rue des Saints-Peres, cette enfilade auroit conduit jusques vers la Croix rouge, le centre du Faubourg S. Germain. S, Grand escalier de l'appartement de la Reine. T, Appartemens pour la maison de la Reine. V, Grand appartement de la Reine. U, Grand sallon de l'appartement du Roi. X, Appartement de parade. Y, Distribution du plan du premier étage du Palais des Tuileries, dont les détails seront donnés dans les planches suivantes de ce volume. Z, Galerie projettée pour symmétriser avec la galerie O qui lui est opposée (*).

Après avoir donné une idée de l'usage des principales parties qui composent le projet du plan dont nous parlons, nous allons faire quelques observations sur sa disposition en général. Le défaut d'alignement de l'axe du Louvre avec celui des Tuileries paroît ingénieusement racheté par la division des principales cours qui se voyent ici; l'obliquité *a c d*, dans un espace aussi considérable, ne pouvant s'appercevoir: mais la grande cour H, n'est pas d'une belle forme; il lui auroit fallu moins de largeur pour acquérir une proportion plus heureuse; ce qui en même-tems auroit donné plus de grandeur aux cours collatérales P, qui devant contenir des dépendances considérables, ont besoin d'une plus grande étendue. La place publique E, est d'une forme assez convenable; mais la rue F, qui ne la traverse pas dans son milieu, est un défaut de symmétrie, condamnable dans la disposition d'une telle place; d'ailleurs sa forme générale perd beaucoup par la saillie de la chapelle M, qui auroit pû, avec plus de vraisemblance, être engagée dans la galerie N, & qui extérieurement auroit fait avant-corps, d'une part dans l'un des côtés de la place publique, & de l'autre dans la cour octogone B: la forme de cette derniere réussit assez bien, & est peut-être la seule partie de ce plan avec l'escalier, dont la distribution, la forme & l'ordonnance soient véritablement à imiter. A l'égard des autres cours marquées D, C, leur forme est plus indifférente, & sans doute elles ont été assujéties à la nécessité des bâtimens dépendans de ce Palais, lesquels paroissent assez considérables dans ce plan, & relatifs à la grandeur d'un édifice aussi vaste & aussi immense; mais dont néanmoins la disposition des bâtimens paroissoit exiger une distribution plus convenable; ce qui prouve en quelque sorte que *Claude Perrault* entendoit moins cette partie de l'Architecture, que celle de la décoration des façades. Il est vrai, comme nous l'avons remarqué ailleurs, que la distribution n'a guéres pris faveur en France que depuis cet excellent Architecte, & qu'à l'exception des licences que nous venons de remarquer, l'on reconnoît par-tout la grandeur & l'étendue de son génie.

(*) L'on a marqué d'une teinte générale tous les bâtimens projettés par *Perrault*, & tout ce qui n'est pas teinté indique les bâtimens qui existent aujourd'hui.

CHAPITRE III.

Description des Bâtimens du Louvre & des Tuileries joints ensemble, suivant le second projet de Claude Perrault. Planche II.

Château du Louvre.

CE projet, que *Claude Perrault* dit lui-même dans ses manuscrits avoir été composé avant le précédent, & qu'il estime le moins, nous a paru cependant mériter d'être donné ici pour exemple; & si la forme générale des cours n'y est pas plus heureuse, du moins l'obliquité de l'axe des deux Palais du Louvre & des Tuileries y est masquée très-ingénieusement. D'ailleurs la disposition générale des bâtimens y est très-bien entendue; il est vrai qu'il ne faut pas s'arrêter aux parties de détail. *Perrault* n'a sans doute eu ici en vûe que les masses, comme la premiere attention à laquelle tout doit céder; cependant nous allons rapporter les explications qu'il a données en marge de ses desseins, qui aideront à faire connoître le local de tous ces bâtimens, & nous y joindrons, comme dans le précédent, quelques observations.

A, Grande cour du Louvre, telle qu'elle se remarque aujourd'hui, avec cette difference seulement que *Perrault* avoit proposé de mettre près des murs de face un perron B, de 18 pieds de large, élevé de trois marches, non seulement pour empêcher les voitures d'approcher trop près des bâtimens, mais pour procurer un trotoir aux gens de pied. Il rapporte encore dans ses manuscrits, p. 79, que ce perron diminueroit la hauteur du bâtiment, & rendroit plus petite la surface de la cour, que plusieurs personnes, dit-il, trouvent trop grande, eû égard à l'élévation des façades.

Nous observerons que la hauteur de ce perron auroit relevé le sol de tous les appartemens du rez-de-chaussée du Louvre, ce qui auroit produit un bon effet pour la salubrité de ces différentes piéces; mais il auroit alors fallu réduire les piédestaux de l'Ordre en socle; ils en auroient d'autant plus besoin aujourd'hui, que la nécessité d'assujettir le sol de la cour du Louvre aux différens niveaux des rues des Poulies & Fromenteau, en ont déja enterré la plus grande partie, ainsi que nous le remarquerons dans son lieu. C, Grand escalier de forme circulaire que nous avons cité dans la note (*q*), page 10, & auquel il semble que *Perrault* avoit préferé l'escalier quarré marqué G dans la planche précédente. D, Grand appartement de parade, ceux de service étant destinés à occuper les bâtimens qui environnent la cour A, comme dans le plan précédent. E, Grandes Galeries en communication avec les appartemens de parade. F, Chapelle projettée pour aligner l'axe de la grande cour G, & celui du Palais Royal de l'autre côté de la rue S. Honoré; cette chapelle devoit avoir un rez-de-chaussée & un premier étage; l'un pour les Officiers, l'autre pour la Maison Royale. G, Grande cour de 51 toises de large sur 64 de longueur. H, Palais Royal, bâti en 1629, auquel l'enfilade de la chapelle F, a été assujettie, ayant pour communication la nouvelle rue I.

K, Amphithéâtre où l'on auroit pû, dit *Perrault*, donner les spectacles qu'on auroit voulu, tels que des Comédies, Opéra, combats de bêtes féroces, & même une Naumachie ou combat naval, par le moyen de la pompe de la Samaritaine. (Voyez ce que nous avons dit des Naumachies des Anciens dans l'origine de l'Architecture, premier volume de ce recueil, page 9, note (†)). Cette idée de *Perrault* est grande & élevée, & certainement n'auroit pû que faire un bon effet, & procurer une grande salle de spectacle à divers usages, qui nous manque dans

PLAN GENERAL, AU PREMIER ÉTAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE ET DES T

Riviere de Seine

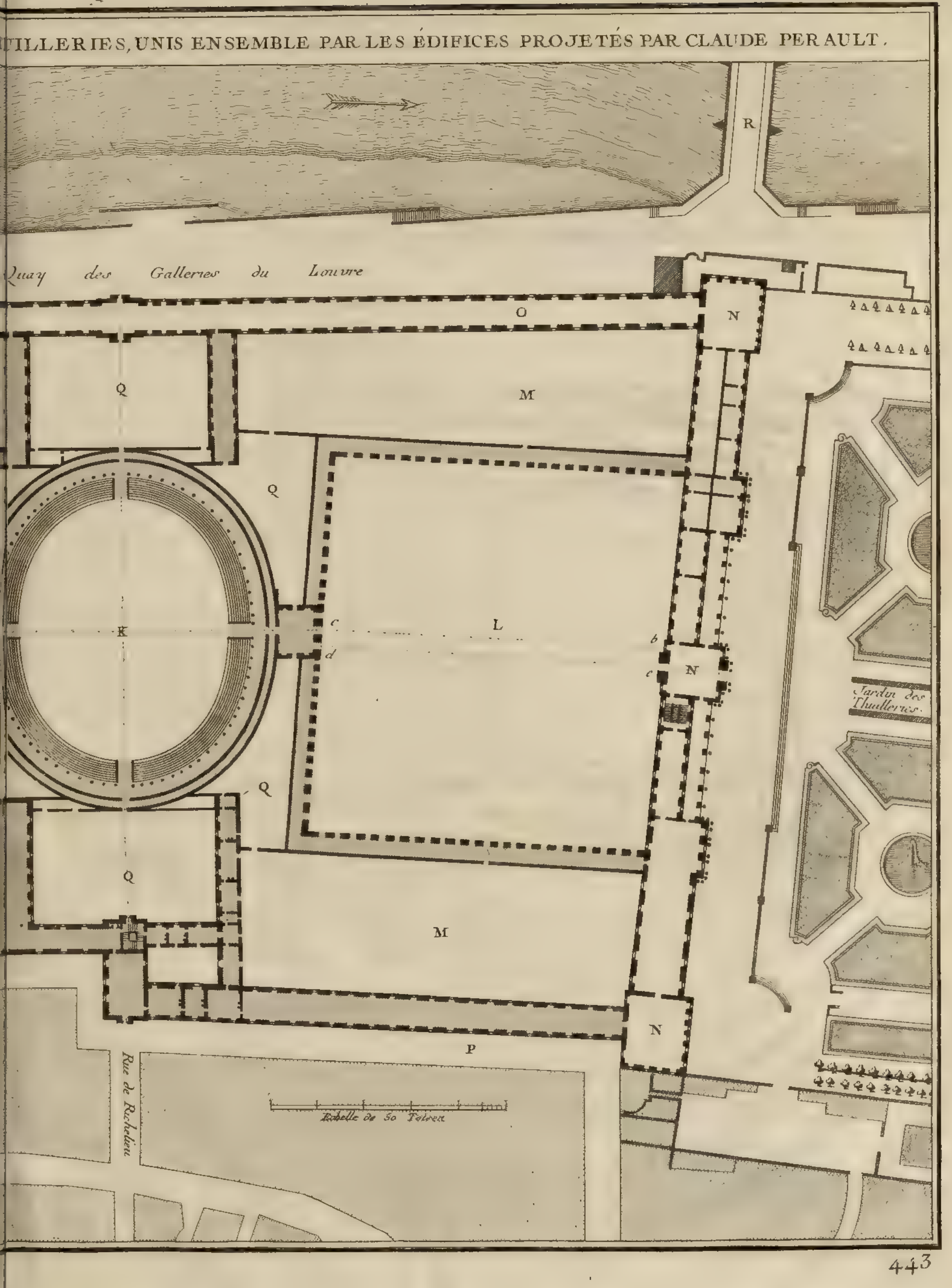
Quay de l'Ecole

Coté de S.t Germain l'Auxerrois

O Q Q Q E E E D D D A B B B B C G Q Q E E E Q Q Q F P P I

ruë S.t Honoré

H



TILLERIES, UNIS ENSEMBLE PAR LES ÉDIFICES PROJETÉS PAR CLAUDE PERAULT.
R
Quay des Galleries du Louvre
O
N
Q
M
Q
K
c
d
L
b
c
N
Jardin des Thuilleries.
Q
Q
M
N
P
Rue de Richelieu
Echelle de 50 Toises

cette Capitale : mais l'on peut obſerver que cet amphithéâtre, placé dans l'enfilade des deux Palais dont nous parlons, auroit interrompu leur communication, & que le premier mérite d'un projet d'une très-grande importance conſiſte dans des dehors, des iſſues, & des avenues qui annoncent la majeſté du Prince qui doit y faire ſa réſidence. Château du Louvre.

L, Grande cour des Tuileries, d'une forme aſſez réguliere, mais d'une proportion qui n'eſt guére plus agréable que celle du plan précédent. M, Cours collatérales, dans leſquelles devoient être diſtribuées des baſſes-cours, des manéges couverts & découverts, des bâtimens pour les cuiſines, offices, &c. N, Palais des Tuileries, dont les dirſtibutions ſeront données plus en grand dans les planches ſuivantes. O, Grande Galerie qui communique aujourd'hui du premier étage du Palais du Louvre à celui des Tuileries. P, Rue projettée & aſſujettie à la nouvelle forme des bâtimens du Louvre. *Perrault* prétend que par ce projet, on n'abattoit pas beaucoup de maiſons particulieres ; cependant en le comparant avec la planche 4me, & ſans compter les bâtimens à abattre compris dans la nouvelle enceinte de *Perrault*, il y avoit encore beaucoup de terrein & de maiſons à acquerir vers la rue Saint Honoré, ainſi qu'on le peut remarquer dans cette planche, par la ligne ponctuée, marquée *h*. Q, Cour deſtinée aux différens départemens des bâtimens du Louvre. R, Pont-Royal.

Il nous reſte à obſerver que dans ce plan le défaut d'alignement de la ligne *a b* eſt imperceptible, étant direct depuis *a* juſqu'en *c*, & que le milieu de la grande cour I, ſeroit ſymmétrique dans ſes façades oppoſées, par la double enfilade *d e*. Qu'enfin l'on a auſſi exprimé par une taille générale & legere les bâtimens projettés par *Perrault*, & que tous les autres qui ne ſont point marqués d'une taille ſont actuellement exécutés.

CHAPITRE IV.

Deſcription des Bâtimens du Louvre réuni avec le Palais des Tuileries, ſuivant le projet du Cavalier Bernin. Planche III.

LA diſpoſition de l'édifice marqué A, differe de beaucoup du précédent : le *Cavalier Bernin* avoit projetté de jetter bas tous les bâtimens du Louvre érigés avant ſon arrivée en France, quoiqu'il n'eut été appellé d'Italie, comme nous l'avons déja remarqué, que pour le perfectionner & le reſtaurer. C'eſt ce qui détermina ſans doute la Cour à abandonner les projets de ce célébre Architecte, qui commença ſeulement les fondations de la façade B, du côté de S. Germain l'Auxerrois, tout le reſte de ſon projet n'ayant pas eu lieu, cette façade même fut diſcontinuée pour être reconſtruite ſur les deſſeins de *Perrault*.

Quoique le projet général du *Cavalier Bernin* ait été ſans exécution, à cauſe de la dépenſe immenſe qu'il auroit fallu faire pour le ſuivre, néanmoins nous avons cru le devoir inſérer dans cet Ouvrage, parce qu'il contient des beautés eſſentielles, qui donnent une idée de la grandeur & de l'élévation du génie de cet homme illuſtre ; d'ailleurs ce plan fait connoître ſon rapport avec les façades que nous donnerons dans la ſuite. Les beautés de ce plan conſiſtent dans la régularité de la forme de la cour A, dans la majeſté des périſtiles C, dans la communication des galeries D, dans la ſituation des eſcaliers E, & enfin dans la diſpoſition des avant-corps & des pavillons des façades extérieures, dont la diſtribution très-heureuſe

Château du Louvre. ſemble annoncer des élévations d'une compoſition plus conforme que toute autre à la magnificence d'une Maiſon Royale.

Après avoir remarqué ce qui conſtitue les beautés de ce plan, nous obſerverons que les cours F, ſont trop petites & trop irrégulieres, étant principalement deſtinées à donner du jour aux appartemens du principal corps de logis; il ſemble même que la grande cour A, auroit dû flanquer les bâtimens du mur de face B, moyen qui auroit aggrandi l'un des côtés de ces cours, & donné plus d'air aux appartemens; il auroit même été poſſible d'avancer le mur de face G, dans la grande place H, qui par ſon immenſité, ſert à rendre la diſpoſition des bâtimens du Louvre reſſerrés & privés d'air ſans aucune néceſſité; puiſqu'il y auroit eu lieu de craindre que cette place, qui a 206 toiſes de longueur ſur 135 de largeur, n'eût rendu trop petits les bâtimens qui l'environnent. Il faut pourtant convenir que cette idée de conſerver cette place H, ſans aucune diviſion, eſt auſſi majeſtueuſe que difficile à exécuter. Nous entendons, par la majeſté de cette place, ce que nous avons remarqué plus d'une fois, c'eſt-à-dire que rien n'annonce ſi parfaitement la magnificence d'une Maiſon Royale que des avenues ſpacieuſes & des iſſues libres & aërées, pourvû néanmoins qu'elles ſoient proportionnées à l'élévation de l'édifice. Ici en ne conſidérant que l'étendue de la façade des Tuileries, cette place ne pouvoit être trop grande, à en juger par le jardin de ce Palais, qui malgré ſon eſplanade découverte de 120 toiſes de longueur, laiſſe jouir à peine de l'étendue de ce bâtiment qui a 168 toiſes de longueur, hors œuvre. Autre choſe eſt de conſidérer ici le rapport des bâtimens du Louvre avec la longueur immenſe de cette place.

A l'égard de la difficulté de l'exécution, nous voulons donner à entendre que la ſurface que cette place occupe, priveroit ce Palais de toute commodité, à moins que d'avoir compris dans ce projet l'acquiſition de tous les maſſifs des bâtimens particuliers juſqu'à la rue S. Honoré, pour pratiquer les dépendances néceſſaires à un pareil édifice, & qui manquent abſolument ici. Nous remarquerons en même-tems que ce projet eût été alors d'autant plus impratiquable, qu'il auroit fallu abattre pluſieurs bâtimens de quelque importance qui ſe trouvent enclavés dans les maſſifs marqués I, dont nous venons de parler.

Quant à l'irrégularité de cette place, cauſée par les angles diſſemblables K, L, il eſt à croire qu'elle n'auroit pas été perceptible, à cauſe de ſa grandeur immenſe; enſorte que l'on peut dire que ce projet montre par ſon aſpect la grandeur des idées du *Cavalier Bernin*, qui prévenu qu'on l'appelloit en France pour ériger la demeure du plus grand Prince de l'Europe, en avoit proportionné l'étendue à ce qu'il avoit conçu de ce Monarque, & qui pour cette raiſon avoit cru ne devoir rien épargner pour donner à la poſtérité des marques de la ſplendeur d'un ſi beau régne.

Nous avons marqué ici d'une taille legere, comme dans les planches précédentes, tout ce qui a été projetté par le *Cavalier Bernin*, de maniere qu'il n'y a que ce qui n'eſt point teinté qui ſoit aujourd'hui exécuté. Telle eſt, par exemple, la galerie M qui communique du Palais des Tuileries à celui du Louvre; le ſallon N, & la galerie d'Apollon O; enfin le Palais des Tuileries marqué P: tout le reſte de ce plan eſt un projet, même les dehors, où, à l'exception de la rue S. Honoré, toutes les maſſes des maiſons & les rues qui aboutiſſent du Louvre à cette rue ont été projettées à neuf, d'où il eſt aiſé de concevoir la dépenſe prodigieuſe dans laquelle ſon exécution auroit engagé.

CHA-

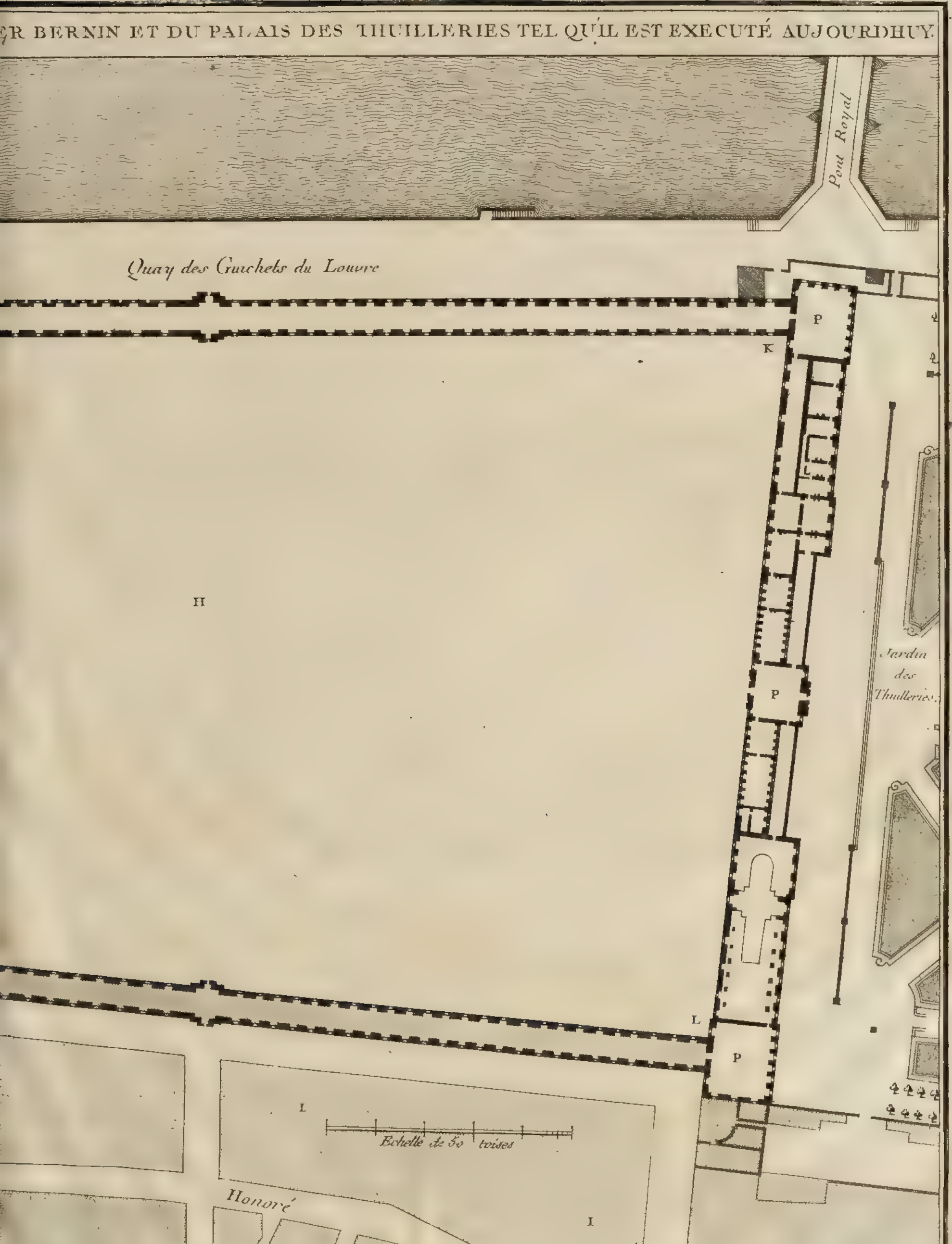
PLAN GÉNÉRAL, AU PREMIER ETAGE, DES BATIMENS DU LOUVRE SELON LE PROJET DU CAVA

Quay de l'Ecole

Côté de S.t Germain l'Auxerois

Rue

S.t


ER BERNIN ET DU PALAIS DES THUILLERIES TEL QU'IL EST EXECUTÉ AUJOURDHUY.
Pont Royal
Quay des Guichets du Louvre
P
K
H
Jardin des Thuilleries
P
L
P
I
Echelle de 50 toises
Honoré
I

CHAPITRE V.

Plan général de la disposition actuelle des Bâtimens du Louvre & du Palais des Tuileries, avec la distribution des rues & les masses des Maisons particulieres qui séparent ces deux grands édifices. Planche IV.

LES distributions détaillées qu'on voit sur cette planche indiquent principalement la disposition actuelle des bâtimens du Louvre & du Palais des Tuileries séparés, comme on le remarque aujourd'hui, par des rues, des massifs de maisons, & quelques édifices d'importance qui rendent presque impratiquables les projets dont nous avons parlé précédemment. Cette considération auroit peut-être dû empêcher qu'on n'eut bâti à neuf plusieurs de ces édifices compris dans cet espace ; tels que *l'Hôpital des Quinze-Vingt*, marqué *b*, que l'on réédifie aujourd'hui, le *Grand Bureau du Tabac*, marqué T, *l'Hôtel d'Elbeuf*, marqué V, & plusieurs autres bâtimens considérables ; dans la crainte qu'à l'avenir ce qu'il en couteroit, pour acquérir ces nouveaux édifices, ne détournât pour toujours de l'intention dans laquelle on a été de réunir un jour ces deux Maisons Royales, les deux plus somptueux Monumens que nous ayons dans cette Capitale. Château du Louvre.

Nous n'entreprendrons pas de rappeller dans ce chapitre ce que nous avons dit ailleurs sur la nécessité presque indispensable dans une grande ville, de veiller à ce qui peut contribuer à son embellissement : nous rappellerons seulement que bien loin d'étouffer, pour ainsi dire, par des édifices subalternes les environs de la demeure du Prince, on devroit y observer au contraire des issues libres, aërées, & de grandes places publiques, qui annoncent d'une maniere véritablement royale la résidence d'une Tête couronnée. Nous observerons aussi en passant, que les personnes chargées par état de tout ce qui regarde le bien public en général, & les intérêts du Prince en particulier, semblent ne pas veiller d'assez près à la police des bâtimens qui s'élévent près de nos Maisons Royales. Ce seroit cependant à ces hommes éclairés à prévenir les abus dont nous voulons parler ici ; car enfin l'on ne peut disconvenir aujourd'hui qu'il ne faille chercher le Louvre dans le Louvre même, par l'amas confus de la plûpart des bâtimens trivials qui l'environnent ; mais comme les remarques que nous pourrions faire à ce sujet seroient peut-être mal-interprètées, sans produire aucun bien réel ; nous allons donner quelques détails des bâtimens du Louvre & des Tuileries, & passer à quelques extraits historiques, concernant ceux qui sont partie de leur dépendance.

Explication des lettres de renvoi de la Planche quatriéme.

A, Distribution au rez-de-chaussée du bâtiment du Louvre, dont les détails seront dévelopés plus en grand dans la planche cinquiéme.

B, Jardin *de la Reine*, appellé communément le Jardin *de l'Infante.*

C, Jardin de M. le Duc de Nevers.

D, Plusieurs petits jardins accordés à divers particuliers qui ont leurs logemens au Louvre.

E, Jardin & massif des bâtimens *du Garde-Meuble* (*a*).

(*a*) On appelle *Garde-Meuble*, le lieu où sont en dépôt les meubles de la couronne ; ce bâtiment étoit autrefois *le petit Hôtel de Bourbon*, qui a donné le nom au commencement de la rue des Poulies.

C'est dans ce lieu où est conservée la plus grande partie des meubles servant à l'ameublement des Maisons royales, lorsque la Cour y fait quelque voyage, & où l'on tient en dépôt les meubles d'été & d'hyver pour le Louvre, Versailles, Choisy, & autres lieux destinés au séjour ordinaire de Sa Majesté. On y voit aussi les tapisseries du Roi, quelques excellens tableaux, l'argenterie, & autres curiosités, dont le nombre & la magnificence méritent une description particuliere qui ne peut entrer dans ces notes.

Château du Louvre.

F, Plan de la cour & d'une partie des bâtimens des *Ecuries de la Reine*, dont le premier Écuyer, M. *de Tessé*, a son logement au rez-de-chaussée dans l'intérieur du Louvre.

G, Partie de la cour & des bâtimens de l'*Hôtel des Postes* (*b*).

H, Partie de la cour & des bâtimens de la maison de M. *Roullié*, précédemment Ministre de la Marine, aujourd'hui Ministre des Affaires Étrangeres, (Voyez le plan & la description de cette maison, chap. XI du troisiéme volume).

I, Cour & masses des bâtimens de l'Hôtel de *Créqui* (*c*).

K, Bâtiment anciennement appellé *la Capitainerie du Louvre* (*d*).

L, Eglise & bâtimens *des Peres de l'Oratoire*, dont les plans & la description se trouvent dans le chap. X. du troisiéme volume.

M, Cloître & Eglise de *S. Honoré*.

N, Bâtimens qui originairement furent élevés pour servir de magazins pendant la construction du Louvre, qui ont toujours resté sur pied depuis & servi d'atelier à différens Artistes : ces bâtimens sont encore tolerés aujourd'hui, jusqu'à ce que Sa Majesté se soit décidée sur l'entiere perfection de ce monument, & ne doivent être considerés (ainsi que ceux marqués O) que comme des parties accessoires, qui ne manqueront pas dans la suite d'être démolies.

P, Cloître & bâtimens de l'ancienne Eglise de *S. Nicolas du Louvre* (*e*).

Q, Maisons appartenant à différens particuliers, dans le nombre desquelles il s'en trouve de quelque importance qui ne contribueroient pas peu à rendre difficile la réunion du Louvre avec les Tuileries.

R, Eglise de *Saint Louis du Louvre*, dont les plans & la description se trouvent dans le chapitre XII. du troisiéme volume.

S, Hôtel de *Longueville* bâti sur les desseins *de Metezeau* (*f*).

T, *Grand Bureau du Tabac* bâti en 1750, sur les desseins de M. *Contant*, Architecte du Roi (*g*).

V, Hôtel d'*Elbeuf*, ci-devant l'Hôtel de *Coëtansao*, rebâti à neuf l'année derniere, pour Madame la Duchesse d'Elbeuf.

U, Hôtel de *Crussol*, aujourd'hui les *Petites Ecuries du Roi*.

X, Jardin & Hôtel de M. de *Beringhen*, premier Écuyer des petites Ecuries du Roi.

Y, Masses de bâtimens contenant les dépendances du Palais des Tuileries.

Z, Grande aîle de bâtimens, de deux cens vingt-deux toises de longueur, connue sous le nom de *Galerie du Louvre*. Voyez sa décoration extérieure, planche onziéme de ce volume. Cette Galerie, bâtie originairement pour communiquer du premier étage du Louvre au Palais des Tuileries, a été élevée sous les régnes de Henri IV

(*b*) Ce bâtiment étoit appellé anciennement *Hôtel de Longueville*, ensuite *Hôtel d'Alençon*. En 1665, Louis XIV. acheta cet Hôtel pour être démoli, à dessein de faire une place au devant du Louvre; mais ce projet fut abandonné; de sorte qu'en 1709, on y logea le Marquis *d'Antin*, Directeur général, ensuite Sur Intendant des Bâtimens de Sa Majesté, ce qui avoit fait depuis nommer cet Hôtel *la Sur-Intendance des Bâtimens du Roi*, jusqu'en 1738, qu'on y plaça l'Hôtel Royal des Postes, après l'avoir restauré à cet effet, & à côté duquel on a placé la Poste aux chevaux & relais du Royaume.

(*c*) Cet Hôtel fut anciennement celui de *Mariamne de Bourbon*, légitimée de France. Il a été vendu au commencement de ce siécle; on a bâti sur son terrein plusieurs maisons particulieres : mais on a conservé un passage public qui traverse cet Hôtel de la rue des Poulies au cul-de-sac de l'Oratoire.

(*d*) Ce bâtiment a été appellé depuis, *le Gouvernement*. Aujourd'hui, depuis la mort de M. *Bachelier*, Gouverneur du Louvre, on vient de restaurer cet édifice; & on y a fait des augmentations assez considérables pour y placer, dit-on, les Bureaux de la Guerre pour le département de Paris.

(*e*) Voyez dans le troisiéme volume, p. 63, note (*a*), ce que nous avons dit de cette Eglise.

(*f*) Ce bâtiment étoit autrefois l'Hôtel de la *Vieuxville* jusqu'en 1620, ensuite l'Hôtel de *Luynes*, puis l'Hôtel de *Chevreuse*, enfin l'Hôtel *d'Epernon*. Dans quelques pieces des appartemens de cet Hôtel, on voit encore des peintures de *Mignard* qui méritent l'attention des connoisseurs.

(*g*) Ce lieu, avant ce tems, étoit occupé par les Fermiers des voitures de la Cour, connues sous le nom de *Coches de Versailles*; on les a placés depuis près du Pont-Royal, à côté de l'Hôtel de *Belle-Isle*.

(*h*) On appelle *Guichets du Louvre* les passages qui

& de Louis XIII, par deux différens Architectes ; la partie qui commence au gros pavillon des Tuileries jusqu'au guichet (*h*), qui divise sa longueur en deux parties presque égales, à été construite sous Henri IV, par Etienne *Duperac*, Peintre & Architecte de ce Prince : l'autre, depuis ce guichet jusqu'au Louvre, a été érigée sous Louis XIII, par *Clément Metezeau* (*i*). Château du Louvre.

servent de communication du Quay du Louvre au quartier du Palais Royal ; il y en a trois de cette espece dans la longueur de la galerie dont nous parlons ; aussi dit-on communément premier, second, troisiéme guichet du Louvre. On a pris soin de les marquer dans la planche dont nous donnons la description.

Voyez aussi ces ouvertures dans la planche onziéme où elles sont exprimées ; ces passages sont de beaucoup trop étroits pour la communication continuelle de ce quartier avec le Faubourg S. Germain. C'est sans doute ce peu d'ouverture qui les a fait nommer ainsi, du vieux mot *huichet*, ou petit *huis*, du Latin *ostiolum*.

(*i*) La décoration intérieure de cette galerie avoit été projettée avec la plus grande magnificence. *François Sublet*, Sieur *Des Noyers*, Sur-Intendant des Bâtimens sous Louis XIII. avoit, par ordre de ce Prince, fait venir exprès de Rome le plus grand Peintre de son siécle (*le Poussin*) pour en donner les desseins. Afin de seconder cet habile homme, on choisit les Artistes d'Italie les plus habiles, tels que *Arudini* & *Branchi* pour les stucs, *Ponti* & *Tritani* pour les rehaussés d'or, & *le Poussin* se chargea lui-même des camayeux & des grisailles distribués dans les compartimens de la voute de cette galerie, dont les tableaux devoient représenter la naissance & les travaux d'Hercule ; mais cet ouvrage immense, dans le goût de la *Galerie Mazarine*, qu'on voit à la *Bibliotheque du Roi* [1], n'a été continué que dans la longueur d'environ 50 toises. On prétend que ce Peintre, dégouté de la jalousie de l'école de *Vouet*, prit la résolution d'abandonner ce grand ouvrage & de retourner à Rome ; de sorte qu'il est resté dans l'etat où l'avoit laissé le *Poussin* [2], néanmoins ce que nous en possedons, suffit pour immortaliser cet Artiste. En effet la composition de cette voute, ses compartimens, & le goût admirable de ses ornemens sont autant de chef-d'œuvres. Cette voute, dont la plus grande partie de la sculpture est de stuc, prend naissance sur une corniche de même matiere, laquelle couronne un lambris de menuiserie décoré d'un Ordre Corinthien, distribué sous les arc-doubleaux qui semblent soutenir la voute. On assure que M. *le Brun* avoit entrepris de continuer de peindre cette galerie, qu'il en avoit même commencé la voute, mais que ce dernier ouvrage a été détruit depuis, par la nécessité de pratiquer des logemens dans la partie de cette grande piece du côté du Louvre, lorsque l'*Infante d'Espagne* vint demeurer à Paris, en 1722. On attribue aussi la ruine de ces nouveaux ouvrages, au défaut d'entretien des couvertures ; ce qui est assez vraisemblable, à en juger par le dépérissement de ceux du *Poussin*, dont la plûpart ont beaucoup souffert par cette négligence, qui est la cause trop ordinaire de la destruction de la plus grande partie de nos Maisons royales. Ajoutons à cela qu'on regarde avec trop d'indifférence tout ce qui n'est pas de notre tems ; le présent seul semble intéresser : pour une commodité journaliere, on sacrifie ce que des siécles entiers ont eu de la peine à produire, & l'on n'apperçoit que ce qui nous environne. Les Chefs sont surchargés, dit-on ; cela peut être, mais cette considération devroit faire choisir des personnes en second, qui ayent beaucoup de connoissance & de goût ; autrement les plus beaux ouvrages se trouvent abandonnés à des hommes subalternes, ou bien, ce qui est également préjudiciable, on n'ordonne essentiellement les réparations, que de ce qui paroît évidemment sous les yeux, sans prévoir que les pieces les plus ignorées dans un Palais, sont souvent autant de dépôts qui contiennent des trésors dignes de l'attention la plus scrupuleuse. Par exemple, on voit encore dans la galerie dont nous parlons, des tableaux d'un très-grand prix, presque périr par le défaut d'entretien des combles. Les batailles d'Alexandre qui y ont été long-tems, ont aussi couru grand risque d'être détruites par cette même cause, & ce n'est que par la représentation réitérée d'un amateur zelé, qu'on a pris le parti de les placer depuis quelques années dans la galerie d'Apollon [3] où elles sont, à la vérité, à l'abri de la rigueur des saisons, mais peut-être trop abandonnées à la discrétion des jeunes Artistes qui travaillent dans cette piece à mériter les faveurs du Prince, pour se mettre en état d'aller un jour en Italie perfectionner leur étude.

La galerie que nous décrivons est éclairée de 47 croisées, ayant vûe sur la riviere ; ces croisées, quoique séparées par des trumeaux d'une largeur considérable, ne laissent pas que de répandre une lumiere suffisante dans cette grande piece, sa hauteur d'ailleurs n'étant que de 36 pieds sur 33 de largeur. Cette largeur & cette hauteur paroissent sans doute peu considérables, eu égard à sa grande longueur ; cependant la proportion en général paroît supportable sur le lieu ; ce qui prouve en quelque sorte que l'expérience doit toujours accompagner la théorie. En effet, à en juger par la dimension des galeries que nous avons en France, il seroit assez difficile de déterminer quelque chose de positif à cet égard, puisque la plus longue que nous connoissions après celle dont nous parlons, est celle de *Clagny*, qui n'a que huit fois & demie sa largeur ; celle de *Versailles*, sept fois ; celle de *Saint-Cloud*, six fois & demie ; celle du *Palais Royal*, six fois : enfin celles de *Meudon*, de *Chantilly*, & de l'Hôtel de *Toulouse* à Paris, cinq fois & demie. Nous ne parlons point ici des galeries des Hôtels de *Lambert*, de *Villars*, de la maison de M. *Duchâtel*, &c. dont les proportions sont arbitraires, & où il paroît qu'on n'en a suivi d'autres que celles où l'on a été assujetti par la distribution générale du terrein. (Voyez ce que nous avons dit ailleurs au sujet des galeries dans notre Introduction, premier volume, page 36).

Dans quelques-uns des trumeaux de cette galerie, l'on voit, ainsi que nous venons de le remarquer plus haut, plusieurs grands tableaux de l'école de *Raphael*, & de quelques autres Maîtres d'Italie [4], aussi bien que les portraits en pied des Rois & Reines de France de la

[1] Voyez ce que nous avons dit de cette Galerie dans le troisiéme volume, page 75.

[2] On voit dans le second volume des Œuvres du *Poussin*, gravés par *Pesne*, Peintre & Graveur, la plus grande partie des sujets que *Le Poussin* avoit composés pour orner la voûte de cette superbe Galerie, & dont quelques morceaux sont exécutés, tels que la Déesse *Hebé*, fille de *Junon*, femme d'*Hercule* ; *Alcmene* accouchant d'*Hercule* ; *Hercule* qui assomme *Diomede* ; *Chiron* enseignant *Hercule* ; *Hercule* qui étrangle le lion de la forêt de *Nemée* ; *Hercule* qui prend conseil de l'Oracle, &c. Sans compter plusieurs Génies qui portent les armes de ce demi-Dieu, des termes, & autres ornemens feints de stuc, d'une beauté & d'une composition qui méritent les plus grands éloges.

[3] Voyez le plan de cette Galerie dans la planche sixiéme, & ce que nous en dirons en faisant sa description.

[4] Le Roi vient d'accorder la plus grande partie de ces tableaux à M. l'Evêque de *Meaux*, pour les placer dans la Cathédrale de cette Ville.

Château du Louvre.

Dans la longueur d'environ 100 toises, & au dessous de cette galerie, sont destinés des logemens pour la demeure des Artistes les plus célébres ; ce fut Henri IV qui, voulant avoir sous ses yeux les hommes les plus habiles de son tems dans chaque profession, tant pour son service que pour celui du public, leur accorda par ses Lettres patentes du 22 Décembre 1608 un logement dans l'enceinte de son Palais. Ces Lettres patentes ont été approuvées & autorisées jusqu'à présent par les successeurs de ce Prince ; de sorte que l'on voit chez ces Artistes (la plûpart hommes du premier mérite) les ouvrages les plus accomplis en sculpture, peinture,

seconde & troisiéme Race, & dont la diversité des habillemens fait connoître d'une maniere intéressante les vêtemens des Princes & Princesses de ces siécles déja assez reculés.

Vers le milieu de cette galerie, au dessus du guichet dont nous avons déja fait mention, est un salon d'un diametre beaucoup trop petit, eu égard à la longueur immense de cette piece ; ce qui auroit dû engager à faire un avant-corps extérieur plus considérable pour donner plus d'espace à ce salon. Cet avant-corps étoit d'autant plus aisé à pratiquer, que cette galerie est comprise entre deux murs de face, & que son étendue, tant intérieure qu'extérieure, auroit par là été plus subdivisée, ce qui auroit produit un bon effet. Cette idée devoit venir naturellement aux Architectes qui ont bâti cette galerie, d'une part par la petitesse de ce sallon, de l'autre par le peu de saillie de l'avant-corps du dehors, ce qui se pouvoit d'autant mieux que cet avant-corps se seroit trouvé placé à la rencontre des deux différentes ordonnances d'Architecture, l'une bâtie sur les desseins d'*Etienne Duperac*, l'autre sur ceux de *Clément Metezeau*. (Voyez la planche onziéme).

Nous avons remarqué dans le troisiéme volume (page 68, note (a),) que lorsque la Bibliotheque du Roi se trouva placée dans la rue Vivienne, on avoit projetté de la transporter dans cette galerie ; mais l'Infante d'Espagne qu'on attendoit en France, & à qui l'on destinoit une partie de cette galerie, pour y distribuer des logemens à ses Officiers (ce qui arriva effectivement) détourna de cette idée. D'ailleurs la nécessité de prendre sur son peu de largeur des corps d'armoires pour placer les Livres, sans compter la saillie des balcons nécessaires pour atteindre à ceux d'en haut, sans doute en dégoûta, parce que cette piece auroit encore perdu par là une largeur assez considérable : de sorte que dans la suite elle servit seulement de communication à l'Infante lorsqu'elle fut arrivée, & qu'elle vouloit aller du Louvre, où elle demeuroit, au Palais des Tuileries. Nous rapporterons, à propos de ce passage de l'Infante, qu'à cet effet l'on étendoit dans toute la longueur de cette galerie un tapis de la Manufacture de la *Savonnerie*, d'un dessein assez beau, & qui n'étoit divisé qu'en sept parties ; ouvrage peut-être un des plus grands qu'il soit possible d'exécuter dans ce genre.

Avant l'arrivée de cette Princesse en France, l'on avoit placé dans cette galerie, vers 1697, plusieurs modeles des villes fortifiées du Royaume, & cet ouvrage fut déja poussé dans ce tems là à un assez haut point de perfection ; mais on l'a augmenté depuis considérablement, de maniere qu'aujourd'hui cette galerie est remplie dans toute sa longueur, & dans presque toute sa largeur, d'environ 120 modeles d'une exécution & d'une beauté au-dessus de tout éloge, & qui présentent la collection la plus exacte qu'il soit possible d'imaginer, tant par l'imitation des villes & des ouvrages de fortification, & les détails des environs, que par le goût avec lequel ils ont été mis en relief. Effectivement les paysages, les montagnes, les collines, les rivieres, les bâtimens civils & militaires, tout y est intéressant, d'une grandeur satisfaisante, & exécuté avec un soin & une dépense véritablement royale ; de sorte que cet assemblage immense mérite l'attention des amateurs & des personnes de l'Art. Quel plaisir en effet pour un connoisseur, de pouvoir dans un même lieu prendre un local de toutes les principales Villes du Royaume, & de parcourir, sans sortir de la Capitale, les différentes situations exprimées dans ces modeles, avec une intelligence digne à bien des égards, du pinceau du plus grand Paysagiste & de l'ébauchoir du Sculpteur le plus consommé dans son Art !

L'origine de cette collection est dûe au ministere de M. de *Louvois*. Pendant la régence, M. d'*Asfeld*, comme Directeur général des Fortifications, continua d'en ordonner le progrès. Enfin nous devons son accroissement & sa perfection à M. le *Comte d'Argenson*, Ministre de la Guerre : la direction en a été confiée depuis 1740 à M. *Mazin de Luzard*, fils de M. Mazin [5], qui en avoit la direction dès 1707. Depuis quarante-sept ans l'on doit à ces deux Directeurs un succès si peu attendu dans ce genre d'ouvrage, qui certainement a droit de satisfaire, non seulement les curieux, mais aussi les gens du métier. Tous les différens travaux qui ont été ordonnés dans les villes de *Strasbourg*, *Lille*, *Briançon*, *Mastricht*, *Berg-op-Zoom*, *Suze*, *Casal*, *Pignerol*, *Montmelian*, *&c.* pendant les guerres que la France a eu à soutenir contre ses ennemis, y sont exprimés avec le détail le plus scrupuleux, & développés d'une maniere qui montre évidemment la sagacité, le génie & l'expérience des Lieutenans Généraux & des Ingénieurs qui ont servi si glorieusement la nation Françoise. Mais comme cette partie de détail appartient à une plume plus versée dans l'Art militaire, nous n'en dirons pas davantage ; d'ailleurs notre objet dans ce recueil est de traiter seulement de l'Architecture civile & des Ouvrages de goût.

Nous remarquerons à cette occasion que pour pouvoir examiner ces modeles avec une sorte de facilité, il seroit convenable de pratiquer le long de cette galerie, environ à neuf pieds de hauteur, un balcon en saillie pour les appercevoir *à vûe d'oiseau* ; autrement la grandeur de leur surface empêche, en quelque sorte, de parcourir

[5] M. *Mazin*, descendant d'une famille noble ; originaire de Piémont, étoit né à Marseille en 1686, & est mort en 1739 Mestre-de-Camp d'Infanterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Ingénieur & Directeur des Plans du Roi ; il a aussi exercé l'Architecture civile. L'Hôtel de *Charost*, Faubourg S. Honoré, a été bâti sur ses desseins, ainsi que le Château d'*Asfeld* en Champagne ; ce dernier, dit-on, est très-considérable, & fut bâti pour M. le Marquis d'*Asfeld*, mort Maréchal de France : il est construit en craie, & on y a employé beaucoup de marbres de *Rance*, tirés à grands frais de *Charlemont*.

M. *Mazin de Luzard*, son fils, né à Toulon, est Ingénieur en chef, Capitaine au Régiment de Mailli, & Directeur des Plans du Roi ; c'est lui qui est chargé, comme nous venons de le remarquer, du soin des modeles, de leur entretien & augmentation, aussi bien que de procurer l'entrée de la galerie qui les contient, aux Princes Etrangers, lorsque la Cour ou le Ministre en donne la permission, cette collection célébre n'étant pas publique.

gravure en taille douce, en creux, en pierres fines, orfevrerie, &c.; & lorsque ces habiles Artistes ne se trouvent pas assez de logement pour leur attelier, on leur en accorde dans les dépendances du Louvre; de sorte que les Etrangers qui veulent prendre connoissance de la perfection où l'on a conduit de nos jours les Arts en France, trouvent près du même lieu ce que l'industrie Françoise, dans un siécle aussi éclairé, & ce que des talens supérieurs peuvent présenter de plus accompli. Nous allons donner dans une note particuliere le nom des principaux hommes de mérite qui occupent actuellement ces logemens, & dont nous n'avons pû parler que d'une maniere fort abrégée; ces additions, quelqu'intéressantes qu'elles soient, étant en quelque sorte étrangeres à notre sujet (*k*). Château du Louvre.

leur ensemble, d'une maniere instructive. Il est vrai que ce balcon nuiroit peut-être à la proportion de cette galerie; mais en faveur du bien qui résulteroit pour la vûe de ces merveilles de l'Art, il seroit sans doute utile de sacrifier la dimension de cette grande piéce, qui paroît destinée aujourd'hui à être la demeure constante de cette immense collection.

Nous observerons encore qu'il seroit à desirer pour la conservation de ces modeles, qu'on pratiquât des doubles chassis aux croisées, pour empêcher la poussiere de pénétrer dans cette galerie, qui étant exposée au grand air & élevée sur un quai sujet à la multitude, semble exiger cette dépense; autrement ces chef-d'œuvres se dégradent insensiblement, les couvertures volantes qu'on pose dessus, étant absolument trop fragiles pour empêcher leur dégradation.

Les entretiens, les additions, & les nouveaux modeles auxquels on travaille continuellement pour l'entiere perfection de cette collection, se payent annuellement sur l'extraordinaire des Guerres, & l'on a soin de n'employer pour ces reliefs que des hommes du premier mérite dans ce genre de travail.

(*k*) Nous ne pouvons faire ici l'énumération de tous les habiles Artistes qui ont leur logement sous cette grande galerie; nous citerons seulement en passant M. *Drevet*, un des premiers Graveurs en taille douce pour le portrait. M. *Pigalle*, célébre Sculpteur, qui indépendamment de ce logement, a son attelier dans l'intérieur du Louvre. M. *Sylvestre*, Graveur & Dessinateur habile pour les Vûes. M. *Rouquet*, Peintre de portrait en émail, très-célébre, & qui a fait de grandes découvertes sur le méchanisme de son Art, & sur la composition des émaux. M. *Danville*, Géographe ordinaire du Roi. M. *l'Abbé Nolet*, Professeur pour la Physique expérimentale. M. *De la Tour*, un de nos plus habiles Peintres de portrait pour le pastel. M. *Oudry*, Peintre de l'Académie Royale, le plus renommé pour les animaux, ayant son attelier au Château des Tuileries. M. *Germain*, Orfévre, digne héritier des talens de feu Thomas Germain son pere, un des plus habiles Orfévres que la France ait possedé. Messieurs *Marteau & Duvivier*, Graveurs du premier ordre pour les médailles. M. *Gay* d'un talent supérieur pour la Gravure en pierres fines. M. *Bailly*, Garde des Tableaux du Roi, &c. Mais ce qui mérite singulierement notre attention & celle des amateurs, ce sont, 1°. la Collection des desseins du cabinet du Roi. 2°. L'Imprimerie Royale. 3°. La Monnoie des Médailles, dont nous allons donner en particulier une description succinte.

Le Cabinet des Desseins, ci-devant sous la garde de feu M. *Coypel*, premier Peintre du Roi, a été confié l'année derniere à *Charles-Nicolas Cochin*, Dessinateur & Graveur du premier mérite. (Voyez ce que nous avons dit de cet illustre Artiste dans le tome 2, page 138, note (*e*).

Voici à peu près le dénombrement des différens Auteurs qui composent cette collection, montant environ à dix mille desseins originaux de différentes Ecoles.

Plusieurs desseins de Raphael.

Quelques-uns de Jules Romain.

Et un grand nombre de differens Maîtres *de l'Ecole de Rome.*

Plusieurs d'André *del Sarte*, de Michel-Ange *Buonarotti*, de Mecarino, de *Baccio Bandinelli*, & de différens Maîtres de l'*Ecole Florentine.*

Quelques desseins du Correge.

Quantité de desseins du Parmesan.

Plusieurs études & esquisses d'Annibal Carache.

Les cris de Rome du même, & plusieurs paysages.

Diverses Etudes du Dominicain.

Un très-grand carton original de ce Maître pour son tableau du martyre de Sainte Cecile.

Quelques desseins & études du Guide, du Guerchin, & quantité d'autres de plusieurs Maîtres de *l'Ecole de Lombardie.*

Plusieurs desseins du Titien, de Paul Veronese, du Tintoret, des Bassans, & de différens Maîtres de *l'Ecole Venitienne.*

Différens desseins de *Pietre de Cortone.*

Plusieurs colorés de *Benedetto di Castiglione.*

Un nombre considérable de paysages de Paul Brill.

Quelques desseins du Baroche.

Plusieurs desseins & petites esquisses, peintes par Rubens.

Plusieurs autres, retouchés par ce Peintre célébre, sans compter un assez grand nombre de desseins de différens Maîtres de *l'Ecole Flamande.*

La plus nombreuse collection de ce cabinet, consiste dans les desseins de Le Brun. On y voit de ce Maître quantité d'études de figures nues & drapées, d'autres d'animaux, diverses compositions & esquisses de sujets d'histoire, & des conquêtes de Louis XIV, des desseins d'architecture, plusieurs études de la phisionomie humaine, & du rapport qu'elle a avec les têtes de différens animaux.

Quelques études relatives aux passions des hommes.

Quelques desseins des batailles d'Alexandre.

Un nombre considérable de cartons, ou desseins de figures plus grandes que le naturel, de la galerie & du grand escalier de Versailles; du pavillon de l'Aurore, de la chapelle de Sceaux, &c.

Plusieurs desseins de compositions & d'études de Noel & Antoine Coypel.

Un porte-feuille d'études d'animaux, par Boils.

Un porte-feuille de desseins de Sylvestre, contenant plusieurs Vûes de Paris & des Maisons Royales, quelques vûes de différentes Villes fortifiées, &c.

Enfin un porte-feuille d'études de Mignard.

On voit encore dans ce cabinet quelques ouvrages de sculpture, de marbre, de bronze, & de terre cuite; entr'autres un S. Pierre pleurant son péché, & une Magdeleine pénitente, tous deux de marbre en ronde-bosse, d'environ deux pieds de proportion, par Sarrasin.

17 autres petits bas-reliefs de marbre du même, & de *Van Obstal.*

Château du Louvre.

&, L'Académie royale de Musique, ou Magasin de l'Opéra.

a, Marché des Quinze-Vingt.

b, Eglise & Hôpital des Quinze-Vingt que l'on réédifie à neuf, sur les desseins de feu M. *Labbé*, Inspecteur des Bâtimens du Roi, & qui se continue sous la con-

Un crucifix de bronze de 18 pouces de proportion de *Van Obstal*. Cinq autres petits bas-reliefs aussi de bronze. 16 morceaux de bas-relief & de ronde bosse en yvoire. 13 bustes en terre cuite, d'environ un pied de haut, par Sarrasin, représentant Jesus-Christ & les 12 Apôtres.

M. Cochin, Garde de ce précieux dépôt, se propose dans la suite, pour l'avantage des Arts & le bien du public, de faire voir cette célébre collection aux amateurs un jour de chaque semaine, quoique jusqu'à présent elle n'ait point encore été publique.

L'Imprimerie Royale a pris naissance sous le ministere de M. Colbert, qui en donna la direction au Sieur *Cramoisy*, Imprimeur. Celui-ci se servit pendant longtems des caracteres de l'Université; mais M. Colbert toujours attentif à veiller aux progrès des Arts, se proposa de porter à un plus haut point de perfection cette Imprimerie. Pour cela, il chargea les plus habiles Artistes de son tems de composer de nouveaux caracteres Romains & Italiques, beaucoup plus réguliers, de maniere qu'ils sont devenus dans la suite un sujet d'imitation pour toutes les Imprimeries du Royaume. Après cette découverte, il fut décidé que l'on graveroit aussi des lettres capitales & des vignettes, frappées & justifiées avec les moules d'acier, à dessein d'établir une Fonderie qui ne serviroit absolument que pour l'Imprimerie Royale; ce qui fut effectivement exécuté, sous la direction de M. *Anisson*, de Lyon, associé avec M. *Rigaud*, Libraire & Imprimeur.

M. *l'Abbé Bignon*, qui succéda à M. *Colbert* pour la direction de l'Imprimerie Royale, fit choix de M. *Grand-Jean* pour en graver les caracteres. Cet homme de mérite fut breveté, on lui accorda une pension, & on convint de lui payer à part ses ouvrages; alors il s'associa le Sieur *Alexandre* son éleve; & ils travaillerent conjointement à perfectionner la plus grande partie des caracteres qui avoient été résolus du tems de M. *Colbert*. Cet ouvrage important devoit consister en vingt caracteres Romains, avec chacun leur Italique, dont la plus grande partie fut finie sous M. *l'Abbé Bignon*. A ce dernier succéda M. *Rigaud*, qui vit mettre fin à cette entreprise; après sa mort M. *Anisson* fut nommé à cette direction, & l'exerce encore aujourd'hui avec beaucoup de distinction.

Les bâtimens qui contenoient cette Imprimerie Royale s'étant trouvés trop resserrés; d'ailleurs le dessein dans lequel on étoit de mettre sous les yeux des Directeurs les différentes parties de détail de leurs départemens, fit que vers 1720 M. le Duc *d'Antin*, alors Sur-Intendant des Bâtimens du Roi, reçut des ordres de la Cour pour faire faire des agrandissemens, & procurer les commodités convenables à cette Imprimerie; alors on ne conserva que la cage du bâtiment, & on pratiqua une grande galerie au premier étage, placée au dessus du troisiéme guichet, capable de contenir 16 ou 17 Presses; un grand magasin pour le papier, des atteliers, & enfin un assez beau logement pour le Directeur.

Lorsque ce nouvel arrangement fut fini, on y fit transporter tous les ouvrages qui concernoient les caracteres, & la Fonderie, qui étoient restés chez la Veuve *Grand-Jean*, qui avoit obtenu la survivance de son mari; ensorte que tous ces différens ouvrages furent arrangés avec ordre dans plusieurs pieces, & sont exposés aujourd'hui aux yeux des connoisseurs. Le sieur *Alexandre* fut breveté à son tour, & travailla au second caractere, nommé la *Sedanoise*, avec laquelle on a imprimé le Phedre & l'Horace; mais il ne voulut pas entreprendre le premier caractère proposé même du tems de M. *Colbert*; il s'associa pour cela, & par Brevet, le sieur *Luce* son gendre, actuellement Graveur de l'Imprimerie Royale: c'est à ce dernier, qui joint à la célébrité de son Art, les talens de la sculpture & du dessein, que nous sommes donc redevables de ce caractere, ouvrage du plus grand mérite, & d'une extrême difficulté. (Voyez les épreuves de ce premier caractere dans le premier volume de l'Enciclopedie). C'est aussi à ce génie rare & excellent qu'on est redevable des bordures, cadres, vignettes, culs-de-lampe, lettres-grises, &c. dont on enrichit le plus souvent les Livres de réputation qui sont exécutés dans l'Imprimerie Royale. Tous ces ornemens, la plûpart d'un goût excellent, sont gravés en acier, & imitent parfaitement la taille douce; ils ont aussi l'avantage de se décomposer de toutes grandeurs, de se transposer à discrétion, & enfin de se tirer ensemble avec les caracteres, ce qui est bien moins sujet que les passe-par-tout en taille douce, dont on a fait usage jusqu'à présent.

Ce que nous venons de rapporter au sujet de l'établissement de l'Imprimerie Royale, se contredit en quelqu'endroit avec ce que *Sauval* nous en a dit, car il fait remonter son origine dès l'an 1640, sous le ministere du Cardinal de *Richelieu*. Mais, nous en avons déja averti, on doit nous passer la diversité de sentimens qu'on peut trouver dans l'historique de cet Ouvrage, comparée avec ce que nos Ecrivains nous en ont donné, ayant crû devoir préférer aux sentimens des anciens Auteurs ceux des personnes qui exercent journellement leur profession dans les différens départemens que nous nous trouvons obligés de décrire; leur témoignage ne peut nous devenir suspect, connoissant leurs lumieres & leur affabilité, qualités éminentes qui leur ont attirés dans plus d'une occasion toute notre confiance.

La Monnoie des Médailles fut placée aux galeries du Louvre en 1629: l'on mit alors sur la porte d'entrée une inscription, qui s'étant trouvée mutilée dans la suite, lui a fait substituer celle qu'on y voit aujourd'hui, conçue ainsi, Monnoye des Médailles. Louis le Grand donna la conduite de cette Monnoie au Sieur *Warin*, Directeur général des Monnoies de France, & le plus habile Graveur de son tems: ce fut le célébre *Balin* qui lui succéda; après celui-ci, *l'Abbé Bizot* en eut la direction, ensuite M. *Petit* qui l'exerça jusqu'en 1696. Ce fut dans cette année que le Roi donna un Édit par lequel Sa Majesté voulut qu'il n'y eût qu'une seule Monnoie des Médailles en France; il créa à cet effet en titre d'Office la Charge de Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie des Médailles, & Garde des Poinçons & quarrés de Sa Majesté, de laquelle Charge M. *Nicolas de Launay* fut pourvû la même année, & il l'a exercée jusqu'à sa mort, arrivée le 17 Août 1727.

Sous ce nouveau Directeur, la Monnoie des Médailles prit toute une autre face; elle fut mise dans un ordre admirable, & parvint à la plus grande perfection; ce qui a toujours subsisté jusqu'à présent sous la direction actuelle de M. *Jules-Robert de Côte*, Intendant & Contrôleur des Bâtimens du Roi, & gendre de feu M. *de Launay*.

C'est dans ce lieu que toutes les Médailles qui se distribuent dans le Royaume, sont fabriquées, par le moyen de différens balanciers de bronze, dont un pese jusqu'à 26 milliers, & que dans une galerie, décorée de fort bon

Plan Général, au Rez de Chaussée de la disposition actuelle des Bâtimens du Louvre & du Palais de

Riviere de

Quay de l'Ecole

R. du Doyenné

Cour du vieux Louvre.

Place du Vieux Louvre

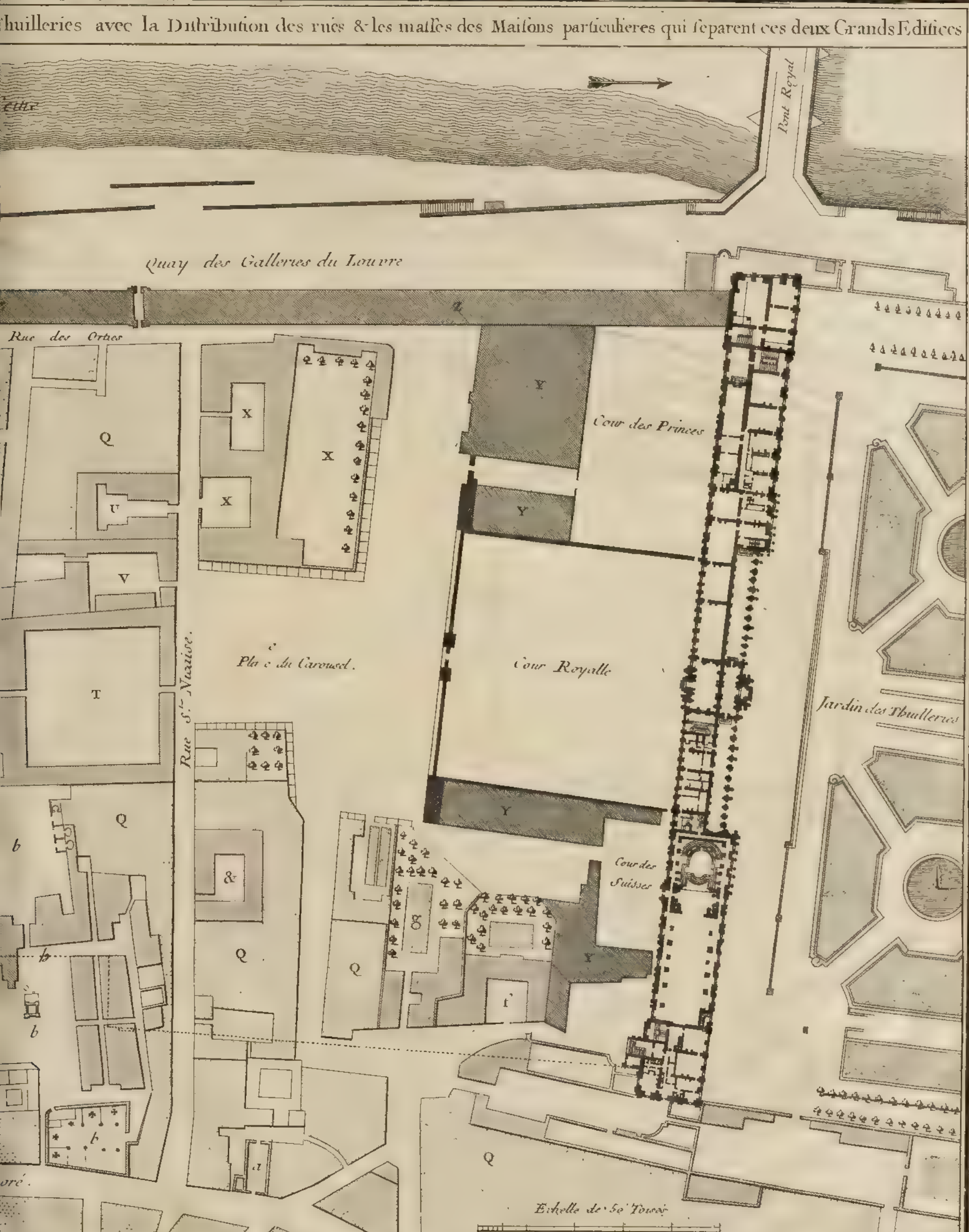
Rue Fromenteau

Rue S.t Thomas du Louvre

R. de Beauvais

Place du Palais Royal.

Rue S.t


Thuilleries avec la Distribution des ruës & les masses des Maisons particulieres qui separent ces deux Grands Edifices
Pont Royal
Quay des Galleries du Louvre
Rue des Orties
Cour des Princes
Place du Carousel.
Rue S.t Nicaise.
Cour Royalle
Jardin des Thuilleries
Cour des Suisses
Echelle de 50 Toises
Q
U
V
T
X
Y
&
g
f
b
a

CHAPITRE VI.

Plan au rez-de-chaussée du Louvre. Planche V.

Château du Louvre.

NOUS donnons dans cette planche la distribution détaillée du plan du rez-de-chaussée du Louvre, non seulement telle qu'elle avoit été conçue dans son origine, & qu'elle a été augmentée depuis, pour répondre à la magnificence du Prince qui y devoit faire sa résidence; mais aussi telle qu'elle est divisée aujourd'hui pour la demeure des personnes du premier ordre & des Artistes, à qui Sa Majesté a accordé des logemens; on y a aussi marqué la distribution des Académies qui y tiennent leurs séances, & y font leurs assemblées: enfin on a ajouté quelques notes à cette description, qui contiendront un abrégé des parties les plus remarquables dans ce vaste Edifice, aussi bien que plusieurs observations intéressantes, concernant les Artistes les plus célébres qui y résident actuellement.

Claude Perrault, dont nous avons déja parlé, & qui a bâti le péristile, marqué O dans la planche sixiéme, aussi bien que la face du côté de la riviere, avoit aussi donné divers projets pour augmenter la distribution des bâtimens qu'on voit ici: nous allons rapporter quelques-unes de ses observations, tirées du Livre manuscrit dont nous avons déja parlé.

Cet Auteur rapporte dans ce manuscrit, » que plusieurs personnes ayant prétendu que le diametre de cette grande cour étoit trop considérable, eu égard » aux modules des Ordres & à l'ordonnance de l'architecture de ses façades, cela » l'avoit engagé à la diviser en cinq cours, chacune de 26 toises de diametre, dont » celle du milieu étoit circulaire, & les quatre autres de formes irrégulieres, ainsi que » l'expriment les lignes ponctuées, marquées légerement sur cette planche; il convient néanmoins que cette considération lui avoit paru peu importante, mais que » cependant, comme cette opinion avoit fait beaucoup d'impression sur les esprits, » il avoit usé de ce moyen, autorisé, dit-il, par l'exemple du Palais de l'Escurial, » dont la principale cour n'est que de 26 toises sur 14 ou 15 de large, & dont la plûpart » des autres n'en ont que huit en quarré; que par ce projet d'ailleurs on ne touchoit » pas aux pavillons des angles extérieurs de la cour du Louvre, qui se conservoient » entierement, ce qui étoit essentiel alors, le projet du *Cavalier Bernin* ayant déplû » pour la plus grande partie, parce qu'il falloit démolir presque toutes les façades » de ce Palais.

C'est un bien sans doute, que ce dernier projet de *Perrault* n'ait pas eu lieu; car il est certain, comme il le remarque lui-même, que cette division auroit détruit la plus grande beauté de ce monument, dont le diametre de la cour est de 64 toises & de forme quarrée (*a*), ce qui annonce convenablement une Maison Royale; diametre auquel, à la vérité, la grandeur de l'architecture ne répond pas, ainsi que nous l'observerons dans son lieu, mais qui auroit été tout-à-fait masqué si l'on avoit élevé ces bâtimens proposés.

On voit dans la planche dont nous parlons, le plan du soubassement du péristile de *Perrault*, dans lequel sont exprimés les petits escaliers à noyau, servant de descente pour l'écoulement des eaux, dont nous avons déja fait mention; l'on y remarque aussi le nouveau mur de face U, que l'on a élevé du côté de la riviere; ensorte que l'ancien, marqué X, doit servir de mur de refend, lorsque cette aîle de bâtiment sera entierement finie. Nous observerons que pour couvrir ces nou-

(*a*) On n'a point exprimé dans ce plan du rez-de-chaussée, les bâtimens qui sont élevés au milieu de cette grande cour, pour la raison que nous en avons déja rapportée en parlant de la planche IV, page 18.

veaux

Château du Louvre.

veaux bâtimens & les anciens, on proposa, dit *Perrault*, des couvertures de cuivre, au lieu d'ardoise & de plomb, & il rapporte à ce sujet, que par le calcul qui en avoit été fait, la toise n'auroit couté que 64 livres; dépense qui n'auroit guere excedé le prix des couvertures ordinaires, y compris la charpenterie, qui dans ce cas consommeroit un tiers moins de bois: il dit enfin avoir supputé à quoi auroit pû revenir toute la couverture des bâtimens du Louvre (*b*), & que cette dépense n'auroit pas monté à 250000 livres; il donne même à ce sujet le dessein de la charpente propre à ce genre de couverture, dans le goût de celle du Château d'*Anet*, qu'il avoue être beaucoup plus legere que celle dont on fait usage ordinairement, où il entre beaucoup plus de matiere.

Nous dirons, d'après l'opinion de notre Auteur, qu'il est étonnant que l'on ait négligé jusqu'à présent de mettre plus communément en pratique ce genre de charpenterie, qui nous a été donné par Philibert Delorme *dans sa maniere de bâtir à petits frais*, & dont il démontre évidemment la possibilité. Combien ne seroit-il pas avantageux d'user de ce genre de couverture, qui donne la facilité d'employer de petits bois, qui procure une œconomie considérable dans l'épaisseur des murs de face, & qui donne enfin le moyen d'éviter l'apparence des combles! *Perrault* connoissoit tout le mérite de cette invention, & comme il étoit moins jaloux & plus connoisseur que la plûpart des Architectes de son tems, il se faisoit un plaisir raisonnable d'applaudir à tout ce qui avoit été fait de bien avant lui.

Voici encore quelques changemens proposés par *Perrault*. Ils consistoient, 1°. à observer du côté de la cour, dans l'intérieur du bâtiment, des galeries ou grandes pieces libres pour pouvoir aller à couvert tout autour du Louvre. 2°. Pour diminuer le diametre de la cour, qui paroissoit, dit-il, trop grand à quelques-uns, pour la hauteur des bâtimens, il avoit proposé, comme nous l'avons dit ailleurs, une terrasse de 18 pieds de large, élevée de trois marches, telle qu'il s'en voit une dans la cour du Château de S. Cloud. Cette terrasse, selon *Perrault*, auroit eu encore deux avantages; le premier, qu'elle auroit empêché les équipages d'approcher du pied du bâtiment; le second, qu'elle auroit servi d'empattement à tout l'Edifice, & préservé la base des piédestaux de l'humidité de la terre & de l'écoulement des eaux. 3°. A pratiquer au rez-de-chaussée, dans l'épaisseur des murs qui séparent le péristile d'avec les bâtimens de l'intérieur de la cour, des aisances qui se seroient déchargées dans un aqueduc, par lequel les matieres auroient été emportées dans la riviere; ces aisances auroient été entretenues propres, & lavées par une eau abondante, provenant des combles, & de la pompe de la Samaritaine.

Nous remarquerons premierement, que ces galeries, ou grandes piéces, dont parle *Perrault*, & dont on voit les desseins dans son manuscrit, page 79, auroient sans doute été nécessaires; mais que leurs différens diametres & leurs interruptions dans un bâtiment d'une distribution simple, présentent des communications trop imparfaites pour les issues principales d'une Maison Royale; en second lieu, que ces terrasses font bien, à la vérité, au pied d'un bâtiment, parce qu'elles procurent un sol de niveau qui corrige les inégalités indispensables du pavé des cours, & contribuent

(*b*) Une portion du Château de Versailles, du côté du Jardin, est couverte de cuivre, & réussit fort bien, malgré le sentiment de quelques-uns, qui prétendent que le verd-de-gris est un obstacle qui devroit lui faire préférer le plomb; non seulement ce dernier est plus pesant, par rapport à son épaisseur, mais il coute beaucoup de soudure, & est sujet à se gercer à la gelée; le cuivre rouge, au contraire, n'a aucun de ces inconvéniens, & loin de se détruire par le verd-de-gris, il se graisse à l'air, de maniere que l'eau du ciel coule sur sa surface, sans qu'il soit besoin de passer plusieurs couches à l'huile, comme quelques-uns le prétendent; l'expérience prouvant ce que nous avançons ici. Ce genre de couverture a donc l'avantage de pouvoir être plus leger, d'exiger des murs de maçonnerie d'une moindre épaisseur, & enfin de n'être pas plus dispendieux que les autres, en tirant directement ces tables de cuivre, de Suede, où l'on n'employe pas d'autre matiere pour la couverture des bâtimens.

Château du Louvre.

ſouvent à rendre la forme de ces dernieres plus agréables; mais il faut convenir qu'elles empêchent d'arriver à couvert dans l'intérieur de l'édifice, ainſi qu'on le peut voir au Palais du Luxembourg. Enfin nous remarquerons que la maniere dont *Perrault* avoit conçu les aiſances dont nous venons de parler, eſt contraire à la ſanté des Citoyens, & que quoique cette pratique ne ſoit pas ſans exemple, bien loin d'être une autorité, le premier abus auquel on devroit remédier à Paris, ſeroit d'éviter la décharge de tous les cloaques qui ſe répandent dans la riviere qui traverſe cette Capitale, & de ſuivre au contraire l'idée du nouvel égoût qu'on a conſtruit hors de Paris, & qui eſt peut-être une des dépenſes la plus véritablement louable qui ait été ordonnée de nos jours.

Perrault avoit encore propoſé, pour perfectionner les diſtributions de l'intérieur du Louvre, deux grands eſcaliers de deſſeins différens, projettés pour être ſubſtitués à la place des anciens, marqués I. L'un de ces eſcaliers, d'une belle diſpoſition & d'une forme quarrée, avoit neuf toiſes dans œuvre, non compris une galerie de 18 pieds de largeur qui régnoit au pourtour; il étoit décoré de colonnes Corinthiennes accouplées: l'autre, plus vaſte encore & décoré auſſi d'Ordre Corinthien, avoit de largeur ſept toiſes un pied, ſur 18 toiſes 4 pieds de longueur, non compris un périſtile de 14 pieds à chaque extrémité. (Voyez ces diverſes compoſitions très-bien détaillées & deſſinées avec beaucoup de goût dans le premier volume manuſcrit de *Claude Perrault*.

Paſſons préſentement à une deſcription plus détaillée du Louvre, dans laquelle nous ferons mention de la plus grande partie des chef-d'œuvres qui y ont été conſervés juſqu'à préſent; ce qui nous donnera occaſion de parler des Académies célébres qui y tiennent leurs aſſemblées, & des plus habiles Artiſtes qui y ſont logés actuellement.

Explication des lettres de renvoi marquées ſur la Planche V.

A, Magaſin (*c*) extraordinaire des uſtenſiles de la Maiſon du Roi.

B, Académie d'Architecture (*d*) établie en 1671 par les ſoins de M. Colbert,

(*c*) Meſſieurs *Menard* & *Felix* ont le Contrôle de ce Magaſin, & Monſeigneur le Prince de Condé, comme Grand-Maître de la Maiſon du Roi, en a le gouvernement. Ces uſtenciles conſiſtent en équipages de guerre, de chaſſe, de table, &c.; le tout ſous la garde d'un Concierge qui demeure dans ce magaſin.

(*d*) Cette Académie ſe tient tous les Lundis, & eſt compoſée de deux claſſes; la premiere à préſent, de 12 Académiciens; la ſeconde de 14, dans leſquelles ſont compris les Contrôleurs des bâtimens du Roi, & deux Profeſſeurs, l'un de Mathématiques, l'autre pour l'Architecture. Ces deux Profeſſeurs donnent, l'un le Lundi, & l'autre le Mercredi, des leçons publiques. C'eſt dans ce lieu que s'aſſemblent les Académiciens pour y conferer enſemble. C'eſt auſſi dans cette Académie que tous les ans, vers la S. Louis, le Directeur général des Bâtimens du Roi diſtribue, de la part de Sa Majeſté, trois prix. Le premier eſt une médaille d'or; le ſecond & le troiſiéme, des médailles d'argent, données aux Eleves qui ont mérité le prix propoſé par les Académiciens. Celui qui a remporté le premier prix eſt envoyé à Rome l'année ſuivante, pour y perfectionner ſes talens, à la ſolde de Sa Majeſté.

Les deſſeins auxquels ſont adjugés les prix, ſont ordinairement d'un certain mérite. Ce ſeroit ſans doute un avantage eſſentiel pour ceux qui ſe vouent à l'étude de l'Architecture, qu'on expoſât les plus généralement approuvés de ces deſſeins dans une grande ſalle, où on pourroit les voir en tout tems; rien ne contribueroit davantage à exciter l'émulation de nos Eleves, & à fertiliſer leur imagination, que l'expoſition de ces projets, qui ont généralement pour objet toutes les eſpeces de Bâtimens relatives à l'Architecture civile. Autrement c'eſt un travail en pure perte pour les Eléves à venir, & une ſatisfaction de moins pour ceux qui ont concouru.

Un de nos amateurs hazarda l'année derniere, dans une petite brochure, de repréſenter que les Architectes de l'Académie devroient expoſer leurs productions toutes les années, comme font les Peintres & les Sculpteurs au ſallon de l'Académie. On ne ſçauroit trop applaudir à cette idée, elle tend au progrès des Arts, & à la gloire de cette célébre Compagnie. Certainement il ſeroit bien que dans la ſalle où ſe tient leur aſſemblée, l'on y vît leurs morceaux de réception: par là on connoîtroit évidemment le mérite des hommes du premier ordre qui la compoſent; on feroit voir aux Etrangers ce que peut cet Art lorſqu'il eſt cultivé par des perſonnes qui, raſſemblées en corps depuis plus de 80 ans, doivent avoir produit des diſſertations, réſolu des doutes, & enfin applani les contradictions qui juſqu'à préſent ſe ſont rencontrées dans les différens Auteurs qui ont écrit ſur l'Architecture.

On voit à la vérité quelques modeles en plâtre près de la ſalle où l'on donne les leçons publiques d'Architecture; mais ils ſont placés d'une maniere ſi deſavantageuſe, qu'on n'en peut tirer aucun fruit. Sans doute cela provient du terrein trop borné où eſt ſituée cette Académie, dont l'aſpect en général donne une idée toute oppoſée à celle qu'on doit ſe former d'une Compagnie ſi célébre dans ſes commencemens, & dont cette Capitale, le ſejour des Arts & du goût, doit attendre les plus heureux ſuccès.

& autoriſée par Lettres patentes de Louis XV, l'an 1717. C'eſt aujourd'hui M. de Marigny, Directeur général des bâtimens du Roi, qui communique à cette Compagnie les ordres du Prince; M. Gabriel, premier Architecte de Sa Majeſté, en eſt le Directeur. La piéce B eſt une antichambre; celle B 2 une ſeconde antichambre; celle B 3 la ſalle des Académiciens, qui s'y aſſemblent tous les Lundis, & où ſe donnent tous les Mercredis les leçons publiques de Mathématique; B 4, Salle où ſe donnent tous les Lundis les leçons publiques d'Architecture; B 5, Dépôt pour les modeles; B 6, Paſſage pour arriver à l'eſcalier qui monte aux entreſols; dans leſquels eſt diſtribué le logement du Secrétaire perpétuel de cette Académie. Château du Louvre.

C, Logement de M. Felix, Contrôleur de la Maiſon du Roi, & Secrétaire de M. le Prince de Condé. Cet appartement eſt compoſé de pluſieurs piéces, tant au rez-de-chauſſée, que dans les entreſols, dont celles de Maître ſont ornées avec aſſez de goût & de propreté.

D, Logement de Meſſieurs de Chancenet, pere & fils, premiers Valets-de-Chambre du Roi; le pere Gouverneur de Meudon, & le fils Gouverneur de Choiſy. Cet appartement, comme le précédent, eſt ſitué au rez-de-chauſſée & aux entreſols, mais eſt beaucoup plus vaſte, ayant un petit jardin, & un dégagement par la rue de Beauvais.

E, Eſcalier qui monte dans les nouveaux logemens pratiqués au premier étage.

F, Académie Françoiſe (*e*), inſtituée en 1635 par le Cardinal de Richelieu, pour perfectionner la Langue Françoiſe; elle eſt précédée d'une antichambre G commune à l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres. La ſalle d'aſſemblée de cette Académie, marquée F, eſt ornée du portrait de Louis XIV, revêtu des habits de ſon ſacre, peint par *Saint-André*; de celui de la Reine de Suede, & de ceux des anciens Académiciens, peints par différens Maîtres. Au deſſus de cette ſalle, on a pratiqué un logement pour le Secrétaire perpétuel de cette Académie. La piéce F 2 eſt un cabinet ſervant de Bibliothéque.

G, Antichambre commune aux Académies des Belles Lettres & Françoiſe, & où ſe tiennent les ſéances publiques de l'Académie Françoiſe. A cet effet, on y a placé des tribunes pour les ſpectateurs. Cette piéce eſt revêtue de menuiſerie, ornée d'un Ordre Corinthien, & enrichie de ſculpture & de bas-reliefs aſſez eſtimés.

H, Académie des Inſcriptions & Belles Lettres (*f*). Cette Académie doit ſon établiſſement à Louis XIV, qui l'érigea en 1663. La ſalle, marquée H, eſt celle où s'aſſemblent les Académiciens, la plus ornée de celles qui ſe voyent au Louvre.

(*e*) Cette Académie en général a pour objet toutes les matieres de Grammaire, de Poëſie, & d'Eloquence. Ses membres ſont au nombre de 40, tous égaux. Les Grands Seigneurs n'y ſont admis qu'*à titre d'hommes de Lettres*. Elle s'aſſemble particulierement trois fois la ſemaine, le Lundi, le Jeudi, & le Samedi, & n'a d'aſſemblée publique que lorſqu'on y reçoit quelque nouvel Académicien, & celle qui ſe tient tous les ans le jour de la S. Louis; jour auquel cette Académie diſtribue les prix d'Eloquence & de Poëſie, qui conſiſtent en une médaille d'or: Sa Majeſté eſt le Protecteur de cette Académie, depuis la mort du Chancelier Seguier, qui ſuccéda au Cardinal de Richelieu qui l'avoit inſtituée; la deviſe de cette Académie eſt, *à l'immortalité*.

(*f*) L'établiſſement de cette Académie a pour objet de cultiver les belles Lettres, expliquer les anciens Monumens, & conſacrer les événemens de la Monarchie, par des inſcriptions, des médailles, des jettons, &c. Cette Académie reçoit les ordres du Roi par un des Secrétaires d'Etat, & eſt compoſée aujourd'hui de dix Honoraires, douze Penſionnaires, & dix-neuf Aſſociés, ayant tous voix délibérative. Elle s'aſſemble pareillement le Mardi, & le Vendredi de chaque ſemaine, & tient par an deux aſſemblées publiques, l'une après la Saint Martin, l'autre après la quinzaine de Pâques: elle a auſſi quelques Aſſociés correſpondans, ſoit regnicoles, ſoit étrangers, un Préſident, un Vice-Préſident, pris dans le nombre des Honoraires, un Directeur & un Sous-Directeur, pris dans celui des Penſionnaires.

Cette Académie diſtribue tous les ans un prix, fondé depuis 1733, par M. le *Préſident Durey de Noinville*, pour la littérature: c'eſt une médaille d'or de la valeur de 400 liv. Depuis environ 1701, cette Académie a donné au Public pluſieurs Ouvrages imprimés, contenant les Mémoires en entier de cette Académie, & pluſieurs autres ſeulement par extraits, donnés par le Secrétaire, auſſi bien que les éloges des Académiciens morts, &c. La deviſe de cette Académie, eſt *Vetat mori*.

M. le Comte de *Caylus*, Honoraire de cette Académie, vient de fonder un nouveau prix deſtiné pour la recherche des antiquités, qui ſera d'une médaille d'or de 500 livres, ſur l'exergue de laquelle on gravera toutes les années le nom du ſçavant qui aura remporté ce prix.

Château du Louvre.

De grands tableaux d'*Antoine Coypel* décorent cette piéce : entre ces tableaux sont placés des bustes de marbre blanc, portés sur des consoles de même matiere, du bas desquels pendent des trophées de bronze doré. On voit aussi dans le trumeau, entre les deux croisées, un beau Christ de marbre. Dans la partie supérieure de cette salle, dont la voûte est enrichie d'arcs doubleaux, de cassettes & de roses, sont placées des tribunes pour les spectateurs : cette salle a son entrée principale par la piéce G, dont nous venons de parler, & une autre par le dessous d'un des grands escaliers. La piéce H 3 sert d'archives à cette Académie ; celle H 2 est un passage ; & enfin celle marquée H 4 est un dépôt pour les antiques appartenant à cette Académie.

I, Grands escaliers qui montent au premier étage de ce Palais, & particulierement à la chapelle, placée au dessus du vestibule.

K, Logemens des Suisses pour la garde intérieure du Louvre.

L, Vestibule ou porche, fermé de grilles du côté de la cour, & d'une porte du côté de la place du Louvre. Les voitures passent sous ce vestibule, dont la largeur est divisée par deux files de colonnes d'Ordre Ionique. Les bases de ces colonnes posent immédiatement sur le pavé, ce qu'il faut toujours éviter en pareille occasion, à cause du dommage que les équipages occasionnent aux fusts & aux bases des colonnes, lorsqu'elles ne sont pas élevées sur un socle ; les chapiteaux de cet Ordre sont selon *Michel Ange*, (voyez ce chapiteau gravé en grand dans *d'Aviler*, pag. 329). Cette piéce est voûtée en plein ceintre sur chaque rang de colonnes ; la partie de cette voûte qui porte sur les murs de cage, est déchargée par des lunettes qui diminuent la poussée de ces murs. La décoration de ce porche, du dessein de *Le Mercier*, a quelque chose de ferme dans son ordonnance, qui fait un très-bon effet. (Voyez en petit la décoration de ce vestibule, Planche XVII).

M, Salle des Antiques, dont la décoration intérieure, du dessein de *l'Abbé de Clagny*, est d'Ordre Dorique, d'une ordonnance & d'un goût exquis : cette salle est voûtée en ceintre surbaissé, orné d'arcs doubleaux soutenus par un entablement denticulaire, enrichi d'ornemens du plus beau choix. Les chapiteaux ont un gorgerin fort élevé, orné de feuilles, d'après lesquels ont été imités ceux de la cour du Val-de-Grace. Les tiges des colonnes sont agréablement fuselées & cannelées. Les bases, selon *Vignole*, sont aussi taillées d'ornemens ; enfin toute celle belle architecture est élevée sur un socle, & disposée par accouplement. Dans les entre-colonnemens, sont de grandes arcades, formant autant de lunettes dans la voûte ; ce qui donne à cette derniere un air d'élégance & de légereté, qui répond admirablement bien à toute l'ordonnance de cette piéce. Sa décoration seule donne à connoître avec quelle richesse tout l'intérieur de ce Palais devoit être traité, puisque tant de magnificence, de proportion & de goût, se remarquent dans celle-ci, uniquement destinée pour les Cent-Suisses de la garde du Roi.

Nous ne sçaurions faire trop d'éloges de la décoration de cette superbe salle, qui est peut-être un des plus beaux ouvrages en ce genre que nous ayons en France. Cette beauté néanmoins ne se remarque gueres, parce que la curiosité, qui attire nos amateurs dans ce lieu, se tournant toute entiere du côté des Antiques que cette piéce contient, ils négligent absolument d'en examiner l'architecture, quoique beaucoup supérieure à la plus grande partie des ouvrages de sculpture qui y sont déposés. Ces derniers sont pour la plûpart, ou mal entretenus, ou mutilés, ou mal distribués, tantôt sur des gradins, tantôt posés sur le sol, le tout sans choix & sans discernement ; d'ailleurs on y trouve les ouvrages modernes confondus avec les antiques, le médiocre avec l'excellent, de maniere que l'Etranger n'emporte qu'une idée très-imparfaite de l'architecture de cette salle, & des

ouvrages

ouvrages des grands Maîtres qui composent cette collection, dont la plûpart méritent la plus grande attention. On voit aussi dans cette salle une tribune, soutenue par quatre Caryatides de pierre, d'une beauté inimitable (*g*), & de douze pieds de proportion : elles portent un entablement, dont les moulures taillées d'ornemens, sont aussi d'un détail & d'une beauté au dessus de tout éloge. Ces Caryatides représentent des figures de femmes sans bras ; au dessus de leur tête est un chapiteau Dorique, & sous leurs pieds, un piédouche de forme circulaire posé sur une marche continue. (Voyez le dessein de ces Caryatides, gravé par *Le Clerc*, rapporté par *Perrault* dans le Livre de *Vitruve*, chap. premier, planche premiere. Château du Louvre.

A l'égard des statues qui sont déposées dans cette salle, elles consistent en plusieurs modeles originaux des plus belles statues de l'antiquité, tels que le *Gladiateur*, *l'Hercule Farnese*, *le Laocoon*, *la Venus*, *le Bacchus*, *la Flore*, *&c.* aussi bien qu'une infinité d'autres copies faites à Rome par les Pensionnaires de Sa Majesté : on y voit aussi les creux des bas-reliefs (*h*) de la colonne Trajane que Louis XIV fit mouler à grands frais en Italie ; enfin plusieurs ouvrages modernes, dont la plûpart ne sont pas sans mérite.

Toute cette collection est aujourd'hui sous la garde de M. *de Bougainville*, de

(*g*) Il est certain que ces Caryatides sculptées par *Jean Goujon*, sont autant de chef-d'œuvres, & que, par cette raison, on leur doit la plus grande estime ; néanmoins malgré cette considération, réfléchissons un moment sur l'application qu'on doit faire des ornemens dans l'architecture, & disons que quelque cas que nous puissions faire du sentiment de *Vitruve*, & du trait historique qu'il nous rapporte dans son premier Liv. p. 5, au sujet des Caryatides ; il est aisé de remarquer que ces anciens attributs n'ont rien de commun aujourd'hui avec nos mœurs, ni avec la retenue que nous devons observer dans la décoration de nos édifices, puisque cette servile imitation de la part de nos Architectes, par rapport aux Caryatides, n'est gueres plus tolérable que ceux qui dans les métopes des entablemens Doriques de nos Eglises, placent des bas-reliefs analogues aux Divinités du Paganisme. Sans doute on est quelquefois forcé de rendre justice au sçavoir de l'Artiste ; mais il n'en est pas moins vrai que l'esprit du spectateur se trouve blessé d'être obligé d'un côté d'applaudir à la main-d'œuvre, quand de l'autre il est révolté du défaut de vraisemblance. D'ailleurs, que veut dire l'assemblage de tant de parties estimables séparément, qui produit un tout si mal concerté ? Faudra-t'il toujours que la séduction de l'art anéantisse la vraisemblance, si nécessaire dans les productions du beau ? Notre ame peut-elle être satisfaite quand, dans son admiration, elle s'apperçoit visiblement du déréglement de l'imagination de l'Artiste ? En effet, que veulent dire des figures de femme qui non seulement portent un chapiteau Dorique sur leur tête, qui n'a aucune analogie avec le caractere feminin, mais qui indique deux parties supérieures, ridiculement portées l'une sur l'autre ? Pourquoi sur ce chapiteau un entablement d'une proportion Ionique, & pour base à ces Caryatides un fust inférieur Dorique tronqué, servant de piédouche ou piédestal ? Dira-t-on que c'est l'effet d'un génie & d'une invention féconde ? Non certainement, c'est une affectation vicieuse dans les parties, qui produit un tout défectueux qu'aucune autorité ne peut justifier ; & l'on peut avancer qu'imitation pour imitation, des colonnes eussent été préférables. D'ailleurs, que signifie cette tribune qui n'est point couronnée d'une balustrade, & au dessus de laquelle on ne voit point de porte dont la grandeur réponde à l'appareil de dessous ? Est-il vraisemblable que la hauteur de la frise & de la corniche serve en dedans d'appui, ensorte que les spectateurs paroissent pénétrer dans ces deux parties, sensées devoir être solides, & dont la saillie de l'une d'elles empêche de voir ce qui se passe aux pieds de cette tribune ?

Je le répéte, cette réflexion ne détruit rien de la beauté de l'exécution du chef-d'œuvre dont nous parlons ; on ne sçauroit même trop en recommander l'examen ; mais il seroit à souhaiter qu'au moins ceux qui font leur profession des Arts, se rendissent compte, en l'examinant, de ce qu'ils y doivent admirer ; d'un côté pour atteindre à cette perfection, & de l'autre pour y apprendre à s'éloigner du défaut de vraisemblance qu'on y remarque, & sans laquelle un ouvrage, tel qu'il soit, ne sçauroit s'attirer le suffrage des connoisseurs éclairés & non prévenus.

(*h*) Ces bas-reliefs, dont on possedoit deux suites bien complettes, sont presque tous dépareillés. Pour prévenir cette ruine, l'on avoit proposé anciennement de monter ces modeles dans la cour du Louvre, sur des tambours de maçonnerie qui auroient donné la facilité d'appercevoir, à une hauteur raisonnable, leurs différentes parties. Les creux de ces bas-reliefs ont eu le même sort, & sont presque tous dégradés & entassés les uns sur les autres, de maniere à ne plus espérer de pouvoir jamais être montés. Il en est de même d'une infinité d'autres d'un prix inestimable, & dont la perte est irréparable, à cause des frais immenses qu'il faudroit faire pour remettre ces creux & ces modeles dans leur premier état. Ce desordre provient sans doute du peu de terrein accordé à ces différens chef-d'œuvres, distribués en général avec trop de confusion, & placés, ainsi que les statues, dans un lieu trop peu salubre. Nous remarquerons encore que le plus grand nombre des Artistes & des connoisseurs ignorent à Paris cette collection, qui dans son origine néanmoins avoit été formée pour l'étude des Peintres & des Sculpteurs, & pour donner à connoître aux Etrangers ce que pouvoit l'opulence d'une Nation sçavante, & d'un Ministre éclairé, qui portoit tous ses soins pour la plus grande perfection & le progrès des beaux Arts. Au contraire aujourd'hui l'entrée de cette salle est d'un assez difficile accès, & l'entretien est abandonné à des Artisans mercenaires, qui bien loin de sentir l'importance du dépôt qui leur est confié, se refusent à l'empressement des curieux qui se présentent pour examiner ces restes mutilés de l'antiquité Grecque & Romaine.

Château du Louvre.

l'Académie Françoiſe, & Secrétaire perpétuel de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres.

N, Partie de l'ancien appartement de la Reine, occupé ci-devant par feu M. *le Cardinal de Rohan:* à préſent il ſert pour les audiences de M. *le Comte d'Argenſon*, Miniſtre de la Guerre (*i*).

O, Autre partie de l'appartement de la Reine, les ſeules piéces du Louvre qui ſe voient aujourd'hui publiquement (*k*).

P, Logement de M. *l'Abbé Lambert*, Aumônier du Roi; au deſſus duquel, à l'entreſol, ſont diſtribués pluſieurs logemens pour les perſonnes attachées au ſervice des bâtimens du Louvre.

Q, Ancienne ſalle des Antiques, où étoient placées celles qu'on voit à Verſailles & à Marly. La décoration de cette piéce dans ſon état actuel, mérite encore quelqu'attention, quoiqu'on en ait ſupprimé la voûte pour y pratiquer des entreſols. Dans cette ſalle, eſt une chapelle particuliere, enfermée dans une des arcades qui compoſent ſa décoration.

R, Veſtibule & eſcalier qui monte au ſallon où l'on expoſe les tableaux du Louvre, marqué T, dans la planche ſuivante.

S, Dépôt pour le papier de l'Imprimerie Royale, ſituée aux galeries du Louvre, & dont nous avons parlé, page 22.

T, Logement d'un des Suiſſes de l'intérieur du Louvre.

V, Partie découverte entre le nouveau mur de face & l'ancien.

U, Nouveau mur de face du côté de la riviere, élevé par *Perrault*, à deſſein de rendre cette aîle de bâtiment double.

X, Ancien mur de face du vieux Louvre, ſervant aujourd'hui de mur de refend.

Y, Appartement de M. *le Comte de Teſſé*, premier Écuyer de la Reine, & au deſſus duquel eſt diſtribué en entreſol celui de M. *de Champlot*, premier Valet de Garde-robe du Roi.

Z, Ancien périſtile qui ſervoit de communication pour arriver au jardin de la Reine.

&, Appartement & ſes dépendances, occupé aujourd'hui par M. *le Duc de Nevers*, tant au rez-de-chauſſée, qu'aux doubles entreſols; & anciennement le logement & l'attelier de *Martin Desjardins*, Sculpteur célébre, dont nous avons parlé, tome 2, page 152, note (*a*).

a, Attelier de M. *Françin*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture.

b, Attelier, jardin, & logement de M. *Vaſſé*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*l*).

c, Logement & attelier du Sieur *Flamand*, Sculpteur.

d, Petit eſcalier qui monte au magaſin des menus plaiſirs du Roi.

e, Jardin, cour, & Bâtiment du Garde-Meuble.

(*i*) Les plafonds de cet appartement ſont d'une très-grande beauté, par les compartimens, les figures, & les ornemens qui les enrichiſſent. Dans une de ces piéces, l'on a marié la peinture avec la ſculpture. Celle-ci eſt des plus habiles Artiſtes du dernier ſiécle: les peintures ſont du célébre *Romanelli*, dont nous avons parlé, tome 3, page 75.

(*k*) Ces piéces, pour la plus grande partie, ſont enrichies comme les précédentes de très-beaux plafonds de peinture & de ſculpture. On y remarque auſſi quantité de morceaux de *Romanelli*, de *Don Diego*, de *Borzoni* & de *Patel*, ouvrages aſſez eſtimés, & diſpoſés d'une maniere fort agréable: enfin on peut dire que quelques-unes de ces piéces ſont décorées avec la plus grande magnificence, & même peut-être avec trop de profuſion.

(*l*) *Louis-Claude Vaſſé*, né à Paris, reçu Académicien en 1751, Sculpteur de réputation, occupé pour les ouvrages du Roi, a exercé ſes talens dans plus d'un édifice public à Paris. Il eſt fils d'*Antoine Vaſſé*, Sculpteur du Roi, né à Toulon, & mort vers 1735, à qui nous ſommes redevables des deſſeins & de l'exécution de la galerie de l'Hôtel de Toulouſe, du Maître-Autel de Notre-Dame, &c. Il étoit auſſi bon Deſſinateur dans plus d'un genre, mais particulierement pour la marine, les fêtes, les réjouiſſances publiques, &c.

f, Grand escalier qui monte au magasin des menus plaisirs, & aux apparte- Château du Louvre.
mens qui en dépendent.

g, Attelier de M. *Pigalle*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*m*).

h, Attelier de M. *Lemoine*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*n*).

i, Attelier de M. *Vinache*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*o*).

k, Attelier de M. *Falconet*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*p*).

l, Corps-de-garde de la Garde des Invalides pour la police intérieure & extérieure du Louvre.

m, Petit attelier de M. *Oré*, Entrepreneur des Bâtimens du Roi.

n, Magasin de M. *de Beaufort*, Inspecteur général des Marbres du Roi.

o, Logement d'un des Suisses de l'intérieur du Louvre.

p, Porche, actuellement découvert, donnant entrée au Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois, & au dessus duquel, ainsi que dans les parties collatérales, on se propose de bâtir un logement considérable pour y placer le Grand Conseil.

q, Cour & bâtiment des écuries de la Reine.

r, Logement d'un des Suisses pour l'extérieur du Louvre.

s, Cour du bâtiment de l'Hôtel Royal des Postes.

t, Ancien jardin & bâtimens du Gouvernement du Louvre, dans lesquels, dit-on, on distribue aujourd'hui des Bureaux de la Guerre pour le département de Paris.

u, Attelier du Sieur *Le Vasseur*, un des Mouleurs des Antiques du Roi.

x, Logement & attelier de M. *Adam* l'aîné, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*q*).

y, Logement de M. *Le Dran*, premier Commis du Bureau des affaires étrangeres.

z, Anciennes écuries de Madame *la Duchesse d'Estrées.*

aa, Écurie de M. *de Champlot*, dont l'appartement est au dessus de celui de M. *le Comte de Tessé*, dont nous avons parlé à la lettre Y.

bb, Logement de M. *Le Bel*, premier Valet-de-Chambre du Roi, & Gouverneur du Louvre, compris, tant au rez-de-chaussée, que dans de doubles entresols.

cc, Logemens & atteliers de Messieurs *Slodtz*, Sculpteurs du Roi (*r*).

(*m*) *Jean-Baptiste Pigalle*, né à Paris, reçu Académicien en 1744, & Professeur en 1752, un de nos plus célébres Sculpteurs, occupé pour les ouvrages du Roi, est généralement estimé de ses contemporains & des hommes du premier ordre.

(*n*) *Jean-Baptiste Lemoine*, fils de *Jean-Louis Lemoine*, aussi Sculpteur célébre, est né à Paris; il fut reçu Académicien en 1738, & fait Professeur en 1744. Cet Artiste du premier ordre est Auteur de la statue équestre de Louis XV, placée à Bordeaux, & du monument en bronze que la Province de Bretagne fait actuellement ériger à Rennes, &c.

(*o*) *Jean-Joseph Vinache*, né à Paris, Académicien en 1741.

(*p*) *Etienne Falconet*, né à Paris, agréé à l'Académie en 1744, Sculpteur du premier mérite, & duquel on doit attendre les plus grands succès. Il exécute actuellement sur ses desseins l'Autel de la Chapelle de la Vierge de l'Eglise de S. Roch, dont M. *Pierre* peint la voûte.

(*q*) *Lambert-Sigisbert Adam* l'aîné, né à Nanci, Académicien en 1737, Adjoint à Professeur en 1744, Sculpteur d'une grande réputation, employé pour les ouvrages du Roi.

(*r*) *Paul-Ambroise Slodtz*, de Paris, Académicien en 1743, adjoint à Professeur en 1746, & fils de *Sebastien Slodtz*, Sculpteur de réputation, né à Anvers, mort à Paris vers 1720, lequel fut chargé des pompes funébres & fêtes publiques qui se sont faites de son tems à la Cour. On voit dans les Jardins de Versailles, de Marly, & des Tuileries plusieurs figures de marbre de ce Sculpteur. *Paul Slodtz*, dont nous parlons, est associé avec *Antoine Slodtz*, son frere aîné, Dessinateur des menus plaisirs du Roi, qui a donné dans plus d'une occasion des preuves de sa capacité pour les décorations théâtrales, & pour les fêtes publiques, &c. & avec *Dominique Slodtz* son cadet, Peintre des menus plaisirs du Roi, de maniere que ces trois Artistes sont chargés aujourd'hui de la décoration des pompes funébres, des salles de spectacles, & des fêtes ordonnées par les quatre premiers Gentilhommes de la Chambre du Roi. MM. *Slodtz* exercent aussi leurs talens avec supériorité dans les différens genres de sculpture, à l'usage de la décoration des Eglises, des Bâtimens publics & particuliers, soit en bronze, marbre, pierre, plâtre, bois, &c. Nous possedons encore à Paris un Artiste très-célébre, frere des hommes à talens dont nous venons de parler, connu sous le nom de *Michel-*

Château du Louvre.

dd, Logement & attelier de M. *Bouchardon*, Sculpteur du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*s*).

ee, Porche découvert, donnant entrée au Louvre par la rue du Coq.

ff, Bâtiment dans lequel est compris le logement de M. *Vanloo*, Peintre du Roi, & de l'Académie Royale de Peinture (*t*), & ceux de Messieurs *de la Motte*, Contrôleur du grand Parc de Versailles, & *Dorsonville*, premier Commis des Bâtimens.

gg, Masse de bâtimens particuliers, dans lesquels sont distribués divers logemens pour les Artistes & Entrepreneurs attachés au service de Sa Majesté.

hh, Partie de la distribution des bâtimens appellés les Galeries du Louvre, & dans lesquels sont logés les différens Artistes, dont on a parlé en décrivant la planche quatriéme.

Ange Slodtz. Ce Sculpteur de la premiere classe a passé 18 ans en Italie, où il a fait, entre plusieurs ouvrages de réputation, un S. Bruno en marbre, de 14 pieds de proportion, pour l'Eglise de S. Pierre de Rome, un tombeau pour le Marquis *Caponi* à S. Jean du Florentin, celui du Cardinal d'Auvergne à Vienne en Dauphiné, &c. Ce célébre Artiste de retour à Paris, a été chargé du mausolée de M. Languet de Gergy, ancien Curé de S. Sulpice, qu'il exécute actuellement, & il fait pour le Roi un grouppe de marbre, représentant la Victoire qui ramene la paix, pour un des bosquets des jardins de Choisy, & dans lequel sera aussi placé Apollon, par M. *Lemoine*; Mercure, par M. *Coustou*; Minerve, par M. *Paul Slodtz*, & l'Abondance, par M. *Adam* l'aîné.

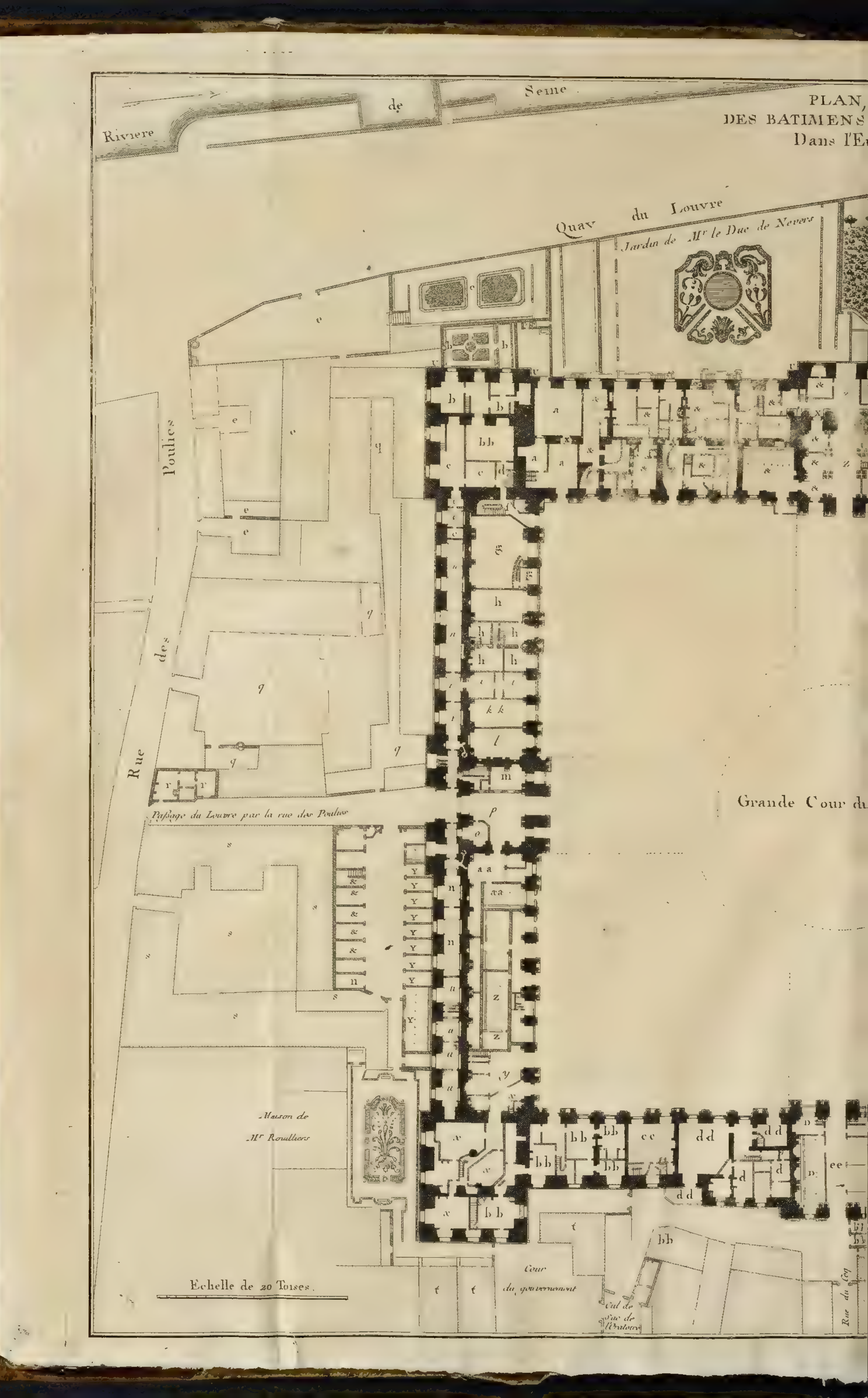
(*s*) *Edme Bouchardon*, né à Chaumont en Bassigny, Académicien en 1745, Adjoint à Professeur la même année, Professeur en 1746. (Voyez ce que nous avons dit de ce célébre Artiste, tome premier, page 226, note (*a*)).

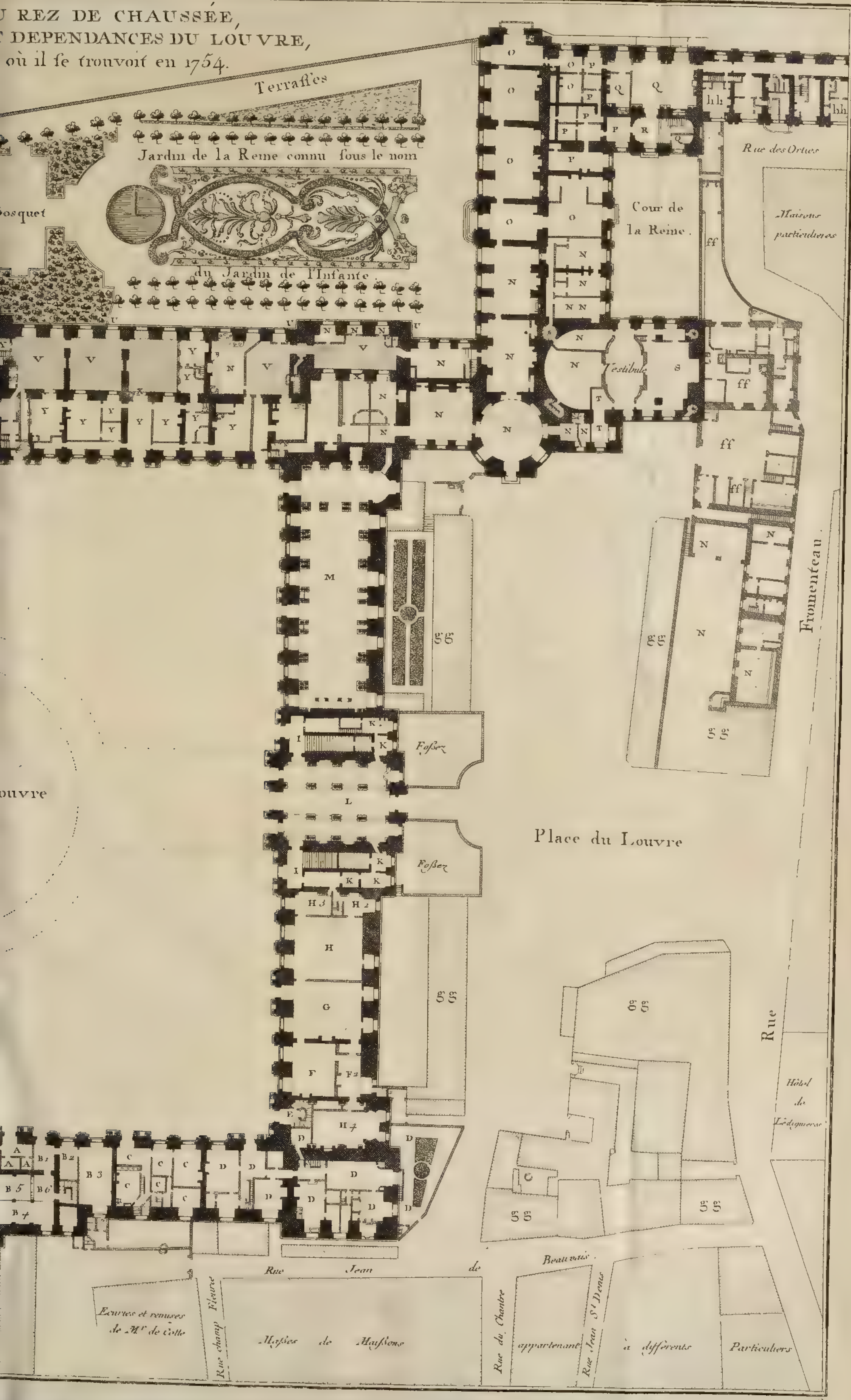
(*t*) *André-Charles Vanloo*, mieux connu sous le nom de *Carlo Vanloo*, né à Nice, Académicien en 1735, Professeur en 1737, & Gouverneur de l'Ecole des éléves protégés par le Roi en 1748, Chevalier de l'Ordre de S. Michel en 1751. Ce célébre Artiste est regardé comme un des plus grands Peintres de notre Ecole Françoise. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a sçu mériter par ses talens & son aménité les suffrages des Grands, & l'estime générale de tous ses contemporains.



CHA-

Château du
uvre.


PLAN,
DES BATIMENS
Dans l'E
Riviere
de
Seine
Quay du Louvre
Jardin de Mr le Duc de Nevers
Rue des Poulies
Paßage du Louvre par la rue des Poulies
Grande Cour du
Maison de
Mr Roulliers
Cour
du gouvernement
Cul de
Sac de
l'Autruche
Rue du Coq
Echelle de 20 Toises.


U REZ DE CHAUSSÉE,
T DEPENDANCES DU LOUVRE,
où il se trouvoit en 1754.
Terrasses
Jardin de la Reine connu sous le nom
du Jardin de l'Infante.
Bosquet
Cour de la Reine.
Rue des Orties
Maisons particulieres
Vestibule
Fromenteau.
Fossez
Place du Louvre
Rue
Hôtel de Lediguieres
ouvre
Rue Jean de Beauvais.
Ecuries et remises de Mr. de Cotte
Rue champ Fleurie
Masses de Maisons
Rue du Chantre
appartenant
Rue Jean St. Denis
à différents
Particuliers

Château d
Louvre.

CHAPITRE VII.

Plan du premier Etage du Louvre. Planche VI.

Château du Louvre.

ON a marqué ſur cette planche toutes les diſtributions au premier étage du Louvre dans ſon état actuel. Nous prendrons ſoin, ainſi que nous avons fait dans la planche précédente, de citer la plus grande partie des perſonnes qui en occupent les logemens; mais avant que de paſſer à ce détail, nous allons faire quelques obſervations ſur les augmentations que *Claude Perrault* y a fait exécuter, & nous rappellerons pluſieurs projets qu'il avoit propoſé, dont les uns n'ont pas eu lieu, Louis XIV ayant préferé ce qui a été édifié ſur les deſſeins de cet Artiſte, & les autres, parce que les travaux de ce vaſte Palais ont été ſuſpendus.

L'objet le plus important qui ſe remarque dans cette planche, & qui ſoit élevé ſur les deſſeins de *Claude Perrault*, eſt le périſtile dont on voit le plan marqué O; nous remarquerons néanmoins que cet Architecte n'ayant donné que 12 pieds d'entrecolonnement dans la façade, & ayant voulu faire les plafonds réguliers, ce périſtile devient étroit pour ſa longueur. Cette circonſtance a ſans doute déterminé *Perrault* à l'interrompre dans le milieu de l'avant-corps; mais nous conviendrons qu'on ne ſçauroit applaudir à cette diſcontinuité: le paſſage *b*, non ſeulement ayant à peine quatre pieds, mais le coude qu'il fait étant déſagréable & peu commode, ainſi que nous le remarquerons plus particulierement dans la planche huitiéme, en prenant occaſion de faire obſerver d'une part les beautés de l'ordonnance de la façade, & de l'autre les défauts de ſa diſtribution.

Nous remarquerons encore ſur cette planche le mur de face, marqué X, que *Perrault* a fait élever du côté de la riviere, & bâti de la même ordonnance que le périſtile, à l'exception qu'il n'a fait uſage, dans ce nouveau mur de face, que de pilaſtres au lieu de colonnes. (Voyez ci-après la décoration de cette nouvelle façade, planche treizieme).

Dans le nombre des projets que *Perrault* avoit propoſés, on voit, page 37 de ſon premier volume manuſcrit, le deſſein d'un très-grand veſtibule qu'il avoit compoſé pour être placé derriere & attenant la partie du milieu de ſon périſtile. Ce veſtibule montoit de fond; au rez-de-chauſſée régnoit le même Ordre Corinthien de l'intérieur de la cour du Louvre; mais ce qui paroît ſingulier, c'eſt qu'au deſſus de l'entablement de cet Ordre, & dans les quatre angles de cette piéce, il avoit placé autant de coloſſes de bronze pour ſoutenir la voûte de ce veſtibule, & qui avoient de hauteur près du double des colonnes. Cette invention eſt fort applaudie par *Charles Perrault* ſon frere, qui nous l'a donnée comme nouvelle & fort ingénieuſe. Cependant bien loin d'être de ce ſentiment, on pourroit regarder cette décoration comme extravagante, non ſeulement parce que la proportion de ces Géans n'a aucun rapport avec l'Ordre de deſſous, qu'ils ſemblent accabler, mais auſſi parce que tous les membres d'architecture qui décorent cette piéce, l'ouverture des portes & des croiſées, enfin le diametre de ce veſtibule & ſa hauteur, quoique vaſte, ne peuvent raiſonnablement contenir des figures d'une proportion ſi outrée. *Claude Perrault* avoit, ſans contredit, le génie fertile & abondant; mais, nous l'avons remarqué plus d'une fois, trop de feu entraîne ſouvent un Architecte à des compoſitions plus extraordinaires que réfléchies; le grand, le ſublime demandent de la retenue & de la vraiſemblance. Un très-habile Artiſte fait des fautes heureuſes, ſans doute, mais ce ſont toujours des fautes, & elles ne doivent jamais ſervir d'autorités, ni être

Château du Louvre.

employées dans des Édifices d'importance, où une ordonnance grave & réguliere doit avoir la préférence.

Au dessous de ces Colosses devoient être placées des inscriptions, qu'il rapporte aussi dans son Livre, lesquelles devoient faire connoître l'allusion de ces Géans avec la grandeur des entreprises de Louis XIV. Ces inscriptions, semblables au style outré de celles qui se lisent aux Places des Victoires & Royale, & dont nous avons déja blâmé l'exagération, ont peut-être été la source de l'imagination dereglée que l'on remarque dans la composition de ce dessein; exemples funestes, qui ont dans plus d'une occasion, porté quelques-uns de nos Artistes, par un motif d'adulation, à produire en France des monumens qui annoncent plûtôt l'ostentation, que la modestie, l'urbanité, & la retenue, qui à plus d'un égard, devroient caracteriser notre Nation.

Nous prions les personnes intelligentes de nous passer les digressions que nous nous trouvons obligés de faire dans la description de ce Palais immense; nous en avons déja averti, nous rendrons justice aux productions de *Claude Perrault*; nous ne manquerons certainement pas d'en avouer les beautés; mais nous ne croyons pas devoir nous refuser quelques observations sur les inadvertances que nous remarquons dans ses Ouvrages, parce qu'elles pourroient servir à l'avenir d'autorités, quoique *Perrault* les ait souvent desaprouvées lui-même, & qu'elles ne se trouvent dans son recueil, que parce que *Charles Perrault* son frere s'est fait un plaisir de rassembler les Œuvres entieres de cet Homme illustre.

On voit aussi dans ce même recueil la distribution qu'il avoit projettée pour l'aîle du côté de la riviere, devenue double au moyen du nouveau mur de face, élevé sur ses desseins, & dont nous avons déja parlé. Ces distributions étoient destinées pour les appartemens de Leurs Majestés, de préférence à toutes autres, à cause de leur exposition au midi; exposition convenable, dit *Perrault*, pour un bâtiment élevé dans une Capitale. Cette observation est judicieuse, sans doute, mais nous remarquerons qu'il est nécessaire que dans un Palais de l'importance de celui dont nous parlons, il y ait un appartement qui soit au levant; autrement ils ne pourroient être habités que l'hyver. D'ailleurs cet appartement, applaudi par *Perrault*, seroit trop exposé à la poussiere des Quais, & au bruit continuel des voitures qui y passent; défaut qui ne sçauroit gueres être compensé, que par la superbe vûe & la variété des aspects dont jouissent de ce côté ces appartemens. Nous remarquerons encore que ces derniers manquoient absolument de commodité; que la forme des piéces, leur grandeur, & leur proportion étoient trop uniformes, la plûpart sans symmétrie; & assez mal éclairés; ensorte que la dépense immense que l'on a faite pour doubler ce corps de logis, bien loin de produire des dedans commodes, n'a contribué qu'à procurer des façades extérieures d'une architecture plus réguliere; encore faut-il convenir que l'ancienne façade du Louvre, du côté de la riviere, élevée sur les desseins de *Le Veau*, étoit d'une ordonnance très-estimable. (Voyez cette ancienne décoration, planche quatorze.) Ces appartemens du midi dont nous parlons, étoient projettés où sont exprimés dans cette planche les piéces marquées A, situées du côté de la riviere, & qui aujourd'hui, ainsi que toutes celles indiquées de même, sont encore à découvert; considération pour laquelle on a passé une teinte legere, pour exprimer dans ce premier étage ce qui reste à ériger.

Passons présentement à la description des différentes piéces qui sont actuellement occupées dans cet étage supérieur.

Explication des lettres de renvoi de la Planche sixiéme.

A, Piéces à découvert, & au deſſous deſquelles ſont diſtribués les différens appartemens dont nous avons parlé dans la planche précédente.

B, Chapelle du Louvre, précédée d'un veſtibule qui communique aux deux grands eſcaliers.

C, Corridor qui conduit à l'Académie des Sciences, à la ſalle de la Marine, & à la Juriſdiction de la Varenne du Louvre.

D, Académie des Sciences, établie en 1666 par les ordres du Roi (*a*). Cette Académie contient dans ce plan quatre piéces; celle D 1, eſt la ſalle où s'aſſemblent les Académiciens; elle eſt terminée par un plafond de menuiſerie à compartimens, chargé de ſculpture d'un goût ancien: un lambris d'appui régne dans ſon pourtour, & dans ſa partie ſupérieure ſont pratiquées des tribunes pour les ſpectateurs. Dans cette ſalle ſe voit un grand tableau d'*Antoine Coypel*, qui y a repréſenté une Minerve, tenant le portrait de Louis XIV. La piéce D 2, eſt celle qui contient les ſquelettes des gros quadrupedes, tels que l'Eléphant, le Chameau, & autres. On y trouve auſſi les Globes céleſte & terreſtre, une partie de la Bibliotheque, &c. Le plafond de cette piéce eſt fort orné de ſculpture & dorure d'un deſſein aſſez généralement eſtimé. La piéce D 3, eſt un cabinet particulier, ſervant de ſupplément à la Bibliotheque. Cette piéce ſervoit de chambre à coucher à Henri IV. C'eſt dans cette chambre que ce Prince eſt mort. La piéce D 4, eſt un autre cabinet où ſont rangés pluſieurs corps d'armoires, contenant des parties d'anatomie, & quelques ouvrages de méchanique. Le plafond de cette piéce & les lambris ſont décorés de ſculpture, de peinture, & de dorure, ainſi que la précédente.

E, Piéce deſtinée à la Juriſdiction de la Varenne du Louvre. (*b*)

F, Salle où ſont dépoſés les modeles de la Marine, qui étoient ci devant placés àla Bibliotheque du Roi (*c*).

G, Ancien appartement de Madame *la Ducheſſe d'Eſtrées*, pratiqué, tant au pre-

(*a*) Louis XIV, après la paix des Pyrennées, deſirant faire fleurir les Sciences, les Lettres, & les Arts dans ſon Royaume, chargea M. Colbert de former une ſociété d'hommes choiſis & ſçavans en différens genres de littérature; pour cela il fut décidé que cette ſociété ſe formeroit ſous la protection du Roi, à laquelle Sa Majeſté donneroit ſes ordres par l'un de ſes Secrétaires d'Etat. Cette Académie a ſouffert quelques changemens depuis ſon inſtitution; mais nous ne pouvons entrer ici dans ce détail; nous dirons ſeulement que dans le nouveau Réglement de 1699 [1], elle fut compoſée de dix Honoraires, dont l'un eſt Préſident; de vingt Penſionnaires, trois Géométres, trois Aſtronomes, trois Méchaniciens, trois Anatomiſtes, trois Botaniſtes, trois Chymiſtes, un Tréſorier, & un Secrétaire, l'un & l'autre perpétuel; qu'on y joindroit vingt aſſociés, ſçavoir, douze Regnicoles, dont deux Géométres, deux Aſtronomes, &c. & huit Etrangers; enfin de vingt Eleves, dont chacun ſeroit attaché à un des Académiciens penſionnaires. Les ſeuls Académiciens honoraires & penſionnaires ont voix délibérative, lorſqu'il s'agit d'élection, ou d'affaires concernant l'Académie: quand il eſt queſtion de ſciences, les Aſſociés ont la leur; mais les Eleves ne parlent que lorſque le Préſident les y invite.

Les aſſemblées particulieres ſe tiennent le Mercredi & le Samedi de chaque ſemaine; il y en a deux publiques, la premiere après la S. Martin, l'autre après Pâques. Depuis 1699, cette Académie a publié chaque année un volume contenant les obſervations, les rapports, & les Mémoires qui ont été compoſés ou lûs par les Membres de cette illuſtre Société.

Cette Académie a pour deviſe, *Invenit & perficit.*

(*b*) La Varenne du Louvre eſt une Juriſdiction Royale pour le fait des Chaſſes, laquelle tient ſon ſiége dans cette ſalle, ainſi que la Varenne des Tuileries tient le ſien dans une des ſalles du Château des Tuileries. Chacune de ces deux Juriſdictions, créées à l'inſtar l'une de l'autre, porte le titre de Bailliage & Capitainerie Royale des Chaſſes de la Varenne, ſoit du Louvre, ſoit des Tuileries: elles ont chacune leur Capitaine, & un grand nombre d'Officiers, auſſi bien qu'une certaine quantité de Gardes. C'eſt M. le Duc de la Valliere qui eſt Bailli & Capitaine de la Varenne du Louvre; & M. le Prince de Soubiſe, qui eſt Bailli & Capitaine de la Varenne des Tuileries, &c.

(*c*) Nous avons promis dans le volume précédent,

[1] Avant ce tems cette Académie ſe tenoit à la Bibliotheque du Roi, ainſi que nous l'avons remarqué dans le troiſiéme volume, page 68, note (*a*).

Château du Louvre.

mier étage que dans les entresols, occupé aujourd'hui par M. *le Vicomte de Polignac* & M. *de Sousi.*

H, Appartement de Madame *de Niert*, veuve d'un ancien Gouverneur du Louvre, au dessus duquel sont aussi pratiqués des entresols.

I, Attelier de feu M. *Coypel*, premier Peintre du Roi, occupé aujourd'hui par M. *Boucher* (*d*), & dans lequel ce célébre Artiste s'est pratiqué un fort beau logement, contenant une infinité de curiosités qui méritent l'attention des connoisseurs.

page 73, de parler de ces modeles: pour satisfaire à nos engagemens, nous allons donner une description succinte de ces chef-d'œuvres; mais avant que d'y passer, nous remarquerons que l'aspect, la perfection, & la beauté de leur exécution mérite l'attention la plus exacte de la part des amateurs dans ce genre de curiosités.

M. *Duhamel Dumonceau*, de l'Académie Royale des Sciences, de la Société Royale de Londres, Honoraire de l'Académie de Marine, & Inspecteur général de la Marine, ayant rassemblé chez lui, depuis près de vingt ans, grand nombre de modeles qui ont rapport à l'architecture navale, conçut le dessein de former une collection de ces modeles dans le goût de la galerie des plans; à cet effet il représenta à M. de Maurepas, pour lors Ministre de la Marine, de quelle utilité seroit cette collection pour l'Académie des Sciences, & pour la Marine, & il demanda à ce Ministre de lui accorder une salle dans laquelle il la déposeroit, & où il essayeroit de la rendre dans la suite beaucoup plus complette.

M. de Maurepas ayant goûté ce projet, lui accorda, de l'agrément de Sa Majesté, une des salles basses de la Bibliotheque du Roi; alors ces modeles y furent déposés: mais cette salle s'étant trouvée trop humide, & les modeles y dépérissant, M. Duhamel fit de nouvelles représentations à M. Rouillé, alors Ministre de la Marine, qui accorda en 1752 à ce sçavant une salle au vieux Louvre, beaucoup plus salubre, & plus avantageusement placée, à cause de sa proximité avec l'Académie des Sciences; c'est dans cette piéce que se voyent aujourd'hui tous les modeles dont nous parlons.

Cette salle, qui a près de 80 pieds de longueur sur 36 de largeur, contient deux grandes tables colorées pour représenter l'eau de la mer. Ces tables sont bordées de quais, ensorte que chacune d'elles donne l'idée d'un port de mer.

A l'extrémité de ces tables, le relief s'éleve à la hauteur des quais pour former des chantiers de construction.

Une de ces tables est destinée pour les bâtimens à rames, l'autre pour les bâtimens à voiles.

Au bout de la premiere, est un bassin fermé par un bâtardeau, garni de ses pompes, avec une galere en construction, dont la couverte se leve pour faire voir les emménagemens de la calle; près de ce bassin, on voit des Felouques & des Saïques en construction, avec les mâts, les antennes, & la palmante, ou rames de la galere qui est en construction.

Sur la longueur de cette même table, sont distribués comme à flot, une Galeasse, une Galere réale à la voile, une demi-Galere à l'ancre ou à la sonde, deux chabecs, un Espronard, avec les Saïques & les Felouques qui appartiennent à chacun de ces bâtimens.

Sur la seconde Table, destinée pour les Bâtimens à voile, on voit, 1°. un Vaisseau sur ses tins & acores, environné de tous les échafauds qui sont nécessaires pour la construction. 2°. Un Vaisseau transporté sur son berceau pour être lancé à l'eau; de sorte qu'il coule sur sa calle quand on le juge à propos. 3°. Plusieurs bassins de construction, dans lesquels sont différens vaisseaux, des portes d'écluse, des pompes, différentes especes de ponts, enfin tout ce qui appartient à leur construction. 4°. Plusieurs carcasses d'autres vaisseaux & chaloupes encore imparfaites.

On a placé sur ces Tables, & à portée des chantiers de construction, les machines à *mâter* de *Toulon*, de *Brest*, & de *Coppenhague*, avec les mâts élevés, & les vaisseaux rangés à quai pour être mâtés.

On y voit aussi à flot les grandes & petites machines à mâter, flottantes, telles qu'elles sont en usage à *Rochefort*. On y remarque des pontons, des raz, & d'autres Bâtimens qui sont destinés pour le service des Ports; enfin on y peut voir un vaisseau en carene, abattu sur des pontons, & environné de raz, de chalans, de la pigouliere, & de la pompe qui suit toujours les carenes.

Sur le reste de ces Tables, sont des vaisseaux de tous les rangs, armés en guerre, & dont les voiles sont différemment orientées. On y apperçoit des Galiotes à bombes, des Fregates, des Tartanes, & d'autres Bâtimens pour le commerce & le capotage; des Canots d'écorce de Canada, des Pirogues, un Pros, &c.; & on a distribué sur les quais des cabestans, des cordages, des grues de différentes façons pour l'embarquement & le débarquement des marchandises; enfin on a placé çà & là les différentes machines à curer, qui sont en usage dans les Ports, avec les chaloupes à clapet pour le transport de la vase.

Indépendamment de ce qui est placé sur les deux Tables dont nous venons de parler, on remarque sur plusieurs autres tables de différentes grandeurs de grands modeles, dont toutes les parties se démontent, à dessein de procurer aux curieux la connoissance de la construction des Navires. On y voit aussi différentes étuves pour ployer les cordages; le grand modele d'un vaisseau de 110 canons; celui du yacht du Roi d'Angleterre; une Somme Chinoise, un Parc d'artillerie, des mâts & des vergues d'assemblage, des modeles de Corderie, des Moulins pour scier les planches, des Forges pour les ancres, des pompes, des boussoles, des quartiers Anglois; enfin des échantillons de différentes toiles dont on fait les voiles.

Tous ces modeles sont exécutés de maniere qu'il n'y a rien dans le grand qui ne se trouve précisément ici; ensorte que la proportion, la justesse, & l'élégance concourent également à rendre cette collection une curiosité des plus intéressantes qui se voyent à Paris.

Au dessus de cette galerie, en entresol, est déposée une grande quantité d'autres modeles, moins considérables, à la vérité, mais qu'il est bon de visiter, & qui méritent bien d'être conservés, pour y avoir recours dans l'occasion.

(*d*) *François Boucher*, né à Paris, Académicien en 1734, Adjoint à Recteur en 1752. Ses talens supérieurs le font regarder comme un de nos meilleurs Peintres d'histoire pour le genre gracieux. Il est d'ailleurs excellent Dessinateur, bon Décorateur pour les Théâtres, Paysagiste du premier ordre; enfin on reconnoît dans toutes ses productions, ce goût, ce feu, & ce génie qui caractérisent le veritable Artiste.

K, Lo-

K, Logement de Madame *de Villefort*, Gouvernante des Enfans de France, qui est distribué, tant au premier étage, qu'aux entresols. Château du Louvre.

L, Logement de M. le Marquis de *Gony*, Brigadier des Armées du Roi, qui est aussi distribué, tant au premier étage, qu'aux entresols.

M, Magasin des menus plaisirs du Roi (*e*).

N, Logement de M. *de Bonneval*, ancien Intendant des menus plaisirs du Roi, aujourd'hui Trésorier de la Reine.

O, Grande galerie du côté de S. Germain l'Auxerrois, appellée communément le Péristile du Louvre, dont on trouvera le plan plus en grand au bas de son élévation, planche VII.

P, Académie Royale de Peinture & de Sculpture (*f*), composée de plusieurs grandes piéces : celle P 1, est une antichambre où sont déposés une partie des mo-

(*e*) Ce sont des lieux très-vastes servant d'attelier pour l'exécution des fêtes publiques & particulieres que donne la Cour, ainsi que pour les pompes funebres, &c. On a pratiqué dans ces atteliers de doubles entresols, où sont distribués des laboratoires pour des Ouvriers de différens genres; & dans l'Attique au dessus, sont plusieurs piéces, servant de magasins pour les habits, & de dépôt pour les planches gravées, les presses, le papier, & les éditions de la représentation de ces mêmes fêtes, qui depuis environ vingt ans, ont été dessinées & gravées par M. *Cochin* fils, Dessinateur célébre, & Graveur du Roi.

Messieurs *Slodtz*, dont nous avons déja parlé, sont ordinairement chargés de la composition & de l'exécution de ces fêtes, sous les ordres de Messieurs les quatre premiers Gentilhommes de la Chambre du Roi, qui sont actuellement M. *le Duc d'Aumont*, M. *le Duc de Gevres*, M. *le Duc de Fleury*, M. *le Maréchal Duc de Richelieu*, & de Messieurs les trois Intendans des menus plaisirs du Roi, M. *de Curis*, M. *Blondel de Gagny*, & M. *de Fonpertuis*. Ce Magasin est sous la garde de M. *Levêque*, qui y a un assez beau logement, compris dans les piéces marquées M 2.

(*f*) L'Académie Royale de Peinture a pour objet de former des Peintres, des Sculpteurs, & des Graveurs d'un mérite éminent. Depuis 106 ans qu'elle subsiste, on en compte 415 qu'elle a jugé tels, & qu'elle a en conséquence reçus Académiciens, dont 286 Peintres; 76 Sculpteurs, tous Statuaires, car elle n'en admet point d'autres; 42 Graveurs en taille douce; dix Graveurs de médailles, & un en pierres fines.

Elle a pour base l'école du modele, qui se tient tous les jours de l'année, à l'exception des Dimanches & des Fêtes, pendant deux heures. Cette école est conduite par un Professeur, qui change chaque mois, & par l'un des Recteurs, qui sert par quartier.

Le premier moyen d'émulation dont on use dans cette école, est de faire travailler pour les places. Le second, de couronner tous les trois mois, trois des meilleurs desseins ou bas-reliefs faits d'après le modele. C'est ce qu'on appelle *les petits prix*. Ils consistent en trois médailles d'argent de différente valeur. Ceux qui les obtiennent, sont appellés *Médaillistes*; ils entrent dans l'Ecole immédiatement après les Académiciens & les Eleves protégés par le Roi, les premiers Médaillistes avant les seconds, & ceux-ci avant les troisiémes. En général on n'admet à ce concours que ceux qui justifient de leur assiduité aux leçons de Géométrie, de perspective & d'anatomie, que l'Académie fait donner dans son Ecole par deux Professeurs particuliers.

Les petits prix ont été institués sous le protectorat de M. de *Louvois*, en 1684. Ils sont jugés à l'expiration de chaque quartier, par le Directeur, le Chancelier, les Recteurs, les Adjoints à Recteur de l'Académie, &c. & sont distribués dans une assemblée publique par M. le Directeur général, aujourd'hui M. le Marquis de *Marigny*.

Au reste, ce sont *les grands prix*, qui excitent aux plus grands efforts. Ils sont composés de quatre médailles d'or, deux pour la Peinture, & deux pour la Sculpture; les deux premieres sont chacune de la valeur de dix louis, les deux secondes de la valeur de huit louis.

Le concours des grands prix s'ouvre quelques jours avant le premier Samedi du mois d'Avril. Ceux des Etudians en l'école, qui se croient assez forts pour pouvoir en être, se présentent au jour marqué en l'une des salles de l'Académie. Le Professeur en mois s'y enferme avec eux. Il leur propose un sujet, qui est ordinairement tiré de la Bible. Ils composent sur ce sujet donné, sans se déplacer. Leurs esquisses sont présentées dans l'assemblée la plus prochaine. L'Académie retient alors les meilleurs, au nombre de huit au plus. Ensuite ces esquisses sont exécutées en grand dans des loges pratiquées dans l'intérieur de l'Académie, afin d'éviter toute aide étrangere; car si quelque secours étoit reconnu, on seroit exclu du concours. Quelques jours avant la fête du Roi, l'Académie assemblée, examine ces prix; ceux qu'elle juge trop foibles pour être exposés au Public, sont *retournés*, & ne sont pas admis au jugement. Ce jugement se fait le dernier Samedi du mois d'Août, & est formé par le suffrage de tous les Académiciens assemblés. Dans toutes les autres affaires, les Officiers de l'Académie & les Honoraires amateurs ont seuls voix délibérative.

Les grands prix ont été institués en 1663, sous le ministere de M. *Colbert*. On peut regarder ceux-ci comme un objet de huit à dix mille liv. car ils procurent à ceux qui les ont gagnés au moins six ans d'instruction & d'entretien gratuit aux dépens de Sa Majesté; sçavoir, trois ans dans l'Ecole protégée de Paris, & trois ans dans l'Académie de Rome. En 1747, M. *Coypel*, premier Peintre du Roi, crut qu'il falloit un travail intermédiaire, pour rendre les sujets qui avoient été couronnés en l'Ecole de Paris plus capables de profiter des études supérieures de Rome. A cet effet il proposa au Directeur général, alors M. de *Tournehem*, d'établir une nouvelle Ecole où seroient reçus six Eléves, protegés par le Roi, ce qui fut accepté; ensorte que six sujets d'élite, dont quatre ordinairement Peintres & deux Sculpteurs, sont reçus dans cette Ecole, sous une éducation commune, & sont conduits dans l'étude de leur Art, par un Gouverneur qui est toujours un des Professeurs de l'Académie : ils sont nourris à sa table, & logés aux dépens de Sa Majesté.

Cette place de confiance fut d'abord donnée à M. *Dumont le Romain* : sur sa démission, arrivée en 1748, M. *Carle Vanloo* y fut nommé, & l'exerce encore aujour d'hui avec beaucoup de distinction.

M. *Lepicié*, Secrétaire perpétuel, & Historiographe

Château du Louvre.

deles en plâtre, moulés d'après l'antique, destinés à l'étude des Éleves reçus à l'École de cette Académie : celle P 2, est la salle où l'on pose le modele pendant l'espace de deux heures tous les jours de l'année, à l'exception des Dimanches & Fêtes. Cette salle est garnie de gradins pour les Étudians ; & sur la surface des murs,

de l'Académie, est chargé, avec qualité & rang de Professeur, de former les Éleves protégés, dans l'étude de l'histoire, de la Mythologie, de la Géographie, & des autres sciences qui ont rapport aux Arts de Peinture & de Sculpture.

Lorsqu'il vaque une des places de Pensionnaire de Peinture ou de Sculpture dans l'Académie de France, qui subsiste à Rome depuis 1666, elle est remplie par l'Eleve protégé, jugé le plus capable, mis en concurrence avec les fils des Académiciens, qui, comme eux, ont gagné un des premiers grands prix.

Ce fut M. *Errard* qui fit l'établissement de l'Académie de Rome au nom du Roi, & qui en eut la conduite jusqu'en 1673. M. *Noel Coypel* l'eut après lui jusqu'en 1675, que M. *Errard* le fut relever en qualité de Directeur. Ses successeurs ont eu la même qualité ; on en compte jusqu'à ce jour, six. M. *de la Tuilliere* en 1689, M. *Houasse* en 1699, M. *Poerson* en 1704, M. *Vleughels* en 1724, M. *de Troyes* en 1738, M. *Natoire* en 1750.

Ceux des Pensionnaires de Rome qui ont fait des progrès, & qui de retour à Paris, sollicitent la qualité d'Académicien, font ce qu'on appelle *leur présentation* : cette voie est ouverte aussi à tous Artistes, qui, sans avoir été à Rome, montrent des talens supérieurs.

L'Aspirant qui veut *se présenter* à l'Académie, doit choisir un des Officiers du même talent que celui qu'il exerce, pour lui tenir lieu d'introducteur. Après que l'Aspirant lui a été présenté, l'Académie nomme quatre Commissaires pour aller voir ses ouvrages, en former un examen provisoire, & en faire leur rapport à l'Académie, afin qu'elle puisse se déterminer à admettre l'Aspirant dans sa *présentation*, ou à la différer, sans le compromettre, & l'exposer à un refus public.

Par le mot de *présentation*, on entend ici celle des ouvrages de l'Aspirant. Il en doit faire porter quelques-uns devant l'Académie assemblée. Elle les juge par le scrutin. S'ils n'ont pas les deux tiers des suffrages en leur faveur, l'Aspirant est remis à un autre tems ; s'il est agréé, il participe provisoirement aux privileges de l'Académie, sans néanmoins en être censé Membre effectif. Il ne le devient que sur un morceau de réception, qu'il doit faire entierement dans l'Académie, s'il est Peintre, & jusqu'au modele en grand, s'il est Sculpteur.

Ce morceau est jugé, comme les ouvrages de présentation, par le scrutin, l'Académie assemblée, & sur la même pluralité des deux tiers des suffrages. Alors l'Agréé qui les a en sa faveur, est reçu Académicien, prête serment, & son Ouvrage, devenu morceau de réception, appartient à l'Académie ; au contraire, s'il a pour lui un moindre nombre de suffrages que les deux tiers, il perd les droits de son aggrégation, & l'espérance d'être jamais de l'Académie.

En 1747, le Roi ayant pris sous sa protection immédiate l'Académie dont nous parlons, il fut fait un nouveau Réglement le 21 Janvier 1751, composé de 21 articles, qui approuve la plus grande partie de son ancienne institution, & qui autorise la nouvelle Ecole dont nous avons fait mention. En conséquence l'Académie est actuellement composée d'un Directeur, qu'elle est en droit de changer ou de continuer tous les ans : ce Directeur est pris parmi ses principaux Officiers, faisant profession des Arts de Peinture & de Sculpture.

D'un Chancelier, qui l'est sa vie durant, & qui doit être choisi parmi les Recteurs.

De trois autres Recteurs ; ces Officiers servent par quartier. Le Recteur en quartier a la jurisdiction provisoire de l'Ecole, & préside à l'Académie en l'absence du Directeur, privativement au Chancelier.

De deux Adjoints à Recteur, pour suppléer le service du Recteur en quartier, en cas d'absence.

De huit Honoraires amateurs.

De huit Honoraires associés libres.

De douze Professeurs de Peinture & de Sculpture. Ces Officiers servent par mois. Le Professeur partage avec le Recteur en quartier la police provisoire, & est censé le troisiéme Officier de l'Académie, le Directeur étant toujours le premier.

De six Adjoints à Professeur servant au lieu & place de ces Officiers, lorsqu'ils sont absens, ou quand il est ainsi ordonné par l'Academie.

D'un Professeur de Géométrie & de Perspective.

D'un Professeur d'Anatomie. Ces Officiers donnent leçon deux fois la semaine dans une salle particuliere : ils ont aujourd'hui chacun un Adjoint.

D'un Professeur d'Histoire, Fable, Géographie, &c.

De huit Conseillers. Les places de Conseillers sont affectées aux Artistes distingués dans les talens particuliers : Peintres de portrait, de paysage, d'animaux, de fleurs ; Graveurs de médailles, ou en taille douce, &c. On appelle dans l'Académie, Artistes à talens particuliers, tous ceux qui ne sont pas Peintres d'histoire ou statuaires.

D'un Trésorier. Cette place est en commission.

D'un Secrétaire perpétuel & Historiographe.

Et d'un nombre illimité d'Académiciens, qui est plus ou moins considérable suivant les circonstances & les sujets capables qui s'y présentent.

L'Académie ne s'assemble que deux fois par mois, le premier & le dernier Samedi, excepté dans les cas extraordinaires. L'assemblée du premier Samedi est affectée aux conférences qui ont pour objet les diverses parties de l'Art & les sciences qui y ont rapport. L'assemblée du dernier Samedi est reservée pour toutes les affaires qui regardent la discipline de la Compagnie ou de l'Ecole, & pour procéder aux aggrégations & receptions, aux élections des Officiers, &c.

Avant que le Roi prit sous sa protection immédiate cette Academie, ce qui arriva en 1747, elle n'a eu que des Protecteurs particuliers, qu'elle avoit droit de nommer, suivant les Lettres patentes du mois de Janvier 1655 ; voici ceux qu'elle a choisis successivement.

M. le Chancelier *Seguier* fut le premier Protecteur de cette Academie en 1648.

Les Protecteurs qu'elle eut ensuite en titre formel, sont

M. le Cardinal *Mazarin* en 1655.

M. le Chancelier *Seguier* en 1661.

M. *Colbert* en 1672 ; il étoit Vice-Protecteur de l'Academie dès 1661.

M. de *Louvois* en 1683, en succédant à M. Colbert dans la Surintendance des Bâtimens.

M. de *Villacerf* en 1691, Surintendant des Bâtimens, après M. de Louvois.

M. *Mansard* en 1699, par la destitution de M. de Villacerf.

M. le Duc *d'Antin*, en 1708, Surintendant & Directeur général des Bâtimens.

M. le Cardinal *Fleury* en 1737.

M. *Orry*, Ministre d'Etat & des Finances, Directeur

on voit plusieurs desseins & bas-reliefs qui méritent quelque attention : celle P 3, est la salle où se tiennent les assemblées publiques des Académiciens, & où se voit la plus grande partie des ouvrages de réception des Membres de cette illustre Compagnie, depuis son établissement jusqu'à présent : celle P 4, est une piéce qui, comme la précédente, contient les ouvrages de réception, & où s'exposent les grands prix des Eleves le jour de Saint Louis. Celle P 5, est une piéce où se tiennent les assemblées particulieres des Académiciens, & où sont aussi exposés les ouvrages de réception, qui tous en général annoncent les succès de notre École Françoise, & présentent aux yeux des amateurs les différens ouvrages faits depuis plus d'un siécle par les 415 Académiciens qui l'ont composée jusqu'à présent, tant Peintres & Sculpteurs, que Graveurs en taille douce, en médailles, en creux, &c. Les plafonds de deux de ces piéces sont décorés avec beaucoup de magnificence, & elles répondent à celles que nous avons déja indiquées, en décrivant l'Académie des Sciences. Ces deux Académies, jointes à la galerie d'Apollon, dont nous allons parler, composent l'ancien appartement du Roi. Enfin les piéces marquées P 6, sont destinées au logement du Concierge, chargé de l'entretien de ce précieux dépôt, & à qui l'on doit s'adresser pour voir ces merveilleuses productions de l'Art, & de l'émulation de nos célébres Artistes. Château du Louvre.

Q, Logement, occupé aujourd'hui par M. *Lepicié*, Secrétaire perpétuel, & Historiographe de l'Académie de Peinture.

R, Divers logemens accordés à différentes personnes attachées au service du Château du Louvre, & qui sont distribués, tant au premier étage, que dans de doubles entresols élevés les uns sur les autres.

S, Galerie d'Apollon (*g*), dont l'ordonnance du plafond est très-bien entendue, les ornemens d'un beau choix, & la sculpture d'une très-grande beauté.

T, Sallon, où tous les deux ans, à la S. Louis, & pendant un mois, se fait l'exposition publique des ouvrages de peinture, sculpture, gravure, &c. exécutés par les Membres de l'Académie Royale. Ce sallon, tout le reste de l'année, sert d'antichambre de communication à la galerie d'Apollon, marquée S, & à celle des plans, marquée T.

V, Partie de la grande Galerie des plans dont nous avons parlé dans le chapitre cinquiéme, pages 18, 19 & 20.

Tous les principaux logemens exprimés dans ce plan, ont été distribués comme on le voit ici, vers 1747, & ont souffert peu de changemens depuis. Nous n'avons pas crû devoir entrer à ce sujet dans un détail plus circonstancié, ce que nous en avons dit suffit pour contenter les amateurs, & pour remplir la principale intention que nous avons eue, qui étoit de faire connoître les parties du Louvre les plus essentielles à visiter, & sur-tout de rappeller au Public & aux Étrangers que si ce Palais, destiné anciennement pour la demeure des plus grands Rois du monde, avoit paru long-tems un Edifice abandonné, il étoit devenu de nos jours le sanctuaire des sciences, des Arts, & du goût.

général des Bâtimens en 1737, & Vice-Protecteur de l'Académie, Protecteur en 1742. Le Roi, en 1747.

(*g*) En 1661 le feu consuma presque toute la couverture & la décoration intérieure de cette galerie. Elle fut rétablie dans l'état où on la voit à présent, par *Charles Le Brun*, qui a donné le dessein du plafond, & qui y a peint trois des compartimens qui sont distribués dans sa longueur, les autres étant encore imparfaits. L'on voit dans la voûte d'une de ses extrémités, le triomphe de Neptune & de Theris; ce dernier morceau, dit un de nos Auteurs modernes, est regardé *comme le chef-d'œuvre d'un Peintre qui ne faisoit que des chef-d'œuvres.*

On a placé dans cette Galerie les bataillés d'Alexandre, ouvrage admirable de ce Peintre célébre, & qui, comme nous l'avons déja remarqué, ont été long-tems déposées dans la galerie des plans dont nous avons parlé, pag. 19, note marquée (*i*). Cette belle piéce sert aujourd'hui d'attelier à M. *Vanloo*; l'on y a aussi distribué des loges pour les Eléves protégés par Sa Majesté. Enfin on y remarque quelques beaux modeles, moulés d'après l'antique, & quelques tableaux de grands Maîtres, distribués dans les trumeaux des croisées de cette superbe Galerie.

CHAPITRE VIII.

Elévation de la principale façade du Louvre du côté de Saint Germain l'Auxerrois, bâtie ſur les deſſeins & ſous la conduite de Claude Perrault. Planche VII.

Château du Louvre.

NOus voici arrivés à la partie la plus intéreſſante de ce vaſte Palais, & nous touchons au moment où notre ſentiment ſera ſans doute combattu par ceux qui, pleins d'eſtime & de vénération pour la beauté & l'élégance de l'Architecture qui régne dans cette façade, ont trop négligé peut-être d'examiner cet Edifice relativement à la convenance. Quoiqu'il en ſoit, nous croyons devoir ſuivre l'ordre avec lequel nous avons conſideré les bâtimens décrits dans les volumes précédens de cet Ouvrage. Comme ce n'eſt point un eſprit de critique qui nous anime, & que nous n'avons d'autre objet que d'examiner nos Edifices avec une attention égale à notre impartialité, nous devons conſiderer du même œil les chef-d'œuvres de nos grands Maîtres, d'autant plus qu'on imite plus ordinairement leurs défauts que l'on n'en ſaiſit les beautés & que ſous prétexte qu'ils ſe ſont quelquefois affranchis de la gêne des régles, on ſe permet les licences les plus dereglées. En effet, plus ces hommes célébres ont eu de talens ſupérieurs, & plus les libertés qu'ils ont priſes ſont d'un exemple dangereux. Mais ſi d'un côté ils ont pû ſe tromper dans quelques parties de leurs compoſitions, de l'autre nous pouvons nous abuſer dans nos obſervations. Dans cette crainte, nous ne prétendons pas qu'elles ayent force de loi; nous les propoſons plutôt comme des doutes que comme des déciſions, & nous ne hazardons même pluſieurs de ces remarques que parce qu'il nous a paru qu'on en avoit déja approuvé quelques-unes.

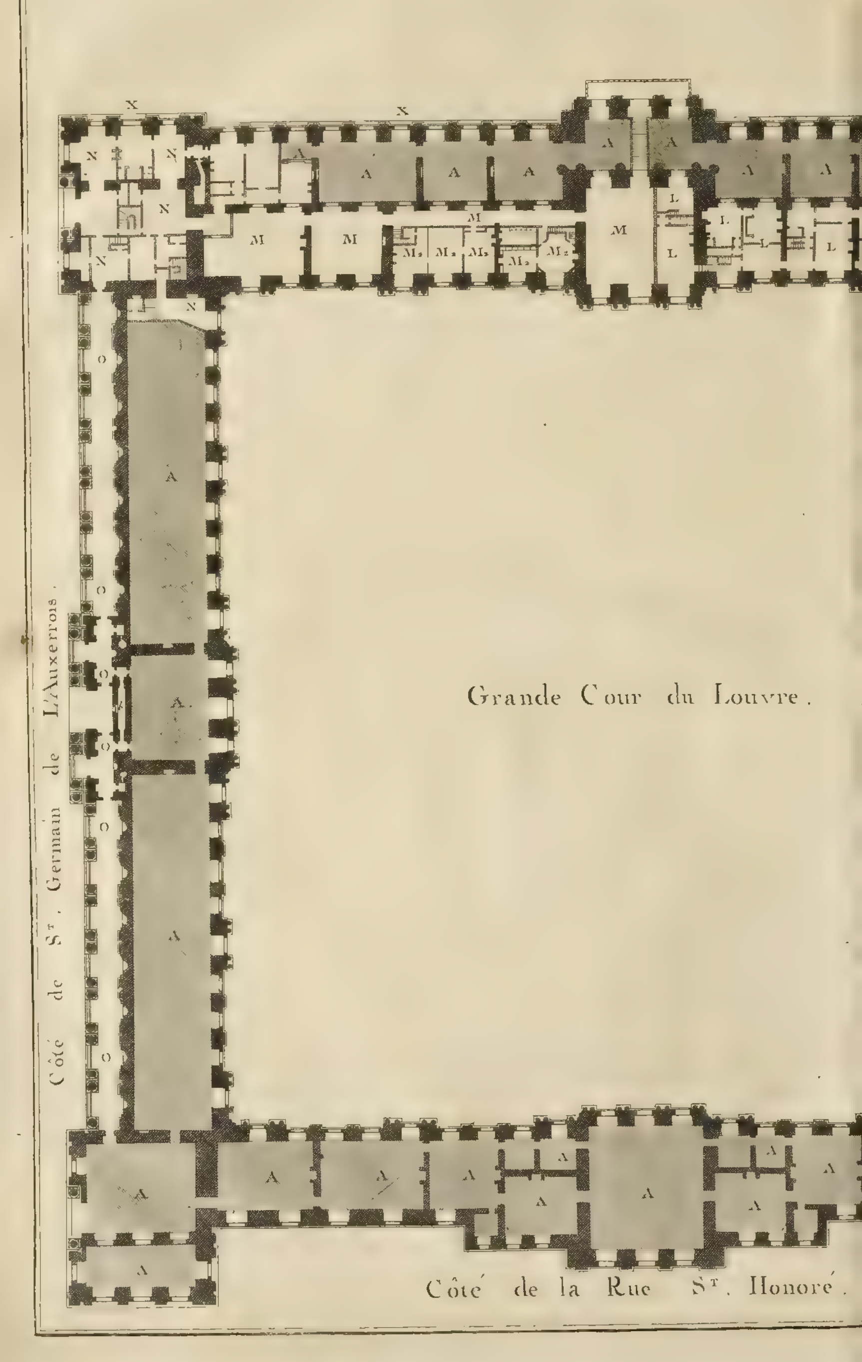
Nous avons eu tant d'occaſions d'ailleurs de faire l'éloge de *Claude Perrault*, que ſi nous paroiſſons quelquefois contraires à ſon ſentiment, on ne pourra du moins nous accuſer d'eſprit de parti: toujours attentifs, autant qu'il nous eſt poſſible, à louer le beau par-tout où il ſe rencontre, nous relevons les inadvertances, moins pour cenſurer l'ouvrage, que pour faire ſentir la difficulté qu'il y a d'éviter les licences dans la décoration d'un édifice d'une grande importance, & nous concevons même qu'il nous ſera auſſi difficile d'aprécier l'excellence des beautés réelles de cette belle façade, que de conſtater les défauts de convenance dont elle n'eſt pas entierement exempte. Ces derniers, à la vérité, ſont peu de choſe, ſi on les compare à la ſublimité de l'ordonnance; auſſi les expreſſions nous manqueront-elles plus d'une fois, lorſqu'il s'agira d'applaudir à ce chef-d'œuvre, qui a ſi juſtement mérité les éloges & réuni les ſuffrages des connoiſſeurs les plus éclairés (a); au

(a) Tous les Voyageurs inſtruits & non prévenus, conviennent qu'il ne ſe rencontre chez aucune Nation un Edifice auſſi véritablement régulier, & d'une auſſi belle ordonnance que la façade dont nous faiſons la deſcription. Nous rapporterons néanmoins à ce ſujet une particularité, qui prouve ce que peut l'eſprit de parti chez la plûpart des hommes du métier. L'année derniere le Recueil des *ruines de Palmyre* fut mis au jour par M. *Robert Wood*, célébre Anglois, qui s'étant tranſporté ſur les lieux en 1751 avec MM. *Bouverie* & *Dawkins*, parcourut ces antiquités; cet Amateur n'ayant épargné ni peines ni ſoins, ni les moyens néceſſaires à une ſi grande entrepriſe, nous a donné dans ce recueil les deſſeins & la deſcription de divers monumens, dont quelques fragmens aſſez conſidérables ſont encore ſur pied. A peine ce Recueil parut-il à Paris, que quelques Architectes, toujours jaloux de la gloire que *Claude Perrault* s'eſt ſi juſtement acquiſe, ont prétendu que la façade du péristile dont nous parlons, avoit été faite ſur le modele des ruines de Palmyre; la plûpart de ces monumens, diſent-ils, & principalement le Temple du Soleil, étant d'Ordre Corinthien, élevé à quelques endroits ſur un ſoubaſſement, & dont les entre-colonnemens ſont ornés de niches couronnées de frontons. A cela, nous répondrons que les eſtampes qu'on nous a données de ces ruines, ont été achevées, pour la plûpart, par conjectures, à deſſein de donner, dit l'*Editeur*, une idée plus complette des divers monumens répandus dans cette collection; d'où l'on pourroit conclure qu'au contraire ce ſeroit l'exemple du Louvre, dans ſon état actuel, qui auroit donné l'idée de ces ſupplémens. Quoiqu'il en ſoit, ce trait de critique de la part des Ad-

lieu

PLAN, AU PREMIER ETAGE, DE LA DISTRIBUTION DU LOUVRE

Côté de la Riviere.



ANS SON ETAT ACTUEL.



lebres que nous avons rapportés dans notre *Introduction.* Ce changement de proportion provient ſans doute, ainſi qu'il a déja été remarqué plus haut à propos de l'entablement, de ce que la longueur de cette façade, ſa grande hauteur & ſon ordonnance coloſſale, ont obligé *Perrault* de chercher de nouvelles diviſions pour les parties, qui répondiſſent aux dimenſions générales de tout l'Edifice; conſidération pour laquelle nous avons crû qu'il étoit préférable de donner les meſures exactes de cet ouvrage, telles que nous les avons trouvées ſur les lieux, plutôt que d'affecter un air de ſçavant, en voulant réduire par des procédés mathématiques, qui n'auroient rien eu que d'idéal, toutes les dimenſions de ce bâtiment. Pluſieurs Auteurs modernes ſont tombés dans cet enthouſiaſme, ſans en excepter même *François Blondel*, puiſqu'on remarque dans ſon *Cours d'Architecture*, p. 623, que les meſures qu'il nous donne de la porte S. Denis, ſuivant les principes de ſa théorie, n'ont aucune relation avec ce Monument, dont il avoit cependant donné les deſſeins (voyez ce que nous avons dit de cette porte dans le vol. précédent, p. 10). Ce même enthouſiaſme a été ſuivi depuis par feu M. *Briſeux*, dans ſon *Traité du beau eſſentiel dans les Arts*, où l'on trouve la même porte S. Denis décrite, non d'après ſon exécution, mais telle que *Blondel* la rapporte. M. *Briſeux* s'eſt laiſſé ſans doute prévenir par la haute idée qu'il avoit conçûe de cet Architecte, & par les propriétés qu'il attribue aux nombres & aux rapports géométriques & harmoniques, enſorte qu'il a voulu, à quelque prix que ce fût, faire parade de théorie, & préferer la ſpéculation à la pratique, quoiqu'il ait reconnu lui-même dans plus d'une occaſion l'inſuffiſance de ces combinaiſons. Cet Architecte, qui d'ailleurs n'étoit pas ſans mérite, & dans l'ouvrage duquel il y a pluſieurs choſes intéreſſantes, a puiſé ſon opinion d'après celle de *François Blondel*, dont il a fait un éloge outré, en ſe déclarant contre *Perrault*, ſans prendre garde néanmoins que *Blondel*, non ſeulement s'étoit démenti lui-même dans ſon *Cours d'Architecture*, comme il eſt prouvé par l'exemple de la porte S. Denis, mais qu'il étoit tombé dans le même cas à propos de *la Rotonde* qu'il nous donne dans le même Livre, & dont le ſyſtême qu'il a établi n'a abſolument aucun rapport avec les meſures très-exactes que *Deſgodets* nous en a donné dans ſes *Edifices Antiques de Rome.* Tout ceci prouve évidemment un eſprit de parti de la part de notre Ariſtarque moderne, dont la négligence d'ailleurs n'eſt gueres pardonnable, ne ſuffiſant pas de préconiſer un Auteur ſans le comparer auparavant avec ceux qui ont écrit ſur la même matiere, mais encore étant néceſſaire de vérifier les meſures des monumens qu'il eſt queſtion de diſcuter, & d'après leſquels on veut établir des principes que l'on oſe citer comme autant d'autorités.

Château du Louvre.

Le grand avant-corps du milieu de cette façade eſt couronné d'un fronton qui en occupe toute la largeur. Ce fronton a de baſe 92 pieds ſur 19 de hauteur : proportion d'environ le cinquiéme de ſa largeur. Les cymaiſes ſupérieures de ce fronton ſont chacune d'une ſeule pierre, de la longueur de 51 pieds ſur 6 de largeur, & 18 pou. d'épaiſſeur, peſant environ 80 milliers, ainſi que nous l'avons déja obſervé ailleurs (*f*). Il eſt inconcevable comment un poids auſſi conſidérable, non compris celui de l'entablement, peut être ſoutenu en l'air par le ſeul architrave, que nous avons dit avoir 24 pieds trois quarts d'une colonne à l'autre, ces dernieres ſurtout étant iſolées du mur d'un demi-diametre. La maniere ingénieuſe avec laquelle

(*f*) Voyez ce que nous avons dit ci-devant à ce ſujet, page 11, note (*x*).
Nous ajouterons ici que *Sebaſtien Le Clerc* grava en 1677 cette façade, où il exprima les machines inventées par *Ponce Cliquin*, Charpentier de profeſſion, & qui ont ſervi à élever les pierres de ce fronton. Cette eſtampe avoit été faite pour l'édition de *Vitruve* commentée par *Perrault*; mais les œuvres de ce célébre Graveur étant fort recherchés, elle ne ſe trouve plus gueres que dans les cabinets des curieux.

Château du Louvre.

Perrault a concilié la partie de la construction avec l'ordonnance, est seule capable d'immortaliser la mémoire de ce célébre Artiste, principalement lorsque l'on considere par quelle ressource il a sçu retenir la poussée de ce fronton sur la colonne angulaire B de cet avant-corps. Cette charge immense, & cette poussée, est entretenue, à la vérité, d'un côté par la proximité du mur C, & de l'autre par le mur E, qui est lié par une voûte avec le précédent; mais il étoit question d'imaginer ces différens moyens, ce qui annonce certainement une grande supériorité. Nous ne pouvons dissimuler cependant que la raison de cette solidité a produit le retrecissement F, que nous avons déja remarqué nuire à la communication intérieure des deux péristiles situés aux deux côtés de cet avant-corps; mais *Perrault*, en grand Maître, a crû devoir sacrifier la commodité à la beauté de l'ordonnance, & à cette solidité immuable qui rend cet édifice digne de la splendeur d'un si beau siecle, & capable d'entrer en comparaison avec ce que la Grece & l'Italie nous ont offert de plus somptueux & de plus régulier. Nous remarquerons aussi que cette platebande de 24 pieds trois quarts est retenue par des barres de fer horizontales de 4 pouces de gros, portées & clavetées avec les aissieux perpendiculaires placés à chaque axe des colonnes. Ces barres de fer sont enveloppées de plomb de deux lignes d'épaisseur, & liernées par des entretoises de fer plat, qui entretiennent intérieurement cet architrave, dont la coupe & l'appareil est construit avec un art admirable, & dont les voussoirs forment autant de lancis dans le massif du mur C, retenus chacun avec des ancres & des tirans de fer; ensorte que depuis l'édification de ce monument, il a résisté à la rigueur des saisons, aux injures de l'air, & aux dégradations inévitables à tout bâtiment dont l'entretien est négligé.

Dans les petits entre-colonnemens de cet avant-corps, sont des croisées couronnées d'un fronton triangulaire. Ces ouvertures, quoique de six pieds de largeur, paroissent petites, eu égard aux autres percés de ce frontispice, & à son ordonnance colossale. Au dessus de ces croisées, sont placés des médaillons de forme elliptique de six pieds de diametre sur sept pieds 10 pouces, renfermant des bas-reliefs, & couronnés de mufles de lion, & de guirlandes ou bouquets de laurier & de chêne. Ces médaillons ont si bien réussi à *Perrault*, qu'il n'hésita pas de les employer dans la décoration de son arc de triomphe, qu'il fit élever en 1670, cinq années après qu'il eut fait ériger la façade dont nous parlons. Ils sont séparés de la croisée de dessous par un plinthe horizontal, qui régne dans toute la longueur de la façade. Ce plinthe a 2 pi. 8 pou. & demi de hauteur, & est composé d'un gorgerin, orné de canaux; dans la platebande supérieure de ce plinthe, est une table ravalée qui lui donne un air d'élégance relatif à la richesse de l'Ordre. Ce membre d'Architecture est élevé environ au tiers supérieur de la hauteur de la colonne, & sert d'imposte aux grandes arcades placées dans les pavillons. Il en auroit dû servir aussi à celle que nous avons paru desirer dans le grand entre-colonnement de l'avant-corps que nous décrivons, où cette arcade auroit fait un meilleur effet que tous les ornemens qui se voyent ici dessinés d'après l'estampe gravée par *Le Clerc* sur les desseins de *Perrault*. On voit dans la même estampe de *Le Clerc*, au dessus du sommet du fronton, une figure équestre terrassant les ennemis de la France, ainsi que des Renommées assises sur les acroteres. On n'a point exprimé ici ces ouvrages de sculpture, non seulement parce que les Renommées dont nous parlons y paroissent chetives, mais aussi parce qu'il n'est pas vraisemblable de placer une figure équestre sur le sommet d'un édifice, & principalement sur l'extrémité supérieure d'un fronton triangulaire.

Les Armes de S. M. mises au dessus de l'archivolte de l'arcade du soubassement, la légende, les Renommées, & tous les ornemens de cet entre-colonnement ne sont gue-

res placés avec plus de succès. En général ils ont trop peu de relief, & s'accorderoient mal avec la fermeté qu'on remarque dans l'architecture de ce Monument, quoique d'une ordonnance Corinthienne. Nous l'avons déja dit plus d'une fois, les parties doivent paroître engendrées par les masses : or certainement ce principe incontestable ne se rencontre point ici, & l'on ne peut remédier à ce défaut que par la substitution de la porte feinte proposée, en supprimant l'archivolte de l'arcade du soubassement, & en ne conservant que la forme quarrée de l'ouverture du rez-de-chaussée qui, comme nous l'avons déja avancé, feroit beaucoup mieux néanmoins si elle étoit pratiquée dans le massif d'un grand escalier, lequel ne pourroit avoir lieu, à la vérité, qu'en supposant une grande place publique au devant de ce frontispice, ainsi que ce supplément sembleroit l'exiger. Château du Louvre.

A chaque côté de cet avant-corps, se voient les deux colonnades formant le péristile : elles sont composées chacune de sept entre-colonnemens de 12 pi. 11 pou. d'intervalle, & les colonnes en sont accouplées. Nous avons déja parlé de la beauté des ornemens de son plafond (voyez-en les compartimens au bas de la planche que nous décrivons). Nous rapporterons ici qu'au dessus de ce péristile on a pratiqué une voûte en plein ceintre, continue, pour décharger les colonnes du poids des plafonds, aussi bien que pour remédier à ce dernier, en cas que quelques-unes de ses parties vinssent à se dégrader. Ces plafonds, portés sur des architraves en plate-bandes, sont construits de maniere que la clef circulaire placée dans chaque entre-colonnement, & où l'on a sculpté une tête de Soleil, marquée G, est d'une seule pierre de 5 pieds 9 pouces de diametre, qui tient en équilibre toutes les parties de ce plafond, retenu d'ailleurs par des barres de fer de trois pouces de gros, corroyées & couvertes de plusieurs couches de peinture à huile, pour éviter la rouille. Ces barres de fer horizontales sont retenues sur le devant dans chaque extrémité par d'autres verticales qui enfilent la colonne jusqu'à la base : les premieres, qui traversent le péristile & le mur qui lui sert de fond, sont liées chacune par une ancre ; ces barres de fer traversantes ne touchent à aucune pierre, ne portent rien, & ne font que tirer contre la poussée du plafond. Indépendamment de ces ancres & tirans, toujours à couvert dans la hauteur de la voûte dont nous venons de parler, il en est d'autres posées diagonalement des colonnes aux pilastres, & de ceux-ci aux colonnes ; ces dernieres sont clavetées dans les précédentes ; ensorte que par cet artifice ingénieux, la construction de ce plafond a acquis une solidité immuable confirmée par une assez longue expérience. On peut voir avec facilité ce genre de construction sur les lieux : ce détail, pour un homme du métier, est peut-être aussi intéressant que l'ordonnance de ce superbe Edifice est satisfaisante pour les connoisseurs en Architecture.

Dans chaque entre-colonnement de ce péristile, on a pratiqué des niches, accompagnées de chambranles, & couronnées de frontons, semblables aux croisées des petits entre-colonnemens de l'avant-corps du milieu. Ne pourroit-on pas desirer ici, à la place de ces niches, des portes qui parussent donner entrée dans les appartemens placés derriere ce péristile ? Ces portes n'auroient-elles pas donné un air d'habitation à cet édifice, qui ne s'annonce pas assez dans cette façade, destinée à présenter au spectateur le frontispice d'un Palais consacré à la demeure ordinaire d'une Tête couronnée ? D'ailleurs ces portes auroient pû éclairer des semi-doubles qu'on auroit pratiqué près des grandes piéces, donnant sur la cour, lesquelles ayant 34 pieds dans œuvre, pouvoient être subdivisées en certains endroits, pour procurer des garde-robes en plus grand nombre & des dégagemens, ainsi qu'on l'a pratiqué avec beaucoup de succès du côté de l'entrée, dans les aîles du Nord & du Midi du Château de Versailles.

Château du Louvre.

Au dessus de ces niches, se voyent des médaillons de même forme & grandeur que ceux dont nous avons parlé plus haut. Ne seroit-il pas aussi à craindre que les bas-reliefs que doivent contenir ces médaillons, ne soient d'un trop petit volume pour être apperçus d'en bas ? Ne pourroit-on pas demander encore si ces sortes de bas-reliefs, destinés à désigner des actions d'éclat, sont bien du ressort de la décoration d'un bâtiment de l'espece de celui dont nous parlons ? Ne semble-t-il pas au contraire qu'il seroit plus convenable de les reserver pour celle d'un Edifice consacré à la gloire du Prince, tel qu'un Arc de triomphe, ou tout autre ouvrage de ce genre, parce qu'alors un tel monument, érigé par l'amour du Peuple, semble exiger que l'on désigne d'une maniere symbolique, les principales actions qui ont donné occasion aux Citoyens de le faire élever.

Le soubassement au dessous de ce péristile est percé de croisées bombées. Ces ouvertures ont été faites contre le sentiment de notre Architecte, qui auroit préferé, dit-il, des trophées d'armes, dans les casques desquels on auroit percé de petites ouvertures pour éclairer l'intérieur de ce soubassement. Quoiqu'en dise *Perrault*, cette suppression auroit encore donné un air moins habitable à ce Palais, & il auroit été à craindre que ces trophées, de la maniere dont il les avoit conçus, n'eussent été postiches, n'étant amenés par aucune table, ni corps saillant ou rentrant. D'un autre côté la grandeur des croisées de ce soubassement contribue à rendre les autres ouvertures de cette façade trop peu considérables ; c'est pourquoi on auroit peut-être dû préferer de laisser ce soubassement lisse & uni, sur-tout ayant affecté si peu de percés dans toute l'étendue de ce bâtiment.

Les pavillons des extrémités de cette façade, dont la largeur est un peu considérable pour la hauteur, sont de la même décoration que ce que nous venons de remarquer précédemment, à l'exception néanmoins que les parties angulaires de ces pavillons sont revêtues de pilastres au lieu de colonnes. Plusieurs condamnent ces pilastres, parce qu'ils prétendent que cette architecture n'a pas assez d'analogie avec les colonnades, ni avec l'avant-corps du milieu. Cependant il faut considerer, non seulement que cette ordonnance présente quelque chose de plus ferme, & donne une apparence de solidité aux extrémités de cette façade, mais aussi que ces pilastres étoient essentiels en faveur de l'élévation du côté de la riviere, dont toute la décoration est en pilastres. *Perrault* néanmoins, à dessein de rappeller dans ces pavillons les Ordres de colonnes distribuées dans les péristiles & dans l'avant-corps, a pris soin de pratiquer dans leur milieu d'autres colonnes qui portent une platebande continue, & qui, en donnant du mouvement au plan de cette ordonnance, composent une architecture qui répond à la solidité que produit l'usage des pilastres dans la décoration. Entre ces colonnes, sont pratiquées de grandes arcades qui répondent assez bien à la grandeur de l'Ordre, & qui nous rappellent l'idée de celle que nous avons desirée dans le grand entre-colonnement de l'avant-corps du milieu. Les croisées placées à côté de ces arcades sont dans le même cas que celles que nous avons ci-devant trouvé trop petites, & forment ici une disparité d'ouverture qui nuit absolument à l'ordonnance colossale de ce frontispice.

On voit dans les planches du Louvre gravées anciennement par *Le Clerc*, des amortissemens qui devoient couronner les pavillons des extrémités de cette façade. Ces amortissemens sont composés d'Attiques, ornés de tables contenant des bas-reliefs séparés par des trophées, & terminés par un fronton circulaire, dans le tympan duquel sont des bas-reliefs, & un œil de bœuf pour éclairer l'intérieur de cet Attique. On remarque dans le Recueil manuscrit de *Perrault*, page 19, un supplément qu'il avoit proposé pour exhausser cet amortissement ; il consiste en une calotte

Château du Louvre.

lieu que les remarques qu'on feroit obligé de faire fur les parties négligées d'un édifice quelconque, partent affez ordinairement de fource. Neanmoins nous remarquerons que comme la convenance doit préfider à toutes les productions d'un Architecte, & que c'eft de ces principes que doit réfulter le fuccès de l'ouvrage entier, nous commencerons nos obfervations par les défauts de convenance, de bienféance, & de vraifemblance, que nous ferons forcés de condamner dans ce frontifpice, & nous finirons cette defcription, en infpirant une admiration qu'on ne peut porter trop loin à l'égard de l'élégance de fon architecture, du choix de fes ornemens, & du rapport heureux qui fe rencontre entre certaines parties, & l'enfemble de ce vafte Edifice.

Par le défaut de convenance, nous entendons que l'ordonnance de l'architecture de cette façade annonce plûtôt celle d'un monument élevé feulement pour la magnificence, que la décoration d'un bâtiment deftiné à l'habitation. Or comme le genre de cet édifice doit annoncer ces deux objets, ne convenoit-il pas qu'on remarquât des ouvertures dans les dehors, qui euffent indiqué la deftination des dedans? Mais, dira-t-on, l'aîle de ce bâtiment qui eft adoffée à ce périftile étant fimple, les piéces intérieures tirent leur jour du côté de la cour. A la bonne heure; mais il falloit au moins feindre des croifées à la place des niches, telles qu'on les a percées réellement du côté de la riviere (voyez la planche 13), & que l'on en a pratiquées dans les petits entre-colonnemens des trois avant-corps de cette façade; autrement cette fuperbe décoration femble revêtir le mur de face d'un édifice public, tel que pourroit être, par exemple, une Bibliotheque que l'on voudroit éclairer à l'Italienne (*b*), ou bien le mur d'un aqueduc, dont encore la plus grande partie fe perce à jour, autant pour œconomifer la matiere, que pour ne pas mafquer entierement le coup d'œil des environs.

A l'égard du défaut de bienféance, nous obferverons que l'appareil de ce fuperbe périftile fuppofant ici une communication extérieure d'une extrémité du bâtiment à l'autre, pour le paffage du Prince, lorfqu'il auroit voulu fe faire voir au peuple, il devoit être fans interruption; ce qui ne fe peut dans la diftribution de ce périftile, par l'étranglement du paffage marqué A, dont nous avons déja parlé dans la defcription de la planche précédente, & dont on fent vifiblement la difcontinuation, par l'archivolte en plein ceintre, qui fe remarque au deffus de la porte comprife dans le foubaffement. Nous relevons ce défaut de bienféance, qui eft d'autant plus condamnable qu'il eût été effentiel que, par la communication libre que nous exigeons, on eût évité le folide qui fe trouve placé dans le grand entre-colonnement du milieu, dût-on y avoir affecté une porte croifée feinte, qui auroit paru donner entrée à un grand fallon ou veftibule fupérieur que ce grand avant-corps femble annoncer, & qui auroit beaucoup mieux réuffi que tout l'appareil de la fculpture qu'on s'étoit propofé d'y mettre. On a cependant exprimé ici cette fculpture, pour donner une idée générale de ce que ces parties devoient produire relativement au tout.

Enfin le défaut de vraifemblance confifte en ce qu'il n'eft pas naturel qu'une auffi petite ouverture que la porte marquée B, donne entrée à un édifice d'une ordonnance auffi coloffale & auffi impofante; enforte qu'il femble que cette décoration ait été faite, moins pour indiquer l'entrée du Palais du Louvre, que

verfaires de *Perrault*, bien loin d'affoiblir le merite de cet habile homme, lui feroit beaucoup d'honneur; il feroit à defirer même que la plûpart de nos Architectes s'efforçaffent d'en ufer de même, puifque par une pareille imitation, nous parviendrions à poffeder dans la fuite beaucoup plus d'édifices d'une ordonnance d'autant plus réguliere, qu'elle feroit plus conforme aux principes des anciens.

(*b*) Voyez ce que nous avons dit à ce fujet dans le troifiéme volume, p. 77, & dans l'*Introduction*, pages 35, 37, &c.

Château du Louvre.

dans le deſſein d'ériger un ouvrage d'Architecture qui, par ſon appareil, ſa régularité & ſa richeſſe, annonçât la capacité & l'étendue du génie de l'Architecte. Il eſt vrai que *Claude Perrault*, pour ſauver la réalité de cette petite porte, a cherché à pallier ce défaut; mais il eſt tombé dans un autre excès, en nichant celle-ci dans une grande arcade; car cette derniere, comme nous venons de le remarquer, non ſeulement ſemble interrompre le niveau des galeries, mais nuit abſolument à l'ordonnance du grand entre-colonnement.

Pour éviter la plus grande partie de ces inconvéniens, n'auroit-on pas pû placer un grand eſcalier découvert & à deux rampes, dans le goût de celui de la cour du Cheval blanc à Fontainebleau, de celui de l'Orangerie de Meudon, du Château neuf de S. Germain en-Laye, &c. de maniere que cet eſcalier, ayant occupé toute la hauteur du ſoubaſſement, & fait un avant-corps détaché, auroit autoriſé le peu d'ouverture de la porte principale de ce Palais, & ſemblé annoncer d'une maniere convenable l'arcade feinte ou réelle que nous avons paru deſirer dans le grand entre-colonnement du milieu au deſſous du fronton. Par ce moyen, on ne ſeroit pas moins arrivé à couvert dans l'intérieur des bâtimens du Louvre, & à découvert dans le périſtile, par le grand eſcalier propoſé. On auroit même pû pratiquer cet eſcalier en rampe douce (*c*), enſorte que les équipages y euſſent pû monter; il eſt vrai que ce dernier auroit occupé beaucoup plus d'eſpace: mais comme dans tous les tems on s'eſt propoſé de faire une grande place publique au devant de ce Palais, ce dernier genre d'eſcalier auroit, peut-être, contribué à l'embelliſſement & du Monument & de la Place; bien entendu qu'on auroit alors ſupprimé les foſſés qui ſe voient ici, & qu'on auroit même eu de la peine à pratiquer, à cauſe du terrein trop conſidérable qu'ils euſſent employé autour de ce Palais. D'ailleurs, ces foſſés ne ſont plus d'uſage en France dans les édifices élevés dans les grandes villes, & paroiſſent reſervés pour les Châteaux, les Maiſons de plaiſance, &c., où le terrein, toujours ſpacieux, autoriſe ce genre de magnificence, ordinairement plus relatif à l'agrément, dans l'architecture civile, qu'à la ſureté.

Revenons préſentement aux richeſſes répandues dans la décoration de ce frontiſpice, paſſons en revûe les beautés générales & particulieres de ſon ordonnance, & examinons avec ſoin la répartition de ſes ornemens; enfin arrêtons-nous à conſidérer l'aſſemblage de tant de perfections, qui offre avec un ſi grand éclat ce beau tout qui illuſtre également & le ſiecle de Louis XIV, & les talens de *Claude Perrault*.

Le rapport de la hauteur de cette façade à ſa largeur, eſt comme 4 eſt à 25, non compris l'élévation du foſſé, qui, comme nous venons de le remarquer, n'a point été exécuté. La largeur de l'avant-corps du milieu eſt à la longueur totale, comme 3 eſt à 19. La largeur des pavillons des extrémités eſt à la longueur totale, comme 1 eſt à 7. Enfin le ſoubaſſement a de hauteur les neuf 17mes de tout l'Ordre ſupérieur, y compris le ſocle qui ſoutient les colonnes, l'entablement qui les couronne, & la baluſtrade qui eſt au deſſus. Nous remarquerons que la hauteur de ce ſoubaſſement eſt un peu moins conſidérable que celle qu'on lui donne ordinai-

(*c*) Avant que de propoſer ces deux différens genres d'eſcaliers, nous avons fait des deſſeins que nous avons ſoumis à la cenſure de pluſieurs Architectes éclairés, qui ont applaudi à cette correction; enſorte que ce n'eſt plus, pour ainſi dire, notre opinion particuliere que nous donnons ici, mais plutôt le ſentiment de divers Architectes, que leur modeſtie nous empêche de nommer. Nous avons déja avancé que nous communiquerions aux curieux les différens projets, augmentations, ou améliorations que nous avons propoſés dans le cours de cet Ouvrage; nous réiterons notre promeſſe: mais nous avertiſſons que c'eſt bien moins dans l'eſpoir de ſatisfaire les amateurs, qu'à deſſein de recueillir leurs lumieres, afin de pouvoir un jour parvenir à tourner à l'avantage des Arts les découvertes qu'une longue ſuite d'années & de conférences publiques nous auront donné occaſion de faire ſur notre profeſſion.

rement; sçavoir, les deux tiers de la hauteur de l'Ordre supérieur. (Voyez ce que nous avons dit à ce sujet dans notre *Introduction*, p. 82), ainsi qu'on l'a observé aux Places de Vendôme & des Victoires, malgré l'exemple du Château de Versailles, où le soubassement, pris dans l'avant-corps du milieu, est égal à toute la hauteur des colonnes Ioniques; hauteur excessive, qui ne contribue pas peu à rendre mesquin l'Ordre de dessus, ainsi que nous l'observerons ailleurs. Château du Louvre.

La hauteur de l'Ordre Corinthien est de vingt-un modules, au lieu de vingt qu'on lui donne ordinairement; la raison de ce module de plus, donné par *Perrault*, vient, sans doute, de ce qu'ayant accouplé cet Ordre, il a présumé que les colonnes, distribuées ainsi, paroissent plus fortes de diametre que celles qui sont totalement isolées, & qu'ayant pour fond le mur du péristile, il étoit nécessaire, à l'imitation des Anciens, & relativement à ce que *Vitruve* nous enseigne, de rendre le fust de ces colonnes plus svelte. Cette élégance produit ici un d'autant meilleur effet, que son ordonnance est fort riche, toutes les moulures de son entablement étant taillées d'ornemens, &c. Ces colonnes ont de diametre, au dessus des bases, trois pieds 7 pouces un tiers. Je dis au dessus des bases; car nous observerons que vers le tiers inférieur, le fust est renflé de deux parties de module : *flexion* peu sensible, à la vérité, mais très-agréable, qui contribue à rendre ces colonnes bien fuselées, & d'une courbe tout-à-fait élégante & gracieuse. Ces colonnes, y compris les bases & les chapiteaux, ont 37 pieds 11 pouces. Entre deux colonnes accouplées, on a observé un demi-diametre; les plus petits entre-colonnemens des arrieres-corps, ont 12 pieds 11 pouces; les moyens entre-colonnemens des pavillons, 17 pieds un quart; & enfin le grand entre-colonnement de l'avant-corps du milieu, 24 pieds 3 quarts. Ordonnance, disposition, & construction inconnues avant *Perrault*; ce qui fit douter à plusieurs de l'exécution de son projet; mais cet habile Maître, aussi sçavant Mathématicien qu'Architecte expérimenté, & aussi célébre Théoricien que consommé dans l'expérience, ne se rebuta pas des contradictions qu'il essuya, non seulement de la part des Artistes de son tems, mais encore des ennemis que son mérite supérieur dans plus d'un genre lui avoit attiré. Enfin il sçut en homme *éclairé*, bien moins qu'en Courtisan, persuader M. *Colbert*, par des démonstrations évidentes, & des modeles convaincans, & n'opposa à ses ennemis qu'une prompte exécution, qui dans la suite fit taire ses Adversaires, sans néanmoins en diminuer le nombre; c'est ainsi qu'il justifia les lumieres & l'équité du Ministre qui s'étoit rendu à des talens si supérieurs.

L'entablement a de hauteur 5 mod. 5 parties 7 minutes (*d*), qui égalent le quart de la colonne, plus deux parties & 10 minutes de parties (*e*). Il paroît que c'est *Vignole* que notre Auteur a le plus suivi dans ses proportions, & s'il a donné à son entablement quelque partie de plus que le quart, il faut considérer que cette augmentation étoit nécessaire, à cause de la grande longueur de cette façade, & du peu de ressaut de son entablement; que pour cette raison il s'est cru autorisé à s'écarter des régles les plus universellement approuvées en France, quoique susceptibles, pour la plûpart, de variations, selon les différens systêmes des Auteurs. En effet *Vignole*, comme nous venons de le remarquer, ne lui donne que le quart, *Palladio* le cinquiéme, *Scamozzi*, entre le quart & le cinquiéme, &c. proportions diverses dont l'ap-

(*d*) Le module est divisé en 18 parties, & la partie en 18 minutes.

(*e*) Les mesures que nous donnons dans cette description, sont prises sur l'édifice avec la précision la plus exacte : nous n'avons point eu d'égard aux planches gravées; d'ailleurs la petitesse de l'échelle, & l'inégalité du papier, produisent toujours des erreurs assez considérables dans les épreuves. Certainement cet édifice méritoit ce travail important; nous espérons même qu'on nous sçaura gré de la peine que nous avons prise d'en lever séparément les parties les plus essentielles, que nous aurons soin d'insérer dans le huitiéme volume de ce Recueil.

Château du Louvre.

plication dépend de l'étendue du Bâtiment, de son importance, de son ordonnance solide ou legere, ou enfin du mouvement affecté dans ses plans & dans ses élévations, ainsi que nous l'expliquerons plus particulierement dans les dissertations sur les Ordres d'Architecture que contiendra le huitiéme volume de ce Recueil.

La hauteur de l'architrave est égale à celle de la frise, & elles ont chacune un mod. 10 parties 3 minutes. La corniche a de hauteur 2 mod. 3 parties une minute; cette derniere est ornée de modillons, dont les intervalles sont enrichis de cassettes & de rosaces. Toutes les moulures sont aussi taillées d'ornemens, à l'exception du larmier denticulaire que *Perrault* a laissé lisse, afin de donner du repos entre les principales moulures : on ne sçauroit trop applaudir cette prudence, & elle doit être imitée dans toutes les occasions où l'on fera parade de la plus grande richesse. Les plate-bandes ou soffites des architraves, sont aussi ornées d'entrelas d'un très-bon goût, aussi bien que les plafonds quarrés de chaque entre-colonnement, dans lesquels sont placées des têtes de soleils, enfermées dans des cadres circulaires, & entourées de bordures ornées de moulures taillées d'ornemens. Tout ce plafond, exécuté actuellement, est d'une beauté au dessus de toute expression. (Voyez ces ornemens dessinés en petit avec assez de précision, dans le plan qui est au dessous de cette élévation).

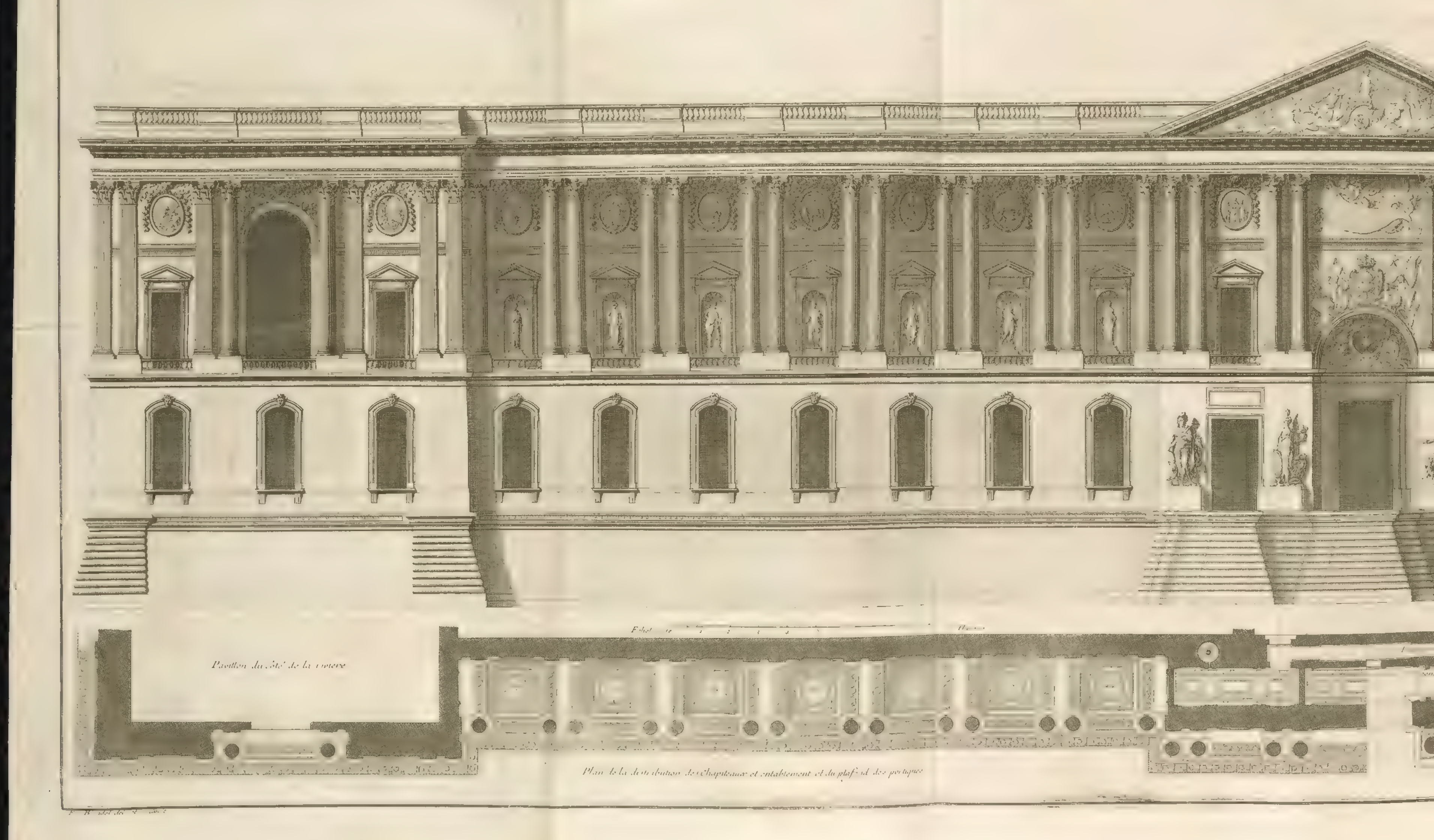
Le chapiteau de cet Ordre a deux mod. 11 part. 8 min. de hauteur, sur un mod. 13 part. de largeur, la même que celle du fust supérieur de la colonne, & est composé de feuilles d'olivier d'une assez belle exécution, & dont les tigettes & les caulicoles sont d'un galbe très-agréable. Ce chapiteau paroît un peu svelte dans son élévation; mais ceux des pilastres étant de 2 mod. de largeur, il étoit nécessaire, pour éviter trop de disparité entre l'un & l'autre, d'augmenter ceux des colonnes, pour donner une sorte d'élégance aux chapiteaux des pilastres.

Le fust des colonnes est entouré de 24 canelures, séparées par des listeaux seulement. Peut-être la richesse répandue dans toute l'ordonnance de cette façade, auroit-elle exigé que le fust de ces colonnes fût plus orné; néanmoins malgré le célébre exemple des colonnes Ioniques des Tuileries, dont nous parlerons ci-après, il est assez raisonnable de ne pas trop affamer en apparence le tronc des colonnes, ni de les trop surcharger d'ornemens, tels que des joncs, des canaux, des rudentures, &c. Quoiqu'il paroisse essentiel de conserver une analogie intime dans toutes les parties qui constituent un Ordre d'Architecture, il est certain qu'il faut dans tous les cas, éviter la prodigalité des ornemens, principalement dans la décoration extérieure, où la retenue fait toujours bien, & où la fermeté, la grandeur de l'édifice, & la qualité de la matiere, doivent servir de régles fondamentales.

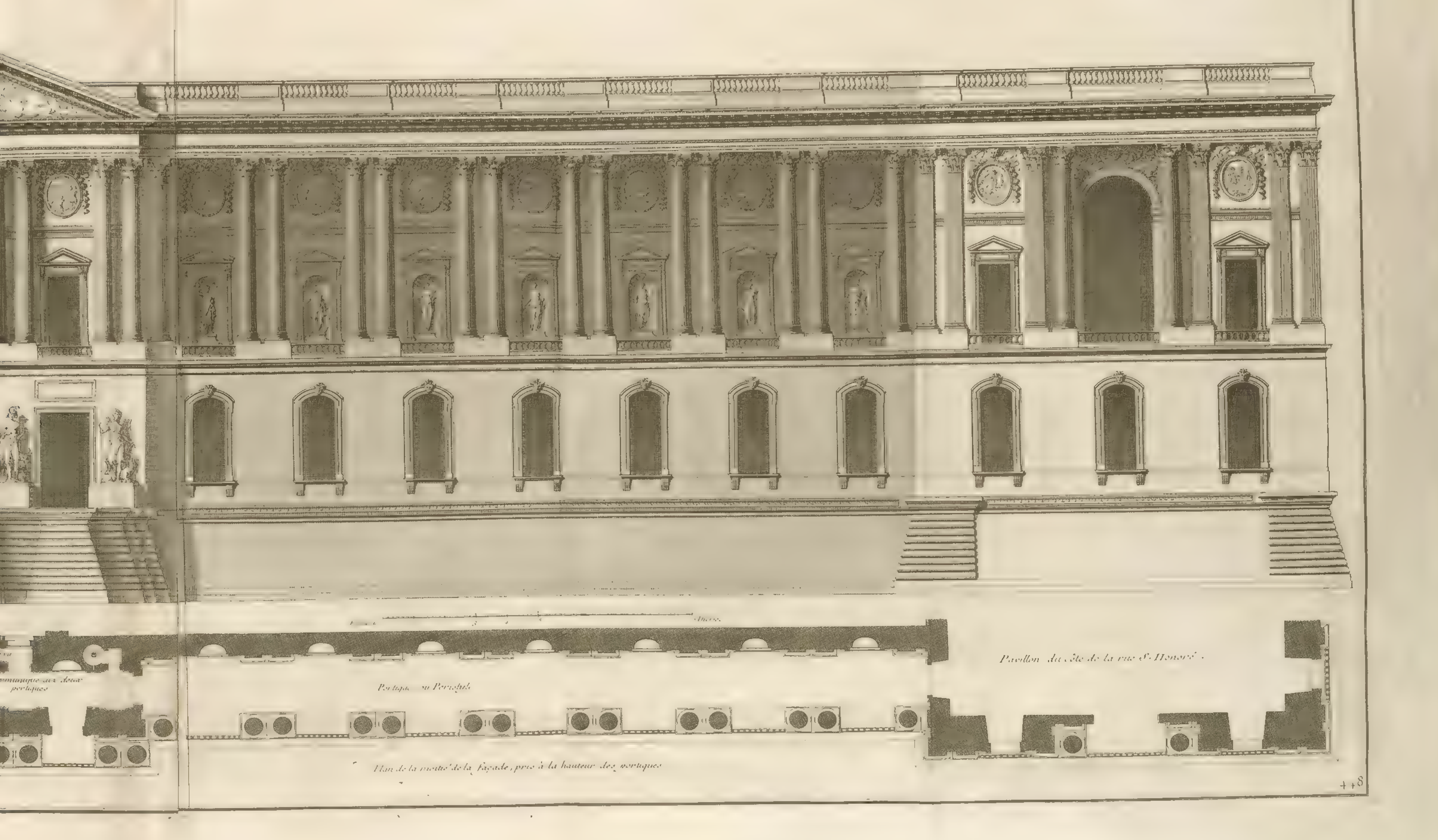
Les bases sont profilées selon *Vignole*, & auroient pû sans doute être moins subdivisées, les cannelures du fust de la colonne l'étant fort peu; nous discuterons ailleurs le choix qu'on doit faire des bases, relativement aux opinions des anciens & au systême des modernes; cette comparaison exigeant des figures qu'on trouvera abondamment dans le huitiéme volume.

La balustrade qui couronne cet édifice a environ les deux tiers de la hauteur de l'entablement, étant de 6 pieds 9 pouces 5 lig., & l'entablement, de 9 pieds & demi. Le socle de cette balustrade qui soutient les balustres, a la moitié de toute la hauteur de la balustrade, & la tablette, environ le tiers de la hauteur du balustre; ce dernier ayant 2 pieds 6 pouces 8 lig. & la tablette 9 pouces 6 lig. Nous observerons que la hauteur du balustre paroît petite, comparée avec le diametre de l'Ordre, & la tablette un peu forte, suivant les exemples modernes les plus célébres

Élévation de la principale façade du Louvre du côté de saint Germain l'Auxerrois, bâtie sous le regne de Lo



…uis XIV & le ministere de Jean Batiste Colbert, sur les desseins de Claude Perrault de l'Academie royale des sciences



calotte ſurbaiſſée ſur un plan circulaire, & ſurmontée d'une baluſtrade & d'un lanternon. Château du Louvre.

Nous remarquerons que ce fronton, qui a une grande baſe & qui eſt poſé ſur un Attique, compoſoit une architecture lourde & peſante, qui ne répondoit pas à l'ordonnance générale de ce bâtiment. D'ailleurs, cet amortiſſement dominoit en hauteur ſur l'avant-corps du milieu, ce qui ôtoit à cette façade la forme pyramidale que l'on remarque ici. On voit encore dans le Recueil manuſcrit de *Perrault*, pag. 17 & 31, deux autres amortiſſemens projettés pour terminer ces pavillons. Dans l'un, au deſſus des frontons circulaires, & à la place des calottes ſurbaiſſées, on avoit élevé une colonnade percée à jour, en forme de petit Temple terminé par un fronton qui lui ſervoit de toît; dans l'autre, on avoit ſeulement placé une baluſtrade à la place de la colonnade.

Toutes les différentes compoſitions dont nous venons de parler étoient aſſez ingénieuſes, néanmoins aucune n'a eu lieu: nous ne les rapportons même ici que pour prouver combien notre Auteur avoit cherché par différens moyens à concilier les anciens bâtimens du Louvre avec ſes nouveaux deſſeins, & que ce ne fut enfin que par des méditations profondes & des démonſtrations convaincantes, qu'il parvint à prouver qu'il falloit néceſſairement démolir dans l'intérieur de ce Palais tout ce qui pouvoit contribuer à rendre les dehors deſagréables & peu conformes aux principes de la bonne architecture. Quelque raiſon même qu'on pût lui oppoſer, il perſiſta à prouver que ces amortiſſemens, qui pourroient bien faire ſéparément, ne s'accorderoient jamais avec les maſſes totales, toujours préférables aux beautés de détail.

On trouve dans la page 91 de ce même manuſcrit, un projet qui prouve la ſujétion dans laquelle *Perrault* s'étoit trouvé pendant long-tems de conſerver les anciens pavillons du Louvre tels qu'ils étoient: cette conſidération, dit-il, l'avoit même déterminé à les enrichir; mais on remarque dans ſon deſſein, que pour que ces pavillons ne l'emportaſſent pas en prééminence ſur le reſte du bâtiment, il avoit élevé au deſſus & derriere l'avant-corps du milieu, une eſpece de dôme, qui devoit ſervir de couronnement à une nouvelle chapelle qu'il avoit propoſée, & dont on voit le plan & la ſituation marquée M dans la planche premiere, chap. II. A cette même page 91 du manuſcrit de *Perrault*, on voit auſſi qu'il avoit orné de figures les piédeſtaux de la baluſtrade qui couronne tout cet édifice; on y trouve encore des projets de niches pour les entre-colonnemens des colonnades, & un deſſein de ſoubaſſement beaucoup plus riche que celui qui ſe voit exécuté; il étoit compoſé de grandes tables, de cadres, d'avant-corps, & de chaînes de refend d'aſſez bon goût, à propos deſquels il rapporte expreſſément qu'il avoit préféré ce genre de deſſein aux croiſées qui ſe remarquent dans la planche dont nous parlons, afin de conſerver à cet Edifice l'aſpect d'un Château, nom que le Louvre portoit encore de ſon tems.

On trouve, page 87, un autre projet de *Perrault* pour la principale façade du Louvre, & toujours à deſſein de conſerver les anciens pavillons. La décoration de cette façade eſt auſſi Corinthienne, mais les colonnes n'en ſont pas accouplées; le milieu eſt terminé par un dôme d'une forme & d'une élégance dignes du bâtiment & de ſon Auteur. Enfin aux pag. 97 & 99 du même manuſcrit, ſe voyent encore deux autres projets pour la même façade, qui méritent également l'attention des connoiſſeurs; ce qui doit les exciter à en demander la communication, ne doutant point que ſous la direction d'un Chef auſſi éclairé que M. de *Marigny*, on n'en permette l'examen aux Amateurs, après nous avoir fait prêter ce précieux dépôt avec tant de complaiſance, & nous avoir même encouragé à en citer quelques paſſages intéreſſans.

Château du Louvre.

Nous finirons la description de cette superbe façade, en disant que sa premiere pierre fut posée en 1665, & qu'en 1670 cet Edifice fut conduit en l'état où il se voit aujourd'hui; de maniere qu'on n'a été que cinq années à élever ce superbe Monument. Entre les premieres assises des fondations de ce frontispice, on encastra une boîte de bronze, dans laquelle étoient renfermées plusieurs médailles d'or & d'argent, avec l'inscription suivante.

Louis XIV, Roi de France et de Navarre, après avoir dompté ses ennemis, donné la paix à l'Europe, & soulagé ses Peuples, résolut de faire achever le royal bâtiment du Louvre, commencé par François I, & continué par les Rois suivans. Il fit travailler sur le même plan; mais depuis ayant conçu un dessein & plus grand & plus magnifique, & dans lequel ce qui avoit été bâti ne put entrer que pour une petite partie, il fit poser ici ce superbe Edifice, l'an de grace 1665, le 17 du mois d'Octobre.

M. Jean-Baptiste Colbert, Ministre d'Etat, & Trésorier des Ordres de Sa Majesté, étant alors Sur-Intendant de ses Bâtimens.

CHAPITRE IX.

Divers projets pour la principale entrée du Louvre, proposés par différens Architectes.

Nous avons rapporté précédemment que les fondations de la façade du Louvre, du côté de Saint Germain l'Auxerrois, avoient été commencés sur les desseins du *Cavalier Bernin*; mais que pendant l'année que l'on y travailla, on renonça à cette entreprise, pour les raisons que nous en avons déduites ailleurs, ensorte que le projet qui est exécuté aujourd'hui ayant été agréé, on les recommença; celles qui étoient déja élevées n'ayant pû servir pour le dessein de *Perrault*.

On trouve dans la planche troisiéme de ce volume, le plan général des bâtimens du Louvre projettés par le *Cavalier Bernin*; nous allons donner les élévations qu'il en avoit faites, mais nous ne pourrions les rapporter de suite dans cet Ouvrage, sans déranger l'ordre de notre description, étant obligé de parler sans interruption de chaque façade de ce Palais. Ainsi après avoir rapporté chacune de celles qui sont élevées actuellement par *Perrault*, nous donnerons les projets des Architectes qui en avoient faits aussi pour cet Edifice, tels que le *Cavalier Bernin*, *Le Mercier*, *Le Veau*, *Marot*, *&c.*

Projet *du Cavalier Bernin pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois.* Planche VIII.

La réputation accordée au *Cavalier Bernin* dans toutes les Cours de l'Europe, les ouvrages que ce célébre Artiste a fait en Italie, ses talens supérieurs dans l'architecture & la sculpture, enfin la distribution du Louvre que nous avons donnée de lui, planche troisiéme, sont autant de considérations qui nous portent à concevoir une grande idée des productions de cet habile Artiste; cependant nous ne pouvons dissimuler que la décoration de la façade que nous allons décrire, paroît fort inférieure à celle de *Claude Perrault*. Examinons sans partialité le motif qui nous porte à penser ainsi, sans prétendre que notre opinion à cet égard soit regardée comme une autorité, mais seulement comme une suite des réflexions relatives aux préceptes répandus dans l'*Introduction à l'Architecture* placée à la tête du

premier volume de ce Recueil, & aux ſentimens des plus grands Architectes François qui ont le plus généralement puiſé les principes de leur Art dans les ouvrages des Anciens, mais qui ont ſçu ſe garantir néanmoins de la diſparité qu'on remarque ſouvent entre le tout & les parties de la plûpart de leurs productions. Château du Louvre.

Par exemple, dans cette façade nous remarquons, contre les principes les plus univerſellement approuvés, un Ordre Corinthien couronné d'un entablement composé; une baluſtrade qui n'a que les deux cinquiémes de la hauteur de l'entablement, & dont la ſaillie de ce dernier maſqueroit la plus grande partie; de petites croiſées qui n'ont à peine que la largeur d'un diametre; des trumeaux d'une largeur conſidérable, comparés avec d'autres beaucoup plus étroits; dés eſpacemens inégaux, déterminés par un Ordre, tantôt de pilaſtres, & tantôt de colonnes engagées; des croiſées en nombre pair; un plinthe qui diviſe la hauteur de l'ordonnance en deux parties égales; des murs liſſes qui ſe contrediſent avec l'expreſſion Corinthienne; un avant-corps qui occupe la moitié de la longueur du bâtiment; des arrieres-corps qui n'ont de rapport ni avec l'avant-corps, ni avec les pavillons; un ſoubaſſement trop peu élevé, & dont la ſubdiviſion des refends nuit à la ſimplicité affectée dans l'étage ſupérieur; trois ouvertures ou arcades en plein ceintre, qui n'étant préparées par aucun corps ſaillant, donnent une idée imparfaite de la principale entrée de cet Edifice; enfin des figures giganteſques d'une compoſition triviale, placées ridiculement à côté de la porte du milieu, auſſi bien que les armes du Roi, qui n'étant amenées ni ſoutenues par aucun membre d'architecture ſaillant, paroiſſent poſtiches & hors d'œuvre. Toutes ces inadvertances ſont condamnables, & ne peuvent être admiſes dans la décoration d'un Palais de l'importance de celui dont nous parlons.

Après avoir relevé les licences qui ſe rencontrent dans cette façade, examinons quelles ſont les beautés de détail dont elle peut être ſuſceptible, & diſons que l'entablement eſt profilé d'une aſſez grande maniere, & compoſé régulierement, quoiqu'un peu chargé d'ornemens; que chaque croiſée eſt autant de chef-d'œuvres en particulier; mais que leur élégance ne ſemble peut-être pas faite pour aller avec la grandeur coloſſale de l'Ordre, malgré l'opinion de ceux qui prétendent que ces petites parties ſervent à faire valoir la grandeur de l'Ordre, & que c'eſt à la faveur de celles-là que celui-ci acquiert la majeſté que doit exprimer la décoration extérieure des Palais des Rois. Si ce ſentiment pouvoit prévaloir, il réſulteroit que pour faire dominer la hauteur d'un Ordre, il ſeroit néceſſaire que les parties qui le couronnent ou qui l'accompagnent fuſſent toujours petites; enſorte que ces dernieres n'ayant plus aucune analogie avec les maſſes générales, il s'enſuivroit l'effet que nous blâmons ici. Cette ordonnance, à la vérité, eſt aſſez ſemblable au goût dominant des Anciens; mais leurs Architectes ſembloient y être autoriſés par l'occaſion qu'ils avoient d'une part d'ériger de vaſtes monumens, relativement à l'opulence de leurs Citoyens, & de l'autre, par le beſoin qu'ils avoient de percer leurs édifices de petites ouvertures, à cauſe de la température de l'air des lieux qu'ils habitoient: mais ces conſidérations ne ſont d'aucune autorité pour nous qui n'avons ni les mêmes motifs, ni les mêmes ſujétions; d'où il faut conclure, qu'il eſt eſſentiel d'aſſervir ſes productions au goût dominant d'une Nation où l'on eſt appellé pour exercer ſes talens: la convenance exigeant que dans les Pays Septentrionaux, dans ceux expoſés au Midi; &c, l'architecture s'annonce relativement au beſoin des différens Peuples qui ont accepté les préceptes des Grecs & des Romains.

Me paſſera-t-on d'avoir hazardé mon ſentiment ſur les productions de ce célébre Artiſte? Je l'ignore. Mais je demande au moins que les Sectateurs du *Cavalier Bernin* veuillent ſe reſſouvenir que nous avons annoncé ces obſervations, ſans préten-

Château du Louvre.

dre que notre sentiment prévalût sur l'opinion commune, principalement pour ce qui regarde les choses de goût. Il n'en est pas de même de la partie des préceptes; comme ils sont communs à tous les genres de bâtimens, nous espérons trouver peu de contradicteurs, ayant pris soin de citer dans le cours de cet Ouvrage immense, les autorités des plus grands Maîtres, en affectant de rendre compte du mérite de chaque genre de beautés. Nous avons même prouvé dans plus d'un endroit combien il étoit essentiel d'éviter l'union des contraires dans une même ordonnance; procédé qui nous a conduit naturellement à discuter tout ce qui ne nous paroissoit pas conséquent aux principes fondamentaux de la belle architecture, sans lesquels néanmoins il n'est gueres possible de parvenir à concilier les loix de la convenance, de la bienséance, & de la vraisemblance.

PROJET de Jacques Le Mercier pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois. Planche IX.

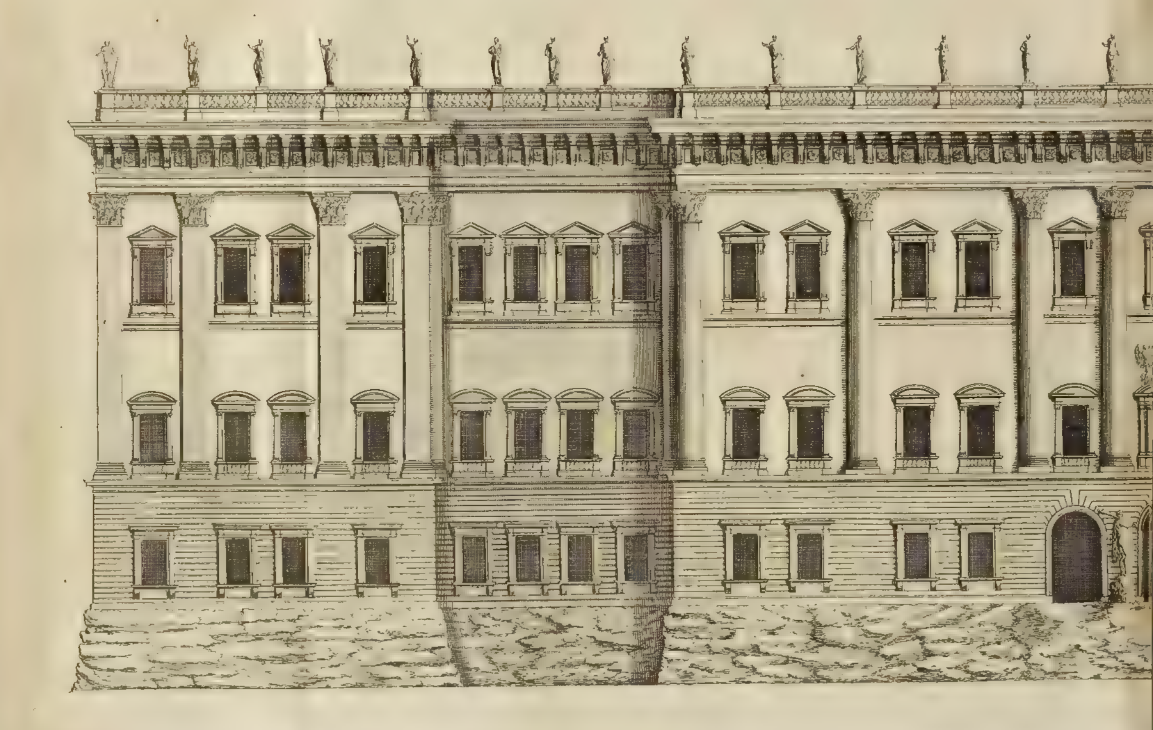
Cette élévation est d'une architecture moins colossale que la précédente, on y a affecté plus de mouvement dans sa distribution, & l'on y apperçoit une forme pyramidale qui annonce quelque succès dans sa composition : d'un autre côté, les détails en sont peut-être moins heureux; nous allons les examiner plus particulierement, en remarquant ce qui merite quelque estime, & en faisant connoître ce qu'il auroit été bon d'éviter dans cette ordonnance pour la rendre plus conforme aux loix du bon goût, & aux principes de la bonne architecture.

Nous observerons d'abord que le soubassement, dont la hauteur égale celle des colonnes du premier étage, paroît trop élevé, ce qui rend l'Ordre chetif; que l'avant-corps du milieu est mal terminé par un Attique trop bas, & couronné d'un fronton qui sert encore à le rendre plus écrasé; que les mezzanines placées dans la hauteur de l'Ordre Ionique y font une répétition d'ouvertures desagréables avec celles de l'Attique; que les especes de pavillons placés au côté de l'avant-corps, flanquent imparfaitement la partie essentielle de cette façade, & que, quoiqu'ils symmétrisent avec leurs opposés vers les pavillons des extrémités, ils décomposent l'unité de l'ordonnance générale, si nécessaire dans un bâtiment d'une grande étendue. D'ailleurs, ces especes de pavillons nuisent à ceux des extrémités de cette élévation, qui auroient exigé d'être accompagnés à droite & à gauche de la même décoration. Nous remarquerons encore, que le trumeau du milieu de ces derniers pavillons est contre les régles de l'Art; & qu'enfin un défaut de convenance assez condamnable, est d'avoir supprimé les Ordres dans les arrieres-corps de ce bâtiment, qui par cette disparité semblent faire autant de corps de logis particuliers qu'il y a de ressauts dans cette façade.

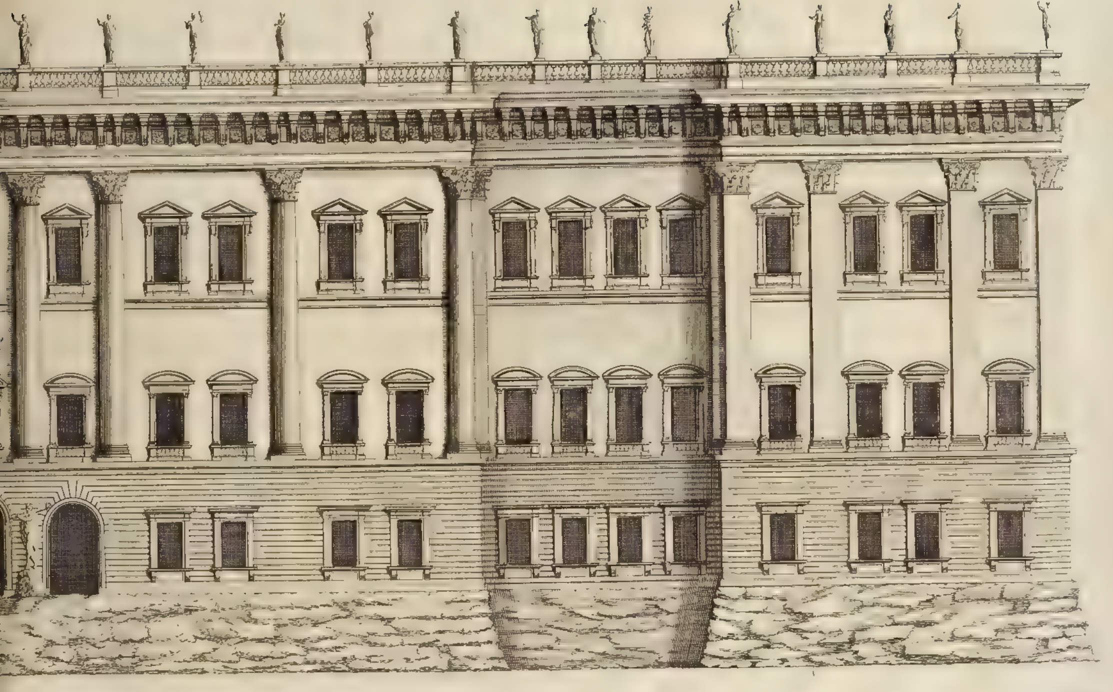
Les beautés qu'on peut avouer dans cette composition consistent, ainsi que nous l'avons déja dit, dans les formes pyramidales, & dans la proportion de quelques-unes de ses ouvertures, telle, par exemple, que la porte principale au rez-de-chaussée, qui est d'une architecture assez noble : enfin dans la forme & la dimension de la plus grande partie des croisées du premier étage. Mais nous remarquerons que les arcades feintes des arrieres-corps, qui ne sont autorisées par aucune porte réelle, forment de trop grandes ouvertures en apparence, comparées avec les croisées de dessus & avec les trumeaux des étages supérieur & inférieur, ce qui nuit absolument à l'ordonnance du tout ensemble.

Nous passerons sous silence une infinité de parties de détail, qui nous forceroient d'insister sur les vices répandus dans ce projet. Nous écrivons ici pour des hommes déja versés dans les connoissances de l'architecture, & nous leur abandonnons

Principale Entrée du Chasteau du Louvre du costé d

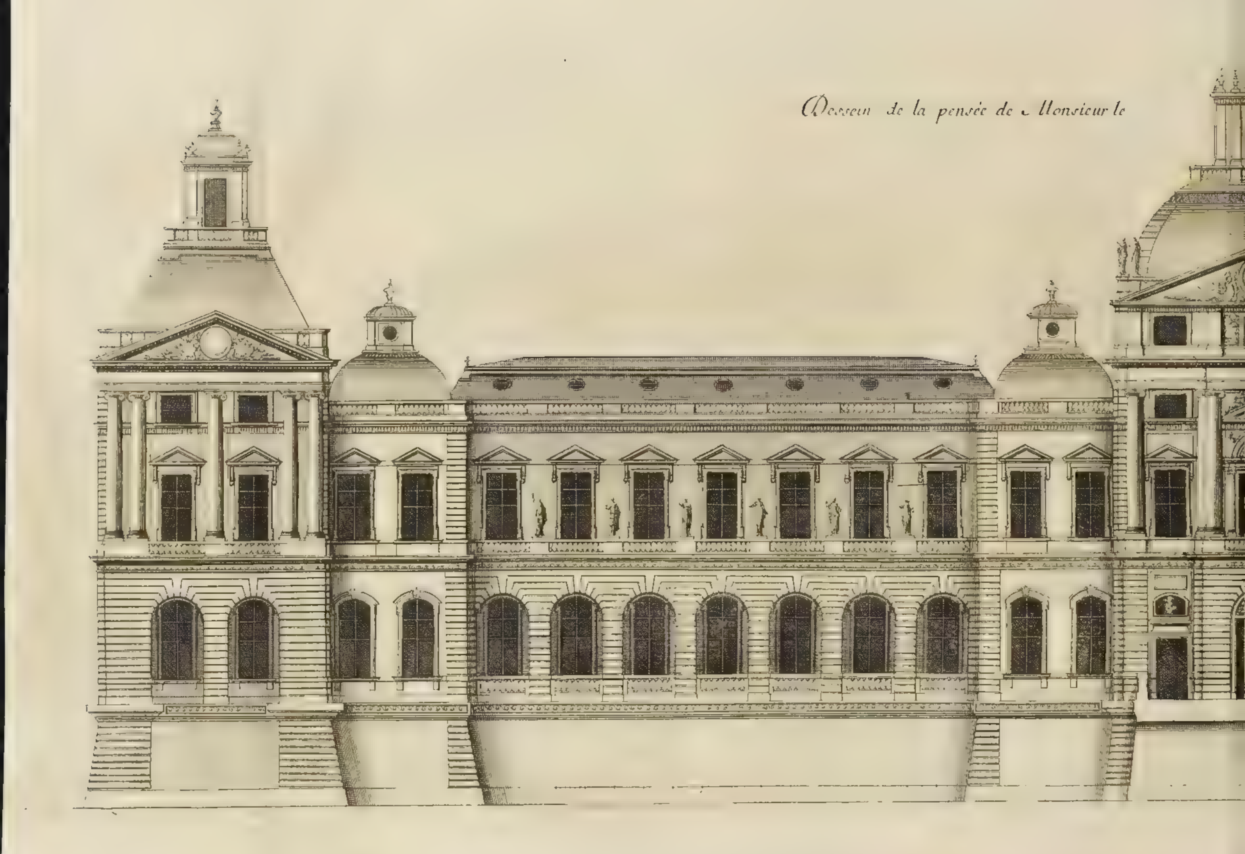


Germain, du desseing du Cavalier Bernin.

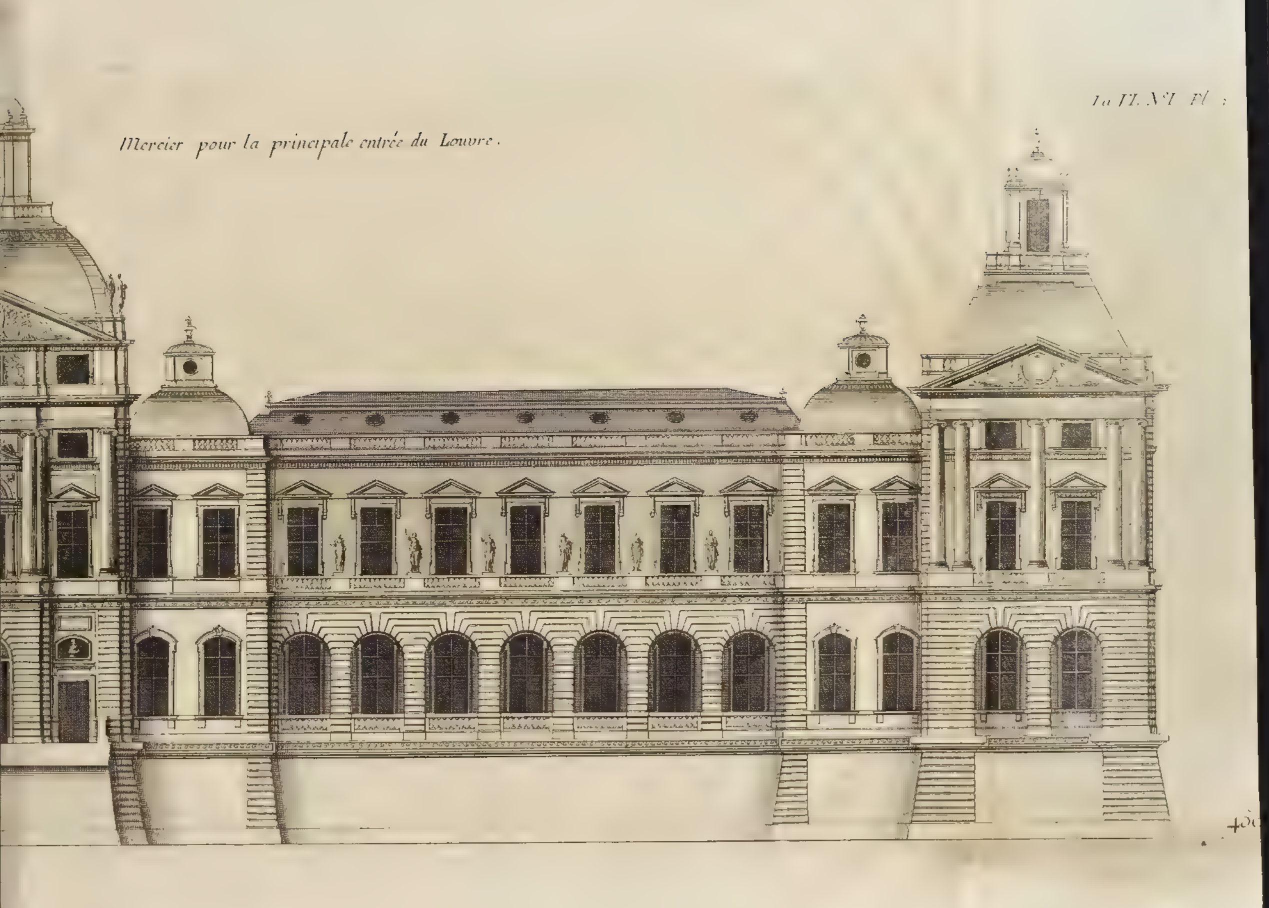


Château du
Louvre.

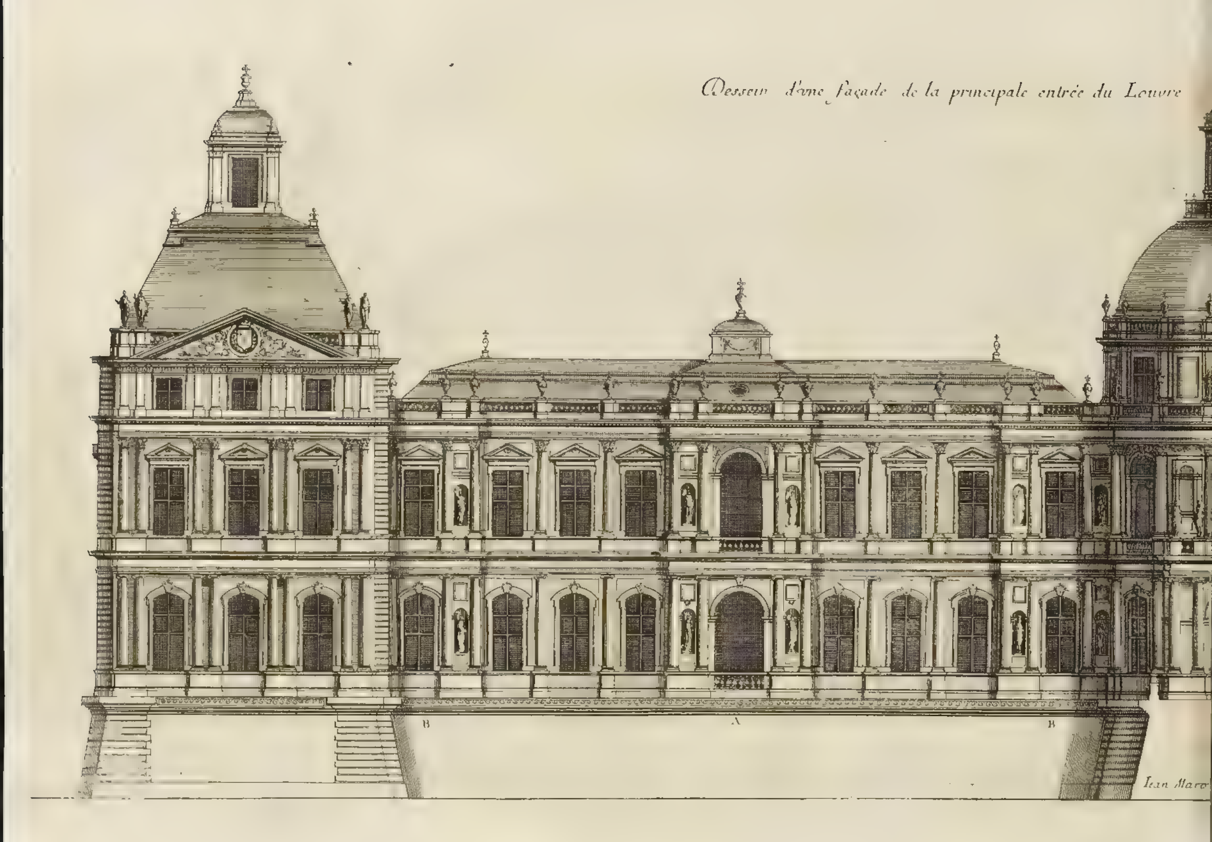
Dessein de la pensée de Monsieur le

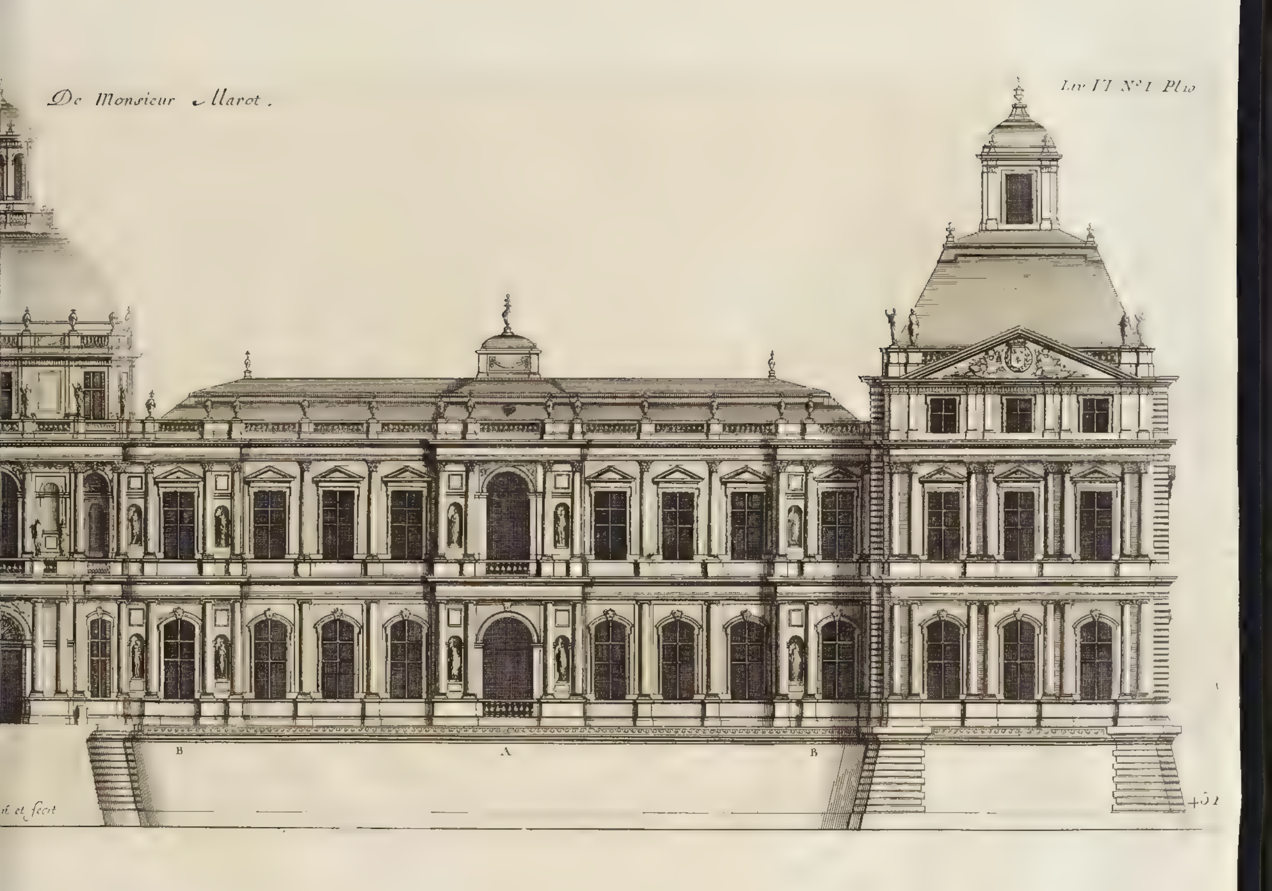


Mercier pour la principale entrée du Louvre.



Desseın d'vne façade de la principale entrée du Louvre





De Monsieur Marot.
Liv VI N° I Pl 10
B
A
B
é et fecit
451

donnons un examen plus ſevere. D'ailleurs, cette façade n'ayant pas été exécutée, nous reſervons la plus grande partie de nos obſervations pour les édifices actuellement élevés; l'aſpect de ces derniers & les diſſertations, la plûpart intéreſſantes, que nous y joignons, ſont en effet plus propres à inſtruire les perſonnes moins verſées dans les Arts, qui veulent néanmoins ſuivre une route ſure & plus capable de donner l'eſſor à leur imagination. Château du Louvre.

PROJET de Jean MAROT pour la principale façade du Louvre, du côté de S. Germain l'Auxerrois. Planche X.

Ce projet, plus analogue au genre d'architecture de l'intérieur du Louvre, préſente une ordonnance aſſez réguliere; mais la trop grande multiplicité de ſes parties eſt ſans doute un obſtacle à l'effet général qu'on doit attendre d'un grand bâtiment, qui ſuppoſe toujours un air environnant conſidérable que lui auroit réellement procuré une place publique qu'on s'étoit propoſé d'ériger au devant de ce Palais. C'eſt vraiſemblablement cette conſidération qui a fait préférer à *Perrault* un Ordre coloſſal (*g*) dans l'ordonnance de la décoration de ſon périſtile, parce qu'il comporte certainement de plus grandes parties que pluſieurs Ordres élevés les uns au deſſus des autres dans la hauteur d'un bâtiment; malgré les célébres exemples des façades de la cour de ce Palais, dont nous parlerons en ſon lieu, *du Château de Maiſons*, *du Luxembourg*, &c.

Nous avons trouvé, en parlant de la planche huitiéme, trop de parties liſſes dans certains endroits de ſa décoration; on pourroit remarquer au contraire qu'il n'y a pas aſſez de repos dans l'ordonnance de cette façade. En effet, la multiplicité des membres qui la compoſent, détruit néceſſairement l'idée qu'on a dû ſe former au premier aſpect de l'étendue de ce bâtiment comparé avec ſa hauteur; d'où il faut conclure que, bien loin que cet exemple puiſſe ſervir d'autorité, il doit prouver au contraire combien il eſt indiſpenſable d'obſerver une heureuſe correſpondance entre les parties & le tout, qui ne ſe remarque pas ici. Mais ſans nous arrêter à la trop grande réitération des parties, nous dirons que, pour procurer plus d'unité à cette façade en général, il auroit été convenable de ſupprimer les pavillons A & B: par là les aîles auroient été continuées dans toute leur longueur, ce qui auroit produit moins de diviſion dans la longueur de cet Edifice. D'ailleurs, par la ſuppreſſion de ces pavillons, les ouvertures auroient été uniformes, & les trumeaux moins diſſemblables; on auroit auſſi évité les petites niches, qui par leur cavité nuiſent à l'accord indiſpenſable que nous déſirons toujours dans la décoration extérieure, en ſorte que faute d'avoir obſervé cet accord dans la façade dont il s'agit, elle eſt bien moins ſuſceptible d'imitation qu'aucune de celles dont nous ayons encore parlé.

L'avant-corps du milieu eſt aſſez heureuſement terminé par l'Attique, le dôme, & la lanterne qui le couronnent; mais il ſemble que pour le faire pyramider plus avantageuſement, il auroit été mieux de retrancher tous les autres combles, principalement ceux des pavillons des extrémités de cette façade; les toits apparens dans un édifice de l'eſpece de celui que nous décrivons, ſont plus contraires à la bienſéance, ainſi que nous l'avons déja remarqué plus d'une fois, en décrivant les bâtimens d'une certaine importance, mentionnés dans ce Recueil.

(*g*) Le *Cavalier Bernin* avoit auſſi préferé un Ordre coloſſal dans le projet qu'il avoit fait pour les bâtimens du Louvre. (Voyez la planche huitiéme de ce chapitre, &c.).

CHAPITRE X.

Elévation de la façade du Louvre, bâtie ſur les deſſeins de Claude Perrault, *du côté de la Riviere.* Planche XI.

Château du Louvre.

CETTE façade a été auſſi élevée ſur les deſſeins de *Claude Perrault*; elle eſt toute décorée de pilaſtres de même hauteur & de même diametre que les colonnes du périſtile, dont nous avons parlé dans le Chapitre VIII : au lieu de médaillons, on a placé, dans les arriere-corps, des croiſées de proportion Attique; & au-deſſous, dans toute l'étendue du Bâtiment, on a ménagé des ouvertures de même forme & grandeur que celles qui ſont pratiquées dans l'avant-corps & dans les pavillons de la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois. Cet Ordre Coloſſal eſt auſſi élevé ſur un ſoubaſſement percé de croiſées bombées. Ce dernier eſt ſoutenu ſur un mur de revêtiſſement qui devoit former l'un des paremens du foſſé dont on avoit projetté d'entourer cet Edifice, mais qui n'a pas eu lieu pour les raiſons que nous en avons rapportées précédemment.

Les croiſées Attiques paroiſſent un peu larges pour leur hauteur. On peut remarquer encore que leur forme trop bombée ne préſente pas une Architecture aſſez grave; d'ailleurs la diſparité de leur ouverture avec les médaillons des avant-corps, nuit à l'enſemble général, & paroît annoncer par les dehors, des pieces intérieures inégalement propres à l'habitation; car, ſelon l'eſprit de la convenance de cet Edifice, ces croiſées Attiques ne doivent préſenter que des ouvertures deſtinées à éclairer la partie ſupérieure des grandes pieces du dedans de ce Palais, leſquelles, par leur grand diametre, ont beſoin d'une certaine élévation ſuſceptible d'une lumiere proportionnée à leur hauteur. Or, cette idée, qui doit ſe préſenter à tout ſpectateur intelligent, ſe trouve ici détruite; la plus grande partie de ces ouvertures ne ſe remarquant que dans les arriere-corps, tandis qu'au contraire les plus belles pieces doivent être placées de préférence dans le milieu du Bâtiment. C'eſt par cette conſidération qu'il falloit affecter ces mêmes ouvertures au moins dans l'avant-corps du milieu, dont les entre-pilaſtres, d'ailleurs inégaux, ainſi que les percés, qui s'y trouvent diſſemblables de hauteur & de largeur, annoncent une décoration peu conforme aux regles de l'Art, leſquelles exigent que toutes les ouvertures d'un même corps ſoient d'une égale dimenſion.

Nous remarquerons auſſi que dans l'extérieur d'un Bâtiment, les plinthes horizontaux & continus doivent annoncer les différens planchers qui diviſent intérieurement la hauteur de l'Edifice; que pour cela il eſt néceſſaire de les ſupprimer abſolument dans la décoration d'une façade où l'on fait préſider un Ordre Coloſſal, qui donne toujours à connoître par les dehors, l'immenſité des dedans. Au reſte cette diviſion nuit en général à l'ordonnance de l'Ordre; c'eſt ce qu'on a pris ſoin d'éviter dans les façades des places de *Vendôme* & des *Victoires*, quoique l'on ſoit prévenu, par leur aſpect, que les dedans ſont diviſés dans leur hauteur par des planchers d'une élévation proportionnée à des appartemens particuliers; idée toute naturelle, qu'on ne peut certainement prendre d'un Edifice du genre de celui du Louvre.

Toute cette façade eſt exécutée telle qu'elle ſe voit ici, à l'exception de la baluſtrade ſupérieure, du fronton de l'avant-corps du milieu, & de tous les ornemens qui, au lieu d'être ſculptés, ſont reſtés en pierre d'attente, exceptés les deux chapiteaux Corinthiens qui forment la partie anguleuſe de cette façade du côté de S.

Germain l'Auxerrois. Les consoles des croisées du premier étage, & les modillons de la corniche de l'entablement ne sont même que galbés ; les pilastres sont aussi sans canelures ; enfin nous observerons que la plus grande partie de cette façade est masquée par les arbres à haute tige du jardin qui est au pied de cet édifice, & par le Garde-meuble, qui seront sans doute détruits l'un & l'autre, si l'on parvient, comme il y a tout lieu de l'espérer, à finir ce monument si digne du siécle qui l'a vu naître. A l'égard des proportions générales de cette façade, nous remarquerons que les pavillons de ses extrêmités, quoique beaucoup plus étroits que ceux du péristile, ont trop d'égalité avec l'avant-corps du milieu, celui-ci n'ayant qu'un diametre de plus de largeur ; en sorte que ces trois parties principales qui n'ont guere que les deux cinquiemes des arrieres-corps, paroissent trop petites, eu egard à l'étendue du Bâtiment. Cette réfléxion sans doute avoit engagé *Perrault* à proposer de faire usage des colonnes seulement dans l'avant-corps, pour lui donner plus de relief, en empêchant cette monotonie qui se remarque ici, & pour que cette saillie eût pu lui procurer par l'optique une forme pyramidale ; étant tout décoré de pilastres, il manque de mouvement ; objet très-intéressant dans une élévation d'une si grande longueur, & où l'on a fait présider l'élégance Corinthienne ; d'ailleurs cet Edifice étant apperçu de fort loin, exigeoit nécessairement des corps qui marquassent sensiblement, & qui fussent capables de se manifester du point de distance considérable d'où l'on peut l'appercevoir ; étant décoré d'un Ordre Colossal, il feroit un très-bon effet, si les parties qui le divisent eussent eu quelque relief de plus dans les ressauts qui le composent.

Château du Louvre.

On voit le dessein à colonnes proposé par *Perrault* pour l'avant-corps du milieu, page 55 de son manuscrit ; il paroît aussi qu'il avoit projetté d'élever au-dessus de cet avant-corps, un Attique couronné d'un dôme dans le genre de celui qu'on y remarque aujourd'hui, reste du vieux Louvre, & dont le mur de face qui le soutient, doit servir de mur de rétend : il paroît encore qu'il avoit eu envie de rendre les combles apparens, & de pratiquer un Attique sur les pavillons des extrêmités de cette façade. Sans doute avoit-il conçu ce dernier projet dans l'intention de conserver les anciens pavillons ; mais dans les deux desseins qu'il a donnés pour leur restauration, on remarque dans l'Attique de l'un des croisées à plein ceintre au nombre de cinq, dont on ne peut que blâmer la forme & la multiplicité ; dans l'autre il avoit proposé des *yeux de bœuf* de forme circulaire au nombre de trois. Ces trois percés répondoient à plomb des trois arcades qu'il avoit placées au-dessous dans les entre-pilastres, à dessein de procurer plus de jour dans l'intérieur de cette partie anguleuse du Bâtiment, où il vouloit, dit-il, pratiquer de grands sallons. Ces arcades symétrisoient avec celles de l'avant-corps ; mais leurs grandes ouvertures, la petitesse de leurs piédroits, la pésanteur de leurs claveaux, tous membres qui n'avoient aucune proportion avec le diametre de l'Ordre Colossal, ont sans doute été cause qu'il n'a pas suivi ce projet. Nous n'en parlons même ici que pour faire sentir qu'on n'arrive à la perfection que par dégrés, & que le plus grand des abus, quelqu'expérience qu'on ait d'ailleurs, est de s'en rapporter à ses premieres productions. Combien de bâtimens en France sont restés dans un état de médiocrité, parce que leurs Architectes, séduits par la beauté des détails, ont négligé celle des masses, & ont attendu à résoudre certaines dimensions lors de l'exécution, sans prévoir que la distribution intérieure ne leur laisseroit peut-être pas dans la suite la liberté de concilier les parties avec le tout, & le tout avec les parties ! source trop féconde des inadvertances qu'on remarque dans la plûpart de nos Edifices élevés à la hâte, & qui bien loin d'illustrer notre siecle, & de servir d'exemples à la

Château du Louvre.

postérité, sont autant de monumens dont les beautés ne peuvent être estimées que séparément, & n'offrent en général qu'un amas confus de membres d'Architecture & d'ornemens sans choix, sans convenance, & souvent sans bienséance.

Ce qui nous prouveroit que cet avant-corps avoit été projetté pour recevoir des colonnes, ainsi que le dit *Charles Perrault*, c'est la saillie de l'avant-corps du soubassement marqué A. Sans doute ces colonnes n'ont été refusées à *Perrault*, que lorsque ce soubassement a été élevé; en sorte qu'il s'est déterminé à placer après-coup sur cette saillie une balustrade, pour procurer au premier étage une terrasse à découvert, beaucoup mieux soutenue par ce mur de soubassement qui monte de fond, que par des consoles ou des encorbellemens, lesquels, comme nous l'avons observé plus d'une fois, ont toujours quelque chose de postiche, & présentent une décoration peu réguliere, malgré les exemples fréquens que nous en ont laissé dans tous les tems nos Architectes, dans plusieurs Edifices même d'une assez grande importance.

Au-dessus de la façade dont nous parlons, on voit encore, ainsi que nous venons de le remarquer, l'extrémité supérieure des pavillons & du dôme du milieu de l'avant-corps de l'ancienne façade du Louvre bâtie par *Le Veau*, & dont nous donnerons la décoration dans la planche XIV. Cette ancienne façade sert aujourd'hui de mur de réfend marqué X dans la planche V; ses extrêmités supérieures ou amortissemens, doivent sans doute être démolis, & détermineront à supprimer particulierement ce dôme, qui dans la cour du Louvre, présente une masse beaucoup trop pésante, & qui d'ailleurs ne symétrise à aucun des côtés opposés, comme nous le dirons en son lieu. On voit aussi un de ses étages supérieurs qui menace ruine, & qui étayé depuis long-tems, donne un air de vétusté à ce Palais, auquel il seroit bon de remédier, par la seule idée de bienséance, soit en rétablissant à neuf cet étage, soit en le détruisant tout-à-fait; puisque, suivant le projet de *Perrault*, il ne doit entrer pour rien dans la disposition générale de tout cet Edifice.

CHAPITRE XI.

Divers projets pour la façade du Louvre du côté de la Riviere.

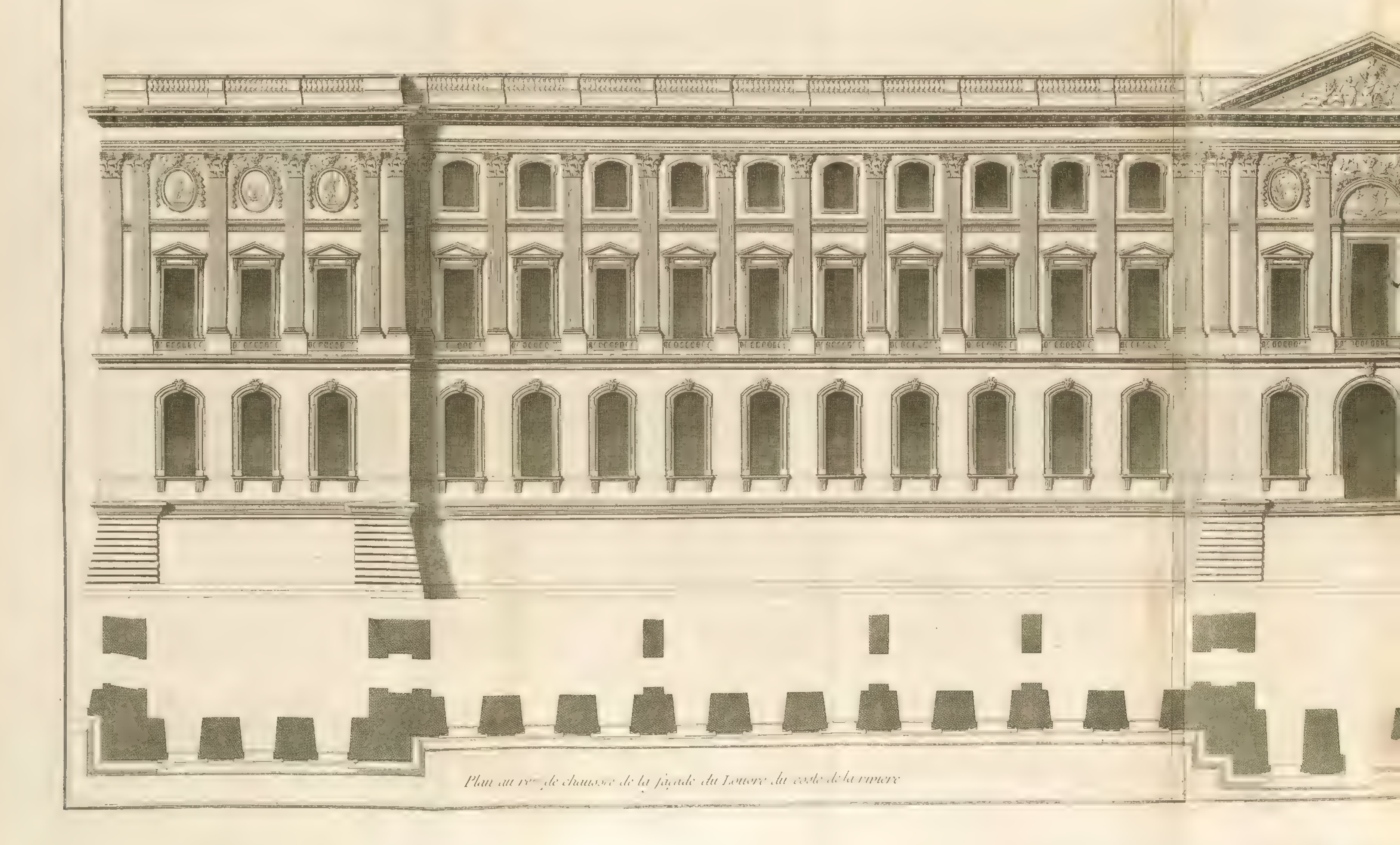
Projet du Cavalier Bernin, pour cette façade. Planche XII.

En parlant de la planche VIII, nous avons remarqué, page 51, plusieurs disparités entre les masses & les parties de la façade du côté de S. Germain l'Auxerrois, projettée par le même Architecte; dans celle que nous décrivons ici, le rapport des pleins & des vuides est mieux observé, mais il n'est guere possible de regarder de meilleur œil l'ordonnance de son Architecture. Que signifient sept pilastres Corinthiens & deux demi pilastres d'une proportion colossale outrée, dans l'étendue d'une façade de cent toises de long, sans parler du défaut de symétrie qui se remarque entre la largeur des pavillons des extrêmités, & du peu de rapport que l'avant-corps du milieu (*h*), semble avoir avec ces mêmes pavillons & avec les arriere-corps? De plus, paroit-il convenable que l'on admette tant de

(*h*) Cet avant-corps devoit avoir des colonnes, suivant le même projet du *Bernin*. Voyez le plan de ce Palais, planche III; l'avant corps de la façade de *Perrault*, comme nous venons de le remarquer, auroit dû en avoir aussi; il est inconcevable que le sentiment ni de l'un ni de l'autre de ces deux célebres Artistes n'ait été suivi; les colonnes dans l'Architecture étant la seule véritable marque de grandeur, de majesté, & de magnificence, qui puisse annoncer dignement la décoration extérieure d'un Edifice de l'importance de celui dont nous parlons.

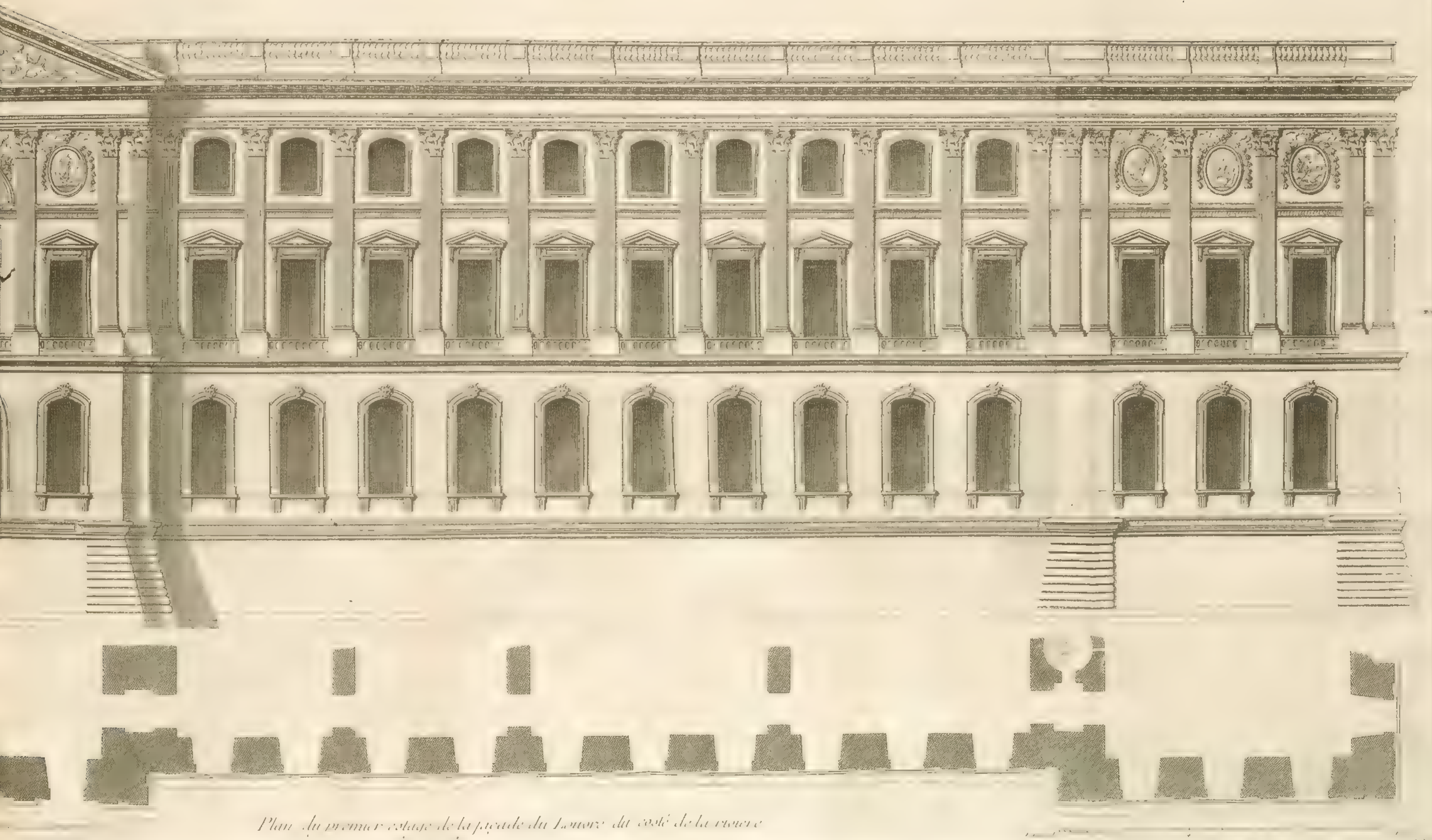
petites

Élevation de la façade du Louvre, du costé qui regarde la riviere, bâtie sous le regne de Louis XI

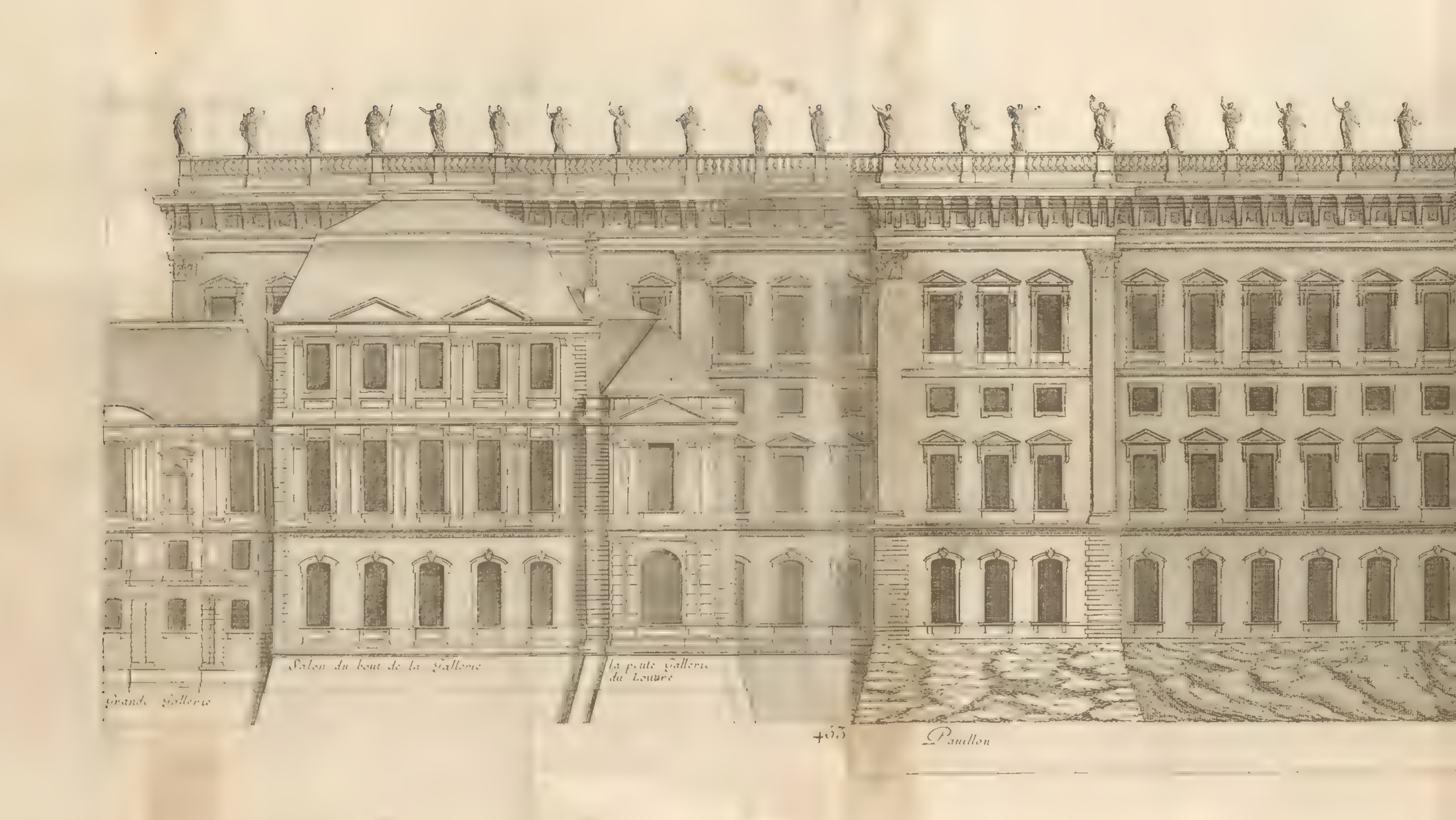


Plan au rez de chaussée de la façade du Louvre du costé de la riviere

...x, sur les desseins de Claude Perrault de l'Academie Royale des Sciences.

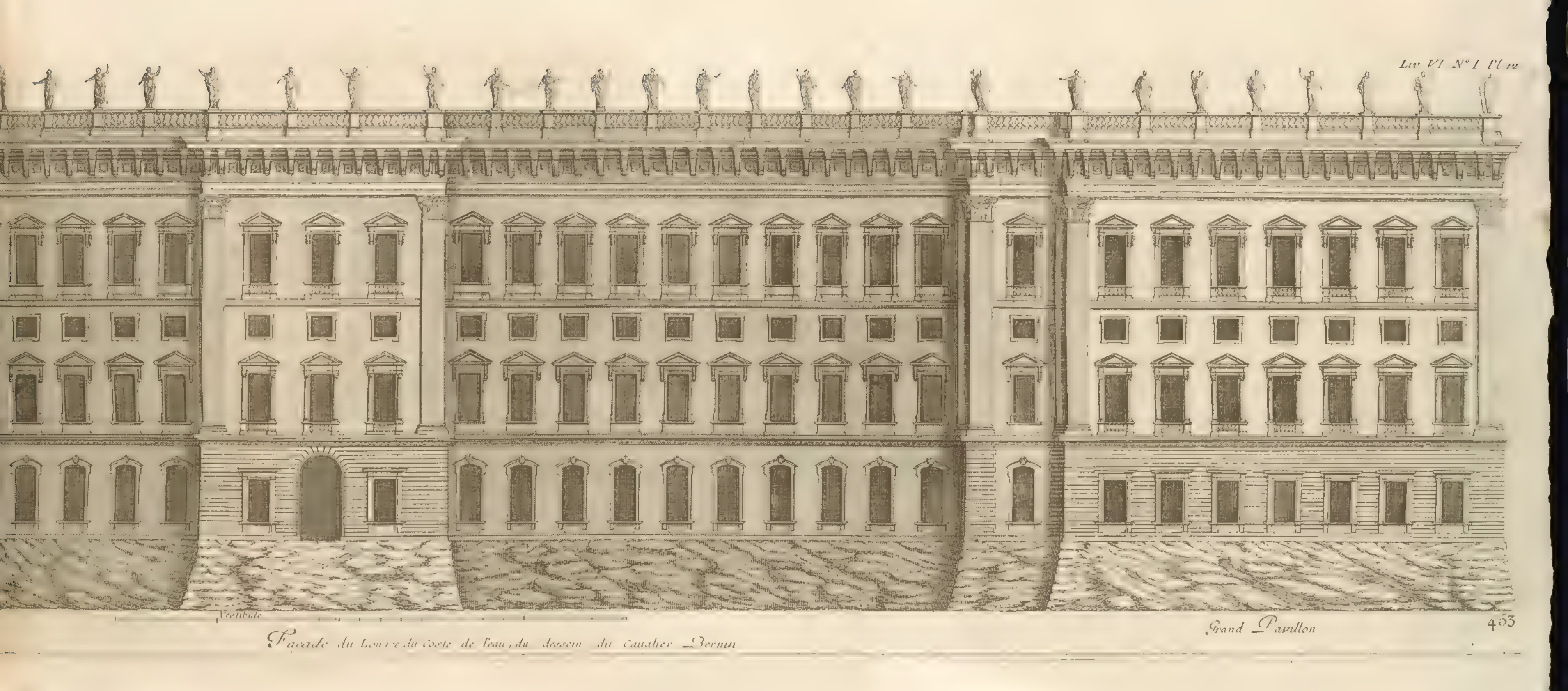


Plan du premier estage de la façade du Louvre du costé de la riviere



Grande Gallerie
Salon du bout de la Gallerie
la petite Gallerie du Louvre
Pavillon

403



Facade du Louvre du coste de l'eau, du dessein du Cavalier Bernin

petites ouvertures les unes au-dessus des autres dans la hauteur d'un seul Ordre? Château du Louvre.
Ne doit-on pas convenir que cette multiplicité de croisées n'est guere tolérable que dans un Hôpital, dans des Casernes, ou dans tout autre Bâtiment public dont l'extérieur annonce que, par la nécessité de l'usage intérieur, on a été obligé de réitérer les étages les uns au-dessus des autres, afin d'économiser sur la dépense, & de rassembler dans une moins grande étendue tout ce qui doit regarder le service de ces sortes de Bâtimens; mais ce motif n'étant pas le même dans l'édification d'un Palais, il faut avoir soin d'en manifester le caractere par son aspect d'une maniere toute différente, ce que l'esprit de convenance doit indiquer à l'Architecte comme un des premiers principes de son Art.

Dépouillés de toute prévention, nous croyons avec tout homme impartial que les refus que l'on fit d'exécuter les desseins du *Bernin* font honneur au ministere du dernier siecle; ce célebre Artiste étoit sans doute le premier de Rome; mais, comme il en est convenu lui-même, il trouva ses Maîtres à Paris. En effet, de tous les projets qui ont été faits pour ce Palais par nos Architectes, il n'y en a point qui ne soit supérieur à celui du *Bernin*. Il oublia d'un côté qu'il devoit bâtir en France, climat plus tempéré que l'Italie; que par cette raison il pouvoit faire usage de plus grandes ouvertures de portes & de fenêtres; de l'autre, qu'il est contre la bienséance d'élever quatre rangs d'étages dans un même Palais; ou que si la nécessité semble en exiger deux ou trois, il est essentiel de désigner d'une maniere frappante celui qui est destiné à la résidence du Prince, en sorte que l'étage inférieur & le supérieur, ne paroissent faits que pour lui servir de soutien & de couronnement, comme on l'a observé dans la façade de Versailles du côté des jardins.

Dans la crainte néanmoins que ma sincérité ne paroisse un outrage à la mémoire de cet Architecte, qui d'ailleurs avoit beaucoup de mérite, je ne m'arrêterai point à particulariser les défauts qu'on peut remarquer dans cette ordonnance, dont seront frappés les vrais connoisseurs; ils sentiront sur-tout le ridicule des mézzanines placées entre deux rangs de croisées de même forme & grandeur; cependant il faut convenir que les proportions des unes & des autres, ainsi que les divers membres d'Architecture de cette façade, pris séparément, ne sont pas sans beauté.

Je ne crois pas non plus qu'on puisse applaudir à la disparité qui se remarque entre la décoration de la façade dont nous parlons & ce qu'on a voulu conserver du vieux Louvre; & quoique les ouvrages de *Perrault* ne soient guere plus analogues à l'ordonnance des Bâtimens qui les avoient précédés, du moins la beauté de l'Architecture qui y préside, dédommage en quelque sorte du défaut d'unité qu'on y remarque. Ce défaut, que nous reprochons particulierement au *Bernin*, annonce certainement un grand Palais élevé à diverses reprises, bâti sous différens regnes & ordonné par plusieurs Architectes, qui bien loin d'avoir cherché à faire un beau tout de ces additions réitérées, offrent un assemblage de parties peu faites pour aller ensemble, & ne présentent en effet aux yeux du spectateur qu'une idée de la décoration des façades de la plûpart des rues de cette Capitale: mais celles-ci, appartenant à différens particuliers, rendent cette division indispensable, & ne sçauroient jamais servir d'aucune autorité, lorsqu'il s'agit de la décoration extérieure & de l'ensemble d'une Maison Royale.

Ancienne façade du Louvre du côté de la Riviere, exécutée sur le dessein de LE VEAU.
Planche XIII.

Cette façade est masquée aujourd'hui par celle de *Perrault* dont on a parlé,

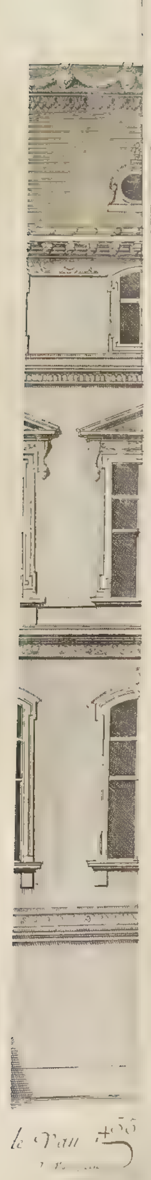
Château du Louvre.

Chapitre X. & eſt convertie en mur de réfend, ainſi qu'on l'a obſervé dans le plan du rez-de-chauſſée, planche V. On apperçoit même encore ſur le lieu, au-deſſus de ces nouveaux Bâtimens, l'extrêmité du dôme qui ſe voit ici, auſſi-bien que la partie ſupérieure de l'un des pavillons de cette façade, que l'on n'a point exprimée dans la planche XI, ces anciennes parties devant être démolies dans la ſuite.

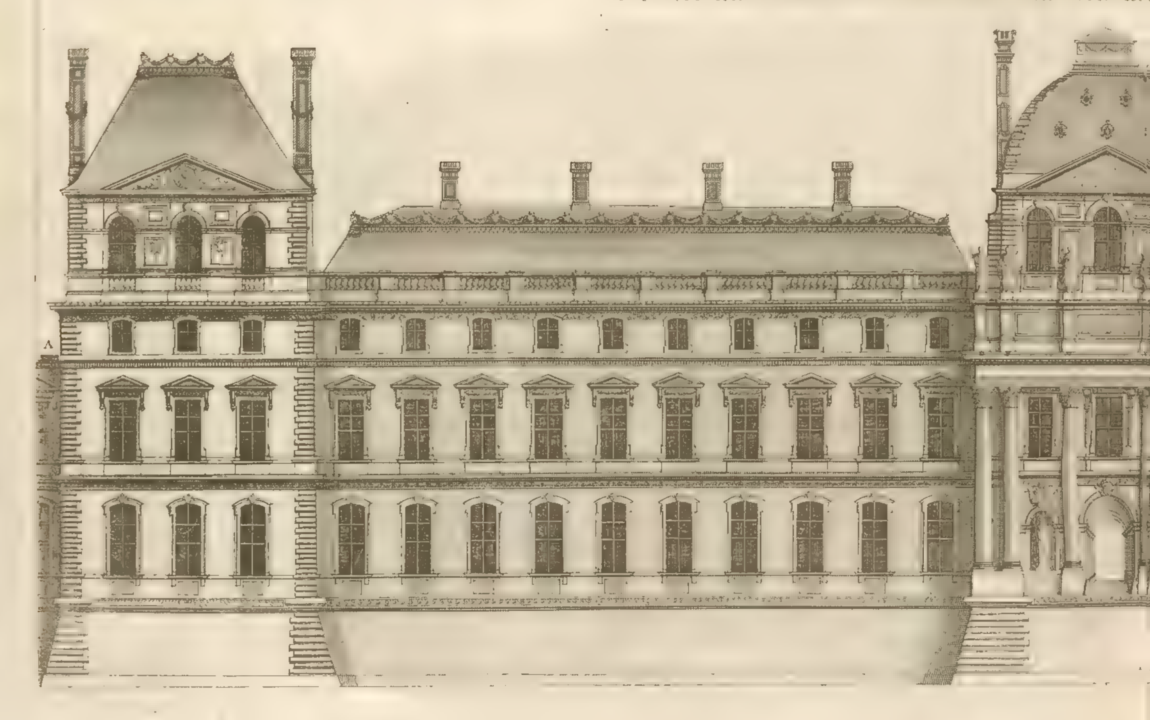
Le Veau avoit à peu près ſuivi, dans l'ordonnance ſupérieure de l'avant-corps du milieu, la même dimenſion que *le Mercier* avoit donnée à celui de l'intérieur du Louvre du côté des Thuileries (Voyez la planche XVIII); mais il en a rendu les parties plus analogues entr'elles & plus conformes à l'immenſe diſtance d'où devoit être apperçu cet Edifice. Nous allons en parler plus particulierement, en expliquant la planche XIV, qui donne en grand les développemens de cet avant-corps. Nous remarquerons ſeulement ici qu'en faveur de la grandeur Coloſſale de ſon Architecture, on auroit dû diviſer les arriere-corps & les pavillons par de moins petites parties; c'eſt-à-dire que les ouvertures des croiſées auroient dû être plus grandes, & les membres d'Architecture qui les accompagnent moins multipliés & moins tourmentés; en général ils ſont compoſés de trop de reſſauts, eu égard à la ſimplicité du nud des murs. Cette ſimplicité, diſent quelques-uns, ſert de repos à l'ordonnance; cela eſt vrai à quelques égards, mais dans tous les cas on doit conſerver une ſorte d'analogie entre les parties & les maſſes, pour éviter la diſparité que l'on remarque ici; car en comparant la grandeur & la ſimplicité des trumeaux avec la richeſſe & le mouvement des chambranles des croiſées, & en conſidérant la ruſticité des boſſages placés dans les extrêmités des pavillons & les différentes parties de cette décoration, l'œil n'eſt point ſatisfait, il n'y trouve pas aſſez de rapport entre le tout & les parties, & entre celles-ci & les beautés de détail. Nous remarquerons encore que la hauteur de la baluſtrade eſt trop conſidérable, relativement à celle de l'Attique de deſſous, que la trop grande élévation des comblés en général paroît accabler ces Attiques, que leur diverſité & leur interruption fait toujours un effet déſagréable pour la décoration, qu'elle apporte une ſujétion gênante pour la conſtruction & même pour l'entretien; enfin que l'interruption de ces comles ſemble diviſer en apparence chaque avant-corps en autant de corps de logis particuliers; défaut trop fréquent dans nos Edifices François élevés dans le dernier ſiecle.

Nous remarquerons encore que l'extrêmité ſupérieure des pavillons percés d'arcades en plein ceintre, ſeroit plus convenable à plate-bandes; que par-là on auroit évité les impoſtes continues & la forme vicieuſe des tables qui décorent leurs trumeaux; que les frontons qui couronnent ces pavillons portent ſur des avant-corps qui ont trop peu de ſaillie; que ce peu de relief rend en général cette Architecture meſquine & peu propre à être apperçue d'un point de diſtance convenable. Que ces avant-corps, qui ne montent pas de fond, paroiſſent poſtiches & faits après coup; inadvertence condamnable qui devroit faire éviter l'application des frontons dans un Edifice, toutes les fois qu'ils n'y paroîtroient pas amenés par la néceſſité & la vraiſemblance.

L'arriere-corps A annonce une partie de la façade du vieux Louvre; mais comme elle tient avec celle de la grande galerie qui communique au pavillon des Thuileries, nous n'en parlerons que lorſque nous ferons la deſcription de cet autre Palais.

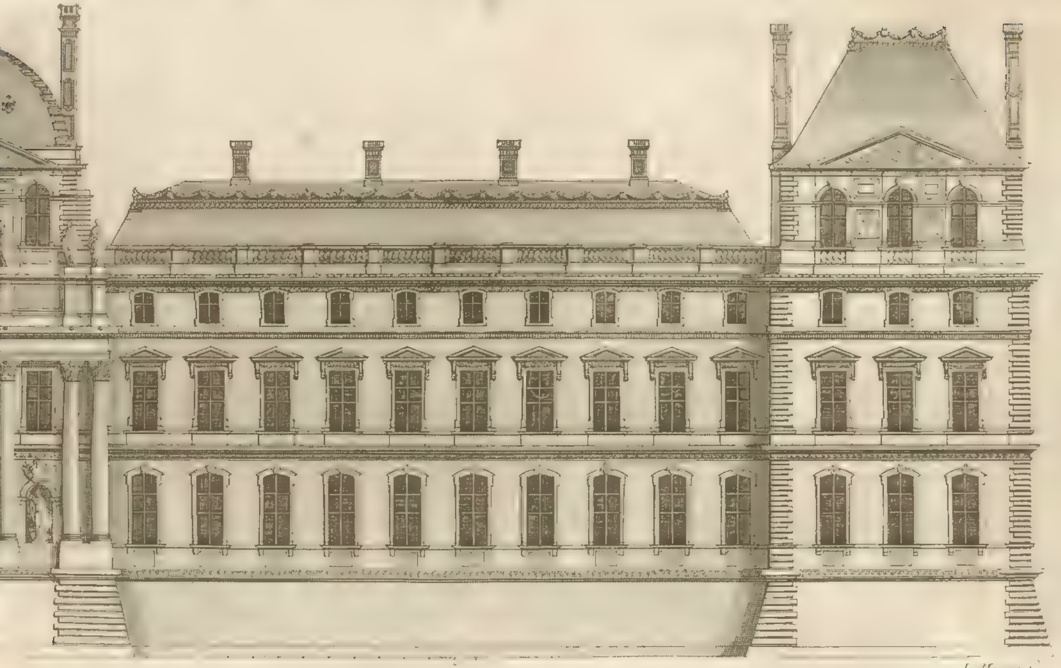


le Vau



Face du Chasteau du Louvre du costé de l

… Veau avant qu'elle fut doublée par la nouvelle façade de Claude Perrault. Liv. III. N°. I. Pl. 13.



I. Marot, fecit 404

de l'entree du Chateau du Louvre du costé de la Riviere faict par la conduitte de Monsieur le Vau 1655

Avant-corps de l'ancienne façade du Louvre du côté de la Riviere, exécutée sur les desseins de LE VEAU. Planche XIV.

Le dessein de cet avant-corps est beaucoup plus grand ici que dans la planche précédente, ce qui en rend les developpemens plus intelligibles. Un Ordre Corinthien colossal, couronné d'un entablement dont toutes les moulures sont ornées de sculpture, embrasse les deux étages inférieurs de ce Bâtiment. Cet Ordre est surmonté d'un Attique qui fait un bon effet; ce genre d'amortissement a toujours assez bien réussi à *Le Veau*, qui en a usé fréquemment dans ses ouvrages, & d'après lequel on peut l'employer avec succès, pourvu néanmoins qu'on n'y affecte pas d'ouvertures de croisées, comme il s'en voit dans les arriere-corps de cette façade; mais qu'on y introduise des tables, des bas-reliefs, & des membres d'Architecture, pareils à ceux qui sont au-dessus du grand Ordre de colonnes de cet avant-corps. Château du Louvre.

Nous avons blâmé précédemment les frontons & les arcades en plein ceintre pratiqués dans les pavillons de la planche XIII, aussi-bien que les tables qui décorent les trumeaux de ces arcades; nous releverons ici les mêmes défauts, & nous observerons que non-seulement celle du milieu, en ceintre surbaissé, est contraire à la sévérité des regles de l'Art, mais que son archivolte pénetre le gorgerin de la corniche qui sert de base au fronton; cette disparité d'ouvertures est produite par la différente largeur des entre-colonnemens, dont les croisées du premier étage se sont ressenties; mais comme ces dernieres sont à plate-bandes, cette irrégularité est moins perceptible, & par conséquent moins condamnable; cependant elle doit être toujours regardée comme une licence qu'il faut éviter autant qu'il est possible; en sorte que lorsque les entre-colonnemens deviennent inégaux par nécessité, il n'en faut pas moins faire les ouvertures de largeur égale; ou bien il faut substituer des niches à la place des croisées dans les plus petits espaces des colonnes, comme il a été pratiqué ici à l'étage du rez-de-chaussée.

Nous avons tant de fois reclamé le besoin de conserver de l'analogie entre les parties & les masses du Bâtiment, que sans répéter encore les moyens dont il faut se servir pour éviter ce contraste, il sera aisé d'appercevoir dans ce frontispice les défauts de rapport des détails, comparés avec la grandeur colossale du tout. Au reste il faut considérer que depuis l'édification de ce monument, la décoration de nos Edifices s'est perfectionnée à bien des égards, & qu'au moins nos bons Architectes ont sçu se garantir de la multiplicité des ressauts, des tables saillantes & rentrantes, des crossettes, des petites corniches, des piedestaux, & de tant d'autres membres d'Architecture dont les Anciens faisoient un usage immodéré, qui n'ont guere été imités, & n'ont subsisté que jusqu'au commencement du dernier siecle. En effet, la plus grande partie de la décoration des Edifices considérables érigés depuis, a été bien plus conforme à la simplicité & à la convenance que nous avons tant de fois recommandées dans nos diverses observations. Le *Château de Maisons*, celui de *Clagny*, &c. nous fournissent des preuves de ce que j'avance.

CHAPITRE XII.

Projet du Cavalier BERNIN, *pour la façade du Louvre du côté du Palais des Thuileries.* Planche XV.

Château du Louvre.

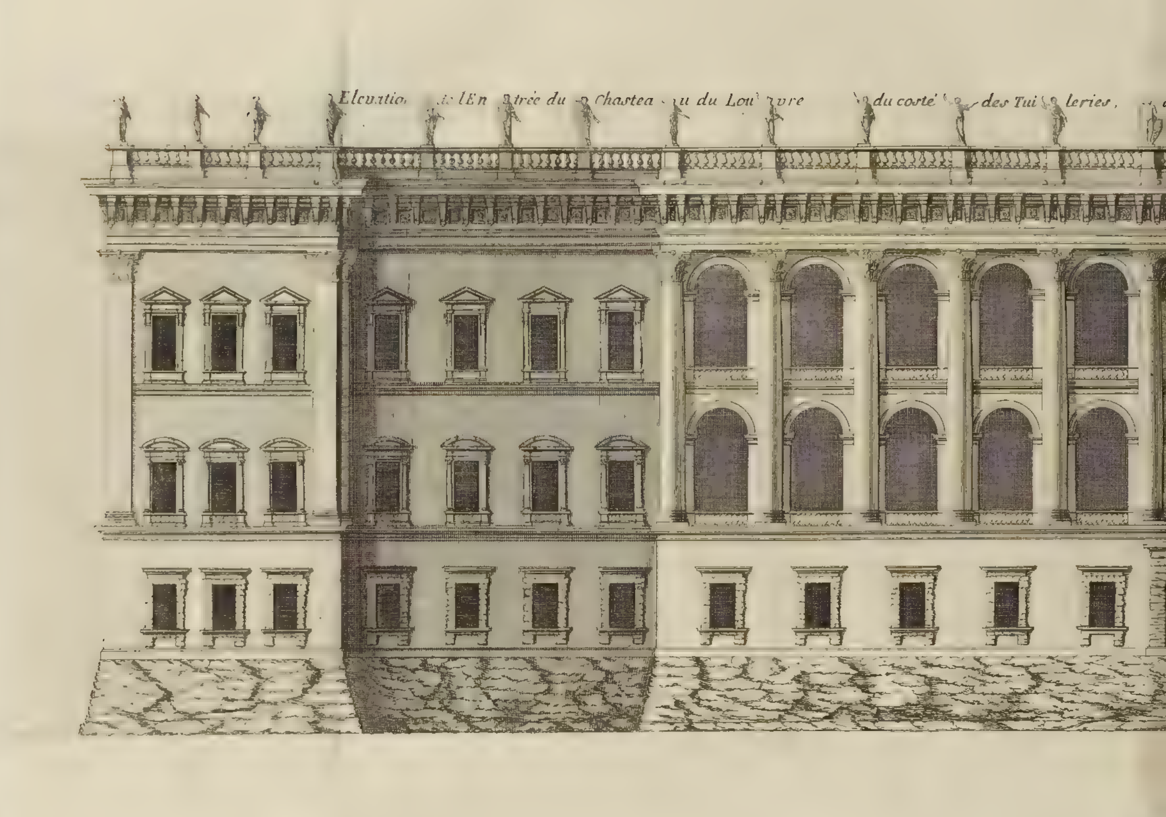
CETTE façade, assujettie à la même hauteur & à la même ordonnance que celle du côté de S. Germain, projettée par le Cavalier *Bernin*, & dont nous avons parlé, Chapitre IX, differe cependant en ce que l'on a observé de l'égalité dans les espacemens des colonnes, que l'on a réitéré ces dernieres, & que cette ordonnance, en général, compose une décoration plus réguliere. Cependant on ne peut applaudir à la largeur trop considérable de l'avant-corps de cette façade, qui occupe lui seul la moitié de son étendue, sans autre nécessité apparente que la distribution intérieure du plan, lequel pouvoit être disposé tout aussi heureusement qu'on le remarque, planche III, sans nuire essentiellement à la proportion & au rapport qui doit être observé dans les différentes parties de la décoration extérieure des façades, lesquelles dans toutes les occasions doivent être assujetties aux regles de l'Art & aux principes du goût.

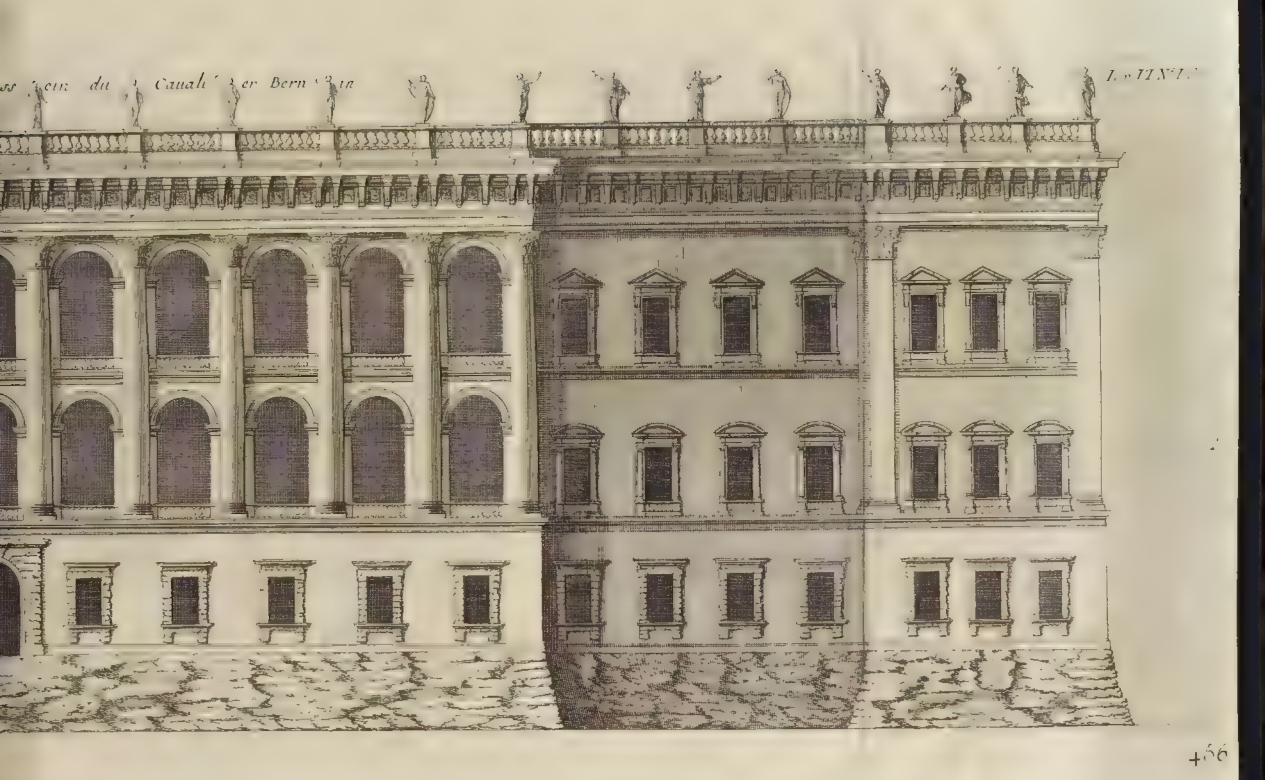
Tout cet avant-corps est percé d'arcades en plein ceintre, dont la grandeur des ouvertures fait un contraste outré avec la petitesse des croisées des arriere-corps & des pavillons des extrêmités, aussi-bien qu'avec celles du soubassement. Les anciens Architectes ont assez négligé cette partie du Bâtiment. Nos Modernes ont plus généralement évité cette disparité, & nous ne sçaurions trop recommander à ceux de nos jours la même attention & la nécessité de conserver une proportion commune dans les différens percés d'un Bâtiment : les formes, les grandeurs peuvent varier sans doute, mais les portes & les croisées doivent s'annoncer différemment; trop de contraste blesse l'œil, & nuit à l'accord général. Nous ne pouvons applaudir non plus aux deux rangs d'arcades placées les unes sur les autres dans le grand avant-corps; la corniche qui sépare ces deux rangs d'arcades, divise la hauteur du fût des colonnes en deux également, les impostes des arcades supérieures approchent trop de l'astragale du chapiteau, & la balustrade qui sert d'appui aux arcades d'en-bas enterre les bases de l'Ordre : ce sont-là autant de licences inexcusables; d'ailleurs ces bases posées immédiatement sur la corniche du soubassement, font un mauvais effet, & la saillie de cette derniere en masque la plus grande partie, comme on s'en apperçoit aux façades du Palais des Thuileries, où l'on n'a pas été plus scrupuleux à cet égard.

Pour ce qui est des beautés de détail qui se rencontrent dans cette façade, elles sont les mêmes que celles que nous avons remarquées à l'occasion de la planche VIII, dont nous avons donné la description, page 51 de ce Volume.

CHA-

iteau du
e.


Elevatio lEn trée du Chastea u du Lou vre du costé des Tui leries,



+66

Jean M. et F. it

C
Lou

CHAPITRE XIII.

Elévation de la façade du Louvre du côté de la rue S. Honoré, restaurée & augmentée sur les desseins de CLAUDE PERRAULT. Planche XVI.

LA nouvelle façade du péristile du Louvre, a donné occasion à la restauration & augmentation de celle dont nous allons parler, en sorte qu'il n'y a que le pavillon A & l'arriere-corps B qui soient restés de l'ancien Bâtiment. Château du Louvre.

La diversité & l'irrégularité des rues qui communiquent de ce Palais à la rue S. Honoré, masquent la disparité qu'on apperçoit dans les pavillons de cette façade; celui C ayant dû être nécessairement de la même ordonnance que le péristile, & celui A conforme à l'ancienne décoration du côté des Thuileries.

Ayant donné la proportion de l'Ordre Corinthien du pavillon C en décrivant la planche VII, nous ne parlerons point de celui-ci. A l'égard du pavillon A, l'on s'est contenté de suivre les mêmes dimensions, formes & grandeurs des croisées du pavillon C, sans y employer d'Ordre d'Architecture, dans le dessein que ce Bâtiment vu sur l'angle par la place du Louvre, parût plus uniforme & plus régulier.

Une balustrade qui couronne ce Bâtiment, annonce qu'il devoit être couvert en plate-forme, ou du moins que les combles n'en devoient pas être apparens, (*i*) seul moyen, ce me semble, de distinguer d'une maniere convenable la différence des Palais des Rois, d'avec les Bâtimens destinés à la demeure des particuliers.

L'avant-corps du milieu de cette façade présente une assez belle ordonnance. On y a supprimé néanmoins les Ordres d'Architecture, avec d'autant plus de raison que cette richesse auroit été trop considérable par rapport à la simplicité des arriere-corps. Cette considération auroit dû porter à supprimer aussi la plus grande partie des ornemens (*k*) qui se remarquent dans cette planche, leur élégance s'accordant mal avec la grandeur colossale de l'Architecture, avec la fermeté des corps quarrés qui la composent, avec les bossages qu'on a affectés dans les extrêmités de cet avant-corps, & avec le pourtour de la porte de cet Edifice. Nous répéterons aussi que la diversité des formes & la différente proportion des ouvertures des croisées nuisent à l'effet & à l'ensemble général: cette disparité est absolument condamnable, & ne présente jamais une décoration réguliere.

Les croisées des arriere-corps qui accompagnent ce frontispice sont trop sveltes au rez-de-chaussée, & leur sommet est formé d'une portion de cercle trop ressentie; celles du premier étage sont au contraire d'une proportion un peu courte, & les frontons qui les couronnent ne laissent pas assez d'intervalle entre chacun de leur retour; d'ailleurs ces corniches obliques font rarement un bon effet; car, sans parler ici de l'origine des frontons qui semble exiger qu'on n'en place jamais ailleurs que sur les extrêmités supérieures des Edifices, il faut convenir que les angles obtus & les angles aigus ne s'allient jamais bien avec une Architecture rectiligne, dont la beauté principale consiste dans le parallelisme des

(*i*) Voyez ce que nous avons dit, page 25 de ce Volume, au sujet des couvertures que *Perrault* avoit proposées pour tous les Bâtimens du Louvre.

(*k*) Ces ornemens ne sont point sculptés sur le lieu; sans doute *Perrault* les auroit traités autrement: au reste nous n'en avons trouvé aucun vestige dans le Recueil de cet Auteur que nous avons déja cité tant de fois.

Château du Louvre.

lignes qui la composent, & dans les angles droits qui déterminent ses retours, principalement lorsqu'on a voulu donner à son ordonnance générale une expression ferme & solide.

Les croisées des arriere-corps B sont les mêmes que celles dont nous venons de parler, & different seulement par les trumeaux immenses qui les séparent. Certainement dans toute autre circonstance, nous condamnerions la trop grande largeur de ces trumeaux, mais nous avons déja dit que cette façade dans sa plus grande partie n'avoit été que restaurée, & que les rues & la multiplicité des Bâtimens particuliers qui sont élevés de ce côté du Louvre, rendoient cette décoration assez indifférente. Nous ajouterons cependant qu'on auroit dû supprimer l'espece de corniche horizontale, qui semble lier sans nécessité les frontons qui couronnent ces mêmes croisées. Nous venons, il est vrai, de recommander le parallélisme dans l'Architecture; mais on n'en est pas moins obligé d'éviter tout ce qui y porte de la confusion & qui la divise sans vraisemblance; rien n'est arbitraire dans l'ordonnance d'un bâtiment; les plus petits membres doivent y paroître nécessaires & amenés par quelque cause apparente qui ne laisse aucune équivoque; sans quoi tout devient licence dans la décoration; d'où naît le désordre qu'on ne remarque que trop souvent dans nos Bâtimens, sans en excepter ceux de la premiere importance.

Au reste tous les profils de cette façade sont d'une grande beauté & d'une exécution admirable, aussi-bien que la plus grande partie des croisées considérées séparément; sans contredit ce sont autant de chef-d'œuvre dont nous donnerons plusieurs développemens dans le huitieme volume de ce Récueil. La plûpart de celles du premier étage different néanmoins en quelque chose de celles du péristile; mais celles du rez-de-chaussée sont absolument les mêmes. Enfin nous remarquerons, quoiqu'il paroisse dans cette planche que l'entablement Corinthien soit continué horizontalement, qu'il est dans l'exécution d'environ quatre pieds plus bas dans toute la longueur de l'arriere-corps B & du pavillon A, pour s'accorder avec celui de la façade du côté de la place du Louvre, inégalité à laquelle on auroit rémédié sans doute en ragréant cette derniere façade, dont nous ne donnons point la décoration dans ce Recueil, parce qu'elle a trop de disparité avec les précédentes.

CHAPITRE XIV.

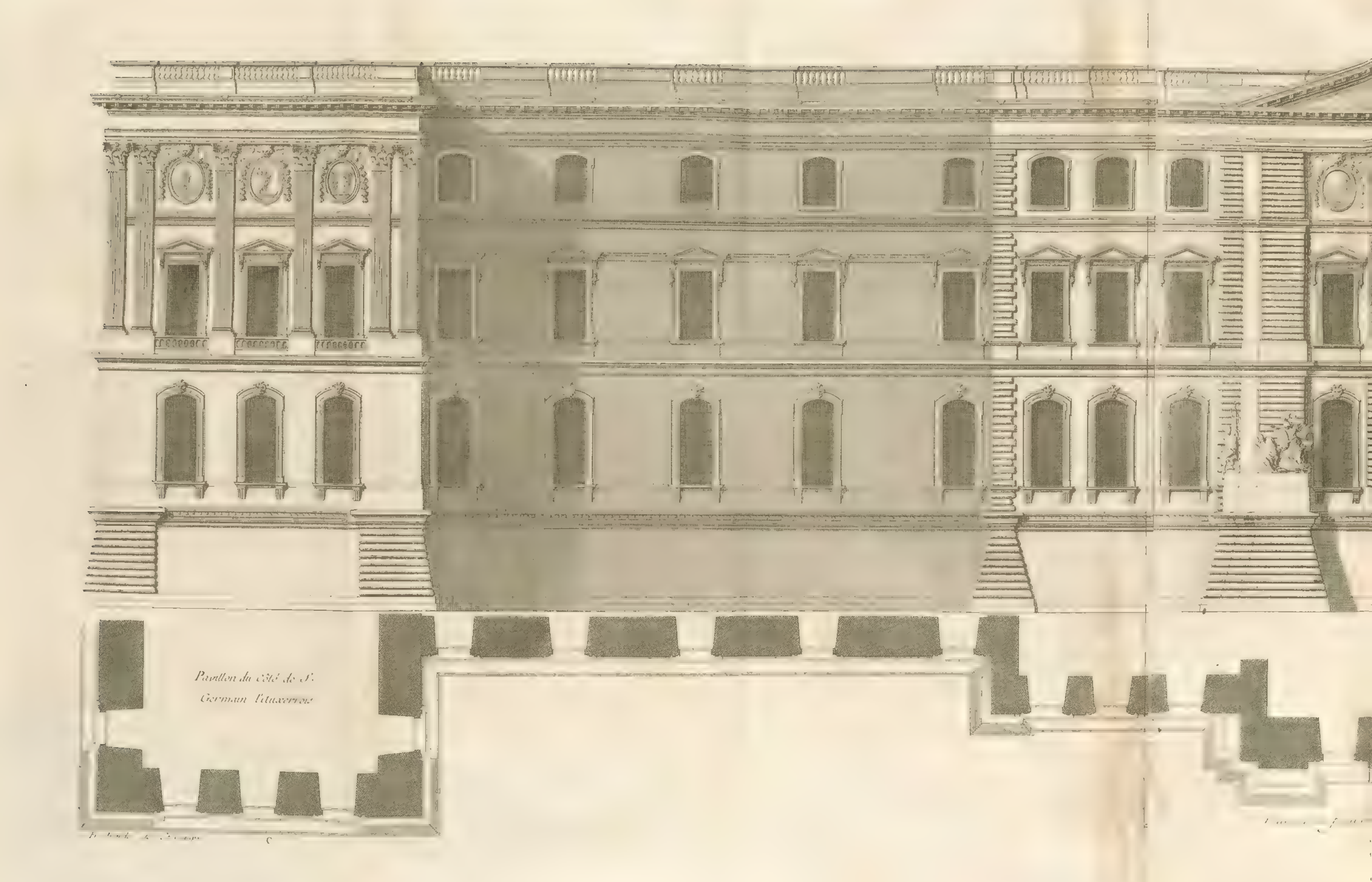
Elévation de l'une des façades de la cour du Louvre, adossée à celle du péristile, projettée par Claude Perrault, *pour être finie dans l'état où elle se voit ici.* Planche XVII.

Cette planche nous offre une façade de l'intérieur de la cour du Louvre, avec trois Ordres d'Architecture élevés les uns au-dessus des autres. La suivante nous donnera une autre face où l'on a préféré un Attique au troisieme Ordre; de maniere qu'il est aisé de concevoir que la décoration des quatre façades de ce Palais est dissemblable dans leurs dimensions & dans la maniere dont elles sont terminées. Cette disparité n'a pas peu contribué peut-être à l'irrésolution où l'on a été jusqu'à présent de prendre un parti pour l'entiere perfection de cet Edifice. D'un côté le troisieme Ordre rencontre des difficultés pour le concilier avec

Élevation de la façade du Louvre

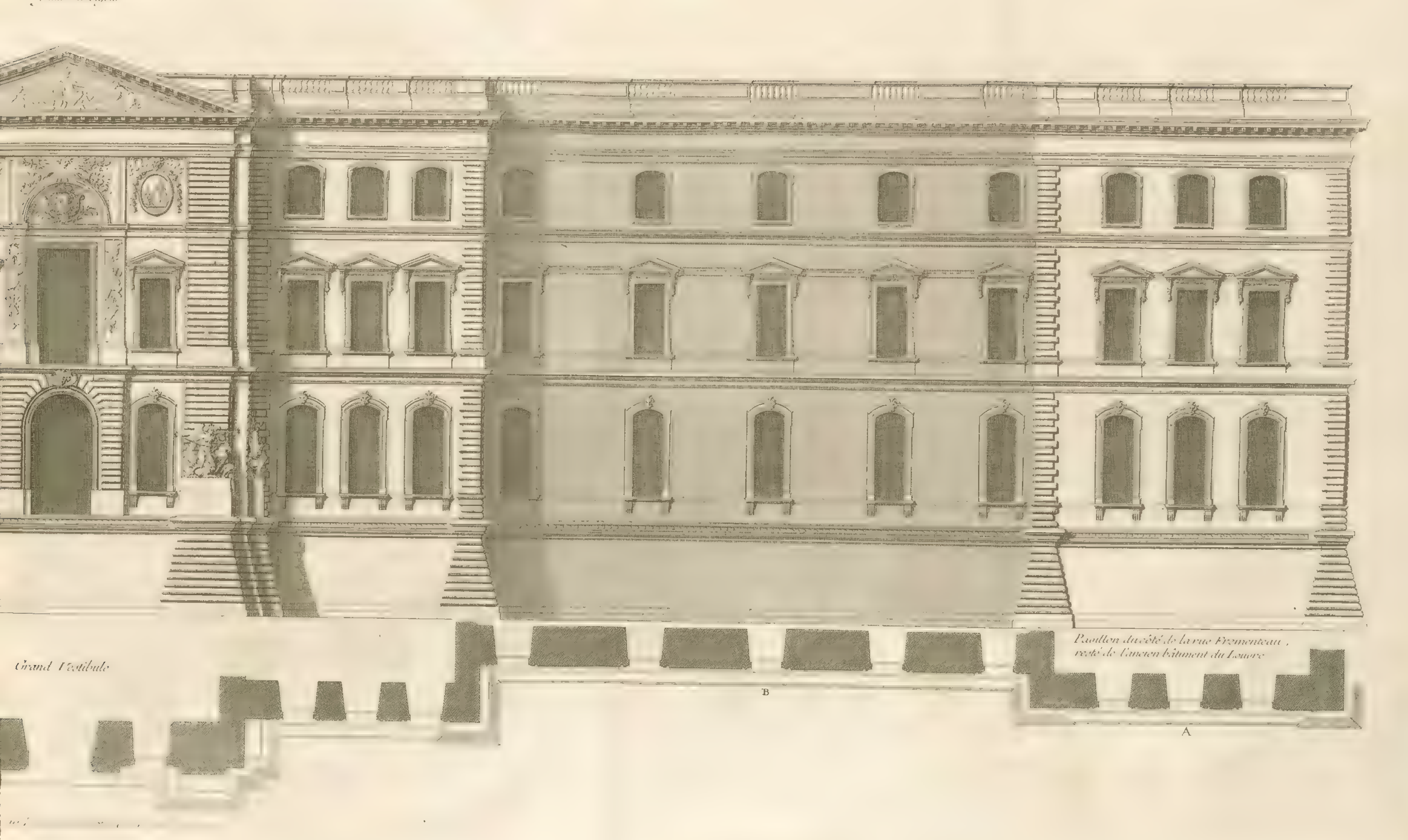
Le magnifique corps d'architecture qui occupe le milieu de la façade, le pavillon decoré de pil

sur les desseins de Claude Perrault ... l'autre p



...e du côté qui regarde la ruë Saint Honoré)

...pilastres d'ordre Corinthien, ainsi que les ... tout l'étage en Attique ont été bâtis sous le regne de Louis XIV
...avillon opposé, sont des morceaux ... de l'ancien bâtiment du Louvre aux quels il a ...
... Sarazin



la hauteur des avant-corps déja exécutés ; de l'autre, la continuité de l'Attique semble exiger des combles tels qu'on les voit dans la planche XVIII, & dont la hauteur trop considérable, semble affaisser ce petit étage supérieur. Nous dirons notre sentiment sur cet Attique dans la description de la planche suivante. Examinons à présent les motifs qui engagerent *Perrault* à préférer le troisieme Ordre qu'on a exécuté dans cette façade. Château du Louvre.

Charles Perrault, dans le manuscrit des œuvres que nous avons cités précédemment, s'epxlique ainsi : « La pensée de faire un troisieme Ordre au Louvre, avoit pour fon- » dement une raison que M. *Perrault* (*l*) n'a jamais bien goûtée. On préten- » doit que les façades du dedans du Louvre étoient assez élevées avec l'Atti- » que, lorsque la cour du Louvre ne devoit avoir que le quart de sa superficie » actuelle ; au lieu que cette cour ayant été agrandie, il falloit donner plus » de hauteur aux corps de logis qui l'environnent ; mais, continue notre écri- » vain, il n'est point vrai que la hauteur d'un Bâtiment doive être proportionnée » avec son étendue ; car il faudroit par cette raison que la galerie du Louvre sur la » riviere, fût deux ou trois fois plus élevée que les tours Nôtre-Dame (*m*). D'ail- » leurs il n'est point convenable qu'au-dessus du logement du Prince qui doit être » tout de plain-pied, & dans un même étage, il y en ait un autre aussi beau, aussi » grand, & d'un plancher aussi élevé que celui qu'il occupe, & où il faille mon- » ter près de cent vingt-six dégrés. Il est certain qu'un Attique, tel que celui qu'on » voit exécuté, est plus convenable pour y loger les Officiers qui doivent être pro- » che la personne du Prince, que ce grand étage formé par le troisieme Ordre qui » paroît trop beau pour ces especes de logemens (*n*). Cependant, malgré cette » considération qui n'est point du tout indifférente, le *Cavalier Bernin* ayant été » aussi d'avis qu'il falloit donner au Bâtiment de la cour du Louvre plus d'exhaus- » sement qu'il n'en a, non-seulement parce qu'il étoit bien-aise de trouver à redire » à tout ce qu'il voyoit à Paris (*o*), mais encore parce qu'en Italie, où l'on aime » l'ombre, on aime aussi les Bâtimens fort élevés, la chose fut résolue ainsi.

» Néanmoins comme plusieurs personnes n'approuvoient pas qu'on fît » un nouvel Ordre François (*p*), *Claude Perrault* proposa des cariatydes

(*l*) C'est de *Claude Perrault* son frere qu'il parle, qui a donné le dessein du péristile & de la façade dont nous parlons ici.

(*m*) Il est vrai qu'il n'est pas aisé de régler la hauteur des façades d'un Bâtiment à raison de son étendue ; mais on ne doit pas être dispensé pour cela d'observer un rapport entre la hauteur d'un Edifice & le diametre d'une cour, hauteur qui ne doit jamais excéder le quart, ainsi que les murs de face qui déterminent le périmetre d'une place publique. Combien la plus grande partie des cours de nos Hôtels à Paris sont-elles obscures & difformes, parce qu'on a négligé la proportion qu'on devoit donner aux hauteurs des façades, comparées avec la surface horizontale de ces mêmes cours. (Voyez les places de Vendôme & des Victoires ; voyez aussi l'Hôtel de Noailles, & ce que nous avons dit des cours & de la hauteur des Bâtimens qui les environnent, en décrivant la plus grande partie des Hôtels répandus dans les vol. précédens.)

(*n*) Nous avons démontré dans plus d'une de nos descriptions, combien il étoit abusif de faire usage de plusieurs étages d'une proportion uniforme dans une maison royale : nous avons cité plus d'une fois la décoration de la façade de Versailles du côté des jardins pour être imitée en pareille occasion, rien n'étant si contraire à la bienséance que de remarquer un étage propre à l'habitation au-dessus de celui destiné pour la résidence du Prince. Nous n'avons même accepté l'application de l'Attique dans l'Architecture, que pour servir de couronnement à l'Edifice, & pour procurer plus de hauteur à certaines pieces du dedans du Bâtiment, en sorte qu'il ne faut pratiquer des jours dans ce petit étage supérieur, qu'avec beaucoup de modération, n'y jamais placer de frontons, & y éviter la profusion des ornemens qu'on remarque dans celui de la planche suivante.

(*o*) Il paroît que *Charles Perrault* avoit conservé de la jalousie contre le *Cavalier Bernin*, occasionnée sans doute par la rivalité des talens de celui-ci avec ceux de *Claude Perrault* son frere, tous deux d'un génie supérieur, quoique dans des genres différens.

(*p*) Sans doute parce que la beauté de l'Ordre ne consiste pas dans celle de son chapiteau, mais dans la proportion de sa colonne, & dans le rapport des parties principales qui la soutiennent & qui la couronnent. Car il semble en effet que par un nouvel Ordre on devroit entendre des dimensions différentes de celles qui nous sont connues ; cependant la plûpart des Ordres François qu'on a tenté de mettre en œuvre, sans excepter celui de *Perrault*, ne different des Ordres Grecs & Romains que par la forme & les ornemens du chapiteau & de l'entablement (ouvrages du Sculpteur plutôt que de l'Architecte & du Mathématicien) : ressource frivole pour la plûpart, richesse indiscrette, enfin composition qu'on doit regarder comme l'origine du désordre de la plus grande partie des productions de

Château du Louvre.

» (*q*) dans tout ce troiſieme étage. Ce genre de décoration fut fort applaudi ; mais ayant conſidéré néanmoins que cent quarante figures de femmes rangées ſur la » même ligne, & dont il ſeroit impoſſible de varier les attitudes, feroient une » décoration monotone, on décida l'Ordre composé François, qui ſe trouve élevé » aujourd'hui ſur l'Ordre composé Italique, » & qu'on remarque ſur la planche que nous décrivons.

» On prévit néanmoins tant de difficultés pour l'invention de ce nouvel Ordre, » qu'on propoſa un prix de 3000 liv. à celui des Architectes qui le compoſeroit plus » heureuſement. Il en fut fait un grand nombre de deſſeins & de modeles, tant en » France qu'en Italie; la plus grande partie fut trouvée extravagante (*r*), & quelques- » uns reçurent aſſez d'approbation (*ſ*); mais celui de *Claude Perrault* fut préféré. »

(Voyez le deſſein du chapiteau de cet Ordre François dans le huitieme volume, le même que l'on remarque dans le frontiſpice de la traduction de Vitruve) On trouve auſſi dans la derniere édition de *d'Aviler*, page 335, un chapiteau à peu près dans ce dernier genre, qui ne differe du chapiteau Corinthien, qu'en ce qu'à la place des feuilles d'acanthe ou d'olive, on a mis des panaches de plumes d'Autruche, une tête de ſoleil au lieu de la roſe du tailloir, & qu'enfin on y a introduit les cordons des Ordres de S. Michel & du S. Eſprit, indépendamment de la couronne que *Perrault* avoit placée ſur l'aſtragale de ſon nouveau chapiteau. De tous ces ornemens il eſt aiſé de conclure, que non-ſeulement ces prétendus Ordres François ne différoient point de l'Ordre Corinthien ou Compoſite, quant aux proportions, mais encore que la forme du chapiteau s'eſt conſervée, & que même ceux qui ont été le plus généralement approuvés, ſont ceux qui ont le plus approché de celui de la compoſition ingénieuſe du Corinthien de *Callimachus*; que ce ne ſont ni les coqs, ni les fleurs-de-lys, ni les feuilles de palmier, ou autres attributs ſemblables dont nos Modernes ont enrichi leurs chapiteaux, qui peuvent conſtater & caractériſer un nouvel Ordre : que ces acceſſoires d'ailleurs échappent aux yeux du plus grand nombre des ſpectateurs ; qu'en un mot les Architectes & les Sculpteurs du premier Ordre ont moins cherché de nos jours à introduire des nouveautés dans leurs productions, qu'à imiter les ouvrages des Anciens, prévenus que les Romains qui avoient tenté de ſurpaſſer les Grecs, n'avoient au contraire été que leurs foibles imitateurs, dans la découverte qu'ils firent de l'Ordre Toſcan & de l'Ordre Compoſite ; qu'enfin l'Architecture, ainſi que les autres ſciences, a ſes limites, & que le mérite d'un Architecte ne conſiſte pas à trouver de nouveaux genres d'ornemens, mais dans l'application de ces mêmes ornemens

nos jours, qu'on ne craint cependant pas d'annoncer comme autant de chef-d'œuvres de l'eſprit humain ; & qui néanmoins ne different des autres chapiteaux que par quelques allégories froides & mal imaginées.

(*q*) On voit dans le premier volume manuſcrit de *Perrault*, page 51, une élévation où il avoit ſubſtitué aux colonnes des figures de femmes ; mais bien loin d'applaudir à cette décoration, nous ne pouvons qu'en blâmer l'uſage ; ces ouvrages, quelqu'eſtimables qu'ils puiſſent être, relativement à l'habileté des Sculpteurs, ſont toujours contraires à nos mœurs, qui ne nous permettent pas d'aſſervir nos pareils à des emplois ſi pénibles. Certainement on ne doit regarder cet ornement, dans l'Architecture, que comme un acceſſoire qui demande à être placé avec beaucoup de diſcernement : autrement de tels objets, qui ſuppoſent à toutes figures du mouvement & de l'action, s'accordent mal avec la ſolidité qu'on doit obſerver dans les Bâtimens. (Voyez ce que nous avons dit des cariatydes en parlant de la ſalle des Antiques du Louvre, page 29 de ce vol. (note *g*). Voyez auſſi ce que nous en dirons en parlant de l'origine des colonnes, Ch. 1. du huitieme vol. de ce Récueil.

(*r*) J'ai eu occaſion de voir un de ces Ordres deſſiné avec aſſez de ſoin, dans un Livre manuſcrit qui traite des cinq Ordres d'Architecture ; cet Ordre François, quoique compoſé dans un genre gothique, & revêtu d'ornemens dans le goût de *Berin*, procura, à ce qu'on m'a aſſuré, à ſon Auteur le ſieur *Dolivet*, Peintre du dernier ſiecle, une gratification de 4000 liv. & 400 l. de penſion viagere, ce qui ſe contredit avec ce que rapporte *Charles Perrault*, qui prétend que le prix de 3000 liv. propoſé n'avoit été accordé à aucun des concurrens, ni même à ſon frere, qui le méritoit à ſi juſte titre, faute apparemment, dit-il, d'avoir ſollicité M. Colbert à cet effet.

(*ſ*) Il en eſt venu très peu de ce genre à notre connoiſſance, & à l'exception de celui qui ſe trouve dans le Traité d'Architecture de *le Clerc*, de celui de la compoſition de M. *Le Brun*, que l'on trouvera dans le huitieme volume de ce Récueil, & de pluſieurs qu'on voit dans *d'Aviler*, il ne paroît pas qu'aucun autre ait été publié ni approuvé, du moins juſqu'à un certain point.

mens & dans l'art de concilier enſemble la décoration extérieure avec la diſtribution des dedans du Bâtiment, & ces deux parties avec la conſtruction. Château du Louvre.

Il eſt certain néanmoins qu'on a dû ſe trouver embarraſſé pour élever un troiſieme Ordre ſur cette façade, en ſuppoſant qu'il eût paru indiſpenſable; car celui du rez-de-chauſſée étant Corinthien, & celui du premier étage Compoſite, il falloit néceſſairement, ou répéter le Compoſite dans l'étage ſupérieur, ou imaginer un nouvel Ordre, toujours préférable à des Cariatydes; mais, comme nous venons de le remarquer, un chapiteau ſymbolique ne caractériſe point l'Ordre. Il auroit fallu une ordonnance dont les rapports de hauteur fuſſent à celle de deſſous, comme 9 eſt à 10; ce qui ne ſe pouvoit qu'en ſurmontant l'un ſur l'autre les trois Ordres Grecs, comme on le remarque au Château de Maiſons; mais cela ne pouvoit ſe pratiquer au Louvre, cet Edifice ayant originairement commencé par l'Ordre délicat, & ne devant avoir qu'un ſecond étage couronné d'un Attique, ainſi qu'il a été exécuté dans la plus grande partie de cette cour, ſur les deſſeins de *Pierre Leſcot*, qui néanmoins auroit dû placer l'Ordre Compoſite au rez-de-chauſſée & le Corinthien au-deſſus, comme l'expreſſion la plus délicate & l'Ordre le plus parfait qu'il ſoit poſſible de mettre en œuvre dans la partie ſupérieure d'un Edifice.

Tant d'obſtacles, & la néceſſité d'éviter les combles & de maſquer la hauteur extérieure du périſtile & de la façade du côté de la riviere, ſont ſans doute la ſource de l'irréſolution où l'on ſe trouve aujourd'hui ſur les moyens d'achever cet Edifice. Nous n'avons pas deſſein de prononcer à cet égard; l'Académie d'Architecture conſultée tant de fois, & dont les lumieres en général peuvent faire loi, doit nous retenir ici ſur notre maniere de penſer. Nous hazarderons ſeulement de remarquer que tant d'incertitude nous prive de l'entiere perfection d'un monument qui peut ſeul honorer la Nation Françoiſe, & que, dût-on répéter un ſecond Ordre Compoſite ou François, il n'importe, s'agiſſant de l'effet général, & non des parties, le troiſieme Ordre continu pourroit être préféré, & que l'on feroit peut-être bien de détruire les cariatydes & le dôme d'une péſanteur extravagante qui ſe remarque dans le milieu de la façade oppoſée à celle dont nous parlons. Tant d'inégalités dans les hauteurs de ces façades préſentent en effet une décoration dont les parties ne paroiſſent pas faites pour le tout, & où l'on remarque viſiblement que, malgré les beautés de détail qui donnent de la célébrité à ce monument, tout cet Edifice a été fait à pluſieurs repriſes, & conduit par divers Architectes qui différant de doctrine, ont moins cherché à faire un beau tout d'après ce qui étoit commencé, qu'à laiſſer des traces de leur opinion particuliere, aux dépens de l'accord général; accord qu'on doit cependant regarder comme la premiere de toutes les conſidérations, & qui doit néceſſairement conduire à ſa fin toutes les entrepriſes importantes, ſoit que l'Edifice ſe conſtruiſe à neuf, ſoit même qu'il ne s'agiſſe que de la reſtauration d'un Bâtiment un peu conſidérable.

Nous avons déja obſervé que l'Ordre du rez-de-chauſſée auroit dû être plus viril, comme la baſe & le ſoutien de toute la façade. Certainement l'Ordre Corinthien qu'on y remarque ſemble déplacé, produiſant une ordonnance incapable de porter tout Ordre plus ſolide en apparence, & particulierement deux étages réguliers; ce défaut néanmoins eſt racheté par la beauté de l'exécution, par la perfection des membres d'Architecture & par le choix des ornemens. Cependant nous remarquerons que les colonnes jumelles pratiquées dans les angles A A, ſont autant de défauts condamnables, quoiqu'elles aient été imitées à la Place de Vendôme avec auſſi peu de ſuccès: ces colonnes ne ſont pas plus tolérables que les ovales, & que la plus grande partie des autres licences dont nous avons parlé dans notre *Introduction*, premier Volume; mais comme nous ne nous propoſons pas de faire ici la cri-

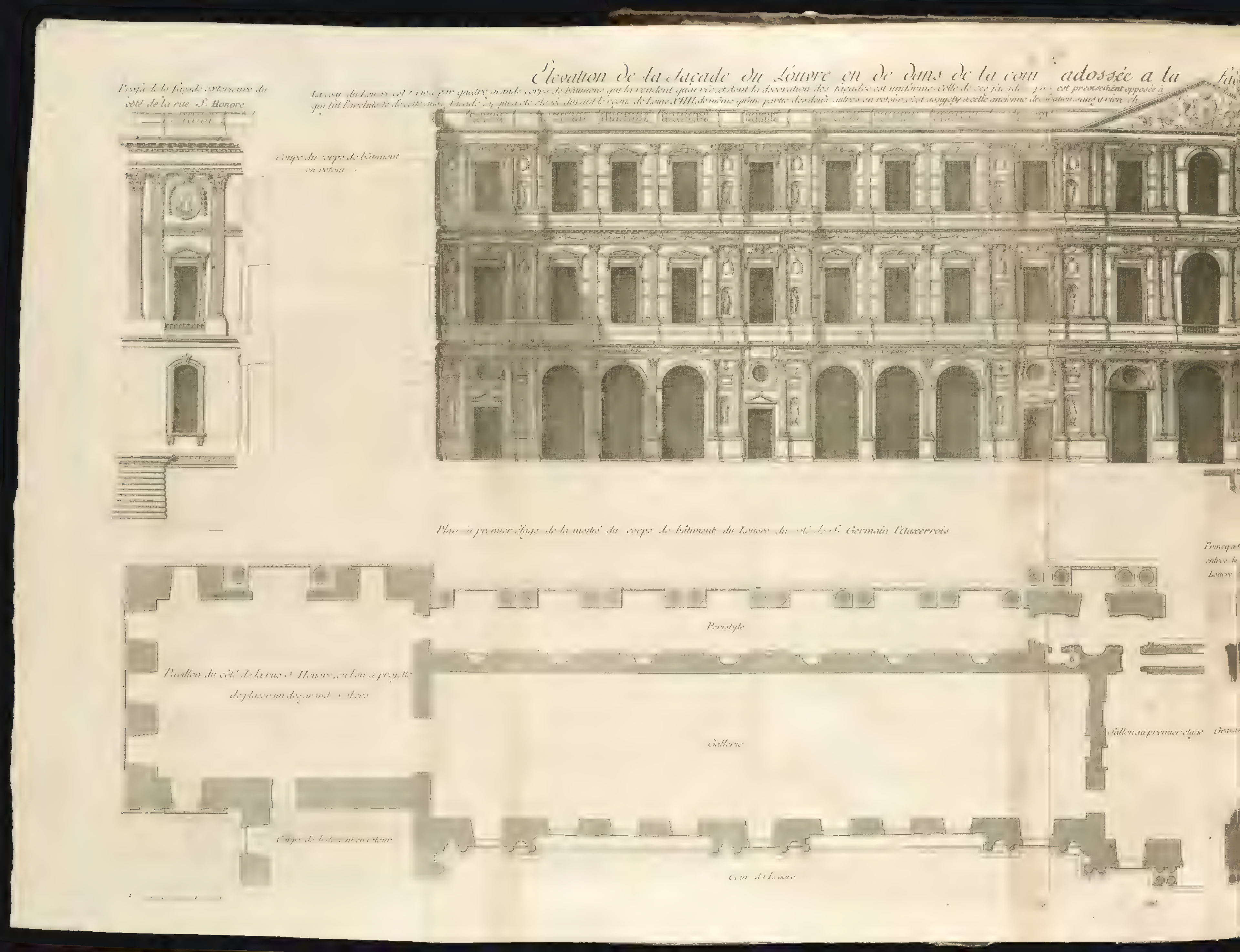
Château du Louvre.

tique de la décoration de cette façade, que d'ailleurs nous serions obligés de nous répéter involontairement, en citant le défaut de proportion des arcades du rez-de-chaussée, comparées avec le diametre des colonnes, & avec l'ouverture des croisées du premier étage; que nous serions obligés de remarquer comme autant d'inadvertances, la petitesse des niches, la multiplicité des membres d'Architecture, les retours trop répétés des entablemens, la réitération des avant-corps, l'interruption des frises & des architraves pour y placer des inscriptions qui ne s'y peuvent pas lire, la division inutile des bossages horizontaux placés sur le nud des murs, les yeux de bœuf qui annoncent dans les dehors l'irrégularité de la distribution des dedans, la disparité des claveaux des portes & des croisées qui nuisent au repos de la décoration, la répétition assez mal entendue des tables & des médaillons qui présentent trop de petites parties; ce qui empêche de faire dominer les Ordres, qui doivent toujours avoir la préférence & paroître l'emporter sur tout le reste de l'ordonnance. Enfin nous serions obligés de rappeller la disproportion que l'on remarque entre la plus grande partie de la Sculpture & de l'Architecture; autant de dissonances condamnables, & autant d'abus qui montrent que le Sculpteur n'a pas été conduit par l'Architecte, & que celui-ci a négligé l'esprit de convenance sans lequel on ne peut parvenir au plus grand succès

Nous passerons donc par-dessus ces inadvertances, & nous insisterons sur l'admiration qu'on doit porter à chacune de ces parties, qui sont autant de chef-d'œuvres considérés séparément, soit par la beauté des détails du plus grand nombre, soit par l'élégance & la légéreté du ciseau qui a exécuté les ornemens qui enrichissent chaque membre d'Architecture, & qui méritent les plus grands éloges. Nous convenons même que c'est la beauté réelle de ces différentes parties de détail qui nous auroit fait souhaiter une œconomie plus universelle dans les ornemens, & un accord plus général entre le tout & les parties. Que cependant, malgré les irrégularités dont nous venons de parler, il n'est guere d'Edifice en France plus capable d'inspirer le bon goût de l'Architecture que l'examen de ce monument, sur-tout lorsque prévenu des regles de l'Art, on sçaura estimer chaque beauté pour ce qu'elle vaut, & en faire une application judicieuse dans ses productions; seul moyen d'acquérir la connoissance du véritablement beau, de châtier ses compositions, & d'éviter l'imitation indistincte des ouvrages qui nous ont précédés.

Pour donner une juste idée de ces différens genres de beautés, nous donnerons dans le huitieme Volume les principaux détails de ces façades, principalement les mesures des Ordres surmontés les uns au-dessus des autres, les profils des entablemens de chacun d'eux, & les desseins des croisées du premier étage, (*t*) comme autant de parties intéressantes & de la plus grande beauté: nous donnerons aussi les desseins du chapiteau du troisieme Ordre proposé par *Perrault*.

(*t*) Depuis cette description, M. Blondel Architecte du Roi, vient de publier un cahier de douze planches, qui offrent la plus grande partie des développemens de ces croisées; ce cahier est précédé d'une Epitre Dédicatoire, présentée à M. le Marquis de Marigny. Ces développemens assez intéressans se trouvent chez l'Auteur, rue du Croissant.


Élevation de la façade du Louvre en de dans de la cour adossée a la
côté de la rue S. Honore
Plan au premier étage de la moitié du corps de bâtiment du Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois
Peristyle
Gallerie
Sallon au premier étage

…cade exterieure qui regarde l'eglise de S. Germain l'Auxerrois

…lle est qui fait partie de ce que l'on nomme le vieux Louvre [illegible] Louis XIII sur les dessins [illegible] Pierre Lescot [illegible] Claude Perrault [illegible] que l'attique et le comble à la place desquels il a mis [illegible] et une balustrade qui terminent la façade avec beaucoup plus de noblesse

Coupe du Corps de bâtiment en retour

Profil de la façade extérieure du côté de la rivière

Plan au rez de chaussée de la moitié du corps de bâtiment du Louvre du côté de S. Germain l'Auxerrois.

Corridor ou Passage

Pavillon du côté de la rivière, ou doit être placé un des grands escaliers

…Vestibule

Portique

Cour du Louvre

Corps de bâtiment en retour.

CHAPITRE XV.

Elévation de la façade du Louvre, opposée à celle dont nous venons de parler. Planche XVIII.

Château du Louvre.

CETTE façade eſt couronnée par un Attique qui, ſelon toute apparence, ſera conſervé & préféré au troiſieme Ordre dont nous venons de parler, non-ſeulement parce que cet Attique eſt déja exécuté dans les ſept douziemes du pourtour de la cour, & qu'il n'y a qu'environ les quatre douziemes du troiſieme Ordre d'élevés ; mais parce que ce dernier n'ayant jamais été couvert, il faudroit détruire près des deux tiers de ſa hauteur actuelle pour le rétablir à neuf ; dépenſe conſidérable, mais qui cependant n'égaleroit peut-être pas celle qu'exigera la continuité de cet Attique, ſi l'on ſe détermine à lui conſerver la richeſſe qui ſe voit marquée ici ; richeſſe d'ailleurs outrée, & dont la profuſion des ornemens & leur proportion giganteſque ſembleroit exiger qu'en perfectionnant ce Bâtiment, on en ſupprimât la plus grande partie, auſſi-bien que les frontons circulaires, (non-ſeulement de hauteur & de largeur diſſemblables) mais encore dont la forme en général eſt vicieuſe & ſemble affaiſſer les avant-corps de ce petit étage, dont la totalité eſt déja aſſez écraſée par la hauteur des combles ; autant de défectuoſités que le troiſieme Ordre détruiroit ; & dont l'ordonnance d'ailleurs ſeroit plus conforme à la bonne Architecture : les combles apparens, dans la décoration d'un Palais, ſont contraires à la bienſéance, comme nous l'avons déja dit ailleurs.

Cet Attique, ainſi que toute la décoration des avant-corps de cette façade, a été commencé en 1528, ſous le regne de *Henry II*, & ſur les deſſeins de *Pierre Leſcot* (*u*). Il y a cependant toute apparence que la Sculpture de l'Attique a été faite dans un tems différent que celle des Ordres de deſſous ; celle-ci eſt d'une beauté d'exécution qui n'a pas peu contribué à la réputation que s'eſt acquis cet Edifice ; celle de l'Attique au contraire eſt beaucoup moins belle, & d'ailleurs d'une proportion ſi coloſſale, comparée avec la légereté de l'Architecture, que cet exemple ne doit être cité que pour être évité à l'avenir ; parce qu'il eſt eſſentiel de conſerver non-ſeulement un rapport exact entre la Sculpture & l'Architecture, mais encore d'éviter dans toutes les occaſions l'abus de placer trop d'ornemens dans la décoration des façades, leſquels bien loin d'embellir l'Architecture, l'accablent & l'empêchent de faire ſon effet, celle-ci devant avoir le pas & commander à toutes les autres parties du Bâtiment.

Nous ne parlerons point ici des deux étages inférieurs, ils différent trop peu des deux Ordres de la façade précédente. Nous remarquerons ſeulement que le grand avant-corps du milieu, qui a été achevé ſur les deſſeins de *Le Mercier*, ayant

(*u*) Nous avons promis dans le volume précédent, page 7. note (*a*), de parler de cet Architecte ; nous eſpérions alors apprendre quelque choſe d'intéreſſant touchant ce célebre Artiſte, mais quelque recherche que nous ayons pu faire à cet égard, nous nous trouvons réduit à ſçavoir ſeulement qu'il fut ſurnommé l'Abbé *de Clagny*, ſelon *Brice*, *Pigagniol*, &c. & Abbé *de Lagny*, ſelon *Moreri*, édition de 1732, qui le qualifie auſſi de ſur Intendant des Bâtimens du Roy *François I*, (titre qu'on donnoit alors aux Gouverneurs des Châteaux ou Maiſons Royales) ; cependant il n'eſt pas queſtion de cet Abbé à l'Abbaye de S. Germain des Prés ; ce qui contredit *Moreri*. Nous apprenons encore dans *Florent Le Comte*, qui appelle auſſi cet Architecte *Pierre Leſcot*, Abbé *de Clagny*, qu'il étoit né à Paris en 1518, originaire d'une famille qui s'étoit diſtinguée dans la Robbe ; qu'il a donné les deſſeins de la ſalle des Antiques du Louvre, & d'une partie de la grande galerie de ce Palais ; qu'il a auſſi donné ceux de la fontaine des SS. Innocents, & qu'enfin cet homme habile mourut en 1578, âgé de 60 ans.

Château du Louvre.

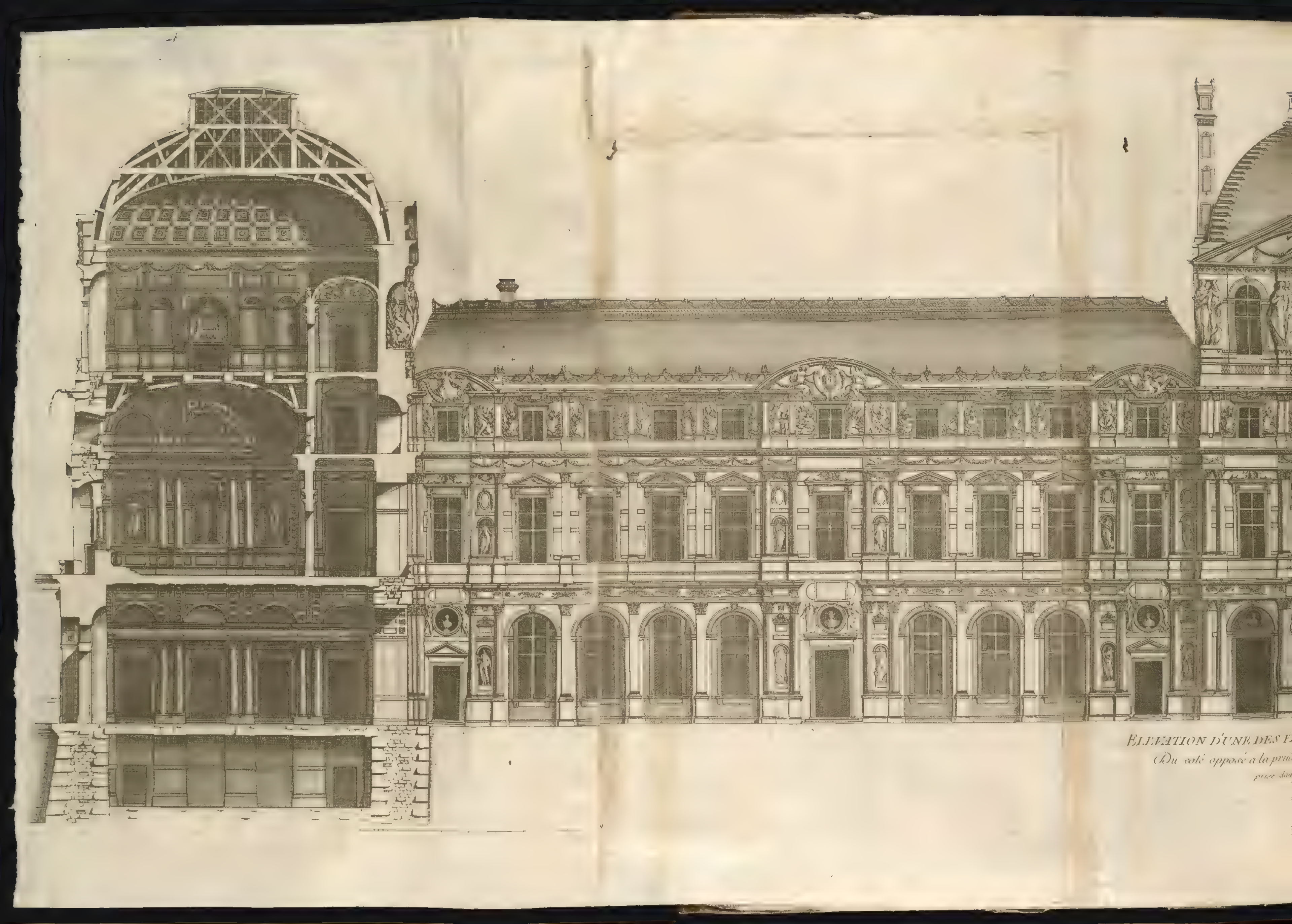
été aſſujetti pour les deux Ordres d'en-bas à l'ordonnance élevée par *Pierre Leſcot*, & que *Le Mercier* ayant voulu faire prééminer cet avant-corps, il a non-ſeulement élevé au-deſſus de l'Attique une baluſtrade d'une hauteur fort conſidérable, mais encore il a placé au-deſſus un Ordre Cariatyde d'une proportion giganteſque, égalant à peu de choſes près les colonnes du premier étage de cette façade, ce qui rend cette partie ſupérieure d'une péſanteur énorme, & toute la décoration de cet avant-corps compoſée de parties qui ne ſont point du tout faites pour aller enſemble. D'ailleurs ces figures, ayant une ſi grande élévation, portent abſolument à faux ſur toutes les parties qui leur ſervent de ſoutien. Nous remarquerons encore que, contre toute idée de vraiſemblance, les quatre Cariatydes du milieu étant élevées à plomb des colonnes jumelles, ces figures ſont de même aſſujetties à une pénétration vicieuſe, ce qui ne doit jamais être imité dans une ordonnance refléchie. Nous obſerverons enfin que ces Cariatydes grouppées portent autant d'avant-corps couronnés d'une corniche qui ſoutient auſſi autant de frontons; en ſorte que, par une bizarrerie qui n'a point d'exemple, on remarque trois frontons l'un dans l'autre, un circulaire, deux autres triangulaires, le tout terminé par un dôme quadrangulaire, d'une forme & d'une proportion ſi péſante, qu'il diſpute d'une maniere frappante & avec la dimenſion ſvelte de cet avant-corps, & avec les parties de détail qui le diviſent. Au reſte les ornemens qui s'y remarquent ſont, comme dans la façade précédente, de la plus grande beauté, quoiqu'employés avec beaucoup de prodigalité; les Cariatides dont nous venons de blâmer la proportion giganteſque, ſont auſſi d'une aſſez belle compoſition; elles ſont de l'exécution de *Sarrazin* (*u*), d'après celles de la ſalle des Cent Suiſſes faites par le célebre *Jean Coujon* (*x*), qui pourroit bien avoir donné le deſſein de toute cette partie ſupérieure, parce que l'élégance ordinaire de ſon Architecture eſt aſſez ſemblable à la décoration de la Fontaine des Innocens, que l'on prétend être de cet homme illuſtre, l'un des plus ſçavans Artiſtes de ſon tems, & ſous le ciſeau duquel ſe ſont formés les plus habiles Sculpteurs du dernier ſiecle.

Quelque beauté néanmoins que nous reconnoiſſions dans les parties de détail de cette façade, encore une fois, nous ne pouvons conſeiller que l'examen de tous ces chef-d'œuvres pris ſéparément: leur aſſemblage en général nous préſente, pour ainſi dire, autant de fragmens, provenant des débris de pluſieurs Edifices antiques dont on auroit voulu dans la ſuite compoſer un tout qui offrît les reſtes précieux d'un monument échappé aux outrages des barbares, ou à la durée des tems. Encore ne rendons-nous juſtice ici qu'à la ſéduction de l'Art, ne paroiſſant pas que les attributs de tous les ouvrages de Sculpture dont nous parlons ſoient mieux amenés dans cette décoration, ni plus analogues à l'objet du Bâtiment, que la réitération des étages placés les uns au-deſſus des autres, que nous avons remarqués plus haut. En effet que ſignifient les *Levrettes* placées ſur pluſieurs des croiſées du premier étage, & qui ſont ſéparées par un buſte de femme vu de face? Pourquoi la réitération outrée des Renommées qu'on remarque ici, les Croiſſants, les H couronnées, les Coquilles, &c. qui ſont à la vérité autant d'alluſions, aux armes & aux ſupports de *Henry II.* & de *Louis XIII.* mais qui ne préſentent que la ridicule adulation des Artiſtes de cet Edifice, qui plus jaloux de faire leur cour que de produire du

(*u*) Voyez ce que nous avons dit de ce Sculpteur, tom. 2. pag. 117. note (*c*).

(*x*) Nous avons déja cité cet Artiſte, en parlant de la porte S. Antoine, au ſecond vol. de ce Récueil, page 150. note (*a*) & en décrivant la Fontaine des SS. Innocents, troiſieme vol. pag. 7. note (*b*). Nous n'avons rien appris depuis de poſitif ſur la vie de cet homme du premier ordre, auſſi excellent Architecte que Sculpteur célebre, ſinon qu'il mourut en 1572, dans le déſordre de la S. Barthelemi. Nous le diſons ici excellent Architecte, l'opinion commune lui donnant la compoſition entiere de la Fontaine des SS. Innocents, & non à *Pierre Leſcot*.

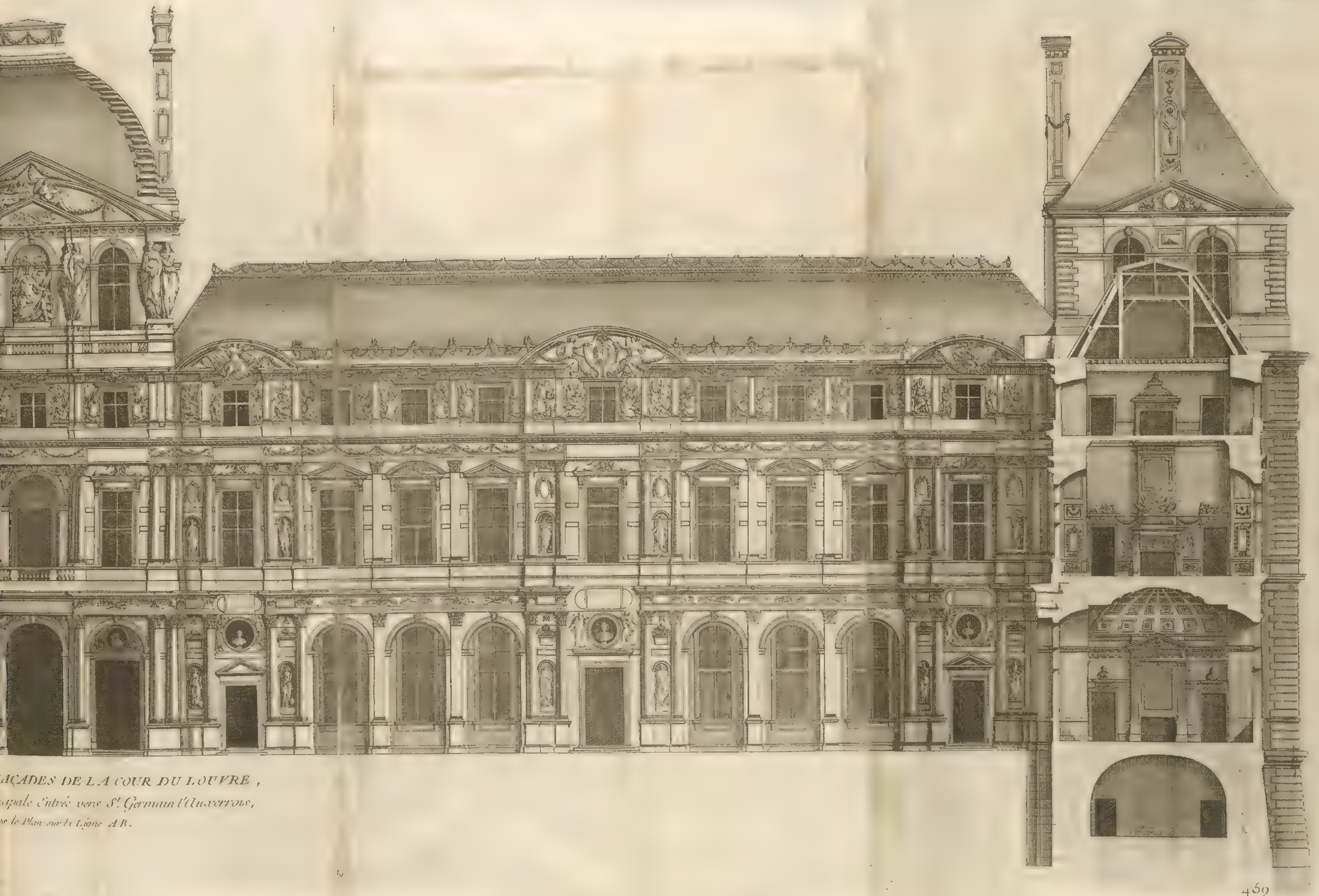
beau



ELEVATION D'UNE DES F

(Du coté opposé a la prin

prise dan



ACADES DE LA COUR DU LOUVRE,
ipale Entrée vers S.t Germain l'Auxerrois,
se le Plan sur la Ligne A B.

beau, ont usé de ces especes d'ornemens avec une prodigalité blâmable? Qu'on y refléchisse, on doit travailler pour la postérité: celle-ci n'a point d'égard à toutes ces puérilités, qui d'ailleurs permettent rarement qu'on leur conserve une sorte de proportion avec celle de l'ordonnance de l'Edifice; seule considération que devroient avoir en vue les ordonnateurs en général & les Architectes en particulier. Au reste nous ne prétendons pas qu'il ne faille jamais faire usage du Blason dans la décoration des Bâtimens; personne n'ignore que c'est par ce moyen que la Sculpture est devenue l'Historiographe des tems; nous ne blâmons ici que l'abus qu'en font nos Architectes, qui sans aucune réserve, emploient sans choix & sans convenance, ces marques de la vanité humaine jusques dans nos Temples, ainsi que nous l'avons déja remarqué, & qui non contens de les prodiguer dans l'intérieur de nos appartemens, les placent jusques sur les meubles, &c.

Château du Louvre.

Nous allons terminer la description de ce vaste Edifice par la coupe des Bâtimens intérieurs du Louvre, qu'avoit projettés le *Cavalier Bernin.* Cette coupe est relative aux élévations que nous avons données de lui dans les planches VIII & XII de ce Volume. Nous remarquerons seulement qu'il paroît étonnant qu'avec des principes communs à l'Architecture en général, nos Architectes s'accordent si peu dans leurs compositions, principalement lorsqu'il s'agit de l'ordonnance d'un même Palais. D'où peut naître cette diversité d'opinions? Pourquoi tant de variété dans la maniere de procéder? L'Architecture n'a-t-elle pas ses préceptes inviolables? Les loix du bon goût ne doivent-elles pas être les mêmes pour chaque genre de Bâtiment? Quand les Maîtres de l'Art prononceront-ils donc définitivement à cet égard? Ne sommes-nous pas plus en état que jamais de décider quelque chose de positif pour fixer la proportion, la disposition & la convenance qu'on doit observer pour tel ou tel Edifice? Doit-il paroître indifférent ou arbitraire de faire usage des Ordres colossaux qui comprennent plusieurs étages dans leur hauteur, ou d'en élever plusieurs les uns au-dessus des autres, de les employer indistinctement d'une expression solide ou légere, de substituer les colonnes aux pilastres, ou les pilastres aux colonnes? Doit-il être libre enfin de mésuser de leur multiplicité, ou de les supprimer tout-à-fait dans nos décorations? Cette indétermination n'annonce-t-elle pas le déréglement de notre imagination ou notre incertitude? Devons-nous enfin considérer avec le même œil le péristile du Louvre & les façades de la cour du même Palais; le Château de Maisons & celui de Clagny? Pourquoi Versailles, Marly, Meudon, & tant d'autres Edifices élevés pour la même fin, sont-ils si dissemblables entr'eux, tandis qu'au contraire nos Temples, nos Hôtels, nos Maisons bourgeoises paroissent si souvent uniformes & jettés dans le même moule? Qu'on ne s'y trompe pas, cette monotonie dans ces dernieres, vient moins d'une répétition blâmable dans leur ordonnance & dans leur décoration, que de la négligence de leur Architecte. Certainement chaque Edifice doit s'annoncer pour ce qu'il est: il doit indiquer la dignité du propriétaire; l'étendue du Bâtiment, son exposition, sa situation. L'œconomie ou la magnificence fournissent d'ailleurs assez de moyens à un Architecte expérimenté pour varier son ordonnance dans les détails, sans vouloir affecter une dissemblance déraisonnable dans les dimensions générales & dans la composition des Edifices qui ayant du rapport entr'eux, doivent par leur espece s'annoncer sous le même point de vue.

CHAPITRE XVI.

Projet du Cavalier Bernin *pour la coupe intérieure du Louvre.* Planche XIX.

Château du Louvre.

CETTE coupe, une des meilleures compoſitions que le *Cavalier Bernin* ait propoſées pour le Louvre, eſt ſeule capable de prouver la capacité de cet Architecte. En effet, l'Art avec lequel il a ſçu vaincre la difficulté de concilier enſemble la hauteur de ce Bâtiment intérieur avec le diametre de la cour, nous fait regarder comme un coup de génie les moyens dont il s'eſt ſervi pour y parvenir. On doit auſſi remarquer avec quelle intelligence il a ſçu conſerver dans les dedans & dans les dehors de ſon Edifice, une proportion qui donne à chaque partie de ce Bâtiment cet effet pyramidal qui ne peut être imaginé que par un homme du premier mérite.

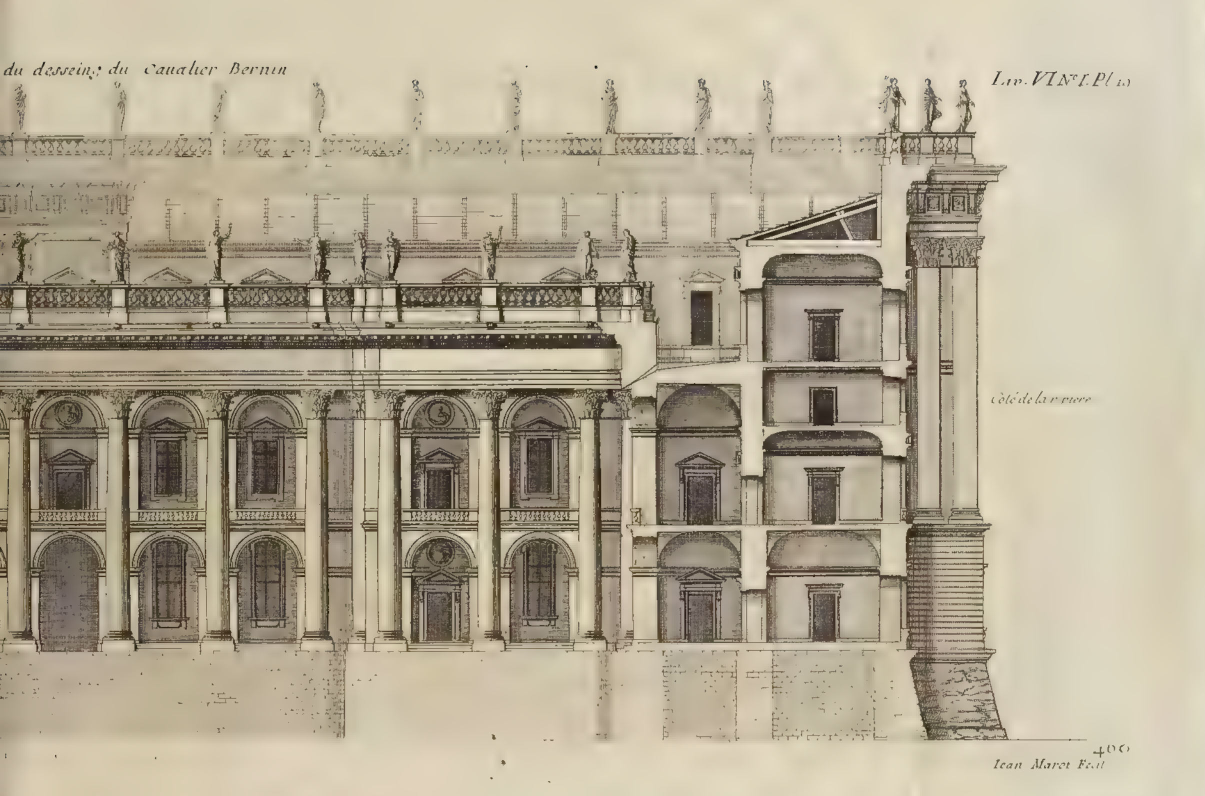
De ce ſuccès général que nous applaudiſſons, il en eſt réſulté auſſi un avantage particulier pour les façades dont nous parlons ; car le *Bernin* ayant prévu que la cour, ſuivant ſon projet, n'ayant que cinquante-trois toiſes de diametre, il falloit proportionner la hauteur des Bâtimens à cette largeur, pour cela il ne leur a donné qu'environ quinze toiſes ; autrement s'il eût laiſſé ſubſiſter la même hauteur dans la cour que dans les dehors, il auroit rendu celle-ci plus petite en apparence & les appartemens plus ſombres. D'ailleurs cette inégalité de hauteur des murs de face intérieurs & extérieurs, eſt maſquée ingénieuſement par la profondeur des Bâtimens, quoique l'on apperçoive ici géométralement les combles & la baluſtrade ſupérieure des dehors qui ne peuvent être vus ſuivant les regles de l'optique. Certainement cette idée ne pouvoit faire qu'un très-bon effet : l'on peut dire qu'en général cette décoration fait honneur au *Bernin*, & qu'à l'exception des arcades, qui ſont d'une proportion trop baſſe pour faire partie d'un tout Corinthien, cette ordonnance eſt bonne à imiter dans plus d'une occaſion.

L'inégalité de hauteur des croiſées pratiquées dans ces arcades, ne réuſſit pas mieux que ces dernieres ; elle apporte une diſſonance dans cette façade, qui nous fait croire que cet Architecte ſacrifioit volontiers les parties au tout ; licence qu'on doit regarder comme dangereuſe, & qu'il faut bien ſe garder d'imiter : il ne ſuffit pas de faire de belles parties ſéparément, il faut que dans tous les cas elles puiſſent être avouées telles, en conſervant une analogie intime & une correſpondance uniforme avec les maſſes.

Nous remarquerons encore que les planchers exprimés dans les deux coupes intérieures, l'une donnant ſur la riviere, l'autre du côté de la rue Saint-Honoré, ſont trop multipliés les uns au-deſſus des autres ; que cette réitération laiſſe trop peu d'élévation aux étages ; ce qui bien loin de donner de la majeſté aux pieces, compoſe autant d'appartemens particuliers, contraires à l'idée qu'on doit ſe former de l'intérieur d'un Palais, lequel cependant, ſelon les projets de notre Artiſte, devoit être reconſtruit à neuf ; ce qui fut une des principales conſidérations qui firent, comme nous l'avons remarqué ailleurs, rejetter les deſſeins de cet Architecte.

Elevation du dedans de la Cour du Chasteau du Lo

Coté de la rue S.t Honoré



du desseing du Caualier Bernin
Liv. VI N° I. Pl 10
Côté de la riviere
Jean Marot Fecit

DU PALAIS DES TUILERIES ET DE LA GRANDE FAÇADE DU LOUVRE DU COTÉ DE LA RIVIERE.

CHAPITRE XVII.

Deſcription du Palais des Tuileries.

NOus obſerverons, dans la deſcription de ce Palais, le même ordre que celui que nous avons ſuivi dans le précédent; c'eſt-à-dire qu'après avoir rendu compte des beautés que cet Edifice renferme, tant dans les dehors que dans les dedans, nous ſerons obligés de relever toutes les parties qui nous ont paru contraires aux préceptes de l'Art. Cette néceſſité d'avouer les écarts des Architectes du ſiecle paſſé n'a rien de ſatisfaiſant pour nous; mais, dans l'eſpérance que notre ſincérité pourra devenir utile aux Artiſtes à venir, nous oſons rompre le ſilence qu'ont affecté d'une part les Auteurs des Bâtimens que nous décrivons, & de l'autre les Architectes de nos jours, qui par indifférence, ou par une diſcrétion contraire au progrès des Arts, ont tû leurs opinions & caché leur maniere de penſer ſur les productions de ceux qui les ont précédés. Nous ſouhaitons que l'utilité publique, qui ſeule nous fait agir, nous mérite quelque attention de la part des perſonnes qui s'intéreſſent à cette deſcription, que nous ferons précéder d'un abrégé ſuccint ſur l'origine de ce Palais. Palais des Tuileries.

Il porte le nom d'une *Tuilerie* qui a fourni pendant près de quatre ſiecles toute la tuile qu'on employoit à Paris. Vers l'an 1342, *Pierre Deſeſſarts* & *Nicolas de Neuville de Villeroi*, acheterent une partie de ce terrein, & y firent conſtruire deux maiſons aſſez conſidérables, compoſées de Bâtimens, cours & jardins que *François I* acquit dans la ſuite par échange. C'eſt ſur les ruines de ces deux Maiſons que *Catherine de Medicis* fit poſer en 1564, les fondations d'une partie de ce Palais ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Philibert de Lorme* & de *Jean Bullant*, Architectes François, les plus célebres qu'il y eut alors. La Reine, qui changea de deſſein, fit diſcontinuer cet Edifice pour en faire ériger un autre à l'Hôtel de la Reine, connu depuis ſous le nom d'*Hôtel de Soiſſons*; de maniere qu'il n'y eut que l'avant-corps du milieu, les deux aîles en terraſſe qui ſont aux deux côtés, & les deux pavillons qui ſont à leurs extrêmités d'élevés ſur les deſſeins de ces deux Architectes. (Voyez ces trois parties primitives marquées A, B, C, ſur la planche XXIV.) encore les a-t'on ſurmontés depuis de l'Ordre Compoſite & de l'étage Attique qu'on y remarque aujourd'hui.

Henry IV fit continuer & agrandir ce Palais, & commencer la grande galerie qui le joint au Louvre du côté de la riviere, (Voyez la planche XXVI.) ſur les deſſeins d'*Etienne Duperac*, Peintre & Architecte de ce Prince. Alors la façade du côté du jardin devint compoſée de cinq pavillons ou avant-corps, & de quatre arriere-corps ou aîles, qui joints enſemble compoſent une longueur de cent ſoixante-huit toiſes & demie. Enfin *Louis XIV*, en 1664, ordonna qu'on reſtaurât ce Palais, & y fit faire des augmentations conſidérables. Ce fut M. *Colbert*, Surintendant des Bâtimens de Sa Majeſté, qui chargea *Louis Le Veau* (z) & *François*

(z) *Le Veau* ne continua pas long-tems cet ouvrage, étant mort en 1670; mais *François Dorbay*, qui étoit ſon éleve, le continua ſur ſon deſſein juſqu'en 1698 qu'il eſt mort. Voyez ce que nous avons dit de ces deux Architectes, tom. 2. page 2. (notes *b* & *c*) où nous avons oublié de dire qu'ils ont été enterrés à S. Germain l'Auxerrois, où l'on voit leur ſépulture.

Palais des Tuileries.

Dorbay, de la conduite de cette entreprise ; ce sont ces deux Architectes qui ont ajouté à l'avant-corps du milieu l'Ordre Composite, l'Attique, le Fronton, & le Dôme quarré qui s'y voit à présent. Ce fut aussi par leur conseil qu'on démolit un grand escalier qui étoit placé dans l'intérieur & au milieu de ce Palais, que *Philibert de Lorme* y avoit fait construire ; & l'on exécuta sur leur dessein l'escalier qui est à la droite du vestibule, & qui par ce moyen dégage l'entrée, & annonce dès la cour l'enfilade & la profondeur des jardins.

Ce jardin fut commencé par *Henry IV* ; il ne fut pas d'abord à beaucoup près aussi spacieux qu'on le voit aujourd'hui qu'il contient soixante-sept arpens. Dans son origine il étoit séparé du Château (*a*) par une rue, & composé d'allées & de plusieurs pieces de verdure ; il contenoit aussi un bois, une voliere, un chenil, une ménagerie, une orangerie, & un labyrinthe (*b*), qui ont subsisté jusqu'à ce que *Louis XIV* fit planter le Jardin à neuf, sous le ministere de M. *Colbert*, & sur les desseins d'*André Le Nautre*, le plus célebre Artiste que la France ait possédé en ce genre (*c*).

CHAPITRE XVIII.

Description du Plan des Jardins des Tuileries. Planche XX.

LES Jardins dont nous entreprenons la description sont du nombre de ces choses dont il est toujours difficile de rendre compte. Certainement il est plus aisé de parler des productions de l'Art que de celles de la nature. Dans celles-là, les réflexions partent de source ; dans celles-ci on est réduit à une sorte de contemplation qu'il est plus facile de sentir que d'exprimer. Contentons-nous donc de faire remarquer la beauté des formes, la grandeur & la symétrie que *Le Nautre* a sçu si bien réunir dans la composition de ce magnifique Jardin. En effet, on conçoit sans peine combien il a fallu d'art pour concilier avec tant de succès l'inégalité originaire du terrein avec sa disposition actuelle ; combien il a fallu d'intelligence pour lui avoir procuré tant d'espace en apparence, & cependant un couvert aussi considérable ; combien enfin il a fallu de génie pour lui donner cet air de dignité qu'on y admire, sans lui ôter néanmoins cette simplicité louable, qui s'accorde si bien avec la nature, & qui semble au premier aspect régner seule dans cette belle promenade.

Ce Jardin, planté régulierement, est entouré de terrasses qui en marquent les limites dans trois de ses côtés, mais qu'on a sçu interrompre à propos par un Pont-tournant aussi ingénieux qu'utile (*d*), & qui laisse à découvert la grande allée des champs élisées qui lui servent de parc. Le terrein du Jardin, considéré sur sa largeur de cent quarante-sept toises, a une pente de cinq pieds quatre pouces qui se trouve rachetée insensiblement par un talut imperceptible ; autrement si l'on eût voulu le mettre de niveau, il auroit fallu rapporter environ trois milles toises cubes de terre, qui auroient coûté un argent immense, sans pour cela apporter plus d'agrément à cette promenade ; œconomie qui ne pouvoit se concevoir qu'avec l'expérience de *Le Nautre*, & qu'il est cependant essentiel de prévoir avant que de mettre la main à l'œuvre, dans toutes les occasions d'une pareille importance.

(*a*) On dit aujourd'hui le Palais des Tuileries. Voyez ce que nous avons dit sur le mot Château, en parlant du Louvre, dans ce Vol. pag. 3. note *b*.

(*b*) On voit encore ces différentes distributions dans un plan de Paris qui fut gravé en 1652.

(*c*) Voyez ce que nous avons dit de *Le Nautre*, tom. I. pag. 45. note *g*.

(*d*) Voyez le dessein de ce pont dans la planche XXII.

Le

Palais des Tuileries.

Le Bâtiment du Palais des Tuileries ayant de longueur cent ſoixante-huit toiſes & demie, une étendue ſi immenſe exigeoit une eſplanade au-devant qui laiſſât jouir cet Edifice d'un air ſalubre ; auſſi *Le Nautre* a-t-il eu l'attention de ne commencer le couvert de ce Jardin qu'à quatre-vingt-deux toiſes de la façade, & il a enrichi le ſol de cette partie découverte, par des parterres de broderie à compartimens, entremêlés de maſſifs de gazon, qui peuvent être regardés comme autant de chef-d'œuvres.

Ces parterres ſont diſtribués de maniere qu'on a pu y placer trois baſſins de forme circulaire, qui procurent un coup d'œil agréable à l'intérieur des appartemens de ce Palais, au pied duquel eſt auſſi pratiquée une quatrieme terraſſe qui ſert d'empattement à l'Edifice, & qui avec les trois autres paroît contenir tout ce jardin dans une eſpece de boulingrin. Chacune de ces terraſſes eſt annoncée par différens eſcaliers conſtruits en pierres (*e*) d'un deſſein admirable, quoique ſimple. On y arrive auſſi par des rampes douces dont les murs de revêtiſſement méritent le même éloge, principalement ceux qui ſont placés vers le Pont-tournant.

En face des parterres & dans l'alignement du milieu du grand avant corps, eſt plantée une grande allée de marronniers de cent quarante toiſes de longueur, ſur quarante-huit pieds de largeur, non compris les contr'allées qui en ont chacune trente-trois; aux deux côtés de ces dernieres ſont diſtribuées différentes pieces de verdure, telles que des boulingrins entourés d'arbres de haute tige, des bois plantés & diſpoſés régulierement, &c. Ces différentes pieces de verdure marquées A, B, C, ſont d'un deſſein & d'une forme variée pour la plûpart ; mais elles ſont aujourd'hui ſi fort négligées ſur le lieu, & gravées d'un deſſein ſi petit dans ce plan, que nous avons cru devoir en donner dans la planche ſuivante pluſieurs exemples tels que *Le Nautre* les avoit fait exécuter de ſon tems. De ce nombre ſont le boſquet B 2, celui B 3, le parterre marqué E, & enfin la ſalle de la Comédie, qui lors de la minorité de *Louis XV*, a été ſituée où ſe voit aujourd'hui la ſalle de verdure marquée F.

Au bout de la grande allée, dans une très-grande partie découverte, eſt placé un baſſin de trente toiſes de diametre de forme octogone, & qui détermine le contour des charmilles & des parteres au milieu deſquels il eſt placé. Toute cette partie du Jardin des Tuileries l'emporte encore ſur les beautés dont nous venons de parler. En effet, la diſpoſition, la forme, la variété des plans & des niveaux, l'Architecture des terraſſes, les paliſſades, les figures de marbre; enfin, d'un côté le point de vue du Palais par la grande allée, & de l'autre l'aſpect des Champs Eliſées, ſont autant d'objets également ſatifaiſans, & qui montrent évidemment ce que peut le génie d'un Artiſte, lorſque prémuni des préceptes de ſon Art & des principes du goût, il ſçait concilier d'une maniere ſi intéreſſante les beautés de l'Art avec les productions de la nature. Nous ne ſçaurions trop nous arrêter ſur l'effet admirable que produit l'aſpect des terraſſes G. Elles ſont élevées au-deſſus du ſol d'environ douze pieds; on y arrive par les eſcaliers H & par les rampes douces I, d'où l'on apperçoit le grand baſſin, les pieces de gazon D, & la plus grande partie des paliſſades qui revêtiſſent les murs des terraſſes & forment autant de beautés qu'il faut voir ſur le lieu même.

Cette promenade va encore acquérir un nouveau mérite par la conſtruction de la Place publique (*f*) qu'on érige actuellement à l'extrêmité de ce Jardin. Cette Place, deſtinée à contenir la Statue Equeſtre de *Louis XV*, ſera, comme on le

(*e*) Voyez les deſſeins de ces eſcaliers dans *la Théorie du Jardinage*, & dans le ſeptieme volume de cet ouvrage.

(*f*) Cette Place s'exécute aux frais de la Ville de Paris, ſur les deſſeins de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi; & c'eſt M. *Bouchardon*, Sculpteur célebre, qui a été chargé de l'exécution de la Statue équeſtre à laquelle il travaille actuellement avec le plus grand ſuccès. Nous donnerons dans la ſuite les deſſeins de ce monument, lorſqu'il aura acquis ſon entiere perfection.

Palais des Tuileries.

remarque en partie dans cette planche, entourée de fossés revêtus de maçonnerie, accompagnés de banquettes, & couronnés de balustrades, de figures, & de trophées allégoriques aux conquêtes de Sa Majesté.

La terrasse qui regne le long de la riviere, est beaucoup plus élevée & plus large que celle du côté de la rue S. Honoré, en sorte qu'au bas & au pied de celle-ci, on a pratiqué dans toute la longueur de grands tapis verds entourés de plate-bandes de fleurs, sans pour cela que ces pieces de verdure nuisent à la symétrie: la largeur de tout ce Jardin étant assez considérable pour que les parties dissemblables ne puissent se voir ensemble.

Sur ce que nous venons de remarquer, il est aisé de concevoir que ce Jardin, par sa disposition, jouit de tous les avantages des autres promenades publiques qui sont à Paris; puisque la grande allée, les terrasses & les esplanades dont nous avons parlé, offrent communément le même coup d'œil que les Jardins du Palais Royal, par la présence des meilleures compagnies de Paris qui s'y rassemblent en foule, & qu'au contraire les bosquets A, B, C, & les allées basses procurent, de même que le Luxembourg, une solitude qui attire les personnes qui, moins pour être vues que pour prendre le frais, viennent s'y délasser & jouir de la salubrité de l'air que l'on y respire.

Malgré l'apologie que nous venons de faire de ce Jardin, nous remarquerons cependant que la grande allée paroît trop étroite; qu'il seroit à désirer qu'on y joignît les deux contr'allées, & qu'alors au lieu d'en faire une allée couverte, on la taillât en palissade; cela perceroit tout autrement ce Jardin, & procureroit d'une part dès l'entrée de ce Palais, l'aspect de la Statue qui va être érigée dans la nouvelle place; & du Pont-tournant on appercevroit une plus grande partie de la façade, qui se découvre à peine à présent des Champs-Elisées. Les bois & les bosquets couverts qui sont à la droite & à la gauche de cette grande allée, dédommageroient assez de l'ombrage dont on seroit privé par celle que l'on propose ici de détruire. Ne pourroit-on pas remarquer aussi qu'il faut parcourir trop de terrein découvert pour pouvoir gagner l'ombre en sortant du Palais; désagrément dont on ne peut se dédommager qu'en entrant à cette promenade par les issues qu'elle a dans la rue S. Honoré, & qui avec celle du côté de l'Edifice, sont au nombre de six.

La description des chef-d'œuvres de Sculpture que renferme ce Jardin devroit suivre sans doute celle que nous venons de faire de ce dernier; mais ce détail nous méneroit trop loin. Nous dirons seulement qu'on y remarque dix statues marquées K, six grouppes marqués L, quatre figures marquées M, quatre termes marqués N, deux vases marqués O, le tout de marbre de la plus grande beauté, placés avec symétrie, & exécutés par Mrs. *Coustou*, *Coisevox*, *Theodon*, *Le Pautre*, *Flamen*, *Renaudin*, *Vancleve*, *Slodtz*, &c. (*g*). Toutes ces figures sont élevées sur des piedestaux de même matiere que les statues, & sont distribuées avec beaucoup d'art, tantôt devant les charmilles & les palissades, tantôt à découvert & isolées, en sorte qu'elles concourent par leur distribution à procurer une agréable diversité aux différents aspects de cette promenade.

Avant que de finir cette description, nous remarquerons que le terrein P est une

(*g*) Plusieurs de ces Statues ont été aussi copiées d'après celles du Capitole à Rome, par les plus habiles des éleves de l'Académie; de ce nombre sont le *Tibre* & le *Nil*, marqués M 1, M 2. Nous rapporterons aussi que les grouppes marqués L vers le Pont-tournant, représentant, l'un, la *Renommée*, l'autre, *Mercure* assis sur des chevaux aîlés, par *Coisevox*, ont été apportés à grands frais, le 7 Janvier 1719, des jardins de Marly, lors de la minorité du Roi. A la place de ces deux grouppes, feu M. Coustou a fait ceux qu'on voit aujourd'hui sur la partie supérieure de l'abreuvoir de cette maison de plaisance, & qu'il faut regarder comme les derniers chef-d'œuvres de ce Sculpteur célebre.

PLAN GENERAL DU BATIMENT ET DES JARDINS DU PALAIS DES THUILLERIES, AVE

Riviere de

Quay des

Terrasse le long de la

Terrasse

Cour des Princes.

Cour Royalle.

Cour des Suisses.

Terrasse.

Allée

Grand

Parterre de Broderie

A

A

D

Grande

Allée

Terrasse

Bassi

Manège

Diverses Maisons Particulieres

A Boulingrins.

B Bosquets de Verdure.

Echelle de

UNE PARTIE DU PLAN DE LA PLACE PUBLIQUE QUE L'ON ERIGE ACTUELLEMENT.

Seine

Thuilleries

Riviere

Basse

B

A

B

Allée

A

B

Grand Bassin

Rampe douce

Rampe douce

C

D

Fossé

Pont Tournant

Fossé

Partie de la Place publique

Feuillants

Cour de l'Orangerie

Terrain particulier.

Jardin des Feuillants

Jardin des Capucins

Maisons particulieres

200 Toises.

C. Bois plantés régulierement, disposés en quinconce.
D. Grand Tapis verd entouré de platebandes de fleurs.


Liv. II, N°1, Pl. 21.
Théatre
La Salle de la Comedie
degré de Pierre revestus de Buis
Amphitheatre
B 2
B 3
C
E
Eschelle de 40 toises
10
20
30
40

pépiniere pour y élever les fleurs dont les plate-bandes des parterres sont parées dans la belle saison. Q. Est une septieme porte dégageant sur le Quai des Tuileries, mais qui ne sert point, ou que rarement au Public. R. Sont les Jardins particuliers du Contrôleur. S. Logement de M. *Dille*, Architecte du Roi, & Contrôleur des Bâtimens & Jardins de ce Palais. T. Logement de M. le Comte de *Caylus*. V. Logement de feu M. *Derville*, ancien Inspecteur des Tuileries, occupé aujourd'hui par sa veuve. X. Partie du Jardin de Madame la Comtesse de Toulouse. Y. Jardin de M. de *Clermont d'Amboise*. Z. Terrein dans lequel sont placées les glacieres du Louvre & des Tuileries. (&.) Ancien fossé. Palais des Tuileries.

Divers Bosquets du Jardin des Tuileries. Planche XXI.

Cette planche sert à faire connoître combien les desseins que *Le Nautre* avoit donnés des Bosquets de ce Jardin, sont dégénérés depuis leur plantation. A peine en reconnoît-on aujourd'hui la forme principale; & si l'on ne veille pas de plus près à son entretien, avant peu d'années, il sera réduit sans doute dans le même état que celui du Luxembourg, & insensiblement nous n'aurons plus de Jardins de propreté dans cette Capitale (*h*).

Les Bosquets B 2 & B 3 sont entourés d'arbres à hautes tiges & compartis de charmilles à hauteur d'appui, qui renferment des massifs de gazon. Ces derniers font valoir la forme de ces cabinets de verdure, plus propres à la vérité, dans des lieux découverts que ne le sont des arbres de haute-futaie. D'ailleurs ce Jardin devenu public & abandonné aux soins de l'ouvrier mercenaire, a du sembler dans la suite exiger moins d'entretien. Mais si l'on a cru devoir supprimer ces beautés de détail, il n'en falloit pas moins conserver la forme générale, & veiller de plus près aux moyens nécessaires de conserver ces bosquets d'une maniere relative à l'idée que l'on conçoit de ces Jardins au premier aspect. Tout le monde admire l'entretien du Jardin du Palais Royal; ce qui attire à cette promenade les plus belles compagnies de Paris. Cependant il n'y a point de comparaison à faire entre l'un & l'autre, pour la grandeur, la beauté & la magnificence.

La partie marquée E differe peu dans l'exécution de ce qu'on la voit ici. Peut-être seroit-il préférable de moins subdiviser ses compartimens, & d'y substituer de simples tapis verds d'un beaucoup plus facile entretien; cependant, dans leur origine, ils ont eu besoin sans doute d'être chantournés ainsi, pour figurer d'une maniere convenable avec les parterres de broderie qui les avoisinent.

Sur cette même planche on remarque l'ancienne salle de la Comédie qu'on avoit distribuée à la place du bosquet marqué E dans le plan général. Ce Bosquet, d'une forme ingénieuse, avoit été planté de piceas, d'ifs & de marronniers, mêlés de massifs de gazon. Cette salle a été détruite depuis environ vingt ans, & l'on y a substitué le bosquet qu'on y voit aujourd'hui. (Voyez la planche XX.)

(*h*) Une des causes qui contribue le plus à la destruction de ce jardin, est la liberté que l'on donne au Peuple d'y entrer la veille de la Saint Louis, à l'occasion d'un Concert public qui s'y donne pour le bouquet du Roi. Pourquoi ce Concert ne s'exécute-t'il pas du côté de la cour Royale, cette cour est vaste & capable de contenir une multitude étonnante de spectateurs; par-là ce Jardin se trouveroit garanti, de même que les figures de marbre qu'il contient, des accidens ausquels il se trouve exposé. Encore une fois, les personnes en second, chargées de veiller à l'entretien des Maisons Royales, ne prennent pas garde d'assez près aux dépôts qui leur sont confiés. Cependant il en coute des sommes considérables à Sa Majesté, sans pour cela que le citoyen ni l'étranger jouissent de la dépense que l'on fait tous les ans pour l'entretien & l'embellissement de ces chef-d'œuvres de l'Art.

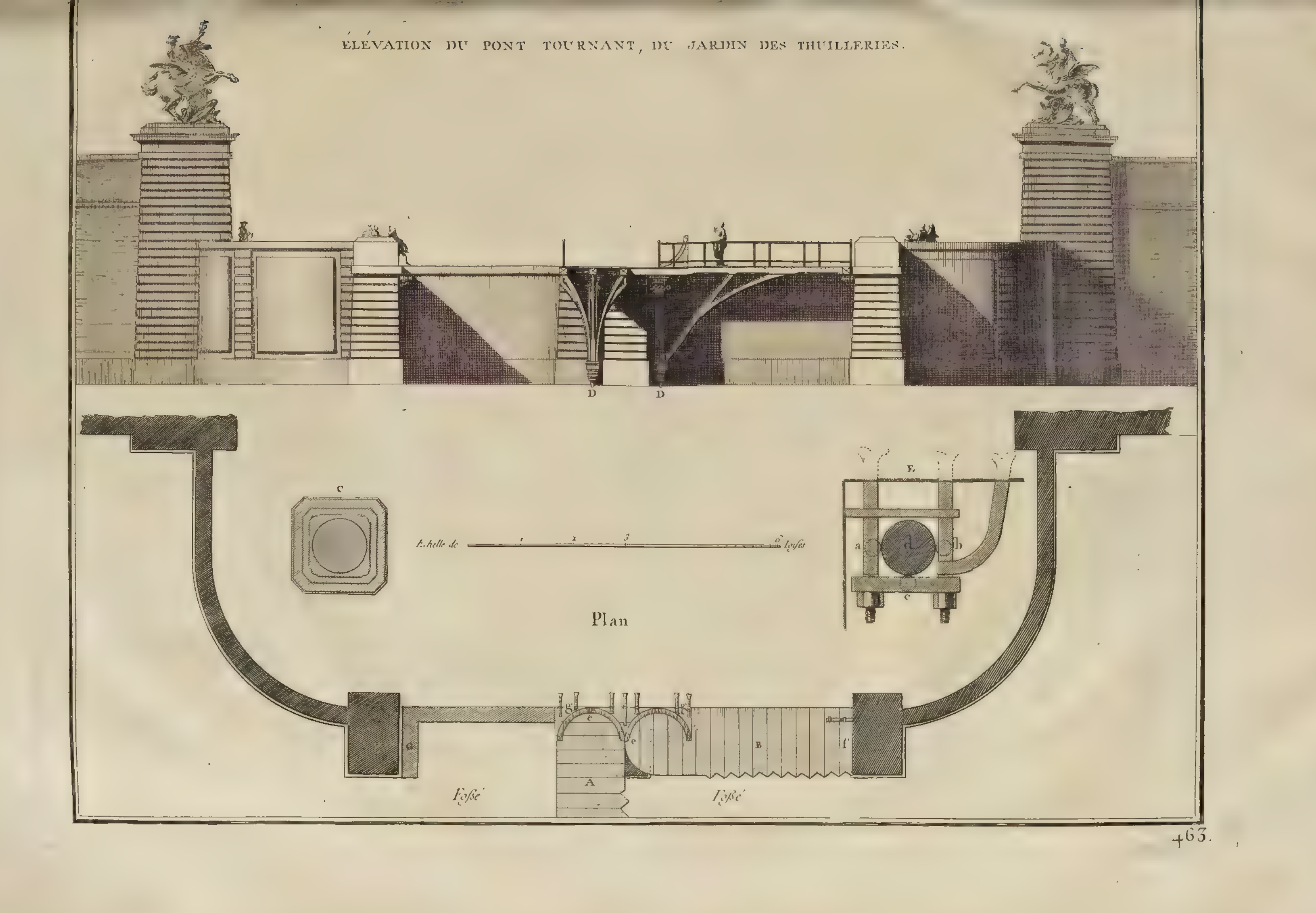
Plan & Elévation du Pont-tournant. Planche XXII.

Palais des Tuileries.

Ce Pont, d'une grande commodité pour communiquer des Champs-Elisées au Palais des Tuileries, est d'une composition si heureuse qu'on a cru qu'on verroit avec plaisir la maniere dont il fut conçu par le Frere *Nicolas*, Réligieux Augustin, qui le fit exécuter en 1716; il est divisé en deux parties, dont l'une A paroît fermée dans le plan, & l'autre marquée B paroît ouverte. Chacune de ces deux parties est soutenue dans l'une de ses extrêmités, par un arbre mobile de quatorze pouces de gros, (Voyez le plan de cet arbre en grand marqué C) garni en haut & en bas d'armatures de fer; en bas par un pivot D, qui tourne dans un palier de cuivre scellé en plomb; en haut par un chassis de fer marqué E, en sorte que dans ce chassis sont ajustés trois cylindres de cuivre marqués *a*, *b*, *c*, qui roulent sur une frette de fer placée autour de la circonférence de l'arbre *d*, & facilitent le mouvement de celui-ci lorsque l'on veut ouvrir ou fermer ce Pont. Au pied de chacun de ces arbres sont assemblés plusieurs esseliers, qui soutiennent, par différents points d'appui, la longueur & la largeur de chaque partie de ce Pont. Ces essellers viennent s'assembler dans les sablieres qui forment les deux chassis sur lesquels sont clouées les planches qui en composent le sol. Ces planches sont posées à rainures & languettes, & entaillées de maniere que lorsque les deux parties de ce Pont viennent à se rejoindre, quand il est ouvert, les entailles de celle B s'engrainent dans celle A. Pour faciliter le mouvement de ces deux parties, elles sont arrondies chacune vers leur extrêmité *e*, & équarries vers *f*, en sorte que cette derniere pose sur l'encorbellement G, & *e*, *e*, sur l'axe de l'arbre qui leur sert de point d'appui lorsque ce Pont est ouvert. Pour cacher l'arrondissement des extrêmités *e*, *e*, on abaisse les deux portions de cercle *g*, qui, lorsque le Pont est fermé, se rabattent sur le sol, par des charnieres ou couplets de fer, de maniere que toute sa surface supérieure est sans aucun interstice, & se trouve, pour plus grande sureté, garnie d'un appui de fer qui suit le mouvement de ce Pont lorsqu'il s'ouvre ou se ferme.

On a affecté dans cette planche d'ouvrir une partie de ce Pont & de fermer l'autre, afin que l'on apperçût, quoiqu'en petit, l'un des arbres vu de front, & l'autre sur son profil, comme il se remarque en D, D, ce qui suffit pour donner une idée de la méchanique de ce Pont, lequel, quoiqu'il ait de longueur vingt-six pieds & un quart sur seize de large, se meut très-aisément, en très-peu de tems, & d'une facilité incroyable. Dans cette planche on a aussi marqué la maçonnerie des fossés qui ont donné occasion à ce Pont-tournant, & l'on y a exprimé les pied-droits sur lesquelsſont posés les grouppes sculptés par *Coisevox*, afin de donner à connoître l'idée que l'on doit se former de l'entrée de ce Jardin par les Champs-Elisées.

CHAPITRE


ÉLÉVATION DU PONT TOURNANT, DU JARDIN DES THUILLERIES.
D
D
C
Echelle de
1
2
3
6 toises
E
a
d
b
c
Plan
g
e
e
f
A
B
Fossé
Fossé

463.

CHAPITRE XIX.

Distribution du Palais des Tuileries, au rez-de-chaussée & au premier étage. Planche XXIII.

CE Bâtiment, qui a cent soixante-huit toises & demie de face, peut être considéré comme un semi-double, n'ayant dans la plus grande partie du milieu de sa longueur, qu'environ dix toises de profondeur, & environ douze dans ses extrêmités. Palais des Tuileries.

Eu égard à l'immensité de cet Edifice, nous ne présentons point cette distribution comme un exemple à suivre, mais comme renfermant dans plusieurs des pieces qui le composent, divers objets intéressans qui peuvent servir de modele à nos Artistes.

Plan du rez-de-chaussée. Figure I.

La piece A est un grand vestibule divisé par un mur de réfend; autrement elle auroit paru trop peu élevée, n'ayant de hauteur que vingt-un pieds. C'est ici que *Philibert De Lorme* avoit fait construire le grand escalier dont nous avons déja parlé; cet escalier étoit de forme elliptique évuidée, le plus grand & le plus considérable que l'on eût vu jusqu'alors. *Philibert De Lorme* est un de nos Architectes François qui a le premier poussé l'Art de la Coupe des Pierres pratique à un certain dégré de perfection. Il s'appliqua singulierement à la construction de cet escalier, & en fit un ouvrage merveilleux pour son siecle, en sorte qu'en faveur de ce miracle de l'Art, on oublia long-tems le défaut de sa situation. Il n'appartenoit qu'à M. *Colbert* de sentir que le premier mérite d'un Edifice consistoit dans l'art d'annoncer l'importance des dedans par les dehors; en conséquence il ordonna qu'on démolît cet escalier, & qu'on le plaçât où on le voit aujourd'hui.

Ce vestibule est décoré d'un Ordre de colonnes Ioniques, engagées d'un tiers dans l'épaisseur du mur. Cet Ordre est élevé sur un socle de dix-huit pouces: la base est antique & le chapiteau moderne, l'un & l'autre d'une médiocre exécution. A l'égard de l'entablement, il est d'un profil composé; la corniche, par exemple, n'est autre chose qu'une cimaise supérieure & un larmier soutenu par des consoles qui viennent prendre naissance sur l'Architrave, & qui tiennent lieu de modillons à cette corniche. On peut juger par l'aspect de cet entablement, qui mérite quelqu'attention, que quoiqu'on s'éloigne quelquefois de la route ordinaire, on peut tenter de nouveaux profils selon ses différents besoins, surtout lorsqu'il ne s'agit que de la décoration intérieure.

La plus grande partie des entre-colonnemens de ce vestibule est occupée par des arcades; mais la nécessité de donner à ces ouvertures une certaine largeur, est cause que les piédroits & les archivoltes des arcades n'ont aucun rapport avec le diametre de l'Ordre. D'ailleurs comme les espacemens des colonnes sont dissemblables, ces ouvertures offrent des percés de différentes largeurs, ce qui annonce une décoration peu réfléchie, & nuit à l'ordonnance générale de ce vestibule. On y voit aussi des niches d'un plan elliptique élevées sur des piedestaux dont la saillie & la hauteur paroissent gigantesques, comparées avec la dimension des niches, ensorte que l'on peut dire que les parties qui composent cette décoration n'ont aucune analogie avec la proportion & l'expression Ionique qui préside ici.

Palais des Tuileries.

La principale porte qui donne entrée à ce vestibule est à plate-bande, le peu d'élévation de cette piece n'ayant pas sans doute permis de mettre la forme de cette porte (qui devoit être d'une certaine largeur) en symétrie avec toutes celles des entre-colonnemens ; cette disparité, nécessaire à la vérité, n'en nuit pas moins à l'uniformité qu'on doit observer dans l'ordonnance d'une même piece, & montre évidemment que lorsqu'il s'agit d'accorder la décoration intérieure & extérieure, & que les dehors n'ont pas été faits de concert avec les dedans, ni ceux-ci pour ceux-là, il en résulte presque toujours un tout mal assorti qui ne doit jamais servir d'autorité.

Ce vestibule, comme nous venons de l'observer, est divisé dans sa profondeur par un mur de réfend. Ce mur, marqué B, a été placé ici par trois motifs également intéressans : le premier, pour conserver plus de rapport entre le diametre de cette piece & sa hauteur : le deuxieme, pour soutenir avec plus de solidité le plancher de la salle des Cent Suisses qui est au-dessus, & dont le diametre, de vingt-six sur vingt-neuf pieds, avoit besoin d'un point d'appui continu dans le tiers d'une de ces largeurs ; autrement il auroit fallu vouter ce vestibule, ce qui ne pouvoit se faire à cause de son peu d'élévation : le troisieme enfin, pour corriger l'inégalité du niveau de cette piece, la partie A 2 étant plus basse de deux pieds que la partie A 1, à dessein de racheter, dans toute la profondeur de ce Bâtiment, la différence du sol des Jardins d'avec celui de la cour ; de maniere que dans le porche marqué C, on descend encore trois marches, ensuite cinq, qui égalent en total sept pieds ; élévation qui fait découvrir de l'intérieur de ce vestibule la surface des jardins, mais qui occasionne un défaut de plain-pied qu'il faut éviter, & qui n'est tolérable ici que parce qu'après-coup on a été forcé d'assujettir les différens niveaux de ce Bâtiment, ce qui ne doit être imité que dans une circonstance aussi critique, & jamais ailleurs.

Ce second vestibule A 2 communique à droite & à gauche à des galeries couvertes marquées D 1 & D 2 ; ces galeries sont percées d'arcades donnant dans le jardin, formant lunettes dans la voute. Ces lunettes sont répétées en face de chaque arcade sur le mur de réfend, afin que celui-ci soit déchargé d'une partie de la poussée de la voute. Entre chaque lunette regne un arc doubleau qui descend jusques dessus les bases Ioniques, lesquelles sont arrasées par le devant, pour prendre moins de saillie sur la largeur de ces galeries, qui n'ayant que dix-neuf pieds & demi, auroient été trop rétrecies, si l'on n'eût supprimé la face de ces bases. Cet exemple est condamnable, l'on doit prévoir l'effet que produiront dans l'exécution les membres d'Architecture qu'on a fait entrer dans son dessein. Jamais on ne doit employer les Ordres avec une sorte d'imperfection ; on peut leur substituer des corps d'Architecture quelconques, qui n'exigeant pas la même sévérité, peuvent satisfaire aux différens besoins d'un Architecte.

Le sol de ces galeries est tenu plus bas que le vestibule A 2, en sorte qu'à l'une de leurs extrêmités on est obligé de monter ce qu'on a descendu à l'autre.

Ces différents niveaux sont encore un abus ; ils interrompent le plain-pied qui doit être continu, & rendent toujours la communication des différents appartemens d'un Edifice moins commode, en rendant d'ailleurs le service des Officiers & des Domestiques plus difficile.

Du côté de la cour, à la gauche du vestibule A, est une grande piece E servant anciennement de salle des Gardes. Son plafond est revêtu de menuiserie à compartimens, soutenue par un entablement semblable à celui du vestibule. Au pourtour de cette piece regne un lambris d'un dessein fort ancien, & qui n'a que dix pieds de hauteur. Au-dessus de ce lambris sont placés des tableaux en grisaille

peints ſur toile, la ſeule choſe remarquable dans cette ſalle des Gardes. Palais des Tuileries.

La piece F étoit une grande antichambre revêtue auſſi de lambris dans la plus grande partie de ſa hauteur; elle eſt diviſée aujourd'hui par des cloiſons, & coupée par des entre-ſols, contenant le logement de M. *Servandoni*, ce qui empêche d'y remarquer un tableau compris dans le compartiment de ſon plafond, peint par *Nicolas Mignard*, d'Avignon.

La piece G eſt l'ancienne chambre à coucher de *Louis XIV*, qui a long-tems occupé cet appartement. Le plafond de cette chambre eſt orné de peintures dont nous ne donnons point la deſcription; cette piece & toutes celles marquées H, ne ſe voyant plus publiquement, & ſervant d'attelier à différents Peintres de l'Académie Royale.

Les pieces marquées I compoſent l'ancien appartement de M. le Dauphin, ayant ſervi autrefois à *Louis de France*, *Dauphin de Viennois*, fils de *Louis XIV*; cet appartement eſt orné de peintures de *Philippe de Champagne*, qui y a repréſenté l'éducation d'Achilles; il a été occupé en 1715 par M. le *Duc du Maine*, Surintendant de l'éducation du Roi: mais en 1718, que M. le *Duc de Bourbon* fut chargé de cette Surintendance, ce Prince occupa cet appartement, qui l'eſt aujourd'hui par M. *de la Vauguyon*, Lieutenant Général, &c.

Dans le gros pavillon K étoient diſtribuées les cuiſines, qui ſervent à préſent de logement aux domeſtiques chargés du ſoin de la propreté des appartemens.

De l'autre côté du veſtibule A eſt placé le grand eſcalier, exécuté ſur les deſſeins de *Le Veau;* il eſt à trois rampes & d'une conſtruction ſolide: ſa décoration eſt ſimple, mais noble, & heureuſement terminée dans ſa partie ſupérieure; il eſt d'ailleurs bien éclairé & dans une ſituation convenable. La premiere rampe de cet eſcalier monte à la chapelle, au-deſſous de laquelle eſt l'appartement M, occupé par M. *Bontems*, Gouverneur de ce Palais; l'entrée de cet appartement eſt du côté de la cour, & il a ſon dégagement par la galerie D 2.

Toute la partie marquée N, comprend la ſalle des machines, qui fut conſtruite pour la repréſentation des Ballets & de la Comédie, par ordre de *Louis XIV*. Ce fut *Vigarani*, Gentilhomme Italien, qui conduiſit l'exécution de cet ouvrage important. Nous donnerons à la ſuite de cette deſcription, les deſſeins de cette ſalle gravés anciennement, & nous ferons remarquer le genre de ſa décoration, une des plus riches qui ait été miſe en œuvre juſqu'à préſent.

Dans le gros pavillon O, ſont pluſieurs appartemens occupés aujourd'hui par Madame la Comteſſe *de Marſan*, par M. le Comte *de Brionne*, &c.

Plan du premier étage. Figure II.

Le grand eſcalier donne entrée ſeulement à toute la partie gauche de ce Palais. Du palier ſupérieur on arrive dans une très-grande piece marquée A, qui contient tout l'eſpace des deux veſtibules qui ſont au-deſſous: cette piece, d'une élévation proportionnée à ſon diametre, eſt terminée par une voute de charpenterie en arc de cloître; elle eſt deſtinée pour les Cent Suiſſes lorſque le Roi vient à Paris, & qu'il ſéjourne dans ce Palais (*i*): elle eſt éclairée par ſix croiſées & n'eſt ſuſceptible d'ailleurs d'aucune décoration. Elle dégage du côté du Jardin ſur les terraſſes pratiquées au-deſſus des galeries dont nous avons parlé, & du côté de la cour elle donne

(*i*) C'eſt dans cette piece que ſe donne, pendant la quinzaine de Pâques, & les jours de Fêtes ſolemnelles ſeulement, le Concert ſpirituel. Pour cet effet on y a pratiqué des loges & un orqueſtre d'une conſtruction fort ingénieuſe, de ſorte qu'ils peuvent ſe démonter ſans aucun endommagement, en quatre heures de travail, lorſqu'il eſt néceſſaire que cette piece devienne libre pour ſon uſage primitif.

Palais des Tuileries.

entrée à la salle des Gardes du Corps, marquée B. Cette salle est éclairée de douze croisées, & son plafond en compartimens est orné de peintures dont les allégories sont relatives à son usage. Elle est revêtue d'un lambris de hauteur, d'un goût assez ancien; & sur plusieurs de ses panneaux, on remarque des rehaussés d'or, d'un dessein & d'une composition qui méritent une certaine attention.

La piece C est une antichambre éclairée par huit croisées; elle est aussi revêtue de ménuiserie, & son plafond est orné de peintures qui furent faites en 1668, par *Nicolas Loyr*, qui a peint aussi la piece précédente.

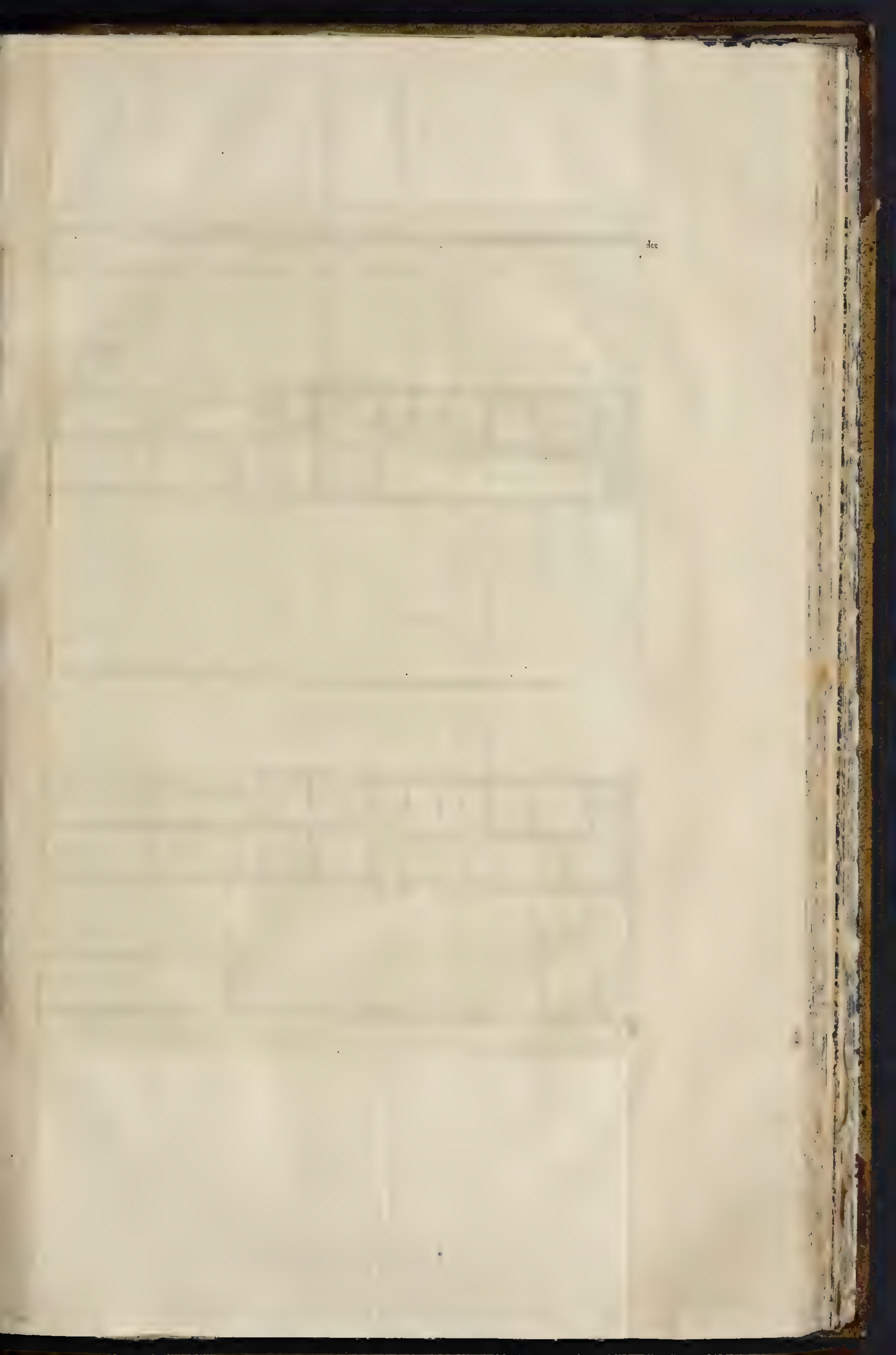
La chambre à coucher D est éclairée de trois croisées du côté de la cour, & est ordinairement meublée avec la plus grande magnificence, lorsque le Roi habite ce Palais. Dans le plafond de cette piece est un grand tableau peint par *Bertolet Flamen*, mort Chanoine de Liege. Il représente la Religion accompagnée de figures allégoriques au Sacre du Roi, &c. Sur la corniche sont des stucs exécutés par *Lerambert*, accompagnés de figures sculptées par *Girardon*; l'un & l'autre ouvrage peut être considéré comme autant de chef-d'œuvres.

La piece E est un grand cabinet, dans lequel se voient aussi de très-beaux stucs & des figures qui désignent la guerre & l'abondance. De ce cabinet, on entre dans une galerie F, connue sous le nom de la galerie des Ambassadeurs; parce que c'étoit dans cette piece que *Louis XIV* donnoit ses Audiences publiques aux Ministres des Cours étrangeres. Cette galerie est assez négligée aujourd'hui (*k*); & sert de dépôt au garde-meuble de la Couronne. On y remarque cependant encore dans les divers compartimens de son plafond, plusieurs tableaux représentant l'Histoire de Psiché & plusieurs autres sujets des Métamorphoses. La plus grande partie de ces ouvrages de Peinture ont été copiés par les plus habiles éleves de l'Académie, par ordre de M. *Colbert*, d'après la galerie Farnese d'*Annibal Carrache*. Au bout de la galerie des Ambassadeurs est un grand escalier qui a été construit à neuf depuis quelques années, par où se dégage cette grande piece, & par lequel on arrive à l'appartement de la Reine, composé d'une salle des Gardes G, d'une salle d'assemblée H, d'une chambre à coucher I, & de deux cabinets de retraite marqués K, L. Ces dernieres pieces sont pourvues de dégagemens & de garde-robes, telles qu'on les sçavoit faire lors de la construction de ce Bâtiment. Cet appartement a vue sur le Jardin & sur la riviere, il a été peint par *Nocret* qui y a représenté souvent la Reine sous la figure de *Minerve*. Attenant cet appartement, est placé celui d'hyver pour Sa Majesté; il a sa principale entrée par le cabinet E, & par la chambre de parade D. La piece M est un cabinet destiné pour le premier Valet de chambre de quartier, qui a son logement dans l'entre-sol. Celle N est nommée la chambre du lit du Roi. Celle O est un cabinet en bibliotheque. Ces dernieres pieces sont ornées de peintures & de sculptures assez bien conservées. Les plafonds sont peints par *Noël Coypel*, & les dessus de porte, par *Francisque Millet*, Peintre Flamand, habile Paysagiste.

Le gros pavillon P est occupé aujourd'hui par différentes personnes de considération, aussi-bien que la plus grande partie des appartemens de ce Palais, lesquels à l'exception de celui du Roi & de la Reine dont nous venons de parler, sont accordés à divers particuliers attachés au service de Sa Majesté, à des gens de lettres,

(*k*) Ce qui a le plus contribué à la destruction de cette galerie, c'est le séjour que les Officiers de Sa Majesté ont été obligés d'y faire, lors de la minorité du Roi. Elle fut alors partagée dans sa longueur & sa hauteur par des cloisons, pour y pratiquer des logemens, ce qui ne s'est pas fait sans la beaucoup endommager. D'ailleurs elle a servi depuis d'attelier à différens Artistes pour la décoration des théâtres; ensorte qu'elle ne fait plus partie des appartemens qu'on laisse visiter dans ce Palais tous les jours, depuis dix heures jusqu'à midi, & depuis trois jusqu'à six, à l'effet de quoi il y a un garçon du Château qui est chargé de faire voir aux curieux ces restes précieux des ouvrages seizieme siecle.

construit

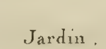


des

DISTRIBUTION AU REZ DE CHAUSSÉE, ET AU

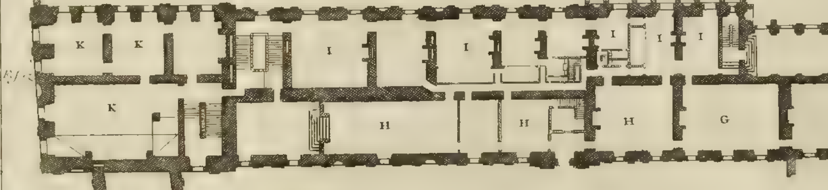
Plan du Premier

Terrasse.



Plan du rez de

Terrasse



Côté du Pont Royal

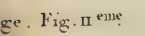
Ecuries du Roy.

Cour des Princes.

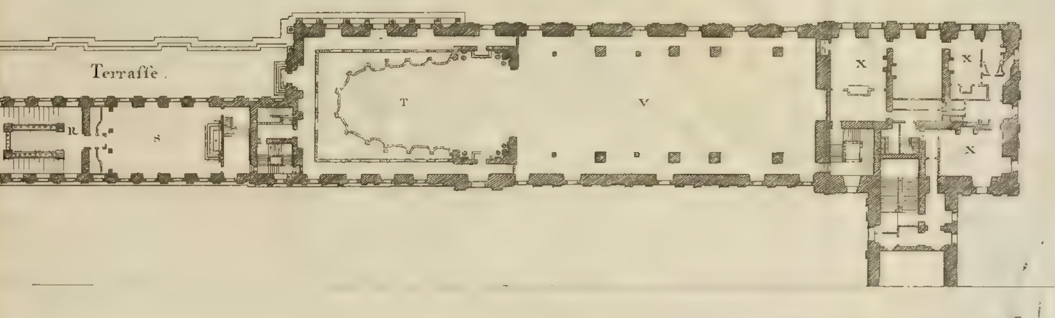
Echelle de

Cour

EMIER ÉTAGE DU PALAIS DES THUILLERIES.



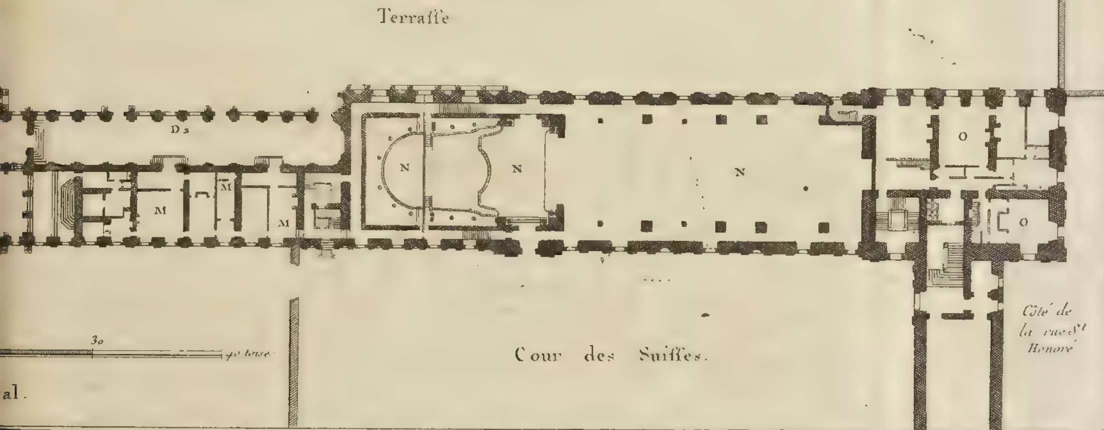
ge. Fig. IIeme



Jardin.

aussée. Fig. Ire

Terrasse

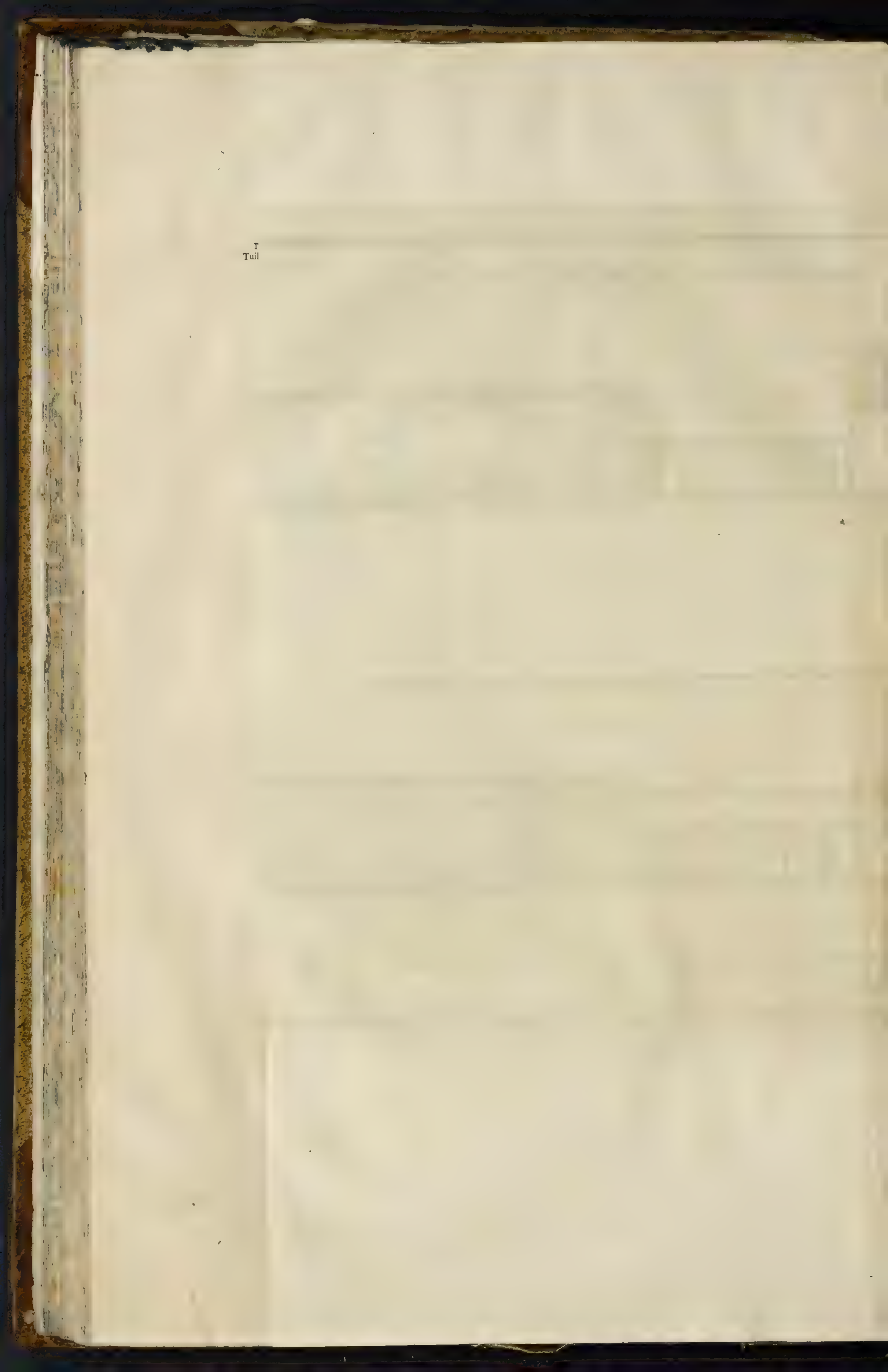


30 40 toises

al.

Cour des Suisses.

+6+



T
Tuil

à des Artiſtes, &c. On entre par ce pavillon, & de plain-pied à cet étage, dans la grande galerie des plans, marquée Q, dont nous avons donné la deſcription dans ce Volume, page 19, (note *i*) & qui, comme nous l'avons remarqué, avoit été conſtruite originairement pour ſervir de communication de ce Palais à celui du Louvre. (Voyez la décoration extérieure de cette galerie, planche XXVI. Palais des Tuileries.

De la ſalle des Cent Suiſſes, marquée A, l'on eſt obligé de deſcendre les deux rampes du grand eſcalier, pour arriver du palier commun R dans la Chapelle S : celle-ci n'a pas été finie; on y remarque ſeulement une tribune pour le Roi au-deſſus de la porte d'entrée, & dans le fond, ſur la Sacriſtie placée derriere l'Autel, une autre tribune pour la muſique. L'endroit marqué T eſt la ſalle des machines, celui V eſt le Théâtre de cette ſalle, dont nous avons déja parlé en décrivant le rez-de-chauſſée.

Le gros pavillon X, comme nous l'avons dit auſſi, eſt occupé, de même que celui P, par différentes perſonnes de conſidération. Ni l'un ni l'autre ne fait partie des grands appartemens. D'ailleurs les eſcaliers qui donnent entrée aux appartemens de ces pavillons ſont mal éclairés; les pieces qui les compoſent ſont la plûpart ſans ſymétrie & ſans commodité, du moins par comparaiſon avec notre diſtribution actuelle : auſſi faut-il regarder ce Palais comme un Edifice déja ancien à cet égard, & ſe reſſouvenir que dans les ſiecles précédens, le plus grand nombre de nos Maiſons Royales n'étoit pas à beaucoup près ſi commode que celles de nos riches particuliers le ſont aujourd'hui. En effet, ſi l'on conſidere l'étendue de cet Edifice, on eſt ſurpris de trouver à peine dans ſa diſtribution dequoi faire huit appartemens complets; encore n'y a-t'il guere que les quatre qui ſe remarquent tant au rez-de-chauſſée qu'au premier étage, pratiqués du côté oppoſé à la ſalle des machines, qui ſoient diſpoſés d'une maniere convenable à la grandeur de ce Bâtiment. Cependant, l'immenſité de ce Palais, ſa ſituation, les peintures qu'il renferme dans ſon intérieur, certaines parties de la décoration de ſes façades, la magnificence de ſes Jardins, la réputation qu'il s'eſt acquiſe par la réſidence des Têtes Couronnées qui y ont fait leur ſéjour, tant de conſidérations nous ont déterminé à donner ici la diſtribution de cette Maiſon Royale, plutôt à la vérité pour ſatisfaire la curioſité des amateurs en général, que pour en conſeiller l'imitation aux Artiſtes.

CHAPITRE XX.

De la décoration extérieure des façades du Palais des Tuileries. Planche XXIV.

CE Palais élevé ſous divers regnes, & bâti ſur les deſſeins de différens Architectes, ſe reſſent dans ſa décoration extérieure des changemens que l'Architecture a ſoufferts en France depuis le quinzieme ſiecle. D'ailleurs l'irréſolution des Maîtres de l'Art ſur les principes de la bonne Architecture, la vanité qu'on a de croire que l'on vaut mieux que ceux qui nous ont précédés, l'éloignement qu'on a de ſuivre les ſentimens d'autrui, & la fureur dont on eſt dévoré de créer du neuf où il ne s'agit que d'imitation, ſont preſque toujours la cauſe du défaut d'unité qui ſe remarque dans la plûpart de nos Edifices d'importance, auſquels l'on s'eſt trouvé obligé dans la ſuite de faire des augmentations ou des reſtaurations conſidérables.

Palais des Tuileries.

Philibert De Lorme, comme nous l'avons dit, fut choisi par *Catherine de Medicis* avec *Jean Bullant*, pour la construction de ce Bâtiment. D'abord il ne fut question que de l'avant-corps du milieu, des deux aîles en galeries & des pavillons qui les terminent. Pour offrir une idée des changemens survenus dans la décoration de ce Bâtiment, & faire connoître son accroissement depuis son édification primitive jusqu'au ministere de M. *Colbert*, nous donnons dans la planche XXV le dessein de sa façade du côté du Jardin, tel que l'avoient fait exécuter *Philibert De Lorme* & son Collegue, & nous y ajoutons les projets que *Du Cerceau*, sous *Henry IV*, avoit fait pour en augmenter l'étendue. En comparant ces deux genres d'Architecture, on sentira combien il a été difficile à *Le Veau* & à *Dorbay*, sous *Louis XIV*, de restaurer cet Edifice d'une maniere convenable à l'idée que nous nous formons de la résidence d'un Souverain.

Voudra-t'on toujours économiser lorsqu'il s'agira de la réédification d'un Palais de la plus grande considération? N'étoit-il pas nécessaire de prévoir qu'un Edifice qui, dans son origine, n'avoit que cent toises de face, ne pouvoit pas s'étendre jusqu'à près de cent soixante-dix, sans qu'on en changeât les dimensions, les rapports & les proportions. Sans doute, ou les regles de l'Art sont inconnues à la plûpart des Architectes, ou le glus grand nombre, par indifférence ou autrement, néglige ces regles, partie néanmoins la plus essentielle de l'art de bâtir, & la plus capable certainement d'illustrer l'Architecture & les siecles où l'on voit éclorre des Edifices réguliers.

Rien de si condamnable que cette négligence; car enfin, lorsque l'on veut ériger une place publique, n'affecte-t'on pas d'en rendre les façades symétriques, quoique dans tout son pourtour on conçoive qu'elle doit être subdivisée intérieurement pour différens propriétaires; pourquoi donc au contraire, dans la plûpart de nos Palais & de nos Maisons Royales, qui n'ont en vue qu'un seul & unique objet, remarque-t'on une disparité dans l'ordonnance, qui porte le spectateur à croire que chaque avant-corps, chaque arriere-corps, & chaque pavillon, sont autant de Bâtimens particuliers, élevés selon les motifs & les besoins des différentes personnes qui les ont fait construire : c'est une inadvertance condamnable qu'on remarque cependant plus que par-tout ailleurs dans les façades dont nous parlons.

Falloit-il, parce que le premier Edifice devenoit trop peu élevé dans son origine, & parce qu'on a voulu dans la suite lui donner une plus grande étendue; falloit-il, dis-je, le flanquer de deux grandes aîles, & de deux pavillons d'une grandeur monstrueuse & revêtus d'Ordres colossaux, qui par leur proportion gigantesque, anéantissent ceux qui furent exécutés en premier lieu? Du moins étoit-il à propos, si l'on avoit intention d'augmenter ce Bâtiment, de ne pas affecter de mettre sur la même ligne une Architecture aussi dissemblable? N'auroit-il pas été mieux que toute l'ancienne façade eût formé un grand avant-corps de dix ou douze toises? Alors les nouvelles additions ayant fait arriere-corps, auroient pu être de la même ordonnance & non d'une Architecture colossale. D'ailleurs ces arrieres-corps proposés auroient donné plus de mouvement à toute cette façade, & auroient été plus analogues au diametre des premiers Ordres, en sorte qu'on seroit parvenu par ce moyen à faire un grand Edifice, sans être obligé de mettre en usage l'Ordre Composite qui s'y remarque, lequel certainement contraste mal avec les précédens, dont l'Ionique du côté des Jardins, contient des beautés du premier genre.

Ce que nous venons de remarquer peut s'appliquer pour les deux façades de ce Palais, quoique celle du côté de l'entrée soit comprise dans un peu moins d'espace, & que sa longueur semble être divisée par plusieurs cours; mais les murs de sépa-

Palais des Tuileries.

ration de ces dernieres sont si peu élevés & si peu conformes à la dignité de ce Palais, qu'il est à croire que leur distribution n'a été faite qu'au hazard, en attendant la réunion de cet Edifice avec celui du Louvre, ainsi que le *Bernin* & *Perrault* l'avoient proposé, & que nous en avons donné les projets au commencement de ce Volume. D'ailleurs pourquoi l'affectation de ces combles d'une grandeur formidable, à l'imitation sans doute de ceux de *Philibert De Lorme* ? (Voyez la planche XXV.) Pourquoi de grandes masses, des pleins si considérables, & de si petites ouvertures dans les nouvelles aîles ? Pourquoi au contraire de si petits Ordres dans l'ancien Bâtiment, & de si grandes portes & croisées, proportion gardée avec le tout ensemble. Quel contraste ! Je le répete, il falloit nécessairement détruire l'ouvrage de *Philibert De Lorme*, ou chercher à concilier le neuf avec l'ancien, pour composer un Edifice plus conforme aux loix du bon goût, & plus digne de la splendeur du regne de *Louis le Grand*; au lieu qu'on n'est frappé ici que de l'immensité. Le premier aspect en impose sans doute, mais toutes les parties séparément perdent à l'examen, & l'on n'est dédommagé que par quelques beautés de détail; citons-en quelques-unes, & passons légerement sur les médiocrités que nous avons eu tant de fois occasion de condamner ailleurs.

Nous ne parlerons dans cette description que de la façade du côté du Jardin, Figure II. L'élévation du côté de la cour, Figure I, différe peu de celle-ci; elle est assujettie à la même grandeur, hauteur & division. D'ailleurs les détails de ce côté sont de beaucoup supérieurs, & les licences sont les mêmes par-tout, il nous suffira donc d'examiner l'ordonnance de la façade du côté du Jardin, pour nous donner une idée distincte de toute l'ordonnance de cet Edifice.

En comparant la planche dont nous parlons avec celle qui la suit, il sera facile de reconnoître les augmentations qu'on a faites à ce Palais sous le regne de *Louis XIV*, & sur les desseins de *Le Veau* & de *Dorbay*. Remarquons d'abord dans le grand avant-corps du milieu, que ces Architectes ayant voulu lui donner plus d'élévation, il a aussi fallu qu'il lui donnassent plus de largeur; que pour y parvenir ils ont compris dans cet avant-corps les deux entre-colonnemens AA, qui précédemment appartenoient aux galeries BB, en sorte que ce nouvel accroissement a permis une grande hauteur à cette partie de l'Edifice, dont la dimension en général est heureuse, & figure assez bien avec l'étendue de la façade & de la profondeur du Jardin : genre de perfection essentiel pour l'aspect d'un Bâtiment. Il n'en est pas de même des parties qui divisent cet avant-corps, originairement devant être moins élevées, *Philibert De Lorme* avoit composé la grandeur de ces Ordres, & determiné les entre-colonnemens pour la masse : mais il en a résulté dans la suite que leur multiplicité & leurs espacemens se contredisent avec le tout ensemble; considération, encore une fois, qui auroit dû déterminer, ou à laisser ce Château en l'état où il étoit, ou à n'en rien conserver. Ce dernier parti paroîtra extrême sans doute, mais au moins falloit-il disposer le supplément qu'on y a fait à raison de son édification primitive. Au reste l'avant-corps qui porte le fronton, quoique surhaussé d'un troisieme Ordre, conserve encore une assez belle forme & une élégance relative à la légereté des Ordres qui y président; mais nous ne pouvons applaudir aux trop grands entre-colonnemens du milieu, ni en conseiller l'imitation; à l'exception de celui du rez-de-chaussée, ils ne sont pas soutenables. La raison de cet abus vient de ce que l'entre-colonnement Ionique du rez-de-chaussée ayant des piedestaux, *Philibert De Lorme* a pu faire cet entre-colonnement de quinze pieds un quart de largeur; mais cette distance prescrite à *Le Veau* qui, par la nécessité d'imiter l'Ordre Corinthien des pavillons C, n'a pu mettre des piedestaux, ni des socles au premier étage, a rendu ce nouvel entre-colonnement d'une

forme quarrée, ainsi que celui de l'Ordre Composite au-dessus, qui est encore plus ridicule, en ce que non-seulement les bases des Ordres posées sur l'entablement sont masquées par la saillie de ce dernier, mais encore parce que la petitesse des ouvertures & la pesanteur des piédroits compris dans ces entre-colonnemens supérieurs, composent une Architecture absurde qui devoit être prévue avant l'exécution, & qui par conséquent auroit mérité qu'on eût délibéré sur l'impossibilité de faire du bon: car enfin, quelle réputation doit-on espérer lorsque l'on réédifiera nos Bâtimens avec ce désordre? Quelle prospérité doit-on attendre des Arts, lorsque dans les plus grandes occasions on consultera l'œconomie, & que l'on voudra néanmoins donner l'idée d'un grand Edifice, sans s'embarrasser si toutes les parties se conviendront? Cette considération ne peut avoir lieu que pour les maisons des particuliers, & ne doit jamais entrer pour rien dans les monumens publics, & dans les Palais des Rois, qui sont les seuls Edifices capables d'illustrer les cités, & de donner une grande idée de la vigueur des Arts dans des siecles de prospérité.

Au-dessus du troisieme Ordre est un Attique qui sert de couronnement à tout l'avant-corps, & de soutien à un dôme circulaire par son élévation, & quadrangulaire par son plan, mais dont la forme & la capacité semblent écraser l'ordonnance de dessous.

Malgré ces défauts essentiels, il est certain qu'il se rencontre dans certaines parties de cet avant-corps des beautés que la petitesse du dessein de cette planche nous empêche de décrire; mais comme ces beautés ne regardent que les Ordres qu'ils décorent, nous donnerons dans le huitieme Volume leurs développemens en grand, & nous y ferons mention de la difformité que la régularité de ces Ordres, considérée à part, a occasionnée dans tous les autres membres d'Architecture de ce Palais, qui ont fait jusqu'à présent l'objet de nos remarques.

Les galeries B ont été conservées telles qu'elles étoient du tems de *Philibert De Lorme*, même dans la nouvelle reconstruction qui en a été faite depuis peu. Le socle ou piedestal que nous avons désiré qui régnât sous l'Ordre Corinthien, auroit produit ici un bon effet, car autrement la corniche servant d'appui aux terrasses qui couvrent l'intérieur de ces galeries, fait concevoir que le sol du premier étage n'excéde pas la hauteur de l'architrave, d'où il résulte non-seulement que ces façades au rez-de-chaussée sont privées d'un couronnement qui leur est nécessaire, mais encore que les personnes qui se promenent dessus, paroissent pénétrer toute la partie supérieure de l'entablement; ce qui est contre toute idée de vraisemblance, & qui donne un air de sécheresse à toute cette ordonnance. D'ailleurs cette sécheresse s'accorde mal avec l'accroissement que le fust des colonnes & des pilastres de cette décoration, semble recevoir par les tambours qu'on a affectés dans le fust de l'Ordre Ionique qui y préside. Ajoutons à cela d'une part, que malgré cet accroissement, la saillie des pilastres est si peu sensible, que celle des impostes & des arcades désafleure ces pilastres, & même les surpasse, & que de l'autre les colonnes sont si peu écartées de ceux-là, que les chapiteaux de ces derniers sont arrasés & sans aucun relief au-devant de leurs surfaces: autant de licences monstrueuses que les Anciens se sont permis, & qui n'ont que trop été imitées par la plûpart de nos Modernes qui, plus instruits de la routine de l'Art que de ses principes, ont commis les mêmes fautes dans la plus grande partie de leurs productions.

Au-dessus de ces galeries en terrasse, au lieu de la ridicule décoration de *Philibert De Lorme*, ou plutôt de *Jean Bullant*, (Voyez la planche XXV) on a pratiqué un étage régulier, où l'on a supprimé les Ordres, ce mur de face étant en retraite de toute la profondeur des galeries. (Voyez la planche XXIII, figure II). Cette suppression

preſſion apporte, dit-on, du repos à l'ordonnance de ce Bâtiment. Partout ailleurs cette opinion pourroit avoir quelque fondement; mais ici que l'avant-corps & les pavillons ſont ornés d'Ordres d'Architecture, tant dans leurs faces que dans leurs retours, il en réſulte un défaut d'unité qui nuit à l'accord général de cet Edifice lorſqu'on en apperçoit les développemens vus ſur l'angle. Néanmoins, il faut convenir que malgré cette irrégularité, il n'y a point de comparaiſon à faire entre cette nouvelle décoration & la précédente. *Le Veau*, pour conſerver encore à cet étage ſupérieur une ſorte de relation avec l'ancienne Architecture de deſſous, a affecté des reſſauts dans les chambranles des croiſées; il a fait pénétrer leurs ſommiers dans l'architrave, & les a fait profiler dans la friſe. Enfin il a placé des gaînes dans chaque trumeau de ces arriere-corps, eſpece de décoration qui n'eſt guere tolérable que lorſqu'il s'agit d'aſſortir un genre d'Architecture ſemi-Gothique, comme on a été forcé de le faire ici. Au-deſſus de cet étage regne un Attique couronné d'une baluſtrade, derriere laquelle s'éleve un comble, qui ayant très-peu de baſe, pouvoit avoir encore moins de hauteur & n'être pas interrompu, comme on le voit ici dans toute la longueur de cet Edifice. L'interruption de ces combles, leurs formes & leurs hauteurs diſſemblables, ne contribuent pas peu à faire paroître chaque avant-corps & chaque arriere-corps comme autant de Bâtimens particuliers diſpenſés d'avoir aucune relation enſemble.

Palais des Tuileries.

Les pavillons C, à l'exception de la ſimplicité des croiſées, de la hauteur giganteſque des piedeſtaux & de leur multiplicité, de la largeur immenſe des trumeaux, & du peu de ſévérité qu'on a gardé dans les membres d'Architecture qui décorent les entre-colonnemens en général, ces pavillons, dis-je, ſont ſans doute ce qu'il y a de plus eſtimable dans cette ancienne partie du Bâtiment des Tuileries: on y voit entr'autres un Ordre Ionique digne de la plus grande admiration. Le fût de la colonne, le chapiteau & ſon entablement, méritent ſingulierement les plus grands éloges. Certainement ſi l'on eût ſubſtitué une autre baſe à cet Ordre que celle antique, & des ſocles au lieu de piedeſtaux, il ne pourroit compter de rival que celui du *Château* de *Maiſons*, à qui même celui-ci a ſervi de modele, auſſi-bien qu'à celui du portail de Feuillans dont nous avons parlé Tome III, page 97. Néanmoins on a pouſſé ſi loin la richeſſe de l'Ordre dont nous parlons, ainſi que nous l'avons déja obſervé dans le Volume que nous venons de citer, que le Corinthien qui eſt élevé deſſus paroît ſec & meſquin. Peut-être que la richeſſe de cet Ordre Ionique n'eſt devenue telle que lors de la reſtauration de ce Palais: car non-ſeulement aucun de ces ornemens n'eſt exprimé dans la planche XXV, qui nous préſente fidelement la décoration de cet ancien Palais, mais le bon goût de la Sculpture qui y préſide & ſa très-grande perfection, annoncent un ſiecle plus éclairé dans cette partie de l'Art, que celui de *Catherine de Medicis*, à en juger par les ornemens qui ſe ſont conſervés dans ce Bâtiment compoſé ſur les deſſeins de *Philibert De Lorme* & de *Jean Bullant*. Nous remarquerons même que la colonne marquée *a* l'emporte de beaucoup ſur toutes celles de ce pavillon & de celui qui lui eſt oppoſé, & qu'elle a ſervi de modele à toutes celles de cet Ordre, leſquelles ſe reſſentent de la foibleſſe de l'imitation, à meſure qu'elles ſe trouvent plus éloignées de l'original.

Cependant quelque applaudiſſement que nous donnions à cet Ordre, il faut ſçavoir qu'il ne peut être imité que dans le cas où l'on voudroit l'employer ſeul dans un Edifice, autrement la prodigalité de ſes ornemens deviendroit un abus, puiſque nous avons reconnu ailleurs qu'un des premiers mérites de l'Architecte eſt de conſerver un accroiſſement de richeſſes entre ſes Ordres, égal à la proportion du dia-

Palais des Tuileries.

metre de ces derniers comparés les uns avec les autres, principalement lorſqu'on veut les allier enſemble dans une même décoration.

L'Ordre Corinthien élevé au-deſſus de l'Ionique qui ſe voit ici, eſt aſſujetti aux mêmes axes & ſemble avoir été conſervé tel qu'il étoit, ainſi que les croiſées, les niches, &c. Il paroît qu'on a ſeulement détruit tous les ornemens Gothiques qui enrichiſſoient ces dernieres parties (Voyez la planche XXV) & généralement toutes celles qui couronnoient ce ſecond Ordre, pour y ſubſtituer un Attique de même hauteur que celui qui regne dans les arrieres-corps. Dans celui qui couronne les pavillons, on a affecté des pilaſtres pour lui donner plus de légereté, & l'on a fait ſaillir ces derniers des trois quarts de leur diametre, n'ayant pu raiſonnablement y placer des colonnes à cauſe de leur proportion raccourcie : ces pilaſtres ſaillans ont peu d'exemples, auſſi ne faut-il pas les imiter indiſtinctement, quoiqu'ils ne ſoient pas exécutés ici ſans ſuccès.

Les aîles D, bâties ſous *Henry IV* ſur les deſſeins de *Jacques Androuet du Cerceau*, furent démolies, pour la plus grande partie, lorſque *Le Veau* fut chargé de reſtaurer ce Palais. Celui-ci conſerva ſa longueur & ſa hauteur. Les nouveaux percés ſeulement furent aſſujettis aux diſtributions intérieures, ſujettion qui n'a pas permis à *Le Veau* de diſpoſer les accouplemens de ſes pilaſtres Compoſites plus régulierement : mais malgré cette contrainte, il eſt aiſé de remarquer que cette nouvelle ordonnance eſt devenue ſous un Maître habile, bien au-deſſus de ce qu'elle étoit originairement par *du Cerceau*, puiſqu'on y a détruit les petits avant-corps des extrêmités de ces aîles, dans l'intérieur deſquels étoient pratiqués des eſcaliers, & que *Le Veau* a préféré un entablement continu aux reſſauts réitérés, aux frontons & aux ornemens diffus qui ſe remarquent dans la planche VI. Ce grand Ordre avoit été couronné d'une baluſtrade telle qu'on la voit ici, & qui a été détruite : elle étoit ſurmontée d'un comble briſé, ſubſtitué depuis à une couverture à deux égouts, pour procurer ſans doute une plus grande élévation à l'intérieur de la ſalle des machines placée dans l'une de ces deux aîles, & qui paroît malgré ſa grande hauteur, plus ſupportable ſur cet Ordre que ſur les pavillons C, dont les colonnes & les pilaſtres ſont d'un beaucoup plus petit diametre.

Quoiqu'il en ſoit, pouvons-nous applaudir à ce genre d'Architecture ? Paroît-il naturel que la hauteur de l'entablement Compoſite égale toute celle de l'Attique des pavillons D, que les piedeſtaux de ces deux Ordres ayent ſi peu de relation enſemble. Autant de défauts qui nuiſent à l'idée qu'on doit ſe former de l'égalité des niveaux de l'intérieur des appartemens. Enfin paroît-il raiſonnable de voir ſur la même ligne deux genres d'Architecture ſi différens entr'eux, & des ouvertures dont la proportion, la forme & la richeſſe ſont ſi diſſemblables ?

Les gros pavillons E different peu de leur exécution primitive par *Du Cerceau* : auſſi y remarque-t'on tout ce que l'Architecture peut offrir de plus licencieux. Des trumeaux inégaux, des écoinçons de largeur diſſemblable, un plein où il faudroit un vuide. On remarque d'ailleurs dans l'entablement de cet Ordre, un architrave & une friſe interrompus pour laiſſer monter des croiſées d'une proportion extravagante juſques deſſous la corniche ; un Attique dont les pilaſtres ſurpaſſent la hauteur de l'Ordre Ionique de l'ancien Edifice ; des chaînes de réfend aſſociées avec une ordonnance délicate ; enfin on y apperçoit une infinité de petites parties qui ne peuvent aller de pair avec un Ordre Coloſſal ; autant d'abus que nous préſente la décoration monſtrueuſe de ces pavillons.

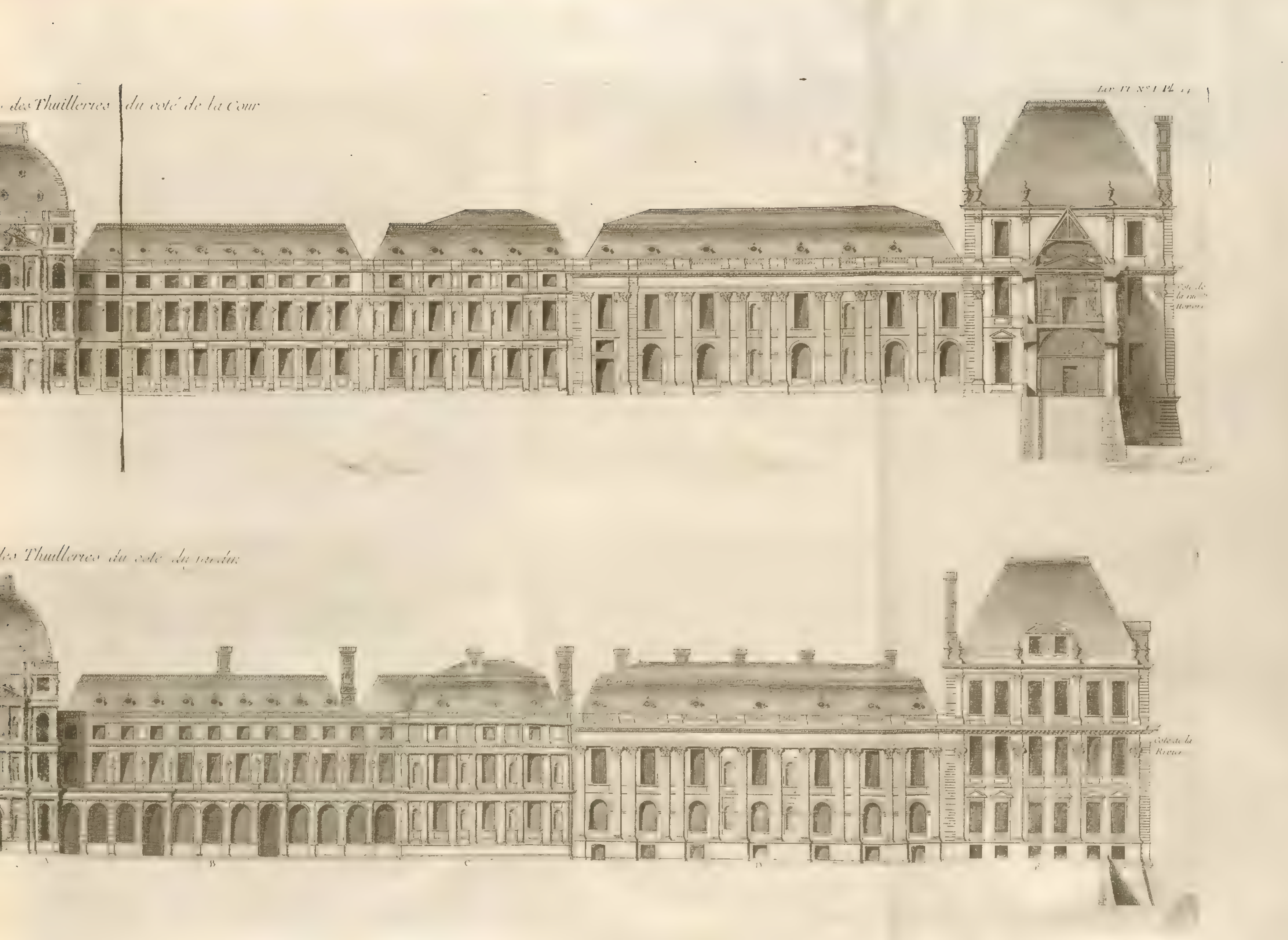
Nous ne donnerons point de deſcription particuliere de la planche XXV, le parallele que nous en avons fait avec la précédente doit ſuffire pour donner à con-

Elevation de la façade du Pala

Fig. I.

Coté de la Riviere.




des Thuilleries du coté de la Cour
Liv. VI. N.° 1 Pl. 14
des Thuilleries du coté du Jardin
Coté de la Riviere

Foldout Not Imaged

Foldout
Not Imaged

noître la différence de la décoration actuelle de ce Palais achevé par *Le Veau* & *Dorbay*, d'avec celle de *Philibert de Lorme*, *Jean Bullant* & *Du Cerceau* : un examen plus réfléchi ne nous présenteroit que des licences condamnables, que le siecle de *Louis XIV* a fait disparoître, & dont il reste quelques traces involontaires dans la restauration de cet Edifice. Palais des Tuileries.

Elévation de la grande façade qui réunit le Palais des Tuileries avec le vieux Louvre, du côté de la riviere. Planche XXVI.

Toute cette façade, comme nous l'avons déja remarqué, a été élevée à diverses reprises. Le gros pavillon A est de *Du Cerceau*; l'aîle qui commence à ce pavillon jusqu'à l'avant-corps B, est d'*Etienne Du Perrac*, Peintre & Architecte d'*Henry IV*. Toute la partie restante depuis le pavillon B jusqu'à celui C, a été élevée sous *Louis XIII*; par *Clement Metezeau* (*l*). Parcourons de suite les différentes ordonnances de cette façade immense.

La décoration du pavillon A, non-seulement a tous les défauts du précédent, qui forme, du côté des Tuileries, un retour d'équerre avec l'élévation dont nous parlons, mais encore un trumeau dans son milieu d'une largeur si considérable qu'il divise son ordonnance & donne à ce pavillon un air de pésanteur qui se contredit avec l'Architecture dont il est revêtu; en effet, rien de si maussade que les trois petites niches placées les unes au-dessus des autres dans toute sa hauteur, & qui y sont d'autant plus mal imaginées, que les membres d'Architecture qui les enrichissent se trouvent, pour ainsi dire, anéantis par la largeur outrée du trumeau qui les reçoit.

La grande aîle qui suit ce pavillon est aussi décorée d'un Ordre de pilastres Composites; ces pilastres sont accouplés, & leurs chapiteaux sont d'une assez belle exécution. Mais nous observerons que l'idée d'avoir employé un Ordre de trois pieds sept pouces de diametre, à dessein que cette ordonnance répondît au point de distance d'où elle doit être apperçue, auroit dû faire sentir la nécessité de donner plus de saillie aux pilastres. D'ailleurs cette nouvelle saillie auroit augmenté celle de l'entablement, qui bien loin de faire retour dans chaque entre-pilastre, comme on le voit ici, auroit aussi dû être continué d'un accouplement à l'autre, ce qui n'a pû se faire parce qu'on a fait monter les croisées jusques dessous les corniches, le plus grand de tous les abus en Architecture. Nous remarquerons encore la singularité du profil de la corniche de l'entablement de cet Ordre, dont les modillons sont enclavés d'un tiers de leur longueur, & qui viennent poser sur la saillie de la cimaise inférieure. Ce genre de profil ne peut se découvrir ici à cause de la petitesse du dessein; mais en faveur de cette singularité, assez ingénieuse d'ailleurs, on en trouvera le développement dans le huitieme Volume, comme une ressource assez bonne à mettre en pratique en certaines occasions.

Plus d'une fois nous avons condamné la multiplicité des frontons. La façade dont nous parlons semble être exécutée pour nous en faire sentir le ridicule. Que signifie cette décoration monotone de frontons alternativement circulaires &

(*l*) Ce fut cet Ingénieur (car on appelloit ainsi dans les siecles précédens, les Architectes des Rois de France) qui fit construire sur ses desseins, en 1628, la Digue de la Rochelle, & qui a bâti plusieurs Edifices en France, qui montrent évidemment, à en juger par l'élévation dont nous parlons, qu'il étoit plus versé dans les parties de détail que dans les beautés d'ensemble; mérite si essentiel néanmoins, qu'on a reconnu depuis la nécessité de faire deux branches de l'Architecture, l'une civile, & l'autre militaire; en sorte que la premiere est devenue un Art important qui exige une profonde théorie, une pratique continuelle, & une étude refléchie des Arts utiles, des Arts de goût, & peut-être même des Arts agréables. La seconde, une science profonde qui entraîne après elle une connoissance indispensable du Dessein, de la Méchanique, de la Phisique, & généralement de toutes les parties des hautes Mathématiques.

Palais des Tuileries.

triangulaires posés sur le devant d'un comble continu (*m*), & qui par une suite funeste d'imitations se retrouvent encore réitérés sur toutes les croisées & les niches de cette façade? Quelle négligence encore d'avoir rendu le corps *b* dissemblable des autres, & de ne l'avoir pas placé au moins au milieu de l'aîle, sans avoir d'excuse légitime pour la distribution des dedans, ni au rez-de-chaussée, occupé par des écuries, ni au premier étage destiné pour une galerie à qui la largeur de ce corps apporte même un défaut de symétrie dans son intérieur. On remarque aussi que les portes en plein-ceintre *a*, *c*, dissonnent avec les autres ouvertures de cette élévation. Certainement, lorsque la nécessité de changer la forme des percés d'un Edifice fait loi, au moins faut-il désigner un avant-corps particulier qui annonce cette nécessité; autrement il en résulte une disparité plus ou moins condamnable selon le plus ou moins d'importance du Bâtiment (*n*).

Malgré les licences que nous venons de remarquer, peut-être eût-il été préférable de continuer l'ordonnance de cette aîle dans toute la longueur de la façade, plutôt que d'affecter un autre genre d'Architecture d'une beaucoup plus petite proportion, si chargé de membres & d'ornemens, qu'à peine les apperçoit-on du pied de l'Edifice. Chacune de ces parties néanmoins est belle séparément : nous n'entendons blâmer ici que leur assemblage mal assorti. Par exemple, l'avant-corps B n'est-il pas évidemment trop petit pour figurer dans une étendue de Bâtiment si considérable? D'ailleurs cet avant-corps est accotté de part & d'autre d'une ordonnance d'Architecture disparate, celui *d* même ne symétrise pas avec celui C, ni avec la façade *e*, si l'on en excepte sa partie supérieure, licence qui annonce le peu d'harmonie qu'on a cherché à mettre dans l'ensemble de cette décoration. Au contraire, on voit partout que chaque Architecte a préféré son opinion particuliere à l'effet général, d'où il résulte que jamais il n'entre dans l'idée d'un étranger qui considere l'aspect de cet Edifice, qu'il ait été élevé pour la même fin, ni que cette façade contienne dans son intérieur une seule & même piece, & qu'on ait eu pour objet de réunir & de conserver le plain-pied du Louvre, au premier étage, avec celui des Tuileries.

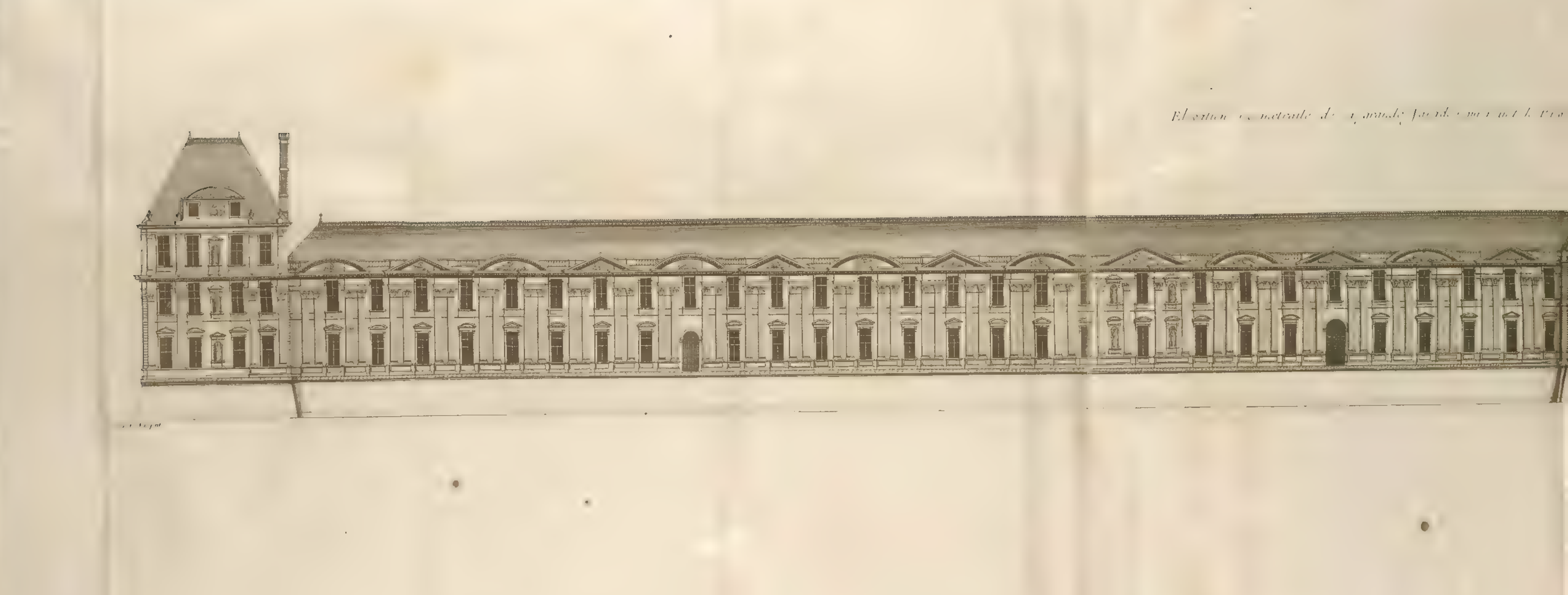
Examinons même en particulier la façade *e*, nous trouverons un Ordre Toscan au rez-de-chaussée, qui considéré séparément, pourroit faire un soubassement convenable, mais qui fait d'autant moins bien ici, que non seulement il surpasse d'un module la hauteur de l'Ordre de dessus, mais encore qu'il est chargé d'une quantité si prodigieuse d'ornemens (*o*) que l'Ordre Corinthien devient pauvre & chétif. D'ailleurs ce Toscan que nous avons nommé soubassement, parce qu'il est au rez-de-chaussée, n'est-il pas ridiculement surmonté par un étage de proportion Attique dans l'ordonnance duquel on apperçoit un mêlange de petites parties inconsidérément alliées avec des largeurs de trumeaux considérables, & le peu de hauteur de cet étage.

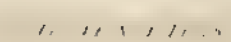
(*m*) Les balustrades que l'on remarque au-dessus de l'entablement, placées entre chacun de ces frontons, ont été supprimées, ainsi que celles qui étoient placées du côté du Jardin. La roideur des combles & le séjour des neiges ont forcé à cette suppression; certainement il eût été mieux ici d'annuller les frontons & de continuer la balustrade, cette derniere eût couronné avec plus de dignité cette partie supérieure, quoiqu'en général il faille éviter d'allier ensemble les combles avec les balustrades.

(*n*) On remarque sur cette planche un soubassement qui devoit former le revêtissement d'un fossé proposé dans toute la longueur de cette façade; mais il n'a jamais eu lieu, non plus que celui du Louvre : on ne voit pas non plus sur cette planche une troisieme ouverture placée en *q*, nommée aujourd'hui le premier guichet du Louvre; ce percé n'ayant été fait qu'après coup pour le dégagement de la rue Fromanteau : ces changemens n'ont rien d'assez intéressant; on a pris soin seulement de les marquer dans les plans généraux du Louvre que nous donnons dans ce Volume.

(*o*) Ce que l'on voit exécuté des ornemens de cet Ordre, particulierement ceux qui sont distribués dans son entablement, sont de la plus grande perfection. Les connoisseurs sont épris de la beauté du ciseau du Sculpteur, & pour l'ordinaire sont révoltés du dessein de l'Architecte. Cette critique néanmoins ne regarde que l'ensemble, certainement tous les profils considérés séparément sont ingénieux, fermes & coulans. On leur reproche seulement d'être mal appliqués, & d'une expression contraire au motif qui leur a donné lieu.

L'entablement





...s Thuilleries avec le vieux Louvre du côté de la Riviere



L'entablement de l'Ordre Corinthien qui termine cette façade *e*, eſt de la même hauteur que celui de l'Ordre Compoſite, ainſi que le faitage du comble ; autant de raiſons pour que l'on eût dû continuer le même genre d'Architecture dans toute la longueur de ce Bâtiment. *Metezeau* a fait plus, il a imité en quelque ſorte la réitération des frontons que nous avons blâmée dans l'aîle *b* ; imitation d'autant plus condamnable que non-ſeulement cette décoration eſt trop monotone, mais qu'elle ſert à faire appercevoir la diſparité de ces deux genres d'ordonnance. Palais des Tuileries.

Nous n'étendrons pas plus loin nos obſervations ſur cette façade. Un examen plus réfléchi nous jetteroit dans des répétitions involontaires, ſans qu'il en réſultât rien d'avantageux pour l'ordonnance de ce Bâtiment, recommandable ſeulement par ſon immenſité & par quelques beautés de détail, leſquelles, quoique éparſes, n'en doivent pas moins faire l'objet de l'étude des jeunes Artiſtes pour leſquels particulierement ces obſervations ſemblent être faites.

CHAPITRE XXI.

Deſcription de la Salle des Machines du Château des Tuileries. Planche XXVII & ſuivantes.

ON a vu en petit dans la Planche XXIII, les plans de la ſalle des machines dont nous offrons ici les développemens, telle qu'elle fut exécutée ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Vigarani*. La planche XXVII préſente le plan au rez-de-chauſſée de la partie où ſe tiennent les ſpectateurs, nommée proprement la ſalle de Spectacle, celle où ſe paſſe la Scene étant appellée le Théâtre, quoique communément ſous la dénomination de ſalle des machines on ſous-entend ces deux dfférentes parties. La planche XXVIII donne le plan pris à la hauteur des premieres loges. La XXIX, les plans pris à la hauteur des ſecondes & troiſiemes loges. La planche XXX offre le deſſein de la décoration du *Proſcenium* qui ſépare la ſalle de Spectacle d'avec le Théâtre. Les planches XXXI & XXXII préſentent celle de la ſalle dont nous parlons, priſe ſur ſa longueur & ſur ſa largeur.

On voit par la planche XXVII que le rez-de-chauſſée de cette ſalle eſt diſpoſé en amphithéâtre. La lettre A marque le lieu où ſe mettent les lumieres pour éclairer le théâtre. Celle B marque le lieu de l'orqueſtre pour la muſique. La lettre C, le parterre où ſe plaçoient les Gardes-du-corps, celle D indique la loge du Roi ; celles E E, les places deſtinées pour les perſonnes de la Cour ; celle F, les places des Officiers de la maiſon de Sa Majeſté ; la lettre G enfin déſigne les places qui étoient deſtinées pour le Public. Cette ſalle, qui a de largeur cinquante-un pieds dans œuvre, non compris les corridors, ſur cinquante-cinq pieds de hauteur ſous plafond, eſt diſtribuée en trois rangs de loges & peut contenir près de ſix mille perſonnes. Sa décoration conſiſte en deux Ordres, Corinthien & Compoſite, poſés l'un ſur l'autre, (Voyez les planches XXXI & XXXII) peints de marbre & dont les baſes & les chapiteaux ſont dorés & d'une très-belle exécution. Cette décoration en général eſt de la plus grande magnificence. Mais ce qui doit attirer le plus l'attention des amateurs, ce ſont les compartimens du plafond, compoſés de membres d'Architecture, ornés de ſculpture, & entremêlés de ſujets coloriés peints par *Noël Coypel*, ſur les deſſeins de *Le Brun*. Toute cette ordonnance, dont la richeſſe eſt peut-être pouſſée juſqu'à la prodigalité, a dû dans ſon origine préſenter le coup d'œil le plus éclatant. Cet éclat a perdu beaucoup de ſon prix depuis ſon édification. D'ailleurs le lieu de la ſcene eſt ſi vaſte, que la voix des Acteurs, à ce qu'on

Palais des Tuileries.

prétend, avoit peine à se faire entendre. Ce qui n'a pas peu contribué à faire abandonner ce théâtre aux spectacles muets qui s'y donnent à présent sur les desseins & sous la conduite du Chevalier *Servandoni* (*p*).

Les plans que nous donnons de cette salle nous dispensent de nous étendre sur sa distribution. Arrêtons-nous un moment sur son ordonnance, & remarquons qu'un Ordre Corinthien de trois pieds de diametre, couronné d'un entablement régulier, décore le devant du théâtre, (Voyez la planche XXX) & que cet Ordre retourne dans l'intérieur de la salle, & forme plusieurs grouppes de colonnes & de pilastres qui produisent un relief peu commun dans ce genre de décoration. (Voyez les planches XXVII & XXX. Cet Ordre Corinthien a été exécuté avec sévérité, & sa richesse naturelle, jointe à celle des matieres dont il est revêtu, rendent cette composition une des plus brillantes que l'on puisse désirer. Nous n'attaquerons pas dans cette description plusieurs licences que l'Auteur a cru devoir se permettre. Nous avons déja fait entendre qu'elles produisoient quelquefois des fautes heureuses, & ici plus que partout ailleurs elles peuvent être autorisées, n'étant question que d'une décoration théâtrale, autrement nous n'applaudirions pas aux deux petits Ordres qu'on remarque dans le pourtour de cette salle; & certainement nous aurions voulu que l'Ordre inférieur fût de pilastres plutôt que le supérieur, n'étant pas naturel qu'un corps cylindrique en soutienne un quadrangulaire, principalement lorsqu'ils sont isolés. Nous remarquerons aussi que le rang des premieres loges semble suspendu à la tige des colonnes, & que ces loges, malgré leur solidité réelle, n'en ayant pas l'apparence, forment une disposition qui nuit à l'idée de vraisemblance, & qui masque la proportion de l'Ordre: elles semblent enclavées, lorsqu'on apperçoit cette décoration vue en perspective, & non géométralement.

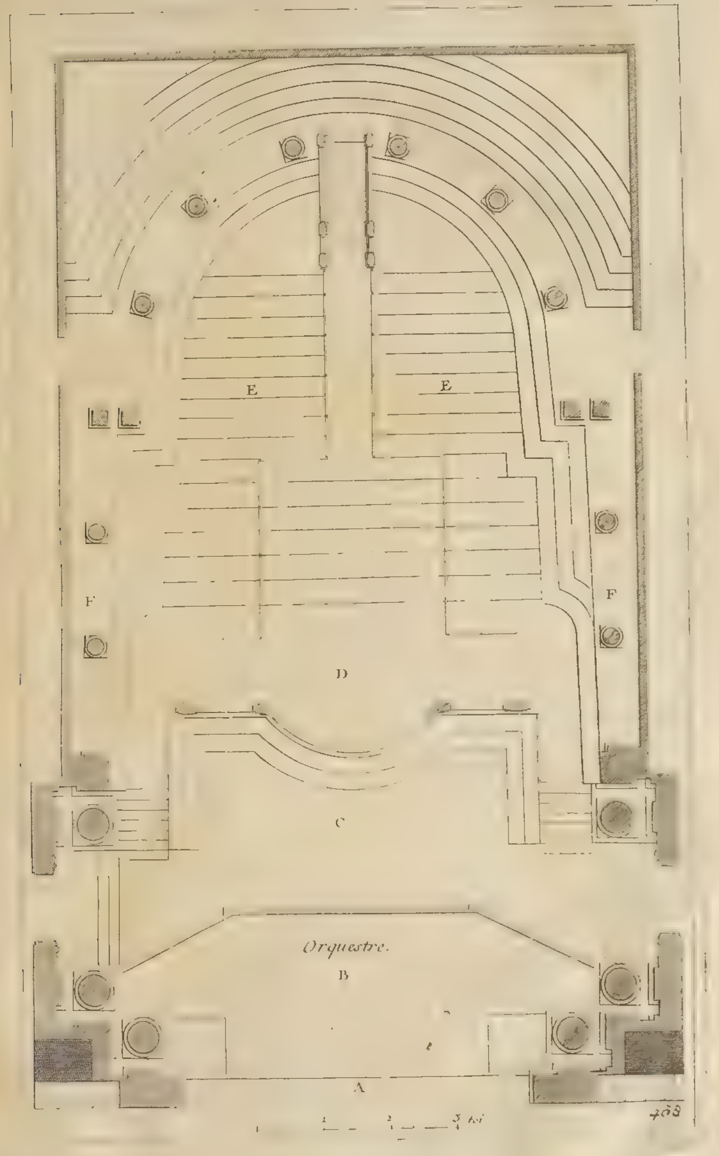
On observera que la distribution de l'Amphithéâtre, exprimée dans la planche XXVII, differe de celle que nous avons marquée dans le plan de ce Palais, planche XXIII, parce que nous avons eu dessein de donner une idée des changemens qui ont été faits dans cette salle depuis qu'elle semble être destinée aux nouveaux spectacles qui s'y représentent actuellement.

Sans donner un plan détaillé du théâtre, nous dirons seulement qu'il a de longueur cent quarante pieds, & de largeur soixante-deux pieds & demi dans œuvre; que sa hauteur depuis le sol du théâtre jusques dessous le premier entrait, est de cinquante-quatre pieds, & que celle de la mansarde dans laquelle sont placées les machines pour les vols, les gloires, &c. est de vingt-deux pieds, non compris le faux comble de la couverture; que celle des fondations destinées aux machines infernales, est de seize pieds, & qu'enfin la pente du théâtre dans toute sa profondeur est de vingt-cinq pouces.

Le dessein de ce théâtre n'auroit pu devenir intéressant que par les décorations; mais comme elles sont sujettes à des changemens continuels, nous n'avons pas cru devoir entrer ici dans ces détails. Nous ne donnons pas non plus le développement des machines qui agissent sur ce théâtre, cette partie de la Méchanique doit trouver sa place ailleurs que dans un Recueil où l'on n'a pour objet que de traiter des proportions d'Architecture, de la distribution des Bâtimens, & de la partie qui doit nécessairement conduire à la pratique des Arts.

(*p*) Cet excellent Artiste nous a donné à différentes reprises, sur ce Théâtre, plusieurs spectacles Pantomines qui nous ont fait voir l'étendue de son génie & de son intelligence dans cette partie de la Peinture & de la Méchanique; anciennement le spectacle de *la Descente d'Enée aux Enfers*, *la Boîte de Pandore*, &c. depuis *la Forêt Enchantée*, *le Triomphe de l'Amour Conjugal*, non-seulement fournissent un nouveau genre de spectacle en France, mais aident à former des Artistes qui, sous la doctrine d'un aussi habile Maître, le seul que nous ayons en ce genre, pourront nous dédommager dans la suite de la disette de nos Décorateurs.

Plan du Rez de chaussé de l'Amphitéatre de la Sale des machines du Château des Tuileries à Paris Liv. VI. N.° 1. Pl. 27.



Plan à la hauteur des premeres loges de l'Amphitéatre de la Sale des machines du Château des Tuileries a Paris. L. VI. N° 1 Pl. 26.



Plan à la hauteur des secondes loges de l'Amphiteatre de la Sale des machines du Château des Tuileries a Paris.

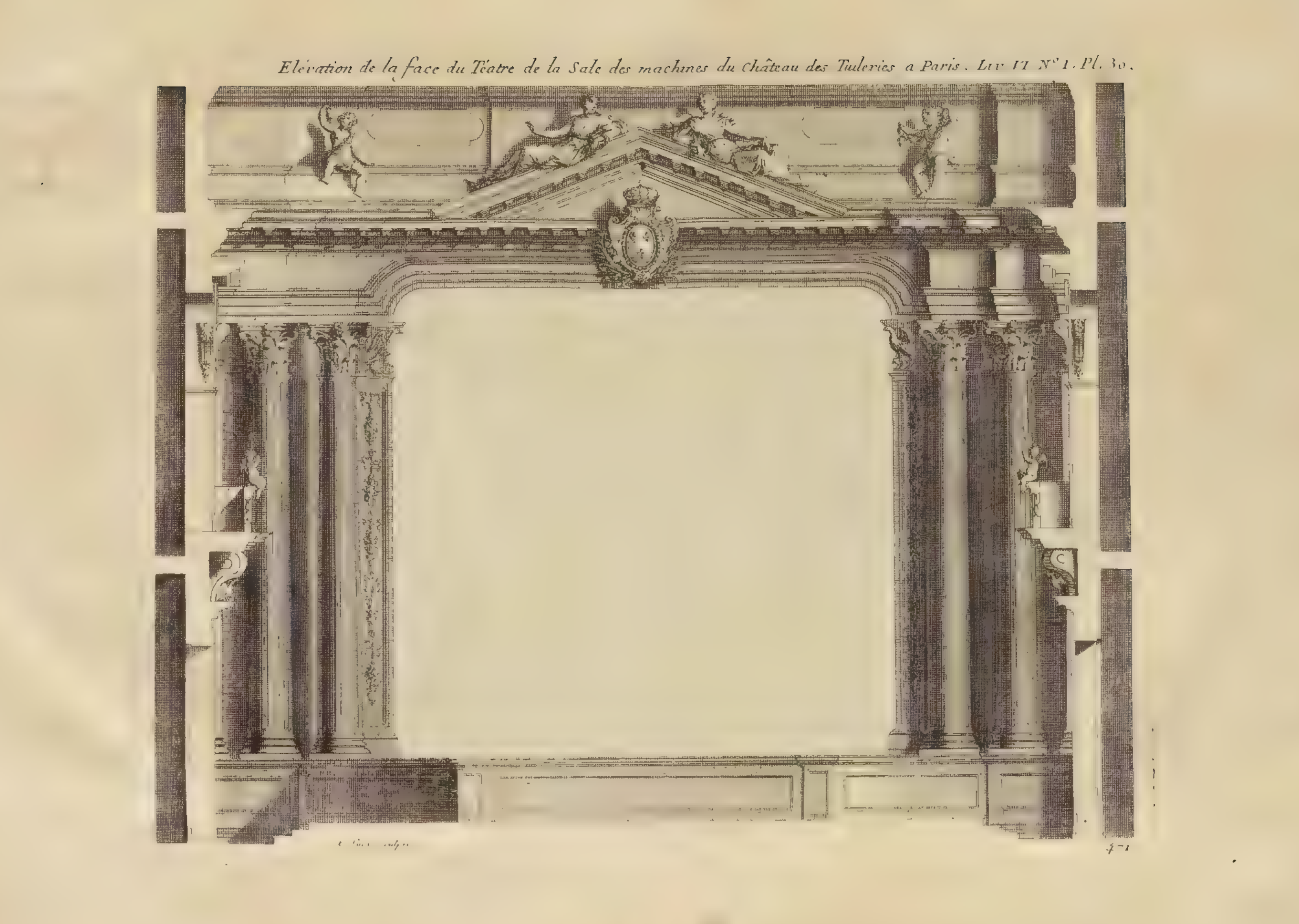
Plan à la hauteur des troisiemes loges de l'Amphitéatre de la Sale des machines du Château des Tuileries a Paris.

3

Liv. VI. N.° 1 Pl. 29.

1 2 3 toi

Elévation de la face du Téatre de la Sale des machines du Château des Tuleries a Paris. Liv. VI. N° 1. Pl. 30.

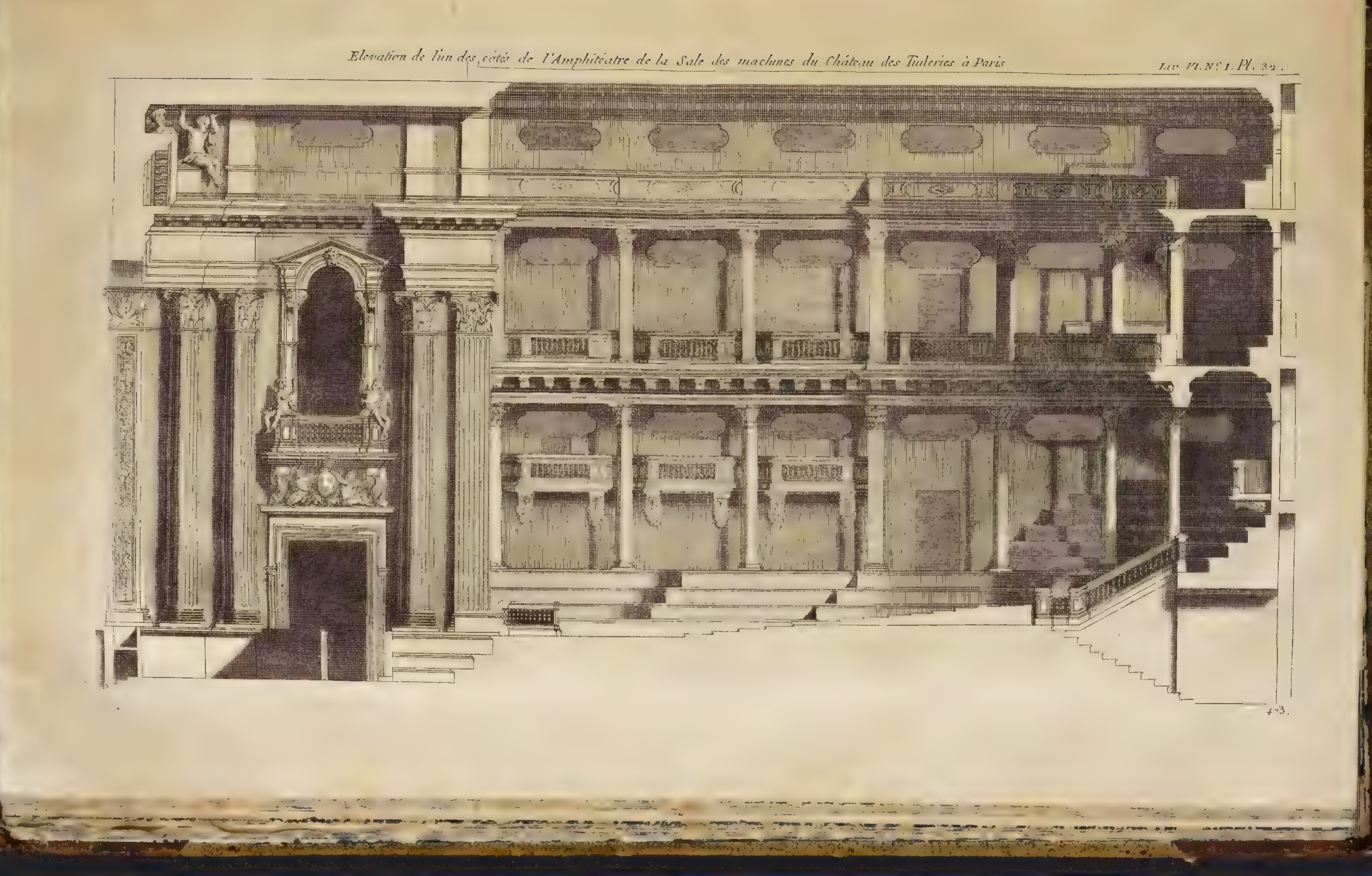


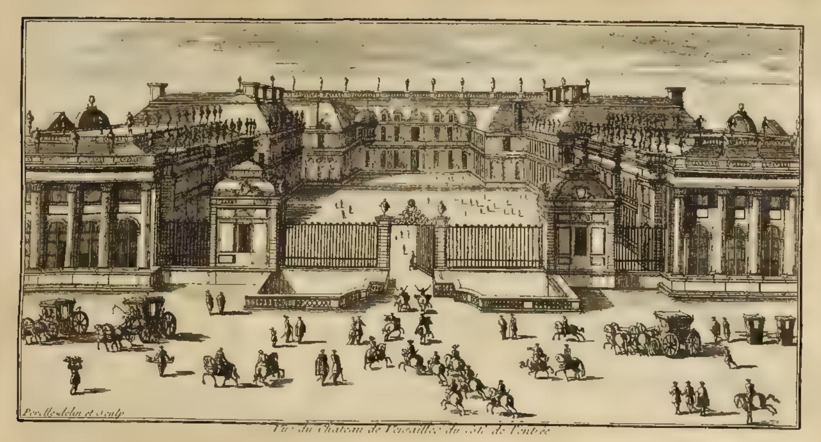
47

Elévation du fond de l'Amphitéatre de la Sale des machines du Chateau des Tuileries à Paris L.17 N°1 Pl.31.



Elevation de l'un des côtés de l'Amphitéatre de la Sale des machines du Château des Tuileries à Paris





Vüe du Chateau de Versailles du côté de l'entrée

ARCHITECTURE
FRANÇOISE.

LIVRE SEPTIEME.
DU CHÂTEAU DE VERSAILLES
ET DE SES DÉPENDANCES.

AVANT-PROPOS.

Où il est parlé de l'origine de ce Château, & des Sources, Reservoirs & Conduits qui font jouer les Eaux dans les Bosquets de ses Jardins.

LE Château, les Jardins & les dépendances que nous nous proposons de décrire, renferment tant de beautés du premier genre, qu'il faudroit un volume entier pour mettre sous les yeux des Lecteurs chacune des parties intéressantes qui s'y remarquent. Nous nous bornerons donc à parler seulement de la décoration & de la distribution des Bâtimens. Nous y comprendrons les Jardins de propreté, & nous nous contenterons de citer toutes les dépendances relatives à ce Palais. *Château de Versailles.*

Nous n'entrerons pas non plus dans le détail des chef-d'œuvres de la Sculpture & de la Peinture : cette énumération nous conduiroit trop loin. D'ailleurs elle ne convient qu'à un ouvrage portatif, destiné aux personnes qui, un Livre à la main, veulent parcourir sur le lieu toutes les beautés dont ce Palais est rempli. Notre but est de n'en présenter ici qu'un tableau général, & de particulariser seulement ce qui appartient directement à l'Architecture, en faisant voir néanmoins à l'Architecte l'enchaînement & l'analogie que les autres Arts doivent avoir avec

Château de Verſailles.

ſa Profeſſion. Par-là notre deſcription, renfermée dans les juſtes bornes que nous nous ſommes preſcrites, deviendra ſans doute plus utile aux Artiſtes & aux amateurs que celles qui ont été faites juſqu'à préſent, dont la plûpart ne ſont propres qu'à ſatisfaire la curioſité d'un petit nombre de connoiſſeurs.

La grandeur, la dignité, la magnificence, la diſpoſition & l'ordonnance, ſont les moindres idées que l'on doive ſe former de cette Maiſon Royale. On y trouve tous les Arts réunis : l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, l'Agriculture, l'Hydraulique, & la Méchanique y ſont dans leur plus beau jour. La richeſſe des matieres, le marbre, le bronſe & les métaux les plus précieux y brillent de toutes parts. En un mot, l'on peut dire qu'il ne manque à ce Palais immenſe, qu'une ſituation plus avantageuſe, pour qu'il puiſſe être enviſagé comme le plus parfait qu'il y ait au Monde. Mais ſi d'un côté la nature ne paroît pas ſeconder les beautés de l'Art, combien celui-ci ne dédommage-t'il pas de ce qu'un aſpect plus ſéduiſant auroit pû nous offrir? Parcourons toutes ces merveilles avec l'impartialité dont nous avons uſé juſqu'à préſent, & ſans avoir égard aux opinions des Auteurs qui ont déja écrit ſur cette matiere, obſervons tout avec un eſprit dégagé de prévention.

La perfection des Arts fait ici notre but, les beautés univerſellement approuvées ſeront des beautés pour nous; les médiocrités ſeront cenſurées dans cette deſcription, comme elles l'ont été ailleurs, avec le ménagement qui convient. Pluſieurs perſonnes en place & d'un mérite diſtingué m'engagent à cette ſincérité. Sans doute elle déplaira à quelques-uns; mais la droiture de mes intentions & l'eſtime des ſçavans ſont capables de me dédommager de la tracaſſerie de ceux qui juſqu'à préſent ont cherché à donner de mauvaiſes interprétations à mon zele & au déſir que j'ai d'être de quelque utilité à mes Compatriotes. Qu'on ne s'attende pas ſurtout à un ſtyle recherché; la deſcription ne demande que de la clarté, de l'ordre; & quoique les productions qu'il s'agit de décrire ici ſoient d'une eſpece ſi ſupérieure & ſi ſublime, nous n'en conſerverons pas moins une ſimplicité convenable, en rendant toutefois hommage aux merveilles de l'Art.

Nous commencerons par un abrégé hiſtorique de cette Maiſon Royale. Quelques ſecours que nous ayons eu à cet égard d'une infinité de perſonnes attachées à Sa Majeſté, qui ſe ſont prêtées obligeamment à nos vues, nous invitons ceux que nous n'avons pas eu le loiſir de conſulter, à vouloir bien auſſi nous faire part de leurs lumieres. Ils contribueront à la perfection de l'ouvrage que nous donnons. Ce ſera un bien réel pour une ſeconde Edition, & un éclairciſſement intéreſſant de plus pour les ſiecles à venir.

Origine du Château de Verſailles.

La Terre & Seigneurie de Verſailles étoit poſſédée en 1560 par pluſieurs particuliers; *Philippe Colas*, Ecuyer, en poſſédoit la plus grande partie; une autre appartenoit à M. *Antoine Poart*, Maître des Comptes à Paris. Ce dernier étoit auſſi Propriétaire de la Seigneurie de la Grange *Leſſart* : enfin une autre partie appartenoit à *Roberte de Soiſy*, femme de *Jean de la Porte*, & à *Marguerite de Soiſy* ſa ſœur, veuve de *Jean Dizy*, en qualité d'héritieres d'*Antoinette de Portet* leur mere.

Martial de Lomenie, Sécrétaire du Roi & de ſes Finances, devint, en 1561, Propriétaire de cette Terre, & de celle de la Grange *Leſſart*, par les acquiſitions qu'il en fit, & en a joui juſqu'à ſa mort arrivée en 1572; il avoit épouſé *Jacqueline Pinault*, décedée avant lui.

Les Tuteur & Curateur de leurs enfans mineurs, vendirent cette Terre & Seigneurie de

de Verſailles & celle de la Grange *Leſſart*, par Contrat du 27 Juin 1573, à M. *Albert de Gondi*, Comte de Retz. Son fils, *Jean François de Gondi*, Archevêque de Paris, la vendit enſuite à *Louis XIII*, par Contrat du 8 Avril 1632, dont nous allons rapporter par extrait ce qui nous a paru le plus intéreſſant. Château de Verſailles.

Le 8 Avril 1632 fut préſent l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime *Jean-François de Gondi*, Archevêque de Paris, Seigneur de Verſailles, &c. &c. reconnoît & confeſſe avoir vendu, cédé & tranſporté...... à *Louis XIII*, acceptant, pour Sa Majeſté, Meſſire *Charles de l'Aubepine*, Garde des Sceaux & Chancelier des Ordres du Roi, & Meſſire *Antoine Rusé*, Marquis d'*Effiat*, Surintendant des Finances, &c. &c. la Terre & Seigneurie de Verſailles, conſiſtant *en viel Château en ruines, & une ferme de pluſieurs Edifices*, conſiſtant ladite ferme en Terres labourables, en Prés, Bois, Chataignerets, Etangs, & autres appartenances & dépendances, haute, Moyenne & baſſe Juſtice....... avec l'annexe de la Grange *Leſſart*, appartenances & dépendances d'icelles, ſans aucune choſe excepter, retenir, ni réſerver par ledit Seigneur Archevêque de ce qu'il a poſſédé audit lieu de Verſailles....... pour d'icelles Terre & Seigneurie de Verſailles & annexe de la Grange *Leſſart*, jouir par ſadite Majeſté & ſes Succeſſeurs Rois, comme de choſes appartenantes......... cette vente, ceſſion, tranſport, faits aux charges & devoirs Seigneuriaux & féodaux ſeulement, moyennant la ſomme de ſoixante-ſix mille livres, que ledit Seigneur Archevêque reconnoît avoir reçues de ſadite Majeſté, par la main de .... en pieces de ſeize ſols; de laquelle ſomme il ſe tient content, en quitte ſadite Majeſté & tout autre, &c. &c.

Quoiqu'il paroiſſe par la date de ce Contrat que *Louis XIII* n'acheta la Seigneurie de Verſailles qu'en 1632, il eſt cependant certain que dès l'année 1624 il avoit commencé à y faire bâtir un rendez-vous de chaſſe qu'il avoit élevé ſur le lieu le plus éminent, & où étoit ſitué ci-devant un moulin à vent. Ce Château étoit flanqué de quatre pavillons bâtis de pierres & de briques avec un balcon de fer qui tournoit tout autour, & qui dégageoit les appartemens du premier étage. Une fauſſe braie entouroit auſſi ce Bâtiment, & elle étoit précédée d'un foſſé à fond de cuve, revêtu de briques & de pierres de taille, terminé par une baluſtrade. Ce petit Edifice étoit environné de Bois, de Plaines & d'Etangs, dont la nature alors faiſoit ſeule les frais. Quelque-tems après *Louis XIII* fit percer ce Bois, planter les plaines, & cultiver un parc qui n'occupoit de ſon tems que l'étendue que renferment aujourd'hui les Jardins de Verſailles.

Dans la ſuite, *Louis XIV* ayant fait quelques promenades agréables à Verſailles, ordonna en 1660 qu'on ornât ce Château de Peintures, & qu'on lui procurât toutes les commodités que pouvoit lui permettre ſon peu d'étendue (*a*). A peine ces réparations furent-elles faites, que le Roi prit la réſolution de l'augmenter de pluſieurs dépendances, pour y pouvoir ſéjourner & y tenir ſon Conſeil. On commença alors pluſieurs aîles qui étant à moitié élevées, ne plurent point à Sa Majeſté. Elles furent démolies pour y conſtruire trois principaux corps de logis ſur les deſſeins de *Le Veau* (*b*). Ces nouveaux Bâtimens finis, l'ancien petit Château parut déſagréable, ne pouvant figurer avec ce qui venoit d'être conſtruit. On

(*a*) Ce fut auſſi vers ce tems-là, qu'il ordonna des écuries pour le ſervice de ſa Maiſon & de ſes Officiers. Elles furent conſtruites alors où eſt ſituée aujourd'hui la rue de la Pompe, & ſervent actuellement pour les écuries de la Reine.

(*b*) Au cabinet des Eſtampes de Sa Majeſté, ſous la garde de M. *Joly*, à la Bibliotheque du Roi, on voit dans un porte-feuille cotté K, n. 171. un deſſein original levé en 1664, par le ſieur *de la Pointe*, où ſe trouve exprimée la diſtribution par maſſes, du plan des Bâtimens dont nous parlons. On voit auſſi l'eſtampe de ce deſſein gravée par le même, dans le cinquieme volume des Œuvres du Cabinet du Roi, & pluſieurs autres plans de ce Bâtiment dans le même volume, gravés par *Silveſtre* en 1680, qui donnent une idée aſſez ſatisfaiſante de l'accroiſſement de ce Château, aujourd'hui devenu le plus conſidérable que nous ayons en France.

Château de Verſailles.

propoſa au Roi de le démolir pour le reconſtruire d'une maniere plus convenable & plus commode ; mais Sa Majeſté s'y oppoſa, voulant conſerver, diſoit-elle, malgré leur difformité, les ouvrages de ſon Prédéceſſeur ; & ce ne fut que long-tems après qu'elle ſe détermina à permettre qu'on le doublât par de nouveaux murs de face, qui font aujourd'hui une partie de ceux qui ſe remarquent du côté des Jardins. Enfin ces augmentations ont été pouſſées ſi loin, qu'il n'eſt point d'Edifice en Europe qui puiſſe entrer en comparaiſon avec ce qu'on appelle aujourd'hui le Château de Verſailles; & l'on peut dire que les efforts de l'Art y ont tous été tentés pour corriger les défauts que la nature inculte y avoit laiſſés, & le rendre digne de la demeure du plus grand des Rois, qui y a fait ſon ſéjour ordinaire avec toute ſa Cour, depuis l'année 1681 juſqu'à ſa mort.

Lorſque *Louis XIV* eut conſenti qu'on augmentât le Château de Verſailles, on commença par l'avant-corps du côté des Jardins. Cependant il ne fut pas exécuté d'abord tel qu'on le voit aujourd'hui. On avoit laiſſé dans le milieu de ſon étendue un renfoncement de la moitié du double de ce Palais, ſur la longueur de neuf croiſées. Ce n'a été que long-tems après, & lorſqu'on a conſtruit la grande galerie, que l'on aligna tout cet avant-corps, à préſent percé de vingt-trois arcades, & dont nous ferons remarquer ailleurs l'ordonnance, & ſentir la néceſſité dans laquelle *Manſard* s'eſt trouvé de s'aſſujettir aux anciens Bâtimens, lorſque dans la ſuite il en donna les deſſeins, ainſi que ceux des aîles du Nord & du Midi, qui compoſent de nos jours cette belle façade de l'étendue de deux cens neuf toiſes & demie.

Le côté de la cour a reçu moins de changemens; ce ne fut que peu à peu que l'on joignit à la cour du Château la grande avant-cour, & les quatre pavillons des Miniſtres, auſquels on ajouta enſuite deux aîles de Bâtimens; que l'on diſtribua la Place d'Armes ; que l'on combla un foſſé qui étoit placé au pied de la grille de la cour du Château ; que l'on détruiſit pluſieurs tourelles placées dans les angles de cette cour ; que l'on bâtit enfin les écuries, & que l'on planta les avenues : ces augmentations très-conſidérables, malgré la diſpoſition aſſez heureuſe de pluſieurs corps de Bâtimens, ſe reſſentent toujours de la premiere origine des autres; de maniere que, quelques additions qu'on ait faites, ce Palais du côté de l'entrée, n'annonce point à beaucoup près la beauté & la magnificence dont il eſt ſuſceptible du côté des Jardins.

Peut-être eût-il été intéreſſant que nous euſſions pu citer les années où ces additions ont été faites ; mais indépendamment de ce que nos recherches à cet égard ne nous ont guere ſatisfaits, nous avons trouvé tant de contradictions dans la plûpart de ces dates que nous avons cru plus convenable de les paſſer ſous ſilence. D'ailleurs elles n'ont rien de commun avec l'état actuel de Verſailles, qui fait aujourd'hui l'objet de nos obſervations: ainſi ſans avoir égard à l'obſcurité des faits qui nous ont précédés, & aux changemens qui peuvent ſurvenir aux plans actuels que nous donnons, nous avertiſſons que les plans gravés ſur les planches II & III, qui accompagnent cette deſcription, ont été levés exactement ſur les lieux en Novembre 1755, & qu'on pourra les comparer avec ceux des ſix planches ſuivantes qui l'avoient été environ vingt années auparavant.

Les perſonnes qui ſeront curieuſes de prendre l'idée de ce qu'originairement on appelloit le Château de Verſailles, peuvent avoir recours à un petit plan inſéré dans la deſcription ſommaire de ce Château, que *Felibien* donna en 1671, & dans pluſieurs vues qui ont été gravées par *Perelle*. Ils en trouveront encore les plans dans le premier Volume manuſcrit de *Perrault*, qui ſe voit au dépôt des tableaux du Roi, à la Surintendance des Bâtimens, à Verſailles; où l'on trouve,

page 43 & ſuivantes, non-ſeulement ce que Verſailles étoit du tems de cet Architecte, mais encore les projets qu'il avoit donnés pour en embellir la façade, & rendre, dit-il, plus commode l'intérieur du Château. Château de Verſailles.

Ce vaſte Edifice eſt accompagné d'une Ville très-peuplée, diſtribuée régulierement, ornée de Marchés, de Places publiques, de monumens & d'Hôtels qui rendent ce ſéjour une des plus belles habitations qui ſoient dans le Royaume.

Ce Château, ſitué à quatre lieues de Paris, eſt bâti ſur une petite éminence qui s'éleve au milieu d'un grand vallon entouré de collines, ce qui le fait paroître dans un fond : cependant ſon ſol eſt de cinquante-ſept toiſes deux pieds plus élevé que le niveau de la Seine, pris au Pont Royal, à Paris. Sa latitude eſt de quarante-huit degrés quarante-huit minutes, & ſa longitude de vingt-deux degrés dix-ſept minutes & demie.

L'importance de ce monument, les augmentations continuelles auſquelles il eſt ſujet, & l'entretien de tant de merveilles nous engagent avant que d'entrer en matiere, à donner une idée des moyens dont on uſe pour le porter à ſon plus haut point de perfection.

Tous les travaux qui exigent quelque attention ſont propoſés à Sa Majeſté par le Directeur Général de ſes Bâtimens (c) qui enſuite communique les ordres du Prince à ſon premier Architecte (d); celui-ci projette en conſéquence, & réſout ſous les yeux du Roi les travaux qu'il s'agit d'ordonner.

On compte quatre Contrôleurs chargés de la conduite des augmentations & entretiens de Verſailles : le premier, qui a le département du Château & des Jardins de Verſailles, de Trianon & de la Ménagerie, eſt aujourd'hui M. *L'Ecuyer*, Architecte du Roi : le ſecond, qui a le département des dehors du Château & des Bâtimens appartenans à Sa Majeſté dans la Ville de Verſailles, eſt aujourd'hui M. *Mollet*, Architecte du Roi : le troiſieme, chargé du Contrôle des rigoles qui amenent à Verſailles les eaux des ſources & des réſervoirs des environs de cette Ville, eſt aujourd'hui M. *Dubois*, ancien Géographe des Bâtimens du Roi : le quatrieme, chargé du Contrôle de l'enclos du Parc, eſt aujourd'hui M. *de la Motte*.

Ces quatre Contrôleurs ont chacun un Inſpecteur : le premier, (M. *Gallant*) chargé de l'inſpection des Châteaux de Verſailles & de Trianon : le deuxieme, (M. *Galley*) chargé de l'inſpection des dehors du Château : le troiſieme, (M. *de Marne*) chargé de l'inſpection des rigoles : le quatrieme, (M. *Monga*) chargé

(c) M. *de Vandieres*, Marquis *de Marigny*, remplit aujourd'hui cette place importante. Nous n'entreprenons point ici de publier le zele infatigable qu'il témoigne pour le progrès des Arts. Le rachevement du Louvre ſeul lui trace le chemin à l'immortalité. Cette entrepriſe, ſans doute, lui fait plus d'honneur que tout ce que nous en pourrions dire ici. Nous rapporterons ſeulement qu'il fut reçu en ſurvivance à M. *de Tournehem*, mort le 18 d'Octobre 1751, & qu'il en prêta le ſerment le 15 de Janvier 1746, quelque tems avant ſon voyage d'Italie.

Avant M. *de Tournehem*, c'étoit M. Orry qui avoit été pourvu de cette place dès l'an 1737 ; avant celui-ci, M. le Cardinal *de Fleuri* ordonna dans les Bâtimens du Roi, après la mort de M. le Duc *d'Antin*, arrivée le 2 de Novembre 1736, qui étoit en place depuis 1708, qu'il ſuccéda à *Jules Hardouin Manſard*, mort cette même année Surintendant & premier Architecte du Roi. Par un Edit du mois de Janvier 1716, on rétablit en faveur de M. le Duc *d'Antin*, la Charge de Surintendant des Bâtimens du Roi, qui avoit été ſupprimée depuis 1708, & on y ajouta la Direction de l'Imprimerie Royale, de la monnoie des médailles, & de toutes les Académies, à l'exception de celle des Sciences. Le 23 de Novembre de la même année, M. *de Belle-garde* fut pourvu de la Charge de Surintendant des Bâtimens, ſur la démiſſion volontaire de M. le Duc *d'Antin*, ſon pere. Mais celui-ci en reprit les fonctions, ſon fils étant mort le 5 de Décembre 1719.

Nous ne remontons pas plus haut dans cette note, qu'à *Hardouin Manſard*. Une Chronologie de l'Architecture tendant à l'Hiſtoire des Bâtimens du Roi, à laquelle M. *Du Chene*, Prévôt des Bâtimens de Sa Majeſté, à Verſailles, travaille depuis long-tems, ſemble nous diſpenſer de cette recherche.

(d) M. *Gabriel*, digne ſucceſſeur de feu M. *Gabriel*, ſon pere, premier Architecte du Roi, occupe aujourd'hui cette place avec diſtinction. C'eſt cet Architecte habile qui a donné les deſſeins de l'Ecole Militaire & de la Place Royale du Pont-tournant, que l'on exécute actuellement ſous ſa conduite. C'eſt lui qui préſide aux embelliſſemens, aux augmentations & aux entretiens de nos Maiſons Royales. Il fait ſa réſidence ordinaire à Verſailles, où il tient ſon Bureau, compoſé d'Artiſtes de mérite qui travaillent ſous ſes ordres, & d'où l'on a vu, depuis pluſieurs années, ſortir des productions dignes de la confiance que le Prince accorde à ſes ſoins, & capables de ſatisfaire tout amateur non prévenu.

Château de Versailles. de l'inſpection des Jardins de Verſailles, des Bâtimens & des Jardins de la Ménagerie.

Il y a auſſi à Verſailles un Bureau des Bâtimens, où l'on traite des affaires de diſcuſſion entre les Entrepreneurs, & où on leur délivre l'ordonnance de leur payement; un Prévôt des Bâtimens du Roi (aujourd'hui M. *Du Chêne*); un Géographe (à préſent M. *Matis*), & un Hiſtoriographe (à préſent M. l'Abbé *Le Blanc*).

Les Jardins de Verſailles & de l'Orangerie, ſont entretenus par un Jardinier en chef, (aujourd'hui M. *Le Moine*); le Jardin potager a un Jardinier particulier, (aujourd'hui M. *Le Normant*).

Toutes les fontaines de ce magnifique Jardin ſont dirigées par M. *Denis*, Ingénieur & Commandant des Fontaines de la Ville & du Parc de Verſailles. Cette famille eſt chargée de ce ſoin de pere en fils, depuis la minorité de *Louis XIII.*

Les Jardins de ce Palais tenant une place aſſez conſidérable dans notre deſcription, avant que d'y paſſer nous allons donner une indication ſommaire de la ſource & des réſervoirs qui fourniſſent les eaux jailliſſantes du Parc de Verſailles, afin de préſenter une idée des travaux immenſes qui ſont enfermés ſous terre, & dont la dépenſe, à bien des égards, quoiqu'ignorée du vulgaire, égale celle qui s'offre aux yeux des Spectateurs dans la décoration, l'ordonnance & la magnificence des Jardins de propreté de ce Palais.

Lorſque *Louis XIV* fut déterminé à agrandir & embellir les Jardins de Verſailles, & qu'il en eut approuvé les projets, il ordonna qu'on cherchât les moyens de parvenir à faire arriver dans ce lieu des eaux abondantes. On propoſa d'abord de faire venir ſur la plaine de *Satauri*, près de Verſailles, des eaux de la riviere *d'Eure*. Cette eau devoit paſſer ſur le fameux aqueduc de Maintenon, qui devoit avoir deux mille cinq cens cinquante-cinq toiſes de longueur, ſur deux cens dix-huit pieds d'élévation, & dont la plus grande partie a été conſtruite. De cet aqueduc, les eaux de la riviere devoient arriver à la plaine de Sataury, par des tuyaux de fer de deux pieds de diametre, & de-là être conduites dans des réſervoirs de diſtribution pour faire jouer les effets d'eau des différens Boſquets du Jardin de ce Palais; mais ce projet ceſſa d'avoir lieu, & ce qui fut bâti de l'aqueduc, ſe détruit tous les jours. On imagina alors de faire venir à Verſailles des eaux par la Machine de Marli, & l'on conſtruiſit pour cela un aqueduc aſſez conſidérable, vers 1690, dans la plaine de Montreuil près de Clagni: il a été démoli entierement depuis quelques années; ce projet ayant eu le même ſort que le précédent. Ayant enfin trouvé des moyens moins difficiles & moins diſpendieux, il fut décidé qu'à plus de huit lieues dans les environs de Verſailles, on ramaſſeroit dans des étangs & retenues, une quantité d'eau ſuffiſante pour faire jouer pendant une année, toutes les fontaines de Verſailles, de Trianon, & de la Ménagerie. A cet effet on récueille toutes les eaux de pluie & de neige qui tombent ſur la ſurface de plus de ſoixante-dix mille arpens de terre, bois & prés, par des rigoles & aqueducs d'environ ſoixante-cinq mille toiſes de longueur, dans leſquels paſſent leſdites eaux, pour ſe rendre dans vingt-trois étangs qui ſe déchargent les uns dans les autres ſuivant leur pente naturelle, & qui ſe communiquent & ſe rempliſſent par des aqueducs particuliers, pour ne faire qu'un tout, dans les deux réſervoirs de la butte de *Montboron* près de Verſailles, & dans les deux réſervoirs du Parc-aux-Cerfs, auſſi près de ce lieu, & dont les deux premiers contiennent la quantité de quatre cens cinquante-ſix mille cent quatre-vingt douze muids d'eau, & les deux derniers cent ſoixante-quinze mille cinq cens quatre-vingt-un.

Département

Département des Réservoirs de la Butte de Montbauron.

Ces réservoirs communiquent leurs eaux à celui du Château d'eau (*e*) par cinq conduites de fer, dont deux de dix-huit pouces, & trois d'un pied de diametre. Le réservoir (*f*) de ce Château d'eau contient quatre mille deux cens trente muids d'eau, & se remplit en quarante-cinq minutes, par les cinq conduites de fer dont on vient de parler; l'eau de ce réservoir fait jouer les parterres d'eau de la terrasse cotée 1 dans le plan général, planche I; les deux bassins des cabinets du point du jour & de Diane, cotés 5 & 6; & les deux bassins du parterre du Midi, cotés 2. Toutes ces eaux jouent ensemble, & vuident ce réservoir en cinquante-trois minutes; en sorte que pour suffire à la continuité des eaux de ces différens bassins, les conduits qui amenent l'eau de la butte de *Montbauron* au château d'eau, vont continuellement, ou cessent de fournir, par des signes certains & de convention, qui s'entendent réciproquement entre les Fontainiers de ce réservoir & ceux qui gouvernent les réservoirs de la butte de Montbauron.

Château de Versailles.

Département des Réservoirs du Parc-aux-Cerfs.

Les deux réservoirs du Parc-aux-Cerfs communiquent leurs eaux à trois autres réservoirs : le premier, nommé *le Réservoir de Chevre-Loup*, situé dans la Plaine de *Trianon*, contenant cent soixante-trois mille huit cens cinquante-sept, muids d'eau, qui fait jouer les effets d'eau des Bosquets du Château de Trianon : le deuxieme, nommé *le Réservoir de Choisy-au-Bœuf* (ancienne Paroisse & Village, située entre la Ménagerie & S. Cyr, mais totalement détruite aujourd'hui), qui contient soixante-treize mille huit cens soixante-dix-huit muids d'eau, & qui communique ses eaux pour la Ménagerie près de Versailles : le troisieme, nommé *le Réservoir du Nord*, coté 40 dans le plan général, planche I, & qui contient vingt-un mille deux cens quatre-vingt-quatorze muids d'eau : ce dernier se remplit en cinq heures & un quart par trois conduites de fer, dont deux de dix-huit pouces, & une d'un pied. Ce réservoir fait jouer toutes les fontaines basses du Jardin de ce Palais, telles que le jet du bassin de l'Encelade, coté 23; le jet du bassin du Bosquet des dômes, coté 22; le rang du milieu de la gerbe du bassin de l'obélisque, coté 24; les masques du Bosquet des bains d'Apollon, cotés 30; tous les effets d'eau du Bosquet des trois fontaines, coté 32; celui du Bosquet de l'arc de triomphe, coté 34, & tous les effets d'eau de la piece de Neptune, cotée 33.

Ce réservoir communique aussi ses eaux, par deux conduites de fer d'un pied de diametre, à deux autres plus petits réservoirs placés sous les terrasses, cotés dans le plan général 46 & 47. Celui 46 contient six mille huit cens quatre-vingt-cinq muids d'eau; celui 47 en contient sept mille cinq cens quatre-vingt-sept; ils servent tous deux à faire jouer les effets d'eau du bassin de Latone & deux autres bassins, tous trois placés vers les parterres, cotés 8; la salle du bal, cotée 9, & le labyrinthe, coté 10.

Indépendamment des réservoirs que nous venons de citer, il s'en remarque

(*e*) Voyez les situations de ce Château d'eau, marqué *c* dans le plan général, planche I. C'est un pavillon de seize toises de longueur sur treize toises quatre pieds de profondeur, & cinquante-deux pieds d'élévation, non compris la hauteur des combles. Ce pavillon est accompagné d'un corps de logis qui contient le logement de M. *Denis*, & celui du Garde Magasin, concernant les plombs, outils, & autres ustenciles utiles aux réparations des Jardins de Versailles.

(*f*) Ce réservoir, qui a de longueur treize toises un pied, sur dix toises un pied de largeur, & qui contient ordinairement six pieds & demi de hauteur d'eau, est doublé de tables de cuivre au lieu de plomb, & environné d'un trottoir où l'on se promene à couvert, toute la partie du réservoir étant découverte.

Château de Verſailles.

encore deux ſur ce plan, ſitués à gauche de l'avenue de Trianon. Ces deux réſervoirs ſont nommés les *Réſervoirs de Jambette*, & contiennent enſemble treize mille cent ſoixante-treize muids d'eau. Ils tirent leurs eaux des ſuperficies des baſſins de l'arc de triomphe, des trois fontaines, & du baſſin du Dragon, & ſervent tous deux à faire jouer un double rang de la gerbe du baſſin de l'obéliſque, les rochers du baſſin de l'Encelade, les bouillons de la baluſtrade du Boſquet des dômes déja cité, & les Tritons & les Monſtres marins du baſſin d'*Apollon*, coté 19.

En général, tous les baſſins qui ſe trouvent les plus élevés ſervent à faire jouer ceux qui ſont au-deſſous. Par exemple, celui de Latone fait jouer les deux gerbes du Boſquet du Dauphin, coté 27, & celles du Boſquet de la girandole, coté 12; la gerbe du baſſin de *Bacchus*, coté 11; les ſept gerbes des deux baſſins de la piece de l'Iſle Royale, cotée 14, & les trois gerbes du baſſin d'*Apollon*. Le baſſin de *Bacchus* fait jouer les gerbes de celui de *Saturne*, coté 13; les deux fontaines de la ſalle des Marronniers, cotée 16; & les vingt-huit jets du Boſquet de la colonnade, coté 17.

Les deux baſſins du parterre d'eau font jouer celui de la pyramide, coté 38, & les deux baſſins qui ſont enclavés dans les parterres appellés du Nord. Cette fontaine de la pyramide fait jouer la nappe cotée 37; tous les guéridons de l'allée d'eau, cotés 36; tous les effets d'eau du baſſin du Dragon, cotés 35; & les deux gerbes du baſſin de *Cerés* & de *Flore*, cotés 28 & 25; toutes les eaux des baſſins & fontaines dont nous venons de parler, vont ſe répandre dans le grand canal coté 20, & ſervent à l'entretenir plein. Mais lorſque les eaux de ce canal ſont ſurabondantes, elles s'écoulent par un canal ſouterrain vers la grille ſituée à la pointe de *Gallié*, marquée dans la planche I; elles paſſent de-là à *Villepreux*, de Villepreux, elles vont enfin ſe perdre dans le Parc de *Grignon*, & quelquefois même elles vont ſe précipiter dans la riviere de Seine, aux environs de *Mantes*.

Lorſque toutes les fontaines, baſſins & boſquets de Verſailles jouent les jours publics, ou que le Roi les ordonne pour un Ambaſſadeur, ou autre grand Seigneur, il ſe conſomme la quantité de trente-cinq mille deux cens quatre-vingt-douze muids d'eau, en deux heures & demie, ou environ, que dure ce ſpectacle. Mais lorſque les fontaines de ce Jardin jouent ſeulement à l'ordinaire pendant la belle ſaiſon, elles conſomment quarante-huit mille trois cens ſoixante muids d'eau ſeulement, depuis huit heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir.

Pour la ſalubrité des habitans de la Ville de Verſailles, on a fait venir, depuis environ dix ans, de l'eau de riviere, par la machine de Marli, la quantité de ſix pouces d'eau, par une conduite de fer de huit pouces de diametre, & de la longueur de quatre mille cinq cens ſoixante-quatre toiſes. Cette eau ſe diſtribue dans des baches & réſervoirs pratiqués ſous terre ſous les deux rampes cotées 48 & 49 dans le plan général; les autres eaux bonnes à boire viennent à Verſailles, de *Chenai*, de *Glatigni*, de *Bailly*, de *Rocancourt*, & de la Plaine du *Trou-d'enfer*. Toutes ces eaux, amenées par des conduites de plomb pour les cuiſines & offices de Verſailles, en plus de ſoixante endroits, ſe diſtribuent auſſi dans les fontaines de la Ville, par environ trente-neuf conceſſions qui fourniſſent des eaux dans les Hôtels des Seigneurs de la Cour.

Au pied du Parc de Saint-Cloud, à *Ville-d'Avrai*, eſt auſſi une ſource excellente, deſtinée particulierement pour l'uſage de Sa Majeſté & de la Famille Royale.

CHAPITRE PREMIER.

Description des Jardins du Château de Versailles. Planche I.

Château de Versailles.

LA Planche que nous offrons ici donne une idée générale de la disposition des Bâtimens, des Jardins, de la Ville, & des issues du Château de Versailles. On y arrive de Paris par une grande avenue composée d'une allée de vingt-cinq toises de large, & de deux contre-allées qui en ont chacune dix. Cette avenue vient se terminer à la Place d'Armes, ainsi que deux autres, l'une qui conduit au Château de S. Cloud, l'autre à celui de Sceaux.

A la droite de l'avenue de Paris, est situé le *Chenil* marqué P, contenant des logemens pour la demeure des Gentilshommes de la *Vénerie*, les Pages, les Piqueurs, les Valets de chiens, les Palfreniers, & les Artisans utiles à ce genre de Bâtiment (*g*); on y distingue un corps de logis isolé marqué *a*, destiné à la résidence du *Grand Veneur*, aujourd'hui M. le Duc de *Penthievre*, qui en a obtenu la survivance pour M. le Prince *d'Aumale* son fils. Il fut bâti en 1670, par *Charles d'Albert*, *Duc de Chaulnes*, de qui le Roi l'a acheté dans la suite pour l'usage dont nous parlons. Ce corps de logis, distribué assez régulierement, est couvert en plate-forme, & élevé sur une terrasse ornée d'une balustrade qui donne sur le manége découvert de *la grande écurie*. Cette derniere, marquée N, fut bâtie, ainsi que *la petite écurie*, marquée O, en 1679, sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, pendant l'espace de six années. Ces deux Edifices & l'Orangerie de Versailles, sont ce qui fait peut-être le plus d'honneur à cet Architecte, & les ouvrages les plus dignes de la splendeur du regne de *Louis le Grand*. Nous donnerons en particulier dans le Volume suivant, les plans, coupes & élévations de ces trois chef-d'œuvres.

De l'autre côté de l'avenue de Paris, à gauche, est élevé un corps de logis Q, de la même forme & dimension que celui *a*. Ce Bâtiment fut construit dans le même tems & sur les mêmes desseins que celui du Duc *de Chaulnes*. Il a appartenu successivement au Maréchal *de Belle-fond*, au Chevalier *de Lorraine*, au Duc *de Vermandois*, légitimé de France, à la Princesse *de Conty*, sa sœur, & a été acquis enfin par Sa Majesté, pour en faire l'Hôtel du *Grand-Maître* de sa Maison, aujourd'hui M. le Prince *de Condé*. Cet Hôtel a un jardin particulier & des dépendances assez considérables. Nous n'en donnons point ici les plans, non plus que ceux de l'Hôtel du *Grand Veneur*, les deux premiers Volumes de ce Récueil nous ayant assez fourni d'exemples de Bâtimens de cette espece.

Près de cet Hôtel on en a construit un marqué *a*, pour les Gendarmes de la Garde du Roi. C'est aussi dans cette avenue qu'on a bâti depuis quelques années la Poste Royale, & une suite de maisons particulieres & de plaisance qui embellissent & fertilisent les issues de Versailles du côté de Paris.

La Ville de Versailles est divisée en deux parties; celle à gauche est nommée *le vieux Versailles*: elle s'étend depuis le Château jusqu'au potager, & contient tous les Bâtimens qui bordent l'avenue de Sceaux, & *le Parc-aux-Cerfs*; celle à droite est nommée *la Ville-Neuve*. Dans cette derniere l'on remarque plusieurs Places & Marchés bâtis avec symétrie; en face d'une de ces Places est située la Paroisse marquée S. Cette Eglise, qui a dix-neuf toises de largeur sur quarante de longueur, a été

(*g*) Nous ne donnerons point en particulier le plan de ce Bâtiment: il est d'une distribution facile à concevoir. D'ailleurs on en trouvera un de ce genre dans le cinquieme Volume, faisant partie des dependances du Château de Chantilli, qui, à bien des égards, mérite la préférence sur celui-ci, pour la disposition & les commodités qui lui sont nécessaires.

Château de Versailles.

bâtie sur les desseins de *Jules Hardouin Mansard*, & est composée d'une nef, d'une croisée, & de deux bas-côtés qui tournent autour du Chœur ; des pilastres d'un Ordre Dorique denticulaire décorent son intérieur ; cet Ordre est couronné d'un piedestal ou Attique continu qui soutient les arcs doubleaux de la voute. Cette Eglise, en général, est d'une ordonnance assez simple & d'une construction un peu pesante ; mais son portail extérieur est d'un dessein d'assez bon goût, ainsi que le grand Autel, qui est orné de quatre colonnes d'Ordre Corinthien, de marbre de *Rance*. On voit aussi, dans une des Chapelles de la croisée de cette Eglise, un tableau de Saint Louis, peint par *Antoine Coypel*, à l'âge de dix-huit ans, & que l'on regarde néanmoins comme un de ses meilleurs ouvrages. On remarque encore dans cette Paroisse deux tableaux peints sur bois par *Jouvenet*, qui sont fort estimés ; mais dont l'entretien a été si fort négligé jusqu'à présent, que dans quelques années ces chef-d'œuvres courent risque de ne plus exister. Dans le Parc-aux-Cerfs sont aussi distribués plusieurs Places & Marchés ; une Eglise des Recolets V, où il se trouve quelques bons tableaux de *Jouvenet* & de plusieurs excellens Peintres ; une nouvelle Eglise T, appellée la Paroisse de S. Louis, bâtie sur les desseins de M. *Mansard*, Architecte du Roi, l'un des petit-fils de *Jules Hardouin Mansard.* Cette Eglise est bâtie avec assez d'élégance & bien appareillée ; mais l'Ordonnance de sa décoration se ressent de l'éloignement qu'ont plusieurs de nos Architectes à suivre les regles des Anciens, & à appliquer l'esprit de convenance dans leurs productions, lequel cependant plus que partout ailleurs, devroit présider dans les Edifices sacrés. On vient aussi de bâtir dans ce quartier, un nouvel Hôtel z pour les Gardes du Corps, commencé sur les desseins & sous la conduite de M. *Blondel*, Architecte du Roi, & finie par M. *Gallant*, Inspecteur du Château de Versailles. Dans le vieux Versailles est situé le Jardin potager marqué X ; c'est un Jardin particulier & planté régulierement sur les desseins de la *Quintinie*, un des plus habiles hommes que nous ayons eu pour l'Agriculture, & qui dans un terrein de cent cinquante-sept toises de longueur, sur cent trente-deux de largeur, a distribué différens compartimens pour les légumes, des allées en terrasses, des murs d'espaliers disposés avec art pour les fruits hâtifs & tardifs, des serres chaudes pour y élever & conserver pendant l'hyver des fruits précoces, étrangers & François, enfin des canaux & des bassins pour faciliter l'arrosement. Dans ce même enclos, sont disposés des cours, des basses-cours, & un Bâtiment assez bien entendu, pour le logement du Jardinier & les dépôts des fruits, des graines, des oignons, racines, &c. Dans ce quartier est situé aussi le Bâtiment de la Surintendance, dans une partie duquel est placé le dépôt des tableaux du Roi (*h*) marqué Y. On y trouve enfin le Bâtiment du grand Commun marqué M, dont nous donnerons les plans & élévations en particulier dans les planches suivantes de ce Volume.

(*h*) Ce dépôt précieux est contenu dans un appartement particulier de huit pieces de plain-pied, & dans plusieurs autres pieces qui font partie de la résidence du Directeur Général des Bâtimens du Roi. Il est confié à M. *Portail*, Garde Général des Plans Géographiques & des Tableaux de Sa Majesté. Il est composé d'une collection considérable de tableaux des grands Maîtres d'Italie, tels que *Raphael*, *Michel-Ange*, *Le Correge*, les *Carraches*, *Le Guide*, le *Tintoret*, *Paul Veronese*, *Le Valentin*, *Le Guerchin*, &c. On y trouve aussi plusieurs ouvrages des plus célebres Peintres de l'Ecole Françoise, & des Ecoles Allemande & Flamande. C'est de ce cabinet immense que l'on tire tous les tableaux de chevalet qui parent les appartemens de Versailles & des autres Maisons Royales, & d'où ont été pris ceux qui se voient publiquement au Palais du Luxembourg, à Paris, sous la garde particuliere de M. *Bailli.*

C'est enfin dans cet endroit que se voient les tableaux originaux de la Famille Royale, & où se font les copies qu'il plaît à Sa Majesté d'accorder aux Cours étrangeres, ou à des personnes de considération. Dans l'une de ces pieces sont contenues les Cartes Géographiques des Maisons Royales, ainsi que plusieurs manuscrits sur l'Architecture, entr'autres celui de *Claude Perrault*, que nous avons cité plus d'une fois dans ce Volume.

Toute cette magnifique collection est distribuée avec beaucoup d'ordre. On doit cet arrangement à M. *Portail*, qui en homme de goût & en Artiste éclairé, se fait un plaisir de mettre ces chef-d'œuvres de l'Art dans leur plus beau jour, & de les laisser voir à l'étranger avec une affabilité peu commune.

Au

Château de Verſailles.

Au bas de cette planche, à l'endroit marqué R, on voit la maſſe du plan des Bâtimens & des Jardins du Château de Clagny, originairement bâti pour Sa Majeſté ſur les deſſeins de *Jules Hardouin Manſard*, & l'un des premiers chef-d'œuvres de cet Architecte. Ce Château fut donné par Sa Majeſté à Madame de Monteſpan, en 1685. (Voyez les plans, coupes & élévations de cet Edifice, dans le cinquieme Volume de ce Récueil.) Près de-là, à l'endroit coté 43, on a bâti l'Hôpital de la Charité, & l'on conſtruit actuellement, vers l'emplacement coté 42, un Hôpital pour les malades qui doit contenir quatre cens lits, & qui s'érige par les libéralités de M. le Dauphin, ſur les deſſeins de M. de *Marne*, Inſpecteur des Rigoles de Verſailles. Cet Hôpital ſe trouve élevé au bord d'un canal, coté 45, qui reçoit ſes eaux des lieux circonvoiſins, & qui eſt deſtiné particulierement, pendant l'hyver, à remplir les glacieres de Verſailles.

Revenons à la Place d'Armes, & remarquons qu'elle forme une eſpece de triangle, dont la baſe eſt de deux cens quinze toiſes, & la perpendiculaire de cent dix; chaque côté de ce triangle devoit former une rue ornée du côté de la Place d'une grille de fer, derriere laquelle, de l'autre côté de la rue, on devoit appercevoir des corps de Bâtimens réguliers deſtinés à la réſidence des Seigneurs de la Cour. Quelques-uns de ces derniers ont été élevés, mais ils ont été diſcontinués, ainſi que les grilles, ce qui auroit cependant rendu l'iſſue du Château fort agréable, ſes dehors, dans leur état actuel, annonçant trop imparfaitement, par le défaut d'entretien, la demeure du Prince qui l'habite. La baſe de ce triangle eſt curviligne, & terminée par les écuries & les trois avenues dont nous avons fait mention; le ſommet eſt terminé par deux des pavillons des aîles des Miniſtres marquées E, & par la grille de l'avant-cour du Château. De cette Place d'Armes on découvre cet Edifice du côté de l'entrée, & il paroît élevé amphithéâtralement ſur un glacis qui monte inſenſiblement depuis l'avenue de Paris juſqu'à la Cour de marbre F; cette ſituation pyramidale donne à la vérité une aſſez grande idée de ce vaſte Palais, mais ſon ordonnance en général eſt bien inférieure à celle des façades des Jardins, ainſi que nous l'avons déja remarqué.

A l'extrêmité de l'avant-cour H, ſe trouve la cour principale G, & celle F, l'une & l'autre environnée des Bâtimens qui compoſent l'ancien Château de Verſailles, & auquel on a joint deux grandes aîles, l'une du côté du Midi, l'autre du côté du Nord, & qui, avec le grand avant-corps A, donnent naturellement la forme & la diſpoſition la plus heureuſe & la plus réguliere aux Jardins de propreté dont nous allons donner la deſcription. Celle des Bâtimens trouvera ſa place dans les Chapitres ſuivans.

En face de l'avant-corps A ſe trouve une grande terraſſe cotée 1, ornée de deux grands baſſins qui tiennent lieu de parterre, ce qui a fait nommer cette eſplanade, la terraſſe des parterres d'eau. La forme de ces baſſins a été changée plus d'une fois, mais toujours avec goût (*i*); ceux qu'on y voit aujourd'hui ſont beaucoup plus ſimples : les Jardins venant à s'aggrandir, on a cru devoir moins diviſer les parties qui les compoſoient. Ces baſſins ont de longueur 27 toiſes 2 pieds, ſur 13 toiſes 4 pieds de largeur; ils ſont bordés d'une tablette de marbre blanc entourée de gazon. Ces tablettes ſont ornées chacune de huit grouppes de bronze d'une proportion coloſſale & de la plus grande beauté. Ces grouppes repréſentent des fleuves, des rivieres & des fontaines, qui ont été modelées par les plus célebres Sculpteurs, & fondues par les *Kellers* (*k*), les deux plus habiles Fondeurs que la

(*i*) On voit dans le cinquieme Volume du Cabinet du Roi, planche III, un plan du Jardin de Verſailles gravé par *Silveſtre* en 1680, où eſt exprimée la forme des premiers baſſins placés ſur cette terraſſe, & dans *les Délices de Verſailles*, planche XIV, ceux qui ont pris la place des premiers, avant que ceux qui ſe voient aujourd'hui fuſſent exécutés.

(*k*) Nous avions eu deſſein de donner un abrégé des

Château de Verſailles.

France ait poſſédé. On voit auſſi ſur chaque tablette de ces baſſins quatre grouppes d'enfans repréſentant des Amours, des Génies, & de petites Nimphes, d'un deſſein exquis, & qui ont été fondus par *Aubri* & *Roger*, deux autres Fondeurs de réputation. Dans ces baſſins ſont diſtribués différens tuyaux de plomb, du milieu deſquels s'éleve une gerbe de trente pieds, accompagnée d'une ceinture de divers jets paraboliques, qui devoient être revêtus de figures de métal, leſquelles n'ont point encore été exécutées.

A l'extrêmité de ces parterres d'eau ſont deux boſquets cotés 5 & 6. Le premier, nommé le *Cabinet du point du jour*, eſt orné de deux grouppes d'animaux de bronze, modelés par *Houzeau*, & fondus par les *Kellers*. Le ſecond, nommé le *Cabinet de Diane*, eſt auſſi orné de deux grouppes d'animaux modelés par *Raon*, & fondus par les mêmes. Les baſſins de ces Boſquets jettent des napes d'eau, & au milieu s'éleve une gerbe de vingt-cinq pieds, qui, par le murmure agréable qu'elle produit, invite les Spectateurs à viſiter ces deux fontaines.

A la droite du Château ſe voient deux parterres, cotés 39 : on deſcend à ces parterres par un perron (*l*) de marbre blanc accompagné d'un mur de revêtiſſement qui ſoutient un des côtés de la terraſſe où ſe trouvent ſitués les parterres d'eau; ce mur de revêtiſſement eſt terminé par une tablette auſſi de marbre, ornée de moyens vaſes du deſſein de *Balin*, Orfevre célebre du dernier ſiecle, & jettés en bronze par *Duval*, habile Fondeur. Aux deux extrêmités du perron, ſont deux figures de marbre blanc d'une très-belle exécution; l'une eſt *Venus pudique*, copiée à Rome en 1686 par *Coiſevox*; l'autre eſt *Melius* affranchi de *Servius*, copié d'après l'Antique en 1684 par *Fog*, Sculpteur Florentin. Autour de ces parterres, nommés *les parterres du Nord*, ſont diſtribués des vaſes de marbre blanc de ſix pieds de haut, exécutés par *Bertin* & *Cornu*; à l'extrêmité eſt un grand baſſin, coté 38, nommé *la fontaine de la pyramide*, parce qu'il s'en éleve une au milieu compoſée de quatre cuvettes de forme pyramidale, dont celle d'enbas, ſoutenue par des Tritons, a douze pieds de diametre, & les autres à proportion. Cette fontaine jailliſſante eſt du deſſein de *Girardon*. Dans ces parterres ſont deux autres baſſins ornés de *Tritons* & de *Sirenes* de métal, modelés par *Tubi* & *Le Hongre*, ainſi que la fontaine de la pyramide. Ces Tritons ſoutiennent une couronne de laurier, du milieu de laquelle s'éleve un jet d'eau de treize pieds de hauteur (*m*). Cette fontaine de la pyramide fait face à deux allées : l'une qui s'étend dans toute la profondeur du petit parc, l'autre qu'on nomme *l'allée d'eau*, cotée 36, parce qu'elle eſt ornée de quatorze petits baſſins, ſept de chaque côté, enfermés dans des plate-bandes de gazon. Ces baſſins de marbre ſont ornés de grouppes de Tritons, Génies, Enfans, ou Termes de bronze, portant chacun une petite cuvette auſſi de marbre, d'où s'éleve un bouillon qui, dans ſa chute, forme une nappe qui tombe dans chaque baſſin. Ces petits grouppes ont été modelés par *Le Gros*, *le Hongre*, & *Lérambert*, & jettés en bronze par les Fondeurs que nous avons déja cités. On voit dans le ſixieme Volume des Œuvres du Cabinet

ouvrages de chacun des Artiſtes qui vont être nommés dans cette deſcription. Nous avions déja fait nombre de recherches à cet égard; mais la difficulté de rendre juſtice à chacun, & de trouver des éclairciſſemens ſuffiſans pour parler de tous comme il convient, nous a fait renoncer à rapporter ici ce que nous en avions déja recueilli. D'ailleurs on nous a perſuadés que ces notices n'étoient guere du reſſort d'un recueil auſſi conſidérable que celui-ci, nous réſervons donc cet abrégé pour une autre occaſion; nous nous contenterons en nommant ces différens chef-d'œuvres, de faire ſentir ſeulement la beauté de l'ouvrage & le mérite de l'Artiſte.

(*l*) Vis-à-vis de ce perron, ſur la terraſſe, à l'endroit coté 46, ſe voyoit anciennement un baſſin, nommé *le baſſin de la Sirene*, au milieu duquel étoit un grouppe ſculpté par les *Marſi*, & qui ſe trouve gravé par *Le Pautre* dans le cinquieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi. C'eſt à cet endroit qu'on a pratiqué un des réſervoirs cités dans l'Avant-Propos, page 97.

(*m*) Voyez les deſſeins de ces différens baſſins, vaſes & ſtatues, dans le Recueil, de *Simon Thomaſſin*, dont nous parlerons dans la ſuite.

du Roi, les deſſeins de ſept de ces petits grouppes gravés par *Le Pautre*, & qui répétés deux fois, compoſent les quatorze baſſins dont nous parlons.

A la tête de cette allée d'eau, qui eſt en talud, eſt une caſcade, cotée 37, compoſée d'une grande nappe ou torrent, produit par la fontaine de la pyramide. Cette caſcade eſt ornée de bas-reliefs & de quatre maſques. Toute cette ordonnance eſt d'un beau ſimple & d'un deſſein admirable (*n*), & a été modelée par *Girardon*, *Le Hongre*, & *Le Gros*. Au pied des paliſſades qui environnent cette caſcade, ſont diſtribuées pluſieurs figures de marbre exécutées par *Drouilli*, *Leſpagnandel*, *Roger*, *Buiſter*, *Jouvenet*, *Houzeau*, *Girardon*, *Utinot*, *Guerin*, *Regnaudin*, &c. & qui repréſentent différens ſujets allégoriques, dont les détails nous méneroient trop loin, ainſi que ceux de toutes les ſtatues placées dans ce Jardin, tant antiques que modernes, & dont la plûpart de ces dernieres ont été copiées à Rome par les plus habiles Sculpteurs du dernier ſiecle; ſans parler ici des termes, des grouppes d'enfans, d'animaux, & des vaſes de marbre, de bronze & de métal, dont la beauté de l'exécution ſurpaſſe tout ce que la deſcription la plus exacte pourroit en dire; genre de beauté d'ailleurs qu'il faut néceſſairement voir ſur les lieux, pour ſe former une juſte idée de la magnificence qu'offre aux yeux des Connoiſſeurs, le ſpectacle de tant de merveilles (*o*).

Au bas de l'allée d'eau ſe trouve un grand baſſin, coté 35, nommé *le baſſin du Dragon*; il a vingt toiſes de diametre, & au milieu ſe voit le Serpent *Python* qui lance un jet de quatre-vingt-cinq pieds de haut; il eſt entouré de Dauphins & de Cygnes jettant auſſi de l'eau. Ceux-ci portent de petits Génies, d'attitudes variées, & d'une compoſition ingénieuſe. Tout ce grouppe eſt de métal doré, & a été modelé par *Gaſpard de Marſi*.

Au pied de ce baſſin ſe voit une grande piece d'eau, cotée 33; elle eſt nommée *la piece de Neptune*, & eſt bordée dans ſa partie ſupérieure d'une tablette ornée de vingt-deux vaſes de métal, au milieu de chacun deſquels s'éleve un bouillon qui tombe dans un chéneau de plomb, d'où s'élance un jet d'eau entre chaque vaſe. Au bas du mur de revêtiſſement qui ſoutient la tablette, ont été faits, en 1739, (*p*) trois grouppes de métal. Celui du milieu, par *Adam*, repréſente Neptune & Amphitrite ſortant du ſein des eaux. Celui à droite repréſente l'Océan, par *Le Moine*; & celui à gauche repréſente *Protée*, par *Bouchardon*. On voit auſſi de ce dernier, des Monſtres marins au bas des glacis de cette piece d'eau, qui ſont d'une exécution ferme & hardie. Cette piece, originairement du deſſein de *Le Nautre*, a été retablie il y a

(*n*) Pluſieurs attribuent à *Le Brun* le deſſein de cette caſcade & de l'allée d'eau; cependant l'on en trouve les deſſeins, page 165. &c. dans le premier Volume manuſcrit de *Claude Perrault*, que *Charles*, ſon frere, prétend avoir été exécutés, & où il dit que *Le Brun* a ſeulement préſidé à la compoſition des figures, en ſorte que *Claude Perrault*, au dire de ſon frere, paroît avoir eu quelque part à la décoration de pluſieurs des fontaines & des Boſquets de Verſailles; ce qui prouveroit que non-ſeulement il étoit bon Architecte, à en juger par le périſtile du Louvre, & les autres Edifices que nous avons donnés de lui dans les Volumes précédens, mais encore qu'il excelloit dans les Arts de goût. D'ailleurs nous avons déja dit, qu'il a été conſulté vers 1712 pour les changemens des Bâtimens du côté de la cour du Château dont nous décrivons les Jardins.

(*o*) Les 7[e] & 8[e] Volumes des Œuvres du Cabinet du Roi, contiennent 108 Statues, Termes & Vaſes, gravés avec le plus grand ſoin par *Edelinck*, *Audran*, *Le Pautre*, *Chauveau*, *Mellan*, *Baudet*, &c. & font partie du nombre de celles qui ornent le Château & les Jardins de Verſailles. *Simon Thomaſſin*, Graveur du Roi, en 1689, a auſſi formé un Recueil *in-octavo* de plus de deux cens figures, grouppes, Termes, fontaines & vaſes qui embelliſſent le lieu que nous décrivons. Ce Récueil n'offre encore qu'une très-petite partie des chef-d'œuvres contenus dans l'intérieur & l'extérieur de ce Palais. Il ſeroit à déſirer ſans doute que l'on raſſemblât dans un nouveau Recueil portatif, généralement tout ce qu'il y a de remarquable dans cette Maiſon Royale, & qu'on y joignît les tréſors de ce genre qui ſe trouvent à *Marly*, à *Trianon*, à *Fontainebleau*, au *Château de Sceaux*, & ailleurs, accompagnés des deſſeins géométraux & des meſures exactes des boſquets & des Fontaines de ces Maiſons de plaiſance; ouvrage déſiré depuis long-tems de l'Etranger, & d'une utilité indiſpenſable à nos Artiſtes.

(*p*) Avant ce tems l'on ne voyoit ſur ce revêtiſſement que les tuyaux de plomb qui attendoient ces grouppes, tels que ſe voient actuellement ceux des parterres d'eau dont nous venons de parler.

Château de Verſailles.

environ vingt ans, dans l'état où on la voit aujourd'hui. On peut dire ſans enthouſiaſme que cette piece raſſemble plus d'objets intéreſſans, qu'aucune de celles qui ſe voient dans les Jardins de Verſailles. Auſſi eſt-ce par elle que ſe termine le ſpectacle enchanteur des grandes eaux (*q*) de ces magnifiques Jardins; & c'eſt-là que les Spectateurs ſe rendent après avoir vu jouer tous les boſquets & les fontaines, & qu'ils découvrent, étant placés ſur les boulingrins qui environnent cette piece, les beautés de l'Art & celles de la nature réunies enſemble. Autour de cette piece d'eau on voit trois ſtatues de marbre blanc; l'une eſt *Fauſtine*, copiée à Rome par *Fremery*; la ſeconde, eſt un grouppe repréſentant la *Renommée* qui écrit l'Hiſtoire de *Louis le Grand* : ce grouppe a été fait à Rome par *Dominique Guidi*, d'après les deſſeins de *Le Brun*; la troiſieme repréſente *Bérénice*, copiée par *Leſpingola* d'après l'Antique.

Aux deux côtés de l'allée d'eau ſe voient deux boſquets, l'un nommé *les trois fontaines*, coté 32, l'autre *l'arc de triomphe*, coté 34; le premier eſt ainſi nommé, parce que trois baſſins de formes variées s'y trouvent diſtribués dans ſa longueur : ce boſquet eſt ſans ornement, il eſt ſeulement entouré de charmilles & de gradins de verdure, & l'inégalité du ſol eſt rachetée par des glacis en pierre. C'eſt de l'inégalité de ce terrein que *Le Nautre* a ſçu tirer l'effet merveilleux des eaux de ce boſquet, qui préſentent avec un art infini le pouvoir de l'Hydraulique, lorſqu'il eſt conduit par une main intelligente, & par l'étude de la Méchanique. En un mot, ce boſquet ſeul auroit été capable de faire la réputation de *Le Nautre*, ſi ce génie fertile n'avoit prouvé dans toutes ſes productions un goût exquis & une expérience ſeule capable de vaincre tous les obſtacles. On trouve le deſſein de ce boſquet dans le ſixieme Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi.

Le boſquet de l'arc de triomphe eſt appellé ainſi, parce qu'au fond de cette piece de verdure eſt élevé un frontiſpice compoſé de trois arcades, & dont les trumeaux ſont ornés de pilaſtres d'Ordre Ionique. Tout ce frontiſpice eſt conſtruit en fer doré à l'huile, percé à jour, & d'un travail excellent : il eſt couronné d'un fronton ſur les corniches rampantes duquel ſont placées des cuvettes de métal, jettant des bouillons d'eau & des nappes. Cet arc eſt élevé ſur des gradins de marbre blanc chargés de bas-reliefs de métal, d'un deſſein correct & bien entendu. Quatre pyramides triangulaires percées à jour, poſées ſur des piedeſtaux de marbre de Languedoc précédent cet arc de triomphe, & ſemblent être autant de monumens élevés en cryſtal & en bronze, par la limpidité des nappes d'eau qui en réuniſſent les compartimens. Certainement il eſt impoſſible d'imaginer ſans l'avoir vû, le merveilleux effet que produit cette décoration; l'art y paroît pouſſé à ſon dernier période, & la nature ſemble à l'envi lui diſputer la prééminence. On remarque encore dans ce boſquet des ſcabellons, des buffets, des goulottes, & trois fontaines, l'une de *la Gloire*, l'autre de *la Victoire*, & la troiſieme de *la France*. Toutes ces compoſitions, d'un deſſein & d'une exécution qui ſurpaſſent l'éloge que nous en pourrions faire ici, ont été modelées par *Coiſevox*, *Tubi*, *Mazeline*, &c. ſur les deſſeins de *Le Brun*, & ſous la conduite de *Le Nautre* (*r*). Enfin l'on peut dire que

(*q*) Les eaux jailliſſantes des Boſquets de Verſailles dépenſent un volume d'eau ſi conſidérable, lorſqu'elles jouent toutes enſemble, qu'on ſe contente ordinairement durant l'été ſeulement, de faire jouer depuis dix heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir, pendant le ſéjour du Roi à Verſailles, les parterres d'eau & quelques baſſins qui s'apperçoivent du Château & des terraſſes; en ſorte que les grandes eaux ne jouent publiquement qu'aux Fêtes de la *Pentecôte* & de *Saint-Louis*, ou bien lorſque quelque Ambaſſadeur, ou quelqu'Etranger de la premiere conſidération, viennent viſiter cette Maiſon Royale. Ce ſpectacle alors dure environ deux heures & demie, & conſomme la quantité de trente-cinq mille deux cens quatre-vingt-douze muids d'eau.

(*r*) *Charles Perrault*, dans le premier Volume manuſcrit des Œuvres de ſon frere, dit, page 156, que *Claude Perrault* avoit donné des deſſeins pour ce Boſquet qui ſurpaſſoient en magnificence celui dont

Château de Verſailles.

la richeſſe des matieres, le choix des formes, la beauté des ornemens, tout juſqu'au travail de l'Artiſan, y eſt traité avec le plus grand ſuccès.

Près de ce boſquet on voit un réſervoir, coté 40, & qui donne ſon nom à la rue ſur un des murs de laquelle il ſe trouve ſitué. Voyez ce que nous avons dit de ce réſervoir, page 97. On en voit auſſi pluſieurs ſous le même numéro, marqués dans ce plan, mais dont la plûpart ſont détruits; il ne reſte actuellement que ceux cotés 40 *, appellés *les deux réſervoirs de Jambette*, dont il a auſſi été fait mention, page 97.

Après avoir parcouru la droite de ces Jardins, examinons l'autre côté, avant que d'entrer dans le détail des boſquets diſtribués en face du Château. On y trouve une terraſſe (*ſ*) ſemblable à celle qui lui eſt oppoſée, ornée de pluſieurs perrons de marbre blanc, dont celui du milieu eſt orné de Sphinx de même matiere, portant chacun un enfant de bronze (*t*). Ce perron deſcend ſur une eſplanade occupée par des parterres, appellés *les parterres des fleurs, ou du midi*, cotés 2. La tablette de marbre qui environne ces parterres eſt enrichie de vaſes auſſi de marbre d'une très-grande beauté, & de l'exécution de *Bertin*, *Tubi*, & *Hulot*. On y voit auſſi pluſieurs petits vaſes de bronze, exécutés ſur les deſſeins de *Balin*, & dans le même goût que ceux dont nous avons parlé en décrivant *le parterre du Nord*.

A l'extrêmité de cette eſplanade eſt une baluſtrade de pierre, de laquelle on découvre le Jardin de l'Orangerie, coté 3. Le Bâtiment de ce Jardin eſt digne de la magnificence des Romains : il faut deſcendre cent quatre marches pour y arriver; mais comme il mérite une deſcription particuliere, nous la donnerons dans le Volume ſuivant avec ſes plans, coupes & élévations. Nous dirons ſeulement ici, que cet ouvrage important a été élevé ſur les deſſeins & ſous la conduite de *Jules Hardouin Manſard*, & qu'on peut le regarder comme une des merveilles de l'Europe, par ſa grandeur, ſa magnificence & ſa ſolidité, ſans parler de la beauté & de la quantité des Orangers que ce Bâtiment contient l'hyver, qui parent ſes Jardins pendant la belle ſaiſon, & qui ſont entretenus & ſoignés de maniere à faire croire aux perſonnes que la curioſité attire à Verſailles, que ce Palais eſt ſitué dans le ſein de la Provence.

En face de cette Orangerie eſt un grand canal, coté 4, nommé *la piece des Suiſſes*, parce que ce ſont eux qui ont travaillé à ſa conſtruction; elle a trois cens cinquante toiſes de longueur & cent vingt de largeur; elle eſt bordée d'une tablette de pierre, & environnée de taluds de gazon, & d'arbres à hautes tiges, dont la cime vient ſe reflêchir dans ce canal. A l'extrêmité de cette piece d'eau eſt placée une ſtatue équeſtre repréſentant *Marcus-Curtius*, par le Cavalier *Bernin*. L'axe de ce grouppe, coté 41, s'aligne avec celui de la *Renommée* placée au bout de la piece de *Neptune*, coté 33, dont nous avons déja parlé. Cet axe horizontal, de neuf cens ſoixante-dix toiſes, ſert de baſe à la perpendiculaire qui traverſe toute la profondeur du petit & du grand Parc, lequel, depuis l'avant-corps du Château A, juſqu'à la grille placée à la pointe de *Gallié*, a mille cinq cens ſoixante-dix toiſes.

Entrons à préſent dans le petit Parc, & parcourons-en les chef-d'œuvres, ou plutôt contentons-nous de les indiquer; car, comme nous l'avons déja remarqué, chaque boſquet qui le compoſe, exigeroit de nous une deſcription particuliere, que nous aurions donné ſans doute, ſi les bornes que nous nous ſommes preſ-

nous venons de parler. Non-ſeulement nous doutons de ce qu'il avance, mais nous ne les trouvons point dans le deuxieme Volume des Œuvres de cet Auteur, où *Charles Perrault* les avoit indiqués.

(*ſ*) C'eſt ſous cette terraſſe, cotée 47, que l'on a conſtruit un des deux réſervoirs que nous avons cités dans l'Avant-Propos, page 97.

(*t*) Ces Sphinx ſont l'ouvrage de *Lerambert*, & ſe trouvent gravés dans le Recueil de *Simon Thomaſſin*, Planches LXXXIII & LXXXIV.

Château de Versailles.

crites, nous eussent permis ce détail; d'ailleurs il auroit demandé des desseins particuliers & des mesures exactes, qui dans la suite pourront faire l'objet d'un Recueil particulier.

En sortant de l'Orangerie, le premier bosquet est le labyrinthe, coté 10, planté sur les desseins de *Le Nautre.* Ce bosquet est compris dans un massif de bois percé de plusieurs allées de huit pieds de largeur qui produisent du couvert & de l'ombrage en plein Midi. Ces allées sont plantées irrégulierement, & sont bordées de treillages à hauteur d'appui; celle des arbres, & le peu de largeur des allées n'ayant pas permis d'y entretenir des palissades. Dans chaque Carrefour que forment les sinuosités des allées, se trouve placé un bassin de rocailles orné d'animaux de différentes especes, représentant pour chaque bassin une Fable d'Esope, accompagnée pour la plûpart d'une inscription par *Benserade*; ce labyrinthe a trois issues, contre l'usage ordinaire. A la porte principale se remarquent deux statues, dont l'une représente *Esope*, l'autre l'*Amour*: la premiere est de *Le Gros*: la deuxieme, de *Tubi.* Ces deux figures sont de métal colorié, ainsi que tous les animaux placés dans les trente-neuf bassins qui sont distribués dans ce labyrinthe. Ces animaux sont accompagnés d'attributs qui leur conviennent, & soutenus par des rocailles & des coquillages réels. Chacun de ces bassins est embelli par des jets d'eau, des nappes & des bouillons, dont l'effet, quoiqu'en petit, ne dément point celui des bosquets qui nous restent à décrire. Les Sculptures, entr'autres, sont d'une beauté d'expression qui n'a de rivale que la nature. D'ailleurs les formes de ces fontaines sont belles & ingénieuses, d'un bon choix: enfin la propreté, l'entretien, l'air frais qu'on y respire, invitent au recueillement, & y font goûter les douceurs de la solitude. (Voyez les desseins de ces bosquets & fontaines dans le sixieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, gravé par *Le Clerc.* On en trouve aussi une autre suite *in-quarto*, petit format, à Paris, chez *Jombert*).

Attenant ce bosquet, est situé celui de la salle du bal, coté 9; cette salle, de forme elliptique, est bordée de gradins. Dans le fond on voit une cascade de rocailles artistement arrangée, & accompagnée de quatre goulottes de marbre de Languedoc qui en marquent les extrêmités, & au bas desquelles se voient de grandes torcheres, ainsi qu'au pied des taluds de marbre qui soutiennent les gradins. Ces torcheres servent à porter des girandoles pour éclairer cette salle pendant la nuit. De la cascade de rocailles tombent des nappes d'eau qui produisent un murmure agréable, & un effet très-brillant aux lumieres. Au-dessus de cette cascade est un trottoir où se place l'orchestre, & sur chaque goulotte & talud de marbre, se voient des vases de métal sculptés, ainsi que les torcheres, par *Houzeau*, *Masson*, *Le Hongre*, &c. Sur la partie supérieure de l'Amphithéâtre, & en face de la cascade, est placé un groupe de marbre blanc représentant *Papire Pretextat* & sa mere, sculptés par *Carlier* d'après l'Antique. Sur le sol de ce bosquet on avoit pratiqué anciennement une espece d'arene formant une isle, surmontée de deux gradins de plomb bordés de rocailles, & qu'on a détruit depuis, n'étant pas naturel que cette arene, qui avoit été destinée pour la danse, fut entourée d'eau. Ce bosquet champêtre n'est véritablement intéressant que lorsqu'il est embelli par la chute des nappes & torrents assez précipités qui s'y remarquent, lorsque les grandes eaux de Versailles se donnent en spectacle.

En face du Château, & à côté de cette salle de bal, est une grande esplanade, cotée 8, où l'on a distribué deux parterres à compartimens, dans chacun desquels se trouve enclavé un bassin de forme circulaire, bordé de marbre blanc, & où l'on voit au milieu un petit grouppe de métal, d'où s'éleve une gerbe de trente pieds de hauteur. Ces grouppes sont analogues à l'Histoire de *Latone*, représentée par

un groupe de trois figures de marbre blanc, ſculpté par *Marſi*, placé dans un grand baſſin ſitué à la tête de ces parterres, & au pied d'une terraſſe en fer à cheval, coté 7, à laquelle on arrive par trois grands perrons en pierre.

C'eſt de l'extrêmité ſupérieure de cette terraſſe marquée * que l'on découvre le plus bel aſpect qu'on puiſſe concevoir; d'un côté on apperçoit toute la façade du Château de Verſailles, de deux cens neuf toiſes & demie de longueur, ſans compter la ſaillie de l'avant-corps A, en ſorte que cette ſaillie, plus proche du point de diſtance * de quarante-trois toiſes que les aîles, ſemble faire dominer cet avant-corps de toute la hauteur de l'Attique, quoique la partie ſupérieure de cette façade ſoit horizontale dans l'exécution; effet d'optique qui marque le concert que *Manſard* & *Le Nautre*, ont cherché à mettre dans la décoration de l'Edifice, & dans la diſtribution des Jardins de ce Palais. Enfin, de l'autre côté de cette éminence *, on découvre non ſeulement le baſſin & les parterres de *Latone*, que nous venons de décrire, mais auſſi la grande allée du tapis verd 18, le baſſin d'*Apollon* 19, & le grand canal 20: autant d'objets, qui par leur diſpoſition, par l'art avec lequel *Le Nautre* a ſçu racheter l'inégalité du terrein, & par la quantité de figures de marbre blanc, & de vaſes qui ſe détachent ſur les paliſſades qui ſervent de limites à toutes ces parties découvertes, ſont autant de beautés frappantes qu'on ne ſçauroit décrire qu'imparfaitement.

A la droite du baſſin de *Latone* ſe remarque un boſquet, coté 29, où l'on avoit élevé il y a environ quinze ans, un petit *Belvedere* pour M. le *Dauphin*, & qui a été détruit depuis quelques années (*u*). Près de là ſont placés les bains d'*Apollon*, cotés 30, dont le boſquet de verdure qui les contient a pris le nom. Ce magnifique groupe de marbre blanc, composé de ſept figures, repréſente ce Dieu chez *Thetis*, accompagné de ſix Nymphes. Ce Dieu eſt aſſis au milieu: les trois Nymphes qui s'empreſſent à le ſervir, ainſi que la figure d'*Apollon*, ſont de *Girardon*; les trois autres, qui ſont derriere, ſont de *Regnaudin*. Tout ce groupe, un des plus conſidérables qui ayent encore été exécutés, eſt, ſans contredit, un des chef-d'œuvres des Sculpteurs que nous venons de nommer, & des Jardins de Verſailles, & mériteroit certainement d'être à couvert dans une galerie magnifique, auſſi-bien que les deux autres groupes qui ſont à côté, l'un repréſentant deux courſiers d'*Apollon* abreuvés par des *Tritons*, ſculptés par *Guerin*; l'autre composé auſſi de deux *Tritons* qui abreuvent deux des chevaux d'*Apollon*, exécutés par *Marſi*. Ces deux derniers groupes ne cedent en rien à celui du milieu; & quoiqu'ils ſoient tous trois à couvert, par autant de baldaquins de métal ſoutenus par des armatures de fer revêtues de plomb doré, ainſi que les baldaquins, ces miracles de l'art ſont beaucoup trop expoſés aux injures de l'air, à la rouille, & à la chute des feuilles; autant d'obſtacles qu'on ne peut prévenir qu'en les tranſportant ailleurs, ou en leur bâtiſſant dans le même lieu un Edifice qui les mette en ſûreté. Originairement on l'avoit fait ainſi: ce Bâtiment appellé *la Grotte de Thetis* (*x*), & qui con-

(*u*) Dans une nouvelle édition de *Piganiol*, on trouve gravé avec beaucoup d'appareil, le deſſein de ce Boſquet, d'ailleurs aſſez peu intéreſſant.

(*x*) Voyez la deſcription de cette Grotte, par *Felibien*, Hiſtoriographe des Bâtimens du Roi, imprimée en 1671 chez *Coignard*, rue Saint Jacques, extraite du ſixieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, ancienne édition, & où l'on trouve, en vingt planches gravées par *Edelinck*, *Baudet*, *Chauveau*, & *Le Pautre*, tous les développemens intéreſſans de cette Grotte. Voyez auſſi, dans le premier Volume manuſcrit de *Perrault*, page 157, les deſſeins qu'il avoit donnés de cette Grotte, en 1667. *Charles Perrault*, rapporte dans ce manuſcrit, que le projet de ſon frere ne fut pas exécuté, parce qu'il avoit imaginé un deſſein ſans exemple. Raiſon, dit-il, pour laquelle il auroit dû être préféré. C'étoit des figures coloſſales qui auroient été de marbre blanc, revêtues en partie de rocailles, qui les auroit fait paroître d'une ſeule piece. L'intérieur de cette Grotte étoit magnifique. *Le Brun*, dit toujours *Charles Perrault*, avoit ſeulement diſpoſé les groupes des figures exécutés par *Girardon* & *Regnaudin*, & *Claude Perrault*, avoit donné le deſſein de tout le reſte, même des compartimens de la voute & du ſol, dont il nous a conſervé les deſſeins dans les pages 161 & 163 du même Volume manuſcrit.

Château de Versailles.

tenoit ces grouppes, étoit situé à l'entrée du Parc, en face de l'endroit où est aujourd'hui la Chapelle. Ensuite, lorsqu'on vint à démolir cette Grotte pour ériger l'aîle neuve, on plaça ces chef-d'œuvres dans le bosquet des dômes, coté 22; mais comme ils y étoient totalement à découvert, on les transporta dans le bosquet dont nous parlons, & l'on imagina les baldaquins déja cités. Ce bosquet est entouré de palissades de charmilles, ornées de gradins & d'un Amphithéâtre placé en face des trois grouppes qu'on voit dans ce bosquet, & dont la beauté, la perfection, & l'excellence de l'art, ont dispensé qu'on y insérât aucun effet d'eau. On y remarque seulement des masques de bronze dorés, qui jettent leur eau dans des coquilles, ce qui forme autant de nappes dans un bassin continu qui sert de base à ce monument, digne de passer à la postérité la plus reculée.

A la droite de ce bosquet, & au-dessus de celui des trois fontaines, en étoit anciennement un autre, nommé le *Théâtre d'eau*, coté 31. Cette piece est totalement détruite: elle étoit de forme circulaire; trois allées en patte d'oie venoient s'aligner au centre. Dans chacune de ces allées étoient autant de cascades; leurs eaux présentoient divers changemens, dont les mouvemens procuroient un spectacle aussi étonnant que merveilleux. Mais il ne nous reste de ce bosquet admirable, que les allées assez bien entretenues qui l'environnoient. (Voyez les desseins de ce bosquet, dans le sixieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, gravés par *Le Pautre*, *Silvestre*, *Simoneau*, &c.)

Les bosquets dont nous venons de parler, sont enfermés dans autant de massifs de verdure, de moyenne futaie; chacun de ces massifs est séparé par de grandes allées de vingt-huit pieds de largeur, bordées de palissades de trente pieds d'élévation, qui forment des contre-allées de huit pieds de large. Ces allées sont sablées, dressées & entretenues avec assez de soin, & procurent un ombrage agréable en tout tems.

Dans les quatre principaux carrefours des maîtresses allées qui divisent les bosquets, sont placés autant de bassins, cotés 11, 13, 25 & 28, appellés les bassins de *Bacchus*, de *Saturne*, de *Flore* & de *Cerés*, représentées par autant de figures de métal accompagnées de génies & d'attributs qui leur conviennent, exécutés par *Girardon*, *Merg*, *Tubi*, & *Regnaudin*, sur les desseins de *Le Brun*. On voit les desseins des grouppes de ces bassins, gravés dans le Recueil de *Simon Thomassin*.

En face du bassin de *Latone* est une grande allée, cotée 18, de vingt-une toises quatre pieds de largeur, appellée la grande allée du tapis verd; elle a de longueur cent soixante-douze toises, & est ornée de six vases & de six figures de marbre blanc de chaque côté, sculptés par *Flamen*, *Le Fevre*, *Le Gros*, *Raon*, *Poultier*, *Slodtz*, *Joli*, *Buret*, &c. Cette allée est formée par une palissade de charmille précédée d'arbres à hautes tiges qui auroient dû être enfermés de préférence derriere les charmilles, d'autant plus que les troncs de ces arbres interrompent le coup d'œil de la palissade, & que leur chevelure, par l'eau qui en tombe & par la chute des feuilles, détruit insensiblement les beautés de ces chef-dœuvres, ou du moins en altére les finesses, cet inconvénient obligeant de les nettoyer plus souvent. Nous l'avons observé plus d'une fois, lorsque l'on place des statues d'un certain mérite au pied des palissades, il convient que ces dernieres soient élaguées verticalement dans toute leur hauteur, & que les figures en soient isolées de trois ou quatre pieds, afin que ni l'eau du Ciel qui tombe sur les arbres, ni leurs feuilles, dans l'arriere-saison, ne puissent les endommager. D'ailleurs le tronc de ces arbres au-devant de cette charmille, nuit à la beauté de la palissade & à l'aspect des statues & des vases, défaut qui ne se rencontre point dans toutes les autres allées de ce Jardin,

&

& qu'on pourroit éviter ici sans aucun dommage & avec peu de dépense. Château de Versailles.

Examinons les bosquets qui sont placés aux deux côtés de cette grande allée. On trouve d'abord à gauche l'ancien bosquet nommé *la Girandole*, coté 12, parce qu'au milieu, dans un cabinet de verdure de forme circulaire, percé en étoile & environné d'allées plantées réguliérement, étoit un bassin d'où s'élançoit une gerbe fort élevée, & plusieurs jets paraboliques qui faisoient un bel effet, à la place desquels se voient aujourd'hui seulement le bassin & la jerbe.

Attenant ce bosquet se voit une grande piece de cent trente toises de long sur soixante de large, cotée 14, nommée *l'Isle Royale*, parce qu'anciennement on voyoit au milieu une Isle environnée de quatre-vingt jets d'eau, qui n'empêchoient pas qu'on ne s'y promenât sans être mouillé, & du milieu de laquelle s'élevoit un gerbe de quarante-sept pieds. Cette Isle est détruite aujourd'hui, la gerbe seule est conservée. Au dessus de ce canal, après l'allée de traverse, se remarque encore une piece d'eau exécutée en 1681, entourée d'un vertugadin sur l'extrémité duquel étoit placée une fontaine jaillissante qui ne se voit plus à présent, non plus que plusieurs figures de marbre blanc qui étoient placées au pied des palissades de cette grande piece de verdure, & dont il ne reste plus qu'un *Hercule*, par *Cornu*, d'après l'Antique, & une *Flore*, aussi copiée d'après l'Antique, par *Raon.*

Près de cette grande piece se voit la salle des marronniers, cotée 16. A la place des arbres qui y sont aujourd'hui, on a vu des jets d'eau & des statues de marbre. Cette salle, dans son état actuel, est encore très-belle. On y remarque plusieurs bustes antiques de marbre blanc (y) placés sur des gaînes de marbre de Rance; deux statues antiques, l'une représentant *Antinoüs*, l'autre *Meleagre*; & aux deux extrêmités se voient deux bassins, au milieu de chacun desquels il y en a un autre qui sert de piedestal à une figure antique. D'un côté c'est une Muse, & de l'autre une Dame Romaine.

De ce même côté, à gauche du tapis verd, on voit un bosquet, coté 17, d'une composition, d'une beauté, & d'une magnificence qui tient de l'enchantement. Ce bosquet, de forme circulaire, de vingt-une toises trois pieds de diametre, s'appelle *le bosquet de la Colonnade.* En effet, trente-deux colonnes de marbre de dix-huit pouces de grosseur, avec autant de pilastres, composent la décoration d'un cirque, dont le sol est environné d'un perron de marbre de cinq marches, & dans le milieu duquel est un grouppe de même matiere posé sur un piedestal circulaire, élevé sur deux gradins; les colonnes, de la plus belle exécution, sont soutenues par autant de socles. Les bases sont Attiques, & les chapiteaux modernes. Dans les vingt-huit entre-colonnemens sont placés autant de bassins, aussi de marbre, d'où s'élance un jet de seize pieds, qui dans sa chute forme une nappe dans un chêneau de marbre qui sert de soubassement à toute cette Architecture (z). Sur les colonnes & les pilastres regne une corniche architravée qui sert d'imposte aux archivoltes qui déterminent le plein-ceintre de chaque espacement des colonnes. Dans les intervalles de ces arcs, sont distribués des bas-reliefs représentant des Génies & des Amours, sculptés par *Coisevox*, *Maziere*, *Granier*, *Le Hongre* & *Le Comte*. Sur les claveaux de chaque arc, sont des têtes de *Nym-*

(y) Quelques-uns de ces bustes sont d'une grande beauté; l'on trouve les desseins de plusieurs dans le huitieme Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi, gravés par *Mellan*, *Baudet*, &c.

(z) Sous ce soubassement regne un aqueduc circulaire servant de fondation à cet Edifice, & dans lequel sont contenues les conduites pour la distribution des eaux de ce Bosquet; attention qu'on a eu pour le plus grand nombre des autres bosquets des Jardins de Versailles, en sorte que malgré le coup d'œil intéressant qu'offrent aux Spectateurs les chef-d'œuvres que nous décrivons, combien de travaux caché sous terre, qui seuls seroient capables d'illustrer le regne où se sont faites tant de merveilles.

Château de Versailles.

phes, de *Nayades* & de *Sylvains*, & au dessus de ces archivoltes regne une corniche continue, amortie par un petit Attique enrichi de postes ou ornemens courans, surmontés de vases qui répondent sur chaque colonne. Toute cette ordonnance est de marbre blanc, à l'exception des colonnes, dont huit sont de *brêche violette*, douze de *bleu turquin*, & douze de marbre de *Languedoc*, ainsi que les trente-deux pilastres, qui sont du même marbre que ces dernieres. Le grouppe qui est au milieu de ce bosquet représente l'enlevement de *Proserpine*, un des chef-d'œuvres de *Girardon* (*a*). Sur le piedestal sont représentés en bas-relief plusieurs actions analogues à cet événement. Nous n'avons pas dessein d'entreprendre l'éloge de la décoration ingénieuse de ce bosquet; il est fort au dessus de ce que nous en pourrions décrire ici. Nous remarquerons seulement que la richesse des matieres, la beauté de son exécution, l'Architecture, la Sculpture, l'Hydraulique, y sont mariées avec tant d'art & d'intelligence, que son aspect seul seroit capable de donner une idée de la splendeur & de la prospérité des Arts sous le regne de *Louis le Grand*.

A la droite de l'allée du tapis verd se trouve un bosquet, coté 27, de même forme & grandeur que celui 12, dont nous avons parlé. Il étoit appellé anciennement *le bosquet du Dauphin*, parce qu'au milieu du bassin qui s'y voit aujourd'hui, étoit un Dauphin de métal qui jettoit de l'eau, & à la place duquel est une gerbe. Quelques Termes de marbre blanc, exécutés à Rome par différens Sculpteurs de l'Académie, sur les desseins du *Poussin*, ornent encore ce bosquet.

A côté de cette salle de verdure se remarque *le bosquet de l'étoile*, coté 26, nommé ainsi, à cause qu'il se trouve enclavé dans un massif de bois percé de cinq allées qui aboutissent à chaque angle d'un polygone. Au milieu de ce bosquet étoit anciennement un bassin qu'on appelloit *la montagne d'eau*; il étoit formé par des eaux jaillissantes & des nappes qui s'élevoient & retomboient sur un rocher de forme pyramidale. Ce bassin est détruit à présent : il ne reste que la disposition du bosquet, dans lequel, & dans les allées qui l'environnent, sont distribuées plusieurs figures antiques, & quelques autres copiées à Rome par les éleves de l'Académie Royale.

Au dessus de cette étoile se trouve *le bosquet de l'obélisque*, coté 24. C'est dans cette piece de verdure, qui a de longueur cinquante-cinq toises sur quarante de large, que *Le Nautre* avoit composé plusieurs isles & bassins, qui avoient fait donner anciennement à ce bosquet le nom de *salle des festins*, & qu'on voit aujourd'hui seulement un bassin de forme rectangulaire, dont les angles sont à pans. De ce bassin, sort une gerbe ou obélisque d'eau, composée de plusieurs ajutages circulairement arrangés, & qui s'éleve à soixante-quinze pieds de hauteur; cette gerbe est environnée de quatre gradins garnis de plomb, & qui forment nappe : ils ont leurs chutes dans la grande piece d'eau qui est au milieu de ce bosquet. La simplicité de ce dernier répond à sa grandeur & à l'idée champêtre que présente l'aspect de toute son ordonnance.

A la gauche de cet obélisque est un bosquet, coté 23, nommé *le Bosquet de l'Encelade*. On y voit, au milieu d'un bassin circulaire enfermé dans un boulingrin de forme octogone, ainsi que le bosquet, ce géant, de vingt-quatre pieds de proportion, modelé par *Marsi*, paroissant accablé sous des rochers. Cette figure de métal est d'une belle exécution; mais les rochers, composés de fragmens de roche naturelle, y sont d'un trop petit volume, & ne paroissent rien moins qu'accabler ce géant. Au reste ce bosquet n'est pas sans mérite par sa simplicité, & par

(*a*) Voyez les desseins de ce grouppe, gravés par *Audran*, dans le septieme Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi; on le trouve aussi dans le Recueil de *Thomassin*, & dans les *Délices de Versailles*, par *Perelle*.

le murmure & la hauteur du jet de ſoixante-dix-huit pieds que lance le géant.

Dans le même maſſif de bois qui contient le boſquet de l'*Encelade*, on en voit un autre nommé *le boſquet des dômes*, coté 22. Il fut nommé originairement *le Boſquet de la Renommée* (*b*) parce qu'au milieu du baſſin qu'il renferme étoit une *Renommée* de métal doré, poſée ſur un globe de même matiere, & qui lançoit un jet d'une hauteur conſidérable. Aujourd'hui, à la place de cette figure, s'éleve ſeulement un jet au milieu d'un baſſin à pans arrondi dans les angles & bordé de baluſtrades de marbre enrichies de piedeſtaux, de la tablette deſquels ſort des bouillons d'eau qui ſe répandent en nappe dans le baſſin. Cette baluſtrade eſt environnée d'une autre baluſtrade auſſi de marbre élevée ſur pluſieurs gradins, & ſéparée par une terraſſe ſablée. En face l'un de l'autre, & dans l'un des diametres de ce boſquet, qui eſt de forme circulaire, ſont placés deux pavillons de marbre ornés de bronze & couverts en dôme, qui ont donné le nom à ce boſquet (*c*). Au pied de la paliſſade de cette piece de verdure, ſe voient huit ſtatues de marbre blanc ſculptées par *Flamen*, *Magnier*, *Raon*, *Raiol*, *Le Gros*, *Tubi*, *&c.* & à la place deſquelles on a vu autrefois les grouppes de marbre blanc qui repréſentent *Apollon* chez *Thetis*, dont nous avons parlé (page 107). Nous ne finirions point, ſi nous voulions décrire les beautés ſans nombre de ce boſquet, même dans ſon état actuel, qui eſt ſemblable à celui de la Colonnade; nous nous trouvons trop courts d'expreſſions pour applaudir à tant de merveilles, & nous croyons ne pouvoir mieux faire que de renvoyer l'Amateur & l'Artiſte, ſur les lieux, pour juger par eux-mêmes de ce que peut l'intelligence de l'Art, lorſqu'il eſt pouſſé à ſon plus haut degré de perfection.

Château de Verſailles.

La plus grande partie des boſquets que nous venons de décrire ont été fermés par des grilles de fer, en 1730, ou environ. Il eût été à déſirer qu'on eût pris plutôt ce parti; bien des figures de marbre, mutilées aujourd'hui, auroient été conſervées dans leur entier. D'ailleurs celles de métal, les conduites de plomb, les robinets de cuivre, rien n'étoit en ſureté; & malgré l'attention des Fontainiers à cet égard, il eſt arrivé plus d'une fois que pluſieurs pieces d'eau rendoient imparfaitement leur effet, la plûpart des tuyaux qui étoient à découvert ayant été enlevés la veille.

Nous avons fait mention, autant qu'il a été en notre connoiſſance, de la plûpart des changemens qui ſont arrivés dans les effets d'eau des boſquets que nous avons décrits; mais nous avons cru devoir paſſer ſous ſilence pluſieurs fontaines qui ont été détruites entierement, telles que *la galerie d'eau*, *le chêne verd*, *ou le marais artificiel*, *le théâtre d'eau*, &c. dont il y a pluſieurs vues gravées dans le ſixieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, à la Bibliotheque de Sa Majeſté. On les trouvera tous aſſez bien rendus dans le Recueil intitulé *les Délices de Verſailles*, chez *Jombert* : ouvrage que nous indiquons, pour que l'Artiſte puiſſe fertiliſer ſon imagination dans ce genre de production, d'après ces excellens modeles.

Enfin ces Jardins magnifiques ſont terminés par un grand baſſin, coté 19, de ſoixante toiſes de longueur ſur quarante-cinq de largeur. Cette piece d'eau eſt nommée *le baſſin d'Apollon*, parce qu'au milieu l'on voit ce Dieu ſur ſon char tiré par quatre courſiers, conduits par des Tritons, & ſuivis de Dauphins & autres animaux maritimes, le tout de métal doré & de l'ouvrage de *Tubi*, ſur les deſſeins de *Le Brun*. Au milieu s'éleve une grande gerbe de cinquante-ſept pieds, & dans les extrêmités, deux autres de quarante-ſept. Cette piece d'eau eſt ſituée dans une

(*b*) On voit le deſſein de la fontaine de la *Renommée*, qui étoit dans ce boſquet, dans le ſixieme Volume de l'Œuvre du Cabinet du Roi; elle eſt gravée par *Sylveſtre*; & dans les *Délices de Verſailles*, par *Perelle*.

(*c*) Voyez le plan & l'élévation de l'un de ces pavillons dans le ſeptieme Volume de cet Ouvrage.

Château de Verſailles.

grande eſplanade environnée de paliſſades, derriere laquelle, à droite, on a conſtruit un Bâtiment, coté 21, appellé *la petite Veniſe*. Ce petit Bâtiment eſt deſtiné au logement des Gondoliers & de leur Chef; ils ſont chargés de la conſtruction, de l'entretien des uſtenciles, des étoffes, & des habits relatifs à leur uſage & au ſervice des gondoles, nacelles, & autres petits Bâtimens flottans qui ſervent à ſe promener ſur le grand canal, lorſque la Famille Royale, quelque Ambaſſadeur, ou autre perſonne de conſidération, vont viſiter par eau les Châteaux de la Ménagerie & de Trianon.

Le grand canal, coté 20, eſt ſitué, ainſi que le baſſin d'*Apollon*, en face de l'allée du tapis verd, coté 18, & procure le plus beau coup d'œil que l'on puiſſe imaginer à la grande galerie du Château. Ce canal (*d*) a de longueur huit cens toiſes ſur trente-deux de large, & ſept pieds de profondeur, il eſt traverſé par un autre canal de cinq cens trente-cinq toiſes de long qui forme deux bras, dont l'un à droite conduit à Trianon, celui à gauche conduit à la Ménagerie. Perſonne n'ignore que c'eſt ſur ce magnifique canal que *Louis le Grand* donna le 18 Août 1674, & le 30 du même mois & de la même année à toute ſa Cour, deux fêtes très-brillantes : la premiere, ſur les deſſeins de *Le Brun* : la ſeconde, ſur ceux du ſieur *Vigarani*, Décorateur de ce Prince, qui ont été décrites par *Felibien*, Hiſtoriographe des Bâtimens du Roi, & gravées par *Le Pautre*; on les trouve dans le onzieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi (*e*).

(*d*) On a vu pendant long-tems à la tête de ce canal, deux grouppes de métal, de l'ouvrage de *Tubi*, qui ſont détruits aujourd'hui, mais dont on trouve les deſſeins dans le Recueil de *Thomaſſin* déja cité.

(*e*) La néceſſité où nous nous ſommes trouvés de citer pluſieurs fois les Œuvres du Cabinet du Roi, nous engage à dire un mot de cette immenſe collection.

Cet Œuvre eſt composé de vingt-trois Volumes, grandeur d'Atlas, non compris un *in-folio* petit format, contenant le Catalogue des neuf cens cinquante-trois eſtampes raſſemblées dans ce Recueil.

Le premier Volume eſt composé de trente-neuf planches repréſentant divers ſujets, faiſant partie de la collection des tableaux du Roi.

Le ſecond contient quinze planches repréſentant les batailles d'*Alexandre*, par *Le Brun*.

Le troiſieme repréſente quatre cens trois ſujets des médaillons antiques du Cabinet de Sa Majeſté, en quarante-une planches.

Le quatrieme contient les plans, élévations & vues des Châteaux du Louvre & des Tuileries, en quarante-quatre planches. On y trouve des devéloppemens concernant l'intérieur du Louvre que nous avons oublié de citer lorſque nous avons donné la deſcription de ce Château au commencement de ce Volume.

Le cinquieme contient les plans, élévations, & vues du Château de Verſailles, contenant trente-une planches.

Le ſixieme contient l'ancienne Grotte de Verſailles; le labyrinthe, & les fontaines & baſſins de la plus grande partie de ceux qui s'y voient aujourd'hui : le tout en quatre-vingt-neuf planches.

Le ſeptieme contient une partie des ſtatues antiques & modernes de Verſailles, au nombre de quarante-huit planches.

Le huitieme contient cinquante-une planches repréſentant pluſieurs termes, buſtes, ſphinx, & vaſes de Verſailles. Ces quatre derniers Volumes doivent être fort agréables à parcourir pour les perſonnes qui s'intéreſſent aux changemens ſurvenus dans cette Maiſon Royale, depuis ſon origine juſqu'à préſent.

Le neuvieme Volume contient les tapiſſeries du Roi, en quarante-huit planches.

Le dixieme contient les Carrouſels, courſes de têtes & de bagues, en quatre-vingt-dix-ſept planches.

Le onzieme, les fêtes données à Verſailles par *Louis le Grand*, en vingt planches.

Le douzieme contient les plans & élévations, vues, coupes & profils de l'Hôtel Royal des Invalides, en vingt-trois planches, que nous avons auſſi oublié de citer dans la deſcription que nous en avons donnée dans le premier Volume de ce Recueil.

Le treizieme contient les plans, profils, élévations & vues de différentes Maiſons Royales, en vingt-neuf planches, dont nous citerons la plus grande partie en ſon lieu.

Le quatorzieme contient différens deſſeins, profils, & vues de quelques lieux de remarque, avec divers plans détachés de Villes, Citadelles, Châteaux, &c. en trente-deux planches.

Le quinzieme contient les plans & profils, appellés communément *les petites conquêtes*, ſervant à l'Hiſtoire de *Louis XIV*, en quarante planches.

Le ſeizieme contient les vues, marches, entrées, paſſages, & autres ſujets ſervant à l'Hiſtoire de *Louis XIV*, en vingt-huit planches.

Le dix-ſeptieme contient auſſi des vues, entrées, & autres ſujets ſervant à la même hiſtoire, en vingt-neuf planches.

Le dix-huitieme contient des Payſages & divers morceaux d'études, provenant du fonds de *Vandermeulen*, en quatre-vingt-dix-huit planches.

Le dix-neuvieme, des plans, profils, & vues de camps, places, ſieges & batailles d'après *Beaulieu*, ſervant à l'Hiſtoire de *Louis XIV*, en vingt-huit planches.

Le vingtieme, *idem*, en trente planches.

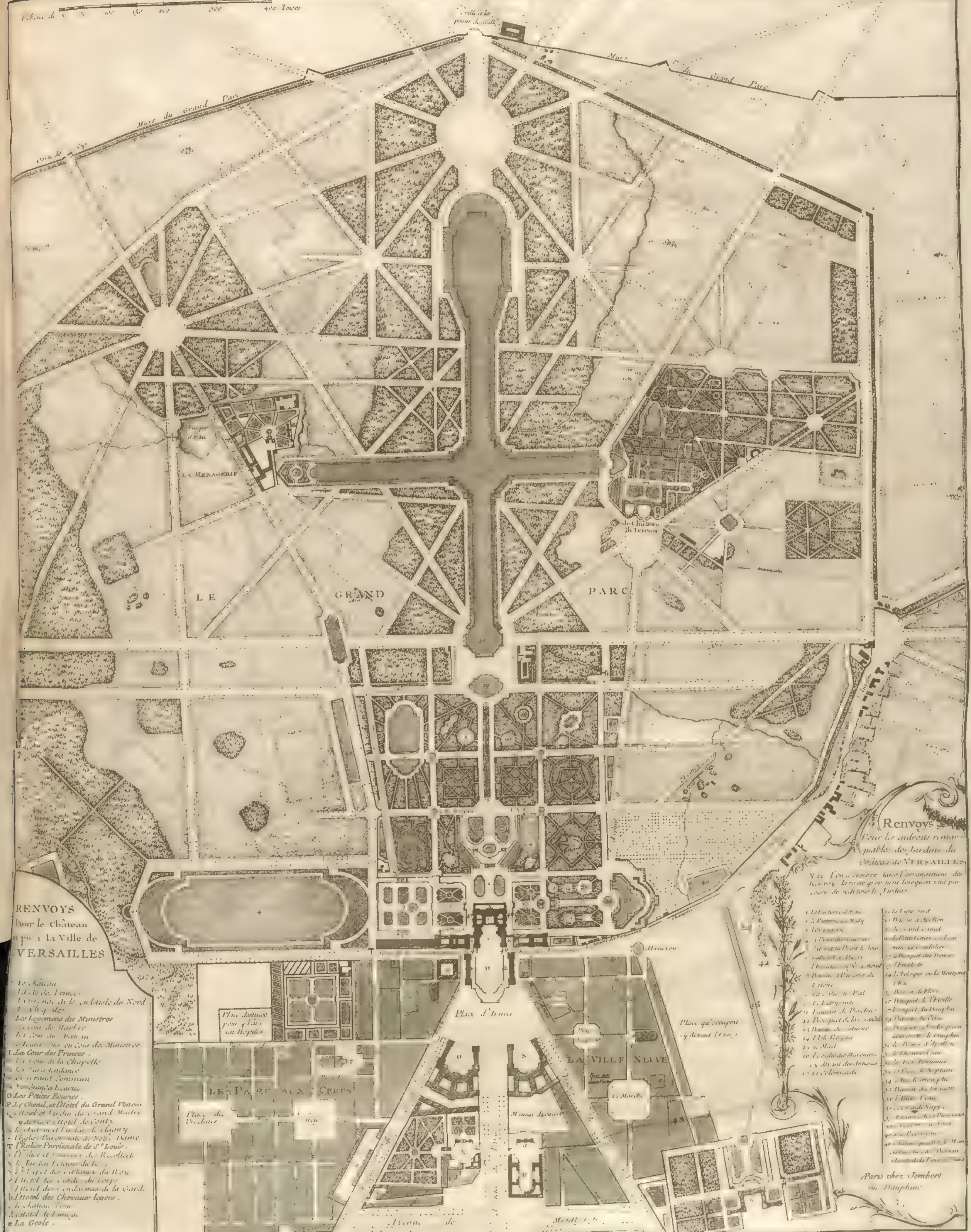
Le vingt-unieme, *idem*, en trente-trois planches.

Le vingt-deuxieme, *idem*, en vingt-neuf planches.

Le vingt-troiſieme, *idem*, en trente-une planches.

Par ce précis l'on voit que cet Œuvre ſe monte à neuf cens cinquante-trois planches, repréſentant huit cens quatre-vingt-quatorze ſujets, tous gravés avec le plus grand ſoin, & avec une dépenſe véritablement Royale, par les plus habiles Graveurs du dernier ſiecle, tels que les *Edelinck*, *Le Pautre*, *Picard*, *Chauveau*, *Baudet*,

Ce



PLAN GENERAL DE LA VILLE CHATEAU JARDINS ET PARC DE VERSAILLES nouvellement levé sur les lieux

Ce canal eſt enfermé dans un boulingrin bordé d'allées & environné de bois de haute futaie, qui va ſe terminer vers l'enclos du petit Parc. Ce bois eſt percé d'allées qui paſſent à travers les terres labourées; dans ces dernieres ſe trouvent diſperſées pluſieurs *remiſes* ſervant de retraite au gibier. Les bêtes fauves ne peuvent y pénétrer parce qu'il y a des murs qui ſéparent le grand Parc de celui dont nous parlons.

Château de Verſailles.

Au devant des paliſſades qui forment l'eſplanade dans laquelle ſe trouve ſitué le commencement du canal & le baſſin *d'Apollon*, ſont diſtribuées pluſieurs figures de marbre Antiques & Modernes, dont quelques-unes ſe trouvent gravées dans le ſeptieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, & dans le Recueil qu'en a formé le ſieur *Thomaſſin*, Graveur, que nous avons déja cité. C'eſt à cette eſplanade que ſe terminent les Jardins de Verſailles, ſéparés du petit Parc pour la plus grande partie, par des grilles de fer, ainſi que le petit Parc l'eſt du grand, par des murs de maçonnerie.

On trouve en petit ſur cette planche, les plans des Châteaux de Trianon & de la Ménagerie, compris dans le petit Parc de Verſailles. Nous n'entrerons ici dans aucun détail concernant ces deux genres de Bâtiment, on en trouvera les plans, les élévations, & les coupes particulieres, dans le cinquieme Volume de ce Recueil, qui comprendra les autres Maiſons Royales, & dans lequel nous continuerons à donner de Verſailles, ce qui n'a pu entrer dans celui-ci, tels que les Bâtimens des grandes & petites Ecuries, celui de l'Orangerie, avec le plan de ſon Jardin en particulier, &c.

CHAPITRE II.

Plan général au rez-de-chauſſée des Bâtimens, Cours, & Avant-cour du Château de Verſailles. Planche II.

On voit d'un ſeul coup d'œil, ſur cette planche, la diſpoſition générale des Cours & des Bâtimens au rez-de-chauſſée du Château de Verſailles, dans ſon état actuel (*Novembre* 1755), auſſi-bien qu'une partie des dépendances & des Jardins qui accompagnent ce Palais. Cependant nous ne nous propoſons pas d'entrer dans le détail de chaque appartement de ce Château : non-ſeulement nous ſerions obligés de nous répéter ſans ceſſe, mais nous ſortirions peut-être de la retenue dont nous croyons devoir uſer à l'égard de cette Maiſon Royale. Notre but ici eſt d'écrire pour les Artiſtes; il n'y doit être queſtion que des reſſources de l'Art, & non de certains détails qui n'intéreſſent véritablement que les perſonnes de la Cour. Renfermons-nous donc dans les bornes que nous avons

Silveſtre, *Audran*, *Le Clerc*, *Thomaſſin*, *Château*, *Scotin*, &c.

Ces vingt-trois Volumes étoient accompagnés originairement de deſcriptions compoſées par *Felibien*, Hiſtoriographe des Bâtimens du Roi, & avoient été imprimées, par Cramoiſi, à l'Imprimerie Royale. Mais depuis que cette édition eſt uſée, cette collection eſt dépourvue de deſcriptions, & ſe donne par le Roi, dans ſon état actuel, aux Ambaſſadeurs, aux Miniſtres, & aux autres perſonnes de la premiere conſidération. Les planches & l'édition de cet Œuvre, ſont au cabinet des Eſtampes, à la Bibliotheque du Roi, ſous la garde de M. *Joly*, qui, les jours publics, communique ces vingt-trois Volumes aux Curieux & aux Connoiſſeurs.

Les anciennes éditions ſont aujourd'hui fort rares, non-ſeulement parce qu'elles contiennent les premieres épreuves, mais encore parce qu'on y trouve les deſcriptions, ce qui les fait eſtimer des amateurs, quoiqu'elles ſoient tirées ſur du papier de différente grandeur, ce qui les rend plus difficiles à ranger dans une Bibliotheque, au lieu que l'Œuvre d'à préſent eſt de même format.

Château de Versailles.

dû nous prescrire, & engageons nos Lecteurs à nous passer certaines observations que nous nous sommes trouvés obligés de faire, par la nécessité de nous rendre compte, & au Public, des beautés qui se remarquent dans cet Edifice, aussi-bien que des licences qui peuvent s'y rencontrer, comme la seule route qui puisse conduire au progrès de l'Art, & le seul motif, nous ne craignons point de le répéter, qui nous dirige essentiellement dans nos observations.

Avant-cour.

De la Place d'Armes, dont nous avons parlé, page 101, on entre dans une grande avant-cour qui n'en est séparée que par une grille de fer doré, d'un dessein d'assez bon goût, & aux extrêmités de laquelle sont deux guérites qui servent de piedestaux à deux grouppes de pierre; l'un, à droite, représente la *Victoire* de la France sur l'*Empire*, par *Marsi*; l'autre, à gauche, représente la *Victoire* de la France sur l'*Espagne*, par *Girardon*.

Cette cour est bordée d'une terrasse de forme variée, divisée en deux parties, & à la tête desquelles se remarquent deux fontaines. Le pourtour extérieur de ces terrasses est soutenu d'un mur de revêtissement, décoré de membres d'Architecture (*f*) & couronné d'une balustrade d'un dessein ferme & hardi. Au dessous de ces terrasses sont pratiqués des corps-de-gardes pour les Gardes Françoise & Suisse, aussi bien que dans le soubassement des aîles & des pavillons marqués A. Ces corps de Bâtimens, destinés aux quatre Ministres & Secrétaires d'Etat, font donner à cette avant cour le nom de *cour des Ministres*. Leur décoration extérieure, que nous ne donnerons point ici, est dans le même genre que celle du grand commun, dont on verra une élévation sur la planche XXVI. Les pavillons de cette avant-cour différent cependant des aîles par leur couverture, étant terminés par des combles à l'impériale, revêtus pour la plus grande partie de plomb doré; au lieu que les aîles sont seulement couvertes par un comble à la mansarde, ainsi que le grand commun. Les murs de face de ces deux aîles sont construits en briques & sont ornés de membres d'Architecture en pierre, &c.

Nous allons donner une idée de la distribution (*g*) de ces aîles prises au plain-pied des terrasses de l'avant-cour, dont le sol ne différe de celle-ci que de trois pieds & demi. Nous préférons les chiffres Arabes & les lettres de l'alphabet pour cette indication & pour celle des pieces du Château, comme le moyen le plus commode en général & le moins fatiguant pour le Lecteur.

(*f*) Ces revêtissemens ne s'apperçoivent guere aujourd'hui, par la quantité d'échopes & autres petits Bâtimens qu'on a laissé construire autour des murs. Insensiblement on se laisse gagner par l'importunité ou la commisération, en sorte que par succession de tems on oublie la bienséance. Le Spectateur se trouve choqué, principalement l'Etranger, de voir à l'entrée de nos Maisons Royales, un ridicule amas d'échopes, de barraques, &c. qui en nuisant au coup d'œil, altére la beauté des formes, & s'oppose à la convenance qu'on devroit observer essentiellement dans tout ce qui concerne les Palais des Grands, & qu'on ne néglige même que trop souvent dans les monumens élevés à la piété des fideles.

Certainement c'est un grand obstacle pour l'aspect de l'entrée du Château de Versailles, d'une structure d'ailleurs assez irréguliere, que d'y remarquer tant d'objets vils & méprisables qui s'accordent si peu avec la majesté du lieu. Qu'on ne s'y trompe pas, les dehors d'un Palais de cette importance exigent de l'attention. Ordinairement l'impression qu'on se fait de l'entrée d'un Edifice, nous suit dans les dedans. De cette impression naît plus ou moins de satisfaction, & lorsque l'ame se trouve mieux disposée par des dehors heureusement conçus & dirigés par un œil surveillant, l'esprit prend plus de part à l'examen des choses qu'il contemple, d'où il résulte toujours un bien réel pour les connoissances que l'Amateur & l'Artiste veulent acquérir.

(*g*) On trouve dans la collection des Maisons Royales qu'avoit fait M. *Mariette*, avant que M. *Jombert* en fit l'acquisition, un plan particulier de cette Avant-cour. On l'a supprimé ici, ayant cru plus convenable de donner dans la planche dont nous parlons, un plan général de tous les Bâtimens du rez-de-chaussée de Versailles, en faveur des changemens considérables qu'on a fait depuis vingt ans dans cette Maison Royale; changemens qu'on pourra comparer, ainsi que nous en avons averti ailleurs, avec les planches IV, V, VI, & suivantes.

Distribution des appartemens des aîles des Ministres.

Château de Versailles. Aîle des Ministres, à gauche.

1. Logement des Officiers des Gardes Françoises. 2. Ancien logement de M. le Prince *de Pons*, aujourd'hui vacant. 3. Appartement du Ministre pour les Affaires étrangeres, aujourd'hui M. *Rouillé*. 4. Appartement du Ministre de la Guerre, aujourd'hui M. *d'Argenson*. 5. Logement de M. *de Chalmazel*, premier Maître d'Hôtel de la Reine.

Aîle des Ministres, à droite.

6. Logement des Officiers des Gardes Suisses. 7. Appartement du Ministre de la Marine, aujourd'hui M. *de Machault*, Garde des Sceaux. 8. Appartement de M. le Comte *de Saint-Florentin*. 9. Logement de M. *Boulongne*, Intendant des Finances.

Ces deux aîles de Bâtiment contiennent une infinité d'autres appartemens compris dans les étages supérieurs, dont nous ne donnons ni les détails ni les plans; ces différens logemens & leur décoration étant en général assez peu intéressans.

A l'extrêmité de ces aîles, attenant les pavillons qui regardent le Château, se remarquent deux rampes, l'une à droite, qui descend à la rue du Réservoir, l'autre à gauche, qui conduit à la rue de la Surintendance. Ce sont sous ces deux rampes que sont placés les réservoirs souterreins dont nous avons parlé, page 98.

De l'avant-cour on entre dans la cour du Château. Celle-ci est séparée de l'autre par une grille de fer accompagnée de deux guérites, l'une couronnée par un grouppe de pierre qui représente *la Paix*, par *Tubi*; l'autre couronnée par un un autre grouppe qui représente *l'Abondance*, par *Coisevox*. Cette cour du Château est terminée dans sa largeur par deux aîles de Bâtimens, précédées par autant de pavillons, ornés chacun de six colonnes d'Ordre Dorique, couronnés d'une balustrade, & cette derniere d'autant de figures. (Voyez les décorations de ces pavillons & leur élévation, planche XI) Nous parlerons de la distribution de ces aîles en décrivant le principal avant-corps de ce Château. Commençons par la dénomination de l'aîle du Midi, & nous irons de suite jusqu'à celle du Nord.

Distribution des appartemens au rez-de-chaussée de l'aîle du Midi.

Aîle du Midi.

a. Appartement de Madame *de Marsan*, premiere Gouvernante des Enfans de France. *b*. Appartemens des Enfans de France, décorés & meublés de goût, & qui sont accompagnés des pieces destinées aux différentes personnes chargées du soin de M. le Duc *de Bourgogne*, de M. le Duc *de Berri*, & de M. le Comte *de Provence*. *c*. Appartement de Mademoiselle *de Charolois*. *d*. Appartement de M. le Comte *de Charolois*. *e*. Appartement vacant. *f*. Appartement de M. le Maréchal *de Noailles*. *g*. Appartement de Madame la Comtesse *de Château-Renault*, Dame de Compagnie de Mesdames de France. *h*. Appartement de Madame la Duchesse *de Chevreuse*, Dame d'Honneur de la Reine, en survivance. *i*. Logement de Madame *Goui*, Dame de Compagnie de Mesdames. *k*. Appartement de Madame la Duchesse *de Brancas*, Dame d'Honneur de Madame la Dauphine. *l*. Appartement de Madame *Dufour*, premiere femme de chambre de Madame la Dauphine. *m*. Appartement de Madame la Duchesse *d'Antin*, Dame du Palais de la Reine. *n*. Appartement de Madame la Duchesse *de Caumont*, Dame de compagnie de la Reine. *o*. Appartement de M. le Duc & de Madame la Duchesse *de Grammont*, l'un Menin de M. le Dauphin, l'autre Dame du Palais de la Reine. *p*. Logement de M. *Senac*, premier Médecin du Roi. *q*. Appartement de M. le Comte &

Château de Versailles.

de Madame la Comtesse *de Mailly*, l'un premier Ecuyer de Madame la Dauphine, l'autre Dame de Compagnie de cette Princesse. *r*. Appartement de M. le Marquis *de Livry*, premier Maître d'Hôtel du Roi. *s*. Grand escalier, nommé *l'escalier des Princes*, & dont nous donnerons les plans, coupes & élévations dans le septieme Volume de ce Recueil. *t*. Salle de la Comédie, construite entre deux murs de face ajoutés après coup (*h*) pour lier ensemble le principal corps de logis avec les aîles du Château, & qu'on a substitués aux grilles de fer qui s'y sont vues anciennement. Cette salle de spectacle, comprise seulement dans la hauteur du soubassement, est fort peu élevée, & est renfermée d'ailleurs dans un lieu si serré, qu'elle ne peut contenir qu'un très-petit nombre de Spectateurs. Cependant on y a distribué plusieurs loges, deux tribunes pour la Famille Royale, un parquet, un orchestre, & un théâtre. Les Comédiens François & Italiens, pensionnés par Sa Majesté, viennent ordinairement représenter trois fois la semaine sur ce théâtre.

On y donne aussi quelquefois des ballets; mais pour représenter ces différens spectacles avec plus de magnificence, on vient de commencer à bâtir une salle spacieuse à l'endroit marqué P, & dont nous parlerons dans son lieu.

Distribution au rez-de-chaussée des appartemens du principal avant-corps du Château de Versailles.

Ce grand avant-corps est composé de plusieurs Bâtimens séparés par des cours particulieres qui en éclairent les appartemens, les garderobes, les dégagemens, &c. Ce Bâtiment, pour la plus grande partie, originairement le Château de Versailles du tems de *Louis XIII*, est précédé aujourd'hui de deux cours, l'une nommée *celle du Château*, dont nous avons déja fait mention; l'autre *la cour de marbre*, appellée ainsi, parce qu'elle est élevée de cinq marches, & qu'elle est pavée de carreaux de marbre de diverses couleurs. On a vu anciennement au milieu de cette cour un bassin, dans lequel étoit une fontaine jaillissante (*i*). Ce bassin depuis a été situé au milieu de la cour du Château; mais ces deux bassins sont totalement supprimés aujourd'hui. Aux deux côtés de la cour sont pratiquées deux aîles de Bâtiment dont nous avons déja dit quelque chose. L'une d'elles, à gauche, est composée de quatre appartemens. Celui A est principalement destiné pour le Grand Maître, & c'est dans ce lieu que les Seigneurs qui suivent Sa Majesté à la chasse, viennent prendre des rafraîchissemens. Celui B est destiné à la réception des Ambassadeurs, le jour qu'ils viennent faire leur entrée à Versailles. Celui C est destiné pour le Conseil privé, & sert aussi au Grand Maître pour y traiter les Ambassadeurs les jours de cérémonie. Celui D est occupé aujourd'hui par M. le Duc *de Biron*, Colonel des Gardes Françoises.

Aîle gauche de la cour du Château.

Dans l'autre aîle, à droite, sont distribués, un garde-meuble marqué E. Le logement du premier Maître d'Hôtel de Madame la Dauphine marqué F. Le logement de M. *Le Bel*, Concierge du Château, marqué G. Les cuisines de Madame la Marquise *de Pompadour*, marquées H. Le Corps-de-Garde des douze, marqué I. Et la salle des Gardes de la porte, marquée K.

Aîle droite de la cour du Château.

(*h*) Voyez les planches XIII, XIV, & XV, dans lesquelles on reconnoîtra la différence de la décoration de ces arriere-corps avec la façade, ce qui doit les faire regarder comme des additions, tant du côté dont nous parlons, que du côté opposé, vers la Chapelle, & où il paroît qu'on s'est seulement assujetti aux mêmes hauteurs d'entablement, sans faire parade de l'Ordre Ionique du premier étage, ainsi que nous le remarquerons en son lieu.

(*i*) Il est fait mention de cette fontaine dans le onzieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi, à l'occasion d'un festin magnifique que *Louis XIV* donna à toute la Cour, & dont la table étoit dressée autour de ce bassin. Voyez le dessein de cette Fête gravé par *Le Pautre*, dans le Volume que nous indiquons.

A l'extrêmité de ces deux aîles se remarquent deux porches L, l'un à gauche, servant de communication de la cour du Château au parterre du Midi, & dans lequel on a pratiqué depuis peu un corps-de-garde pour les Gardes de la Prévôté de l'Hôtel. Celui à droite sert de communication de la cour dont nous parlons au parterre du Nord. Château de Versailles.

M. Corps-de-garde des Cent Suisses. N. Péristile & escalier, nommé *l'escalier de la Reine*, construit tout de marbre, & dont on donnera les développemens dans le septieme Volume de ce Recueil. O. Garde-robe pour les habits du Roi. P. Logement des Garçons de la chambre de Sa Majesté.

Q. Appartement de Madame la Dauphine décoré avec beaucoup de goût, de magnificence, & pourvu de toutes les commodités nécessaires à la résidence d'une grande Princesse. Q 1. Principale entrée de cet appartement. Q 2. Premiere antichambre. Q 3. Piece occupée par la premiere femme de chambre. Q 4. Petit appartement de réserve servant de retraite aux Dames d'Honneur de Madame la Dauphine. Q 5. Deuxieme antichambre. Q 6. Grand Cabinet. Q 7. Chambre à coucher. Q 8. Cabinet en niche. Q 9. Arriere-cabinet. Q 10. Chaise percée avec dégagement. Q 11. Oratoire. Q 12. Garde-robe pour le service. Q 13. Piece pour les Garçons de la chambre. Q 14. Piece pour l'usage des Femmes de chambre en exercice. *Appartement de Madame la Dauphine.*

R. Appartement de M. le Dauphin, décoré comme le précédent. R 1. Salle des Gardes-du-Corps. R 2. Premiere antichambre. R 3. Deuxieme antichambre. R 4 & 5. Retraite du premier Valet de chambre. R 6. Garde-robe aux habits. R 7. Chambre à coucher. R 8. Grand cabinet. R 9. Cabinet en bibliotheque. R. 10. Arriere-cabinet servant de garde-robe. R 11. Retraite pour les Garçons de la chambre. *Appartement de M. le Dauphin.*

S. Péristile vouté, qui précédemment continuoit dans l'étendue de neuf croisées de face (*k*) donnant sur le jardin, & que l'on a divisé en plusieurs pieces pour procurer des commodités aux deux appartemens marqués R. U.

T. Vestibule orné de deux files de colonnes de marbre de *Rance* pour soutenir le plancher de l'ancienne chambre du Roi qui est au dessus, & pour augmenter en apparence la hauteur de ce vestibule, qui est un peu bas pour son diametre.

U. Appartement de Mesdames, distribué pour la plus grande partie dans l'ancien appartement, connu sous le nom d'appartement des bains, & qui en 1724 fut distribué tel qu'on le voit dans le plan gravé sur la Planche V. On arrive à ce nouvel appartement par *la cour des Cerfs*, appellée ainsi à cause d'un assez grand nombre de têtes de ces animaux sculptées & coloriées avec soin, & dont les bois seulement sont naturels. *Appartement de Mesdames.*

Cette cour a différentes issues, & donne entrée à une premiere antichambre marquée U 1, faisant partie d'un sallon servant d'antichambre à l'ancien appartement des bains, & qui étoit décoré de huit colonnes de marbre, d'Ordre Dorique. U 2. Deuxieme antichambre pratiquée dans l'ancienne salle de *Diane*, où se voyoient autrefois douze colonnes d'Ordre Ionique, dont huit de marbre de *Rance*, & quatre de marbre de *Charlemont*, aussi-bien que deux statues d'après l'Antique, l'une représentant *Flore*, & l'autre *Apollon*. (Voyez aussi la distribution de cette piece, planche V.) U 3. Grand cabinet décoré avec magnificence, & où l'on a vu autrefois douze figures de bronze représentant les douze mois de l'année, modelées par *Marsi*, *Utinot*, *Tubi*, *Regnaudin*, *&c.* U 4. Chambre à coucher de Madame *Victoire*, anciennement la salle des bains, ornée de six colonnes

(*k*) C'est au dessus de cet ancien péristile, qu'on a vu long-tems une terrasse au premier étage, dont nous avons déja parlé.

Château de Verſailles.

de marbre *Iſabelle*, qui accompagnoient une table deſtinée à recevoir tous les uſtenciles à l'uſage des bains. U 5. Chambre à coucher de Madame *Sophie*, dans laquelle autrefois étoit placée une baignoire de marbre précieux & d'une grandeur fort conſidérable. Elle fut ôtée de ce lieu, lorſque de cet appartement des bains l'on en fit celui de Madame la Comteſſe de Toulouſe, en 1724. U 6. Chambre à coucher de Madame *Louiſe*, pratiquée depuis peu dans une partie du périſtile S, dont nous avons parlé plus haut. U 7 & 8. Cabinet & arriere-cabinet de Madame *Louiſe*. U 9. Bibliotheque de Meſdames *Sophie* & *Louiſe*. U 10. Cabinet de Madame *Sophie*. U 11. Cabinet de Madame *Victoire*. U 12. Piece des bains pour Meſdames. U 13. Piece pour le ſervice de Meſdames. U 14. piece de réſerve pour Madame la Maréchale *de Duras*. U 15. Bibliotheque de Madame *Victoire*.

V. Appartement du Capitaine des Gardes de quartier. X 1. Garde-robe aux habits de Madame *Adelaïde*. X 2, 3 & 4. Garde-robe aux habits de Meſdames *Victoire*, *Sophie* & *Louiſe*, pratiquée à préſent à la place du périſtile qui conduiſoit à l'eſcalier des Ambaſſadeurs, démoli depuis quelques années, & dont nous ferons mention ailleurs. X 5. Logement du premier Valet de garde-robe du Roi en quartier. X 6. Eſcalier nouvellement conſtruit pour monter à l'appartement particulier de Sa Majeſté. X 7. Salle des Gardes du Roi pour cet appartement. X 8. Bucher. X 9. Cour pratiquée aujourd'hui dans une partie du terrein qu'occupoit l'eſcalier des Ambaſſadeurs.

Appartement de Madame la Marquiſe de Pompadour.

Y. Appartement de Madame la Marquiſe *de Pompadour*, diſtribué nouvellement avec beaucoup de commodité, & décoré de goût. Y 1. Premiere antichambre. Y 2. Deuxieme antichambre. Y 3. Grand cabinet. Y 4. Chambre à coucher. Y 5. Petit cabinet. Y 6. Arriere-cabinet. Y 7. Appartement des bains. Y 8. Méridienne. Y 9. Garde-robe.

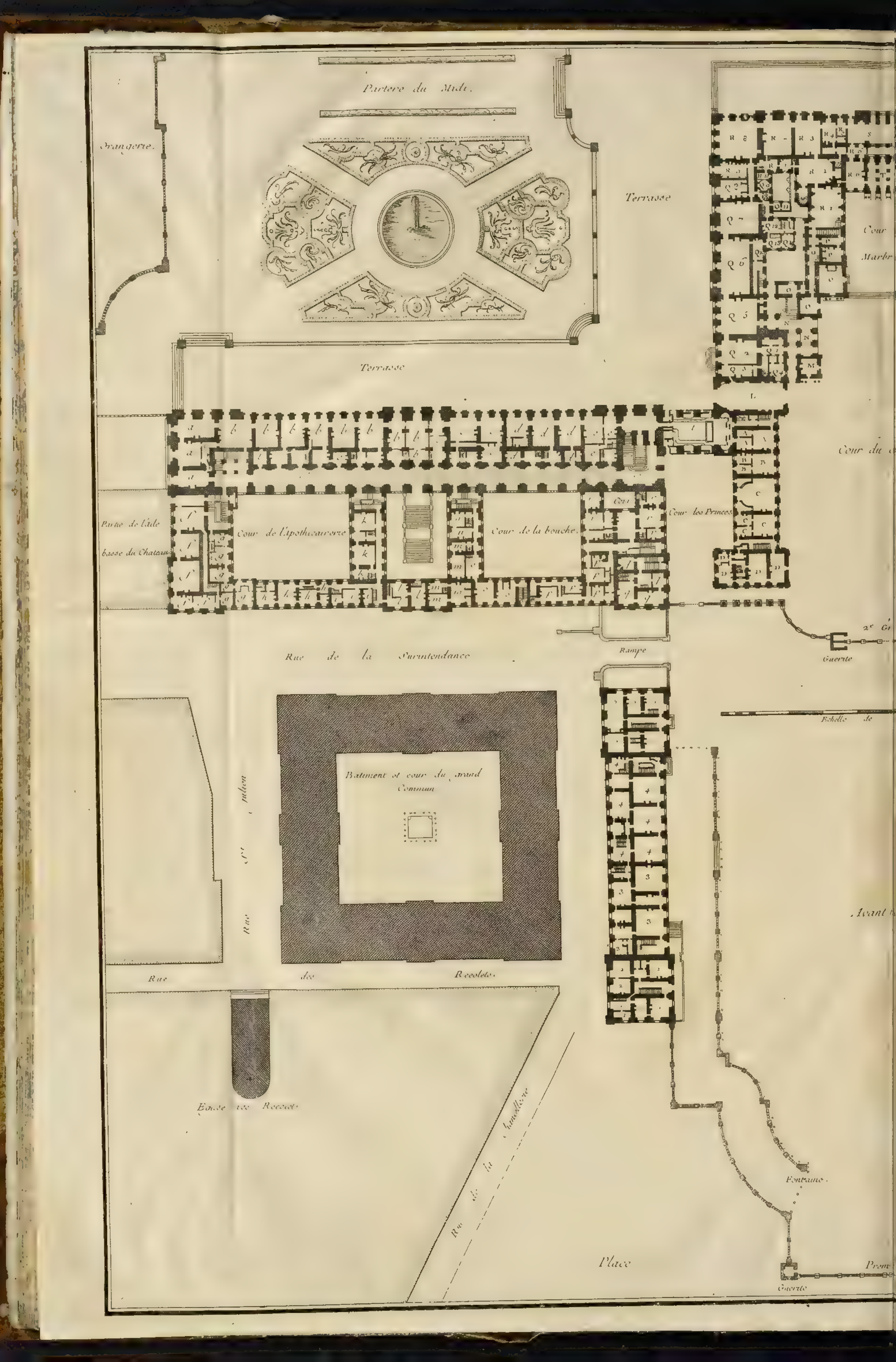
Z. Piece avec entreſol au deſſus, conſervée à Madame la Comteſſe *de Toulouſe*.

Diſtribution des appartemens au rez-de-chauſſée de l'aîle du Nord, connue ſous le nom de l'aîle neuve.

a. Périſtile compris entre deux murs de face, comme la ſalle de Spectacle, marquée *t*, leſquels ont été auſſi ajoutés après coup, pour lier enſemble l'aîle du Nord, dont nous parlons, avec le principal corps de Bâtiment. Ce périſtile eſt partagé dans ſa profondeur par deux files de colonnes accouplées & d'Ordre Dorique, qui ſervent, comme celles du périſtile T, à ſoutenir le plancher du premier étage, & à diminuer en apparence le diametre de cette piece, comparé avec ſa hauteur. Ce périſtile ſert de communication pour paſſer en voiture de la cour de Verſailles dans les Jardins de ce Palais, ſur une chauſſée de pavés, pratiquée exprès pour aller de ce Château à ceux de Trianon, de Marli, &c.

b. Veſtibule qui précede la Chapelle, & qui communique à une galerie continue qui conduit à couvert aux appartemens diſtribués dans toute l'étendue de l'aîle du Nord. Ce veſtibule eſt diviſé par deux files de colonnes d'Ordre Ionique, & d'une aſſez belle exécution. (Voyez la décoration de cette piece dans la planche XXI).

c. Chapelle de Verſailles, dont la ſtructure & la magnificence exigent une deſcription particuliere qui fera l'objet du Chapitre VIII, & qui ſera accompagnée des plans, coupes & élévations, indépendamment des dévéloppemens particuliers de ce chef-d'œuvre de l'art qui ſeront donnés ſéparément dans le ſeptieme Volume de ce Recueil.


Partere du Midi.
Orangerie.
Terrasse
Terrasse
Cour du
Cour
Marbr
Partie de l'aile
basse du Chateau
Cour de l'apothicairerie
Cour de la bouche.
Cour les Princes
Rue de la Surintendance
Rampe
Guerite
Echelle de
Batiment et cour du grand
Commun
Rue St. Julien
Avant
Rue des Recolets.
Eglise des Recolets
Rue de la Chancellerie
Fontaine.
Place
Guerite

Partere du Nord.

Terrasse

Terrasse en pente douce

Cour de la Chapelle

Cour basse de la Chapelle

Cour basse de la Salle de Spectacle

Reservoir

Rampe

Guerite.

Rue des Reservoirs

Toises

Chateau d'Eau.

Rue des Bons Enfans.

PLAN GÉNÉRAL

Au Rez de Chaussée des Batimens Cour et avant-cour du Chateau de Versailles.

Fontaine

d'Armes.

Grille

Guerite.

Château de Versailles.

d. Appartement de Madame la Ducheſſe *de Modene*. *e.* Appartement de Madame la Marquiſe *de Clermont-Gallerande*. *f.* Appartement de M. le Prince *de Conty* & de M. le Comte *de la Marche*. *g.* Appartement du Prédicateur du Roi. *h.* Logement pour les Chefs des Brigades des Gardes du Roi. *i.* Appartement de M. le Prince *Conſtantin*, premier Aumônier du Roi. *k.* Appartement de Madame *de Goësbriant*, Dame de compagnie de Meſdames *Victoire*, *Sophie* & *Louiſe*. *l.* Appartement de Madame la Ducheſſe *de Lauraguais*, Dame d'atours de Madame la Dauphine. *m.* Appartement de Madame la Princeſſe *de Carignan*. *n.* Appartement de Madame la Ducheſſe *de Bouflers*, Dame du Palais de la Reine. *o.* Appartement de M. le Duc *de Luxembourg*, Capitaine des Gardes du Roi. *p.* Nouvelle ſalle de Spectacle qui ſe conſtruit actuellement ſur les deſſeins & ſous la conduite de M. *Gabriel*, premier Architecte du Roi, & dont la diſpoſition, la grandeur & la décoration, annoncent le plus grand ſuccès. Nous donnerons les deſſeins de cet ouvrage important dans le ſupplément de ce Recueil; & en attendant on en trouvera les principaux devélopemens dans le ſeptieme Volume qui comprendra, pour la plus grande partie, les chef-d'œuvres dans tous les genres, qui ſe remarquent dans le Palais immenſe que nous décrivons.

q. Partie du réſervoir, coté 40 dans la planche I, & dont nous avons parlé, page 105.

CHAPITRE III.

Plan général, au premier étage, du Château de Verſailles. Planche III.

De toute la diſtribution des Bâtimens dont nous parlons, ce plan offre la partie la plus intéreſſante, puiſqu'il donne à connoître non ſeulement la diſpoſition générale de tous les appartemens du bel étage de ce Palais, mais encore qu'il contient ce qu'on appelle communément les grands appartemens du Château de Verſailles, que nous ne décrirons cependant qu'après avoir parlé de l'intérieur de l'aîle du Midi, pour ſuivre l'ordre que nous avons tenu dans le Chapitre précédent.

Diſtribution au premier étage de l'aîle du Midi, nommée l'aîle des Princes.

a. Grand eſcalier, nommé *l'eſcalier des Princes*, dont on trouvera les plans, coupes & élévations dans le ſeptieme Volume de ce Recueil. *b.* Appartement de M. le Duc & de Madame la Ducheſſe *d'Orleans*, anciennement celui de M. le Dauphin, & l'un des appartemens particuliers de ce Château, décoré avec le plus de goût & de magnificence. *c.* Appartement de M. le Duc *de Penthievre*. *d.* Appartement de Madame la Ducheſſe *de Duras*, Dame d'Honneur de Meſdames *Victoire*, *Sophie* & *Louiſe*. *e.* Appartement de M. le Prince & de Madame la Princeſſe *de Condé*. *f.* Appartement de Madame la Ducheſſe *de la Tremouille*. *g.* Appartement de M. le Marquis de *Puiſieux*. *h.* Appartement de Madame la Ducheſſe *de Brancas*, Dame d'Honneur, en ſurvivance, de Madame la Dauphine. *i.* Logement du premier Médecin de la Reine. *k.* Appartement de M. le Duc *de Brancas*. *l.* Appartement de Madame la Marquiſe *de Bouzols*, Dame

Château de Verſailles.

du Palais de la Reine. *m*. Appartement de Madame la Marquiſe *de Flavacourt*, Dame du Palais de la Reine. *n*. Appartement de Madame la Comteſſe *de Pons*, Dame de compagnie de Madame la Dauphine. *o*. Appartement de M. le Prince *de Soubiſe*. *p*. Appartement de M. le Duc *de Villeroi*, Capitaine des Gardes. *q*. Appartement de Madame la Ducheſſe *de Luynes*, Dame d'Honneur de la Reine. *r*. Veſtibule appellé *le ſallon des Marchands*, ſervant de communication de l'aîle du Midi aux appartemens du Roi & à ceux de la Reine.

Diſtribution au premier étage de l'avant-corps dans lequel ſont compris les grands appartemens de Verſailles.

A. Appartement de Madame la Comteſſe *du Roure*, Dame de compagnie de Madame la Dauphine. B. Appartement de M. le Duc *d'Aumont*, premier Gentilhomme de la Chambre du Roi. C. Paſſage. D. Appartement de M. le Comte *de Clermont*. E. Grande ſalle générale des Gardes du Corps. Cette piece eſt fort vaſte & revêtue de ménuiſerie pour la plus grande partie. C'eſt dans ce lieu que Sa Majeſté fait la *Cene*, le Jeudi-Saint.

Appartemens de la Reine.

F 1. Salle des Gardes qui ſervent auprès de la Reine. Cette piece eſt revêtue de marbre en compartimens; au milieu du plafond, en arc de cloître, eſt un grand tableau octogone repréſentant *Jupiter* dans un char tiré par des Aigles, accompagné des ſignes du *Zodiaque* & de pluſieurs figures allégoriques. Quatre autres tableaux ornent encore ce plafond; le premier repréſente *Solon* qui ſoutient l'équité des loix qu'il avoit données aux Athéniens; le ſecond, *Trajan* qui reçoit des placets de toutes les Nations du Monde; le troiſieme, *Ptolomée Philadelphe* donnant la liberté aux eſclaves Juifs qui étoient dans ſes Etats; le quatrieme, l'Empereur *Severe* qui fait diſtribuer du bled au Peuple de Rome. Sur la corniche qui ſoutient ce plafond, on a feint une baluſtrade où ſont peintes pluſieurs figures en différentes attitudes, & dans les quatre encoignures ſe remarquent pluſieurs grouppes rehauſſés d'or, & des ornemens feints de ſtuc qui ſe lient avec les compartimens de ce plafond. Sur la cheminée eſt un grand tableau qui repréſente un ſacrifice fait à *Jupiter*, & en face de cette derniere on en voit un autre qui repréſente la naiſſance de ce Dieu. Toutes les peintures ſont de *Noel Coypel*, qui les avoit deſtinées pour le cabinet du Conſeil; mais les changemens qu'on fit à ce Château en bâtiſſant la grande galerie de Verſailles, les fit placer dans l'appartement dont nous parlons.

F 2. Antichambre où ſe tient le grand couvert. Cette piece eſt revêtue d'un lambris d'appui de marbre en compartimens. Les chambranles & les embraſures des portes & croiſées ſont de la même matiere. On remarque dans cette piece de belles tapiſſeries & pluſieurs tableaux. Au milieu du plafond on voit *Mars* & les ſignes du Zodiaque. Dans les compartimens qui le ſubdiviſent, ſont placés huit tableaux en camayeu rehauſſés d'or. Le premier repréſente *Rodogune* qui, ayant appris à ſa toilette la mort de ſon mari, fit ſerment de ne point achever ſa coëffure, qu'elle ne l'eût vangé. Le ſecond, *Harpalice* qui, à la tête d'une petite troupe, délivre ſon pere qui avoit été fait priſonnier par les *Getes*. Le troiſieme, *Bellone* qui, avec un flambeau, brûle le viſage de *Cybele*. Ces trois tableaux ſont de *Vignon*. Le quatrieme, *Clelie* qui, ayant été donnée en ôtage à *Porſenna*, trouva le moyen de paſſer le Tibre à la nage. Le cinquieme, *Ipſycratée*, femme de *Mitridate*, qui le ſuit à cheval à l'armée, malgré les diſgraces de ce Prince. Le ſixieme, *Zénobie* qui combat l'Empereur *Aurélien*. Le ſeptieme, *la Fureur*, ſous la figure d'une femme qui tient d'une main une épée, & de l'autre une

torche

torche. Le huitieme enfin représente *Artemise* suivant *Xercés*, dans l'expédition qu'il entreprit contre les Grecs. Ces cinq derniers tableaux sont peints par *Paillet*, & d'un genre de beauté au dessous des trois précédens. Château de Versailles.

F 3. Grand cabinet revêtu de marbre comme le précédent, tendu de tapisseries, & dans le plafond duquel est un grand morceau de Peinture par *Corneille*. On y voit *Mercure* qui préside aux Sciences & aux Arts représentés par *Aspasie*, *Sapho*, & *Penelope*. Sur les portes sont aussi placés des tableaux représentant des Trophées relatifs aux Sciences & aux Arts, ainsi que dans les pieces qui précedent, & qui sont de l'ouvrage de Mademoiselle *Boullogne*.

F 4. Chambre à coucher richement meublée, & dont le plafond, peint par *de Seve* l'aîné, représente le Soleil qui répand ses rayons sur les quatre parties du Monde. On y voit aussi l'Aurore, le point du jour, les heures, &c. Dans quatre tableaux du compartiment de ce plafond, on voit *Cleopâtre* avec *Marc-Antoine*, dans ce somptueux repas où elle fit dissoudre une perle qui pesoit, dit-on, quatre-vingt-dix carats; *Didon* qui examine le plan de Carthage; *Rhodope* dans l'esclavage avec *Esope*; & *Nitocris* faisant interrompre le cours de l'*Euphrate*.

F 5. Salle du concert, connue sous le nom du *sallon de la paix*, parce que précédemment il faisoit partie de la grande galerie, comme celui K 2 qui lui est opposé, & qu'on nomme le *sallon de la guerre*, dont nous parlerons en son lieu. Ce sallon est tout revêtu de marbre & magnifiquement décoré; partout la Sculpture annonce la Clémence, l'Abondance, & les Arts; le plafond, peint par *Le Brun*, représente *la France* assise sur un globe, dans un char porté sur un nuage, couronnée par *la Gloire*. On y voit *la Paix*, le caducée à la main, & des Amours qui unissent des Tourterelles, portans des médaillons au col qui désignent les alliances que la France a faites avec les Cours étrangeres. *L'Hymen* accompagné des Graces est auprès du char. Enfin l'on y remarque *l'Allegresse*, sous la figure d'une *Bacchante*, *la Magnificence* qui montre à la France plusieurs plans d'Edifices, *la Discorde* trébuchant, *la Religion* qui brûle de l'encens sur un Autel au pied duquel *l'Hérésie* est renversée, &c. Dans les quatre parties qui occupent la courbure du plafond, sont autant de tableaux du même Peintre. Le premier représente *l'Europe Chrétienne*, tenant une thiare & une corne d'abondance, ayant à ses pieds les dépouilles de l'Empire Ottoman; elle est accompagnée de *la Justice*, de *la Piété*, & de différens Génies qui s'occupent à divers exercices relatifs au rétablissement des Arts. Le second, *l'Allemagne* appuyée sur un globe, tendant la main à un enfant qui lui apporte deux branches, l'une de laurier, l'autre d'olivier, symboles de la Paix. Le troisieme, *l'Espagne* qui reçoit une branche d'olivier des mains d'un Amour. Le quatrieme, *la Hollande* accompagnée des mêmes symboles, &c. La cheminée de ce sallon est ornée d'un grand tableau peint par *Le Moine*, représentant Sa Majesté, tenant de la main gauche un gouvernail, & présentant de la droite une branche d'olivier à *l'Europe*. Ce tableau, de forme ovale, est de douze pieds sur neuf, & certainement est digne du sujet & de son Auteur.

Ce grand appartement est accompagné de petites pieces qui fournissent toutes les commodités relatives à sa destination; elles sont toutes décorées avec beaucoup de dignité, de noblesse & de goût. La piece marquée F 6, est un cabinet des bains. Celle F 7, un cabinet privé. Celles F 8, sont les oratoires de la Reine. Celle F 9 est un laboratoire, où cette Princesse occupe ses loisirs à l'étude de la Peinture. Celle F 10 est une Méridienne. Celle F 11, une garde-robe. Celle F 12, une piece où se tiennent les femmes de chambre. Enfin celle F 13, est une piece de communication de l'appartement de la Reine avec celui du Roi, & au dessus

Château de Versailles.

de laquelle est contenu le logement du premier Valet de chambre de Sa Majesté. Toutes ces dernieres pieces tirent leur jour sur une cour particuliere qui procure plus de recueillement à ce petit appartement; il est pourvu d'ailleurs de plusieurs escaliers de dégagement qui en rendent le service plus aisé, & qui par le secours des entre-sols qui sont au dessus, multiplient ces genres de pieces, sans lesquelles le plus bel appartement n'auroit aucun mérite. Indépendamment du grand escalier, marqué *a*, qui arrive au grand appartement que nous venons de décrire, il y en a encore un autre, coté G, appellé *l'escalier de la Reine*, & qui communique aussi aux appartemens du Roi dont nous allons parler.

Appartemens du Roi.

Cet escalier G, seul aujourd'hui qui conduise aux grands appartemens de Versailles, depuis la démolition de celui nommé *l'escalier des Ambassadeurs*, est construit de marbre, & d'un assez bon goût de dessein. (Voyez dans le septieme Volume de ce Recueil, les plans, coupes & élévations de cet escalier). Il donne entrée, d'un côté dans la salle des Gardes de la Reine, marquée F 1, de l'autre, dans un vestibule marqué H 1. Celui-ci est revêtu tout de marbre, & conduit à la salle des Gardes du Roi, marquée H 2.

Salle des Gardes.

Cette piece est revêtue d'un lambris dans toute sa hauteur, & n'a de remarquable qu'un assez beau tableau de *Parrocel*, placé sur la cheminée.

Salle du grand couvert.

La piece H 3 est nommée *la salle du grand couvert*, lorsque Sa Majesté mange dans son appartement, & non dans celui de la Reine, pour cause d'absence ou d'indisposition. Cette salle est aussi revêtue d'un lambris de hauteur, dans plusieurs des panneaux duquel sont des batailles peintes par *Parrocel*. Sur la cheminée on voit un tableau du *Bourguignon* qui y a représenté la bataille d'Arbelles, dans laquelle *Alexandre* vainquit *Darius*. Le plafond de cette piece est en arc de cloître & uni, soutenu seulement par une corniche de stuc doré, couronnant un lambris de hauteur d'un goût assez ancien.

Grande antichambre.

La piece H 4 est une grande antichambre nommée *l'œil de bœuf*, parce que dans la frise rampante qui porte le plafond, on remarque une ouverture ovale qui contribue à répandre une lumiere plus abondante dans cette piece. Cette derniere comprenoit anciennement l'antichambre & la chambre à coucher de *Louis XIV*: aujourd'hui elle est appellée *antichambre* ou *sallon de l'œil de bœuf*, & est revêtue en ménuiserie, ornée de sculpture & de dorure sur un fond blanc. Cette menuiserie est surmontée d'une corniche, & au dessus se remarque une frise rampante enrichie aussi de sculpture dorée, dans laquelle est compris l'œil de bœuf dont nous parlons, & vis-à-vis duquel, au dessus de la cheminée, est un autre œil de bœuf feint, dans lequel on voit un tableau d'*Horatio Gentileschi*, Peintre Italien. Cette piece est décorée d'excellens tableaux de *Paul Veronese*, qui sont encastrés dans les compartimens du lambris, & dont plusieurs servent de dessus de porte. On remarque aussi sur ces dernieres, deux tableaux *du Bassan*, d'une grande beauté.

Chambre de parade.

La piece H 5 servoit anciennement au déshabiller de *Louis XIV*, ensuite elle est devenue sa chambre à coucher; aujourd'hui elle ne sert que de chambre de parade. Cette piece, fort élevée, comprend le premier étage & l'Attique de la façade extérieure du Château. (Voyez la coupe sur la planche XVII) Elle est d'ailleurs toute revêtue de menuiserie dorée sur un fond blanc; un Ordre de pilastres Composites, enrichi de sculpture d'un assez bon goût de dessein, préside dans cette piece; la sculpture est exécutée, ainsi que celle de la piece précédente, par *Taupin*, *Du Goulon*, *Goupi*, *&c.* Divers tableaux de prix, de grandes glaces, & des meubles de goût ornent cette piece; mais l'on doit remarquer que ce genre

de décoration & sa grande élévation la rendent plus propre à la magnificence qu'à l'habitation. En changeant à diverses reprises, la destination de cette piece, on a placé la cheminée au Nord, au lieu du Midi où elle étoit. Le lit, d'une étoffe précieuse, est précédé d'une balustrade qui en ferme l'enceinte; il est placé en face des croisées, situation convenable, mais qui auroit exigé néanmoins que cette piece eût eu plus de profondeur. (Voyez la disposition de cette chambre à coucher dans le plan, sur la planche VIII.) Au dessus de la décoration du lambris, on remarque plusieurs figures allégoriques sculptées par *Cousiou*, telles que des Renommées qui semblent publier les exploits du Prince; la France qui paroît veiller incessamment à sa conservation, &c. Plusieurs excellens tableaux de *Raphael*, du *Dominiquin*, de *Vandyck*, du *Valentin*, de *Lanfranc*, d'*Alexandre Veronese*, & du *Caravage*, rendent encore cette piece un lieu fort intéressant.

Château de Versailles.

La piece H 6 est le cabinet du Conseil. Sa décoration vient d'être changée tout récemment, par la nécessité où l'on s'est trouvé de la rendre plus spacieuse. En effet, on y a joint le cabinet appellé *des Termes* (*l*), qui tiroit son jour de la cour des Cerfs. Les lambris & la sculpture qui ornent cette piece ne sont pas encore dorés, ni les tableaux qu'on y voyoit anciennement, posés en place. On y remarque seulement une assez belle cheminée de marbre sanguin, enrichie de bronze doré d'or moulu, de grandes glaces, des meubles de goût, &c.

Cabinet du Conseil.

La piece H 7 est la chambre à coucher de Sa Majesté (*m*) faisant partie de son appartement privé, lequel est composé de plusieurs pieces exposées au Midi, & pourvues des commodités qu'on ignoroit encore dans le siecle précédent. Tout cet appartement est revêtu de menuiserie, ornée de sculpture & dorure sur un fond blanc, & contient diverses curiosités dignes du Prince qui l'habite, tels que d'excellens tableaux de grands Maîtres, des porcelaines, des bronzes, &c. qui rendent cette habitation très-agréable, & procurent aux amateurs un coup d'œil satisfaisant. Cette chambre à coucher est en alcove; ordinairement les meubles d'été & d'hyver dont elle est garnie, sont des étoffes de prix & d'un goût de dessein qui donne à connoître les progrès & la supériorité de nos manufactures en France, sur celles de toute l'Europe.

Appartement particulier de Sa Majesté.

La piece H 8 est appellée *le cabinet des pendules*. En effet, on y en voit une entr'autres d'un travail exquis & d'un prix très-considérable, inventée par *Passemant*, & exécutée par *Dauthiau*. On a vu long-tems dans cette piece plusieurs beaux tableaux du *Poussin*, particuliérement celui qui représentoit *la manne que Dieu envoya aux enfans d'Israël*, & dont *Le Brun* a donné la description dans un discours qu'il fit sur son Art, le 5 Novembre 1667. Aujourd'hui, cette piece étant toute revêtue de menuiserie, on n'y remarque que quatre dessus de portes de ce même Peintre, & qui sont fort estimés.

La piece H 9 est un cabinet de jeu, revêtu de menuiserie ornée de sculpture, de dorure & de glaces. Plusieurs excellens tableaux sont placés dans ce cabinet; mais comme ils se renouvellent & changent de place, nous n'en parlerons pas ici.

La piece H 10 est un arriere-cabinet servant de retraite à Sa Majesté; où elle tient ses papiers, & où elle écrit, dessine, ordonne & reçoit ses dépêches, &c. Atte-

(*l*) Ce Cabinet avoit pris son nom de vingt figures d'enfans, en forme de Termes, qui ornoient l'Attique qui soutenoit le plafond de cette piece. On y a vu long-tems d'excellens tableaux du *Bassan*; il étoit aussi orné de glaces dans tout son pourtour, encastrées dans de belle menuiserie sculptée, dorée, & chargée de consoles, de vases, & autres ouvrages précieux. Cette piece a aussi porté le nom de Cabinet des Perruques. (Voyez le plan, sur la planche VIII.

(*m*) Cette piece, anciennement, s'appelloit le *Cabinet du billard*, & étoit ornée d'excellens tableaux du *Guide*, de *l'Albane*, de *Le Brun*, de *La Fosse*, de *Mignard*, d'*Antoine Coypel*, &c. dont la plus grande partie aujourd'hui sont placés ailleurs, ou conservés au dépôt des tableaux du Roi, à la Surintendance.

Château de Versailles.

nant ce cabinet est une autre petite piece marquée H 11, servant de garde-robe, dans laquelle est placée une chaise percée. H 12, est une antichambre revêtue d'ancienne menuiserie qui encastre plusieurs tableaux, & dans laquelle sont pratiquées plusieurs loges & banquettes pour les chiens du Roi. H 13, est une salle à manger décorée à la moderne, & ornée de tableaux relatifs à *Comus*, nouvellement exécutée par nos plus habiles Peintres. H 14, est une piece servant de buffet à la salle à manger. H 15, escalier qui monte aux petits appartemens du Roi, distribués, décorés & ornés avec beaucoup d'intelligence, & pourvus de toutes les commodités qu'exige ce genre d'habitation. Nous n'entreprenons point ici la description de ces petits appartemens, étant sujets à des changemens continuels. Nous remarquerons seulement qu'ils contiennent une bibliotheque d'environ quatre mille volumes de Livres choisis; un laboratoire de Chymie, & qu'on a pratiqué, sur des terrasses qui l'environnent, plusieurs petits Jardins pour y élever des simples, des fleurs, &c.

Petits appartemens du Roi.

H 16. Dégagement qui conduit à un cabinet particulier, coté 17, appellé *le cabinet doré*, & dont la sculpture, ainsi que la plus grande partie de celle des anciennes pieces précédentes, ont été faites par *Dugoulon* & *Roumier*, deux des plus habiles Sculpteurs en bois, du commencement de ce siecle. Les sculptures faites de nos jours sont de l'exécution du sieur *Verbreck*, Dessinateur & Sculpteur de beaucoup de mérite en ce genre. H 18. Piece servant de laboratoire & où est placé le *Tour* du Roi.

On arrive à tout cet appartement privé par l'escalier H 19, qui a son issue par la cour de marbre, & par lequel passe Sa Majesté lorsqu'elle va ou revient de la chasse, ou lorsqu'elle vient de faire quelque séjour dans ses maisons de plaisance.

Appartement de Madame Adelaïde.

Avant que de passer aux grands appartemens du Château de Versailles, parcourons celui marqué I, occupé aujourd'hui par Madame *Adelaïde*, & situé où étoit placée autrefois la petite galerie de l'appartement du Roi (*n*), & l'escalier des Ambassadeurs (*o*). (Voyez les distributions de cette petite galerie & de l'escalier dont nous parlons dans le plan, planche VIII.) On entre communément dans l'appartement de Madame *Adelaïde*, par la piece K 7. De cette piece on arrive dans un passage marqué I 1 qui dégage par un escalier qui monte de fond en comble. Ce passage donne entrée à une antichambre marquée I 2. La piece I 3 sert de salle à manger & de retraite pour les Dames de compagnie de Madame *Adelaïde*. La piece I 4 est sa chambre à coucher qui communique à l'arriere-cabinet de Sa Majesté, coté H 10, dont nous avons parlé plus haut. I 6 est l'arriere-cabinet de cette Princesse, & au dessus duquel, en entre-sol, est placée la piece des bains de cet appartement. I 7 est un Oratoire. I 8, une Garde-robe où est placée une chaise percée. La piece I 9 étoit anciennement le cabinet des mé-

(*n*) Cette petite galerie étoit accompagnée de deux sallons à ses extrêmités, & ils contenoient ensemble les cinq croisées qui éclairent dans ce plan les trois pieces marquées H 3, 4, & 5.

Les plafonds de ces trois pieces avoient été peints par *Mignard le Romain*; mais ces ouvrages ont été détruits il y a environ quinze ou vingt ans, avant que le Sieur *Picault* eût trouvé l'admirable secret d'enlever la peinture de dessus le plâtre & de dessus le bois; moyen dont on se seroit servi, sans doute, pour conserver ces chef-d'œuvres à la postérité. A ce défaut, voyez les desseins de ces plafonds gravés par *Gerard Audran*, dans le cinquieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi déja cité. On voyoit aussi dans cette galerie & dans les deux sallons dont nous parlons, une collection très-considérable d'excellens tableaux, dispersés aujourd'hui dans les appartemens de ce Château; mais le plus grand nombre est déposé à la Surintendance, à Versailles, ou exposé publiquement dans le Palais du Luxembourg, à Paris.

(*o*) Ce grand & magnifique escalier qu'on a vu détruire depuis quelques années avec beaucoup de regret, étoit à trois rampes & construit tout de marbre; l'Ordre Ionique présidoit dans son ordonnance, celle-ci étoit ornée de peintures exécutées sur les desseins de *Le Brun*. *Vandermeulen* y avoit aussi peint à Fresque les Conquêtes de *Louis XIV*; on y voyoit encore des figures représentant les différentes Nations du Monde, peintes par les plus habiles Artistes en ce genre. On y remarquoit enfin des Trophées sculptés par *Coisevox*; le buste de *Louis le Grand* par le même; un grouppe antique de marbre blanc, & au dessous de ce dernier un bassin aussi de marbre, soutenu par des Dauphins de bronze, &c. Cet escalier étoit éclairé par en haut, ainsi que nous l'avons remarqué plus d'une fois dans le premier Volume de ce Recueil, en applaudissant cette maniere

dailles (*p*), & sert aujourd'hui de premiere antichambre à cet appartement, & de buffet pour le service de la table de Madame *Adelaïde*, qui tenant sa maison, traite ordinairement Mesdames *Sophie*, *Victoire* & *Louise*. Cette premiere antichambre communique aussi à la piece K 8, faisant partie des grands appartemens de Versailles que nous allons décrire. *Château de Versailles.*

Distribution des grands appartemens du Château de Versailles.

On appelle les grands appartemens de Versailles, toutes les pieces marquées dans ce plan de la lettre K, & par lesquelles leurs Majestés & la Famille Royale, passent ordinairement au milieu d'une foule de Courtisans, pour aller à la Chapelle marquée *c*. Ce grand appartement a deux issues, l'une par le grand escalier de la Reine, marqué G, en traversant les pieces H 1, 2, 3 & 4, dont nous avons parlé, & qui conduisent à la grande galerie K 1. L'autre en arrivant par le vestibule de la Chapelle, marqué *b*, par les petits escaliers à vis, marqués *d*, placés à l'extrêmité des tribunes de la Chapelle. Commençons cette description par la grande galerie, dont la situation, la disposition, la décoration & la magnificence, surpassent tout ce qu'on voit de ce genre en Europe.

Grande galerie.

Cette galerie a de longueur trente-six toises cinq pieds, sur trente-deux pieds de largeur, & trente-sept & demi de hauteur sous clef. Cette piece est toute revêtue de marbre. Un Ordre de pilastres Corinthiens de vingt-un pouces de diametre, & de marbre de Rance, posé sur un fond de marbre blanc veiné, préside dans l'ordonnance de cette galerie. Cet Ordre est élevé sur un piedestal de trois pieds quatre pouces de hauteur. Ses chapiteaux sont composés de feuilles de palmier & ornés d'une tête de Soleil dans leur tailloir, au lieu de rose, le tout de métal doré; & les bases, selon l'Antique, sont de bronze doré d'or moulu. Dix-sept arcades en plein-ceintre éclairent cette grande piece, & lui procurent le plus bel aspect qu'il soit possible d'imaginer, par le coup d'œil des fontaines jaillissantes & des Jardins de ce Palais, terminé par le grand canal dont nous avons déja parlé. Vis-à-vis de chacune de ces arcades, en sont placées autant de feintes remplies de glaces qui répetent, d'une maniere fort intéressante, l'aspect des dehors de cette galerie. Dans les trumeaux qui séparent ces ouvertures, feintes & réelles, sont distribués quarante-huit pilastres, non compris ceux qui décorent chaque extrêmité de cette galerie, dont deux de ces derniers sont angulaires & font place à autant de colonnes. (Voyez-en le plan sur la planche VIII) Entre ces colonnes est une grande arcade (Voyez la coupe, planche XVII) qui répond au milieu des sallons de la guerre & de la paix, marqués K 2 & F 5, & qui procurent par les croisées placées dans ces sallons en face de ces arcades, un autre coup d'œil qui laisse jouir de la plus grande partie de l'étendue des Jardins de Versailles, depuis l'extrêmité de la piece des Suisses, jusqu'à la fontaine de la pyramide; (Voyez le plan général, planche I) agrément qui releve les beautés de cette galerie, & qui ne contribue pas peu à la rendre le plus beau lieu du monde; la disposition & la situation étant un des premiers avantages des productions de ce genre.

L'inégalité des trumeaux de cette galerie, occasionnée par la décoration exté-

de tirer du jour pour procurer de la lumiere à ces sortes de pieces. (Voyez dans les Œuvres du Cabinet du Roi, tome V, les desseins des peintures de cet escalier, gravés en sept planches, par *Etienne Baudet.*)

(*p*) Il ne reste plus de ce Cabinet que les revêtissemens des lambris & le plafond. Ce dernier est de forme elliptique soutenu par quatre panaches ornées de peinture, de sculpture, & de dorure, d'un très-bon goût de dessein. On y voit aussi des camayeux rehaussés d'or d'une composition excellente. Cette piece, quoique dépourvue des trésors qu'elle contenoit, mérite encore l'attention des connoisseurs par la beauté de l'Architecture qui y préside, le choix des ornemens qui l'enrichissent, & la beauté des détails répandus dans son ordonnance en général.

Les médailles contenues autrefois dans ce Cabinet, sont aujourd'hui en dépôt à la Bibliotheque du Roi. Voyez ce que nous en avons dit en parlant des medailles appartenantes à Sa Majesté, dans le troisieme Volume de ce Recueil, page 74, note *g*.

Château de Verfailles.

rieure, & celle-ci devenue irréguliere par les reftaurations de cet avant-corps, faites à diverfes reprifes, ont produit quelques pilaftres inégalement accouplés, & plufieurs pilaftres folitaires qui apportent un défaut de fimétrie dans l'intérieur de cette piece; mais la grandeur du Vaiffeau, la beauté du tout-enfemble, & la richeffe des matieres qui y font prodiguées, rachetent cette difparité, qui d'ailleurs a donné occafion de placer quatre niches vers le milieu de cette galerie, & dont la beauté des figures qu'elles contiennent dédommage de ce prétendu défaut, lequel n'empêche pas néanmoins que les côtés oppofés ne foient égaux entr'eux; en forte que bien loin de pouvoir envifager comme un abus, cette irrégularité, celle-ci jette au contraire une agréable diverfité dans toute cette ordonnance, qui peut-être eft préférable à une décoration trop monotone & trop fcrupuleufement réguliere. On peut dire encore, en faveur de ces trumeaux diffemblables, qu'ils ont procuré une variété agréable dans les compartimens de la voute, dont *Le Brun* a fçu profiter heureufement pour difpofer le grand ouvrage de peinture que renferme cette galerie, & dont la compofition, la vigueur du coloris, la correction du deffein, & l'enchaînement qui regne dans la diftribution des ornemens qui contiennent les conquêtes du Roi qui y font repréfentées, affurent une gloire immortelle à notre école Françoife. Cette voute eft diftribuée en neuf grands tableaux & dix-huit petits, peints par *Le Brun.* Il a repréfenté dans ces tableaux, fous des figures allégoriques, l'Hiftoire de *Louis le Grand*, depuis la paix des *Pyrenées* jufqu'à celle de *Nimegue.* Nous n'entreprendrons point ici la defcription de cet ouvrage immenfe: M. *Maffé*, Peintre du Roi, vient depuis peu de mettre dans tout leur jour ces chef-d'œuvres de l'Art, par le miniftere de la gravûre, ce qui nous difpenfe d'entrer dans un détail qui ne pourroit trouver place ici que comme une partie acceffoire. Nous en uferons de même pour ce qui regarde les figures & les vafes antiques que contient cette galerie, la plûpart fe trouvant gravées dans le huitieme Volume des Œuvres du Cabinet du Roi. Ajoutons que le coup d'œil d'un Connoiffeur fur ces différens objets, dit plus qu'une defcription, quelque bien qu'elle puiffe être, & que fouvent elle eft une bien foible reffource pour le vulgaire; cette confidération nous fait inviter les perfonnes qui peuvent fe procurer la vue de ces excellens modeles, à ne pas négliger un examen qui ne peut que tourner au profit d'un Spectateur intelligent: nous obferverons feulement que cette voute eft en berceau de forme elliptique, & qu'elle eût été mieux en arc de cloître dans fes deux extrêmités; autrement une voute terminée par deux parties verticales, laiffe toujours à douter fi la piece qu'elle met à couvert n'a pas été raccourcie fur fa longueur. D'ailleurs il réfulte moins d'unité dans les compartimens d'une telle voute, & une interruption indifpenfable dans les fujets de peinture qui y font diftribués; défaut qui ne fe rencontre pas dans un arc de cloître, ainfi qu'on peut le remarquer dans la plus grande partie des plafonds des appartemens du Palais dont nous parlons. La retombée de cette voute vient fe terminer fur l'entablement de l'Ordre Corinthien. Cet entablement eft d'un profil compofé, orné de modillons & de confoles qui, dans leurs intervalles, produifent autant de métopes, dans lefquels font diftribués des trophées & des ornemens de ftuc doré. On a placé fur cette corniche des Génies & des Trophées de guerre en relief, derriere lefquels on a pratiqué des jours provenans des croifées Attiques du côté du Jardin, dans l'intention d'éclairer par reflet les peintures de la voute; moyen qui ne réuffit qu'imparfaitement ici, mais qui peut donner pour ailleurs l'idée d'une exécution plus heureufe.

On doit faire quelque attention aux Trophées de bronze placés dans les entre-

pilastres de cette galerie, & à une infinité de *vases*, d'*urnes*, de *navicelles* antiques de porphyre & d'albâtre d'un travail & d'un dessein exquis, aussi-bien qu'une infinité de torchieres, de tables de marbre, & autres meubles qui parent cette galerie, & qui au premier aspect laissent les yeux du Spectateur indéterminés sur le choix des beautés qu'il doit examiner. Nous ne parlerons point ici de la compagnie la plus nombreuse & la mieux choisie dont ce lieu magnifique est encore embelli, & qui assiduement vient faire sa cour au Monarque; en sorte que très-communément on voit à des heures à peu près réglées, les Ministres des Cours Etrangeres & nos plus grands Seigneurs, peupler ce séjour enchanté, le rendez-vous de la politesse & de l'urbanité Françoise. Château de Versailles.

Cette galerie, comme nous l'avons déja remarqué, est précédée à ses deux extrêmités d'autant de sallons, l'un nommé *le sallon de la paix*, l'autre *le sallon de la guerre.* Nous observerons que le premier faisant partie des appartemens de la Reine, nuit essentiellement à la liberté du coup d'œil de l'enfilade de cette galerie. Celui de la guerre, marqué K 2, qui est tout ouvert, donne à connoître l'agrément qu'auroit procuré celui F 5, si sa communication eût resté libre, mais au contraire il interrompt l'axe qui traverse toute la longueur de cet avant-corps, & masque aujourd'hui une des beautés essentielles de la disposition & de la situation de ces grands appartemens.

En face des croisées, dans deux arcades feintes, on a pratiqué deux ouvertures fermées par des portes de glaces qui ne nuisent point à la symétrie; l'une sert de communication à tous les appartemens, par l'antichambre H 4; l'autre seulement pour la personne du Roi, & sa suite, par la salle du Conseil, marquée H 6.

Sallon de la Guerre.

Le sallon de la guerre, marqué K 2, est de forme quadrangulaire & d'un diametre égal à la largeur de la galerie. Il est aussi revêtu de marbre de choix dans toute sa hauteur. On a feint dans cette piece une cheminée, au dessus de laquelle, dans une grande bordure ovale, on voit un bas-relief en plâtre qui représente la statue équestre de *Louis le Grand*, & qui devoit être exécuté en marbre par *Coisevox.* Dans le chambranle de cette cheminée feinte, se remarque aussi un bas relief représentant *l'Histoire* qui écrit les exploits de *Louis XIV*, enfin cette piece est embellie par plusieurs vases antiques, divers bustes d'albâtre & de porphyre, des scabellons de marbre, des torchieres dorées, des trophées de bronze, & des ornemens de métal, &c. De ce sallon on jouit de deux points de vue admirables, l'un par le coup d'œil de la grande galerie, l'autre par celui des huit pieces de plain-pied qui composent la partie la plus considérable des grands appartemens.

Cette piece est voutée en arc de cloître, sa surface est ornée de compartimens dans le goût de la voute du sallon de la paix, & on y a placé cinq grands tableaux peints par *Le Brun*, qui, par des figures allégoriques, représentent des sujets analogues à *Bellone*, & rappellent les victoires de *Louis XIV*, désignées dans la voute de la galerie. Qu'on me permette de m'arrêter sur l'aspect séduisant que produit la situation, la décoration, & l'ordonnance de ce sallon, soit qu'on le considere par rapport à la disposition de son intérieur, soit qu'on l'envisage relativement au coup d'œil des dehors. Certainement il ne faut que sentir le beau & l'aimer, pour être épris de l'effet que procurent tant d'objets rassemblés sous un seul point de vue. J'ai visité nombre de fois ce Palais immense; j'ai toujours été enchanté de la séduction que faisoit sur mes sens l'aspect de tant de merveilles. J'ai eu occasion plus d'une fois d'y accompagner des Etrangers des différentes parties de l'Europe; je les ai toujours vu partager mon admiration, en leur en-

Château de Verſailles.

tendant avouer avec ſurpriſe, qu'ils n'avoient jamais rien vu qui approchât de la grandeur & de la majeſté qu'offroit à leurs regards l'intérieur de ce Palais, vu dans le ſallon dont nous parlons. Deux choſes néanmoins ſeroient à déſirer ici; la premiere, que les colonnes placées dans l'une des extrêmités de la galerie, euſſent pu être apperçues de ce ſallon, & que l'intervalle des colonnes aux pilaſtres eût été percé à jour, aſſurément une plate-bande auroit été préférable à l'arcade en plein-ceintre placée dans le grand entre-colonnement. D'ailleurs cette arcade eſt d'une proportion vicieuſe, & ſa forme eſt inutile, n'ayant jamais dû être fermée par de la menuiſerie. La deuxieme, que les portes à placard de l'appartement en retour fuſſent plus ſpacieuſes (*q*), ces ouvertures devant toujours être proportionnées à la longueur de l'enfilade. Nous ne répéterons point qu'il paroît d'une néceſſité abſolue que le ſallon de la paix ſoit réuni à la galerie, tel qu'on voit aujourd'hui celui de la guerre. (Voyez les planches VIII & XVII, où les défauts dont nous parlons ſont plus aiſés à remarquer que dans la planche que nous décrivons.)

Salle d'Apollon.

La piece K 3 eſt nommée *la ſalle d'Apollon*, parce que dans le milieu de ſon plafond on voit ce Dieu ſur un char tiré par quatre Courſiers, peint par *La Foſſe*. Au deſſous, & dans les quatre principales parties de la courbure de ce plafond, ſont placés autant de tableaux; ſçavoir, *Auguſte* qui fait bâtir un port à *Mycene*. *Veſpaſien* qui fait élever le *Coliſée*, *Coriolan* qui ſe laiſſe fléchir par ſa mere; enfin l'entretien d'*Alexandre* & de *Porus*, Roi des Indes; & dans les quatre angles ſont repréſentées les quatre Parties du Monde. Cette piece eſt connue aujourd'hui ſous le nom de *la chambre du trône*, parce que ſur un gradin on y voit un ſiege d'étoffe de prix, placé ſous un dais de même eſpece, orné de crépines en or, de panaches, &c. Sur la cheminée, on remarque un portrait en pied, de *Louis XIV*, par *Rigaud*, & deux deſſus de portes peints par *Vandyck*. Pluſieurs excellens tableaux de grands Maîtres décorent cette piece, ainſi que toutes celles de cet appartement, lorſqu'elles ne ſont tapiſſées que d'étoffes; mais quand par intervalle on y étale de belles tapiſſeries des Gobelins, ainſi qu'on l'a fait cette année, ces ouvrages de peinture ſe dépoſent au cabinet des tableaux de la Surintendance, &c. (Voyez ce que nous avons dit de ce cabinet, page 110). Les tapiſſeries dont nous parlons, occupent toute la hauteur de chaque piece, à l'exception d'un lambris d'appui de marbre; les chambranles des portes, des croiſées, & leurs embraſures ſont auſſi de marbre. Ces dernieres ſont à compartimens qui s'allient aſſez bien avec ceux des plafonds faits de ſtuc, rehauſſés d'or & ornés d'Architecture, Peinture & Sculpture. Ces pieces ſont éclairées la nuit par des luſtres de criſtal & des girandoles de même matiere; celles-ci ſont poſées ſur des torchieres nouvellement exécutées. Les autres meubles de cette piece, quoique d'un goût déja aſſez ancien, ne laiſſent pas d'être néanmoins d'une grande beauté.

Salle de Mercure.

La piece K 4, anciennement nommée *chambre de parade*, eſt connue aujourd'hui ſous le nom de *la ſalle de Mercure*, parce que *Champagne* y a repréſenté ce Dieu accompagné de la Vigilance & des Arts, dans le milieu du plafond. Ce même Peintre a auſſi repréſenté, dans les quatre grands tableaux qui l'accompa-

(*q*) Ces portes ont cependant quatre pieds dix pouces & demi de largeur, ſur neuf pieds dix pouces& demi de hauteur, mais cette enfilade étant de cinquante toiſes de longueur, il eut encore été à déſirer que ces portes euſſent eu plus de grandeur. D'ailleurs les écoinçons, qui n'ont que deux pieds quatre pouces, ſont trop près du mur de face, ce qui fait que l'axe des portes déja étroites, empêche qu'on ne parcoure directement cette enfilade, à cauſe de la ſaillie des meubles placés dans les trumeaux des croiſées, ce qui nuit à la dignité d'un appartement de cette eſpece; défaut qu'il faut même éviter dans un Bâtiment moins important. Nous remarquerons cependant que ces portes, originairement, n'avoient que trois pieds dix pouces, & qu'elles furent rélargies dans l'état où nous les voyons aujourd'hui lors de la reſtauration de ce Château par *Hardouin Manſard*.

gnent,

gnent, *Alexandre* qui fournit à *Ariſtote* tous les moyens néceſſaires pour travailler avec ſuccès à l'Hiſtoire Naturelle; le même *Alexandre* qui donne Audience aux Philoſophes Indiens; l'entrevue de *Ptolomée* avec des Sçavans dans une bibliotheque : *Auguſte* qui reçoit des Ambaſſadeurs Indiens. Ces cinq tableaux ſont encaſtrés dans des compartimens de ſtuc doré d'or jaune & d'or couleur, ornés de camayeux & de figures ſymboliques, exécutées ſur les deſſeins de *Le Brun.* Cette piece, comme la précédente, eſt ornée de belles tapiſſeries, de chambranles & de lambris d'appui de marbre, de torchieres, &c. On y voit en tout tems deux excellens tableaux de *Raphael*, l'un le *S. Michel* (*r*), originairement peint ſur bois, & remis ſur toile par le ſieur *Picault* ; (Voyez ce que nous avons dit de cet Artiſte dans le ſecond Volume, page 10, note *d*) l'autre *la ſainte Famille*, un des chef-d'œuvres du même Peintre (*ſ*). On y remarque encore deux tableaux ſervant de deſſus de portes, l'un du *Carravage*, l'autre de *Blanchard*, &c. *Château de Verſailles.*

La piece K 5 étoit appellée *la ſalle du Concert*, parce qu'on y voyoit précédemment deux tribunes ornées de colonnes, ſituées en face des croiſées; (Voyez le plan de ces tribunes dans la planche VIII) mais ces tribunes ayant été détruites depuis quelques années, on nomme communément cette piece *la ſalle de Mars*, parce qu'on voit dans ſon plafond, ce Dieu ſuivi du Génie de la guerre, peint par *Le Brun*; & deux autres ſujets, dont l'un repréſente *la Terreur* qui épouvante les puiſſances de la terre, peint par *Houaſſe*; l'autre *la Victoire*, ſoutenue par *Hercule*, peint par *Jouvenet.* Ces trois tableaux ſont environnés de compartimens de ſtuc, dans leſquels ſont auſſi encaſtrés ſix camayeux rehauſſés d'or. Cette piece eſt meublée comme la précédente, & ſur ſa cheminée ſe remarque un tableau de *Paul Veroneſe*, & quatre autres ſur les portes, par *Raphaël*, le *Guerchin*, &c. *Salle de Mars.*

La piece K 6 étoit anciennement appellé *la ſalle du Billard ;* on la nomme aujourd'hui la ſalle de *Diane*, *Blanchard*, ayant peint cette Déeſſe dans le milieu de ſon plafond, accompagnée des heures, de la navigation, & des attributs de la chaſſe. Les ſujets des quatre tableaux qui accompagnent celui du milieu ſont, *Ceſar* qui envoie des Colonies à Carthage; *Cyrus* qui attaque un Sanglier, tous deux peints par *Audran. Jaſon* qui aborde à Colchos, & *Alexandre* qui chaſſe aux Lions, peints par *La Foſſe.* Sur la cheminée ſe remarque auſſi un tableau de *La Foſſe*, qui repréſente le ſacrifice d'*Iphigenie*, au moment que *Diane* fit paroître une Biche pour être immolée à la place de cette Princeſſe. Sur l'attique de cette cheminée & ſous le tableau dont on vient de parler, on doit admirer une fuite en Egypte, de marbre, par *Sarrazin*, un des chef-d'œuvres de ce Sculpteur, mais trop expoſée à l'indiſcrétion du vulgaire. En face de la cheminée eſt placé un beau tableau du *Feti*, & en face des croiſées un buſte de marbre de *Louis le Grand*, ſculpté par le Cavalier *Bernin.* Cette piece eſt encore ornée de quatre deſſus de portes, de belles tapiſſeries, de compartimens de marbre, &c. *Salle de Diane.*

La piece K 7 eſt appellée *la ſalle de Venus :* elle communiquoit ci-devant, ainſi que la précédente, au grand eſcalier des Ambaſſadeurs. Aujourd'hui elle ſert de principale entrée à l'appartement de Madame *Adelaïde*, dont nous avons parlé, page 124. Cette piece eſt toute revêtue de marbre, & ornée, en face des croiſées, de colonnes & de pilaſtres d'Ordre Ionique (Voyez-en le plan ſur la planche VIII) qui ſoutiennent une belle corniche de ſtuc doré. Sur cette derniere s'éleve une voute en arc de cloître ornée de compartimens, au milieu deſquels *Houaſſe* a peint *Venus* dans ſon char, couronnée par les Graces, & accompagnée des Dieux & des *Salle de Venus.*

(*r*) Voyez la Diſſertation que *Le Brun* a faite ſur ce tableau, le 7 Mai 1667.

(*ſ*) Voyez la deſcription que *Mignard* nous a donnée de ce tableau dans un diſcours qu'il fit le 3 Septembre 1667.

Château de Versailles.

Héros que la Fable & l'Histoire ont le plus célébrés. Ce même Peintre a aussi exécuté dans ce plafond, quatre autres tableaux. Le premier représente *Nabuchodonosor* qui fait planter les Jardins de Babylone. Le deuxieme, *Auguste* qui donne au Peuple Romain le spectacle des courses de charriots dans le cirque qu'il avoit fait bâtir. Le troisieme, *Alexandre* qui épouse *Roxane*. Et le quatrieme, *Cyrus* qui fait passer ses troupes en revue. On remarque encore dans cette salle une niche, dans laquelle est placée une statue antique, qui représente *Quintus Cincinnatus*, plusieurs bustes précieux, deux Perspectives peintes par *Rousseau*, quatre dessus de portes ornés de sculpture, &c.

Salle de l'Abondance.

La piece K 8 est nommée *la salle de l'Abondance*, parce qu'on voit dans son plafond & dans un seul tableau qui occupe sa surface, *l'Abondance* avec *la Libéralité*, peintes par *Houasse*. Cette piece est ornée de tapisseries, & donnoit entrée anciennement au cabinet des Antiques dont nous avons parlé ailleurs.

Tout ce grand appartement, qui a sa principale entrée par l'escalier G, a aussi une issue par le sallon *a*, ainsi que nous l'avons déja remarqué, page 125. Ce sallon, que l'on commença à décorer en 1729, & qui se trouve situé dans une partie du Château qui raccorde l'avant-corps de ce Palais avec l'aîle du Nord, est traité avec tout le goût, la noblesse & la dignité imaginable. De grands pilastres Corinthiens, de marbre de Rance, dont les bases sont de bronze & les chapiteaux de métal doré, président dans l'ordonnance de cette piece. Ces pilastres sont élevés sur un piedestal de marbre *vert campan*, & de marbre d'*Antin*, & couronnés par une corniche de marbre feint, ornée de consoles & de trophées dorés. Le fond du revêtissement de ce sallon est de marbre blanc veiné, qui contribue à former, sans aucune dureté, l'ordonnance de sa décoration, les nuances des marbres étant assorties avec un choix & une attention toute particuliere. Une grande cheminée toute de marbre revêtue de bronze doré d'un excellent goût de dessein, orne cette piece, (Voyez la décoration de ce sallon du côté de la cheminée, dans la coupe, planche XX de ce Volume.) & reçoit un tableau de *Paul Veronese* d'une grande beauté. En face de cette cheminée on voit un autre grand tableau du même Peintre qui fut donné à *Louis XIV* par la République de Venise en 1665. Le plafond de ce sallon contient un grand morceau de peinture représentant *l'Apothéose d'Hercule*, ouvrage du célebre *Le Moine*, qui n'a pas peu contribué à donner de la célébrité à notre Ecole Françoise. En effet, quel feu! quel génie ne remarque-t'on pas dans l'ordonnance de ce tableau! Quel coloris, que de beautés dans le choix des figures, quelle variété dans les attitudes, quelle élégance & quelle correction dans le dessein! Certainement l'on peut dire à la gloire de cet Artiste de nos jours, que la proximité des chef-d'œuvres de *Le Brun*, & des autres grands Peintres qui ont orné les pieces de ce Palais ne fait rien perdre à ce plafond de sa beauté, & que les ouvrages même de *Paul Veronese*, placés dans cette piece, ne servent encore qu'à relever l'éclat de ce miracle de l'Art.

Distribution au premier étage de l'aîle du Nord, nommée l'aîle neuve.

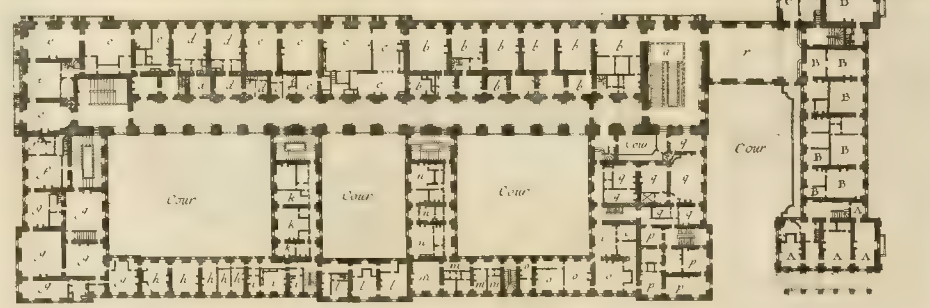
a. Grand sallon dont nous venons de parler, & qui communique de la Chapelle aux grands appartemens de Versailles. *b*. Vestibule de la Chapelle, dont nous donnerons la description, Chapitre VIII de ce Volume. *c*. Plan des tribunes de la Chapelle dont on donnera aussi une description particuliere dans le même Chapitre, & où il sera parlé des escaliers marqués *d*.

e. Appartement de Mademoiselle *de Sens*. *f*. Appartement de M. le Comte *d'Eu*. *g*. Appartement de M. le Cardinal *de Soubise*, Grand Aumônier. *h*. Appartement de

PLAN GENERAL AU PREMIER ETA

Distribution au premier Etage de l'avant corps da

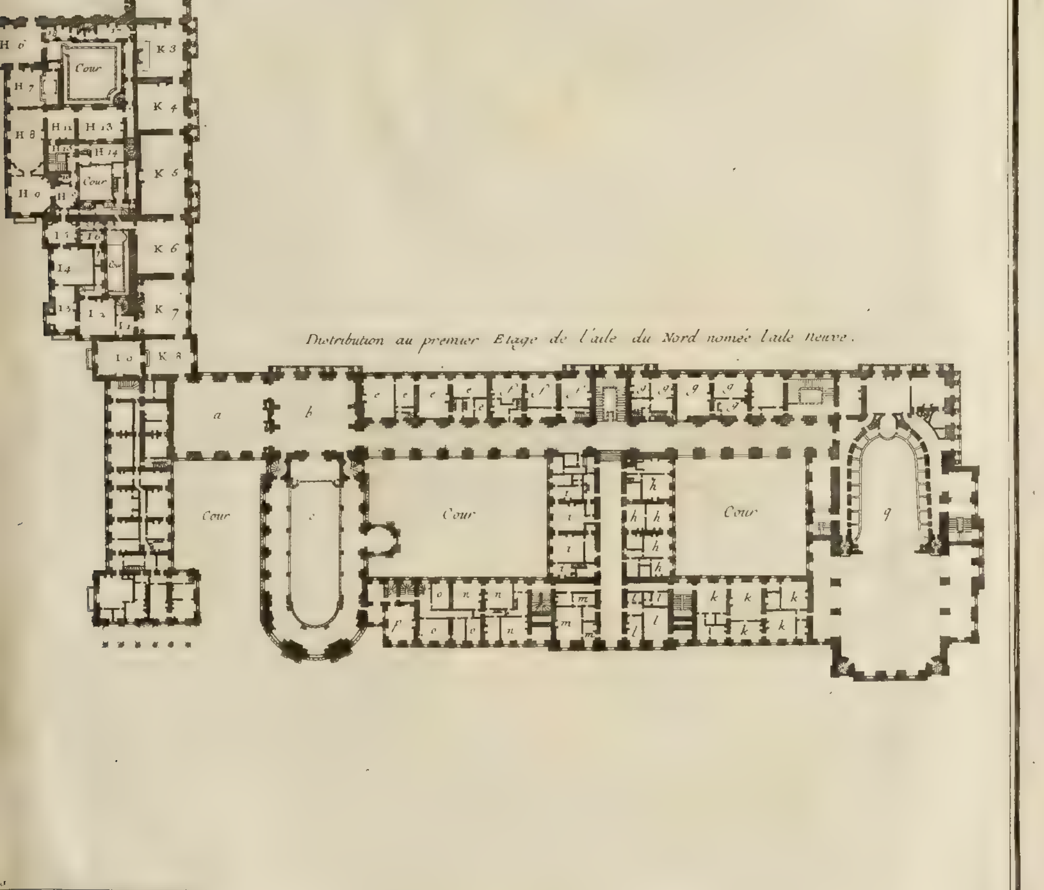
Distribution au premier Etage de l'aile du Midi nomée l'aile des Princes.



Echelle de 5

DU CHATEAU DE VERSAILLES.

el sont compris les grands apartemens de Versailles.



M. le Duc *de Bouillon*, Grand Chambellan. *i.* Appartement vacant. *k.* Appartement de M. *de Saſſenage*, Chevalier d'Honneur de Madame la Dauphine. *l.* Appartement de M. le Marquis *de Matignon*. *m.* Appartement de M. le Maréchal *de Coigny*. *n.* Appartement de M. le Maréchal *de Belle-Iſle*. *o.* Appartement vacant. *p.* Piece à l'uſage de la Muſique de la Chapelle. *q.* Plan des deuxiemes loges de la nouvelle ſalle de ſpectacle dont nous avons parlé précédemment, & qui eſt accompagnée de toutes les dépendances relatives à un Bâtiment de cette eſpece, comme loges d'Acteurs, foyers, eſcaliers de dégagement, &c. Château de Verſailles.

Nous n'avons prétendu parler dans cette deſcription, que des appartemens contenus dans les planches II & III, n'ayant pas cru devoir donner le plan de l'étage ſupérieur, ni celui des entreſols compris au deſſus de la plus grande partie des appartemens dont on vient de parler. Nous dirons ſeulement ici que l'on compte deux cens vingt-ſix appartemens de Maîtres, & leurs dépendances, dans le Château de Verſailles, non compris les appartemens du Roi, de la Reine, & de la Famille Royale, ni ceux diſtribués dans le grand commun pour les Officiers, & dans les grandes & petites écuries du Roi. A cette remarque nous ajouterons que preſque tous les appartemens du Château deſtinés pour la réſidence des grands Seigneurs, ſont revêtus pour la plûpart de menuiſerie, & munis de toutes les commodités qu'il convient à chaque logement, enfin que les embelliſſemens, les réparations & les reſtaurations de chacun d'eux, ſe font par la libéralité de Sa Majeſté, & ſous les ordres du Directeur Général des Bâtimens du Roi.

CHAPITRE IV.

Diſtribution plus en grand des appartemens du Château de Verſailles, tant au rez-de-chauſſée, qu'au premier étage. Planches IV, V, VI, VII, VIII & IX.

NOus avons averti que depuis environ vingt ans, que les ſix planches contenues dans ce Chapitre ont été gravées, il étoit ſurvenu des changemens aſſez conſidérables dans l'intérieur des appartemens du Château dont nous parlons; cette conſidération nous a engagés à faire précéder ces ſix planches par deux plans qui offrent l'état actuel des diſtributions de ce Palais. Cette addition, comme nous l'avons déja remarqué, non ſeulement doit intéreſſer nos Lecteurs, mais doit contribuer auſſi à donner une idée de la manutention de cette Maiſon Royale & des détails immenſes de ſon département, & doit faire connoître l'importance & la conſidération des perſonnes attachées au ſervice de leurs Majeſtés & de la Famille Royale.

La planche IV fait voir la diſpoſition générale & toutes les parties de détail de l'aîle du Midi; la diſtribution des appartemens du côté des Jardins, ceux contenus du côté de la rue de la Surintendance, enfin ceux compris dans les corps de logis qui diviſent les trois cours pratiquées dans l'étendue de cette aîle. Nous avons averti que nous n'entrerions pas dans un grand détail concernant l'arrangement des pieces qui compoſent les appartemens marqués ſur les plans que nous indiquons. Que pourrions-nous dire en effet ſur une diſtribution faite à diverſes repriſes, & dont les pieces changent de Maître continuellement ? Quelles obſervations y a-t'il à faire ſur des appartemens, qui originairement ayant été faits doubles, ſemi-doubles & ſimples, manquent, pour la plûpart, des commodités eſſentielles & indiſpenſables

Château de Verſailles.

à une Maiſon Royale de l'importance de celle dont nous parlons, ſinon que de ce défaut réſulte la néceſſité des changemens qu'on y a faits depuis vingt ans, & que l'on ſera forcé d'y faire dans la ſuite ; la diſtribution étant une des branches de l'Architecture où nous ayons fait le plus de découvertes depuis l'édification de ce Palais ? Paſſons donc ſous ſilence l'irrégularité des cours, la diſpoſition ingrate des corps de logis, l'imperfection des avant-corps, la réitération trop répétée des reſſauts, & la multiplicité trop conſidérable des petites parties qui ſe remarquent, particuliérement du côté de l'entrée, dans le plan général du rez-de-chauſſée dont cette planche IV fait partie, & ne portons notre attention que ſur l'utilité de la galerie de communication, qui conduit à couvert, d'une extrêmité à l'autre du Château, toutes les perſonnes attachées au ſervice du Prince, auſſi-bien que celles du dehors qui viennent viſiter ce Palais immenſe. Conſidérons la grandeur de l'eſcalier des Princes, la commodité de celui de la cour du milieu de cette aîle. Enfin faiſons attention à la régularité de la diſtribution & à la diſpoſition aſſez ſymétrique des principales pieces diſtribuées en enfilade du côté du Jardin.

La planche V offre la diſpoſition du principal corps de logis du Château de Verſailles au rez-de-chauſſée : c'eſt ſur cette planche qu'eſt exprimé le plan de l'ancien eſcalier des Ambaſſadeurs, le premier appartement de M. le Dauphin, & celui où demeuroit Madame la Comteſſe *de Toulouſe*, à la place deſquels ſont diſtribuées aujourd'hui les pieces que nous avons décrites dans le Chapitre précédent.

La Planche VI donne à connoître la diſtribution de l'aîle du Nord, de la même étendue que la précédente, mais dans laquelle ſe trouve compriſe la chapelle de ce Château, dont on trouvera, ainſi que nous l'avons annoncé, les développemens particuliers dans le Chapitre VIII. C'eſt auſſi à l'extrêmité de cette aîle, que l'on conſtruit la nouvelle ſalle de ſpectacle dont nous avons parlé en expliquant les planches II & III.

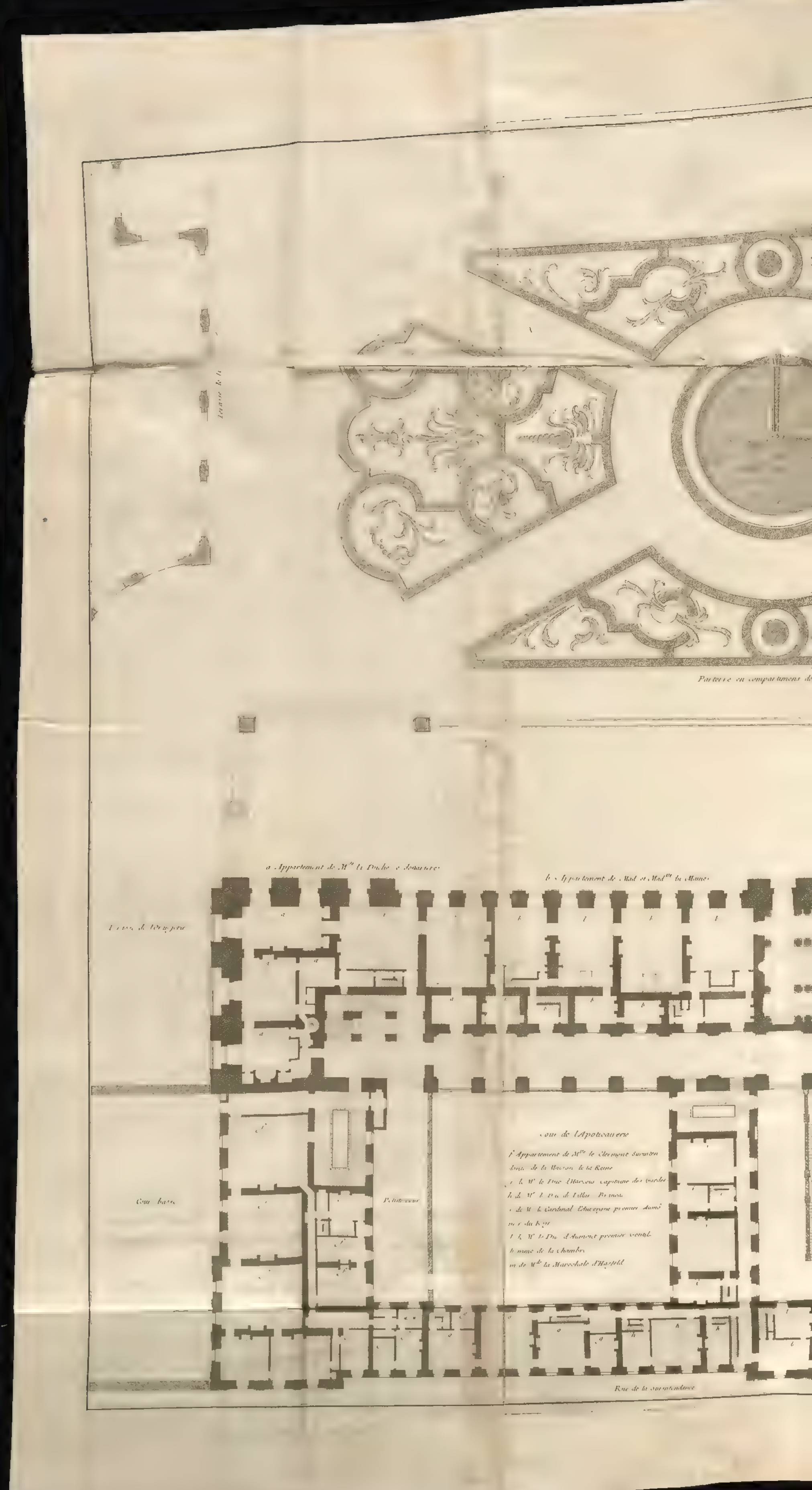
La planche VII contient la diſtribution au premier étage des appartemens pratiqués au deſſus de l'aîle dont nous venons de parler, planche IV. Ces appartemens ont ſouffert auſſi quelques changemens qu'on peut remarquer ſur la planche III.

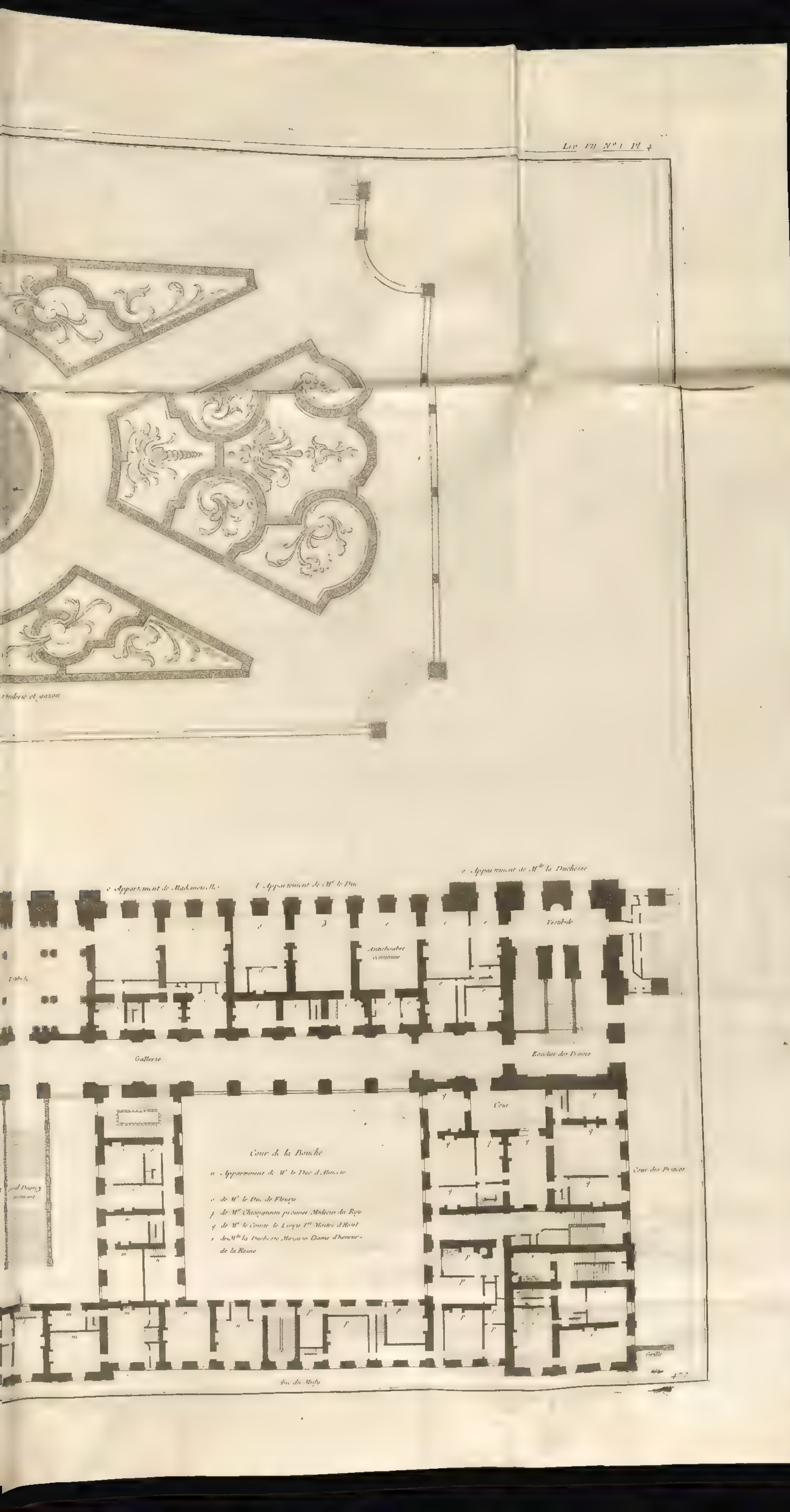
La planche VIII offre les grands appartemens du Château de Verſailles, celui du Roi, & celui de la Reine, ceux de tout ce principal corps de logis qui ont reçu le moins de changement. On y remarque auſſi pluſieurs appartemens particuliers dont on a fait obſerver les additions dans la planche III. On retrouve encore dans cette planche VIII l'eſcalier des Ambaſſadeurs, auſſi-bien que le plan de la petite galerie, dont nous avons précédemment fait mention.

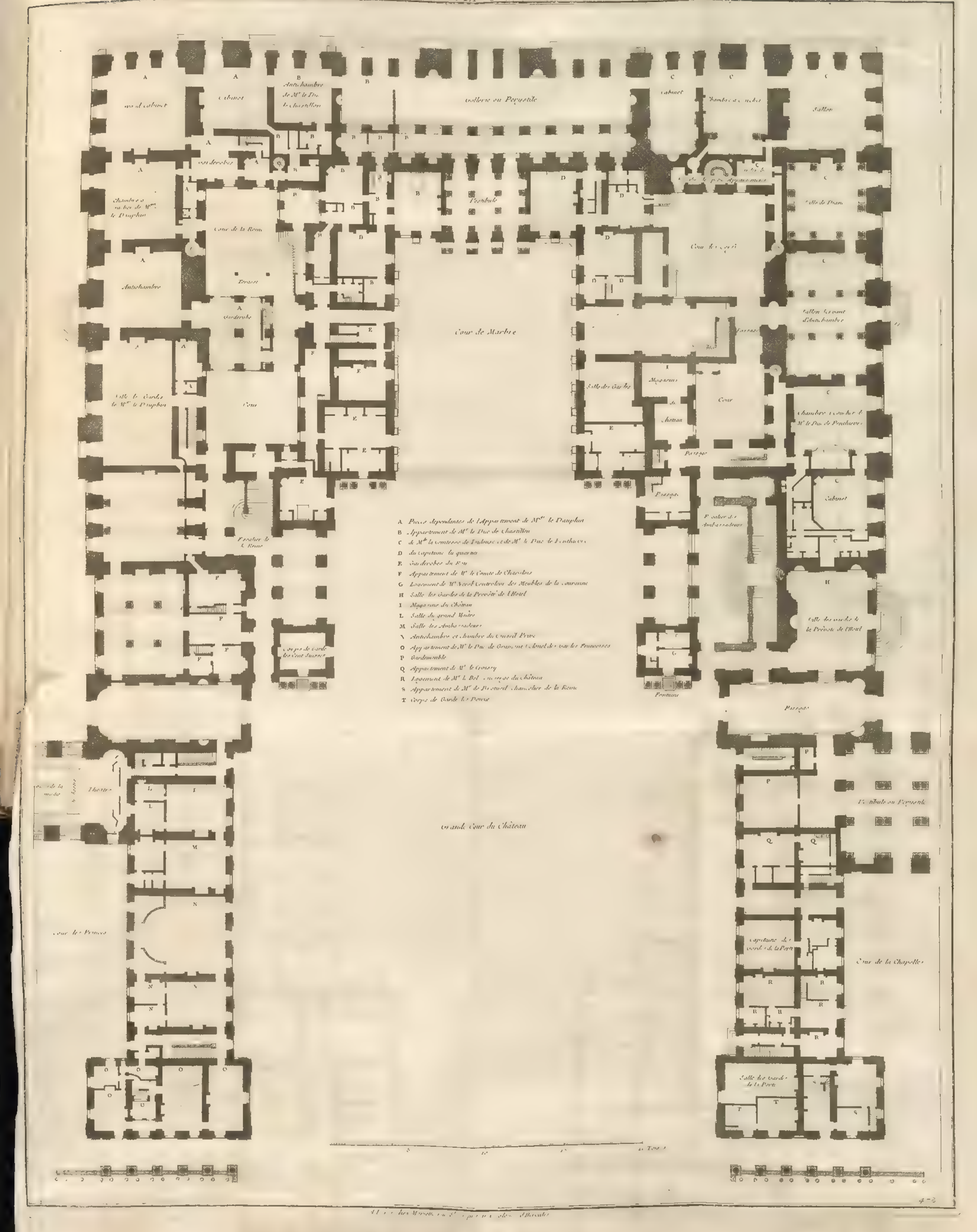
Enfin la planche IX préſente le plan du premier étage de l'aîle du Nord, & dans laquelle ſe remarque celui des tribunes de la Chapelle, le veſtibule qui la précede, la grande galerie de communication, & la cage de l'emplacement de la nouvelle ſalle de Spectacle.

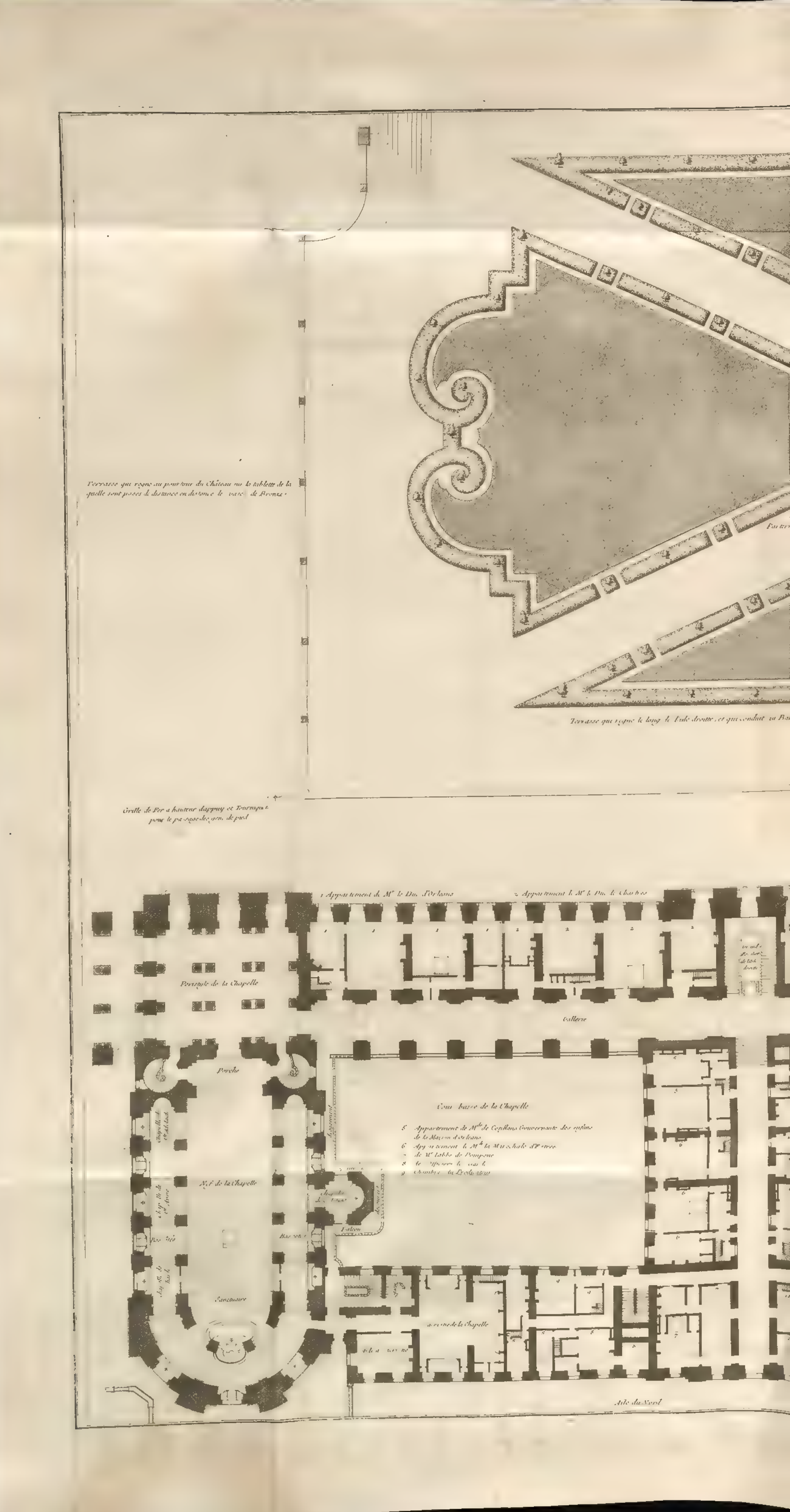
Ces trois dernieres planches, ainſi que les trois précédentes, peuvent ſe coller enſemble, pour appercevoir d'un ſeul coup d'œil l'immenſité de ce Bâtiment. On les a diviſées ici, pour éviter la difficulté de la reliure, chacune d'elles, d'ailleurs, offrant des départemens particuliers.

CHAPITRE IV.

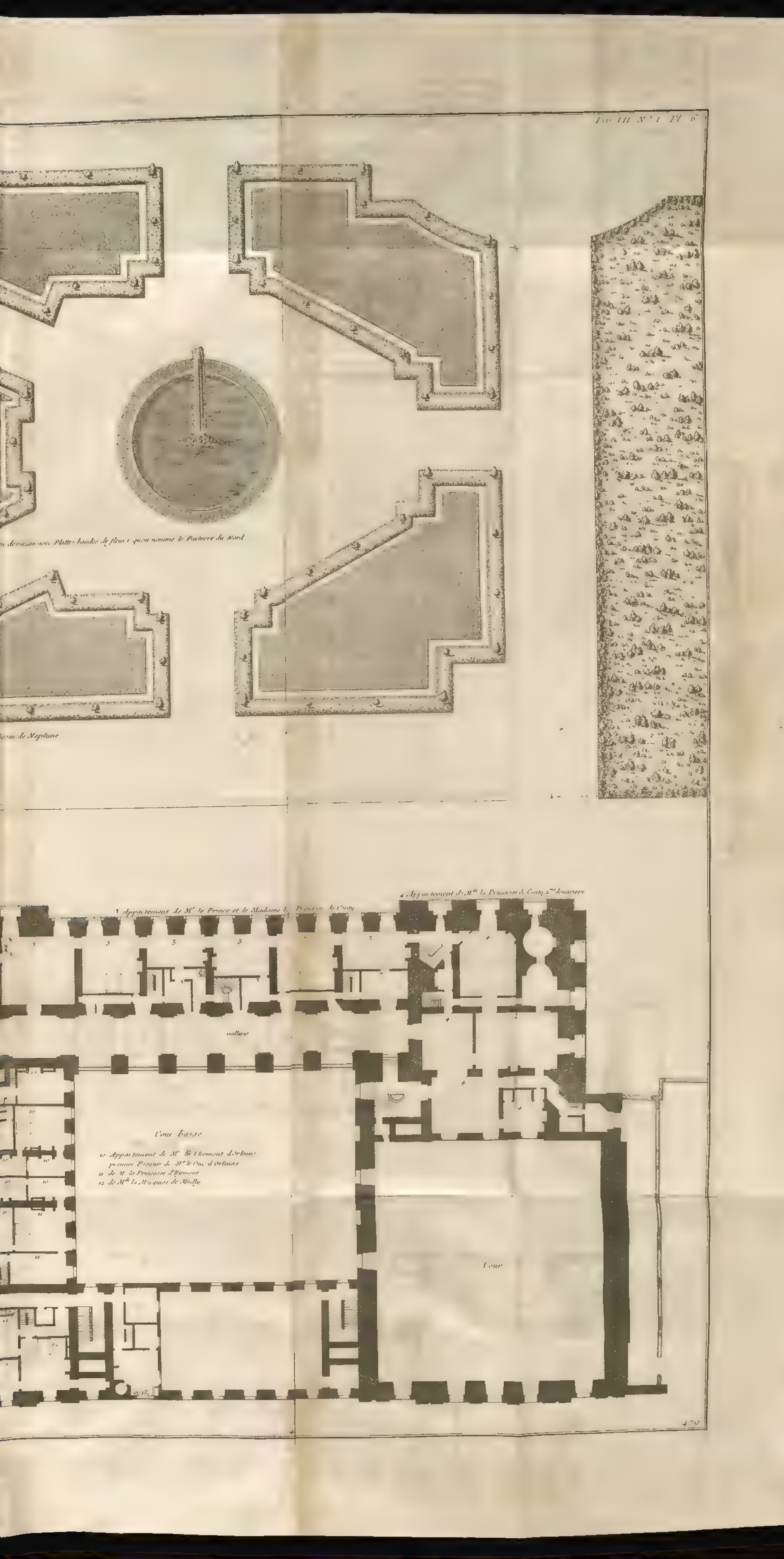

Parterre en compartimens d
a Appartement de Mlle la Duche...
b Appartement de Mad et Madlle du Maine
Cour de l'Apoticairerie
Cour basse
Petite cour
Rue de la Surintendance


Appartement de Mademoiselle
Appartement de Mʳ le Duc
Appartement de Mᵉ la Duchesse
Vestibule
Antichambre commune
Gallerie
Escalier des Princes
Cour
Cour des Princes
Cour de la Bouche
de Mʳ le Duc de Fleury
de Mʳ Chicoyneau premier Medecin du Roy
de Mʳ le Comte de Livry Iᵉʳ Maître d'Hotel
de Mᵉ la Duchesse Mazarin Dame d'honneur de la Reine
Grille
Rue du Midy


A Pièces dependantes de l'Appartement de Mde. le Dauphin
B Appartement de Mr. le Duc de Chastillon
C de Mde. la Comtesse de Toulouse et de Mr. le Duc de Penthievre
D du Capitaine des gardes
E Garderobes du Roi
F Appartement de Mr. le Comte de Charolois
G Logement de Mr. Nerot Controleur des Meubles de la Couronne
H Salle des Gardes de la Prevôté de l'Hotel
I Magasins du Château
L Salle du grand Maître
M Salle des Ambassadeurs
N Antichambre et Chambre du Conseil Privé
O Appartement de Mr. le Duc de Gramont Colonel des Gardes Françoises
P Gardemeuble
Q Appartement de Mr. le Croissy
R Logement de Mr. le Bel Concierge du Château
S Appartement de Mr. de Breteuil Chancelier de la Reine
T Corps de Garde des Portes
Cabinet
Gallerie ou Peristile
Sallon
Vestibule
Cour de la Reine
Antichambre
Cour de Marbre
Cour des Cerfs
Salle des Gardes
Magasins
Cour
Passage
Grande Cour du Château
Cour des Princes
Cour de la Chapelle
Vestibule ou Peristile
Théâtre
Fontaine
Corps de Garde des Cent Suisses
Salle des Gardes de la Porte
Capitaine des Gardes de la Porte



Peristyle de la Chapelle
Porche
Cour basse de la Chapelle
Sanctuaire
Gallerie
Aile du Nord


Tr. III N° 1 Pl. 6
Platte-bandes de fleurs qu'on nomme le Parterre du Nord
Bassin de Neptune
3 Appartement de M. le Prince et de Madame la Princesse de Conty
4 Appartement de Mlle la Princesse de Conty 2me douairiere
Gallerie
Cour basse
10 Appartement de M. le Clermont d'Orleans
premier Ecuyer de M. le Duc d'Orleans
11 de M. la Princesse d'Harcourt
12 de Mlle la Marquise de Mailly
Cour

Plan au premier Etage de l'aile d

a Appartement de Mde la Duchesse de Tallard
Gouvernante des Enfans de France

b Appartemen des Dames de France

Cote de l'Orangerie

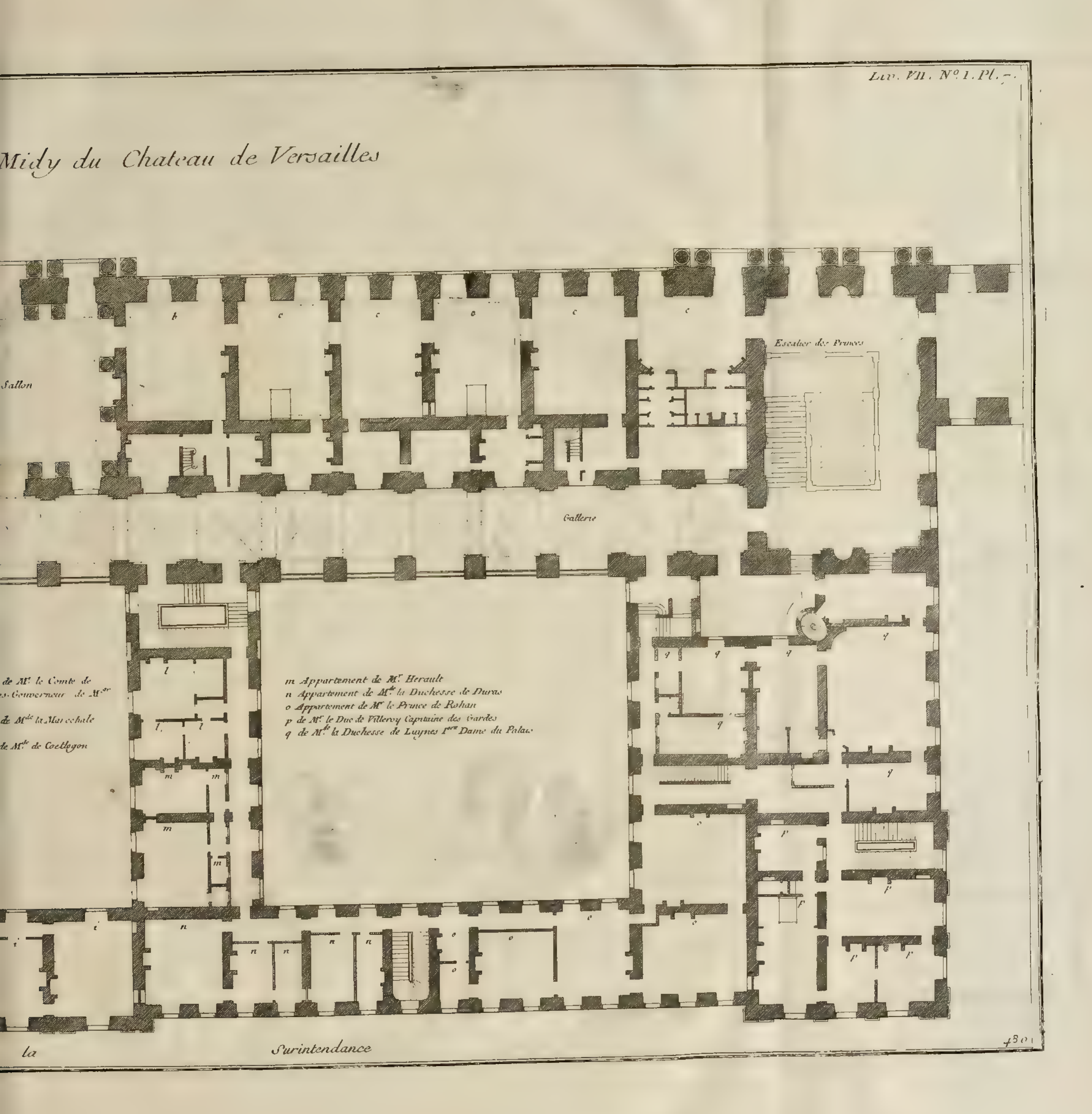
Gallerie

d Appartement de Mlle de la Roche
Sur Yon
e Appartement de Mr le Comte d'Evr...

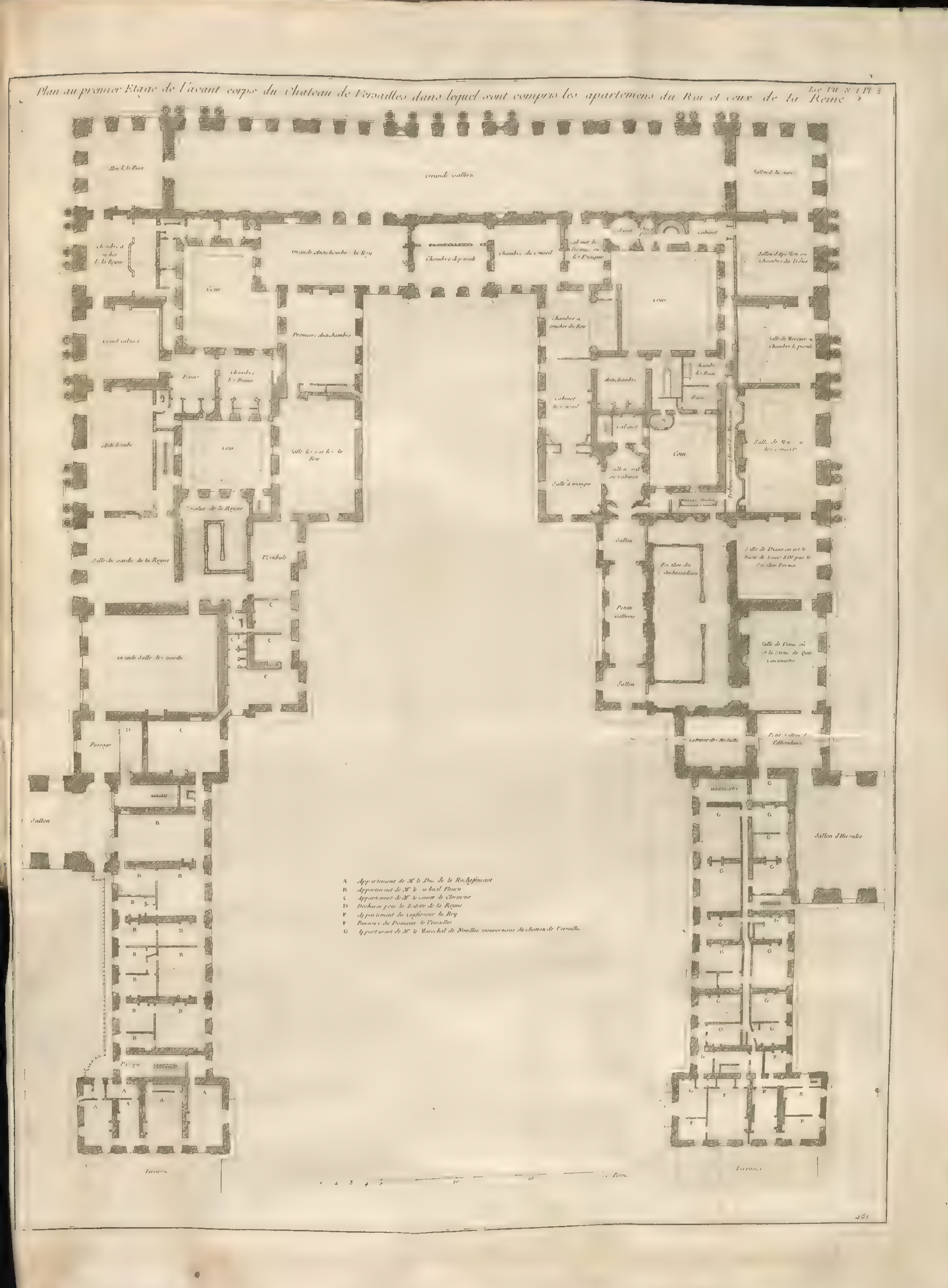
f Appartement de Mr le Grand Prieur
g Appartement de Mr le Comte de Trêmes

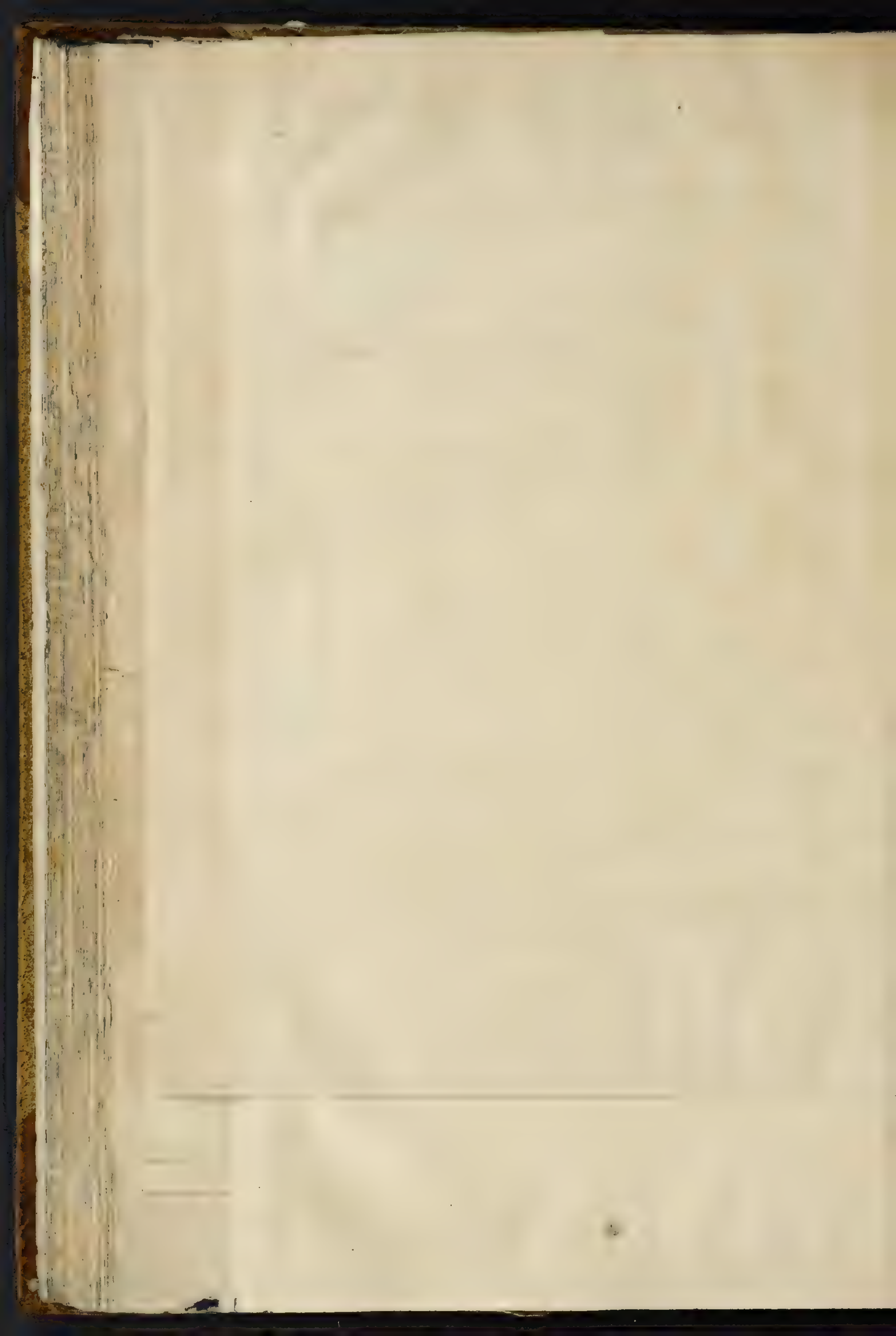
h Apparte
Polastr
le Daup
i Apparte
de Berr
l Apparte

Rue de

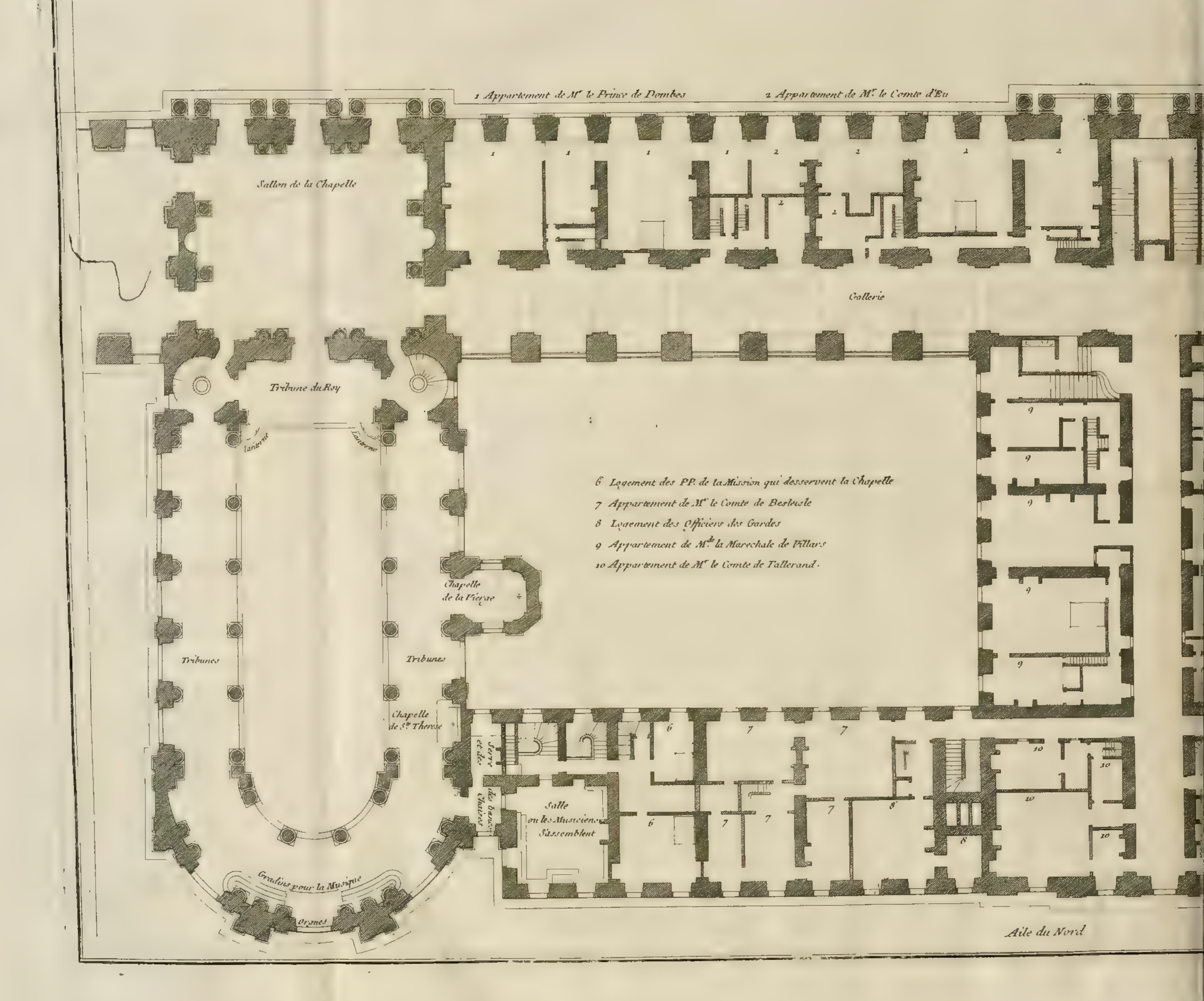


Liv. VII. N° 1. Pl. 7.
Midy du Chateau de Versailles
Sallon
Escalier des Princes
Gallerie
de M.r le Comte de
s Gouverneur de M.gr
de M.de la Marechale
de M.de de Coetlogon
m Appartement de M.r Herault
n Appartement de M.de la Duchesse de Duras
o Appartement de M.r le Prince de Rohan
p de M.r le Duc de Villeroy Capitaine des Gardes
q de M.de la Duchesse de Luynes I.ere Dame du Palais
la
Surintendance


Plan au premier Etage de l'avant corps du Chateau de Versailles dans lequel sont compris les apartemens du Roi et ceux de la Reine
Grande Gallerie
Grande Antichambre du Roy
Cour
Premiere Antichambre
Salle des Gardes de la Reyne
Grande Salle des Gardes
Passage
Salon
Salle des Gardes du Roy
Escalier de la Reyne
Vestibule
Antichambre
Salle à manger
Petite Gallerie
Escalier des Ambassadeurs
Salon d'Hercules
Cabinet des Medailles



Plan au premier Etage de l'aile



Nord du Chateau de Versailles

…ppartement de M. le Cardinal de Rohan Grand Aumonier

4 Appartement de M.lle de Sens I.re Dame d'honeur de la Reine

5 Appartement de M. le Duc de Charost Capitaine des Gardes

11 Appartement de M. le Duc de S.t Simon

12 Appartement de M. de Cassé Lieutenant General

13 Appartement de M.de la Duchesse de Bethune

CHAPITRE V.

Elévation géométrale de toute la longueur du Château de Verſailles du côté de l'entrée, diviſée en trois planches. Planches X, XI & XII.

Planche X.

CETTE planche nous fait voir l'élévation de l'aîle du Midi, vue du côté de la rue de la Surintendance. L'ordonnance de cette façade, non ſeulement eſt fort ſimple, mais d'une Architecture aſſez négligée. Un grand Ordre de pilaſtres Doriques orne cependant les trois avant-corps; mais comme cet Ordre, de vingun pieds de hauteur, ſe trouve élevé ſur un piedeſtal qui en a près de la moitié, & que celui-ci eſt placé ſur un ſoubaſſement qui égale l'Ordre, ce dernier paroît chétif. Ajoutons que le défaut que nous avons remarqué en parlant de l'entablement de l'Ordre Compoſite aux Tuileries ſe retrouve ici, c'eſt-à-dire, que l'architrave & la friſe ſont interrompues par les percés des croiſées du premier étage. D'ailleurs la proportion lourde & maſſive de l'Attique, la diſtribution trop monotone des croiſées des arriere-corps, la continuité trop répétée de leurs appuis, la maigreur des plinthes qui annoncent les diviſions des planchers, la réitération des tables qui décorent les trumeaux, enfin la dimenſion giganteſque de toutes les ouvertures du rez-de-chauſſée, ſont autant de licences qui ne doivent pas nous arrêter, cette décoration n'étant point aſſez intéreſſante, eu égard à ce qu'on appelle le Château de Verſailles, & relativement aux obſervations que nous nous ſommes propoſées, concernant la décoration extérieure de cette Maiſon Royale. Nous remarquerons ſeulement que les deux portes au rez-de-chauſſée, placées dans les arriere-corps, & couronnées chacune d'un fronton, ſont d'un aſſez bon goût de deſſein, & que les tables des trumeaux dont nous venons de blâmer la trop grande réitération, étant conſtruites de briques, donnent un air de richeſſe à cette aîle de Bâtiment qui, dans l'exécution, a plus de droit de plaire, que dans la gravûre que nous offrons ici. Nous obſerverons encore que la pente aſſez conſidérable de la rue où ſe trouve ſituée cette aîle, ne contribue pas peu à interrompre le rapport qu'on auroit voulu conſerver entre la hauteur du ſoubaſſement & les étages ſupérieurs de cette façade. Château de Verſailles.

Planche XI.

Cette façade, formant le frontiſpice du côté de l'entrée du principal corps de logis du Château de Verſailles, préſente, pour la plus grande partie, ce qu'on appelle communément, *l'ancien Château.* En effet, c'eſt pour avoir voulu conſerver la plûpart des Bâtimens que *Louis XIII* avoit fait élever, que l'on remarque tant d'irrégularités & de diſſonnances dans l'ordonnance de cette façade, malgré les reſtaurations qui y ont été faites ſous le regne de *Louis le Grand* à diverſes repriſes, & par différens Architectes. Dans le nombre de ces reſtaurations, on doit compter les colonnades pratiquées au devant des pavillons des extrêmités de ce Bâtiment, & les cinq balcons portés par des colonnes Doriques d'un plus petit diametre que celles qui ſoutiennent le grand entablement, mais toutes deux ſont exécutées avec une irrégularité également condamnable. La baluſtrade, les vaſes & les figures qui ſont poſées ſur l'Attique de l'avant-corps du milieu, & l'amortiſſement qui le couronne, ſont encore des additions, auſſi-bien que la plûpart des combles qui, malgré les ornemens dont on les a revêtus, n'en paroiſſent pas plus ſupportables par leur exceſſive hauteur, ni plus convenables à la décoration de ce Palais, ayant prouvé ailleurs

Château de Verfailles.

combien il étoit contraire à la bienféance de pratiquer des combles apparens au deffus de la réfidence d'une tête couronnée; couverture qui ne préfente toujours à l'idée du Spectateur, que des logemens en galetas, contraires à la dignité d'un Edifice tel que celui dont nous parlons, & qu'*Hardouin Manfard* a fçu éviter dans l'ordonnance de la façade de ce même Palais du côté des Jardins.

Sans doute les augmentations dont nous venons de faire mention, ont rendu cette ancienne façade plus fupportable; mais il faut convenir que quelque amélioration que cela lui ait procuré, cette alliance de l'Architecture moderne avec celle *femi - gothique* qui y régnoit auparavant, forme un contrafte qui préfente une ordonnance trop imparfaite pour nous déterminer ici à en relever tous les abus. D'ailleurs, plus nous avancerons dans les defcriptions qui compoferont la fuite de ce Recueil, & moins l'on doit s'attendre à trouver l'énumération des licences qui fe rencontreront dans les Edifices qui nous reftent à examiner. Le commencement de cet œuvre a dû être élémentaire; à ces élémens, nous avons cru devoir faire fuccéder les préceptes fondamentaux de l'Art. On ne doit plus s'attendre qu'à des differtations & à une analyfe raifonnée, puifqu'il ne nous refte plus que des maifons de plaifance à traiter. Nous fuppofons que la lecture de cet ouvrage a dû accroître jufqu'à préfent les connoiffances de ceux entre les mains defquels il eft parvenu. Nous éviterons par-là des répétitions fans nombre, dans lefquelles nous ne pourrions manquer de tomber, parce qu'il nous arrivera d'avoir toujours les mêmes genres de beautés à applaudir, les mêmes défauts à cenfurer, & les mêmes fyftêmes à combattre, en forte que jufqu'à la perfection du fixieme Volume, nos obfervations auront pour objet les beautés reconnues pour telles, les moyens de parvenir à leur imitation, & la route néceffaire à tenir pour y arriver: & lorfqu'il s'agira des feptieme & huitieme Volumes, comme la nature de l'ouvrage deviendra différente, quoique relative aux matieres qui auront précédé, nous reprendrons l'efprit de comparaifon, & nous ferons forcés de revenir à la difcuffion des préceptes.

Planche XII.

L'élévation gravée fur cette planche, affez femblable à celle de la planche X, en differe cependant à fes deux extrêmités; celle A fait voir la partie extérieure du chevet de la Chapelle dont nous avons parlé, en décrivant les plans du Château, & pour laquelle nous avons renvoyé au Chapitre VIII, où l'on trouvera les dévéloppemens de ce monument; celle B donne à connoître l'élévation extérieure de la nouvelle falle de fpectacle que l'on érige actuellement, & qui n'eft encore élevée que jufqu'à la hauteur du premier cordon. Par cette élévation il eft aifé de fentir la néceffité dans laquelle on s'eft trouvé de s'affujettir à l'ancienne ordonnance; imitation peut-être préférable à un nouveau genre de décoration, lequel, quoique beaucoup plus conforme au bon goût de l'Architecture, auroit formé une difparité avec l'extrêmité oppofée de cette aîle. D'ailleurs la décoration d'une façade de Bâtiment, doit être une, malgré l'ufage varié des dedans, & à l'exception des avant-corps & des pavillons, qui peuvent recevoir quelque prééminence & quelque richeffe, quoique d'une ordonnance toujours conforme au caractere de l'Edifice, il eft contre l'harmonie du tout, de défigner extérieurement dans un Palais, dans une Maifon Royale, ou dans tout autre Bâtiment deftiné à l'habitation, les lieux confacrés au culte de la Divinité, ou ceux qui doivent fervir pour les délaffemens de l'efprit humain: chacun de ces différens genres de productions exigeant des fymboles & des allégories qui ne peuvent fe concilier avec les attributs héroïques qui doivent caractérifer les décorations de la demeure d'un Souverain. Nous avons

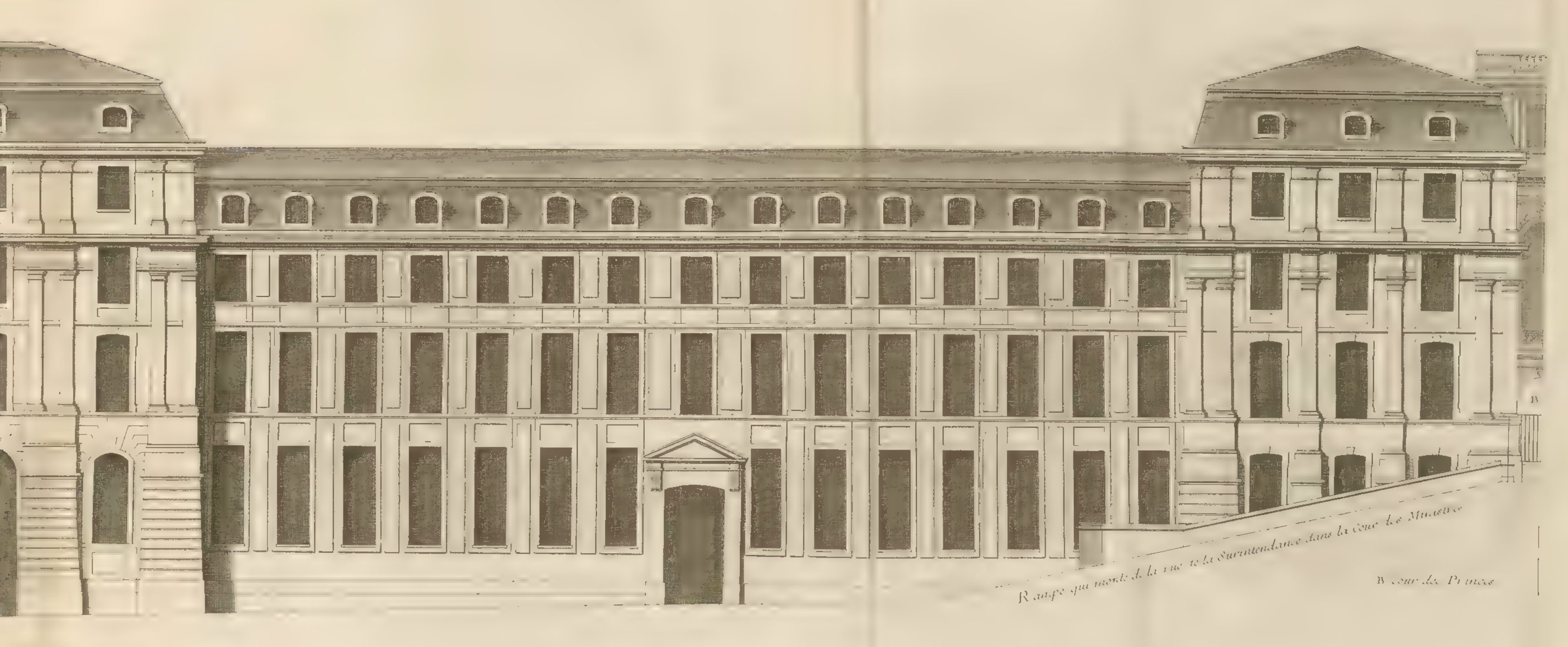
Elévation de la façade des Bâtimens qui sont adossés à l'aile du Midy du Château



C. Porte d'entrée de la Cour

A. Profil du Pignon de l'Aile du Château de Versailles qui regarde l'Orangerie

de Versailles, du côté qui regarde le Grand Commun, et qui borde la rue de la Surintendance.



Elevation de la façade du principal corps de bâtiment du Château de Versailles, du côté de l'entrée.



* Portes du Peristyle par ou l'on entré dans les Jardins


Extremité d'une des ailes qui forment la Cour du Château
a Cour de la Chapelle.
b Cour des Princes
Extremité d'une des ailes qui forment la Cour du Château


Elevation de la Façade des Batimens qui sont adossés à l'ail
Chevet de la Chapelle de Versailles

e du Nord du Château de Versailles et qui a vue sur la ruë des Reservoirs



Pavillon dans lequel est contenu la nouvelle Salle de Spectacle du Chateau de Versailles

déja relevé cette inadvertence en parlant du Palais du Luxembourg, & on peut la remarquer ici à propos de la Chapelle de Verſailles, laquelle, quoiqu'un chef-d'œuvre, conſidérée ſéparément, produit par ſa décoration extérieure une diſſonnance condamnable dans l'ordonnance générale des façades du Château dont nous parlons, & un défaut de ſymétrie dont on s'apperçoit au premier aſpect de cet édifice. *Le Mercier* avoit voulu éviter ce défaut dans le projet qu'il donna de cette Chapelle, bien avant qu'*Hardouin Manſard* fît exécuter celle qui ſe voit aujourd'hui. (Voyez une courte deſcription du projet de *Le Mercier*, dans le huitieme Chapitre de ce Livre).

Château de Verſailles.

CHAPITRE VI.

Elévation géométrale de toute la longueur du Château de Verſailles du côté du Jardin, diviſée en trois planches. Planches XIII, XIV & XV.

Planche XIII.

CETTE planche nous offre la décoration de l'aîle du Nord, connue ſous le nom de l'aîle neuve. L'ordonnance que l'on remarque ici, continue du côté du Jardin dans toute l'étendue du Bâtiment, qui, comme nous l'avons déja dit, a de longueur deux cens neuf toiſes trois pieds, dont cette aîle fait partie. Elle eſt compoſée de trois avant-corps & de deux arriere-corps. Un Ordre Ionique élevé ſur un ſoubaſſement & couronné d'un Attique, y préſide (*t*). Nous avons déja applaudi à ce genre de décoration, comme le plus convenable à l'idée qu'on doit ſe former de la demeure d'une tête couronnée. Cependant, en conſeillant cette imitation, nous nous trouvons forcés de relever la négligence avec laquelle cette ordonnance eſt exécutée.

Par ce que nous avons rapporté dans notre *Introduction* (Voyez le premier Volume de ce Recueil) concernant les rapports qu'on doit obſerver entre les étages en ſoubaſſement & les Ordres réguliers, & entre ces derniers & les Attiques, nous avons, d'après les exemples les plus célebres, fixé la hauteur de ceux-ci à la moitié de l'Ordre, & celle de ceux-là aux deux tiers. Le ſoubaſſement & l'Attique dont nous parlons ſont aſſez conformes à ce précepte; mais comme à ces rapports il faut ajouter ou diminuer à raiſon des parties qui accompagnent, qui ſoutiennent, ou qui couronnent, ce que l'on n'a pas prévu ici, il réſulte que l'Ordre Ionique qui devoit préſider dans cette ordonnance paroît meſquin, parce qu'il ſe trouve placé au milieu d'une aſſez grande hauteur de Bâtiment, dont il n'occupe que les deux ſeptiemes, abſtraction faite du talud placé dans cette aîle, au deſſous du ſoubaſſement.

Ajoutons que ce qui contribue à rendre cet Ordre chétif, c'eſt qu'au lieu d'être couronné par une baluſtrade, qui auroit donné plus de hauteur apparente à l'étage où il ſe trouve placé, on n'y a mis qu'un ſocle, & qu'au contraire la baluſtrade qu'on a fait régner dans la hauteur du ſocle de l'Ordre ſemble élever le ſoubaſſement. Obſervation qui prouve que quoiqu'un Architecte ſuive d'aſſez près les principes de ſon Art, s'il ne joint l'expérience à la théorie, qu'il ne conſulte que la routine ordinaire, ſans prévoir la relation qu'il doit mettre entre les parties & le tout, qu'il néglige de ſentir que l'étendue de ſon Bâtiment, ſa hauteur, le point de diſtance, & les effets de l'optique exigent de lui de fran-

(*t*) On n'a point exprimé ici l'extrêmité ſupérieure de la Chapelle qui s'apperçoit au deſſus de cette façade: il auroit mieux valu, comme nous l'avons remarqué dans le Chapitre précédent, que cet Edifice ne ſe fût pas apperçu des dehors du Château.

Château de Verfailles.

chir certains préceptes, partout ailleurs indifpenfables, il ne produit que des ouvrages médiocres, qui, bien loin de pouvoir fervir d'autorités, deviennent au contraire autant d'exemples à éviter.

Certainement la petiteffe de cet Ordre eft intolérable dans l'étendue d'un Bâtiment auffi immenfe. L'étage qu'il occupe devoit annoncer dès les dehors, l'importance des appartemens qu'il contient; or, que doit on efpérer d'un diametre de vingt-deux pouces? & peut-on applaudir à la diftribution des colonnes de chaque avant-corps? Non fans doute, leur efpacement eft tout-à-fait à réjetter; les grands entre-colonnemens procurent des piedroits d'une largeur contraire au rapport qu'ils doivent avoir avec l'ouverture des croifées & avec le diametre de l'Ordre; & les petits entre-colonnemens, les deux cinquiemes du grand, ne trouvent d'exemples que dans les productions de nos demi-fçavans. D'ailleurs à quoi bon la continuité des impoftes dans les entre-colonnemens? Ce membre d'Architecture n'eft fupportable aux arcades en plein-ceintre, que pour mafquer la retombée de l'arc avec le couffinet de fon piedroit. Encore une fois, on doit regarder comme un abus l'application de tout membre en Architecture qui ne paroît pas vraifemblable: les corniches, les plinthes, & les autres parties horizontales ne doivent être admifes dans la décoration des façades, que pour défigner la divifion des planchers intérieurs, & à moins qu'on ne veuille annoncer des entre-fols continus dans toute la longueur du Bâtiment, ce qui ne peut être, & dont on ne doit jamais faire parade, il eft inexcufable de faire continuer les impoftes partout où ils ne font ni néceffaires, ni agréables, malgré la prodigieufe quantité d'exemples que nous fourniffent nos Edifices modernes. Je le répete, cette continuité de lignes horizontales raccourcit en apparence la hauteur de l'étage où l'Ordre dont nous parlons eft appliqué, & ne contribue pas peu à faire paroître le foubaffement plus élevé, parce qu'à ce dernier on a fupprimé ce membre.

Nous n'applaudirons pas avec plus de complaifance la réitération des arcades en plein-ceintre placées les unes au deffus des autres dans cette façade. Il eft vrai que celles du foubaffement font fans impoftes & fans archivoltes; mais il s'agit ici de la forme, qui demandoit à être variée pour éviter une trop grande monotonie; & fi la néceffité des paffages pour les voitures exigeoit qu'on fit des arcades au rez-de-chauffée, il ne falloit les mettre en œuvre que dans les avant-corps, & pratiquer, comme on l'a fait au périftile du Louvre, des croifées bombées ou à plate-bandes dans les arriere-corps du foubaffement, & faire les arcades des avant-corps de cet étage en ceintre furbaiffé; la feule occafion qu'on ait de mettre ce genre de courbes en pratique dans les Edifices de quelque importance.

L'Attique n'eft guere exécuté avec plus de fuccès; la hauteur outrée de la baluftrade qui le couronne & qui a plus du quart, femble l'écrafer. Cet Attique paroît encore plus court qu'il ne l'eft en effet, par la continuité du gorgerin & de l'aftragale de fa corniche qui auroit dû ne régner que fur les pilaftres de cet Ordre prétendu, autrement vu du fol, il femble qu'on ait affecté dans cet étage de placer des chapiteaux jufques fur les croifées de cet Attique.

Quelque eftime que nous faffions d'ailleurs des talens d'*Hardouin Manfard*, nous n'avons pas cru devoir paffer fous filence autant d'inadvertences; plus cette façade en impofe au vulgaire, plus il nous a paru important de relever les licences qu'on y remarque. L'afpect de ce Bâtiment n'a que trop fourni d'exemples de ce genre à la plûpart de nos Architectes, qui fondés fur une telle autorité, ont négligé leurs productions, & fourni à leurs contemporains des modeles de la corruption de l'Art. Qu'on y refléchiffe, il faut du choix dans l'imitation; fouvent le bon ne peut s'imiter, & fi l'on n'a le difcernement de puifer le beau avec jugement,

ment, on court risque de défigurer son original. On prend les parties pour le tout, ou celui-ci pour celles-là, d'où résulte insensiblement la décadence de l'Architecture. N'imitons donc *Hardouin Mansard* que dans la disposition de l'ordonnance de cette façade. N'admettons, ainsi que nous l'avons recommandé ailleurs, dans la décoration extérieure des Palais des Rois, qu'un soubassement au rez-de-chaussée, qui semble élever le sol des appartemens que le Prince doit habiter au dessus des humidités de la terre, & qu'un seul Ordre d'une grandeur raisonnable décore seulement le bel étage. Préférons le Dorique dans les capitales, & le Composite dans les maisons de plaisance, & qu'enfin cet Ordre, lorsque l'Edifice aura une grande étendue, soit, à l'exemple de celui-ci, surmonté d'un Attique, qui ne paroisse appellé, néanmoins, que pour préserver les appartemens du Propriétaire de l'ardeur du soleil & des intempéries de l'air. Ayons recours enfin, pour la beauté des proportions, pour la pureté des détails, & l'excellence de l'exécution, au Château de *Maisons*, par *François Mansard*, l'oncle de celui-ci, & peut-être le seul véritablement bon Architecte que la France ait possédée. Château de Versailles.

Nous ne releverons point ici une infinité d'autres licences que l'on peut remarquer dans cette façade, elles ont été reconnues ailleurs; la petitesse du dessein & la crainte de nous répéter, semblent nous dispenser d'entrer dans un certain détail, & nous renvoyons au huitieme Volume, où nous donnerons des dévéloppemens plus en grand de ce qui nous paroîtra mériter quelque considération; persuadés que pour arriver à la route du beau, il faut prendre connoissance des sentiers qui en écartent, & que telle Architecture, considérée comme irréguliere à certains égards, est souvent un moyen de faire éviter les médiocrités.

Planche XIV.

Cette planche représente la façade de l'avant-corps placé au milieu de toute l'étendue du Bâtiment du côté du Jardin; son ordonnance est la même que la précédente, mais la distribution des avant-corps differe en quelque chose: celui du milieu, par exemple, offre cinq entre-colonnemens, dont trois sont occupés par des arcades, & deux par des niches. Ces derniers sont plus petits que les autres, & approchent trop de l'écartement des premiers, en sorte que l'ordonnance de cet avant-corps n'est pas plus tolérable que celle des aîles. Il est cependant vrai que la distribution de l'avant-corps dont nous parlons, a été déterminée par la dimension du soubassement, exécuté long-tems avant qu'*Hardouin Mansard* entreprît la restauration de cette façade (*u*); mais si cette considération peut ici lui servir d'excuse, il n'en est pas de même de ceux des deux aîles du Nord & du Midi. Ces dernieres ayant été plantées à neuf, auroient dû se ressentir de la liberté qu'il avoit d'imaginer une décoration plus conforme aux préceptes de l'Art & aux principes du goût. Certainement son coup d'essai, je veux dire le Château de *Clagni*, est de beaucoup supérieur à cette derniere production, & quoique négligé dans les détails, du moins l'ensemble en général, le mouvement que l'on remarque dans sa distribution extérieure, & les formes pyramidales qu'il a observées dans les façades de *Clagni*, doivent faire regarder cet Architecte comme un homme de génie, mais qui manquoit de sévérité. (Voyez les plans, coupes & élévations de ce Château dans le cinquieme Volume de ce Recueil) Les deux petits avant-corps des extrêmités de cette élévation ont la même dimension qu'une des trois parties de ceux des aîles; ils sont tous couronnés par des socles, portant des statues

(*u*) Voyez ce que nous avons déja dit concernant ce soubassement, au dessus duquel étoit originairement une terrasse.

Château de Verſailles.

qui répondent ſur l'axe de chacune des colonnes de deſſous. On peut remarquer ici que l'Ordre Ionique paroît moins chétif, la hauteur du ſoubaſſement étant moins conſidérable; différence qui provient de l'inégalité du niveau du ſol ſur lequel eſt élevée la façade de ce Palais.

Dans les deux grands arriere-corps de cette élévation, on remarque deux pilaſtres accouplés, dont l'un forme un retour qui produit une diviſion vicieuſe dans cette ordonnance; mais il faut ſe rappeller que nous avons déja dit, qu'au deſſus de ce ſoubaſſement & dans la longueur de neuf ouvertures du milieu de cet avant-corps, étoit pratiquée une terraſſe qui a ſubſiſté juſqu'au tems de la conſtruction de la grande galerie, de maniere qu'aux deux côtés de chacun des petits avant-corps, étoient originairement deux arriere-corps compoſés de trois ouvertures, & flanqués dans leurs extrêmités par deux pilaſtres accouplés, dont deux de leurs parties anguleuſes ont été réunies depuis avec toute la façade. Cette réunion, qui la diviſe aujourd'hui en ſix parties preſque égales, rend ſans doute ſon ordonnance monotone, défaut que nous ne relevons ici cependant que dans la crainte qu'on ne l'imite trop ſervilement. Au reſte, chaque milieu eſt marqué par un vuide, les profils ſont d'une aſſez belle exécution, la ſculpture eſt aſſez correcte; & à l'exception des chapiteaux qui ſont d'un deſſein meſquin, & de la négligence avec laquelle on a fuſelé les colonnes, cette ordonnance n'eſt pas ſans mérite.

Un grand perron de pierre, compoſé de dix marches, forme par ſon pallier une terraſſe dans toute la longueur de cet avant-corps. Sur cette terraſſe ſont placées quatre belles figures de bronze de proportion coloſſale, & deux vaſes de marbre blanc d'un excellent goût de deſſein; autant de beautés acceſſoires, mais qui contribuent néanmoins à donner un air de prééminence à toute cette partie du milieu de la façade de Verſailles, & qui, comme nous l'avons déja remarqué, page 107, ayant une ſaillie de quarante-trois toiſes ſur les aîles, donne à tout cet avant-corps un air pyramidal en apparence qui produit un grand effet. Certainement c'eſt de la ſaillie de cet avant-corps que dépend tout le ſuccès de l'enſemble de cette façade; autrement la hauteur de cet Edifice, quoique aſſez conſidérable, eût paru écraſée, ſi on l'eût apperçu ſur une ſeule ligne droite, au lieu que non ſeulement de l'extrêmité ſupérieure de la terraſſe de *Latone*, qui eſt le point de diſtance donné pour en conſidérer l'aſpect, toute cette longueur de Bâtiment paroît diviſée en trois parties, mais encore, par la ſaillie de cet avant-corps, il réſulte qu'une partie de la longueur réelle des deux aîles paroît maſquée; reſſource ingénieuſe, dont nous avons déja vanté l'induſtrie, & que nous avons déſiré qu'on eût mis en œuvre, lorſqu'on réſolut d'étendre la façade du Château des Tuileries, dont nous avons donné la deſcription dans ce même Volume.

Planche XV.

Cette planche nous fait voir l'aîle du Midi, connue ſous le nom de *l'aîle des Princes :* ſa dimenſion, ſa décoration & ſon ordonnance ſont abſolument les mêmes que celles de l'aîle du Nord que nous venons de décrire, planche XIII, avec la ſeule différence que le ſol ſur lequel celle-ci eſt aſſiſe, eſt de niveau, ſe trouvant ſituée ſur une terraſſe horizontale, de deſſus laquelle on découvre le magnifique Bâtiment & les Jardins de l'Orangerie de ce vaſte Palais.

Il nous reſte à remarquer la déſunion qu'on a affectée, je ne ſçais par quel motif, dans les deux arriere-corps qui lient aujourd'hui les deux aîles du Nord & du Midi avec le grand avant-corps que nous venons de décrire, à l'occaſion de la planche précédente. Nous avons dit ailleurs qu'originairement, à la place de ces murs



Foldout
Not Imaged

Foldout
Not Imaged

de face, on avoit vu des grilles de fer. Sans doute il est mieux, & plus commode pour la communication des dedans des appartemens, que l'on ait réuni ces trois corps de logis par des murs de face; mais il ne nous paroît pas excusable qu'on ait interrompu l'Ordre Ionique; & puisqu'il semble qu'*Hardouin Mansard* n'a pas usé d'exactitude pour les espacemens de ses colonnes, il eût peut-être mieux vallu qu'il eût cherché à accoupler des pilastres, pour occuper la largeur des trumeaux de ces arriere-corps; quoique disparates avec le plus grand nombre de ceux répandus dans cette façade, par là du moins le coup d'œil général eût été satisfait; la forme des ouvertures, la hauteur des entablemens, & les principaux membres d'Architecture étant les mêmes, mais seulement les trumeaux dissemblables. Château de Versailles.

Plusieurs Architectes ont prétendu qu'il eût mieux valu supprimer toute la sculpture qui couronne la balustrade de l'Attique. Je suis de cet avis: les trophées qui s'y remarquent paroissent lourds & pesans, & forment un contraste trop marqué avec l'élégance des vases qui sont distribués sur cette même balustrade. Ce Bâtiment, censé couvert à l'Italienne, doit annoncer une terrasse. D'ailleurs cette Sculpture, & principalement les trophées, quoique posés sur un plan différent, semblent accabler les statues placées sur les colonnes, surchargent l'Attique, & produisent un effet désagréable. Qu'on se rappelle ce que nous avons dit dans notre *Introduction*: nous y avons recommandé expressément que dans tous les cas, l'Architecture annonçât la nécessité de la sculpture, que celle-ci parût faite pour celle-là, & qu'on se déterminât, toutes les fois que cette derniere, par la disposition de l'ordonnance, ne permettroit pas un amortissement heureux, ou à changer sa production, ou à supprimer la sculpture; autrement c'est vouloir allier ensemble les deux plus beaux Arts, pour ne produire au grand jour qu'une composition peu refléchie.

CHAPITRE VII.

Façade latérale du côté du Midi, & coupe du principal corps de Bâtiment du Château de Versailles.

Décoration de la façade latérale, Planche XVI.

CETTE planche présente la décoration de l'un des retours de l'avant-corps de la façade de Versailles, vue du côté de l'Orangerie; l'ordonnance des trois avant-corps de cette façade est semblable à celle des avant-corps dont nous avons parlé en expliquant la planche XIV. Ces avant-corps ont occasionné quatre arriere-corps; les deux des extrêmités sont aussi semblables aux retours angulaires de la façade du côté des parterres d'eau. C'est pour cela qu'on a vu précédemment l'accouplement des deux pilastres déja cités, diviser l'ordonnance des arriere-corps dont nous avons parlé, page 138. Les deux autres arriere-corps du milieu de cette façade latérale sont occupés par des niches qui présentent un plein, où il seroit à désirer qu'on eût placé un vuide. D'ailleurs elles offrent une irrégularité dans les espacemens des pilastres que nous avons blâmée dans les descriptions des planches précédentes, & produisent une disparité condamnable, dans les trumeaux du soubassement & de l'Attique, qu'il faut éviter avec soin dans toute ordonnance que l'on veut offrir pour réguliere.

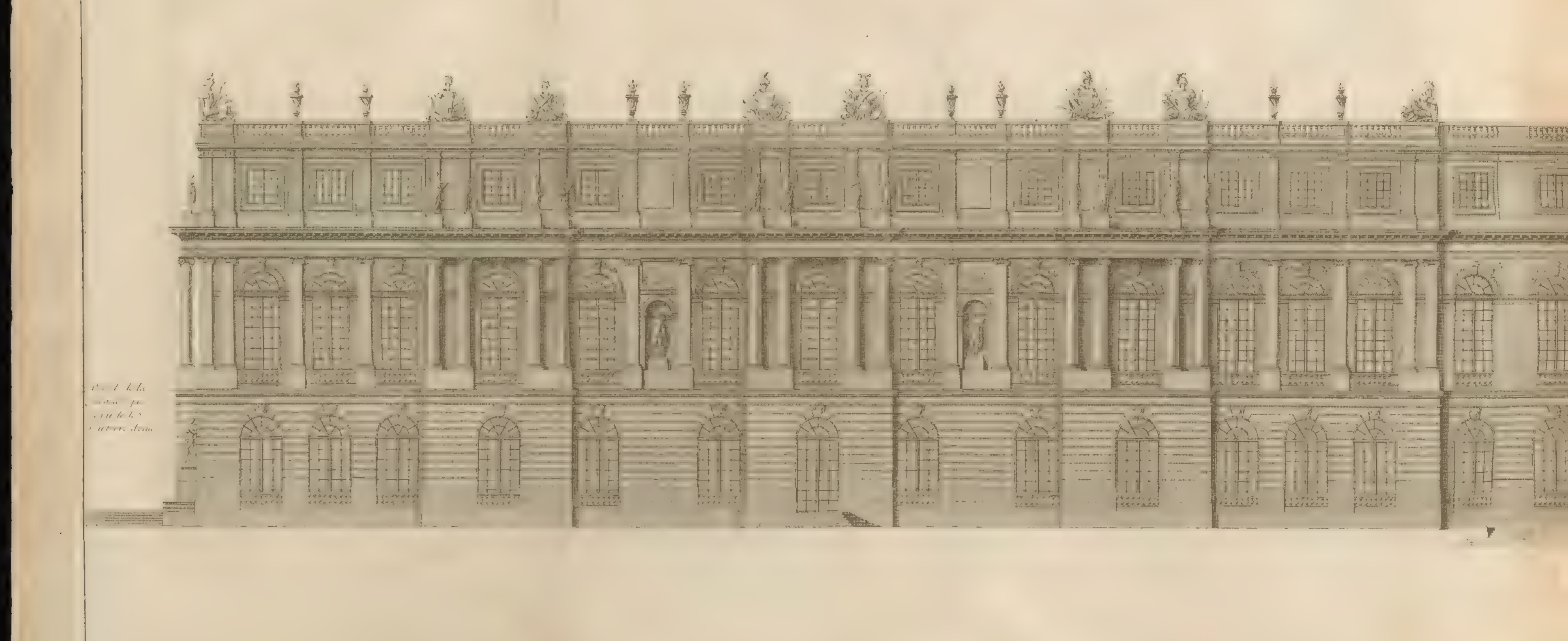
Château de Verſailles.

On peut remarquer dans cette planche, mieux que par tout ailleurs, la ſuppreſſion mal-entendue de l'Ordre Ionique, dont nous avons blâmé l'interruption dans les parties ajoutées après coup, pour lier enſemble l'avant-corps du Château avec les aîles du Nord & du Midi, & qui auroient dû être revêtues d'une ordonnance de pilaſtres, pour que la décoration de ces parties ajoutées parût moins diſſemblables avec le reſte de la façade (Voyez ce que nous avons conſeillé précédemment à ce ſujet.)

A la ſuite de ces arriere-corps, ſi peu faits pour être imités, ſe remarque le retour de l'aîle des Princes : la réitération monotone des corps qui en occupent l'étendue, préſente auſſi une ordonnance peu conforme au bon goût de l'Architecture. Certainement on doit regarder comme un principe inconteſtable, que quelque bien que faſſent d'ailleurs les colonnes dans les façades d'un Edifice, il faut uſer avec prudence de ce genre de décoration, & prévoir principalement ſi les parties qui ſoutiennent & couronnent les Ordres, contribueront, par leur diſpoſition, à former un tout qui ſoit agréable, & non des parties diſcordantes & mal aſſorties. On ne doit point douter que c'eſt dans l'Art ingénieux d'unir enſemble les étages ſupérieurs & inférieurs, les avant-corps & les arriere-corps, les maſſes avec les parties, & celles-ci avec les détails, que conſiſte l'excellence de l'Architecture. Peu d'Edifices ſans doute nous préſentent ces perfections raſſemblées. Auſſi le but de ce Recueil eſt-il de faire parcourir à nos Lecteurs, toutes les beautés éparſes dans cette collection immenſe, & de leur en faire entrevoir les médiocrités. Toutes les découvertes ſont faites dans l'Architecture ; il ne nous reſte plus que de parvenir à mettre de l'accord dans nos productions. Pour cela évitons les contraſtes, rappellons-nous les excellens modeles de l'Antiquité, concilions leurs principes avec nos uſages & les découvertes que nous avons faites concernant la diſtribution. Partout le beau eſt un, mais il faut le ſentir pour le mettre en œuvre. Or, pour le connoître, il ne faut pas négliger de porter ſon attention ſur le médiocre, afin de l'éviter ; ce ſont ces conſidérations qui nous ont porté à parler avec franchiſe, en approuvant les beautés reconnues pour telles dans l'ordonnance du Château de Verſailles, & en faiſant remarquer les licences dont il n'eſt pas exempt.

Dans cette planche on a exprimé auſſi le retour de la façade du côté de la rue de la Surintendance, dont nous avons parlé au ſujet de la planche X, & qui, comme on le voit ici, contient cinq étages, non compris les manſardes. Nous ne rappellerons point ce que nous avons dit touchant l'ordonnance de cette élévation. Nous ne dirons rien non plus de la décoration de celle de l'arriere-corps qui diviſe les pignons des façades du côté de la rue & du côté du jardin. Cette Architecture, comme nous l'avons remarqué ailleurs, n'étant ni intéreſſante, ni bonne à imiter. Nous ferons ſeulement obſerver l'inégalité du ſol de ces deux façades ; inégalité involontaire, qui n'a pas peu contribué à la diſparité qu'on remarque dans les deux ordonnances des façades de la décoration de ce Palais, & qui auroit pu être rachetée avec plus de ſuccès, ſi l'on n'eût pas cru devoir mettre une différence conſidérable entre la ſévérité & la richeſſe de l'Architecture de l'élévation du côté du Jardin, comparée avec celle du côté de la rue.

Elevation de la face laterale du Château de Versailles, du côté qui regarde l'Orangerie.



Elevation de l'extremité de l'aile du Midy qui fait face a l'Orangerie

Elevation par le coté des Batimens qui sont adossés a l'aile du Midy.

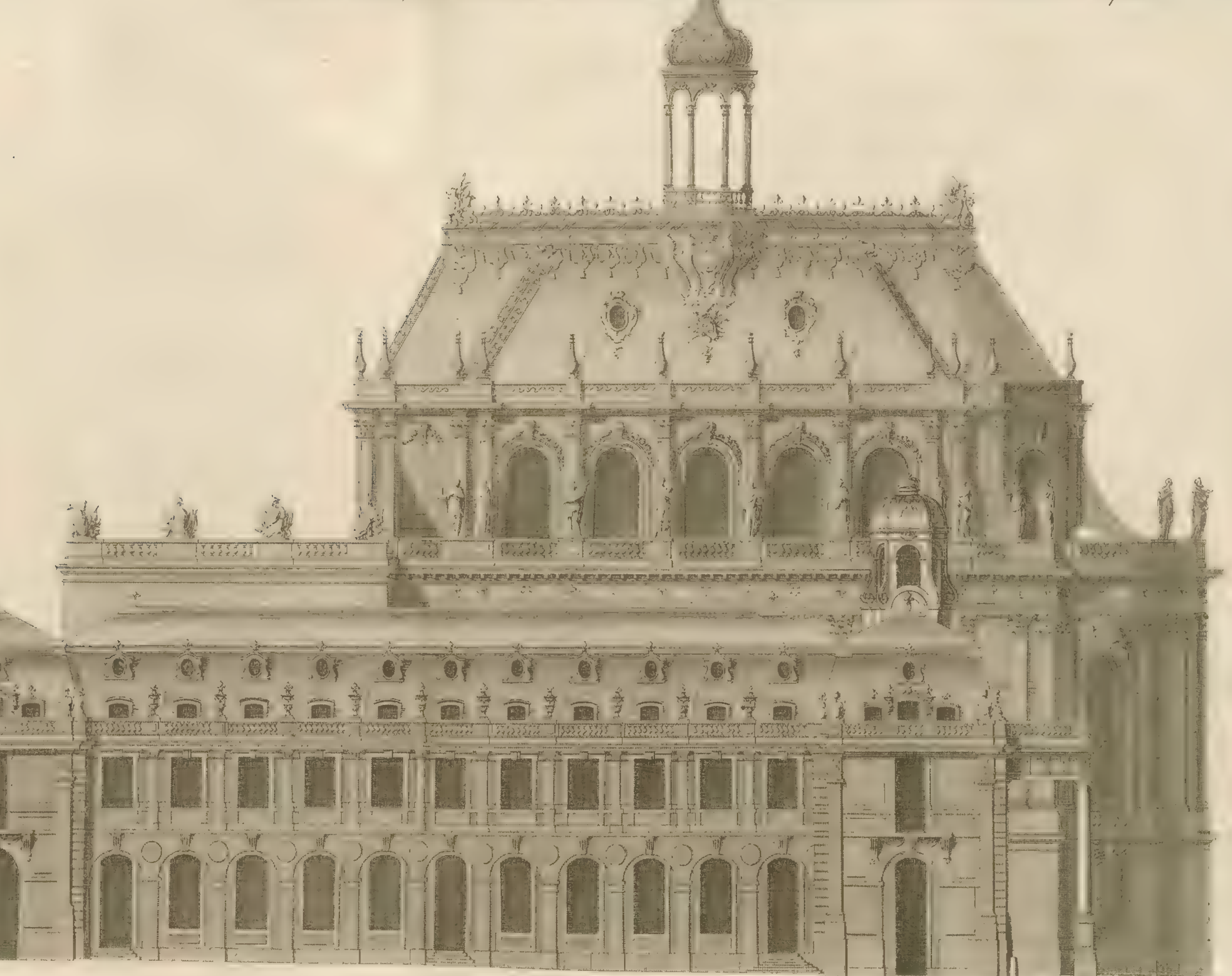


…upe du principal corps de bâtiment du Château de Versailles

Elevation de la façade d'un des batimens en aile qui enferme la Cour des marbres



Elevation de la Façade d'une des ailes de la cour du Chateau de Versailles vue du coté de la Chapelle



Coupe du principal corps de Bâtiment, & élévation des aîles du côté de l'entrée du Château de Versailles. Planche XVII.

Cette coupe, quoiqu'en petit, donne à connoître le développement de l'intérieur du principal corps de logis, situé d'un côté sur la terrasse en face des parterres d'eau, & de l'autre sur la cour de marbre. Le rez-de-chaussée du côté des jardins est occupé par le péristile dont nous avons parlé à l'occasion de la planche II, en remarquant qu'il portoit une terrasse à la place de laquelle on a construit la grande galerie dont on voit, dans cette planche, la décoration marquée A. Les changemens qu'on a faits depuis peu dans le péristile dont nous parlons, pour procurer des commodités aux appartemens de Mesdames de France, qui occupent une partie du rez-de-chaussée de ce Château, ont détruit la décoration qui se voit ici, & que nous avons laissé subsister pour donner une idée de son ordonnance lors de son édification. On doit observer que ce péristile étant compris dans la hauteur du soubassement, on l'a divisé dans sa profondeur, afin de lui donner une proportion plus convenable, & que c'est pour cette raison qu'on a aussi divisé la surface du péristile, du côté de la cour de marbre, par deux files de colonnes qui assurent en même-tems la solidité du plancher de la chambre de parade qui est au dessus. Nous remarquerons que cette chambre de parade a long-tems servi de chambre à coucher pour Sa Majesté, & que quoique nous ayons déja fait plusieurs de ces observations, en décrivant les plans du rez-de-chaussée, nous avons cru devoir les réitérer, en traitant de cette coupe; la lecture d'un Ouvrage tel que celui-ci étant souvent interrompue, & semblant exiger des répétitions sans doute condamnables dans tout autre genre de description.

Château de Versailles.

Quoique la décoration de la galerie A soit exprimée ici d'une maniere assez distincte, nous renvoyons néanmoins à une coupe particuliere que nous donnerons dans le septieme Volume; on y trouvera aussi une partie de la décoration prise sur la longueur de cette piece, dont l'Architecture, la Sculpture, la Peinture, & les ornemens, méritent une estime particuliere. A l'égard de la décoration de la chambre de parade, on peut juger de son ordonnance par l'aspect de cette planche. D'ailleurs les revêtissemens de cette derniere ayant été restaurés à diverses reprises, elle n'exige pas une grande attention; sa beauté principale consistant dans sa dimension, sa grandeur, sa situation, & dans l'excellence des peintures distribuées dans les compartimens des lambris qui la décorent.

Attenant cette coupe, sont désignées de suite l'aîle du Midi, qui forme l'un des côtés de la cour de marbre, & celle qui détermine un de ceux de la cour Royale. L'ordonnance de l'Architecture de ces deux aîles est traitée dans le même goût que celle dont nous avons parlé en décrivant la planche XI, à laquelle nous renvoyons, n'ayant donné celle-ci que pour présenter une idée de l'immensité de ce Château, & non pour offrir un modele d'imitation. Notre sincérité paroîtra peut-être un peu dure, mais tels sont les engagemens que nous avons contractés avec le public: heureux, si le zele qui nous anime ne paroît pas indiscret à quelques-uns. Mais comment concilier la vérité avec la complaisance? Et comment pourrions-nous espérer de contribuer au rétablissement du bon goût de l'Architecture, si nous eussions voulu applaudir également à l'excellent, au médiocre, & au défectueux?

Nous ne dirons rien non plus de la partie de la façade latérale de la Chapelle qui paroît ici au dessus des combles de l'aîle de la cour du Château. Nous avons déja blâmé l'alliance des Edifices de ce genre avec la décoration d'un Palais;

Château de Verſailles.

ainſi, pour éviter toute répétition, paſſons au Chapitre ſuivant, qui contient les dévéloppemens particuliers de cette Chapelle, laquelle, conſidérée ſéparément, renferme certainement des beautés du premier genre, & à qui il ne manque qu'une ſituation plus convenable au motif de ſon édification.

CHAPITRE VIII.

Deſcription de la Chapelle de Verſailles.

LA Chapelle de Verſailles, monument digne de la piété de *Louis XIV* & de ſa magnificence, fut commencée le 20 Mars 1699, & finie en 1710. La beauté, l'ordonnance, la richeſſe des matieres, l'excellence de la Sculpture & de la Peinture, l'éclat de la dorure, rien n'y eſt épargné: peut-être même ſeroit-on bien fondé à trouver trop de profuſion dans ſes ornemens. Mais l'intention qu'on a eu de faire de cet Edifice, quoique renfermé dans un aſſez petit eſpace, un chef-d'œuvre dans tous les genres, & la perfection des parties de détail qu'on y remarque, ſont autant de motifs qui doivent faire paſſer par deſſus la prodigalité de la Peinture & de la Sculpture. Dans tout autre Edifice de ce genre, la critique qu'en ont faite pluſieurs Ecrivains de nos jours, auroit pu être légitime; mais la plûpart ont jugé de cet ouvrage plutôt en hommes de lettres qu'en Artiſtes, & ils ſe ſont laiſſé frapper de la multiplicité du tout, ſans s'arrêter à conſidérer l'enchaînement, la liaiſon & l'analogie qu'on a obſervée entre les maſſes & les parties : accord qu'on a pouſſé à un très-haut point de perfection, & qui doit attirer l'attention des connoiſſeurs, & aſſurer à ce Temple une gloire immortelle. Cet édifice eſt digne ſurtout de ſervir de modele à nos Artiſtes, ſoit par cette conſtruction admirable, au moyen de laquelle on eſt parvenu à ſoutenir en l'air, les plate-bandes des entre-colonnemens des tribunes, ſoit par la régularité de la plus grande partie de ſa décoration, ſoit enfin par la pureté de l'Architecture qui y préſide, la correction des profils & le choix des formes, ou en la conſidérant par la beauté de la Sculpture & de la Peinture, qui s'y font admirer.

Tout ce monument, qui a de longueur, hors œuvre, vingt-deux toiſes un pied, ſur onze toiſes quatre pieds de largeur, & treize toiſes de hauteur ſous clef, eſt bâti tout de pierre de liais-feraut, & appareillée avec la plus grande perfection. Mais malgré l'impartialité de cette apologie, il faut convenir cependant que toutes les parties de l'ordonnance de cette Chapelle ne ſont pas d'un choix égal; la deſcription que nous en allons donner, & les planches qui l'accompagneront, nous fourniront les occaſions de relever ce que nous avons cru y appercevoir de licencieux. Il s'en faudra bien néanmoins que le nombre de nos cenſures égale celui de nos applaudiſſemens. N'y auroit-il pas en effet de l'injuſtice à les refuſer à tant de merveilles, & ſurtout à ne pas entrer dans les motifs qui ont porté *Hardouin Manſard*, qui en a été l'Architecte, à introduire les licences dont nous voulons parler?

Long-tems avant que cet Architecte eût entrepris la conſtruction de cette Chapelle, pluſieurs autres avoient été chargés de donner des projets; *Claude Perrault* même avoit reçu ordre d'en compoſer pour la décoration intérieure de l'ancienne Chapelle érigée lors des premiers Bâtimens de Verſailles, du tems de *Louis XIII.* On voit les deſſeins qu'il avoit fait à ce ſujet, dans le premier Volume manuſcrit de ſes Œuvres, page 155; mais il paroît que le plan & la diſpoſition de l'ancien Bâtiment ne lui avoient pas ſans doute permis d'imaginer rien qui fût digne de la magnifi-

cence de *Louis XIV*; ce qui en ſuſpendit l'exécution, & détermina dans la ſuite à changer cette Chapelle de lieu, & à la conſtruire à neuf. En effet, on ne remarque guere dans les deſſeins qui nous reſtent de *Perrault*, que l'aſſemblage aſſez mal aſſorti de moyennes niches & de grandes arcades; on y voit des médaillons d'une proportion outrée, de petites parties, & des ornemens, la plûpart, chétifs. Tant il eſt vrai que quelque habile que ſoit l'Artiſte, encore eſt-il néceſſaire, pour que ſes productions ayent un certain mérite, qu'il ne ſoit point contraint dans ſes idées, & qu'il puiſſe être l'Auteur de l'ouvrage entier.

Château de Verſailles.

Des autres Architectes qui avoient pu travailler aux nouveaux projets, il ne nous eſt parvenu que celui de *Le Mercier*, qui fut gravé dans le tems avec la plus grande partie des nouveaux Bâtimens de Verſailles. Par ces gravures, il paroît que la ſituation de cette Chapelle étoit la même que celle d'aujourd'hui; elle contenoit, dans œuvre, vingt-une toiſes de longueur, ſur quatorze de largeur, & vingt-deux toiſes quatre pieds de hauteur ſous clef. Sa décoration intérieure étoit compoſée d'un grand Ordre Corinthien, de trois pieds & demi de diametre, élevé ſur un ſocle de cinq pieds & demi, couronné d'un entablement portant une eſpece d'Attique, ſur lequel venoient s'aſſeoir les retombées des arcs doubleaux qui ſoutenoient la voute. Cette derniere étoit percée d'une lunette dans le goût de celle des Invalides, qui laiſſoit voir l'intrados d'une double voute qui devoit être ornée de Peintures.

Un petit Ordre Ionique de treize pieds & demi de hauteur, élevé ſur un ſocle de deux pieds, & qui ſervoit de piédroit à des arcades, ſoutenoit des tribunes placées dans les collatéraux, pour la Muſique, & une autre en face du ſanctuaire, pour Sa Majeſté. La hauteur de ces tribunes étoit aſſujettie à celle du plain-pied des appartemens du Château. Ce projet de *Le Mercier* n'étoit pas ſans beauté, ſon ordonnance en général étoit plus ſimple & plus grave que celle que nous allons décrire; mais les détails des dedans & les façades extérieures de celle-ci, ſont mieux entendus à certains égards, & plus relatifs à la magnificence qu'on a voulu donner à ce monument.

Deſcription du plan au rez-de-chauſſée de la Chapelle de Verſailles. Planche XVIII.

On trouve ſur cette planche, figure I, la moitié du plan du rez-de-chauſſée de cette Chapelle; & dans la figure II, la moitié du compartiment des voutes qui ſoutiennent les tribunes au premier étage. On a déja vu, dans la planche VI, Chapitre III, le plan général de cette Chapelle, raiſon pour laquelle on n'en donne ici que la moitié, & qui a fait préférer de rapporter le deſſein des ornemens du plafond des bas-côtés, pour faire connoître, quoiqu'aſſez imparfaitement, la richeſſe répandue dans toutes les parties de cet Edifice.

Cette Chapelle eſt compoſée d'une nef précédée d'un périſtile extérieur par lequel on y entre; d'un porche intérieur placé ſous la tribune du Roi, & de deux bas-côtés qui regnent au pourtour de la nef. Ce rez-de-chauſſée comprend la hauteur d'un ſoubaſſement qui ſert de ſtylobate continu à l'Ordre Corinthien qui décore les tribunes au premier étage. Au bas des croiſées qui éclairent les bas-côtés, ſont placés alternativement des Chapelles & des Confeſſionnaux dont on voit les formes en petit dans la planche XXI, & dont on trouvera les deſſeins en grand dans le ſeptieme Volume de ce Recueil.

Indépendamment des Chapelles dont nous parlons, diſtribuées dans les croiſées des bas côtés, il s'en voit une nommée la Chapelle de S. Louis, pratiquée hors

Château de Versailles.

de l'enceinte de ce monument; l'ordonnance de cette Chapelle, & la décoration de l'Autel, font d'un très-bon goût de dessein. On remarque sur ce dernier, un tableau de *Jouvenet* fort estimé, qui a peint ce saint Roi sur le champ de bataille, après la victoire qu'il remporta en Afrique sur les ennemis du nom Chrétien.

On remarque aussi derriere le maître Autel, une Chapelle du Saint Sacrement, ornée d'un tableau peint par *Silvestre*, qui y a représenté Jesus-Christ allant faire la Pâque avec ses Disciples. Toutes ces Chapelles sont revêtues de marbre de diverses couleurs, ornées de bas-relief de bronze, modelés par nos plus célebres Sculpteurs, & enrichies d'ornemens d'un dessein sage, de bonne forme, & d'une proportion & d'une grandeur analogue à celle du lieu qui les contient; la Sacristie renferme aussi quelques excellens tableaux qui méritent d'être vus. Elle est d'ailleurs revêtue d'une fort belle menuiserie, & contient des ornemens d'Eglise d'un très-grand prix.

On a marqué dans la figure I le compartiment de marbre qui sert de pavé au sol de cette Eglise. Ce compartiment, de diverses couleurs & d'un dessein très-bien entendu, ne contribue pas peu à rehausser l'éclat de son ordonnance.

La figure II, comme nous l'avons déja dit, offre la forme & la distribution des culs-de-four, des pendentifs, & des lunettes qui indiquent la construction de la voute des bas-côtés. Nous ne dirons rien ici de la perfection des ornemens qui décorent ces bas-côtés, il faut les voir & en juger sur le lieu. Nous assurons seulement que l'Orfévrerie n'est pas traitée avec plus de soin, & que tout ce travail en bas-relief mérite une attention très-particuliere.

On a marqué aussi dans ce plan les ornemens des sophites des plate-bandes qui portent sur l'Ordre Ionique dont le péristile extérieur est décoré. Cette piece est ornée de douze colonnes isolées, & d'autant de colonnes engagées, à dessein non-seulement d'assurer la solidité du plancher de l'étage supérieur, qui a un grand diametre, mais aussi pour diviser l'espace de ce péristile qui, étant compris dans la hauteur d'un soubassement, auroit paru trop peu élevé sans les deux files de colonnes qui partagent sa largeur & sa profondeur.

Description du plan de la tribune de la Chapelle de Versailles. Planche XIX.

Cette planche, comme la précédente, offre la moitié du plan du sol des tribunes, figure I, & la moitié de celui des plafonds de ces mêmes tribunes, figure II. La figure I fait voir la distribution des colonnes Corinthiennes isolées qui décorent le pourtour de la nef; & les colonnes engagées adaptées au mur de face. On y voit aussi le plan de la tribune du Roi, celui de la Chapelle de la Vierge, le plan de la Chapelle de Sainte Therese, celui du buffet d'orgues, le compartiment de marbre qui pave tout le sol des tribunes; enfin l'un des escaliers qui y donnent entrée, aussi bien qu'au sallon de la Chapelle qui la précede; on voit aussi le plan de ce dernier marqué sur cette planche, moitié pris au dessus du sol, moitié laissant voir son plafond. (Voyez la décoration de ce sallon dans la planche XXI). Examinons séparément chacune de ces différentes parties, nous traiterons en particulier de leur décoration, en décrivant les planches suivantes.

Par la distribution de l'Ordre Corinthien, il est aisé de s'appercevoir de l'irrégularité de la distribution des colonnes du rond point, irrégularité plus frappante encore dans la répartition des plate-bandes du plafond, figure II, qui se remarque dès l'entrée de l'Edifice, & qui, bien loin de servir d'autorité, doit toujours être évitée dans quelque espece de production que ce puisse être. Le défaut d'analogie qui se remarque entre la distribution du sol, comparée avec celle de la partie supérieure,

rieure, rend cette licence tout-à-fait inexcusable, & fait connoître combien il seroit nécessaire de se passer de rond-point dans nos temples à colonnes. D'ailleurs la multiplicité de celles du mur de face, fait paroître les colonnes du devant des tribunes circulaires trop solitaires, & peu faites pour aller ensemble. Les plans rectilignes, plus réguliers que les curvilignes, devroient avoir la préférence en pareille occasion. Cette derniere forme nous vient des Goths, & dans cette partie de leur ordonnance comme dans bien d'autres circonstances, ils sont très-répréhensibles. Les Grecs en ont usé autrement, & méritent d'être imités de préférence : aussi l'inadvertence que nous remarquons n'a-t'elle trouvé aucune grace chez les Censeurs de cet Edifice, & sans s'embarrasser des beautés dont il est susceptible, ils l'ont regardé comme un exemple à éviter absolument. Moins partial que ces critiques, attachons-nous à relever les beautés d'ensemble & de détail, & laissons tomber le voile sur les parties reconnues pour licencieuses.

Château de Versailles.

La tribune du Roi, posée en face du rond-point, est beaucoup plus réguliere ; elle a de profondeur treize pieds & demi, & son sol est de niveau au plain-pied des appartemens, ayant sa principale entrée par le sallon qui la précede. Nous disons sa principale entrée, car à ses deux extrêmités sont placées autant de portes donnant sur les escaliers dont nous avons parlé, mais qui ne s'ouvrent jamais, ou rarement. Cette tribune est décorée avec la plus grande magnificence, ainsi que nous le remarquerons en son lieu, en proposant quelques additions qui nous paroissent convenables, relativement à la bienséance qu'on doit observer dans un Edifice de cette espece. Aux deux extrêmités de cette tribune en sont placées deux autres fermées de glaces, dont il sera fait aussi mention en décrivant la planche XXIII.

La Chapelle de la Vierge, placée hors œuvre, & sans côté opposé qui lui symétrise, est néanmoins distribuée dans son intérieur avec beaucoup de régularité. *Boulogne* le jeune, a peint avec le plus grand succès, dans la calotte de cette Chapelle, *l'Assomption de la Vierge*, & dans les quatre panaches ainsi que sur les trois arcs doubleaux qui soutiennent cette calotte, divers sujets relatifs à ce Mystere. Le tableau de l'Autel est aussi du même Peintre, & représente *l'Annonciation* ; on ne sçauroit trop faire l'éloge de celui-ci, car certainement il peut passer pour un chef-d'œuvre de cet habile Artiste. Enfin la Chapelle de *Sainte Therese*, près de celle de la *Vierge*, & qui ne symétrise pas non plus avec aucune autre, est cependant d'un dessein & d'une ordonnance qui méritent attention. Au dessus du coffre d'Autel est un tableau de cette Sainte, peint par *Santerre* ; c'est aussi l'un de ses chef-d'œuvres. En général, nous remarquerons, quelque apologie que nous ayons faite de la décoration de ces différentes Chapelles, que leur composition est trop uniforme, qu'on n'y trouve pas assez de variété, & que l'idée du sujet sacré qu'on a voulu qui y présidât, auroit dû porter l'Architecte à assortir son dessein aux symboles du Patron à qui chacune de ces Chapelles est dédiée. La richesse des matieres n'est qu'une partie accessoire dans les productions des Arts ; l'esprit de convenance, la proportion, la symétrie, sont les objets principaux qu'on doit observer dans un ouvrage d'Architecture. Les profils, les ornemens, la peinture, la sculpture, tout doit être un, & se rapporter au motif qui a donné occasion à la main d'œuvre. Cet assortiment a seul droit de plaire à tous. C'est par lui que naît la dignité, la noblesse, & surtout la bienséance, sans laquelle toutes les productions de l'esprit humain ne présentent à l'imagination du Spectateur, qu'un cahos & qu'un désordre qui ne peut satisfaire que des hommes futiles & superficieles ; espece d'hommes trop commune à la vérité, mais pour lesquels les ouvrages de réputation ne semblent pas être faits. Cette digression est peut-être moins bien placée ici que

Château de Verſailles.

partout ailleurs ; mais en conſidérant que les grands ouvrages demandent de grandes méditations, & que c'eſt ordinairement ſur ces modeles que ſe forme le goût des Artiſtes, il nous a paru néceſſaire de prévenir le plus grand nombre, que malgré les applaudiſſemens dûs à tant d'égards au monument que nous décrivons, la monotonie qui regne dans l'ordonnance des différentes Chapelles que l'on voit ici eſt peut-être inexcuſable, & le deviendroit encore plus dans tout autre lieu moins ſerré & moins près de l'œil du Spectateur ; il ſeroit ſans doute néceſſaire d'y apporter cette variété que nous déſirons, en évitant néanmoins de tomber dans un contraſte outré, auquel s'oppoſe l'eſprit de convenance & les regles fondamentales de l'Art que nous recommandons avec tant d'inſtances à nos Ordonnateurs & à nos Artiſtes.

Le buffet d'orgue eſt d'un deſſein fort élégant, la forme en eſt heureuſe, les ornemens en ſont bien diſtribués (Voyez le deſſein de ce buffet dans le ſeptieme Volume de ce Recueil.) Nous diſcuterons ailleurs la ſituation de ce buffet d'orgue, & celle des gradins où ſe place ordinairement la Muſique du Roi, pendant le Service Divin.

Nous ne dirons rien ici du deſſein des compartimens de marbre de ces tribunes, ils ſont aſſez bien détaillés ſur cette planche. Nous rappellerons ſeulement ce que nous avons dit en parlant de celui du rez-de-chauſſée, que la variété des couleurs s'unit, on ne peut pas mieux, avec les ſujets de peinture coloriés du plafond, auſſi-bien qu'avec les baluſtrades placées dans chaque entre-colonnement des tribunes, leſquelles ſont de marbre de brêche violette, & les baluſtres de bronze doré : diverſité de matiere qui produit un effet merveilleux à toute l'ordonnance de cet Edifice.

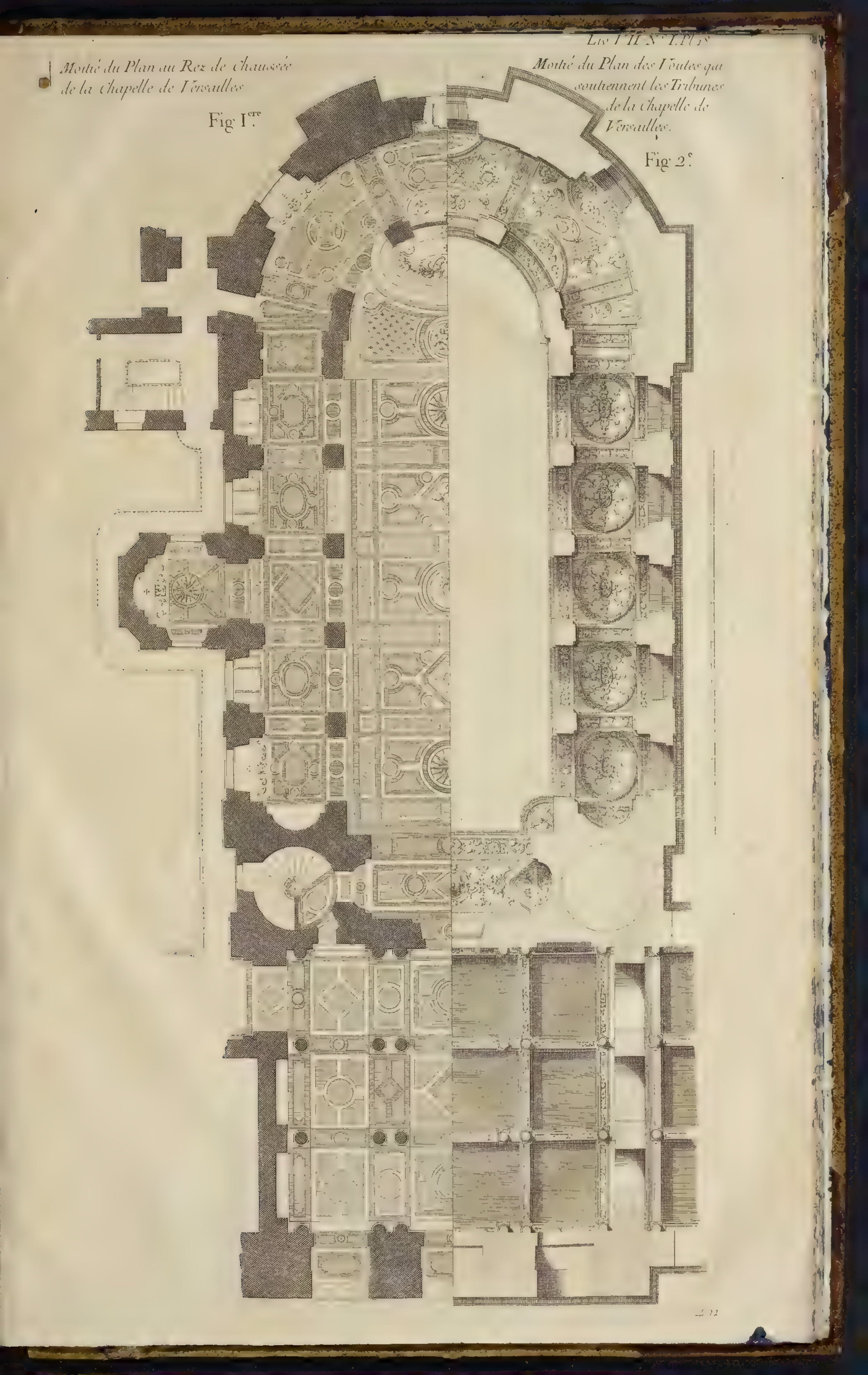
Les eſcaliers dont nous avons déja parlé, ſont enrichis de belles rampes de fer doré : en un mot tout ce qui s'appelle détail, conſidéré ſéparément, eſt autant de chef-d'œuvres ; tout ſe reſſent de la capacité éminente des Artiſtes, & même des différens genres d'Artiſans qui ont été employés à la ſtructure de cet Edifice.

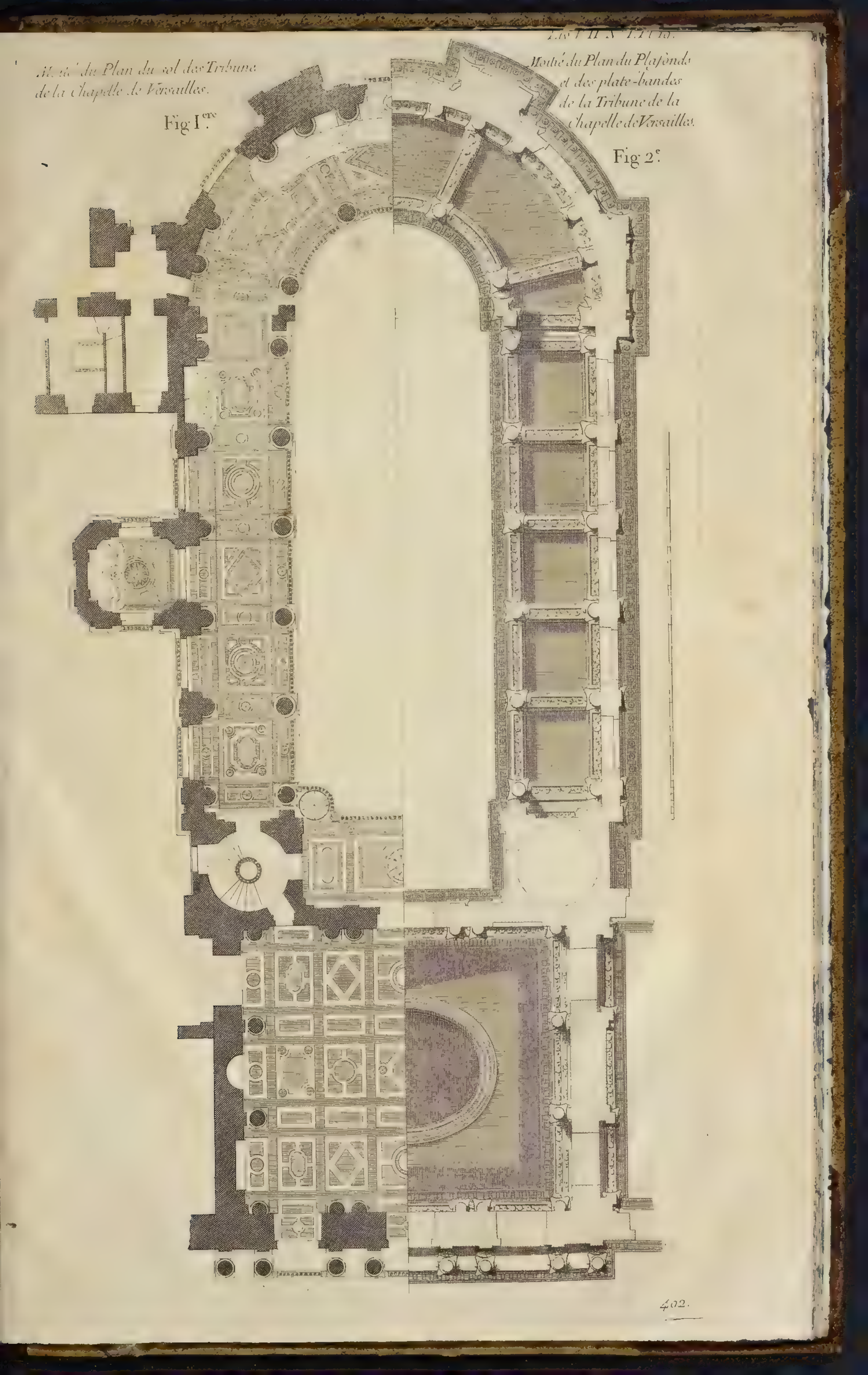
La figure II, comme nous l'avons remarqué, préſente la diſtribution des platebandes du plafond des tribunes ; leurs ſophites ſont ornés de ſculpture d'un travail admirable. Les calottes de chaque entre-colonnement ſont enrichies de peintures, & ſont de l'exécution des deux *Boulognes* ; ils y ont repréſenté les Apôtres grouppés avec des figures & des Anges, qui font de chacun de ces morceaux de peinture, autant de tableaux peints à l'huile ſur plâtre. On remarque dans chaqu'un de ces tableaux, une grande correction de deſſein, une touche ferme, & une compoſition qui ne cede en rien à toutes les merveilles de ce genre qui décorent ce monument.

Deſcription d'une des façades latérales de la Chapelle de Verſailles.
Planche XX.

Nous ne donnons, dans cette deſcription particuliere de la Chapelle de Verſailles, qu'une élévation extérieure ; celle du chevet de l'Egliſe ſe trouvant dans la planche XII dont nous avons parlé, & qui fait partie de l'aîle du Nord du Château du côté de l'entrée ; cette même aîle, du côté du Jardin, maſquant, pour la plus grande partie, tout le frontiſpice de cette Chapelle.

A cette façade latérale, nous avons ajouté la coupe de l'aîle du Nord, dans laquelle, au rez-de-chauſſée, l'on voit le porche qui précede le périſtile de la Chapelle, & par lequel les voitures communiquent des dehors dans les Jardins de Verſailles. On y remarque auſſi, au premier étage, la décoration du côté de la cheminée du ſallon d'*Hercule*, dont nous avons parlé page 130.


Moitié du Plan au Rez de Chaussée de la Chapelle de Versailles
Fig 1.ere
Moitié du Plan des Voutes qui soutiennent les Tribunes de la Chapelle de Versailles.
Fig 2.e


Moitié du Plan du sol des Tribune
de la Chapelle de Versailles.
Fig Ière.
Moitié du Plan du Plafonds
et des plate-bandes
de la Tribune de la
Chapelle de Versailles.
Fig 2e.

Un soubassement qui soutient un Ordre de pilastres Corinthiens lequel est surmonté d'un Attique, compose la décoration extérieure de ce monument. Le soubassement est percé de croisées bombées, fermées de glaces, entourées d'un chambranle, & ornées d'un claveau en console d'où pendent des festons. Château de Versailles.

L'Ordre Corinthien, de trente-huit pieds de hauteur, y compris l'entablement & la balustrade qui sert de socle à cet Ordre, est aussi percé dans les entre-pilastres, par des arcades en plein-ceintre, couronnées de Génies portant des attributs relatifs au Christianisme. Sur cet Ordre regne une balustrade sur les piedestaux de laquelle sont placées vingt-huit statues de pierre de tonnerre de neuf pieds de proportion, qui sont l'ouvrage des plus habiles Sculpteurs du commencement de ce siecle, & qui représentent des figures allégoriques à la piété.

L'Attique qui est au dessus de cet Ordre porte sur les colonnes des tribunes, & forme autant d'arcs-boutans pour soutenir la voute intérieure de cette Chapelle. Entre chacun de ces arcs-boutans, sont des croisées en plein-ceintre avec chambranles, & dont les axes répondent à ceux des arcades de dessous. Ces croisées sont ornées d'un claveau d'où pendent des guirlandes. Cet Attique est couronné d'une corniche architravée, surmontée d'un socle taillé de postes, & terminé par vingt-six candelabres. Nous ne sçaurions trop applaudir à la beauté de l'appareil, & à la solidité inébranlable de cet Edifice : l'un a contribué à la perfection des membres d'Architecture qui le décorent : l'autre, en le rendant immuable, ne nuit en aucune maniere à la légereté qui préside dans son ordonnance, de maniere qu'on est parvenu dans ce monument à concilier la sévérité des regles de l'art de bâtir, avec l'élégance des formes & la proportion svelte de l'Ordre Corinthien qui regne dans les dehors & dans l'intérieur de cette Chapelle. En effet, nous observerons que de tous les divers Bâtimens qui composent le Château de Versailles, l'Edifice dont nous parlons est celui qui exige le moins de réparations & d'entretien, quoique bâti avec une hardiesse qui tient de l'industrie des Goths pour la construction, & d'une pureté & d'une sévérité pour la décoration qui tient de la belle Architecture des Grecs.

Tout ce monument est couvert extérieurement d'un comble à deux égouts, revêtu d'ardoises, & terminé par une lanterne revêtue de plomb doré, ainsi que le faîtage, les arrêtiers, les noues & les lucarnes de cette couverture, dont la Sculpture & la magnificence annoncent dès les dehors, les merveilles que renferme cet Edifice. Nous remarquerons néanmoins que cette couverture est non seulement un peu riche, mais qu'il auroit peut-être été mieux, ainsi que nous l'avons déja observé, de ne pas annoncer par les dehors, l'usage du dedans de ce monument; aucun autre genre de Bâtiment ne pouvant figurer avec cet Edifice sacré; ce qui procure à la décoration extérieure de ce Palais une disparité dans son ordonnance générale, qui ne pourra jamais se réparer : considération pour laquelle, à la façade de l'aîle du Nord du côté des Jardins, nous avons négligé d'exprimer la partie supérieure du frontispice de cette Chapelle.

Nous remarquerons encore que les entre-pilastres de l'Ordre Corinthien sont trop sveltes, ce qui rend les arcades d'une hauteur outrée, & celle des claveaux excessive. Mais cette élégance, condamnable à certains égards, est devenue une nécessité ici, par la relation qu'on a été forcé de mettre entre l'axe des pilastres extérieurs & ceux des tribunes de l'Eglise, en sorte que cette élégance, permise dans le dedans, a produit involontairement une licence dans le dehors qui ne peut néanmoins servir d'autorité en toute autre occasion. D'ailleurs cet Ordre Corinthien est d'une belle exécution; la sculpture en est admirable, l'entablement surtout est profilé avec beaucoup d'art, & les ornemens y sont distribués avec une intelligence qui n'a de rivale que le péristile du Louvre. Les pilastres cependant ont trop peu de saillie, &

Château de Versailles.

rendent toute cette Architecture trop méplate, ce qui ôte une partie de l'effet à cette ordonnance. Ce peu de saillie contribue sans doute au succès du dedans qui paroît en avoir plus de relief, & dont le mouvement & la richesse rendent son ordonnance plus éclatante. Au reste l'extérieur de cette Chapelle est si serré par les cours qui donnent sur ses collatéraux, qu'à peine a-t'on la facilité d'appercevoir ni les beautés que nous applaudissons, ni les licences que nous nous sommes trouvé forcés de relever.

Description de la Coupe sur la longueur de la Chapelle de Versailles.
Planche XXI.

Il est aisé de remarquer sur cette planche, combien l'élégance des entre-pilastres, que nous venons de condamner dans les dehors, réussit ici, & combien elle procure de légereté aux entre-colonnemens des tribunes. C'est sur les colonnes de ces tribunes que s'éleve la voute qui termine toute la hauteur de cette Chapelle. Dix croisées en plein-ceintre éclairent cette voute, & forment autant de lunettes; ces dernieres étant fort élevées vers la clef, lui donnent à la vérité de la légereté, & assurent sa solidité; cependant cette légereté apparente nuit non seulement au coup d'œil, mais divise en de trop petites parties les sujets de peinture qui décorent cette voute, qui d'ailleurs est de la plus grande magnificence. De riches compartimens rehaussés d'or, contiennent diverses allégories sacrées de la composition & du pinceau de *Coypel*, qui certainement s'est surpassé dans l'ordonnance, la touche & le coloris de ce grand ouvrage de peinture. Dans le milieu de cette voute, on voit le Pere éternel au milieu de la Cour Céleste, dont le sujet se réunit par des nuages peints, suaves & bien jettés, avec les attributs & les symboles de l'ancien & du nouveau Testament, exécutés en camayeux, rehaussés d'or, & en sujets coloriés, formant un ensemble d'Architecture & de Sculpture feintes si bien mariées avec la Peinture, que cette voute passeroit pour un chef-d'œuvre, si, comme nous venons de le remarquer, elle étoit composée de parties moins petites, & qu'en général il y eût moins d'ouvrage dans un espace aussi peu considérable.

Nous venons d'observer que les croisées en plein-ceintre qui éclairent cette voute s'élevent trop vers la clef; nous ne pouvons nous dispenser de remarquer aussi que ces mêmes croisées descendent trop bas vers l'entablement qui leur sert de base, en sorte que le piedestal qui sert de couronnement à l'Ordre Corinthien, est interrompu par les embrâsures de chacune de ces ouvertures; certainement cette interruption nuit à l'accord général. Ces croisées pouvoient être d'une élévation moins considérable, & tenir de la proportion Attique, sans blesser les loix du bon goût. Alors ce couronnement, qui continue au dessus du sanctuaire & au dessus de la tribune du Roi, auroit aussi régné sans interruption au dessus des croisées dont nous parlons, & auroit offert une liaison plus intime dans cette base qui, servant de soutien à la retombée de l'arc de cette voute, paroissoit nécessaire. Sans doute ces embrasures élégies ainsi, ont occasionné moins de pésanteur sur les architraves des entre-colonnemens; mais il n'en est pas moins vrai que cette considération, qui regarde la solidité, pouvoit se concilier avec la décoration, en affectant de continuer ces piedestaux avec une matiere légere, telle que la menuiserie ou le carton, toute cette partie supérieure étant coloriée. Sur chacun de ces piedestaux de relief & dorés à l'huile, *Coypel* a peint les Prophetes de la Loi, au dessus desquels se lit une inscription qui indique leurs noms & les principaux événemens ausquels ils ont eu part. Ces figures paroissent assises, & sont peintes d'une grande maniere & d'un coloris qui ne s'est point altéré depuis leur exécution.

Nous

FAÇADE LATERALE DE LA



Coupe de l'Aile du Nord.

CHAPELLE DE VERSAILLES

Nous avons déja applaudi l'Ordre Corinthien des tribunes, & parlé de l'élégance que procurent les colonnes à la décoration de nos Temples. Nous ne pouvons assez vanter ici la beauté de leur exécution: contentons-nous d'en donner les mesures générales, en attendant que nous puissions, dans le septieme Volume, en offrir les détails en grand, ainsi que la plus grande partie des profils & des ornemens qui décorent l'intérieur de ce monument; les gravures, que nous offrons actuellement étant trop imparfaites, & l'échelle des desseins trop petite, pour satisfaire les amateurs & donner aux Artistes une idée distincte de ces merveilles de l'Art. Château de Versailles.

Le diametre de cet Ordre est de deux pieds neuf pouces & demi, & sa hauteur de 27 pieds 9 pouces & demi; les entre-colonnemens ont de largeur 11 pieds, l'entablement est entre le quart & le cinquieme de la hauteur de l'Ordre; le socle a 2 pieds 9 pouces de hauteur, & est orné de Trophées de sculpture enfermés dans des tables rentrantes; tout le chapiteau est de feuilles d'olivier, la base est selon *Vitruve*, & toutes ses moulures sont taillées d'ornemens: le fust est enrichi de vingt-quatre cannelures séparées chacune par un listeau.

Dans chaque entre-colonnement du pourtour de la tribune, on apperçoit autant d'arcades, dont dix servent de croisées fermées de glaces, entretenues de chassis de fer doré à l'huile. Au dessus de ces arcades sont placées des figures assises, sculptées en bas-relief, représentant des Vertus caractérisées par des symboles qui leur conviennent, & dont la composition & l'expression sont de la plus grande beauté.

La tribune du Roi est aussi décorée d'Architecture & d'une Sculpture d'un travail excellent. Sur chacune des portes qui donnent sur les escaliers à vis dont nous avons parlé, sont placés autant de bas-reliefs. Celui qui se remarque ici, représente Jesus-Christ dans le Temple; l'autre, la Circoncision du Sauveur. Au dessus de la grande porte de cette tribune, en face du maître Autel, sont placés, en bas-relief, les Armes de France & leurs supports, & dans les entre-pilastres des extrêmités se voient des Trophées d'Eglise, au dessus des cassolettes & des grouppes de Cherubins. (Voyez cette derniere décoration en petit dans la planche XXIII, à propos de laquelle nous parlerons des petites tribunes hors-œuvre qui se remarquent dans la planche que nous décrivons).

Le soubassement qui soutient l'Ordre Corinthien, a de hauteur 20 pieds 6 pouces 9 lignes: il est percé d'arcades en plein-ceintre, ornées d'impostes & d'archivoltes. Les piédroits de ces arcades sont ornés de Trophées d'Eglise dans leur quatre faces, tous d'un dessein varié & d'un travail exquis. Au dessus de l'imposte, entre chaque archivolte, sont distribués autant de bas-reliefs allégoriques à la passion de Notre Seigneur. Chacune de ces figures a des beautés de détail sans nombre, & elles sont exécutées avec une délicatesse mesurée au point de distance d'où elles doivent être apperçues. Sur le milieu des arcades, pour claveaux, sont grouppées des têtes de Chérubins de la même perfection, en sorte que l'on peut dire, en se servant de l'expression de l'un de nos Modernes; *qu'à peine est-on entré dans cette Chapelle, que les beautés qu'on y apperçoit ravissent l'esprit sans fixer les regards, & que les yeux avides & incertains de leur choix, courent de chef-d'œuvres en chef-d'œuvres, & n'ont pas la liberté de s'y arrêter*. Cette apologie me paroît aussi légitime que la critique est heureuse. Certainement on doit attribuer l'une aux beautés de détail, l'autre à la prodigalité des ornemens.

Sur cette même planche on a exprimé la décoration d'une des faces du sallon qui précede la tribune du Roi: il est construit, comme la Chapelle, de pierres de liais, & orné de colonnes d'Ordre Corinthien, isolées dans deux de ses côtés, & engagées dans les deux autres, ce qui apporte une irrégularité sensible dans les

Château de Versailles.

ſophites des architraves (Voyez le deſſein de ce plafond dans la planche XIX de ce Chapitre). Dans l'entre-colonnement du milieu ſe remarque une niche dont l'Architecture qui l'environne, les ornemens qui l'accompagnent, la figure & le piedeſtal qui la ſoutient, ſont d'une exécution très-médiocre. Cette figure eſt de marbre, elle repréſente *la Gloire*, & a été exécutée par *Vaſſé*. Celle qui lui eſt oppoſée, repréſente *la Magnanimité*, & a été exécutée par *Bouſſau*. Dans les deux entre-colonnemens des angles, ſont placées de grandes portes en plein-ceintre fermées de menuiſerie, ornées de ſculpture & de dorure, & au deſſus du chambranle deſquelles ſont des figures en bas-relief, repréſentant des Vertus Chrétiennes. Cette piece eſt terminée en calotte formant arc de cloître; dans les angles ſont placées les quatre parties du Monde, & dans le milieu de cette calotte eſt une grande lunette de forme elliptique, qui donne occaſion à une double voute priſe dans la hauteur de la charpente, & qui réuſſit aſſez bien.

Deſcription de la coupe ſur la largeur de la Chapelle de Verſailles, vue du côté du maître Autel. Planche XXII.

Cette coupe eſt priſe dans l'axe de la Chapelle de *S. Louis*, & nous fait voir une des faces latérales de cette Chapelle & celle de *la Vierge*, le rond-point de l'Egliſe où eſt placé le maître Autel, & la tribune pour la muſique. Elle nous fait voir auſſi la largeur des bas-côtés au rez-de-chauſſée, & celle des tribunes au premier étage. Enfin on y remarque le cul-de-four de la voûte, le devéloppement de la charpente, & la décoration de la lanterne qui termine ce monument.

Le maître Autel eſt adoſſé à l'arcade qui fait face à la porte d'entrée; pour cela, on n'a fait cette arcade que feinte. N'auroit-il pas été mieux de la laiſſer ouverte, & d'iſoler le coffre d'Autel? Car malgré la richeſſe de la gloire céleſte qui remplit cette arcade, malgré les Anges adorateurs & les autres ornemens de bronze doré d'or moulu qui l'accompagnent, toute cette ſculpture paroît poſtiche, méplate, & tient la place d'un vuide qui eût beaucoup mieux réuſſi; tant il eſt vrai que l'Art du Sculpteur eſt inſuffiſant, lorſque ſes productions ſont mal dirigées par l'Architecte, qui néceſſairement doit avoir l'eſprit du tout, & aſſigner à chaque Artiſte l'arrangement, la diſpoſition, & la forme de toutes les parties qui compoſent l'ouvrage entier.

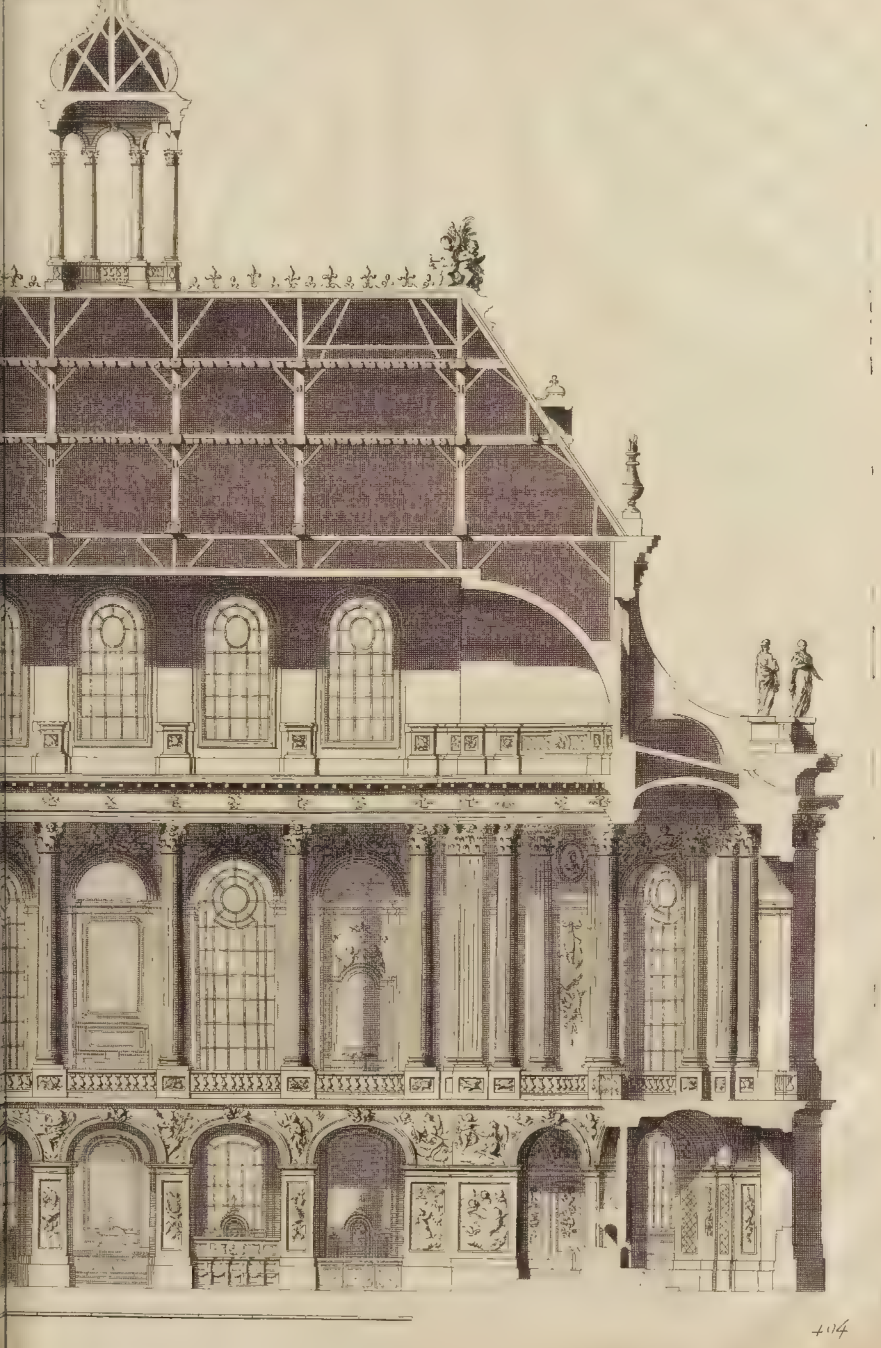
Le coffre d'Autel eſt conſtruit de marbre précieux: il eſt élevé ſur pluſieurs gradins auſſi de marbre: le marche-pied eſt à compartimens, d'un deſſein qui imite la broderie; le tout d'un très-bon goût de deſſein. Au deſſus de cet Autel, dans le renfoncement de la tribune du rond-point, ſe remarque le buffet d'orgue élevé ſur des gradins où ſe place la muſique. Nous avons déja condamné la ſituation de ces gradins au deſſus du ſanctuaire. En effet, il paroît contre la bienſéance de remarquer au deſſus de l'Autel, une multitude d'hommes vulgaires, qui, quoique deſtinés à chanter les Cantiques du Seigneur, n'obſervent pas, à beaucoup près, la décence qui convient à nos Temples. Du moins ces tribunes devroient-elles être plus eloignées du Saint des Saints. Cette conſidération, qui nous paroît importante, étoit une raiſon de plus pour iſoler le coffre de l'Autel, comme nous l'avons propoſé, & pour placer ces tribunes ſur les collatéraux, ainſi qu'on le remarque à la Chapelle de Fontainebleau, ou, comme on le pratique ordinairement, en face du Sanctuaire, où ſe trouvent placés, plus convenablement, les orgues & la muſique dans nos Paroiſſes. La convenance, ſi fort recommandable dans tous les genres d'Edifices, ne devroit jamais être négligée dans nos Egliſes. Je l'ai dit

COUPE SUR LA LONGUEU



Coupe de l'Aile du Nord.

DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES



ailleurs, certainement on passe trop légérement sur les raisons de bienséance. L'entousiasme de la composition, la fertilité du génie de certains Dessinateurs, la passion de jouir de ses productions, l'apologie immodérée de ceux qu'on consulte, l'ignorance de ceux-ci, la paresse de ceux-là, enfin la négligence du costume, l'oubli de l'Histoire, sont autant d'inadvertences qui contribuent à toutes les licences qui se sont introduites jusqu'à présent, tant dans nos monumens sacrés que dans nos Edifices publics & particuliers. Château de Versailles.

Dans la voûte en cul-de-four qui termine ce rond-point, on voit un grand ouvrage de Peinture, par *La Fosse*, qui y a représenté *la Résurrection de J. C.* accompagnée de plusieurs grouppes allégoriques à ce sujet; ce morceau de Peinture s'accorde très-bien avec le tableau de la voûte de la nef, peint par *Coypel*, aussi-bien qu'avec celui peint par *Jouvenet*, placé au dessus de la tribune du Roi. Ce dernier y a représenté *la descente du Saint Esprit*. Dans le fond du tableau s'éleve un grand morceau d'Architecture, qui indique l'intérieur du *cénacle* où *la Vierge & les Disciples* étoient assemblés. Le nom de cet habile Peintre nous tiendra lieu d'éloge pour la description de ce tableau, dont on a peine néanmoins à sentir toutes les beautés sur le lieu, étant peint sur une surface verticale située dans un lieu un peu obscur & abandonné, faute d'entretien, à la poussiere & à l'humidité, qui ne laissent pas que de détruire insensiblement ce chef-d'œuvre de notre Ecole Françoise.

Aux deux côtés de ce rond-point se remarquent les tribunes, où l'on voit en raccourci les décorations des arcades & des colonnes engagées, dont nous avons parlé au sujet de la planche précédente. On y voit aussi la forme & l'ordonnance de la décoration des Chapelles de *S. Louis* & de *la Vierge*, dont nous avons donné la distribution dans les planches XVIII & XIX.

Description de la coupe sur la largeur de la Chapelle de Versailles, vue du côté de la tribune du Roi. Planche XXIII.

C'est dans la partie supérieure de cette tribune, & sous la voûte en plein-ceintre, qu'est placé ce grand morceau de Peinture de *Jouvenet* dont nous venons de parler, & à la place duquel il auroit peut-être été mieux de situer les orgues & la tribune de la musique. Il est vrai que pour y parvenir, il auroit fallu faire régner sur le devant de la balustrade, des colonnes semblables à celles des tribunes collatérales. Mais il semble qu'il seroit résulté plus d'un bon effet de ce changement proposé. 1°. Que la musique ne se seroit plus trouvée au dessus du Sanctuaire. 2°. Que la tribune du Roi se seroit trouvée à couvert par celle des Musiciens. 3°. Que celle qu'on y voit à présent seroit devenue moins spacieuse & moins airée, de maniere qu'on auroit pu se passer alors de celles qui se remarquent ici aux deux extrêmités de la balustrade, lesquelles, quoique d'un dessein assez élégant & d'une certaine utilité pendant l'hyver, paroissent porter en l'air, & sans dignité. 4°. Que l'arc du soubassement qui soutient cette grande tribune, auroit acquis moins d'ouverture & une meilleure forme, sans pour cela nuire au dégagement du porche intérieur qui est dessous. Par ces différentes observations & les précédentes, on évitoit presque toutes les licences répandues dans l'ordonnance de ce monument, sans changer néanmoins rien à la forme générale, & sans rien détruire des beautés de détail qui ont fait jusqu'à présent l'objet de notre admiration. Peut-être que le projet de placer la musique du Roi au dessus de la tribune de Sa Majesté, trouvera des Contradicteurs, mais certainement elle est située moins convenablement au dessus du maître Autel. Au reste, nous proposons ces chan-

Château de Verfailles.

gemens comme de fimples obfervations. Nous avons déja dit plus d'une fois que nous ne prétendions point que notre opinion fît loi, & que nous donnions ces remarques feulement comme le fruit de notre expérience & le réfultat des conférences que nous étions à portée d'avoir en plus d'une occafion avec les Maîtres de l'Art, dépouillés de toute partialité.

Aux deux côtés de cette tribune, on voit la décoration des portes de celles placées fur les collatéraux, & au deffous defquelles, dans les bas-côtés, fe remarque la coupe des voûtes de ces derniers, & le deffein des deux tribunes particulieres deftinées au recueillement de leurs Majeftés dans les jours folemnels.

On voit auffi dans cette planche le développement de la charpente qui fert de couverture à cette Chapelle; couverture qui auroit pu être fupprimée dans toute fa hauteur, & être réduite à celle de la voûte en briques qui termine la hauteur intérieure de l'Eglife. La pouffée de cette voûte auroit été également retenue par des arcs-boutans, qui ayant eu befoin de moins d'élévation, auroient empêché qu'on n'apperçût ce monument du côté du Jardin, ce que nous avons déja condamné. Cette voûte alors auroit été couverte en plomb, & au lieu des croifées en pleinceintre qui l'éclairent, & dont la hauteur exceffive nuit à l'ordonnance intérieure de la voûte, on auroit pratiqué feulement des ouvertures circulaires, dont la forme fe feroit mariée également avec les compartimens qui contiennent les différens fujets de Peinture dont nous avons fait mention. De toute cette fuppreffion il feroit réfulté moins de dépenfe, plus de dignité, plus de convenance, & enfin beaucoup moins d'ornemens extérieurs, qui bien loin d'être un mérite dans la décoration d'un Edifice de l'efpece de celui dont nous parlons, ne fervent qu'à en corrompre les maffes & à donner une idée frivole de l'ouvrage entier.

CHAPITRE IX.

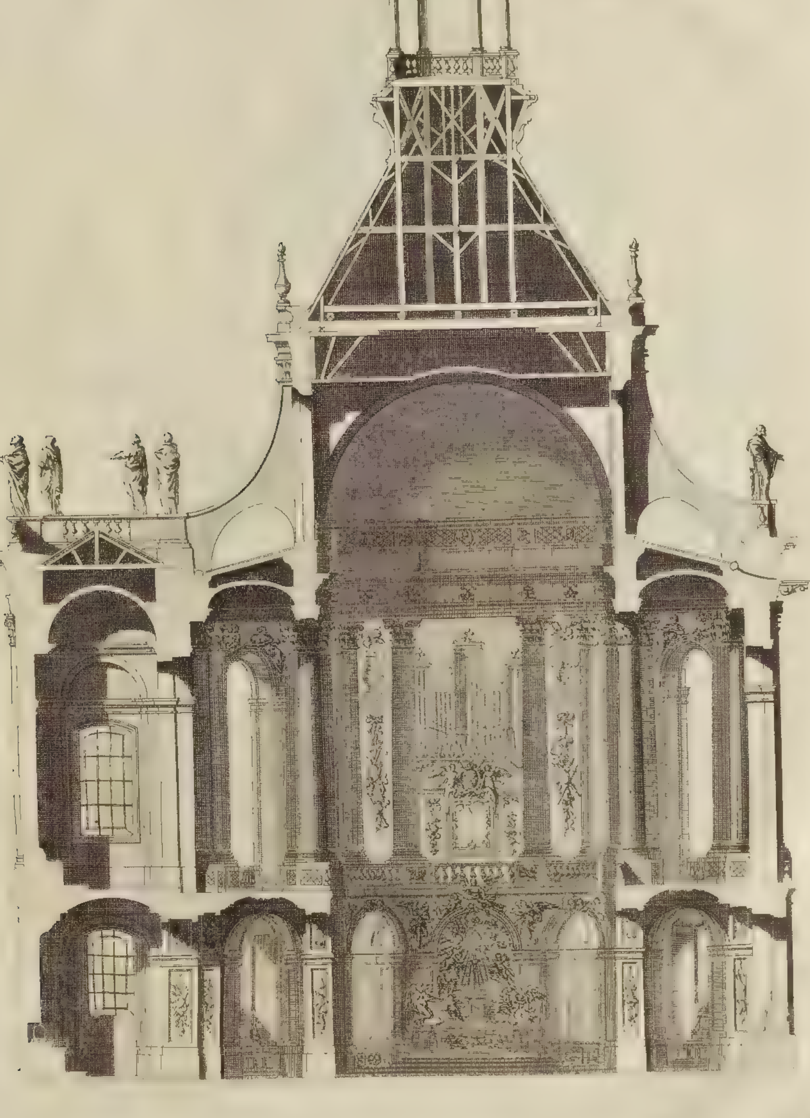
Defcription des Bâtimens du grand commun à Verfailles.

NOUS avons promis, page 100, de donner en particulier les dévéloppemens du grand commun (*a*) de Verfailles. Pour fatisfaire à nos engagemens, nous allons donner le plan du rez-de-chauffée & celui du premier étage de cet Edifice, dans lefquels fe trouveront diftribuées les pieces les plus intéreffantes de ce Bâtiment. Nous obferverons feulement qu'au deffus des plus petites pieces exprimées dans ces deux plans, font pratiqués des entre-fols qui, réunis avec les logemens compris dans le deuxieme étage & les manfardes, (Voyez la planche XXVI, figure II) compofent une quantité confidérable d'appartemens occupés par les Officiers de quartier & deftinés pour des bureaux, des logemens particuliers, &c. A ces deux plans nous joindrons une des façades extérieures (les quatre étant femblables) & une coupe prife fur la longueur de ce Bâtiment.

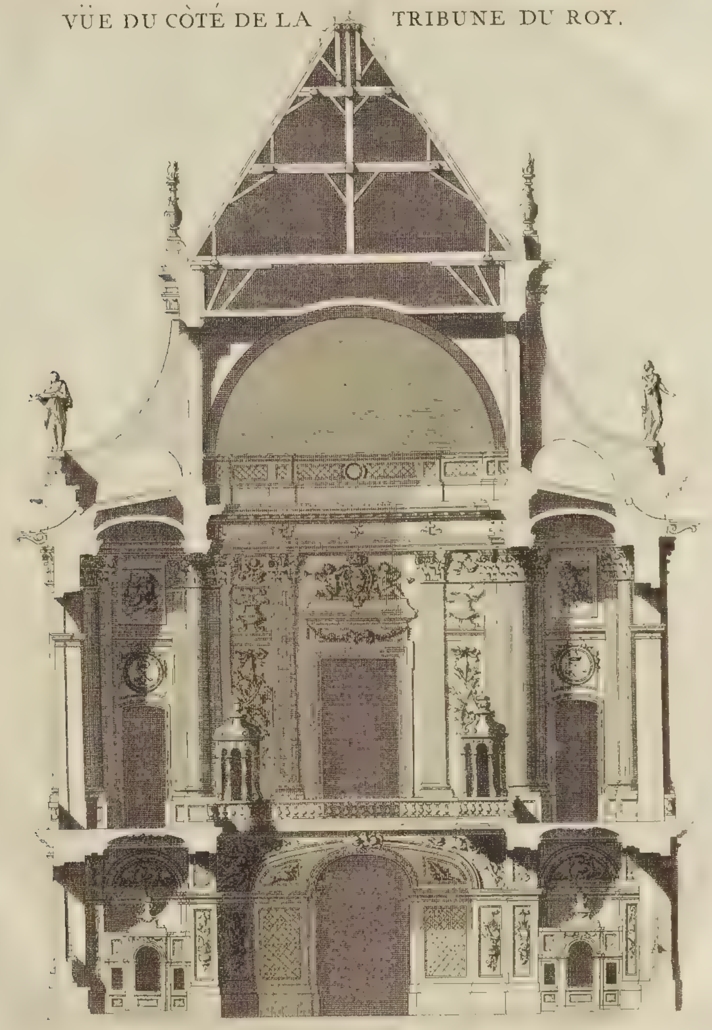
(*a*) Ce Bâtiment a été élevé fur les deffeins de *Jules Hardouin Manfart*. Nous prenons occafion, dans cette note, d'avertir qu'il faut lire dans cette defcription de Verfailles, *Manfart*, & non *Manfard*, comme nous l'avons écrit par inadvertence jufqu'à préfent. Nous remarquerons auffi que l'on doit entendre, fous le nom de Grand commun, dans les Maifons Royales, un Bâtiment où fe trouvent diftribués les cuifines & offices, appellés affez communément *la bouche*, parce qu'on y apprête & dreffe féparément le fervice des premiere & feconde tables. Par exemple, à Fontainebleau, à Marly, à Choify, &c. on appelle la bouche du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin, &c. ce qu'on nomme à Verfailles *grand commun* ce Bâtiment y étant plus confidérable que partout ailleurs, par la réfidence prefque continuelle que fait Sa Majefté dans cette Maifon de plaifance. D'ailleurs il forme un corps de Bâtiment particulier & ifolé du Château, & dans la plus grande partie de fes étages fupérieurs font compris des logemens pour les Officiers de la bouche & autres perfonnes deftinées au fervice de la Maifon du Roi.

Cet

COUPE SUR LA LARGEUR DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES, VÜE DU CÔTÉ DU MAÎTRE AUTEL.



COUPE SUR LA LARGEUR DE LA CHAPELLE DE VERSAILLES, VÜE DU CÔTÉ DE LA TRIBUNE DU ROY.



Echelle de 6 Toises

1 2 3 4 5 6 Toises



Cet Edifice, de forme rectangulaire, a quarante-deux toises de longueur, sur trente-neuf de profondeur, & neuf toises deux pieds d'élévation, non compris la mansarde, & la hauteur de la couverture du faux comble. Au milieu de ce Bâtiment est une grande cour de vingt-trois toises un pied de longueur, sur vingt toises de largeur, prises entre les murs de face du premier étage, le rez-de-chaussée ayant quatre pieds de moins sur ses deux diametres, à cause d'un massif de deux pieds d'épaisseur qui soutient un trottoir orné d'un balcon de fer servant de communication extérieure à tout le premier étage. (Voyez ce trottoir & le massif qui le soutient, dans la figure II de la planche XXVI). Château de Versailles

Les quatre aîles qui forment cet Edifice sont d'une distribution double, & les différentes pieces qui le composent sont éclairées par les deux murs de face, l'un donnant sur la cour, l'autre sur les rues où cette aîle de Bâtiment est située. Nous allons indiquer l'usage de chacun des départemens dont nous donnons la distribution, tant du rez-de-chaussée que du premier étage, & tels qu'ils sont numérotés sur les portes dans l'intérieur de ce Bâtiment, sans avoir égard à quelques changemens journaliers qui ne sont nullement intéressans : il s'agit ici du local général du Bâtiment dont nous parlons, & non d'un détail particulier, toujours indifférent dans une description telle que celle que nous offrons au Lecteur.

D'ailleurs nous avertissons que nous tenons la distribution que nous donnons ici, du bureau des Bâtimens du Roi; qu'elle a été communiquée au Libraire, & ensuite confiée au Graveur sans examen. Ensorte que lorsque nous sommes parvenus à en faire la description, & que pour cela nous avons consulté l'Inspecteur des dehors du Château qui en a le département, nous nous sommes apperçus que ces plans levés depuis long-tems, étoient non seulement assez infideles quant aux parties de détail, mais encore que la saillie de l'empattement qui soutient le trottoir dont on vient de parler, avoit été omise dans le plan du rez-de-chaussée; inadvertence dont nous avertissons, afin qu'elle tombe sur celui à qui elle appartient, ayant été obligés de notre part de la laisser subsister, parce que nous ne nous en sommes apperçus que lorsque nous étions sur le point de mettre ce quatrieme Volume au jour. D'ailleurs cette inadvertence ne nuit en rien au local que nous voulons donner, & se trouve réparée dans la coupe, ainsi que l'on peut l'observer.

Description du plan au rez-de-chaussée du grand commun. Planche XXIV.

Comme nous ne donnons point ici le plan des caves du Bâtiment dont nous parlons, & dont les différentes pieces qui le composent sont marquées depuis le n°. 1 jusqu'au n°. 17, nous allons suivre dans ce plan du rez-de-chaussée, l'ordre de ceux placés au dessus des portes de chaque département, tant à la droite qu'à la gauche de la principale entrée de cet Edifice, donnant du côté de la rue de la Surintendance, & situé en face de l'aîle du Château de Versailles, connue sous le nom de *l'aîle du Midi*. (Voyez la situation de ce Bâtiment, marqué M, dans le plan général des Bâtimens du Château, planche II). Mais avant que d'entrer dans ce détail, nous observerons que si d'un côté c'est une incommodité que ce grand commun soit séparé du Château par la rue de la Surintendance, ce qui oblige de faire le service de la bouche à découvert, d'un autre côté il faut remarquer que l'immensité de ce département auroit procuré beaucoup de désagrément aux logemens du Château; considération qui, dans presque toutes nos maisons un peu considérables, fait éloigner, le plus qu'il est possible, les cuisines du principal corps de logis, & qui a fait totalement rejetter celles qu'anciennement on plaçoit dans les souterreins, ainsi que nous en avons parlé ailleurs.

Château de Versailles.

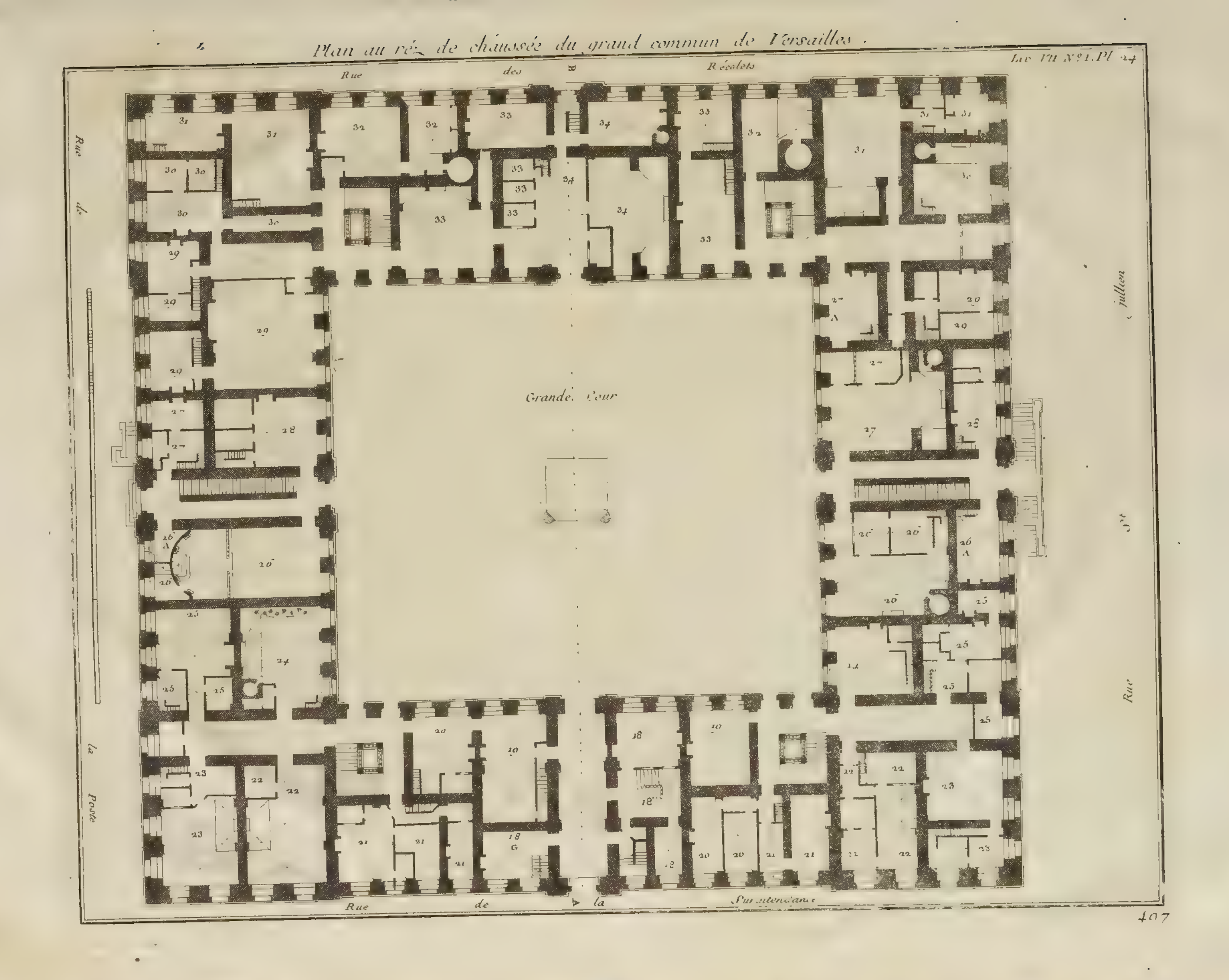
Nous remarquerons encore qu'il n'est pas aussi indifférent que le plus grand nombre se l'imagine, de donner les plans d'un Bâtiment de l'espece de celui dont nous parlons, ces différens départemens étant un objet important qui exige des relations qui appartiennent à l'Architecture, comme tout autre genre d'Edifice, & que faute par plusieurs de nos Architectes d'être entrés dans ce détail, la plus grande partie des Bâtimens d'importance qu'ils ont fait élever sont sans commodité, dont le service des Maîtres se ressent toujours. Enfin nous observerons que la dénomination de chacun des départemens de ce grand commun, doit être regardée ici comme une suite des dépendances du Château, & que c'est par ces additions que nous pouvons donner une idée complette de l'importance de toute cette Maison Royale, principalement lorsque par la suite nous aurons donné, dans le cinquieme Volume, comme nous nous y sommes engagés, les plans particuliers des grandes & petites écuries, de l'Orangerie, de la Ménagerie, & du Château de Trianon : autant de genres d'Edifices qui accompagnent presque toujours un Palais destiné à la résidence d'une tête couronnée.

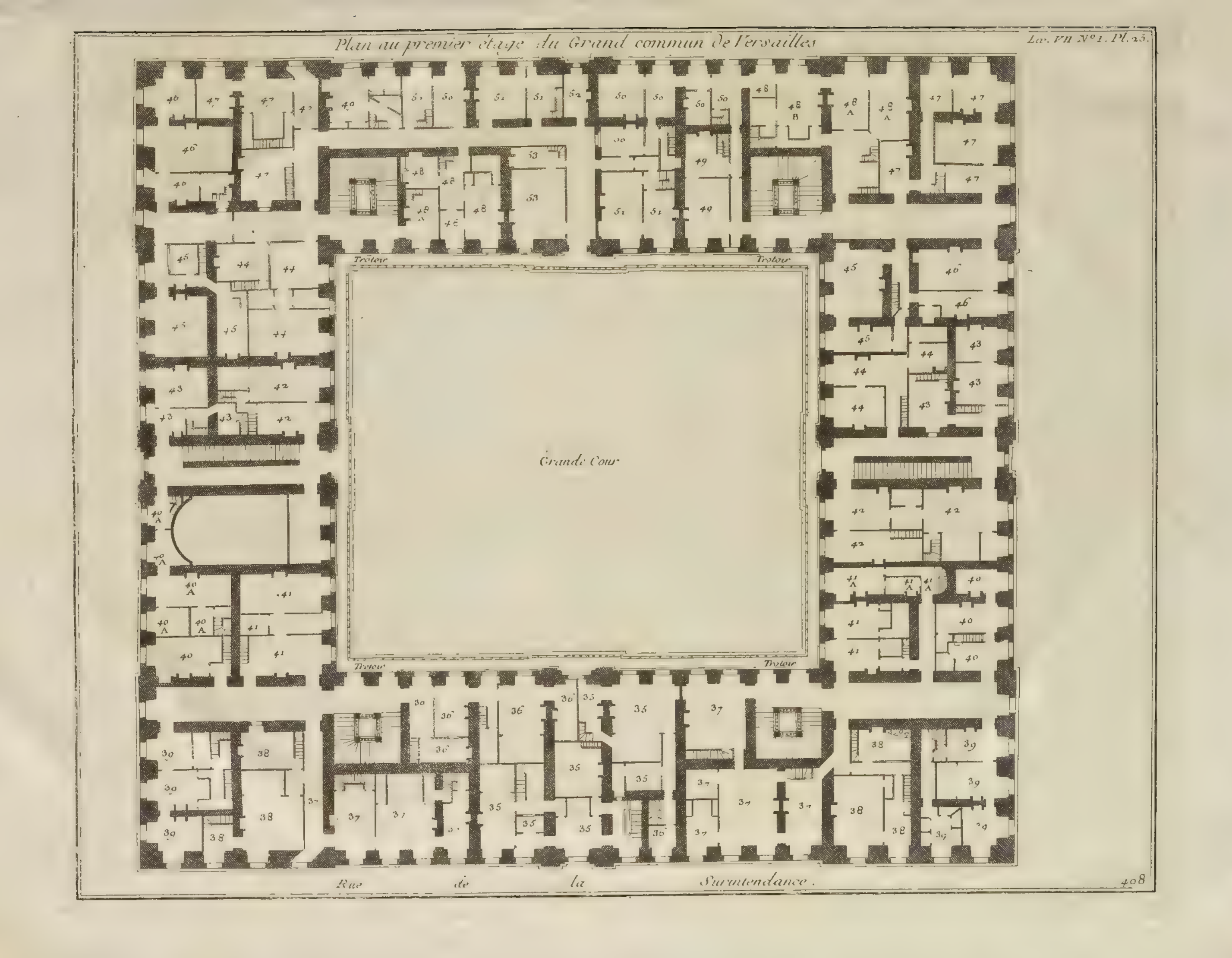
Rez-de-chaussée à droite, en entrant par la rue de la Surintendance.

N°. 18. Logement du Concierge du grand commun. N°. 19. Serdeau de la Reine, piece destinée pour une table de douze couverts pour les Gentilshommes servans, &c. N°. 20. Laboratoire de l'Apothicairerie de la Reine, dans lequel se font les distillations. N°. 21. Echansonnerie de la Reine, lieu où se distribue le vin pour les communs. N°. 22. Office du premier Maître d'Hôtel de la Reine. N°. 23. Bureau de la Reine, lieu où se tient l'assemblée des Maîtres d'Hôtel & Contrôleurs, pour ce qui concerne le département de la Maison de la Reine. N°. 24. Fruiterie de la Reine, piece où se distribuent les fruits pour les communs, & la cire pour toute la Maison de la Reine. N°. 25. Apothicairerie du commun de la Reine. N°. 26. Cuisine de M. le Comte de Charolois. N°. 26 cotté A. Panneterie de la Reine, piece où se distribue le pain pour tous les communs de la Reine. N°. 27. Petit commun de la Reine, piece où s'apprête la table du premier Maître d'Hôtel. N°. 27, coté A. Fourriere de la Reine, piece où se délivre le bois pour les appartemens de la Reine & pour toute sa Maison. N°. 28. Logement des Garçons de la Chambre du Roi. N°. 29. Logement des premiers Valets de garde-robe du Roi. N°. 30. Patisserie de la Reine, piece où se fait la patisserie de la table de la Reine & de ses communs. N°. 31. Cuisine du grand commun de la Reine. N°. 32. Patisserie des communs du Roi. N°. 33. Echansonnerie du Roi, lieu où se distribue le vin pour les communs. N°. 34. Grand commun du Roi, où s'apprêtent toutes les tables communes de Sa Majesté.

Rez-de-chaussée à gauche, en entrant par la rue de la Surintendance.

N°. 18, coté G. Logement du Suisse de la grille, la principale porte de l'entrée de ce Bâtiment du côté de la rue de la Surintendance étant fermée d'une grille de fer au lieu d'une porte de menuiserie. N°. 19. Magasin du garde-meuble. N°. 20. Lingerie du Roi, piece où l'on délivre le linge de la table du Roi, & de sa Maison. N°. 21. Cuisine des Garçons de la Chambre du Roi. N°. 22. Serdeau de M. le Dauphin, piece où mangent les premiers Officiers du Roi, de quartier chez M. le Dauphin. N°. 23. Serdeau du Roi, piece où mangent les Gentilshommes servans. N°. 24. Salle à manger pour les Aumôniers du Roi. N°. 25. Salle à manger des Valets de chambre du Roi. N°. 26. Chapelle & Sacristie. N°. 26, coté A. Loge du Suisse de la Chapelle. N°. 27. Pieces où mangent les premiers Officiers du Roi, de quartier chez Mesdames. N°. 28. Fourriere du Roi; piece où se délivre le bois pour les appartemens du Roi & pour toute sa Maison. N°. 29. Bureau du Roi, & tables de M^rs^ les premiers Maîtres d'Hôtel de Sa Majesté, & où s'assemblent aussi les Maîtres d'Hôtel, Contrôleurs généraux, & Contrôleurs de quartier, pour régler la dépense qui se fait dans la Maison du


Plan au réz de chaussée du grand commun de Versailles.
Liv. VII. N.º 1. Pl. 24
Rue des Récolets
Rue de la Poste
Rue de la Surintendance
Rue S.t Jullien
Grande Cour
407


Plan au premier étage du Grand commun de Versailles
Grande Cour
Trotoir
Trotoir
Trotoir
Trotoir
Rue de la Surintendance.

Roi. N°. 30. Café de la Maiſon du Roi, piece où ſe fait & ſe diſtribue le café & les liqueurs fraîches pour toute la Maiſon de Sa Majeſté. N°. 31. Panneterie du Roi où ſe diſtribue le pain pour les communs de Sa Majeſté. N°. 32. Fruiterie du Roi, où ſe diſtribue le fruit pour les tables du Grand-Maître, du Chambellan, & les tables communes, ainſi que toutes les cires qui ſe conſomment pour les appartemens de Sa Majeſté & de toute ſa Maiſon. N°. 33. Office du grand commun du Roi, attenant le lieu où s'apprêtent toutes les tables communes de Sa Majeſté, dont nous avons parlé précédemment, N°. 34.

Château de Verſailles.

Toutes les pieces dont nous venons de parler, ſont voûtées, conſtruites avec beaucoup de ſolidité, & munies d'eaux abondantes ſelon les beſoins des différens départemens dont nous venons de faire mention.

Au milieu de la cour ſont auſſi placées des fontaines d'eau de ſource & de riviere, pour l'uſage des perſonnes qui habitent les appartemens diſtribués dans les étages ſupérieurs de ce Bâtiment.

Deſcription du premier étage du grand commun. Planche XXV.

Diſtribution à droite, dans le même ordre que le plan précédent.

N°. 35 & 36. Magaſins du Concierge du grand commun. N°. 37. Logement des ſous-Gouvernantes des Enfans de France. N°. 38. Logement des Secretaires des Commandemens du Roi. N°. 39. Logement du Médecin Ordinaire du Roi. N°. 40. Logement du Major des Gardes Françoiſes. N°. 41. Logement vacant. N°. 41, coté A. Logement de l'Aumônier de quartier de Madame la Dauphine. N°. 42. Logement du Maître d'Hôtel Ordinaire du Roi. N°. 43. Logement des Femmes de chambre de Madame la Dauphine. N°. 44. Logement du Maître d'Hôtel Ordinaire de la Reine. N°. 45. Logement du premier Chirurgien de Madame la Dauphine. N°. 46. Logement des Femmes de chambre des Enfans de France. N°. 47. Logement du Médecin des Enfans de France. N°. 48, coté A. Logement du Secretaire des Commandemens de Madame la Dauphine. N°. 48, coté B. Logement du Confeſſeur du grand commun. N°. 49. Logement du Maître d'Hôtel du Roi en quartier. N°. 50. Logement du premier Chirurgien de la Reine. N°. 51. Logement de l'Aumônier de la Reine.

Diſtribution à gauche, dans le même ordre que le plan précédent.

N°. 35. Logement du premier Valet de Garde-robe du Roi. N°. 36. Logement du Commandant des Mouſquetaires Noirs. N°. 37. Logement du Contrôleur Ordinaire de la bouche du Roi. N°. 38. Logement du Contrôleur général de la Maiſon de la Reine. N°. 39. Logement du Maître de la chambre aux deniers. N°. 40. Logement de l'Ecuyer de main de la Reine, en quartier. N°. 40, coté A. Logement des Femmes de chambre de Madame *Adelaïde*. N°. 41. Logement du Capitaine des Levrettes. N°. 42. Logement du Maître de l'Oratoire du Roi. N°. 43. Logement du Secretaire du Cabinet du Roi. N°. 44. Logement de l'Introducteur des Ambaſſadeurs. N°. 45. Logement de l'Intendant & Contrôleur des Menus-plaiſirs de la Chambre du Roi. N°. 46. Logement du Secretaire des Commandemens de la Reine. N°. 47. Logement vacant. N°. 48. Logement des Garçons de la Chambre du Roi. N°. 48, coté A. Logement de l'Aumônier du grand commun. N°. 49. Logement du Chirurgien Ordinaire du Roi. N°. 50 & 52. Logement du Maître d'Hôtel du Roi en quartier. N°. 51. Logement du Lieutenant Colonel des Gardes Françoiſes.

On arrive à ces différens appartemens par les quatre principaux eſcaliers exprimés dans ce plan, indépendamment d'autant d'eſcaliers dérobés qui dégagent gent chacun de ces logemens, ſoit pour monter de fond, ou pour arriver à des entre-ſols qui en augmentent les commodités, & qui fourniſſent des ſupplémens

Château de Verfailles.

aux befoins des différentes perfonnes à qui l'on accorde ces appartemens.

Coupe & élévation du grand commun de Verfailles. Planche XXVI.

La Figure I offre l'élévation d'une des façades du grand commun, du côté de la rue de la Surintendance, & ne differe des trois autres que par la porte principale qui fe remarque ici, & dont l'ordonnance n'eft pas un modele d'imitation. Plus d'un Architecte a cru que tout ce qui n'étoit pas principal corps de logis, dans une maifon d'importance, n'exigeoit pas une certaine attention. Il eft cependant très-vrai qu'il n'eft point d'ordonnance qui ne foit fufceptible des préceptes de l'Art. Encore une fois, rien n'eft indifférent en fait d'Architecture: tous les membres qui la compofent doivent être refléchis; & tout, dans un Palais, ainfi que dans fes dépendances, doit fe reffentir de la dignité du Propriétaire & de la capacité de l'Architecte. L'Art, partout, doit accompagner le métier. La folidité eft infuffifante fi elle n'eft dirigée par le goût, & tous les membres d'Architecture qui fervent à la décoration d'un Bâtiment, quelque fimple qu'il puiffe être d'ailleurs, doivent s'annoncer pour être conçus par l'Architecte, & non par le Maçon. Au refte l'ordonnance de ce Bâtiment, en général, eft affez conforme à fon ufage. Un certain caractere de fermeté regne dans fa décoration: les pleins font affez bien en rapport avec les vuides; & à l'exception de la prodigalité des tables que l'on y remarque, cette Architecture n'a rien de révoltant, quoiqu'on puiffe remarquer qu'on a négligé le rapport qu'il eft effentiel d'obferver entre la hauteur & la largeur des avant-corps, la dimenfion de ceux-ci avec les arriere-corps, & ces deux parties avec l'étendue du Bâtiment. En effet, on peut obferver que la pefanteur des deux pavillons des extrêmités de cette façade, fert non feulement à rendre chétif & mefquin l'avant-corps du milieu de ce Bâtiment, mais auffi à forcer de mettre un plein à la place d'un vuide, fans néceffité pour la folidité ni pour la commodité de la diftribution des dedans; autant de licences que nous avons remarquées dans les aîles du Château du côté de l'entrée, & que *Manfart* s'eft permifes fans doute pour mettre moins de difparité entre ces additions & ce qui étoit déja fait de Verfailles du tems de *Louis XIII*, & pour donner plus de dignité à fa nouvelle décoration du côté des Jardins.

La figure II préfente la coupe prife dans le plan du rez-de-chauffée fur la ligne AB, & donne à connoître la décoration d'une des quatre faces de l'intérieur de la cour & la divifion des principaux planchers qui partagent toute la hauteur de ce Bâtiment dans fes quatre faces. Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit de fon ordonnance: elle fe reffent partout des mêmes défauts que nous lui avons reprochés; & la décoration intérieure des différens étages n'offre rien d'affez intéreffant pour nous étendre ici fur ce fujet. Le Bâtiment dont nous parlons ayant pour objet l'utilité feulement, il ne faut pas s'attendre à trouver de la magnificence dans fes appartemens: mais nous avons cru qu'en faveur de leur deftination particuliere, le peu que nous en avons rapporté dans cette defcription contribueroit au moins à donner une idée d'un département auffi important dans une Maifon Royale.

Fin du quatrieme Volume.

Coupe du grand Commun, prise dans le

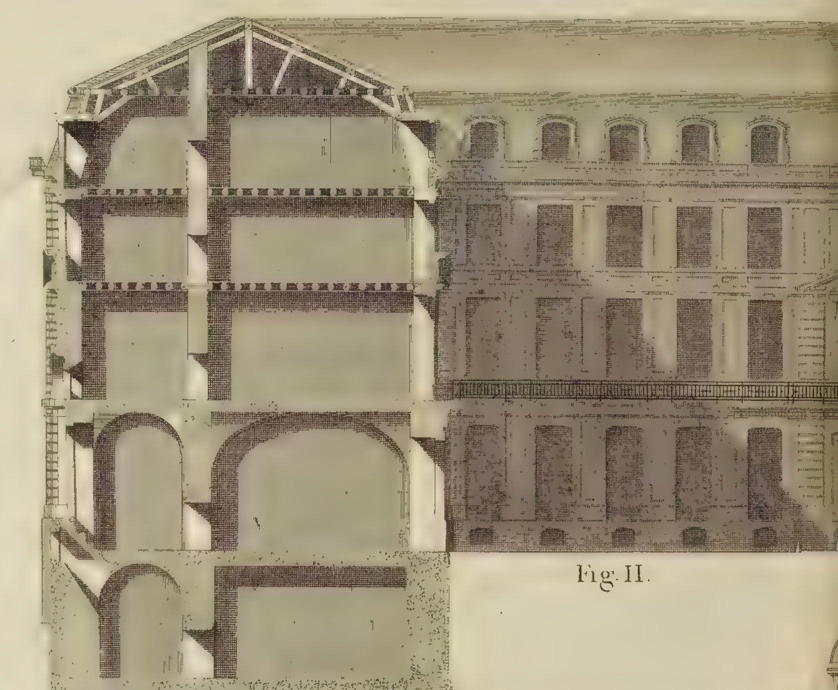


Fig. II.

Elévation du grand commun du côté

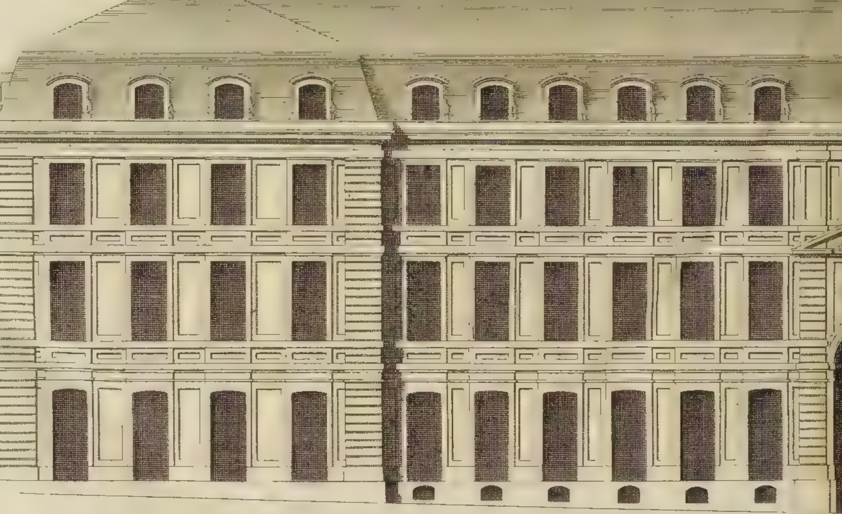


Fig I.

Echelle

1 2 3 4

an du réz de chaussée sur la Ligne A B

de la rue de la Sur-intendance.

10 toises.

10

